

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ET

UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE
ÉCOLE DOCTORALE D'HISTOIRE

LE MILIEU DE L'URBANISME À MONTRÉAL (1897-1941),
HISTOIRE D'UNE « REFONDATION »

THÈSE EN COTUTELLE
PRÉSENTÉE
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN ÉTUDES URBAINES

ET

DU DOCTORAT EN HISTOIRE

PAR

GABRIEL RIOUX

AOÛT 2013

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

À mes parents,
à ma famille.

REMERCIEMENTS

Je ne puis remercier assez mes directeurs de thèse. Il me faut témoigner de ma reconnaissance à M. Luc Noppen, professeur de l'Université du Québec à Montréal, qui a su partager sa science et son esprit d'exploration au cours de mes années d'études universitaires. Je voudrais exprimer ma profonde gratitude à Mme Danièle Voldman, directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique, rattachée au Centre d'histoire sociale du XX^e siècle de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Depuis mon projet de recherche initial, elle a manifesté un accueil bienveillant et n'a pas ménagé son temps précieux pour élargir mes perspectives sur la connaissance historique. Mon travail doit beaucoup à ses conseils judicieux.

L'aboutissement de cette thèse a aussi été encouragé par de nombreuses discussions avec des chercheurs de disciplines variées et des acteurs de l'aménagement, au Québec comme en France. Je ne citerai pas de noms ici, pour ne pas en oublier certains.

Cette étude n'aurait pu se réaliser sans l'aide efficace des archivistes des dépôts nationaux, universitaires et municipaux rencontrés sur une période souvent prolongée. Je dois remercier le Service des archives et de gestion des documents à l'Université du Québec à Montréal, le Bureau des archives de l'École Polytechnique de Montréal. L'aide apportée par le personnel des Archives nationales du Québec et des Archives nationales du Canada s'est avérée indispensable. Pour l'intérêt pris dans mes collectes, je dois remercier le personnel dévoué des Archives de la Ville de Montréal, en particulier M. Gilles Lafontaine et Mme Sylvie Grondin. En France, j'ai aussi une dette envers l'Institut d'urbanisme de Paris, envers le personnel de la Grande Bibliothèque de France et envers celui du Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle.

Je voudrais souligner également tout l'appui obtenu du Centre d'histoire sociale du XX^e siècle (Paris 1) et de la Chaire de recherche du Canada en Patrimoine urbain (UQÀM). Le soutien financier du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et du ministère de l'Éducation du Québec a facilité grandement mes recherches doctorales. Je dois enfin souligner la contribution du Service des relations internationales de l'Université du Québec à Montréal, et du Service de soutien académique, en particulier de Mme Réjeanne Cloutier qui a veillé avec soin à mes démarches d'études en cotutelle.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES _____	iv
LISTE DES SIGLES _____	viii
RÉSUMÉ _____	ix
INTRODUCTION _____	1
CHAPITRE I	
L'ÉTABLISSEMENT : L'URBANISME DANS LA SOCIÉTÉ MONTRÉALAISE _____	7
Naissance de l'urbanisme moderne et d'un champ d'études _____	8
L'histoire de l'urbanisme au Canada _____	20
Le « cas » de Montréal _____	23
L'émergence de l'urbanisme moderne : reconnaître une configuration nouvelle _____	29
Interroger l'histoire urbaine _____	30
Un espace social de débat _____	34
Objectifs _____	37
Les conditions sociales d'émergence de l'urbanisme : la formation d'un milieu _____	39
Cadre d'analyse : le milieu de l'urbanisme à travers ses composantes _____	41
Points de méthode _____	54
La période étudiée _____	56
Le territoire à l'étude _____	57
PREMIÈRE PARTIE	
LA FORMATION DU MILIEU DE L'URBANISME (1897-1914)	
Introduction _____	59
CHAPITRE II	
LE LOGEMENT ET L'EXPERTISE SANITAIRE _____	60
Le logement de la famille ouvrière : du <i>Home</i> à la <i>Community</i> _____	61
Au nom de la philanthropie _____	64
La montée des hygiénistes _____	71
À la recherche du logement salubre _____	71
La lutte au taudis _____	73
Le logement salubre : les solutions en débat _____	84
Le casier sanitaire ou le « compteur mécanique » _____	93
L'alliance réformatrice _____	98
La promesse des Cités-jardins et du coopératisme : « Et la famille aura sa maison » _____	108

La place du logement dans l'action politique _____	117
CHAPITRE III	
LE PLAN DE VILLE _____	124
Planification et innovations _____	125
L'éveil artistique _____	131
Les plans d'embellissement de l'Association des architectes de la Province de Québec _____	131
Le comité des améliorations municipales _____	140
Le projet Marchand _____	148
Le Plan d'extension : Agrandir Montréal, embellir l'île _____	150
Louis-Arsène Lavallée : une île un plan _____	150
William Lyall et les tracés complémentaires _____	154
Maisonneuve la prodigue _____	157
La Commission métropolitaine des parcs : les espoirs déçus _____	160
DEUXIÈME PARTIE	
LA CONSOLIDATION (1914-1929)	
Introduction _____	175
CHAPITRE IV	
LE « MOUVEMENT » DE MONTRÉAL _____	176
Les organisations _____	176
Les trois piliers du « mouvement » de Montréal _____	183
L'Institut canadien d'urbanisme et sa section de Montréal _____	183
L'École sociale populaire _____	188
La Ligue du progrès civique _____	190
Progrès et urbanisme _____	202
Au nom de l'économie _____	202
La science sociale à la base d'une « action éclairée » _____	214
Les défis de l'action _____	218
Au nom de la science : urbanisme et urbanistes _____	218
Les plans d'ensemble _____	230
Les promesses du zonage _____	238
La réforme législative _____	242
TROISIÈME PARTIE	
CRISE ET RELANCE (1929-1941)	
Introduction _____	252

CHAPITRE V

LES ANNÉES 1930 : LE TEMPS DE L'INTERVENTION _____	253
Au-delà de l'initiative privée _____	253
Un logis salubre à bon marché _____	264
L'assainissement des quartiers insalubres _____	273
À l'aube d'une politique nationale du logement _____	283
La maison dans l'unité de voisinage _____	287
Par quatre chemins _____	292
CONCLUSION _____	313
APPENDICE A	
Le milieu de l'urbanisme : rappels chronologiques _____	324
APPENDICE B	
Exposition pour le bien-être des enfants : composition des comités touchant l'urbanisme _____	327
APPENDICE C	
Séries de conférences sur l'urbanisme : Université McGill, janvier et février 1926, Université de Montréal et École polytechnique, avril 1926 _____	328
APPENDICE D	
Programme du Congrès d'urbanisme : tenu à Montréal, les 29 et 30 septembre, et le 1 ^{er} octobre 1921 _____	330
APPENDICE E	
Comité d'urbanisme de la Ligue du progrès civique, 1926 _____	332
APPENDICE F	
Programme des travaux du Comité d'urbanisme de la Ville de Montréal, 1930-1932 _____	334
SOURCES ÉCRITES _____	335
BIBLIOGRAPHIE _____	345
INDEX _____	354

LISTE DES FIGURES

INTRODUCTION

Fig. 0.1

Berthio (nom de plume de Roland Berthiaume), « L'urbanisme s'abat sur Montréal : le bilan du désastre s'établit à 1,254 immeubles détruits », *La Presse*, 3 avril 1964, p.3. _____ 3

CHAPITRE II

LE LOGEMENT ET L'EXPERTISE SANITAIRE

Fig. 2.1

« Map C. Density and Overcrowding », carte tirée de l'ouvrage *The City Below the Hill. A Sociological Study of a portion of the City of Montreal, Canada*, par Herbert Brown Ames, Montréal, 1897, p.48. _____ 67

Fig. 2.2

« Plan général de l'exposition », tiré de Exposition pour le bien-être des enfants, *Guide-souvenir*, Montréal, octobre 1912. _____ 105

Fig. 2.3

« Plan and Profile of Mount Royal Tunnel », tiré de *The Mount Royal Tunnel, Montreal, Quebec, Canada : being built by Mackenzie, Mann & Company, Limited for the Canadian Northern Montreal Tunnel and Terminal Co., Limited as an entry into Montreal for the Canadian Northern Railway, s.l., s.n., 1913, p.5.* _____ 113

CHAPITRE III

LE PLAN DE VILLE

Fig. 3.1

« L'embellissement des villes modernes », *La Presse*, samedi 23 mai 1914, à la une. Archives du journal *La Presse*. _____ 127

Fig. 3.2

« Plan of Improvement of Montreal », *The Canadian Municipal Journal*, vol.3, n°4, avril 1907, p.152-153. _____ 135

Fig. 3.3

« Plan of the City of Montreal. Improvements Recommended by the Province of Quebec Association of Architects », Rickson A. Outhet, 1909. Archives de la Ville de Montréal, VM66. _____ 136

Fig. 3.4

« Fletcher's Field. Montreal. Improvements Recommended by the Province of Quebec Association of Architects. », Rickson. A. Outhet, 1908, tiré de l'Annuaire de l'Association des architectes de la Province de Québec, 1909-1910. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Fonds de l'Ordre des architectes du Québec, P124. _____ 141

- Fig. 3.5**
 « Prince Arthur Drive. Montreal. Improvements Recommended by the Province of Quebec Association of Architects. », Rickson. A. Outhet, 1908, tiré de l'Annuaire de l'Association des architectes de la Province de Québec, 1909-1910. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Fonds de l'Ordre des architectes du Québec, P124. _____ 142
- Fig. 3.6**
 « Boulevard de la Confederation. Montreal. Improvements Recommended by the Province of Quebec Association of Architects. », Rickson. A. Outhet, 1908, tiré de l'Annuaire de l'Association des architectes de la Province de Québec, 1909-1910. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Fonds de l'Ordre des architectes du Québec, P124. _____ 144
- Fig. 3.7**
 « Atwater Avenue Boulevard. Montreal. Improvements Recommended by the Province of Quebec Association of Architects. », Rickson. A. Outhet, 1908, tiré de l'Annuaire de l'Association des architectes de la Province de Québec, 1909-1910. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Fonds de l'Ordre des architectes du Québec, P124. _____ 145
- Fig. 3.8**
 « River Front. Montreal », Rickson. A. Outhet, 1908, tiré de l'Annuaire de l'Association des architectes de la Province de Québec, 1909-1910. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Fonds de l'Ordre des architectes du Québec, P124. _____ 146
- Fig. 3.9**
 « Sketch of What Civic Centre of Montreal Could Look Like », Jean-Omer Marchand, 1913, tiré du *Montreal Daily Star*, 18 octobre 1913, p.24. _____ 150
- Fig. 3.10**
 « L'embellissement de Montréal. L'ouverture d'un immense boulevard qui traverserait l'île de Montréal dans toute sa longueur, du bout-de-l'île à Sainte-Anne-de-Bellevue », tiré de *l'Album illustré*, n°26, octobre 1902, p.605-606. _____ 152
- Fig. 3.11**
 « L'embellissement de l'île de Montréal », dessin de Joseph Charlebois, tiré de *La Presse*, 28 avril 1926, à la une. _____ 153
- Fig. 3.12**
 « Map of the City of Montreal. Proposed Boulevard. », d'après le tracé proposé par William Lyall. 1910. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G/3454/M65P2/1930/L93 CAR. _____ 155
- Fig. 3.13**
 « Strathcona Boulevard and Parks by William Lyall », dessin de Harold Hiram Green, avec la collaboration de l'architecte paysagiste W.-O. Roy. AVM (VM1,S2,D63, dossier de résolutions de 1913, n° 4383). _____ 155

Fig. 3.14 « A Grand Boulevard To Cost the City Nothing Is Now Proposed for Construction From Montreal to Ste. Anne », projet du Dr A. Laphorn Smith, <i>The Standard</i> , 2 avril 1910. _____	157
--	-----

CHAPITRE IV

LE « MOUVEMENT » DE MONTRÉAL

Fig. 4.1 La croissance de la ville : schéma de la représentation idéale des tendances d'après Ernest W. Burgess, tiré de C. A. Dawson, « The City as an Organism », <i>La Revue municipale</i> , numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.11. _____	216
---	-----

Fig. 4.2 Transposition du schéma d'expansion à Montréal par Charles Addington Dawson, tirée de C. A. Dawson, « The City as an Organism », <i>La Revue municipale</i> , numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.12. _____	217
---	-----

Fig. 4.3 « Landscape, Architects & Town Planners », section publicitaire tirée du <i>The Canadian Municipal Journal</i> , vol.8, n° 10, octobre 1912, p.435. _____	229
---	-----

Fig. 4.4 « Proposed System of New Throughfares and Parks for The Metropolitan District of Montreal », Lawson & Little, Architects & Engineers, 1924, tiré de <i>La Revue municipale</i> , numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.41. _____	233
---	-----

Fig. 4.5 « Traffic Plan of Montreal », Ewing & Tremblay, tiré de <i>La Revue municipale</i> , numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.44. _____	234
---	-----

Fig. 4.6 « Montreal and its Transportation Problems », plan révisé en janvier 1925, A.-J. Lavoie, tiré de <i>La Revue municipale</i> , numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.37. _____	236
--	-----

Fig. 4.7 « Zoning Plan of Montreal », Ewing & Tremblay, tiré de <i>La Revue municipale</i> , numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.43. _____	241
--	-----

CHAPITRE V

LES ANNÉES 1930 : LE TEMPS DE L'INTERVENTION

Fig. 5.1 « Plan de l'île de Montréal, Projet de Boulevards avec des souterrains. Projet de raccordement des voies de surface avec les voies souterraines de la Cie du souterrain de Montréal », 16 novembre 1926, préparé par Séraphin Ouimet, ing.-conseil. _____	261
--	-----

Fig. 5.2 « Montréal : Mortalité par tuberculose, 1935-36-37, Distribution par quartier », AVM (VM171,S2,D15), <i>Rapport du Service de Santé de la Cité de Montréal, année 1938</i> , p.69.	269
Fig. 5.3 « Map n° 7. Cité de Montréal », Percy Erskine Nobbs, 26 septembre 1934, carte tirée de <i>A Report on Housing and Slum Clearance for Montreal</i> , 1935, p.21.	276
Fig. 5.4 « Class Zones. Diagramatic map based on charts made under the direction of Prof. L. C. Marsh, McGill University », Percy Erskine Nobbs, octobre 1934, carte tirée de <i>A Report on Housing and Slum Clearance for Montreal</i> , 1935, p.16.	278
Fig. 5.5 « Fig.XI. Grouped Dwelling 2 Storey (for Montreal) 6 Room », Percy Erskine Nobbs et George Taylor Hyde, plans tirés de <i>A Report on Housing and Slum Clearance for Montreal</i> , 1935, p.31 bis.	280
Fig. 5.6 « Grouped Dwellings C (Montreal) », Percy Erskine Nobbs et George Taylor Hyde, plans tirés de <i>A Report on Housing and Slum Clearance for Montreal</i> , 1935, p.31 bis.	280
Fig. 5.7 « Fig. XV. Block Plan. Two Montreal Blocks Thrown into one and Re-Subdivided. With C Dwellings », Percy Erskine Nobbs et George Taylor Hyde, 1934, plan tirée de <i>A Report on Housing and Slum Clearance for Montreal</i> , 1935, p.32.	281
Fig. 5.8 « Fig. XVI. Five Montreal Blocks Replanned as Two and Subdivided. With C Dwellings », Percy Erskine Nobbs et George Taylor Hyde, 1934, plan tirée de <i>A Report on Housing and Slum Clearance for Montreal</i> , 1935, p.32.	282
Fig. 5.9 « Type C House », tiré de Montreal Council of Social Agencies, <i>Housing for the Low Wage Earner</i> , 1936, p.33.	291
Fig. 5.10 « Sketch Map of the Island of Montreal Showing the Municipalities Under Control of The Island of Montreal Metropolitan Commission and Other Municipalities – etc », AVM (VM66,S6,P007), Plan extrait du <i>Rapport annuel de la Commission métropolitaine de Montréal, années 1921-1922</i> .	296

LISTE DES SIGLES

AAPQ	Association des architectes de la Province de Québec
APM	Association des parcs et des terrains de jeux de Montréal
AVM	Archives de la Ville de Montréal
BANQ	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
CHPQ	Conseil d'hygiène de la province de Québec
CMP	Commission métropolitaine des parcs
CMM	Commission métropolitaine de Montréal
CNR	Canadian Northern Railway
ESP	École sociale populaire
ICU	Institut canadien d'urbanisme
LPC	Ligue du progrès civique
MSB	Municipal Service Bureau
UMDA	Université de Montréal, division des archives

RÉSUMÉ

À l'aube du XX^e siècle, une partie de l'élite montréalaise a reconnu au nom d'un intérêt général que la croissance urbaine pouvait être mieux conduite sous la direction du *planning* ou, terme apparu plus récemment, de l'urbanisme. Cette thèse retrace la contribution de nouveaux spécialistes de l'urbain et de leurs alliés pour préparer l'avènement d'une métropole moderne et prospère. Alors que plusieurs travaux ont privilégié l'étude des formes d'intervention durant les trente glorieuses ou dénoncé les conséquences d'une absence de volonté politique pour combattre les désordres de la grande ville industrielle, cette étude porte sur les formes sociales d'appartenance et propose de considérer les relations complexes qui se nouent autour de l'urbanisme naissant pour faire l'histoire d'acteurs collectifs. Elle recourt au concept de milieu afin de construire avec les outils de l'histoire le récit d'un champ d'expérience.

Dès le début du XX^e siècle, l'urbanisme se caractérise par une combinaison inédite : quête d'un statut professionnel, constitution d'une discipline appliquée par le développement des « études urbaines » et élargissement d'un domaine d'intervention publique. Partant de l'idée qu'un regard transversal permettrait de reconnaître cette spécificité, la thèse porte sur l'émergence et l'affirmation d'un milieu de l'urbanisme à Montréal. Elle montre comment ses acteurs poussent les autorités à intervenir pour édifier une ville de l'avenir, ouverte sur le monde. Ce milieu se caractérise par son étendue, son ancrage dans la société montréalaise, et se veut l'exemple d'une quête pour refonder la métropole en accord avec les désirs nés d'une certaine modernité. À travers l'incidence déterminante de deux grands enjeux – la planification urbaine et le logement populaire – qui participent de la formation d'un débat urbanistique, la recherche dégage les étapes de la construction de ce milieu ainsi que du discours et des pistes d'action. Le récit qui s'étale de la fin du XIX^e siècle jusqu'à la création du Service d'urbanisme de la Ville de Montréal, en 1941, révèle aussi la présence d'une dynamique collective nourrie de quelques idées-forces : la défense d'un intérêt général, l'optimum de l'intervention, le rapport entre le spatial et le social, et l'impératif de la prévision. Les acteurs du milieu ont pris acte du monde qui se transformait sous leurs yeux et ont témoigné d'une attitude volontaire devant la rapide expansion urbaine. Conscients de leur force commune, ils ont contribué au dynamisme d'un milieu, inscrit dans la durée, en dépit des barrières qui ont pu entraver l'essor de l'urbanisme comme domaine public. Ce récit conduit ainsi à une meilleure compréhension des facteurs d'émergence de la nouvelle spécialité et à relativiser l'effet d'entraînement des politiques publiques.

L'étude sur plusieurs décennies de mise en débat des questions urbaines et d'affirmation de l'urbanisme comme un enjeu politique et social majeur a permis de constater que les réflexions locales se sont développées à la jonction d'expériences étrangères qui ont placé les acteurs dans des défis constants de conjugaison. À travers cette histoire se développe ainsi une réflexion sur les traits spécifiques du milieu montréalais et ses points de convergence avec le mouvement de l'urbanisme moderne qui allait marquer l'après-guerre.

Mots clés : Milieu ; Montréal (région) ; Urbanisme ; Planification urbaine ; Logement.

INTRODUCTION

Dans de nombreux pays occidentaux, le premier XX^e siècle représente une période très dynamique durant laquelle des pionniers d'origine diverse ont, très tôt, commencé à écrire l'histoire de l'urbanisme. Les praticiens qui se voulaient théoriciens ont tenté de cerner les réponses spécifiques apportées au phénomène urbain tout en revendiquant la prééminence d'une nouvelle profession. Comme le nota Thomas Adams dans son esquisse historique en 1935, « C'est un lieu commun de dire que l'urbanisme intelligent est ce qui promeut le bien-être de l'humain et ce qui donne le plus haut degré de satisfaction sociale¹. » Ainsi, jusqu'à une historiographie récente, il était commun de dire que l'avenir des sociétés urbaines reposait presque tout entier sur le recours à l'urbanisme.

Des contributions ultérieures, au tournant des années 1960, avaient répliqué, en dénonçant non seulement les réalisations faites en son nom, mais également l'incapacité de ses représentants à discuter le bien-fondé des solutions préconisées². Cette critique s'est opérée au moment où les explications structurelles se multipliaient. Sous ce prisme, les experts avaient agi au service des élites et une remise en question de l'intervention étatique renvoyait aux dérives de l'approche technocratique. Si les premières décennies glorieuses avaient mis à l'avant-plan le rôle de figures clés, devenues par analogie « chef d'orchestre » ou « grand coordonnateur », les années de reconstruction en Europe et la poussée des agglomérations en Amérique avaient révélé les décalages entre les volontés et l'oeuvre accomplie. Sur le terrain, les anticipations des planificateurs furent sérieusement ébranlées par le renversement des grandes tendances socio-économiques mises à l'étude au début des années 1960, puis les démarches « professionnelles » opérées depuis les années 1970 ont fait l'objet d'une critique percutante sur l'état de « crise » de l'organisation des villes. Si l'urbanisme en Occident jouit

¹ Nous traduisons de : « It is a commonplace to say that wise planning is that which promotes human well-being and gives the highest degree of social satisfaction. », in Thomas Adams, *Outline of Town and City Planning*, New York, Russel Sage Foundation, 1935, p.22.

² Françoise Choay, *L'urbanisme, utopies et réalités, une anthologie*, Paris, Seuil, 1965, p.7-83.

d'une bonne fortune durant les années 1920-1950, un réexamen apparaîtra avec le bilan des expériences d'après-guerre³. C'est au feu d'un débat intense que furent remises en question à la fois les idées des experts et leur situation sociale. Les accusations n'ont pas manqué, qui confirmaient les « erreurs » commises au nom de l'urbanisme. Les anciennes certitudes parmi ses représentants auraient éclaté pour déboucher sur une perte de confiance. À l'encontre des parcours dessinés par l'hagiographie durant ces décennies glorieuses, cette « histoire » dénonçait les dérives d'une attitude autoritaire. La tendance consistait à décrire les efforts accomplis en termes d'échecs⁴. Cette contestation de l'urbanisme s'est exprimée de diverses manières dans l'historiographie.

Ces remarques signalent déjà les nombreuses connotations que revêt l'urbanisme depuis sa définition moderne – au sens de spécialité qui vise une application concrète et généralisée – et les difficultés qui se posent pour apprécier son histoire. En effet, les débats autour du statut et du rôle à donner à l'urbanisme subsistent à plusieurs égards dans les ouvrages introductifs, même les plus récents, parmi ceux qui osent encore en proposer une définition⁵. Il est normal que ces oppositions traditionnelles ne satisfassent plus aujourd'hui et que l'apport de travaux historiques nous ait rendus à la fois plus habiles et plus distancés dans le maniement de ce vocable chargé, élaboré sur une longue période. À travers cette histoire se développe ainsi une réflexion sur les changements sociaux. Depuis le début des années 1960, ce champ d'études a fait l'objet de recherches relativement peu nombreuses souvent associées à l'histoire urbaine. Il se démarque pourtant de cette dernière au point de conserver une distance. Nous touchons à deux distinctions centrales : l'histoire de l'urbanisme recherche le sens des savoirs et des actions mobilisées dans les villes et régions dont ils sont l'objet; elle se construit sur l'étude des modes d'interventions (lesquels fonctionnent, lesquels sont inopérants) et présente un certain caractère technique.

³ Bernardo Secchi, *Première leçon d'urbanisme*, Marseille, Parenthèses, Coll. Eupalinos, 2000, p.51.

⁴ Comme John Friedmann l'affirme : « There has been a tendency to write off these efforts as failures. », in *Planning in the Public Domain : from Knowledge to Action*, New Jersey, Princetown University Press, 1987, p.136.

⁵ Cf. Jean-François Tribillon, *L'urbanisme*, Paris, La Découverte, Coll. Repères, n°96, 2002, 122p; Pierre Merlin, *L'urbanisme*, Paris, Presses universitaires de France, Coll. Que sais-je?, n° 187, 1991, 125p; Gaston Bardet, *L'urbanisme*, Paris, Presses universitaires de France, Coll. Que sais-je (n° 187), 11^e édition 1987 (1945), 135p; Pierre Lavedan, *Histoire de l'urbanisme*, Paris, H. Laurens, 1959.



Figure 0.1 : La malédiction de l'urbanisme selon le journal *La Presse*, avril 1964.

Bien que de nombreux travaux permettent de saisir l'évolution de l'urbanisme à Montréal, et son rapport avec l'organisation projetée ou réelle de la ville, on connaît mal encore l'histoire du groupe d'émetteur ayant présidé à son émergence. Quand, à la fin du XIX^e siècle, les bouleversements de la grande ville commencèrent à se faire sentir, comment les Montréalais ont-ils cherché à comprendre et modeler le phénomène urbain? Comment l'urbanisme s'est-il ébauché et que peut nous apprendre cette étape charnière dans l'évolution de la spécialité comme sur les transformations importantes de Montréal après la Seconde Guerre? S'agissant du dynamisme et du statut de la métropole au tournant du XX^e siècle, comment concevoir la part marginale qu'occupe cette histoire dans celle plus large de l'urbanisme au Canada? Qui étaient les précurseurs du Service d'urbanisme de la Ville de Montréal, créé en 1941, étape importante qui marque un élargissement de l'action publique?

Cette thèse est née de ces interrogations. À Montréal, comme au Québec plus généralement, les travaux s'accordent à reconnaître la prédominance de l'idéologie libérale durant la seconde moitié du XIX^e siècle et tout au long du XX^e siècle. Les répercussions sont considérables en matière d'aménagement et de création urbaine; de nombreux auteurs ont signalé la place prééminente occupée par les promoteurs privés dans l'essor progressif d'un urbanisme dit moderne. Les études ont privilégié jusqu'ici les projets ou les réalisations majeurs, délaissant la dimension collective qu'implique l'apparition d'une spécialité nouvelle. Dans ce cadre, l'urbanisme répondait aux exigences du marché ou des politiciens tandis que Montréal demeurait le produit du jeu privé des acteurs. L'étude de l'urbanisation, et à plus forte raison l'étude de l'urbanisme, n'occupe qu'une partie minime de l'historiographie québécoise. Ces champs de recherche sont néanmoins marqués par des contributions importantes qui tendent à focaliser sur les forces sociopolitiques dans la production du territoire.

Le problème à la base de cette étude est celui de la formation, en une période très brève, d'un groupe hétérogène d'acteurs s'appuyant sur un corpus à la croisée de plusieurs champs du savoir. Ces acteurs ont mis en avant un ensemble de démarches qui se sont voulues systématiques et qui ont contribué à définir peu à peu une tâche pratique. Aucune étude n'a offert une lecture globale du « milieu » montréalais de l'urbanisme, soit des formes d'interactions, des regroupements ou même des enjeux qui auraient pu mobiliser ses représentants, au cours d'une période décisive durant laquelle se sont affirmés les premiers spécialistes de l'urbain. En déclinant les perspectives normatives, en refusant de dénoncer les conséquences d'un désintérêt pour l'urbanisme à Montréal et de tenir cette période pour une crise, on sort d'un cadre polémique qui a prévalu, de façon ouverte ou implicite, dans de nombreuses études. Il est dès lors possible de dire, dans toute son ampleur et dans toute sa complexité, la capacité d'adaptation des urbains, de saisir leurs points de convergences et leurs concurrences, en somme de penser historiquement une réflexion à laquelle de nombreux acteurs de la société montréalaise ont participé. Quels problèmes urbains préoccupaient ces acteurs? Quels moyens devaient permettre de les résoudre? Quel rôle social s'assignaient-ils?

En portant notre regard sur le milieu de l'urbanisme, nous avons pu reconstituer à la fois l'émergence d'une nouvelle spécialité et retracer les débats communs autour de la croissance rapide d'une grande ville. Il s'agissait de travailler sur les conditions dans lesquelles l'urbanisme a pu se distinguer de pratiques antérieures et se présenter comme une configuration inédite (une discipline appliquée, un domaine public et une profession). L'attention portée à l'interaction entre ces trois dimensions a permis d'identifier un noyau de praticiens venus d'horizons disciplinaires différents et de mettre en lumière le soutien décisif d'une plus vaste coalition d'amateurs, issus de l'élite, dont les membres occupèrent des postes de décision dans les institutions économiques, sociales, culturelles et politiques. Notre questionnement nous invitait à relier trois pistes de lecture – la pensée sociale et urbanistique, la structuration, les voies et les moyens – en prenant pour ancrage divers exemples documentés de transformation de l'espace montréalais. Mesurant l'ampleur de la tâche, nous avons distingué au coeur de cette élaboration collective deux grands pôles d'enquête – le logement populaire et la planification urbaine – qui ouvrent notre champ aux grandes priorités d'une époque. Les limites des travaux entrepris jusqu'ici proviennent d'ailleurs, de manière générale, de la faible attention portée à la fois aux rapports complexes entre ces composantes essentielles et au contexte social dans lequel se développe une conscience collective autour de l'urbanisme à Montréal.

Ce récit des difficultés qu'ont pu rencontrer les acteurs du milieu de l'urbanisme à Montréal, nous semble comporter quatre principaux appels, ou de grandes motivations rassemblées sous le mot « refondation » pour souligner leur conscience nette de l'importance de l'urbanisme et leur attitude volontaire à l'égard de la croissance urbaine. Il s'agit en premier lieu de considérer le projet de ville dans sa matérialité et de rencontrer les grands courants urbanistiques d'une époque. La deuxième révèle un discours, alliant technique et réforme, où s'expriment les dilemmes d'une société exposée à de profonds changements. La troisième atteste des efforts déployés pour redéfinir l'action publique. La quatrième signale l'affirmation de l'urbanisme dans le jeu complexe des spécialités et l'élaboration conjointe inhérente à ce processus. Il s'agit en somme de rendre compte du dynamisme du milieu montréalais, de penser la liberté de ses acteurs et la contrainte des situations.

La période retenue, de 1897 à 1941, découle à la fois d'une réflexion concernant une série de phénomènes généraux qui se rattachent à l'histoire urbaine et à la société, et sur les facteurs qui renvoient à la construction d'un groupe de personnes engagées dans un débat commun. L'expansion de Montréal au cours d'une période que plusieurs qualifient d'âge d'or coïncide avec la naissance de l'urbanisme dans les principaux pays industrialisés. À l'aube du XX^e siècle, un débat fait irruption pour encadrer la croissance urbaine et en limiter les conséquences négatives. Mené dans un climat d'urgence, il révèle l'ardeur avec laquelle ses acteurs ont poursuivi leurs campagnes, et les obstacles – réels ou supposés – qu'ils ont tâchés de franchir. On y décèle une représentation du temps ainsi qu'une longue quête vers l'urbanité.

Dans le premier des cinq chapitres de cette thèse, nous développons une réflexion historiographique et procédons à la construction de notre objet, le « milieu » de l'urbanisme, en l'inscrivant dans son contexte spatiotemporel. Puis s'ouvre le récit. Il comporte trois parties nettement délimitées et consacrées aux étapes qui ont scandé la structuration de ce milieu. La première étape (1897-1914) est dédiée à l'étude de la « formation ». C'est à travers deux chapitres, un sur le logement et l'autre sur la planification, qu'il est possible de retracer les principaux foyers de l'urbanisme. Durant cette étape décisive, antérieure à l'apparition du mot « urbanisme » lui-même, on a assisté à une première articulation du débat sur la ville qui a conduit à souligner la nécessité d'une spécialité nouvelle. Le quatrième chapitre rend compte de la montée en puissance d'un groupe étendu de personnes, de leur investissement dans une série d'institutions et de leurs projets en vue d'assurer la prospérité de Montréal. De la Première Guerre à la fin des « Années folles » s'écoule le temps de la « consolidation » (1914-1929). Les *planners* et urbanistes ont pu revendiquer au nom de leurs compétences un statut professionnel et un domaine de pratique. Du début de la Grande Crise à la création du Service d'urbanisme de la Ville de Montréal (1929-1941), le milieu s'est trouvé affaibli par la conjoncture. Par une série d'initiatives majeures, ses principaux acteurs allaient cependant contribuer à rétablir leur position et à susciter l'intervention des pouvoirs publics.

CHAPITRE I

L'ÉTABLISSEMENT : L'URBANISME DANS LA SOCIÉTÉ MONTRÉALAISE

En épilogue de sa *Géographie humaine de Montréal*, parue en 1928, Raymond Tanghe évoquait le devoir impérieux des « citoyens » envers leur ville en même temps que la volonté de nourrir une « ambition collective¹ ». Liant étroitement urbanisme et éducation du sentiment civique, il éprouvait le besoin de quitter « l'attitude objective » pour suggérer les moyens de remédier aux maux de l'organisme malade. Il décrivait ainsi les signes d'un espoir. Cette ambition, espérée par R. Tanghe, invitait le lecteur à distinguer une forme de coopération locale autour d'une nouvelle spécialité désignée sous le nom d'urbanisme. À Montréal, un certain nombre de citoyens éminents s'étaient engagés sur cette voie et avaient souscrit solidairement à combattre les désordres urbains. L'appel pourrait paraître banal à notre époque, mais il réfèrait à un noeud historique, comme l'attesta Clifford Sifton en ouverture du congrès national de *City Planning*, tenu à Toronto, en 1914 :

Cela ressemble à une terrible mise en cause de la civilisation moderne, mais il est vrai sans aucun doute, que la croissance de l'insalubrité, des conditions malsaines, la croissance des taudis et des populations des taudis, sont en rapport direct avec ce que nous appelons le progrès. La croissance immense de la ville s'accompagne invariablement de ces conditions indésirables. Pourquoi est-ce ainsi? Si vous résolvez cette question, vous résoudrez la question sociale la plus importante du monde moderne².

¹ Raymond Tanghe, *Géographie humaine de Montréal*, Montréal, Librairie d'action canadienne-française, Documents économiques, contribution à l'École des Sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal, 1928, p.324-325.

² Nous traduisons de : « It seems a terrible indictment of modern civilization, but it is undoubtedly a true one, that the growth of insanitary, unhealthful conditions, the growth of slums and slum populations, are in direct ratio to what we call progress. The immense growth of the city is invariably accompanied by these undesirable conditions. Why is it? If you solve this question, you solve the most important social question of the modern world. », in Clifford Sifton, « Address of Welcome »,

La présente thèse invite à analyser la contribution d'un groupe hétérogène d'acteurs qui, par le biais de l'urbanisme naissant, n'ont cessé de réfléchir sur les dysfonctionnements de l'ensemble urbain montréalais. Au tournant du XX^e siècle, des spécialistes et leurs alliés ont cherché à agir sur la ville, à jouer un rôle particulier dans l'élaboration des politiques ainsi que dans leurs mises en oeuvre. Alors que plusieurs travaux ont privilégié l'étude du monde politique ou se sont consacrés aux parcours multiples des individus, notre analyse propose de considérer les relations complexes qui se nouent autour d'une nouvelle spécialité pour faire l'histoire d'acteurs collectifs. Elle recourt au concept de milieu afin de construire avec les outils de l'histoire le récit d'un champ d'expérience.

Naissance de l'urbanisme moderne et d'un champ d'études

Le premier XX^e siècle a vu surgir de nombreux ouvrages sur la théorie et la pratique de l'urbanisme. Si certains d'entre eux ont vieilli beaucoup plus que d'autres, plusieurs servent encore de point d'appui, voire de classique (enseigné dans les classes), et semblent encore de nos jours formuler des pistes pour mieux aménager les villes. De nouvelles éditions commentées ont sans doute largement préparé ce retour en grâce tout en permettant à l'histoire de l'urbanisme de s'établir en tant que champ d'études. La diversité de ces lectures laisse néanmoins entrevoir quelques rapprochements révélateurs d'une époque. Tandis que l'urbanisme était intimement lié aux poussées urbaines dans les pays industrialisés, la plupart des auteurs n'ont pas hésité à plaider son inscription dans une histoire longue des établissements humains parcourant des siècles. L'étude du XIX^e siècle les avait ensuite conduits à découper une période nouvelle : les grandes villes semblaient dorénavant incapables de remplir convenablement leurs fonctions et d'assurer l'existence des populations³. L'histoire apportait la confirmation d'un changement d'intensité et de nature. À cette interrogation sur le rôle de l'urbanisme s'accompagnaient celles sur les spécificités d'une expérience qualifiée de moderne. Sans quitter une vision organiciste des villes, les auteurs saluaient les « progrès » qui pouvaient advenir dans le traitement de « crises »

Proceedings of the Sixth National Conference on City Planning, Toronto, mai 1914, Boston, The University Press, Cambridge, 1914, p.9.

³ Pierre Lavedan, *Histoire de l'urbanisme*, Époque contemporaine, 3^e volume, Paris, H. Laurens, 1952, p.53 et suivantes.

urbaines⁴. Enfin, plusieurs avaient su mettre en évidence une configuration nouvelle : un domaine d'action, une discipline appliquée et une pratique professionnelle s'imbriquaient pour former l'urbanisme moderne.

Depuis la fin du XIX^e siècle, la codification des savoirs de l'urbanisme en traités, précis ou manuels a largement eu recours à la comparaison. D'une part, à l'appui d'exemples d'aménagements, il s'agissait de participer à l'élaboration d'une connaissance qui mêlait l'observation de l'existant aux projets. C'était, chez Camillo Sitte ou Raymond Unwin, une manière de tirer des enseignements de l'histoire des villes, de mettre en évidence l'enchaînement des questions et les relations entre les échelles de référence⁵. Par ailleurs, le désir des spécialistes de cerner une nouvelle discipline déboucha sur une lecture dans laquelle les multiples expériences urbanistiques apparaissaient comme la marque d'une dynamique collective à la fois globale et inédite. Dans cette voie, Thomas Adams et Lewis Mumford avaient bénéficié de la conjoncture des années 1920 et 1930 pour souligner les responsabilités nouvelles des pouvoirs publics et faire l'histoire récente d'un champ de connaissance⁶.

Le débat du mouvement moderne s'est poursuivi au cours de la période de guerre, jusqu'aux années 1950 lorsque les premiers bilans de la reconstruction dans de nombreux pays imposèrent de s'éloigner des canons initiaux. C'est durant cette décennie charnière dans la réflexion sur la Ville que s'est posée une critique du fonctionnalisme et plus globalement un questionnement sur le rôle de l'histoire dans l'identité des villes. Dans une ambiance de procès fait à l'urbanisme moderne, les affrontements théoriques gagnèrent en force durant les « trente glorieuses ». Les pratiques du XIX^e siècle, celles qui existaient avant le mot, semblèrent faire partie d'une belle époque pour les aménagistes. Si les conditions de pratiques n'avaient pas toujours été à la hauteur de leurs espérances, leur prestige n'avait jamais été aussi haut, ni l'opinion qu'ils avaient de leur devoir. Ce n'est que vers la fin des

⁴ Danièle Voldman, « Sur les « crises » urbaines », en introduction générale, *Vingtième siècle, Revue d'histoire*, n° 64, octobre 1999, p.5-10.

⁵ Camillo Sitte, *L'art de bâtir les villes, L'urbanisme selon ses fondements artistiques*, Paris, Éditions du Seuil, 1996 (1889), 188p; Raymond Unwin, *L'étude pratique des plans de villes : introduction à l'art de dessiner les plans d'aménagement et d'extension*, Paris, L'Équerre, 1981 (1909), 334p.

⁶ Thomas Adams, *Outline of Town and City Planning*, New York, Russel Sage Foundation, 1935, 368p; Lewis Mumford, *La Cité à travers l'histoire*, Marseille, Agone, Coll. Mémoires sociales, 2011 (1938), 922p.

années 1950 que le climat commença à changer. Des penseurs, des hommes politiques, des citoyens se mirent à démontrer les erreurs commises au nom de l'urbanisme⁷.

L'historiographie naissante contribua largement à étayer un acte d'accusation long et accablant. Mais, cette histoire a vécu son temps. Depuis les années 1960, l'histoire de l'urbanisme a suscité une production écrite croissante essentiellement dans le droit fil des recherches sur l'histoire urbaine⁸. Le mouvement moderne fit alors son entrée dans le champ de l'histoire. En Italie, les travaux de Leonardo Benevolo annoncèrent les développements historiographiques ultérieurs, alors qu'en France, l'ouvrage de Françoise Choay – *L'urbanisme, utopies et réalités* – fit office de détonateur⁹. De même, la réflexion philosophique, politique et sociologique est venue renforcer cet intérêt pour l'étude du fait urbain. Ce débat lancé sur les réalisations des urbanistes modernes fut aussitôt replacé dans un ensemble d'études qui s'éloignèrent peu à peu des positions partisans.

Au début des années 1980, Anthony R. Sutcliffe a proposé une lecture des trois principaux paradigmes sur lesquels les chercheurs s'étaient fondés pour étudier l'histoire de l'urbanisme du XIX^e siècle : l'approche libéraloprogessiste, l'approche marxiste ou structuraliste, et l'approche fonctionnaliste¹⁰. Ils permettent de mesurer la distance parcourue après trois décennies de recherches. L'approche libéraloprogessiste, la plus répandue, met en lumière la capacité des acteurs à s'adapter aux défis urbains. Elle leur laisse une certaine marge de manoeuvre tout en insistant généralement sur les aspects consensuels et non oppressifs de l'action sur la ville. Sa contestation est venue de l'approche marxiste qui se fonde sur la lutte des classes et le rôle des institutions dans le maintien de la bourgeoisie tout en rappelant la

⁷ Pierre Merlin, *L'urbanisme*, Paris, Presses universitaires de France, Coll. Que sais-je?, n° 187, 1991, p.124.

⁸ Jean-Luc Pinol, « La ville des historiens », in Thierry Paquot, Michel Lussault et Sophie Body-Gendrot (dir.), *La ville et l'urbain, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2000, p.36-44.

⁹ Leonardo Benevolo, *Aux sources de l'urbanisme moderne*, Horizons de France, 1972 (1963), 196p; Leonardo Benevolo, *Histoire de la ville*, Roquevaire, Parenthèses, 1983 (1975), 509p; Françoise Choay, *L'urbanisme, utopies et réalités : une anthologie*, Paris, Seuil, 1965, 447p; Philippe Panerai et Julien Langé, *Formes urbaines. Tissus urbains : essai de bibliographie raisonnée, 1940-2000*, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, Direction générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction, Centre de documentation de l'urbanisme, avril 2001, 92p.

¹⁰ Anthony R. Sutcliffe (dir.), « Introduction : the debate on nineteenth-century planning », en introduction de *The Rise of Modern Urban Planning, 1800-1914*, New York, St-Martin's Press, 1980, p.1-10.

détermination de la dimension économique. Cette dernière a eu ses jours de gloire jusqu'à la fin des années 1980, avant l'effondrement du socialisme réel dans les pays soviétiques. Ses contributeurs insistent sur la pertinence des entités collectives, soulignent avec force le rôle des dispositifs de pouvoirs et analysent souvent l'urbanisme comme un exercice d'autorité¹¹. La critique de l'aménagement des villes et de la condition du logement doit beaucoup à cette lecture. Enfin, suivant l'approche fonctionnaliste, l'urbanisme est une activité résiduelle à laquelle recourt une société pluraliste, urbaine et industrielle, lorsque les forces du marché s'avèrent contre-productives. Il n'y a plus d'histoire que l'on peut dire progressiste : un respect de l'incertitude remplace une certaine fatalité. La liberté y rencontre la contrainte des situations. Dans ce cadre, note A. Sutcliffe, l'urbanisme ne conduirait ni à un meilleur mode d'organisation ni à une forme systématique d'exploitation.

Depuis les années 1960, et jusqu'à nos jours, l'histoire de l'urbanisme est demeurée le lieu d'une production alliant études de cas et récits biographiques, analyses comparées et synthèses. Contrairement aux tendances lourdes observées par plusieurs au sein de la discipline historique en ce qui concerne les paradigmes globaux, la coexistence d'une variété de lecture n'a pas entraîné l'abandon des analyses d'ensemble¹². Ainsi, les Anthony Sutcliffe, Peter Hall et, plus récemment, Stephen Ward n'ont pas renoncé aux grandes interprétations et à tenir un discours sur l'histoire globale de la spécialité comme sur les entités collectives¹³. Leurs apports notables dans la production de connaissances ont permis de reconnaître les épaisseurs sociales propres aux groupes de personnes engagées dans l'action sur la ville. Leurs travaux montrent comment l'objet urbanisme résiste d'une certaine manière à la prégnance du cadre national et rend nécessaire une lecture des connexions et des circulations entre espaces nationaux. L'étude de la place réservée à l'intervention urbanistique dans les

¹¹ Manuel Castells, *La question urbaine*, Paris, François Maspero, édition revue, 1977 (1972), 529p; Richard Foglesong, *Planning the Capitalist City, the Colonial Era to the 1920's*, Princeton, N.J. Princeton University Press, 1986, 286p.

¹² Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Éditions du Seuil, 1996, p.230 et suivantes; Krzysztof Pomian, *Sur l'histoire*, Paris, Gallimard, 1999, p.345 et suivantes.

¹³ Anthony R. Sutcliffe, *Towards the Planned City : Germany, Britain, the United States and France 1780-1914*, Oxford, Basil Blackwell, 1981, 230p; Peter Hall, *Cities of Tomorrow : An Intellectual History of Urban Planning and Design in the Twentieth Century*, London, B. Blackwell, 1996 (1988), 502p; Stephen V. Ward, *Planning the twentieth-century city : the advanced capitalist world*, Chichester, Wiley, 2002, 470p.

sociétés industrialisées donne également à voir de grandes périodes et plusieurs points de convergence.

Étendue sur plus d'un demi-siècle, l'histoire de l'urbanisme offre un panorama pluridisciplinaire et implique un découpage du réel en domaines : économique, social, politique, culturel, etc. L'élargissement temporel de ce champ d'études est allé de pair avec l'élargissement spatial de celui-ci qui englobe désormais les expériences en Orient et dans le quart monde. Sous le vocable urbanisme, une expérience historique multiple a pris forme. Néanmoins, il est possible de distinguer dans l'étendue de la production scientifique trois dimensions qui posent un regard sur son histoire, sa pratique et son statut : les idées urbanistiques, l'action publique, et la dynamique professionnelle.

D'abord, on peut retracer l'histoire de l'urbanisme en tenant compte des textes qui visent à comprendre, analyser, imaginer et modeler le phénomène urbain. Il s'agit de situer et d'apprécier les auteurs suivant leurs discours sur la ville et leurs pratiques d'intervention. Dans cette veine, on s'intéresse également aux discours savants qui saisissent la ville et aux courants sociaux porteurs de débats sur son aménagement : utopistes et réformateurs, mouvements de paix, philanthropes et spécialistes d'origines diverses¹⁴. Cette manière d'envisager l'histoire de l'urbanisme mêle parfois l'approche historique et la géographie, ou l'analyse architecturale en affirmant le besoin de combiner l'étude des idées à celle des formes urbaines¹⁵.

Ensuite, l'intérêt de ce champ réside dans la possibilité d'étudier une période de forte d'urbanisation, et parfois de reconstruction, durant laquelle naissent bon nombre des actions gouvernementales destinées à accompagner ou infléchir la transformation des villes en Amérique du Nord et en Europe. Plusieurs travaux sur l'urbanisme au XIX^e siècle ont mis l'accent sur des situations qualifiées d'exceptionnelles qui ont attesté d'existence d'une

¹⁴ Raymond A. Mohl, *The New City Urban America in the Industrial Age : 1860-1920*, Arlington Heights, Illinois, Harlan Davidson, Coll. The American History Series, 1985, 242p; Christian Topalov (dir.), *Laboratoire du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880-1914*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1999, 574p.

¹⁵ Spiro Kostof, *The City Shaped : Urban Patterns and Meanings through History*, Boston et Toronto, Bulfinch Press, 1991, 352p.

volonté politique supérieure : évoquons les travaux considérés comme fondateurs de Cerdà à Barcelone, ceux de Haussmann à Paris, ou ceux de Olmsted en Amérique du Nord, sans oublier les territoires naturels constitués en réserves, sous le nom de parcs nationaux. Plusieurs auteurs ont montré comment l'intervention commence à se poser dès le début du XIX^e siècle comme solution de remplacement au marché libre. De manière générale, l'autorité traditionnelle est alors remise en question et le conflit qui résulte du jeu des intérêts individuels suscite des insatisfactions grandissantes : les acteurs réclament des autorités une meilleure protection des investissements et de mieux encadrer les droits pour prévenir les conflits d'usages¹⁶. Dorénavant, comme le notent Dal Co et Tafuri pour ce qui est de la fin du XIX^e siècle, « le problème d'une réforme de l'appareil institutionnel du système américain est devenu un problème central¹⁷. »

Toutefois, les interventions centrales ne doivent pas masquer les politiques municipales à une époque où, au Québec notamment, l'échelon local couvre un large spectre du domaine public. Ont ainsi été identifiés, les revendications des partisans de l'intervention en les comparant bien souvent aux modes d'action des acteurs privés, en insistant notamment sur les transports, le logement ou les lotissements. Dans ce type d'analyses, le regard se porte sur les procédures et les instruments de l'urbanisme avec un intérêt particulier pour les plans et le zonage. Si plusieurs travaux ont souligné la prééminence de l'idée du plan, des analyses fines ont pu montrer l'imbrication d'une série de méthodes et de techniques qui expriment une ambition de prévision¹⁸. Cette manière d'envisager l'histoire de l'urbanisme invite à reconnaître les tendances lourdes vers l'étatisme au XX^e siècle.

On peut regrouper dans un troisième ensemble les études qui portent sur un phénomène chronologiquement postérieur : la dynamique professionnelle. Depuis les années 1980, l'histoire de l'urbanisme accorde une place très importante à cette dimension tout en

¹⁶ Anthony R. Sutcliffe, *op. cit.*

¹⁷ Francesco Dal Co et Manfredo Tafuri, *Architecture contemporaine*, Paris, Gallimard, 1991 (1976), p.19.

¹⁸ Jean-Pierre Gaudin, *L'avenir en plan, technique et politique dans la prévision urbaine, 1900-1930*, Seyssel, Champ Vallon, Coll. Milieux, 1985, 215p.

cherchant à approfondir la connaissance sur la pratique¹⁹. Ces travaux mettent en relief trois composantes essentielles à l'ébauche d'une profession : un domaine de savoir formalisé, une confiance du public et une demande sociale qui lui assure une base économique, une corporation qui détermine les conditions d'accès au titre, précise le rôle des membres au sein de la société, et voit à leur formation. En premier lieu, l'urbanisme participe historiquement d'un mouvement complexe de spécialisation des tâches dans la société. Le développement des fonctions administratives, l'essor de disciplines qui ont pris la ville pour objet, l'émergence de la grande entreprise et de nouvelles professions dites libérales entraînent une augmentation importante du nombre de spécialistes de l'urbain. Plusieurs travaux font ressortir les jeux de négociations entre acteurs hétérogènes : l'urbanisme est un objet de rencontre et d'échanges d'expériences permettant d'élaborer un langage commun et de formuler des objectifs généraux, mais aussi un objet de désaccords importants et de concurrences. Christian Topalov soulève la question de l'émergence rapide de « système d'alliances » entre amateurs et experts, aux États-Unis comme en France, en insistant sur « l'ancrage originel de l'urbanisme dans un projet global de réforme sociale²⁰. » La présence simultanée des adhérents à l'urbanisme dans un grand nombre d'organisations concourt à accélérer la mobilisation tandis que se déploient les stratégies pour accroître la demande sociale et la confiance du public. Au cours des deux premières décennies du XX^e siècle, plusieurs corps professionnels se sont occupés d'urbanisme, entraînant souvent la création d'une organisation dédiée à un nouveau secteur de travail : le Royal Town Planning Institute (1914), l'American City Planning Institute (1917) ou l'Institut canadien d'urbanisme (1919) en témoignent. Ainsi, en Angleterre, on assiste à une réarticulation des compétences professionnelles qu'une volonté de coopération contribue à accélérer²¹. Dans une démarche qui « situe les dynamiques de la professionnalisation dans un espace de réflexion intermédiaire entre histoire urbaine et histoire de l'urbanisme », Viviane Claude met pour sa

¹⁹ Donald. A. Kruckeberg (dir.), *The American Planner, Biographies and Recollections*, New York et Londres, Methuen, 1983, p.1-34; Donald. A. Kruckeberg (dir.), *Introduction to Planning History in the United States*, New Brunswick, New Jersey, The Center of Urban Policy Research, Rutgers University, 1983, p.1-12.

²⁰ Christian Topalov, « L'urbanisme comme mouvement social. Militants et professionnels du City Planning aux États-Unis (1909-1917) », *Annales de la recherche urbaine*, n° 44-45, décembre 1989, p.139-154.

²¹ Donatella Calabi, « Les premiers urbanistes en Grande-Bretagne. La naissance du town planning », *Annales de la recherche urbaine*, n° 21, 1984, p.45-65.

part en garde contre l'usage de la notion de profession pour la période qui précède la Seconde Guerre mondiale; la sociologie anglo-saxonne, note-t-elle, accorde une faible attention aux conditions initiales de l'activité et au contexte social d'émergence du « métier²² ». La notion de champ, empruntée à la sociologie pour « distinguer un système autonome de positions, d'acteurs et d'institutions, organisé par des enjeux et des rapports internes spécifiques », connaît pour C. Topalov un usage limité à une brève période de la société française, de 1880 à 1914²³.

À maintes reprises, l'historiographie a mis en lumière comment le début du XX^e siècle représente une période très dynamique durant laquelle les compétences professionnelles s'affirment grâce à une série de démarches qui se voulaient systématiques. Même s'agissant des diverses manières de lire l'histoire de l'urbanisme, les travaux signalent les changements importants qui se produisent avec la fin du XIX^e siècle, c'est-à-dire vers 1914, avec l'ascension des premiers « professionnels », dont les démarches furent presque aussitôt placées sous l'étiquette de modernes. La résistance à l'urbanisme s'effrite notamment grâce à la force des coalitions qui accaparent le champ d'action du réformisme. Les tensions de la société libérale mènent à des transformations institutionnelles et les nouveaux spécialistes de l'urbain, conscients de la portée collective de leurs propositions, réalisent des percées dans l'appareil public. La discipline qui s'affirme dans les grandes institutions d'enseignement alimente à son tour une application concrète et généralisée, tout en fournissant un important substrat théorique aux cohortes de spécialistes. Ce mouvement général est renforcé par l'offre de cours spécialisés, voire de formations autonomes, comme au Département de *Civic Design* de l'Université de Liverpool (1909), à l'École des hautes études urbaines de Paris (1919), ou à l'Université Harvard (1923).

On le constate facilement, les recherches menées sur l'aménagement des villes aux XIX^e et XX^e siècles étayaient l'existence d'une critique sur la construction des villes contemporaines. Cependant, avant 1914, malgré une riche histoire de réflexions et d'interventions, plusieurs auteurs ont montré le faible ancrage de l'urbanisme dans les

²² Viviane Claude, *Faire la ville, les métiers de l'urbanisme au XX^e siècle*, Marseille, Parenthèses, Collection Eupalinos, 2006, p.19-25.

²³ Christian Topalov (dir.), « Le champ réformateur, 1880-1914 : un modèle », *in op. cit.*, p.461-474.

politiques urbaines²⁴. En fait, à plus large échelle, l'historiographie apporte la confirmation d'un double mouvement qui met en jeu, pour l'essentiel, des élites économiques et intellectuelles. Tout en empruntant l'État-nation comme cadre dominant d'étude, les principales démarches au sein du champ ont mis l'accent, peu ou prou, sur l'analyse des mouvements et des processus qu'il est possible de regrouper sous le nom de globalisation. Plusieurs des principaux facteurs en cause pour expliquer le foisonnement social autour d'une spécialité nouvelle nous conduisent à prendre en compte les formes multiples de circulations dans l'espace atlantique. L'émergence de l'urbanisme moderne doit ainsi s'entendre sur plusieurs plans : d'une part, à l'intérieur de chaque contexte national, dans les principaux foyers urbains où à travers des expériences données en modèles, d'autre part il faut considérer les initiatives individuelles, mixtes ou institutionnelles qui dessinent une dynamique transnationale, dans un espace entre, au-dessus ou en deçà des États-nations²⁵. Dès la fin du XIX^e siècle, notamment grâce aux progrès réalisés dans le secteur des transports, des protagonistes, des institutions, des groupes, des organisations se déploient, chacun dans un certain espace, donnent naissance à des phénomènes de distance et de frontière, éventuellement aussi à des coopérations et à des réseaux d'échanges. Grâce à une toile d'organisations transnationales, l'urbanisme, avant même l'existence du mot, est en mesure de se présenter comme un corps de recherches structurées et opérantes.

La notion d'innovation relance, au début des années 1980, l'étude des ferments du *planning* au XIX^e siècle dans les grands pôles occidentaux. Plusieurs auteurs relèvent alors les rivalités internationales et les tensions comme déclencheurs de la création d'information. Anthony R. Sutcliffe en premier lieu dont les travaux explorent moins les utopies ou les écrits manifestes que les grands rassemblements nationaux et internationaux qui donnent naissance à une diversité de cadres de diffusion. Les innovations qu'il déclare prépondérantes au terme de ses analyses se situent moins dans une histoire longue des idées que dans les formes d'organisations et les trajectoires, ainsi que dans les voies et les moyens de la pratique urbanistique.

²⁴ Anthony R. Sutcliffe, *op. cit.*, p.9.

²⁵ Pierre-Yves Saunier, « La toile municipale aux XIX^e-XX^e siècles : un panorama transnational vu d'Europe », *Revue d'histoire urbaine*, vol.34, n° 2, printemps 2006, p.43-57.

Les quatre grandes traditions nationales que compare A. R. Sutcliffe (Allemagne, Angleterre, États-Unis, France) lui permettent de décliner les nombreuses variantes de chacune d'entre elles, mais également de repérer des tendances fondamentalement communes²⁶. Parmi les facteurs déterminants pour saisir l'envergure internationale que prend rapidement l'urbanisme, notons la valeur artistique qui participe d'une diffusion élargie, les instruments de pratique qui associent technique et autorité publique et les volontés d'affirmation nationale qui suscitent l'émulation entre les acteurs. L'analyse des situations comparées met aussi en évidence une « fertilisation croisée ». D'après cette lecture, le débat en urbanisme coïncide avec la création inédite d'organisations internationales et de mouvements de paix. L'auteur insiste à grands frais sur la profusion de congrès, d'expositions et de rencontres « professionnelles » au sein desquelles l'urbanisme capte une attention grandissante. Il fait aussi ressortir, au terme d'une analyse fouillée de situations nationales, le processus par lequel l'urbanisme fait tache d'huile et parvient à s'imposer au sein des groupes d'intérêts les plus divers. La centralité de la planification tient ici au rôle unificateur que lui confèrent les acteurs rencontrés. À cette fin, l'auteur montre la difficulté pour les experts à mobiliser deux ingrédients essentiels : un pouvoir central fort et des moyens financiers suffisants. Son étude sur l'essor de l'urbanisme aux États-Unis montre comment la pensée réformatrice, qui propose bel et bien un projet politique au sens large, imprègne le débat sur l'action dans les grandes agglomérations²⁷.

L'ouverture du champ de l'investigation à de nouveaux concepts, empruntés au langage de l'histoire économique, continue de nous intéresser parce qu'il trouve son prolongement dans les travaux de Stephen V. Ward, à partir du rôle prêté à l'innovation comme notion interprétative. L'auteur suggère cette piste pour révéler la complexité du processus à l'œuvre et en explorer le foisonnement et l'essor rapide. Mais l'auteur insiste sur les développements au XX^e siècle. Malgré des différences non négligeables, en dépit de barrières de langues, des distances géographiques ou d'un fort esprit national, il maintient la prise en compte de catalyseurs, et plus particulièrement les avancées des moyens de communication. Sans doute,

²⁶ Anthony R. Sutcliffe, *op. cit.*, p.163.

²⁷ Anthony R. Sutcliffe, *op. cit.*

ces lectures invitent à s'interroger sur un processus de diffusion complexe dont les sources sont nombreuses²⁸.

L'étude repose en somme sur l'articulation de deux notions clés : l'innovation et la diffusion. Tandis que la première se focalise sur la création de nouvelles idées et pratiques, la seconde marque la dimension internationale de la planification²⁹. À travers l'innovation, S. V. Ward souligne les processus par lesquels les idées nouvelles sont adaptées, traduites et mises en pratiques. Le schéma interprétatif qu'il propose contribue à recentrer l'analyse sur le caractère empirique et exploratoire de cette histoire. L'auteur fait observer que la nature essentiellement publique des villes ne remet pas en question l'application des notions d'innovation et de diffusion qui permettent de raisonner en termes d'avantages comparatifs. Selon l'auteur, le processus de diffusion, stimulé par la variété des moyens nouveaux de circulation des idées, des biens et des personnes, n'est pas qu'un processus simple qui permet d'étendre l'information depuis un terrain d'origine. En posant l'idée que les villes souhaitent se positionner mutuellement, la question consiste plutôt à savoir comment les idées et les pratiques sont modifiées au cours de leur diffusion. De ce point de vue, les circulations génèrent une reformulation constante. Ce qui caractérise les opérations dans un lieu donné n'est alors pas tant la provenance des idées, des référents et des modèles, mais la modulation de ces dernières par des facteurs climatiques, géographiques, économiques, légaux, politiques, sociaux ou culturels³⁰. Des travaux plus récents menés dans les pays du Sud de la Méditerranée contredisent pourtant l'idée reçue selon laquelle l'émergence de l'urbanisme résulterait de « la pression des situations réelles des villes ». Un regard croisé des histoires nationales de l'urbanisme permettent non seulement de révéler l'épaisseur sociale et l'originalité de cultures urbanistiques, mais également d'envisager le poids décisif de volontés de modernisation, de réformisme et de nationalisme des responsables politiques dans l'émergence de l'urbanisme³¹.

²⁸ Stephen V. Ward, *op. cit.* p.6.

²⁹ *Ibid.*, p.3.

³⁰ Stephen V. Ward, *op. cit.*, p.6.

³¹ Stéphane Yerasimos et Taoufik Souami, *Cultures et milieux urbanistiques dans le sud de la Méditerranée*, Institut Français d'urbanisme, Laboratoire Théorie des mutations urbaines, 2004, p.12.

À ces dimensions et ces facteurs pris en compte pour faire l'histoire de l'urbanisme s'ajoutent des analyses qui contestent le pourtour « classique » de son histoire. Il s'agit de prendre distance des spécialistes pour percevoir les effets proprement sociaux de l'action sur la ville. Durant les années 1990, mesurant les limites des investigations produites jusqu'alors, Leonie Sandercock souhaite donner une ouverture plus grande à de nouvelles problématiques, à des questions dissimulées ou laissées en suspens³². L'auteure s'interroge sur l'appropriation sociale du discours urbanistique. Elle revient sur les conditions de mise en jeu de ces discours et les contraintes subies par la construction historique dite officielle. Le but avoué est de susciter des histoires dissidentes (*insurgent planning histories*), sur lesquelles bâtir une autre délimitation du champ historique. Il s'agit notamment de réfléchir au rôle des femmes, des groupes ethniques et de ceux communément appelés les « marginaux », en somme de mieux appréhender dans sa complexité ce que plusieurs rangent sous l'étiquette de la « demande sociale³³ ».

Malgré un essor notable depuis la fin des années 1970, l'histoire de l'urbanisme ne bénéficie peut-être pas d'un statut aussi prestigieux que de nombreux champs de recherche, mais il permet d'établir entre ces derniers plusieurs ponts en raison de la nature même de l'objet. Cette place particulière de l'histoire de l'urbanisme apparaît aussi liée à sa pratique, souvent décriée, et à sa dimension technique d'un abord parfois aride. Cette histoire nous éclairera pourtant sur la fonction à la fois vaste et spécifique que ses acteurs se proposaient d'occuper dans la société montréalaise au premier XX^e siècle et sur ses répercussions éventuelles après le second conflit mondial. Ces analyses à l'échelle occidentale projettent une image imprécise de la situation canadienne. Elles calquent le plus souvent les dynamismes internes sur le cas des États-Unis. C'est ainsi que l'on considère cette expérience comme relevant de « l'Amérique ». Or, loin de s'expliquer seulement par un a priori sur l'originalité de l'expérience au Canada, la difficulté vient de la condition même de l'historiographie qui lui est consacrée. En témoigne à nouveau le travail de Stephen V. Ward

³² Leonie Sandercock (dir.), *Making the Invisible Visible : A Multicultural Planning History*, Berkeley, University of California Press, 1998, « Framing Insurgent Historiographies for Planning », p.1-33; Leonie Sandercock, « Les trois alphabétismes ou l'urbaniste postmoderne », traduction de Annie Zimmermann, *Urbanisme*, n° 314, septembre – octobre 2000, p.50-52.

³³ Nora Semmoud, *La réception sociale de l'urbanisme*, Paris, L'Harmattan, 2007, 251p.

qui s'était heurté de front à la difficulté d'obtenir des études permettant d'alimenter son portrait des développements canadiens³⁴. Comment rapprocher l'expérience historique de Montréal de celle des autres grands pôles nationaux occidentaux et d'une dynamique dite transnationale?

L'histoire de l'urbanisme au Canada

À l'échelle du Canada, les analyses historiques permettent de comprendre l'intensité du processus d'urbanisation et le rapport à l'espace qu'entretiennent dans le temps les acteurs sociaux. Le portrait synthétique du numéro spécial de *Plan Canada* nous intéresse parce qu'il suggère un angle de vue concis et qu'il donne l'impulsion à une réflexion non seulement sur l'Institut canadien d'urbanisme, mais plus largement sur l'urbanisme au Canada. Jeanne M. Wolfe s'attache, en quelques pages, à « retracer l'évolution de la profession d'urbaniste » et livre une interprétation éclairante de l'expérience canadienne³⁵. Le texte parvient à dégager des rythmes à partir des questionnements récurrents où s'insèrent acteurs, projets, politiques, et conjonctures, qui forgent une histoire dite « professionnelle ». L'auteur retrace d'entrée de jeu ce qu'elle conçoit être la pratique de l'urbanisme : la gestion du changement dans le sens de l'intérêt collectif. C'est d'ailleurs dans ce sillage que se dessine une périodisation articulée sur les grandes conjonctures et l'effort d'organisation des experts de l'urbanisme. Une longue période pré-professionnelle débute par l'arpentage des terres – qualifiée de pratique active – avant que les mouvements « réactifs » de réforme contribuent à l'essor de l'urbanisme canadien. Cette mosaïque n'avait pas pour but de rapprocher l'expérience intérieure des grands courants occidentaux ni de focaliser sur la richesse historique de situations urbaines locales. Pourtant, l'exploration montre que si l'urbanisme prend corps à la rencontre de divers courants d'idées parfois éphémères et contrastés, la question de la continuité historique interpelle le lecteur. Son contenu invite de plus à étudier de nouveaux matériaux d'enquête, à se réappropriier des sources déjà connues, et à soulever des questionnements sur une expérience dynamique.

³⁴ Stephen V. Ward, *op. cit.*, p.41-42.

³⁵ Jeanne M. Wolfe, « Retour sur le passé : un survol historique de l'urbanisme canadien », *Plan Canada*, numéro spécial, juillet 1994, p.12-34.

Cette référence du cadre canadien introduit une dimension comparative, plus ou moins explicite, dans toute lecture, en remettant constamment l'ouvrage sur le métier. L'État-nation, une construction à laquelle la discipline historique a vivement participé dans les pays occidentaux, permet-il de rendre compte d'une expérience qui se voudrait distincte? Le système institutionnel fédératif au sein duquel les gouvernements provinciaux exercent une grande variété de champs de compétence, dont les affaires municipales, la gestion du territoire ou la santé publique, s'accompagne d'une grande diversité empirique. Aussi, l'analyse des formes d'intervention de l'État dans le domaine naissant de l'urbanisme ne peut être dissociée des politiques municipales et de l'action locale³⁶. On doit également mettre en équation les héritages politiques et culturels d'un pays fortement marqué par les relations entre francophones et anglophones. Cette histoire se caractérise en outre par son ouverture à l'international, et invite à soupeser le poids des composantes extérieures. Dans ce cas, le défi consisterait à faire ressortir à la fois le spécifique et le général de l'expérience canadienne.

Depuis Tom Gunton en passant par les travaux de Paul Rutherford ou ceux de Gerald Hodge, l'histoire de l'urbanisme au Canada ne cesse de se prêter au jeu comparatif pour tenter d'y reconnaître un certain caractère distinct³⁷. T. Gunton atteste le caractère hybride de la pensée urbanistique, à la croisée de l'approche britannique et de celle étasunienne³⁸. Il évoque « l'origine » de l'urbanisme canadien pour suggérer l'existence de positions contradictoires et persistantes : les urbanistes sont crédités par un camp de ne servir que les intérêts de l'industrie et des politiciens et, par l'autre, d'agir comme des bureaucrates surpayés et imposant une autorité arbitraire troublant les forces du marché. À travers ce débat permettant l'identification des résistances à la planification des pouvoirs publics, il expose, les pistes susceptibles d'expliquer les difficultés contemporaines. Deux dimensions temporelles apparaissent plus fondamentales : celle des développements cycliques du

³⁶ Tom Gunton, « Origins of Canadian Urban Planning », in Kent Gerecke (dir.), *The Canadian City*, Montréal, Black Rose Books, 1991, p.93-114.

³⁷ « How did the Canadian planners respond to the urban problems? Did they follow the American style, the British style, or did they generate a distinctly Canadian approach? », in Alan F. J. Artibise et Gilbert A. Stelter (dir.), *The Usable Urban Past, Planning and Politics in the Modern Canadian City*, Ottawa, Carleton Library, n° 119, 1979, p.178; Paul Rutherford (comp.), *Saving the Canadian City. The First Phase, 1880-1920. An Anthology of Early Articles on Urban Reform*, University of Toronto Press, 1974, 366p.

³⁸ *Ibid.*, p.189.

domaine dont les durées sont fonction des conjonctures (politiques, économiques et sociales notamment), et la remise en question vécue depuis les années 1960 vis-à-vis des politiques d'aménagements pratiquées jusqu'alors.

Pour sa part, Stephen V. Ward décrit le cas canadien comme un exemple typique de diffusion par emprunt direct (*undiluted borrowing*). Le développement de l'urbanisme s'effectuerait dans le contexte d'un faible ancrage des acteurs nationaux et grâce à l'apport significatif des experts étrangers. Cette relation de dépendance s'accompagnerait d'une faible tradition en matière d'innovations³⁹. Une telle lecture débouche parfois sur des révisions plus attentives aux pratiques des trente glorieuses. Dire que les « premiers véritables urbanistes sont apparus au Québec au milieu des années cinquante », c'est dire qu'on ne pourrait trouver dans le premier vingtième siècle une réflexion et une pratique pertinentes, ni même une collectivité organisée, avec ses enjeux et débats, ses procédures de reconnaissances et ses carrières⁴⁰.

Ce questionnement sur l'originalité de l'expérience canadienne transparait aussi en préambule d'un manuel à succès, *Planning Canadian Communities*, dont l'auteur Gerald Hodge milite pour un meilleur aménagement du territoire⁴¹. Il souligne pour sa part l'originalité de la pensée des urbanistes canadiens au début du XX^e siècle par la présence de l'approche rationnelle sur l'approche esthétique, ainsi que par l'accent placé sur la dimension sociale et l'importance de traiter conjointement les problèmes qui touchent la collectivité. Cette histoire résulterait d'une forme d'hybridation : « La vision sociale étendue de responsabilité en matière de santé publique et de logement prend sa source en Angleterre; le concept de fonctionnalité dans la disposition des rues, les services publics et le zonage est typiquement américain⁴². » L'ouvrage montre également que Montréal et le Québec ont été

³⁹ Stephen V. Ward, *op. cit.*, p.402-403.

⁴⁰ Claude Lavoie, « Québec : changer de cap », *Urbanisme*, n° 304, janvier – février 1999, p.88-89.

⁴¹ Gerald Hodge, *Planning Canadian Communities : an Introduction to the Principles, Practice, and participants*, Scarborough, Nelson Canada, 1991, 414p.

⁴² Nous traduisons de : « The broad social view of responsibility for community health and housing is derived from the British; the functional view of arranging streets, utilities, and the use of zoning is distinctively American. », *ibid.*, p.98.

peu investis par la recherche sur l'urbanisme au Canada. Quelle vision d'ensemble est-il donc possible de dégager de cette expérience à Montréal?

Le « cas » de Montréal

Très peu d'études sont consacrées à l'histoire de l'urbanisme à Montréal, aucune n'est dédiée à la période retenue. Au début des années 1970, *Montréal en évolution* ouvrait des voies nouvelles à l'étude de la forme physique⁴³. Jean-Claude Marsan y identifie la croissance montréalaise à une dispersion, « fortement encouragée par la spéculation foncière et immobilière », et qui « n'est ni planifiée, ni contrôlée ». Il place l'étude des lignes de force traditionnelles, la géographie et l'économie en particulier, à la clé d'une compréhension de l'évolution de Montréal. Cette approche globale tend à conforter l'idée que « l'urbanisme n'a joué ici aucun rôle de premier plan » et que les interventions sporadiques n'ont pu contrebalancer une « détérioration accélérée du tissu social et physique ». Cette analyse sur la non-planification comporte en outre une critique mettant en relief le manque d'initiative des pouvoirs publics, qui englobe aussi, compte tenu d'une « anarchie croissante [du] développement », les acteurs privés de l'aménagement. Si bien que les responsables des transports publics, un service longtemps assuré par l'entremise de sociétés privées, cherchent « davantage à satisfaire la demande spontanée qu'à l'orienter. » Les efforts sectoriels d'aménagement, et les tentatives avortées de planification depuis l'esquisse préliminaire du Service d'urbanisme, publié en 1944, y sont également considérés comme l'expression d'un urbanisme « à la remorque d'une technique et d'un système économique tout-puissants, qui semblent n'avoir d'autre finalité que leur propre croissance⁴⁴. »

À travers les trois phases historiques de l'évolution du cadre physique montréalais – préindustrielle, industrielle et métropolitaine –, J.-C. Marsan pose avant tout le problème de la dégradation de l'environnement de vie en référant à une série de situations contemporaines insatisfaisantes. Il exprime la crainte d'une « déchéance » qui frappait déjà plusieurs métropoles occidentales. Pour pallier l'incapacité d'un certain urbanisme moderne scientifique de satisfaire les aspirations des citoyens, l'auteur écrit sans ambages son espoir

⁴³ Jean-Claude Marsan, *Montréal en évolution : historique du développement de l'architecture et de l'environnement montréalais*, Montréal, Fides, 1974, p.329 et suivantes.

⁴⁴ *Ibid.*, p.379.

d'une mobilisation citoyenne tournée vers une planification dite opportune. L'idée que le Service d'urbanisme fut précédé par un « effort considérable d'éducation de préparation » y fait marginalement son chemin.

Cette lecture s'est exacerbée lorsque les explications fonctionnalistes s'imposèrent comme des orthodoxies, et conduisirent bien souvent à décrier d'un seul bloc le laisser-aller comme l'action intéressée des agents capitalistes. La présence du déterminisme historique transparait d'une manière franchement provocante dans le cadre de recherche *Orientations et tendances de la pratique urbanistique au Québec*, élaborée au début des années 1970 pour constituer un « premier déblayage théorique et empirique ». Dans l'énoncé qui n'allait pas marquer le renouveau escompté, les auteurs traquent les tendances de l'histoire pour aborder la « nature et (l')évolution de la pratique urbanistique au Québec⁴⁵ ». Ces travaux restent cependant largement fidèles au cas montréalais. Avec pour but l'évaluation du « degré effectif de détermination dans la production de l'espace local », la recherche fonde l'hypothèse maîtresse que « le travail des urbanistes est littéralement de vendre la ville à l'industrie à partir d'un rapport inversé où les conseils municipaux demandent aux urbanistes de prouver à l'entreprise privée la rentabilité des espaces qu'on leur offre⁴⁶. » Partant de cette conception, les experts, rouages intermédiaires du jeu des responsables politiques, se trouvent bornés au statut de technicien. Soumis et agent de transmission d'un système maintenu au profit d'une minorité, l'urbaniste « se propose comme serviteur de l'ordre établi et des intérêts dominants⁴⁷. »

Dans ce cadre, le rôle de la recherche consiste moins à la production de connaissance que de revendiquer un projet politique dont l'urbanisme assurerait la traduction. Dans le prolongement de cette vision, le bref survol historique maintient que « fondamentalement la pratique des urbanistes n'a pas changé i.e. [sic] que le plan demeure un instrument aux services des industriels, des promoteurs et des commerçants⁴⁸. » À réduire l'urbanisme au

⁴⁵ Pierre Hamel et Pierre Rouleau, *Orientations et tendances de la pratique urbanistique au Québec*, Centre de recherches et d'innovations urbaines, octobre 1973, p.2.

⁴⁶ *Ibid.*, p.3 et 13.

⁴⁷ *Ibid.*, p.22.

⁴⁸ *Ibid.*, p.29.

politique, et le politique à l'économique, ces travaux s'interdisent d'accorder une place aux marges d'intervention des acteurs et à leurs significations potentielles dans la construction d'un nouveau domaine. Ils oublient de s'interroger sur l'élaboration de compétences spécifiques et sur la manière dont les acteurs se sont constitués comme communauté. On s'interdit ainsi de comprendre que des villes s'accommodent de propositions urbanistiques très différentes, et les sociétés de régimes politiques très différents.

Depuis lors, des travaux ont repoussé notre compréhension de l'expérience montréalaise à partir de sources nouvelles, et à l'aide d'approches théoriques plus élaborées. Il faut se rapporter, plus récemment, au troisième chapitre d'un ouvrage qui se questionne à nouveau sur le statut de Montréal. Annick Germain et Damaris Rose, chez qui la planification s'articule pour une large part sous la problématique centrale du « régime urbain », l'activité « professionnelle » remplit un rôle secondaire⁴⁹. La perspective cherche à établir en quoi le développement de la métropole appartient avant tout à l'initiative privée. De ce point de vue, l'environnement urbain – assimilé à ce qui est construit, préservé et détruit – constitue une représentation culturelle des divers régimes qui se succèdent⁵⁰. Des faits recensés sur l'histoire de Montréal, les auteures décrivent l'histoire de la planification urbaine suivant trois périodes distinctes. L'investigation donne à voir une ville façonnée par le pittoresque de la période victorienne, composant avec l'héritage de la morphologie urbaine du régime français antérieur. La marque laissée par l'industrialisme permet d'évoquer le protomodernisme – caractérisé par une forte attraction des réformateurs pour le design urbain – qui prépare la désorganisation de la ville et son appauvrissement : le modernisme⁵¹. Ce courant, peu soucieux des héritages du passé, confirmerait une domination de l'entreprise sur la ville, désormais *corporate city*. Ce point de vue sur le rapport étroit qui lie promoteurs et politiciens dépeint l'incapacité chronique du secteur public à assumer une direction en matière d'urbanisme, de sorte que « Plusieurs décennies devront passer avant que toutes les

⁴⁹ Annick Germain et Damaris Rose, *Montréal, The Quest for a Metropolis*, Angleterre, Chichester, 2000, « Montréal's Built Form », p.35-91.

⁵⁰ *Ibid.*, p.36.

⁵¹ *Ibid.*, p.59.

conditions soient en place pour qu'un urbanisme moderne se développe⁵². » L'histoire de la planification y est abordée suivant la relation de dépendance entre les politiciens municipaux et les acteurs du secteur privé. La perspective réactualise une critique à l'égard du « bossisme » et de la manière de mener la planification⁵³. Le portrait invite de plus à remettre en question l'héritage du régime de Jean Drapeau, ce maire « n'était pas un bon planificateur, et beaucoup fut laissé au secteur privé⁵⁴. »

Dans un travail exploratoire, André Lortie confère une extension importante à ce pan de la recherche. La thèse ainsi esquissée « fait coïncider un projet de société avec la matérialisation spatiale de ses ambitions, à l'échelle d'une métropole qui en devient le coeur⁵⁵. » Pour mener à bien l'essai sur l'histoire de la planification à Montréal, A. Lortie conjugue une étude des politiques nationales volontaristes avec celle du positionnement de la métropole sur la scène internationale. À travers la notion de la planification se révèle celle de la régulation. Selon cette lecture, dans un premier temps, l'urbanisation irait de pair avec une action correctrice peu apte à contenir les forces du marché. Elle survient avant le passage à un urbanisme de prévision, lorsque la Ville de Montréal s'est décidée à instaurer son Service d'urbanisme. Le contenu de l'étude s'appuie sur l'articulation de sources majeures associées intimement à une décennie riche en bouleversements : les années 1960. Il s'agit de saisir une situation locale, dans la mesure toutefois où elle permet de révéler les politiques nationales de planification urbaine comme de croiser les dynamiques complexes de la scène internationale, « Montréal paraissant archétypique des dynamiques à l'oeuvre dans les grandes villes occidentales après la Seconde Guerre mondiale⁵⁶. » Prenant conscience du jeu des polémiques, A. Lortie tente explicitement d'écarter les présupposés et d'analyser l'urbanisme montréalais sans recourir à la critique.

⁵² Nous traduisons de : « Several decades would pass before all the conditions were in place for modern urban planning to develop. », *ibid.*, p.63.

⁵³ Annick Germain, *Les mouvements de réforme urbaine à Montréal au tournant du siècle. Modes de développement, modes d'urbanisation et transformation de la scène politique*, Thèse de doctorat (sociologie), Université de Montréal, 1984, 415p.

⁵⁴ Nous traduisons de : « was not a good planner, and much was left to the private sector. », in Annick Germain et Damaris Rose, *op. cit.*, p.68.

⁵⁵ André Lortie, « Montréal 1960; les singularités d'un archétype métropolitain », Chap. in *Les années 60, Montréal voit grand*, Montréal, Centre Canadien d'architecture, 2004, p.114.

⁵⁶ *Ibid.*, p.78.

En somme, peu d'auteurs ont offert une lecture d'ensemble de l'urbanisme montréalais des premières décennies du XX^e siècle. À notre avis, la synthèse historique de Paul-André Linteau, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, permet le mieux de distinguer les temps forts de la croissance urbaine, mais également les efforts accomplis en matière d'aménagement du territoire. En s'attachant à une vue d'ensemble de l'histoire d'une ville, l'auteur a procédé au repérage des tendances qui vont façonner le territoire montréalais. La synthèse aboutit non pas à la seule domination des promoteurs dans l'espace montréalais, mais également à un exposé de démarches qui placent certaines élites au coeur d'un projet de modernisation urbaine⁵⁷. Des alliances se nouent autour d'enjeux touchant les questions de nature sociales et environnementales. Le regard se porte autant sur les politiques publiques que sur les dynamiques économiques, sociales et culturelles. Cette toile de fond de l'urbanisme confirme la montée des nouveaux « professionnels » et l'avènement d'une gestion moderne et rationnelle. Le domaine naissant de l'urbanisme se trouve étroitement lié à une critique et à quelques interventions, plus silencieuses, qui marqueront de façon durable les pratiques ultérieures dans la gestion et l'aménagement de la ville. Des changements inscrits dans la durée font que, de la Confédération au seuil de la Seconde Guerre, des réformes favorisent la mise en place d'une administration publique moderne et le traitement limité, mais graduel, des problèmes sociaux de la vie urbaine : « La création du Service d'urbanisme, en 1941, marque une étape importante. Pour la première fois de son histoire, l'administration municipale entreprend de réfléchir à l'avenir du territoire dans son ensemble et songe à planifier de façon globale, et non plus au cas par cas (...)»⁵⁸.

Cette perspective rapidement tracée de l'histoire de l'urbanisme à Montréal montre comment, de manière générale, l'étude des acteurs, des compétences spécifiques et des épaisseurs sociales propres à cette discipline nouvelle fut durablement écartée à cause de l'importance accordée aux blocages politiques et à la pesanteur des facteurs économiques et techniques. Dans certains cas, des acteurs majeurs ont pu être identifiés en rapport étroit avec des réalisations privées, mais tout se passe comme si ceux-ci étaient absents des débats

⁵⁷ Paul André Linteau, *Histoire de Montréal depuis la confédération*, Montréal, Boréal, 2^e édition augmentée, 2000, p.208.

⁵⁸ *Ibid.*, p.372.

publics autour des grands projets ou des questions plus larges touchant la ville et son aménagement. Ce glissement s'effectue d'autant plus facilement que, la plupart du temps, ces réalisations « exemplaires » étaient spécialement destinées à une élite.

Le rôle que les aménageurs s'attribuaient à eux-mêmes ou recevaient des contemporains demeure incompris parce qu'on ne s'est pas beaucoup interrogé sur leurs préoccupations concernant les conditions de vie des populations ouvrières et la planification globale des territoires. En somme, leurs volontés d'agir directement sur la croissance urbaine et sur les dysfonctionnements de la métropole, de réformer ou de moderniser, ont sans doute été trop vite rapportées aux cas étrangers. D'une part, il faut élargir l'éventail des sources à considérer et étudier le « cas » montréalais sans réduire l'expérience collective à une forme de passivité complice. De l'autre, il faut s'interroger sur le discours des aménageurs et sur les affinités particulières que manifestent les contemporains envers l'urbanisme. Les études ponctuelles réalisées dans le champ de l'histoire urbaine et l'essor que connaît l'histoire de l'urbanisme en occident depuis une trentaine d'années nous permettent d'amener de nouveaux questionnements et de repousser notre compréhension de l'expérience montréalaise. En l'absence d'un engagement public qui provoquerait les premières coalitions, comment l'urbanisme a-t-il émergé et s'affirmer dans l'administration publique?

Cette vue d'ensemble de l'historiographie laisse ouverte une question importante : la dimension collective de l'urbanisme et son étonnante continuité malgré les résistances opposées aux tentatives de pratiques. Selon leur penchant pour l'une ou l'autre des postures d'analyses, les chercheurs ont, pour ainsi dire, contourné l'appréhension de ce phénomène. Il en a résulté une mosaïque d'approches différenciées, une série d'expériences locales sans que cette construction sociale complexe soit abordée comme un objet à part entière. Si l'existence de cette « force sociale » n'a pas retenu une attention propre, il ne faudrait pas négliger pour autant l'apport d'un nombre considérable de travaux connexes qui offrent de précieux repères pour notre analyse. En outre, la grande extension prise par la discipline à l'époque dans l'espace atlantique et le nombre important d'applications pratiques dans des villes majeures ont alimenté notre curiosité à l'égard de la situation montréalaise. Il reste à analyser de manière plus systématique l'évolution de la pensée sur l'urbanisme et la volonté de prise en

main des problèmes qui préoccupent ses premiers représentants. Poser la question de la construction, réelle ou idéale, de Montréal à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle demande d'inclure la participation des acteurs rassemblés autour d'une nouvelle spécialité – ou présentée telle – aux contours indécis et tournée vers la production de l'espace urbain. Cet ensemble complexe a été peu investi par la recherche consacrée à l'histoire urbaine montréalaise, au point où les acteurs apparaissent relativement marginalisés dans le jeu plus vaste de la production urbaine locale. Cela dit, notre démarche consiste moins à mesurer l'importance de leur activité sur la ville qu'à saisir la constitution historique de l'urbanisme et à en dégager les principales caractéristiques à la lumière des développements en Europe et en Amérique.

L'émergence de l'urbanisme moderne : reconnaître une configuration nouvelle

(...) l'urbanisme n'est pas une chose bien définie. On ne sait pas bien où cela commence ni où cela finit!

S.-J. Fortin (1926)

Dans le débat général sur l'urbanisme, qu'il s'agisse des premiers manifestes ou des études récentes, plusieurs tentatives de définition censées permettre de penser son passé ont abouti à une série de désaccords sur son statut épistémologique, sinon à opter pour l'abstention. À plusieurs reprises, dans l'analyse que nous venons de faire de la littérature sur l'urbanisme, nous avons signalé qu'il n'existe pas de consensus sur la définition du terme apparu récemment dans la langue (au début du XX^e siècle)⁵⁹. Donald A. Krueckeberg avait bénéficié de la conjoncture « scientifique » des années 1980 pour mettre en perspective les chassés-croisés des grandes écoles qui assuraient son enseignement aux États-Unis⁶⁰. Alors que plusieurs programmes d'urbanisme opéraient une rupture avec la tradition centrée sur la forme de la ville pour rallier les écoles de politiques publiques, d'autres prenaient résolument une direction opposée. La question posée aux spécialistes d'origines diverses par l'affirmation de l'urbanisme comme discipline est demeurée délicate. En même temps, malgré l'existence de tiraillements entre les nombreux acteurs pour accaparer la pratique

⁵⁹ Jean-Pierre Frey, « Généalogie du mot urbanisme », *Urbanisme*, n° 304, janvier – février 1999, p.63-71.

⁶⁰ Cf. « Introduction to the American planner », in Donald A. Krueckeberg (dir.), *The American Planner, Biographies and Recollections*, New York et Londres, Methuen, 1983, p.1-34.

professionnelle, la position consciente assumée en face de l'urbanisme est celle de la pluridisciplinarité⁶¹.

Interroger l'histoire urbaine

À vrai dire, la nécessité de décrire la configuration historique de l'objet n'est pas réellement vouée à l'échec. L'assurance affichée par les protagonistes ayant offert les premières définitions a par ailleurs contribué à distinguer quelques traits constitutifs majeurs à prendre en compte pour analyser plus finement les évolutions et les transformations de l'urbanisme depuis la fin du XIX^e siècle. L'intérêt de cette recherche réside dans la possibilité d'étudier leurs apports notables à travers plusieurs grands thèmes de l'histoire urbaine. Au sein d'une riche historiographie concernant l'urbain et les poussées industrielles de cette période, on peut distinguer plusieurs facteurs qui réagissent les uns aux autres, et qui conduisent à mettre en lumière le processus d'affirmation de l'urbanisme dans la société montréalaise durant les premières décennies du XX^e siècle⁶².

Lorsque William Henry Atherton amorça ses recherches historiques sur Montréal, au début des années 1900, son but était de fournir une fresque grandiose dont la conclusion semblait justifier une thèse relative à une crise profonde du monde urbain : forte augmentation et concentration de population, pollution, pauvreté et insalubrité, congestion, troubles politiques et civiques, etc. On pouvait y lire que la métropole était passée en quelques décennies d'une condition de ville modeste au rang de ville mondiale (*World City*)⁶³. C'est là un premier point important, car au cours de la période étudiée la région de Montréal voit quadrupler sa population qui passe de 250 000 à plus d'un million d'individus. W. H. Atherton s'était efforcé d'observer cette poussée pour saisir le sens des changements que connaît alors la société industrielle au Québec, comme dans l'espace atlantique plus général. Il dénotait cependant plus qu'un changement d'échelle. Position partagée par nombre de ses contemporains : il entendait s'attaquer résolument à l'avenir incertain de la grande

⁶¹ Pierre Merlin, *L'urbanisme*, Paris, Presses universitaires de France, Coll. Que sais-je?, n° 187, 1991, p.119 et suivantes.

⁶² Cf. Raymond A. Mohl, *The New City. Urban America in the Industrial Age, 1860-1920*, Arlington Heights, Illinois, Harlan Davidson, 1985, 242p; Stephen V. Ward, *op. cit.*, p.6-9.

⁶³ William Henry Atherton, *Montréal (1535-1914), Under British Rule, 1760-1914*, Montréal, The S. J. Clarke Publishing Company, 1914, p.664-673.

ville en faisant large place aux recommandations de nouveaux spécialistes. Ces derniers soutenaient le projet d'une métropole, mais aussi d'une composition nouvelle du social. Au début du XIX^e siècle, la destruction de l'enceinte fortifiée, financièrement lourde à maintenir et militairement désuète, confirmait une extension déjà bien entamée à l'extérieur du périmètre tracé, sous le régime français, par l'ingénieur en chef de la colonie Gaspard-Joseph Chaussegros-de-Léry⁶⁴. Mais le plan des commissaires, dont l'exécution commence dès 1808, en vue du desserrement de la ville coloniale, ne prend nullement pour horizon la croissance vigoureuse que va connaître une ville encore modeste, à peine 13 300 habitants vers 1811. Forte d'une situation géographique incomparable, point de rupture de charge naturel, poste insulaire au confluent de grands axes de navigation, plaine riche en ressources naturelles et propice à l'agriculture, Montréal témoigne dès le milieu du XIX^e siècle de l'essor que connaissent d'abord les grandes villes de la côte atlantique en Amérique du Nord, grâce à un développement économique et social sans précédent.

Trois directions sont à envisager dans la recherche d'une histoire de l'urbanisme à Montréal⁶⁵. D'abord, les principales caractéristiques structurelles reposent sur une mesure de la vigueur de la croissance démographique comme premier révélateur d'un mouvement de concentration, d'une augmentation brute de la population dans de grands ensembles. Cette croissance s'accompagne de plaintes concernant les problèmes de santé publique, l'état du logement populaire et la transformation de la vie sociale. Avec l'industrialisation massive, le processus d'expansion s'accroît. La hausse de la capacité productive de la société et des techniques de transport se répercute sur l'urbanisation et sur la forme urbaine. L'attention est alors portée sur les dysfonctionnements urbains ainsi que sur les tentatives faites pour en atténuer les conséquences. Plusieurs travaux contribuent à l'analyse de l'émergence des interventions publiques à Montréal alors que le déplacement des activités productives et la spécialisation fonctionnelle des espaces ressortirent d'un nouvel ordre spatial et social⁶⁶. Dans les décennies qui précèdent la grande dépression économique des années 1930, les

⁶⁴ Phyllis Lambert et Alan Maxwell Stewart, *Montréal, ville fortifiée au XVIII^e siècle*, Montréal, Centre canadien d'architecture, 1992, 93 p.

⁶⁵ Stephen. V. Ward, *op. cit.*, p.6-9.

⁶⁶ Jean-Pierre Collin, « La Cité sur mesure : Spécialisation sociale de l'espace et autonomie municipale dans la banlieue montréalaise, 1875-1920 », *Revue d'histoire urbaine*, vol.13, n° 1, juin 1984, p.19-34.

réaménagements internes s'accompagnent de mouvements de population. La ville devient un objet technique et les pouvoirs publics sont amenés à poursuivre des interventions plus globales⁶⁷. La ville doit être restructurée tout comme ses institutions. Avant la Première Guerre mondiale, le processus d'expansion du territoire urbain dans son ensemble nous conduit cependant à relativiser les mesures prises par quelques banlieues bourgeoises : « le développement des villes de banlieue est donc le résultat d'une planification de l'espace urbain par le capital privé⁶⁸. » D'autre part, même si un discours réformiste et nationaliste se fait entendre, les volontés croissantes de modernisation s'accompagnent d'une résistance des intérêts en place. De tels processus viennent nourrir de nouvelles façons de vivre en ville⁶⁹. Une culture prend forme avec le support des techniques modernes. On en appelle aux espaces publics et aux équipements sociaux comme lieux où les communautés peuvent reprendre un équilibre. En fait, le contexte historique est à entendre de façon plus large : les guerres, les fluctuations économiques ou les fléaux sociaux sont décisifs à plusieurs égards. En croisant l'étude des évolutions et des transformations sociales, des forces géopolitiques et économiques, on peut trouver des faisceaux descriptifs pour penser historiquement l'urbanisme montréalais.

Ce type d'interrogation invite ensuite à prendre en considération un certain nombre d'individus dont les parcours nous renseignent sur la façon de penser et d'agir sur la ville en formulant des pistes d'intervention pour adapter la vie urbaine aux exigences nouvelles. C'est dans cet esprit que nous pouvons analyser leur contribution et dégager de grandes thématiques en tâchant de soupeser le poids de la contrainte des situations. D'une réflexion sur l'essor économique dans son ensemble et l'urbanisation du territoire, on peut envisager la dimension individuelle de l'activité urbanistique et, dans un second temps, prendre en

⁶⁷ Stéphane Pineault, *Rapports de pouvoir et enjeux métropolitains dans l'agglomération montréalaise, 1920-1961 : les problèmes de l'organisation institutionnelle, de la planification du territoire et du transport des personnes*, Thèse de doctorat (études urbaines), Montréal, Université du Québec à Montréal et INRS-Urbanisation, 2000, 445p.

⁶⁸ Paul-André Linteau, *Histoire de Montréal depuis la confédération*, Montréal, Boréal, 2^e édition augmentée, 2000, p.192. Lire également Harold Bérubé, *Des banlieues qui se distinguent : gouverner Westmount, Pointe-Claire et Mont-Royal (1880-1939)*, Thèse de doctorat (études urbaines), Institut national de la recherche scientifique, 2008, 313p.

⁶⁹ Michèle Dagenais, *Faire et fuir la ville : espaces publics de culture et de loisirs à Montréal et Toronto aux XIX^e et XX^e siècles*, Québec, Presses de l'Université Laval, Coll. Cultures québécoises, 2006, 252p.

considération les relations de ces individus à des groupes d'intérêts. Il s'agit de travailler sur les trajectoires individuelles comme dans les collectives et de révéler une série de débats sur la formation de la culture urbanistique. Loin d'être un domaine d'expertise nouveau, l'urbanisme pratiqué à Montréal dans les années 1960 était l'aboutissement de plusieurs décennies d'efforts. Il reposait en particulier sur des initiatives réformatrices portant la création d'organes administratifs publics officiels, de cursus ou de corporations de métiers. Il dénote et donne à suivre un mouvement de modernisation au sein duquel idées et matérialisation ne suivent pas toujours les mêmes rythmes⁷⁰. En étudiant le parcours de l'architecte-urbaniste français Jacques Gréber, André Lortie nous entraîne dans l'exercice de la conception d'ensemble du territoire, à Ottawa notamment, et ouvre à des interrogations sur les travaux contemporains à Montréal et à Québec⁷¹. Le paysage qu'il est possible d'obtenir par une confrontation des analyses sur les grands experts locaux ou étrangers n'est pas négligeable. Il en va de même de l'apport significatif d'acteurs étrangers qui s'établissent à Montréal, comme les frères architectes étasuniens Maxwell et leur rapport avec l'architecte-paysagiste Frederick Gage Todd, ainsi que l'architecte Percy Erskine Nobbs⁷². Du fait de leur parcours exceptionnel et de leur engagement envers l'urbanisme, on s'accorde à reconnaître le poids de ces experts dans la mise en oeuvre de grands projets urbains et dans les organisations qu'ils contribuent à façonner.

On peut aussi rechercher des liens à travers ces portraits pour s'interroger sur les réseaux d'acteurs et leurs réflexions sur la ville et les changements sociaux. France Vanlaethem fait état des tensions entre pairs à l'Association des architectes de la Province de Québec et du

⁷⁰ Paul-André Linteau, « Un débat historiographique : l'entrée du Québec dans la modernité et la signification de la révolution tranquille », in *La révolution tranquille : 40 ans plus tard : un bilan*, Yves Bélanger *et al.* (dir.), Montréal, VLB Éditeur, 2000, p.21-41.

⁷¹ André Lortie, Jacques Gréber (1882-1962) et l'urbanisme : le temps et l'espace de la ville, Thèse de doctorat (urbanisme), Université Paris XII Val-de-Marne, 1997, Chapitre VI Ottawa (1937-1956), le territoire en la ville, p.198-220.

⁷² Jeanne M. Wolfe et Peter Jacobs, « Urbanisme et embellissement urbain », in *L'architecture de Edward & W.S. Maxwell*, Montréal, Musée des beaux-arts de Montréal, 1991, p.50-55; Vincent Asselin, *Frederick Todd, architecte paysagiste : une pratique de l'aménagement ancrée dans son époque, 1900-1948*, Mémoire de maîtrise (aménagement), 1995, 163p; Nicola Justine Spasoff, *Building on Social Power : Percy Erskine Nobbs, Ramsay Traquair, and the Project of Constructing a Canadian National Culture in the Early Decades of the Twentieth Century*, Thèse de doctorat (histoire de l'art), Queen's University, 2002, 367p; Susan Wagg, *Percy Erskine Nobbs : architecte, artiste, artisan*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1982, 99p.

rôle prédominant de plusieurs membres actifs au débat sur l'aménagement de la ville⁷³. En amont d'une définition « professionnelle », ce processus appartient à une transformation culturelle et morale plus large qui s'accompagne de profonds changements. Cette coalition de spécialistes entrevoit une action publique d'envergure – menée au nom d'un « intérêt général » – distincte d'une expression strictement marchande de la croissance urbaine. Une telle vue d'ensemble cherche à traduire la pensée pour explorer plus largement la formation et la transformation du discours et des idéologies; il s'agit également de travailler à décrire les mécanismes de structuration des entités collectives. Cette entrée privilégiée sur l'urbanisme ouvre à l'analyse des masses des individus et des groupes. Elle nous conduit à systématiser la réflexion sur l'urbanisme et ses vecteurs (associations, organismes, lieux d'exercice, institutions d'enseignements, etc.). Le défi pour une telle réflexion d'ensemble consiste à repousser l'investigation au-delà du caractère obsolète de styles de planification ou de courants urbanistiques, et à transcender le caractère changeant de l'urbanisme pour le placer notamment dans la continuité des différentes formes d'intervention de l'État. En somme, les évolutions qui se produisent au carrefour de ces facteurs distinguent l'urbanisme du premier XX^e siècle de la période moderne qui remonte jusqu'aux lumières.

Un espace social de débat

L'urbanisme moderne dérive historiquement d'une réflexion sur les changements sociaux qui s'est imposée au coeur de la philosophie des lumières. Depuis plus de deux siècles, elle s'est traduite par un recours accru à la planification et s'est affirmée dans le « champ d'un savoir plus fractionné, celui des techniques et des professions⁷⁴. » L'urbanisme, non plus qu'aucun des métiers constituants, n'a échappé aux remises en question provoquées depuis le milieu du XIX^e siècle par la délimitation des métiers de la ville. Le terme « urbanisme » est apparu au début du XX^e siècle alors que les spécialités de base (ingénierie, architecture, médecins hygiénistes, géomètres, etc.) avaient commencé à se distinguer et tandis que de nouveaux groupes professionnels, par exemple les travailleurs sociaux, les experts en organisation du travail ou en administration municipale cherchaient à affirmer l'importance

⁷³ France Vanlaethem, « Embellir ou moderniser la ville », Chap. in *Montréal Métropole (1880-1930)*, Montréal, Centre Canadien d'Architecture, 1998, p.147-167.

⁷⁴ Marcel Roncayolo, « Ville (urbanisme et architecture) : Mythe et représentation de la ville à partir du XVIII^e siècle », Paris, *Encyclopædia Universalis*, 2002, p.634-639.

de leurs points de vue⁷⁵. Ce processus de réarticulation des compétences au sein de la société s'est accompagné étroitement d'une codification disciplinaire, en référence à la fois aux savoirs constitués sur la ville ainsi qu'aux lieux de formation des nouveaux spécialistes. Dans les principaux pays industrialisés, l'urbanisme du début du XX^e siècle devient l'apanage de spécialistes. Il se caractérise par une combinaison inédite – quête d'un statut professionnel, constitution d'une discipline appliquée par le développement des « études urbaines » et élargissement du domaine d'intervention publique – au cours d'une période historique d'urbanisation généralisée⁷⁶.

Cette configuration nouvelle nous amène à entretenir une réflexion dynamique entre ces trois dimensions aucunement autonomes. Les limites des travaux entrepris jusqu'ici proviennent d'ailleurs, de manière générale, de la faible attention portée à la fois aux rapports complexes entre ces dimensions et au contexte social dans lequel se développe une conscience collective autour de l'urbanisme à Montréal. Il convient aussi de faire remarquer les particularités notables des premières décennies du XX^e siècle. Dans les grandes sociétés industrielles, on assiste à la consolidation d'une spécialité nouvelle et distincte, ou présentée telle. L'urbanisme se construit aussi dans une grande diversité géographique :

Il y a désormais davantage de centres [urbains] qui sont perçus comme des modèles internationaux, pas seulement les quatre « grands » [États-Unis, France, Allemagne et Angleterre] de la période d'avant 1914, ce qui en soi est important. La diffusion par emprunts sélectifs, généralement de plusieurs sources, a engendré de nouvelles variantes, donnant au mouvement international d'urbanisme une plus grande diversité⁷⁷.

En effet, une rapide lecture des travaux sur l'urbanisme montre qu'il est impossible d'extraire de leurs contextes historiques cette dynamique sociale. Si l'urbanisme émerge dans les pays industrialisés selon un processus commun, les situations nationales et locales font intervenir de multiples paramètres où les conjonctures, les individus, les modalités de l'échange, les

⁷⁵ Christian Topalov, « Nouvelles spécialités », Chap. in *Laboratoire du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880-1914*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1999, p.419-451.

⁷⁶ Paul Bairoch, *De Jéricho à Mexico, Villes et économie dans l'histoire*, Paris, Gallimard, Collection Arcades, p.277 et suivantes; Raymond A. Mohl, *The New City. Urban America in the Industrial Age, 1860-1920*, Arlington Heights, Illinois, Harlan Davindson, 1985, 242p.

⁷⁷ Nous traduisons de : « There were now more centres that were perceived as international models, not just the 'big four' of pre-1914, was itself important. Diffusion by selective borrowing, usually from multiple sources, spawned new variants, giving the international planning movement greater diversity. », in Stephen V. Ward, *op. cit.*, p.155.

traditions et les génies nationaux ont joué des rôles essentiels. D'une part, l'urbanisme doit s'entendre sur un plan transnational et reposer sur un ensemble de dimensions communes dans la manière de comprendre, d'analyser et de modeler le phénomène urbain; d'autre part, il existe une grande variété d'expressions et son étude n'est donc valable que dans l'espace et le temps de contextes déterminés⁷⁸.

Walter Van Nus, dans une revue des sources disponibles sur l'urbanisme du premier XX^e siècle au Canada, montrait déjà en 1976 les bénéfices à tirer d'une analyse à l'échelle locale ou provinciale⁷⁹. Les spécificités de la dynamique politique canadienne, son « climat » institutionnel, entraînent des particularités notables qui singularisent le débat sur le contrôle des transformations de l'environnement urbain. Plus largement, l'urbanisme qui se constitue en Amérique du Nord à la fin du XIX^e siècle reste très lié aux expériences locales en quelque sorte forcées par l'ambivalence de l'appareil d'État à l'égard des forces progressistes⁸⁰. Les nombreuses organisations de réforme qui agissent à l'échelle nationale tentent précisément d'impulser des politiques « d'en haut » et visent directement une échelle d'intervention métropolitaine et régionale qui assureraient un réel contrôle des procès de l'urbanisation. Enfin, une réflexion d'ensemble de la situation canadienne ne peut se passer d'une histoire de l'aménagement des principales villes, à plus forte raison de la métropole de l'époque, et des interactions avec les différentes échelles. On assiste durant cette période à des contextes de ruptures, comme durant la dépression économique et les guerres mondiales, et au cours desquels s'opère une réorientation de la conception des politiques et du rôle des gouvernements supérieurs.

Ce travail pose un constat. Il traite de l'un des phénomènes les plus négligés de l'histoire montréalaise. Ce sont des experts qui se réclament de l'urbanisme dont il sera question ici, vus non seulement dans leurs parcours respectifs, mais surtout dans l'espace des rapports

⁷⁸ La recherche de généralités ne permet pas à Anthony R. Sutcliffe d'échapper à l'histoire dans la diversité des situations concrètes. Sur le modèle sociologique, cf. Antoine Prost, *op. cit.*, p.205 et suivantes.

⁷⁹ Walter Van Nus, « Sources for the History of Urban Planning in Canada, 1890-1939 », *Revue d'histoire urbaine*, n° 1, juin 1976, p.7.

⁸⁰ Francesco Dal Co et Manfredo Tafuri, *Architecture contemporaine*, Paris, Gallimard, 1991 (1976), p.33.

complexes qu'ils nouent. Les relations que ces acteurs entretiennent à travers les projets de transformation du territoire sont une dimension essentielle de l'histoire d'une ville. À Montréal, on connaît bien mal encore leur rôle dans la définition concrète et idéale de la métropole. Nous estimons que cette méconnaissance empêche notamment de dégager une vue d'ensemble satisfaisante de l'évolution de l'action publique et du territoire montréalais dans la durée. Ainsi, plusieurs travaux réalisés sur l'histoire de l'urbanisme à Montréal proposent des pistes de réflexion pour en comprendre l'évolution et les transformations, mais n'offrent pas de regard transversal qui permettrait de reconnaître les spécificités de cette forme d'activité pendant les premières décennies du XX^e siècle.

Objectifs

Depuis les années 1960, des approches critiques ont vu le jour et opéré un renversement de perspective vis-à-vis de l'histoire écrite par les premiers urbanistes et leurs successeurs directs. Viviane Claude note comment les premiers écrits motivés par l'idée du « progrès » prenaient appui « sur le postulat – ou la croyance – que le phénomène urbain est de mieux en mieux connu et qu'il peut être de mieux en mieux maîtrisé⁸¹. » L'urbanisme apparaît aujourd'hui moins comme un progrès ou une suite de réponses standardisées. Il réfère à un contexte. Son histoire apparaît désormais marquée par l'absence de consensus quant à ses délimitations en tant que champs de connaissance; en tant que forme d'intervention, il soulève un ensemble de problèmes et prend la forme d'une quête sans cesse recommencée.

La « question » de l'urbanisme impose de réfléchir aux positions stratégiques que souhaitent occuper les spécialistes qui s'en réclament dans les opérations de transformation territoriale. Elle permet d'évaluer et de confronter les « solutions » apportées sur les plans théoriques et pratiques. Souvent ponctué des insatisfactions dont l'urbanisme porte encore l'empreinte, le portrait historique actuel demeure, en creux ou explicitement, investi de revendications. Son étude soulève de lourds questionnements sur le rôle social du spécialiste. Or, nous estimons que, pour en apprécier historiquement la complexité et la diversité, il importe de focaliser non sur les perspectives universelles ou sur les échecs, mais d'abord sur les particularités de l'objet et sur ce qui en assure l'unité malgré son caractère hautement

⁸¹ Viviane Claude, *Faire la ville, les métiers de l'urbanisme au XX^e siècle*, Marseille, Parenthèses, Collection Eupalinos, 2006, p.9.

politique, au sens noble. Cette recherche entend ainsi offrir les principaux repères de cette forme d'expérimentation, telle qu'elle se constitue dès la fin du XIX^e siècle jusqu'à la création du Service d'urbanisme de la Ville de Montréal, en 1941. Il s'agit de comparer les rares descriptions de la situation montréalaise avec les études étrangères. Les objectifs de cette thèse sont donc de :

- (1) contribuer à l'histoire récente de l'urbanisme à Montréal comme partie d'une expérience occidentale;
- (2) préciser les sources locales de sa constitution historique;
- (3) situer dans leur spécificité les projets, réalisés ou non, faits en son nom, entre 1897 et 1941.

Engager une réflexion sur cette expérience relève de l'exercice du regard d'ensemble qui vise à apporter des gains d'intelligibilité. Le problème, on le sait, passe par la définition même de l'urbanisme ou du *planning*, non seulement chez les contemporains, mais chez ceux qui depuis plus d'un siècle tentent de l'étudier. Jusqu'ici, nous avons peine à situer les tendances de fond qui ont marqué l'évolution de l'urbanisme, à Montréal comme au Québec d'ailleurs. Nous estimons qu'il est possible de dépasser les situations insatisfaisantes et d'en proposer une vision historique cohérente en établissant les faits et en cherchant à en cerner les évolutions. Cette étude ne construit pas une synthèse de l'urbanisme à l'échelle d'une ville et de ses territoires ni d'ailleurs une critique permettant d'emprunter « le chemin à suivre ». L'étude entend saisir l'objet dans la pesanteur des phénomènes qui forment le canevas d'une histoire de la ville, et où interviennent rapports sociaux, économie, urbanisation, modes de vie, et géographie.

Dans l'état de l'historiographie sur les acteurs de la période retenue, et en raison des exigences de la problématique proposée, nous avons choisi une analyse du « milieu », en sachant que l'histoire des politiques publiques et l'histoire des pratiques professionnelles devraient approfondir notre compréhension de la période 1897-1941 et, sans le moindre doute, de la période d'après-guerre qu'il faudrait examiner à un moment ultérieur. Cette étude confronte les évolutions de la discipline avec les enjeux urbains montréalais, depuis ses conditions de production par les acteurs historiques, de présentation et de diffusion, jusqu'à la (ré)interprétation qu'ils peuvent en faire. Elle nous renseigne sur ces acteurs en situation

d'énonciation (Qui doit faire quoi? Pour qui? Pourquoi et comment faire? Où et quand agir?). L'ambition est de documenter et d'interpréter historiquement cette évolution.

Les conditions sociales d'émergence de l'urbanisme : la formation d'un milieu

Le milieu, terme dérivé du latin *medius et locus*, dont l'étymologie n'aide guère à préciser le sens, serait apparu dans la langue française pour indiquer une position éloignée des extrêmes avant d'être absorbé par l'anglais et de connaître une série d'usages au fil du temps. Parmi les dix-huit acceptions que lui assignera Littré au XIX^e siècle, celle donnée à la biologie désignera par extension « l'ensemble des conditions sociales au milieu desquelles un individu humain est placé⁸². » Le milieu se conçoit ainsi à la fois comme « environnant » mais encore comme « influençant » l'individu social. Depuis ces emplois classiques, l'histoire de l'urbanisme a eu recours avec fréquence à ce concept qui a pris une certaine résonance pour appréhender une activité plutôt malaisée à définir, relevant pour plusieurs aussi bien de l'art que de la science, ainsi que d'une combinaison de spécialités. D'un point de vue explicatif, Stephen V. Ward note de quelle manière le concept peut servir de liant entre les facteurs structurels et les portraits individuels⁸³. Le milieu de l'urbanisme tel qu'il se déploie à Montréal durant la période à l'étude, participe de l'histoire urbaine et sous-tend trois postures particulières :

- (1) Dans ce travail sur le milieu, nous entendons relativiser le poids des praticiens ou des théoriciens éclairés en montrant les liens qui se tissent entre les acteurs. Tout en opérant un retour sur les rapports entre les figures emblématiques – au demeurant bien peu nombreuses à Montréal –, il s'agit de saisir la formation d'un groupement pour analyser en second plan les situations individuelles. Cela nous conduit à associer deux composantes : en premier lieu, il convient de circonscrire un noyau dur de praticiens, de suivre les acteurs dans leurs initiatives pour agir sur la ville. En second lieu, bien que l'on s'intéresse aux acteurs qui se proclament *planners* ou urbanistes, et à leurs efforts pour constituer en spécialité distincte l'urbanisme, nous cherchons à placer leurs démarches dans l'environnement social au sein duquel ils sont immergés. Nous tentons ainsi de

⁸² Dictionnaire de français "Littré", édition en ligne de Softissimo, 2010; cf. Maurice Saint-Yves, « L'étude du milieu dans l'enseignement de la géographie », *Cahiers de géographie du Québec*, vol.7, n° 14, 1963, p.255-263.

⁸³ Stephen V. Ward, *op. cit.*, p.8.

- prendre en compte les forces sociales à l'oeuvre, d'approcher l'activité urbanistique à travers les formes d'intelligence collective, les groupes et les organisations qui témoignent du soutien à la cause. Cette posture amène à considérer le poids des amateurs et d'une diversité d'acteurs qui favorisent un ancrage social, mais situés en périphérie, dans un espace social plus difficile à cerner. Il s'agit donc de reconstituer les conduites collectives en témoignant des formes d'appartenances, implicites ou explicites, des acteurs pour penser une réalité sociale.
- (2) Le milieu permet d'identifier un espace de débat d'une autonomie partielle, constitué de réseaux d'acteurs, d'organisations plus ou moins formelles et d'institutions. Cette définition ne propose pas d'analyser les praticiens de l'intérieur des structures publiques, mais leur insertion dans une configuration spécifique qui préfigure le domaine public. Cette recherche tente d'approcher l'espace de débat à travers les enjeux techniques et un nombre restreint de « problèmes » qui peuvent réunir les acteurs. Elle souligne les différences dans les structurations et les pratiques et permet de mesurer la force des liens comme des positionnements réciproques. Nous nous penchons en somme sur la capacité des experts montréalais à s'organiser et sur la réalité de leur rapport au pouvoir public.
- (3) Notre démarche privilégie le regard sur la « masse » sans délaisser pour autant les situations de pratiques. Cela nous amène à identifier des enjeux communs et à analyser plus finement les réflexions et les propositions. Comme le note Jean-Paul Lacaze, le problème de l'urbanisme « naît à partir du moment où quelqu'un estime nécessaire, à tort ou à raison, d'engager ou de provoquer une action pour transformer les modes d'utilisation de l'espace⁸⁴ ». Au cours de la période retenue, la recherche a confirmé l'incidence déterminante de deux grands enjeux rapidement présentés comme fortement dépendants : la planification urbaine et le logement populaire. Ces enjeux majeurs participent de la formation d'un débat urbanistique et indiquent les possibilités de prolongement pour rendre compte de la diversité des pistes de réformes.

⁸⁴ Jean-Paul Lacaze, *Les méthodes de l'urbanisme*, Paris, Presses universitaires de France, Collection Que sais-je?, n° 2524, 1997, p.8.

En utilisant cet ensemble complexe que nous nommons milieu de l'urbanisme, on fait référence à des acteurs collectifs, on cherche à traduire une forme d'intelligence par laquelle les acteurs se distinguent et viennent confirmer une appartenance participative, en dépit de désaccords et de concurrences. Ce milieu de l'urbanisme à Montréal permet de penser la comparaison et s'attache à dévoiler un continuum de valeurs sociales autour de la « question » urbaine. Il permet aussi de mettre au grand jour la capacité d'adaptation et d'inventivité des acteurs dans des contextes d'incertitudes. Il est aussi réflexion sur les enchaînements dans le déroulement du débat sur l'urbanisme et sur les cohérences au sein d'une société donnée.

Cette complexité des circulations, tout autant que la configuration inédite que prend l'urbanisme au premier XX^e siècle, nous invite à l'étude détaillée d'un milieu à la fois en « dehors » des limites trop souvent imposées par l'histoire dite locale et à l'intersection des cadres qui caractérisent cette spécialité entendue non seulement comme un domaine et une spécialité, mais aussi comme une discipline appliquée. Comprendre comment l'urbanisme devient une forme d'intervention grâce à la seule étude du domaine public ne suffit pas pour saisir le phénomène à l'oeuvre au tournant du XX^e siècle. Des positions obscurcissent l'exposé nécessaire sur l'émergence de l'urbanisme à Montréal. Pour certains, le processus d'occupation de l'espace apparaît clairement comme le résultat d'une politique de laisser-faire au profit des intérêts capitalistes. Dans ce cadre, les initiatives des décideurs politiques, des groupes de réformes, ou des experts eux-mêmes, servent à légitimer le capitalisme aux yeux des classes sociales et entravent de ce fait l'expression d'une réelle volonté d'action. Les experts de l'urbanisme sont ainsi souvent perçus comme des éléments de transmission neutres entre les forces politiques en présence et les agents économiques. Le problème des réformes politiques et institutionnelles peine à trouver sa place et le milieu se développerait à travers une série de médiations pour renforcer l'intervention publique. Ses acteurs tenteraient une redéfinition de ce rôle en provoquant une prise de conscience de l'ampleur des problèmes de nature sociale ou environnementale.

Cadre d'analyse : le milieu de l'urbanisme à travers ses composantes

L'objectif de ce travail est d'abord de comprendre comment se constitue et évolue le milieu de l'urbanisme à Montréal. La démarche de connaissance dans un espace-temps aussi

vaste que celui que nous avons retenu – et avec l’arrière-plan historique que nous avons voulu lui donner – nous a imposé de retenir trois principales clés de lecture : la structuration, la pensée sociale et urbanistique, les voies et les moyens. Chacun de ces thèmes expose les relations complexes entre les trois dimensions (profession, domaine et discipline) et montre comment l’urbanisme, une pratique en train de s’inventer, parvient à s’imposer comme un enjeu social. Ils soulèvent un ensemble de sous-questions dont l’analyse permettra de mettre en lumière un système de coopérations entre personnes qui se disent spécialistes avec l’accord de leurs collègues et du public.

La première clé est consacrée à la structuration. Elle ouvre une réflexion autour des conditions qui permettent à une spécialité de se former, d’assurer sa cohésion. L’urbanisme bénéficie à la fin du XIX^e siècle de plusieurs développements qui ont conduit à l’émergence de nouvelles spécialités. La structuration de l’urbanisme s’est poursuivie sous l’influence de trois types de facteurs de nature et d’importance très inégale, la création de groupements d’intérêts à toutes les échelles sociales, l’élargissement de l’action publique, enfin l’essor des circulations. La présence de l’urbanisme dans la société n’est pas seulement celle de grandes figures ou d’une discipline. C’est d’abord, celle de groupe de personnes qui se forment, se détachent parfois de professions en voie de se stabiliser, et qui se regroupent en divers pôles pour entretenir le débat autour de sa nécessité.

Depuis la création d’un titre protégé, en 1963, le questionnement s’est beaucoup centré sur quelques figures honoraires de l’Ordre des urbanistes du Québec⁸⁵. Ces approches personnelles, reconnaissantes aux efforts pionniers, n’ont pas peu contribué à focaliser sur la décennie 1960. L’analyse portait alors sur l’activité d’une nouvelle génération d’experts à la conquête du marché effervescent des trente glorieuses. Le prestige de l’urbanisme est pourtant à son plus haut degré durant le premier XX^e siècle. Ce sont, du moins au départ, de petits groupes de gens qui mettent en débat divers problèmes urbains et essaient d’étendre les possibilités d’actions dans un contexte économique et social souvent serré. La profession qui se constitue à la fin des années 1910 reste liée à une organisation fragile qui disparaît au

⁸⁵ Une série d’entrevues menées au tournant des années 1990 par André Boisvert, et publiées dans la revue *Urbanité*.

début de la crise économique. Après l'effervescence des activités dans les années 1920, l'Institut canadien d'urbanisme et ses sections locales se disloquent tandis que les spécialistes retournent en quelque sorte à leurs corporations d'origine. Si la profession d'urbaniste disparaît à proprement parler, la conscience nette de l'importance de l'urbanisme et la volonté de mettre en place une collectivité organisée ne s'estomperaient pas. La période retenue est donc entrecoupée par la constitution d'un groupe, avec ses règles d'adhésion et ses stratégies de reconnaissance, mais faiblement constitué et dont les frontières demeurent poreuses⁸⁶.

Le lien entre la structuration et la professionnalisation n'explique qu'une partie de la dynamique à l'oeuvre. Les historiens ont montré la diversité des groupes et l'importance de leur jeu mutuel dans l'émergence de l'urbanisme. Ils ont accordé une plus grande attention aux conditions sociales de la profession étudiée et souligné avec force la diversité des formes d'interactions. Dès le XIX^e siècle, une grande diversité de groupements contribuèrent à l'élaboration sociale de l'urbanisme : mouvements de réforme et de paix, agences, sociétés professionnelles, congrès, institutions, coopératives, compagnies de services, fondations, oeuvres, etc⁸⁷. Ce qui nous amène à nous interroger sur les alliances et sur la position des acteurs dans la société. Dans cette voie l'analyse de l'émergence de l'urbanisme ne peut être dissocié de l'intervention des amateurs qui occupèrent une place éminente⁸⁸.

Comme le propose l'historien Roy Lubove, les premiers urbanistes se sont attachés à élargir le spectre de l'action publique. Jusqu'au premier quart du XX^e siècle, en Amérique du Nord, ils furent confrontés au manque de ressources dont disposaient les instances municipales⁸⁹. Pendant l'essentiel de la période à l'étude la prise en charge des problèmes sociaux revenait essentiellement à l'autorité locale et aux diverses organisations caritatives. Le problème était d'ordre financier, mais aussi organisationnel. L'urbanisme, fragilement

⁸⁶ Donald. A. Krueckeberg (dir.), *Introduction to Planning History in the United States*, New Brunswick, N.J., The Center for Urban Policy Research, 1983, p.1-12.

⁸⁷ Christian Topalov, « Nouvelles spécialités », Chap. in *Laboratoire du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880-1914*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1999, p.419-459.

⁸⁸ Viviane Claude et Pierre-Yves Saunier, « L'urbanisme au début du siècle. De la réforme urbaine à la compétence technique », *Vingtième siècle*, Revue d'histoire, n° 64, octobre – décembre 1999, p.25-39.

⁸⁹ Roy Lubove, *The Urban Community : Housing and Planning in the Progressive Era*, New Jersey, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1967, 148p.

structuré, pouvait difficilement s'enraciner dans une bureaucratie elle-même naissante. C'est que l'administration municipale de l'époque est moins une fonction publique qu'un lieu de pouvoir pratiquement sans fonctionnaires. Il faut attendre les premières années du XX^e siècle pour que le gouvernement municipal mène à l'instauration de nouveaux services. La direction que prend cette bureaucratie s'inspire des principes d'efficacité du privé et tire sa légitimité d'un pouvoir de compétence que ne peut livrer le premier sur des services de nature publique. À la Ville de Montréal, cet exercice, comme l'a démontré Michèle Dagenais, contredit l'idée tenace « suivant laquelle les institutions municipales ont vécu dans une période de grande noirceur jusqu'à l'arrivée de Jean Drapeau, aux premiers jours de la Révolution tranquille (...) »⁹⁰. » Créé en 1941, le service d'urbanisme de Montréal se pose comme l'une des manifestations, bien tardive selon l'avis des premiers spécialistes, d'une dynamique bureaucratique. On peut suggérer que, loin d'être un simple épisode, la mise en place d'une expertise municipale nouvelle révèle un regard sur la société et un projet de ville qui s'inscrit durablement dans le débat sur le devenir d'une métropole.

En somme, l'analyse gagne à changer d'échelle et à faire plus de place aux portraits de groupe qu'aux itinéraires individuels. Il convient de retenir que l'urbanisme, dans les premières décennies du XX^e siècle, est une pratique sociale, et que son essor dépend tout autant de la robustesse de ses paradigmes et de ses prescriptions que de la place qu'occupent ses représentants dans la société. Qui sont les acteurs, comment s'unissent-ils et quelles sont les ressources mobilisées?

Notre regard se porte ensuite sur la pensée sociale et urbanistique. En retraçant les désignations du terme métropole à travers le temps, Anthony R. Sutcliffe reconstitue les grandes lignes d'une réflexion sur le statut de Montréal. Si elle ne pouvait se frotter au gigantisme des métropoles contemporaines, Montréal « véritable métropole nationale », en recelait néanmoins les ingrédients. La dominance économique sur un vaste arrière-pays structuré d'établissements humains, la diversité culturelle, le paysage urbain caractéristique en sont quelques traits. Cette dominance ressort également d'une capacité à « importer les

⁹⁰ Michèle Dagenais, *Des pouvoirs et des hommes : l'administration municipale de Montréal, 1900-1950*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1999, p.4.

meilleurs aménagements et progrès techniques de villes beaucoup plus grandes qu'elle, alliant à ces installations modernes une qualité de vie que seule une petite métropole peut offrir⁹¹. »

La circulation reste au coeur d'une étude de l'urbanisme dans sa continuité. En partant de l'approche fréquente qui consiste à aborder les carrières des protagonistes, le regard transnational s'impose parce qu'il rend en partie visible des situations d'échanges de savoirs, de services, d'idées ou de personnes (congrès, expositions, conférences, voyages d'étude, concours, revues, etc.)⁹². Pour identifier les traits de l'objet à Montréal, l'approche transnationale permet d'écarter la notion pauvre d'influences en y substituant l'analyse de pratiques caractérisées précisément par un déploiement au-delà du national, dans un espace essentiellement atlantique⁹³. Contrairement à l'histoire locale ou partielle, simple terrain d'application d'énoncés et de référents étrangers, l'approche préconisée jette la lumière sur les phénomènes d'interconnexions. Dans cette trame, nous anticipons des formes d'adaptation, de traduction, d'assimilation, voire de refus, par rapport aux exemples occidentaux en circulation qui émanent de pôles urbanistiques dominants⁹⁴. L'idée directrice de la planification des villes a pénétré les associations internationales en multiplication : mouvements de paix associés à la réforme, d'embellissement et d'hygiène, de préservation des monuments historiques et naturels⁹⁵. Elle trace une configuration résolument internationale – « a considerable international cross-fertilization » – que prend l'urbanisme dès sa lente période de gestation⁹⁶. Si elle provient en ligne directe de l'Allemagne et de l'Autriche, la prise en main des territoires se nourrit de nombreux courants prégnants : en Angleterre la montée du *Garden Suburb*, en France l'effervescence de la tradition des Beaux

⁹¹ Anthony R. Sutcliffe, « Montréal, une métropole », in Isabelle Gournay et France Vanlaethem (dir.), *Montréal métropole, 1880-1930*, Montréal, Boréal et Centre canadien d'architecture, 1998, p.19-25.

⁹² Cf. Anthony R. Sutcliffe qui élabore une grille d'analyse basée sur l'ouverture des acteurs à international, in *Towards the Planned City : Germany, Britain, the United States and France 1780-1914*, Oxford, Basil Blackwell, 1981, p.173 et suivantes; Pierre-Yves Saunier, « Atlantic crosser. John Nolen and the Urban Internationale », *Planning History*, vol.21, n° 1, 1999, p.23-31.

⁹³ Pierre-Yves Saunier, « Circulations, connexions et espaces transnationaux », *Genèses*, n° 57, décembre 2004, p.121.

⁹⁴ Anthony R. Sutcliffe, *op. cit.*

⁹⁵ François Walter, *Les figures paysagères de la nation: territoire et paysage en Europe (16^e-20^e siècle)*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2004, 521p.

⁹⁶ Anthony R. Sutcliffe, *op. cit.*, p.163.

Arts où prime grandeur, monumental et élégance, en Amérique aussi avec l'expansion du mouvement des *Parks Systems* et du *City Beautiful*. Un tel constat fait d'ailleurs dire à Stephen V. Ward que l'urbanisme moderne présente un fort esprit international⁹⁷.

Cette géopolitique d'accréditation de l'urbanisme touche d'abord un nombre restreint de personnalités, influentes et mobiles. Nous portons le regard sur les interconnexions, dans leurs procédures et leurs logiques (scientifique, carriériste, théorique). Placé dans un plus long XX^e siècle (depuis 1870-80), le développement considérable des moyens de communication accélère la formation de réseaux d'associations internationales, de grandes expositions et de congrès, la diffusion-réception d'ouvrages et de revues. Le portrait biographique qui est donné des premiers grands experts acquiert le plus souvent du sens en regard de leur mobilité : du flux d'idées, d'objets ou de services. L'étude des passages suppose de placer les expériences montréalaises au confluent de grands pôles urbanistiques et d'appréhender concrètement un « souci moderne de l'aménagement⁹⁸ ». Nous estimons que ces échanges ne sont pas à sens unique, de l'étranger vers le local, et qu'ils peuvent faire état d'expériences innovantes. Dans la mesure où ces positions étrangères sont soumises à la modulation de facteurs locaux (climatique, économique, légal, politique, culturel), il paraît utile de se demander comment se déroulent ces passages et selon quels rythmes? En cela l'innovation s'exprime dans la capacité à nourrir l'imaginaire, des formes de créativité, d'apprentissage et d'adaptation. En somme, placer l'objet dans un espace atlantique vise à soupeser l'assimilation-diffusion de ces flux dans l'environnement montréalais. Cette étude suggère que le milieu de l'urbanisme à Montréal se développe à la jonction d'expériences et de choix qui placent les praticiens locaux dans des dépendances successives, dans des appartenances incertaines et dans des défis de conjugaison et de conciliation.

À travers l'analyse du processus de formation du milieu se pose aussi l'histoire du vocable urbanisme dans les divers cadres sociaux où les experts cherchent à faire valoir leur légitimité. Il est bon d'en appeler à une clarification lexicale. Nos réflexions prioritaires doivent être développées dans le cadre d'une analyse plus fine sur l'élaboration historique du

⁹⁷ Stephen V. Ward, *Planning the twentieth-century city: the advanced capitalist world*, Chichester, Wiley, 2002, p.5.

⁹⁸ Jean Gottmann, *Essais sur l'aménagement de l'espace habité*, Paris, Mouton, 1966, p.9-16.

vocabulaire. Le vocabulaire de l'urbanisme, chargé et foisonnant, ordonne en des systèmes catégoriels de mots et vise à instaurer une légitimité à l'action experte⁹⁹. Nous savons que son univers lexical, entre unité et diversité, dérive d'une série d'opérations sélectives à l'intérieur de registres langagiers (juridique, administratif, politique, disciplinaire, etc.) qui débouchent sur de complexes interpénétrations. En effet, l'exercice de construction du langage savant et technique de la discipline à ceci de particulier que certains mots se chevauchent, se télescopent, ou se juxtaposent. Cela conduit, dans le contexte de la structuration du milieu à se pencher sur des situations d'énonciation. Le passif reste lourd actuellement pour bien apprécier l'élaboration de ce langage spécialisé.

Une piste forte de travail consiste à comprendre les effets différenciés des milieux francophone et anglophone à Montréal. L'analyse de la formation et de l'évolution du langage technique sous l'angle des rapports des groupes sociolinguistiques dominants propose une orientation fertile. Il est question ici de faciliter la compréhension des transferts qui se caractérisent au premier plan par l'importation de mots et leurs probables glissements de sens. Du même jet, on peut mieux apprécier l'originalité qui va naître de la réalité locale. Si le développement de Montréal est « affecté par la grande fracture entre francophones et anglophones qui engendre des luttes de pouvoir spécifiques¹⁰⁰ », on peut penser que les relations politiques entre espace et pouvoir sont exacerbées à travers la question de l'urbanisme ou du *planning*. Est à prendre en compte la montée des francophones dans l'univers politique et administratif, l'univers économique étant longtemps dominé par les anglophones. Ces univers linguistiques sont confortés par des réseaux souvent distincts et étendus d'institutions sociales et culturelles touchées par l'aménagement de l'espace. Comment se façonne ce nouveau langage et selon quels rythmes? Donne-t-il lieu à des spécificités locales? Retracer l'histoire du langage de l'urbanisme, c'est montrer comment, à travers les bouleversements historiques, externes aux deux langues en présence (le français et l'anglais), les acteurs posent le problème de l'aménagement de la grande ville, mais aussi

⁹⁹ Laurent Coudroy de Lille, « L'urbanisme, entre langue spécialisée et langue courante », *Urbanisme*, n° 304, janvier – février 1999, p.57-63.

¹⁰⁰ Paul-André Linteau, « Les facteurs de développement de Montréal », in *Montréal Métropole (1880-1930)*, Isabelle Gournay et France Vanlaethem (dir.), Montréal, Centre Canadien d'Architecture, 1998, p.27-37.

comment ils pensent leur rôle dans l'intervention urbaine. Toute compréhension des mots urbanisme et *planning* renvoie aux idéaux d'une époque¹⁰¹.

Notre troisième clé de lecture suscite une investigation sur l'étendue des voies et des moyens; celle-ci se répartit sur deux thèmes pratiques : la planification et le logement. Lorsque André Corboz cherche des régularités à l'évolution de l'urbanisme moderne en Europe, dans un court essai intitulé *L'urbanisme du XX^e siècle, Esquisse d'un profil*, il souligne que l'urbanisme est dominé par l'idée forte de la planification¹⁰². En langue française, l'histoire de la notion de planification est plus longue que celle du mot urbanisme. Le terme de planification tel qu'il est employé en anglais reste imprécis, il peut même paraître réducteur. Au sens large il équivaut à une gamme étendue de formes d'actions des pouvoirs publics et englobe le domaine de l'urbanisme dans ses relations potentielles avec les grandes applications des pouvoirs publics¹⁰³. La planification désigne proprement une méthode ancienne de représentation et de projection : l'action de dresser un plan. De notre point de vue, la seconde acception de la notion se spécifie dans l'urbanisme, rejoignant les diverses missions qui composent ce domaine nouveau¹⁰⁴. En effet, le plan en tant que conception spatiale demeure l'une des grandes voies d'accès à l'étude de l'organisation des territoires, du moins la plus commentée et la plus visible. Or, en empruntant une racine étymologique différente des correspondants de langue anglaise « Town Planning » ou « City Planning », le mot urbanisme opère dès le début du XX^e siècle une relation étroite avec la planification, au sens large. Cette dernière est effectivement repérable dans plusieurs champs d'activité. Placée sous la logique de construction des États-nations au XIX^e siècle, elle s'accompagne d'un irrésistible essor de la bureaucratie¹⁰⁵. John Friedmann propose d'ailleurs

¹⁰¹ Jean-Pierre Frey, « Généalogie du mot urbanisme », *Urbanisme*, n° 304, janvier – février 1999, p.63-71.

¹⁰² André Corboz, « L'urbanisme du XX^e siècle, Esquisse d'un profil », in *Le territoire comme palimpseste et autres essais*, Besançon, Éditions de l'Imprimeur, Coll. Tranches de villes, 2001, p.199.

¹⁰³ John Friedmann, *Planning in the Public Domain : from Knowledge to Action*, New Jersey, Princetown University Press, 1987, p.26-27.

¹⁰⁴ Jean-Paul Lacaze, *Les méthodes de l'urbanisme*, Paris, Presses universitaires de France, Collection Que sais-je?, n° 2524, 1997, p.16.

¹⁰⁵ Anthony R. Sutcliffe, *Towards the Planned City : Germany, Britain, the United States and France 1780-1914*, Oxford, Basil Blackwell, 1981, p.163.

une définition pragmatique de cette notion centrale en y associant trois termes fondamentaux : le savoir, l'action et le domaine public.

Bien des raisons militent aussi pour une réflexion plus dynamique entre l'histoire de l'urbanisme et l'histoire du logement populaire. Plusieurs auteurs ont fait de cette dernière une « autre » histoire, distincte, d'autant plus que cette échelle d'intervention est aujourd'hui souvent très mal appréhendée, et nulle part enseignée. Le logement constitue une variable essentielle du débat urbanistique au tournant du XX^e siècle et a fait figure de programme de travail pour les hygiénistes et leurs alliés. L'urbanisme montréalais demeure imprégné des pressions faites par divers groupes et individus auprès des autorités pour élargir les frontières de l'action publique en cette matière. Nous estimons que cette ouverture sur le logement s'avère opportune pour mieux situer l'émergence du domaine et l'élaboration de politiques publiques. Elle ne saurait cependant se substituer à une analyse fouillée dans ce champ d'études. Les chevauchements ou les écarts avec l'urbanisme peuvent aussi fournir un indicateur révélateur de l'évolution dans la façon de concevoir le rôle du spécialiste et son action. Il nous apparaît essentiel de situer les efforts déployés par les acteurs pour mieux articuler les échelles d'interventions.

L'activité concrète de l'urbaniste se déroule à l'intérieur d'un cadre très large de thèmes et d'applications. Il existe diverses façons d'interpréter l'action urbanistique et d'offrir un panorama du travail des spécialistes. Avec le recul historique, on assiste désormais à un traitement plus précis des modalités d'interventions et de leur processus de constitution. Il faut d'abord reconnaître que le domaine naissant se caractérise par le traitement des conséquences de l'urbanisation au moyen d'une série d'opérations et des articulations entre ces opérations. Son étude soulève la question du pouvoir. Cette dernière notion a permis de comprendre comment, au plan social, les acteurs se sont posés en garant d'une volonté de transformation préférable au jeu spontané des acteurs urbains. Dans de nombreux cas, l'urbanisme a pris assez tôt le chemin de la fonction publique. Au pays, dès 1909, la Commission de conservation du Canada s'est peuplée de personnels chargés de documenter et de préparer des politiques touchant notamment les territoires urbains et ruraux. Parmi les fonctionnaires, rares cependant furent ceux qui allaient poursuivre des carrières autour d'une

seule compétence. Soumise aux aléas de la politique, la fonction publique de l'époque connut une faible autonomie.

Exercice d'application, l'urbanisme a souvent été saisi par l'intervention des premières lois. Dans de nombreux cas occidentaux recensés, un vecteur commun a permis la construction d'une commande publique et d'un débat sur l'urbanisme. En Angleterre, le *Housing and Town Planning Act* autorisait dès 1909 les municipalités à produire des schémas de cohérence territoriale (*planning scheme*). Cette loi, soutenue par les éléments conservateurs et libéraux, allait contribuer au débat sur l'avenir des territoires en indiquant clairement une volonté politique de prise en charge directe des problèmes urbains et susciter des modifications jusqu'au second conflit mondial¹⁰⁶. En France, la loi Cornudet de 1919, complétée en 1924, instaurant des plans dits « d'aménagement, d'embellissement et d'extension » avait été discutée dès 1912. Dans plusieurs pays du sud de la Méditerranée, les premiers règlements et textes de loi sont intervenus parfois « prématurément », c'est-à-dire avant que n'existe un débat sur la ville¹⁰⁷. Montréal vit à sa manière le grand débat occidental sur l'urbanisme. En vertu du partage constitutionnel des pouvoirs attribués au Québec, la planification allait rester facultative : le débat fut néanmoins cultivé par une série de pratiques moins visibles que la production de plans. Durant les décennies à l'étude, on peut déjà constater que les spécialistes ont entrepris de nombreuses tentatives d'aménagement doublées par des mesures réglementaires avérées comme propres à traduire « l'intérêt général ». Quelques travaux réalisés sur les moyens de l'urbanisme à Montréal nous invitent désormais à poser la question de leur articulation et des efforts de conception et d'application.

Ainsi, c'est dans le contexte idéologique, politique et institutionnel de Montréal qu'il faut replacer notre contribution. À l'aune des principaux pôles urbanistiques de l'époque (Allemagne, Angleterre, États-Unis et France), l'histoire des pratiques qui furent mises en oeuvre localement ne s'appuie pas sur la force d'une décision majeure. Sa pertinence n'est pas dans l'effet d'entraînement d'une législation ou dans l'impulsion donnée par de grandes opérations urbaines. L'entreprise doit s'analyser à la fois comme une stratégie pour

¹⁰⁶ *Ibid.*, p.72 et suivantes.

¹⁰⁷ Stéphane Yerasimos et Taoufik Souami, *Cultures et milieux urbanistiques dans le sud de la Méditerranée*, Institut français d'urbanisme, Laboratoire Théorie des mutations urbaines, 2004.

reconnaître un débat préalable sur l'intervention et comme un processus social pour assurer la présence de l'urbanisme en tant que discipline et domaine public. Il ne s'agit pas de sonder les évolutions d'une administration publique ou de comprendre comment s'ébauche l'urbanisme à travers les décisions des représentants politiques¹⁰⁸. En opérant de « l'extérieur », on peut ouvrir une réflexion concernant les conditions de possibilité des discours et dresser une typologie des tâches pratiques. Les promoteurs des nouvelles compétences furent souvent issus de disciplines établies, disposant d'une variété de savoirs appliqués. Ils provenaient fréquemment d'agences privées, d'institutions d'enseignement et de nombreux pôles qui n'étaient pas subordonnés aux contraintes de l'appareil public. Les stratégies « externes » des premiers urbanistes, face aux aléas de la politique, témoignent d'un élargissement des tâches pratiques et de critères de jugement, sur des normes communes en dépit des clivages, sur ce que ces représentants devaient faire ou ne pas faire.

La question de l'action dépasse celle de la décision : l'action engage un renouvellement, tant dans l'analyse que dans la création¹⁰⁹. S'il veut agir, l'urbaniste doit récolter l'approbation d'un nombre considérable d'acteurs agissant à l'intérieur d'univers sociaux différents. Ces acteurs poursuivent des objectifs variés, parfois contradictoires. Ils doivent se préoccuper des questions de financement, d'organisation administrative, d'organisation du travail, etc. L'exercice pratique innerve la capacité des spécialistes à négocier, à communiquer, en somme à forcer l'adhésion. Si la légitimité des actions avait leur source dans le principe de « l'intérêt général », on peut penser que les spécialistes furent confrontés à la variété et aux aspects contradictoires de la demande. Enfin, pour ces acteurs, l'espace apparaît comme un objet dont il importe d'organiser l'utilisation. Les territoires pertinents du projet urbanistique changent continuellement : les échelles et les contenus sont sujets à des révisions. La mise en oeuvre opérationnelle des projets insiste sur l'importance du marché de

¹⁰⁸ Cf. Stéphane Pineault, *Rapports de pouvoir et enjeux métropolitains dans l'agglomération montréalaise, 1920-1961 : les problèmes de l'organisation institutionnelle, de la planification du territoire et du transport des personnes*, Thèse de doctorat (études urbaines), Montréal, Université du Québec à Montréal et INRS-Urbanisation, 2000, 445p; Harold Bérubé, *Des banlieues qui se distinguent : gouverner Westmount, Pointe-Claire et Mont-Royal (1880-1939)*, Thèse de doctorat (études urbaines), Institut national de la recherche scientifique, 2008, 313p; Annick Germain et Damaris Rose, *Montréal, The Quest for a Metropolis*, Angleterre, Chichester, 2000, « Montréal's Built Form », p.35-91.

¹⁰⁹ John Friedmann, *op. cit.*, p.44-47.

la commande (les tendances et le partage) et sur les interrogations qui ont accompagné la saisie des dynamiques urbaines. L'analyse historique des modalités d'intervention aide à définir un espace de responsabilité de l'urbanisme et une éthique de travail, ainsi qu'à évaluer précisément l'apport des différents acteurs dans l'élaboration d'une pratique à caractère pluridisciplinaire. Elle permet de répondre à une question d'apparence toute simple : comment les spécialistes veulent-ils agir?

Tout à la fois technique et politique, l'urbanisme recouvre plusieurs aspects de la ville : pôle économique, site construit, espaces de relations, symboliques, etc. Du point de vue de l'histoire urbaine, l'action apparaît comme une tentative de réponse, publique ou privée, aux problèmes vécus par les Montréalais dans leur quotidien. Il y est alors question d'évaluation de besoins, en amont de la manière d'aborder et de concevoir ces « problèmes » rencontrés; en aval, de les traduire sous une forme opératoire, compte tenu des moyens disponibles. À travers l'étude du plan se lit une intention de projection qui s'inscrit dans les premières formes de l'interventionnisme public¹¹⁰. Nous proposons de réfléchir aux conditions d'émergence des instruments et ensuite de faire état, à travers les possibilités plus restreintes de la réalisation, de la réflexion des acteurs à propos de leur coordination¹¹¹. La manière de poser les problèmes, le choix des valeurs de référence, ou l'occasion d'exercer un pouvoir dans la ville sont autant de situations historiques où le spécialiste définit son travail. Parmi les idées dominantes du réformisme, la séparation du service public et du politique s'impose largement¹¹². Diverses associations nationales majeures, comme l'*American Civic Association* ou la *National Municipal League*, vont établir précocement une correspondance directe entre compétence et neutralité. Afin d'accroître et de préserver leur pouvoir, nous dit John Friedmann, les spécialistes ont fait valoir que la sélection des moyens relevait d'un choix technique. Leur capacité à expliquer et connaître un phénomène leur confère une raison d'être. De manière générale, le savoir renvoie à l'énoncé d'une démarche à prétention

¹¹⁰ Jean-Pierre Gaudin, *L'avenir en plan, technique et politique dans la prévision urbaine, 1900-1930*, Seyssel, Éditions du Champs Vallon, 1985, 215p.

¹¹¹ Marc Laperrière, *L'évolution des pouvoirs municipaux en matière d'urbanisme au Québec (jusqu'à l'avènement de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme)*, Université de Montréal, Centre de recherche en droit public, mars 1981, 198p.

¹¹² Michel Gauvin, *The Municipal Reform Movement in Montreal, 1886-1914*, Mémoire de maîtrise (histoire), Université d'Ottawa, 1972, 163p.

scientifique qui place le spécialiste en situation d'autorité, et fait prévaloir des analyses concurrentes à d'autres plus personnelles ou basées sur une expérience pratique.

C'est enfin par rapport à l'interrogation principale – comment prend forme le milieu de l'urbanisme dans la société montréalaise? – que nous verrons aussi poindre au long du récit une seconde question fondamentale laissée plus modestement ouverte. Les dynamiques sociales complexes par lesquelles se créent de nouvelles spécialités durant la période retenue autorisent une recommandation prudente, celle comme l'a notée Christian Topalov de ne pas associer tout bonnement leurs « succès » à leur capacité de répondre aux besoins qu'elles revendiquent de satisfaire¹¹³. Notons que les spécialités qui se présentent comme distinctes ne sont pas toutes parvenues à s'imposer et, par exemple, à réunir les conditions d'une institutionnalisation. Ce privilège accordé à la compréhension du milieu de l'urbanisme permet d'évoquer des pistes pour susciter une réflexion plus proche du sens que les acteurs historiques accordent à l'intervention dans et sur la ville. Dans cet esprit, la présente étude offre un terrain favorable à des contributions qui pourraient aborder de front un problème jamais épuisé qui fait la toile de fond du champ de recherche : pourquoi l'urbanisme parvient-il à s'inscrire dans la durée?

Résumons le cheminement retenu pour faire de l'urbanisme un objet d'histoire. Cette étude permet d'entrevoir les limites de certains cadres d'analyse en même temps qu'elle relève une prise de position épistémologique. L'analyse de l'urbanisme comme une discipline appliquée, une « profession » et un domaine public, ne renvoie pas à une addition, pas plus qu'elle nous entraîne vers des lectures de haut en bas, à l'intérieur de tunnels auxquels pourrait s'apparenter chacun de ces axes de signification. Ces dimensions ne correspondent pas à des stades successifs, mais bien à des enchaînements différents et à des connexions qui restent autrement inaperçus¹¹⁴. L'attention portée au milieu rend visible une configuration historique. En prenant en considération les interactions entre les dimensions dans l'élaboration de l'urbanisme, on peut comprendre les relations des individus à des groupes et témoigner de formes d'appartenances autour d'une spécialité. On peut dès lors identifier les

¹¹³ Christian Topalov, *op. cit.*, p.420.

¹¹⁴ Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000, p.267 et suivantes.

premiers urbanistes d'après leurs positions sociales et construire une représentation dynamique du milieu.

Points de méthode

L'examen des particularités de l'urbanisme au plan historique nous conduit à définir notre démarche permettant de préciser le processus de collecte et d'analyse des données. Pour traiter cette reconstruction complexe du « milieu » de l'urbanisme, nous avons eu recours à l'analyse critique de sources en insistant particulièrement sur l'inscription du phénomène sociophysique dans son contexte. Nous tenant au plus près du métier d'historien, ce qui nous a intéressés est la visée de vérité et non une prétendue objectivité de la recherche¹¹⁵. Dans le cadre d'une telle réflexion, nous avons adopté une analyse de contenu thématique essentiellement qualitative¹¹⁶. Notre questionnement exigeait une lecture exhaustive de la production écrite pour reconstituer la pensée globale exprimée de façon fragmentée. Les acteurs se trouvent bien souvent emportés par une urgence du moment et ne s'embarrassent pas toujours d'inscrire leur position dans la trame historique de la spécialité naissante. Il nous a aussi fallu dépasser les temps d'accélération ou d'épuisement au sein du milieu pour affiner notre connaissance des forces de cohésion et des points de divergences. De toute évidence, une telle démarche nous a obligés à mener de multiples enquêtes et des recoupements. Nous avons pu noter que l'urbanisme, à la croisée de disciplines nombreuses, revêt un caractère poreux et très ouvert, son appréhension s'en trouve complexifiée. Au plan concret de la recherche, cet objet impose une enquête longue et incertaine : les trajectoires d'une telle histoire, pour une grande ville, ne se limitent jamais au contenu des archives, et sont rarement laissées à la curiosité des historiens futurs.

Notre démarche a commencé par l'identification des acteurs pour discerner les modalités d'interactions et procéder à la reconstruction du milieu. Les études recensées sur l'urbanisme à Montréal nous ont servi de guide afin de former un premier tableau des acteurs clés. Le regard s'est porté ensuite sur les articles de revues. Dès la fin du XIX^e siècle, des organes officiels consacrés aux affaires municipales, à la planification urbaine et à la santé publique

¹¹⁵ Paul Ricœur, *op. cit.*, p.167 et suivantes.

¹¹⁶ Cf. Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Éditions du Seuil, 1996, 330p; Linda Groat et David Wang, *Architectural Research Methods*, New York, John Wiley & Sons, 2002, 389p.

apparaissent sous l'action de corporations, de grandes associations municipales et, plus rarement, de services publics. Les revues spécialisées – publiées le plus souvent sur de longues périodes – forment le corpus documentaire principal de cette étude et évoquent parfois des jeux de miroirs : ils se répondent les uns aux autres ou se positionnent réciproquement¹¹⁷. En fait de méthode, le pari a consisté en un dépouillement systématique permettant de mener une analyse globale du discours et, en complément, de déceler des pistes à privilégier pour refléter la diversité des expériences. Les milliers de numéros recueillis portant sur la planification et le logement ont permis notamment de reconstituer les thèmes ainsi que les propriétés du discours urbanistique. Plusieurs de ces numéros sont composés de textes de conférences, de rapports d'activités, de projets urbains significatifs ou d'articles d'opinion qui ouvrent la voie à des collectes ciblées.

Comme aucun organe de presse ne se borne strictement à décrire la situation montréalaise, ce dépouillement exhaustif donne à voir le milieu dans son épaisseur sociale et historique. Il nous a semblé que ces mises en parallèle étaient révélatrices des spécificités de l'objet et qu'elles permettaient de mieux cerner les ancrages dans l'histoire nationale et dans l'espace atlantique. La priorité accordée aux revues nous obligeait à des recherches plus ciblées dans les journaux de la métropole. Dès le départ, une stratégie plus économe en temps passé aux dépouillements a canalisé nos efforts vers les dossiers de coupures de presse (Archives de la Ville de Montréal), et autour d'évènements clés (rassemblements, expositions, divers exercices urbanistiques majeurs), en prenant la mesure du biais potentiel d'une telle présélection. Cette lecture à la fois systématique et sélective nous a fait connaître une abondante iconographie. Il était aussi important de rendre compte des transformations apportées par l'évolution des moyens de communication. En plus des sources écrites usuelles et des reportages photographiques, nous avons retrouvé une production de textes d'exposés radios, souvent rares et oubliés, diffusés à partir des années 1930 : des causeries, des capsules (textes écrits condensés), des appels à tous, etc. Pour saisir l'enjeu politique, nous avons enfin repéré les moments forts de l'action publique (législation, campagnes, création d'instance, débats parlementaires, etc.) en tâchant de les inscrire dans le cadre spécifique qu'offre le régime fédéral canadien. Ces recherches ciblées mettent au jour les relations qui se déploient

¹¹⁷ Une liste complète des périodiques spécialisés est fournie sous la section sources écrites.

dans l'espace public avec les responsables politiques et le rôle que les acteurs du milieu se donnent dans l'élaboration des politiques urbaines.

L'état documentaire de cet objet de recherche impliquait la construction d'un corpus composé de matériaux souvent peu exploités ou méconnus, tirés de fonds privés et publics, individuels ou institutionnels. La démarche reposa sur une combinaison de moyens d'enquête : recherche en archives, dépouillement de revues, de plans, d'études et de documents rares, etc. L'ensemble des informations collectées a fait l'objet d'un traitement en plusieurs étapes :

- dépouillement systématique des grandes revues spécialisées;
- dépouillement des dossiers de coupure de presse et de fonds municipaux;
- identification des moments forts de structuration (événements, lieux d'exercice, travaux, etc.);
- poursuite de sondages ciblés dans les journaux et les textes gouvernementaux;
- collecte dans les fonds d'archives publics et privés;
- construction d'un panorama du milieu à divers temps de structuration. Cette étude préalable permet un premier repérage des acteurs et des lieux d'exercice identifiés dans leur contexte historique. Elles mettent au jour les interactions entre acteurs. Elle donne à voir le paysage urbanistique local dans son épaisseur sociale et historique;
- analyse documentée des projets significatifs permettant de comprendre les processus sociaux communs qui ont conduit à l'affirmation du milieu. Cette partie vise à mesurer aussi les possibles décalages entre les structurations et les pratiques;
- collecte et traitement iconographique comprenant spécialement les principaux plans, et consultation des rapports et débats officiels ou privés.

La période étudiée

Pour comprendre les articulations internes du « milieu », nous avons adopté la forme d'exposé du récit historique qui est susceptible de clarifier les changements survenus dans le cadre urbain singulier de Montréal. La période choisie (1897-1941) paraît singulièrement négligée dans les études sur l'urbanisme à Montréal, voire au Québec, tout en constituant une étape riche de l'histoire urbaine. Les ouvrages de synthèse et les études ponctuelles permettaient d'apprécier le poids des réalités économiques et sociales des dernières années du

XIX^e siècle. Dans l'histoire de l'urbanisme moderne, le tournant du XX^e siècle correspond à une période charnière de l'envol des métiers. La réflexion générale devient le fait de spécialistes qui s'attachent à une mise en pratique des écrits théoriques. L'essentiel des initiatives des groupes de réformes, des corporations, et en matière de planification urbaine ou de logement ouvrier se trouvait ainsi couvert.

Idéalement, l'étude historique de l'urbanisme montréalais devrait se prolonger de l'après-guerre jusqu'à la Révolution tranquille. Saisir ce processus de formation d'un milieu est un exercice d'envergure qui nous a forcés de renoncer à mener une étude jusqu'à la période effervescente des années 1960. Les matériaux sont nombreux, mais fragmentaires et difficiles à collecter. Compte tenu notamment des changements socioéconomiques majeurs, de l'ampleur de la production écrite et des réalités à établir au sein de l'appareil municipal, il nous a paru déjà ambitieux d'analyser, dans un groupe social en formation, les rapports qui se sont noués entre les nombreux acteurs pour transformer les modes d'utilisation de l'espace. Le corpus devait néanmoins s'étendre sur une période suffisamment longue et couvrir le discours dans son ensemble pour percevoir les liens qui se sont tissés entre les individus au-delà des projets ponctuels comme des courants en vogue. La réalité administrative, évidente avec la création du Service d'urbanisme en 1941, s'accompagne aussi d'une rupture sur le plan politique et militaire. Par l'élargissement significatif du marché du travail, l'instauration du Service ouvre la voie à de profonds changements du milieu. Cette décision, qui assure une base économique aux urbanistes, vient également redéfinir le rôle des groupes de pression et signaler l'entrée de nombreux spécialistes dans l'appareil public. Cette décision force les acteurs en présence à ajuster leur activité et à réajuster leurs relations entre professionnels, avec les responsables politiques et au sein de la société montréalaise dans son ensemble. Elle modifie la dynamique entre les trois dimensions (domaine public, discipline appliquée, et profession) et la position que les acteurs occupent à l'intérieur du milieu montréalais de l'urbanisme.

Le territoire à l'étude

Le poids sociopolitique et l'importance des sources documentaires de la ville centre ne sont pas à démontrer. Cependant, la limite administrative de la Ville de Montréal nous est rapidement apparue inadéquate. La première raison tient à la fois au recul accéléré des

frontières et au caractère très perméable que les acteurs du milieu leur ont donné. L'histoire politique de cette période est notamment marquée par un élargissement majeur du territoire administratif de la ville centre. Cette dynamique d'accroissement se double, à travers l'idée d'un « Grand Montréal », d'une ambition au plan politique. Aussi, le primat des forces d'urbanisation a entraîné les acteurs à renouveler leur réflexion sur l'aménagement du territoire et à élargir leurs perspectives d'intervention. Du point de vue sanitaire autant que de celui de la planification, les acteurs du milieu ont conquis rapidement le droit de s'affranchir des découpages administratifs. Cette remarque vaut aussi pour les fonctionnaires comme pour les politiciens municipaux. Il n'est pas rare en effet que l'ébauche du projet dépasse le territoire d'affectation.

Ces observations nous mettent déjà sur la voie de ce qui se révèle être le problème prioritaire de notre étude, à savoir la formation de liens sociaux et la structuration du milieu. Cette construction du milieu témoigne d'une réflexion plus large sur le phénomène urbain et participe d'un ensemble de représentations quant au rôle de l'agglomération et de son arrière-pays dans un monde urbanisé. Anthony R. Sutcliffe n'a pas craint d'adopter l'expression de « vision métropolitaine » pour décrire le processus d'identification au territoire¹¹⁸. Pour établir notre démarche, nous nous sommes donc rattachés principalement à une ville centre (au plan concret de la collecte dans son service d'archives) ainsi qu'aux enjeux urbanistiques qui ont mobilisé les acteurs. Cette solidarité indissociable entre espace urbanisé et représentation tient dans la construction du milieu une place décisive. Elle met en évidence l'importance accordée à certaines portions de territoire et, inversement, au faible intérêt, voire à l'indifférence, qu'ont rencontré d'autres portions de la métropole en divers moments clés de la construction du débat urbanistique. La question du territoire d'étude est donc posée non seulement en référence à la ville construite mais en référence aux discours communs d'un ensemble de personnes.

¹¹⁸ Anthony R. Sutcliffe, « Montréal, une métropole », in Isabelle Gournay et France Vanlaethem (dir.), *Montréal métropole, 1880-1930*, Montréal, Boréal, en collaboration avec le Centre canadien d'architecture, 1998, p.25.

PREMIÈRE PARTIE

LA FORMATION DU MILIEU DE L'URBANISME (1897-1914)

Les deux premiers chapitres du récit nous conduisent au sein des principaux foyers de l'urbanisme naissant. Cette étape décisive dans la formation du milieu de l'urbanisme à Montréal s'étend de l'extrême fin du XIX^e siècle au déclenchement des hostilités de la Première Guerre. Il s'agit de considérer d'abord la lutte contre le mauvais logement comme champ d'application privilégié, pour souligner le poids déterminant du vaste domaine de l'hygiène, et préparer le lecteur au retour en force des préoccupations sociales consécutives à la dépression économique des années 1930 (chapitre cinq). Pour la clarté de l'exposé, on a choisi de présenter les grandes voies de solution aux difficultés du logement – philanthropie et coopération, responsabilités publiques – et de montrer comment ces pistes d'action se sont affirmées dans le débat plus large du mouvement réformateur.

De leur côté, amateurs et spécialistes de la planification urbaine n'ont pas hésité à faire de la ville un projet autour duquel se sont réunis plusieurs groupes de soutien à l'essor de l'urbanisme. Le chapitre trois analyse les efforts qui furent consentis en vue d'aménager et de créer un cadre urbain en accord avec une certaine modernité. À travers le « plan de ville » et l'idée du « Grand Montréal » se posent les défis de la prévision autant que de la cohérence des réformes sectorielles. Ainsi se boucle avec la création de la Commission métropolitaine des parcs une tentative pour agir sur la ville dans un contexte de croissance soutenue¹.

¹ Le lecteur pourra s'en remettre, tout au cours du récit, au tableau chronologique qui se trouve à l'appendice A (Le milieu de l'urbanisme : rappels chronologiques). Ce tableau signale la présence croisée des dimensions de l'urbanisme analysées dans le premier chapitre.

CHAPITRE II

LE LOGEMENT ET L'EXPERTISE SANITAIRE

Dès 1880 les conséquences socio-économiques d'une rapide urbanisation dans la métropole commencèrent à s'accumuler. La Commission royale d'enquête sur les relations de travail et le capital, instituée par le gouvernement conservateur de John A. MacDonald en 1887, entraîna la publication de deux rapports qui témoignaient de l'extrême rigueur des conditions de travail dans l'est du Canada¹. Outre l'inexistence de protections sociales et les maltraitances que devaient subir les ouvriers – femmes et enfants compris –, les descriptions ne laissent aucun doute quant au caractère dangereux et insalubre de nombreux lieux de travail. Si le logement ouvrier n'était pas au coeur des investigations menées par les commissaires, mention fut faite de son coût élevé et d'augmentations excessives eut égard aux bas salaires. Le premier rapport n'hésitait pas de conclure : « On ne peut nier que les travailleurs sont mal logés, dans des bâtiments mal construits, insalubres et pour lesquels ils paient un loyer exorbitant² », tandis que le second rapport accablait le propriétaire « tout-puissant » d'imposer *ad libitum* des augmentations de manière irrévocable. Le discours des commissaires pour justifier l'encadrement des municipalités se fit aussi très insistant et laissa, plus globalement, entrevoir les grandes lignes du front pour la réforme urbaine. En dernière analyse, le lecteur put y constater que le logement coopératif et philanthropique ne représentait qu'une infime proportion du parc dans les agglomérations urbaines au pays : les commissaires ne trouvèrent que deux sociétés actives en ce marché, une à Hamilton (en

¹ Le premier rapport, rédigé par une faction conservatrice adopta un ton plus étouffé, tandis que le second, reflétant une tendance protravailleuse, critiquait plus fermement la condition des travailleurs. Tous deux furent publiés en 1889.

² Nous traduisons de : « It is undeniable that workmen are badly lodged, in houses badly built, unhealthy, and rented at exorbitant prices. », in Canada, *Rapport de la Commission royale d'enquête sur les relations de travail et le capital*, Ottawa, 1889, p.29.

Ontario), une l'autre à Halifax (au Nouveau-Brunswick)³. Malgré cela, le faible écart des loyers coopératifs avec les prix courants avait pu laisser au président de la commission A. T. Freed l'espoir que les ouvriers soient encouragés à acquérir des maisons « en faisant de petits paiements mensuels. » Une réaction de cette nature se fit attendre à Montréal. Le projet de logements modèles destinés aux ouvriers prit forme autour de 1895 par l'action d'une figure majeure du mouvement réformateur.

Le logement de la famille ouvrière : du *Home* à la *Community*

Le problème du logement ouvrier à Montréal fut dénoncé dès le milieu du XIX^e siècle par les hygiénistes et quelques réformateurs sociaux lorsqu'il apparut comme un facteur aggravant de misère et comme une source potentielle de désordre social. La démarche du philanthrope Herbert Brown Ames (1863-1954) ne fut pas seulement qu'une tentative pour résoudre ce problème particulier, elle allait se poser comme une démarche scientifique pionnière, avant de sombrer dans une quasi-indifférence⁴. À la mort de son père, Ames délaissa l'entreprise de chaussure – la *Ames Holden Limited* – pour se consacrer aux affaires publiques. Ce fut à partir de 1892 dans la fondation de la *Volunteer Electoral League* qu'il fit porter tout son effort de réforme politique⁵. Réformateur aux penchants politiques conservateurs, il devint dès 1898 échevin du quartier Saint-Antoine, jusqu'à son retrait de l'arène municipale en 1906. D'après lui l'aménagement des quartiers ouvriers était la seule solution réaliste de l'inévitable réforme à entreprendre. Ni le déplacement des ouvriers dans les quartiers périphériques ni un quelconque retour à une vie ruraliste n'étaient à envisager. S'il s'avérait vital d'offrir de meilleurs logis, la fuite dans les banlieues ne constituait pas à son opinion un préalable obligatoire : « Non, nous ne pouvons pas espérer réduire la densité. Notre population industrielle vivra, comme il se doit, dans une grande proximité et la question pertinente à laquelle nous devons réfléchir est : – *Comment les conséquences*

³ Premier rapport, appendice B « Co-operative Building Societies », p.19.

⁴ Marcel Barcelo, « L'urbanisme : réalisations et obstacles », in Marc-André Lessard et Jean-Paul Montminy (dir.), *L'urbanisation de la société canadienne-française*, Les Presses de l'Université Laval, 1968, p.105-109.

⁵ Herbert Brown Ames, « The 'Machine' in honest hands », *The Canadian Magazine*, vol.3, n° 2, juin 1894, p.101-109; Paul Rutherford (comp.), *Saving the Canadian City : the First Phase (1880-1920) : An Anthology of Early Articles on Urban Reform*, University of Toronto Press, collection Social History of Canada 22, 1974, p.304-316.

*désastreuses de cette condition indispensable peuvent-elles être diminuées au minimum*⁶? » Ames a donc pris position dans les débats sur l'avenir de la société industrielle en affirmant l'importance de reconnaître une « tendance universelle » dans la concentration des populations; une seule posture était dès lors admissible : « Nous devons être prêts à voir dans le futur des villes plus grandes que celles que toute l'histoire a jamais connues⁷. »

À l'automne 1896, il retint les services « d'énumérateurs » dans l'un des plus vieux quartiers industriels de la métropole, au coeur de Griffintown, dans le but d'y mener une enquête portée par un constant souci d'exactitude. Les articles, livrés dans le *Montreal Star*, furent rassemblés en 1897 dans un livre phare de la sociologie naissante. Ses travaux publiés la même année sous le titre évocateur de *The City Below the Hill* – littéralement la ville au pied de la colline – posèrent fermement les problèmes graves vécus par les populations ouvrières. Pourquoi donc ausculter Griffintown? Plus haut, on pouvait apercevoir le contraste offert par les résidences cossues nichées sur le contrefort du mont Royal. L'image qu'en donne Ames portait en elle la transformation rapide d'une grande ville industrielle. Construit sur des terrains marécageux (*swamp*), le quartier permettait non seulement d'illustrer les inégalités socio-économiques de l'espace mais d'y dénicher littéralement une « vraie » classe ouvrière. La « côte » de la rue de La Gauchetière marquait une frontière sociale nette : selon Ames la descente annonçait au marcheur un changement notable dans « l'attitude » des habitants et dans la nature de leur cadre de vie. Il avait longuement médité sur le découpage du territoire à l'étude, son souhait étant de jeter un regard sociologique, la question de l'homogénéité des habitants du territoire prenait son importance. Observant un mélange inédit entre canadiens-français, canado-irlandais et canado-britanniques, il s'était déclaré pour un secteur tout aussi distinct géographiquement. L'auteur voulait explicitement livrer une étude commandée par le souci de comprendre une classe plutôt qu'un groupe ethnique, une classe plutôt qu'une « race », suivant les termes de l'époque.

⁶ Nous traduisons de : « No, we cannot hope to reduce the density. Our industrial population will and must live closely packed together, and the pertinent question for us to consider is : – *How can the evil effects of this necessary condition be reduced to the minimum.* » in Herbert Brown Ames, « The Housing of the Working Classes », *The Canadian Municipal Journal*, vol.3, n° 1, janvier 1907, p.24.

⁷ Nous traduisons de : « We must be prepared for larger cities in the future than the world's history has ever known in the past. », *ibid.*, p.23.

Le territoire choisi, fortement industrialisé, s'étendait sur une superficie d'un mile carré (2,59 km²) et contenait près de 38 000 personnes, soit un sixième de la population montréalaise. L'enquête résultait d'une interrogation sur la situation de l'emploi et de la famille, de même que sur le logement et son voisinage. Elle s'attachait à donner une mesure sociologique du « contraste frappant » entre la haute et la basse terrasse. Dès sa première visite, Ames ne put ignorer qu'en bas les rues étaient étroites, sales et parfois non pavées. Ses résultats d'enquête pointèrent du doigt trois écueils funestes : les logis de fond de cours, les fosses d'aisances et les terrains marécageux. D'après le portrait final, plus de 10 % du parc de logements donnait sur une ruelle. À ses yeux, de nombreux changements depuis un demi-siècle s'étaient produits qui allaient à l'encontre de ces « vestiges » d'une époque rurale⁸. Il proposa leur suppression pure et simple : « Si l'on souhaite trouver où, dans l'ouest de Montréal, l'ivrognerie et le crime, la maladie et la mort, la pauvreté et la détresse sont les plus évidents, il n'y a qu'à chercher à l'arrière des immeubles⁹. »

Toujours en fond de cour, Ames voyait dans la présence des fosses d'aisance (*privy pits*) un obstacle « honteux » à l'hygiène générale. Suscitant un sérieux motif de mécontentement, en dépit des règlements sanitaires et d'une forte densité de population, moins de la moitié des logements étaient raccordés au réseau. Les fosses d'aisances furent la cible d'une vague de critiques qu'il adressa aux autorités municipales. En lien étroit avec cette donnée, la surmortalité générale du territoire sous enquête reflétait, catégoriquement d'après Ames, l'existence de conditions nuisibles à la santé publique. Pour mettre en perspective la faible densité des secteurs aisés en haut de la terrasse (à 50 personnes par acre), il multiplia ensuite les exemples de promiscuité dans les secteurs ouvriers qui affichaient jusqu'à 300 personnes par acre (≈ 120 personnes par ha). En bref, Ames rappela à quel point les familles ouvrières étaient particulièrement vulnérables au délabrement des logements et aux propriétaires cupides. L'enquête de porte en porte révéla aussi l'insuffisance de l'emploi. Elle démontra que l'état de pauvreté ne pouvait être attribué à l'incompétence personnelle, car les familles

⁸ Sur les logis de fond de cour à Montréal, cf. Luc Carey, « Le déclin de la maison de fond de cour à Montréal, 1880-1920 », *Revue d'histoire urbaine*, vol.31, n° 1, automne 2002, p.19-36.

⁹ Nous traduisons de : « If one desires to find where drunkenness and crime, disease and death, poverty and distress are most in evidence in western Montreal, he has only to search out the rear tenements. », Herbert Brown Ames, *The City Below The Hill, A Sociological Study of a Portion of the City of Montreal*, Montréal, The Bishop Engraving and Printing Company, 1897, p.45.

ouvrières se trouvaient manifestement dans l'impossibilité d'épargner et de s'offrir un logis salubre à bon marché¹⁰. Il développa l'idée d'un seuil minimal applicable non seulement au revenu familial mais aussi aux conditions de logement. L'essentiel du résultat est fait de deux idées : l'une sociale qui plaçait le pouvoir municipal face à son devoir d'encadrer le logement ouvrier selon des exigences sanitaires; l'autre morale et financière qui trouvait dans l'action philanthropique une solution financière durable au bon logis, c'était-à-dire au *Home*.

Au nom de la philanthropie

Ames considéra la philanthropie du 5 % (parfois appelée semi-philanthropie) comme une piste de solution au problème du logement ouvrier. La nature précise de la relation entre les pouvoirs publics et l'initiative privée était dévoilée dans la section finale de l'étude. Ames lançait le rendement de 5 % administré par une société privée, et non une ristourne versée à des coopérants comme le proposera Ebenezer Howard avec sa *First Garden-City Society Limited*, première société de cité-jardin lancée en Angleterre en 1902. Selon l'option philanthropique, l'investisseur pouvait espérer un rendement, honnête et garanti, à la hauteur du capital versé dans l'opération immobilière. On portait à son crédit de soustraire aux conséquences des pressions spéculatives les familles ainsi logées.

Ses travaux « savants » trahissaient une conception arrêtée de la réalité sociale. Pour choisir son terrain d'enquête et préparer le questionnaire, il fit décomposer la population montréalaise en trois groupes, dans le but de trouver au terme de l'opération la « vraie classe industrielle ». Ames se servit du revenu brut mensuel et de la part consacrée au loyer pour départager cette classe ouvrière de la classe A – des familles aisées qui gagnaient plus de 83 \$ par mois –, et de la classe C – les gens dépendants, les déficients et les délinquants – qui sont tombés au deçà d'un seuil convenable d'existence. Il restait entre ces deux classes opposées, chacune formant 10 % de la population totale, un vaste ensemble, la classe B, composé de familles ouvrières dont le revenu mensuel variait de 26 à 77 \$ par mois¹¹. Ce découpage social reflétait ses principes d'action. Le programme de Ames était de cibler ces familles et

¹⁰ Dennis Guest, *Histoire de la sécurité sociale au Canada*, Montréal, Boréal compact, 1995, p.49-52.

¹¹ On notera que, pour la classe aisée, Ames basait ses calculs sur un salaire annuel minimal de 1000 \$, tandis que pour la classe ouvrière il établissait un revenu par semaine de 6 à 18 \$, soit de 312 à 936 \$ par année. In Herbert Brown Ames, « Incomes, Wage and Rents in Montreal », *Bulletin of the Department Labor*, n° 14, janvier 1898, p.39-51.

de produire des recommandations en matière de philanthropie. Ames estimait que les plus riches devaient s'empressement de soulager les infortunes non méritées des familles ouvrières forcées d'occuper des logis misérables. De son point de vue, les inconvénients du logis ouvrier étaient ressenties comme un grave manquement. La doctrine du réformateur s'est développée sur l'action conjointe, mais stricte, de l'initiative philanthropique et du pouvoir coercitif de l'autorité municipale. Elle misait sur le rôle incitatif du philanthrope animé par le devoir social. Ames proposait d'offrir un emploi nouveau et meilleur de ses capitaux pour la construction de logements modèles. Seule l'entreprise privée devait assurer leur production; d'après le philanthrope, le champ propre de l'entreprise municipale consistait à faire appliquer les règles sanitaires. Il s'efforça de démontrer en plusieurs endroits que l'action bien comprise des acteurs privés et publics fournissait la bonne réponse aux défis de la grande ville industrielle. Son expérience philanthropique s'était formée dans une conjoncture de lutte à la corruption municipale qui venaient à la disposition de son conservatisme social.

Ames ne s'est pas contenté qu'enquêter sur la classe industrielle, mais chercha les moyens concrets de transformer le cadre de vie des familles ouvrières. À la vue des conditions urbaines « démoralisantes », il estimait absurde une société incapable d'offrir aux familles un logis sain où trouver un refuge à la fois physique et moral. *The City Below the Hill* soutenait une idée expressément formulée dès l'introduction : on ne trouvait plus haute influence que celle d'un foyer convenable. Le modèle du *Diamond Court* fut pour lui une réponse sur le thème invariant du devoir social. Ames était animé du souci pratique de réduire la part du salaire consacré au logement sans compromettre la qualité de vie des familles ouvrières. D'après lui, le logement constituait une part importante, voire excessive, du budget familial et une assise fondamentale de son épanouissement. Même si les autorités assumaient un rôle plus grand quant au respect des normes sanitaires, des blocages existaient pour mettre en oeuvre les transformations sociales recherchées. Il voulait que son modèle soit apprécié pour son ingéniosité financière et son respect des notions élémentaires du logis convenable (*proper home*).

Ames prêcha d'exemple. L'étude sociologique prépara la construction d'un prototype de logis salubre financé selon la modalité philanthropique du 5 %. Il fit l'achat de lots au coeur

du secteur à l'étude – connu pour sa densité, son taux alarmant de mortalité, son insalubrité et l'état général de pauvreté – en vue d'améliorer notablement la condition des familles. En 1897, il dévoilait dans le quartier Sainte-Anne son modèle d'immeuble locatif, le *Diamond Court*, composé de 39 logements réalisés au coût total d'environ 52 000 \$. Le prototype fut soumis à l'épreuve comptable¹². Il semble que le philanthrope se soit montré assez satisfait des résultats compte tenu de la demande pressante en logis – spacieux, aérés et lumineux –, aussi parce que le modèle assurait une rémunération raisonnable au capital engagé. Ames annonçait aux futurs investisseurs un bénéfice d'opération de 4 ½ à 5 % malgré la cherté relative du sol dans le miséreux secteur 24.

Il fit un point d'honneur d'enchâsser dans la conception qu'il préconisait des analyses tirées de l'expérience constructive montréalaise, poursuivant ainsi la recherche d'une solution adaptée à la situation locale et tout à fait moderne, spécialement d'un point de vue sanitaire (fig. 2.1). Le *Diamond Court* comprenait quatre corps de bâtiments uniformes en brique disposés de manière conventionnelle sur un lotissement irrégulier, dont trois d'un étage, et un de deux étages situé sur la rue Sainte-Anne. L'intervalle entre les rangés comprenait deux ruelles bétonnées, de façon à garder l'arrière-cour propre, et un jardin collectif médian de quelque 300 m². Mis à part la cuisine et les commodités, les logements de trois à six pièces assuraient la présence d'une lumière naturelle : on y trouvaient accomplies toutes les leçons d'hygiène fondamentales. Les logements avaient l'eau, l'électricité et le tout-à-l'égout. Les entrées communes comprenaient l'éclairage au gaz, et les cours un éclairage électrique, auxquels s'ajoutaient des cordes à linge, un service de jardinage et de cueillette des ordures (deux fois par semaine). Ames fit aussi placer une épicerie de quartier, sans alcool, à l'angle des rues Sainte-Anne et William. D'après le philanthrope, près de 300 familles sollicitèrent initialement un logis.

¹² Lire les commentaires qui accompagnent le détail de l'exercice financier annuel du *Diamond Court*, in Jeanne M. Wolfe, *The Progress of Housing Reform; Three Early Experiments in Montreal*, Scholl of Urban Planning, McGill University, document de travail, février 1981, p.5.

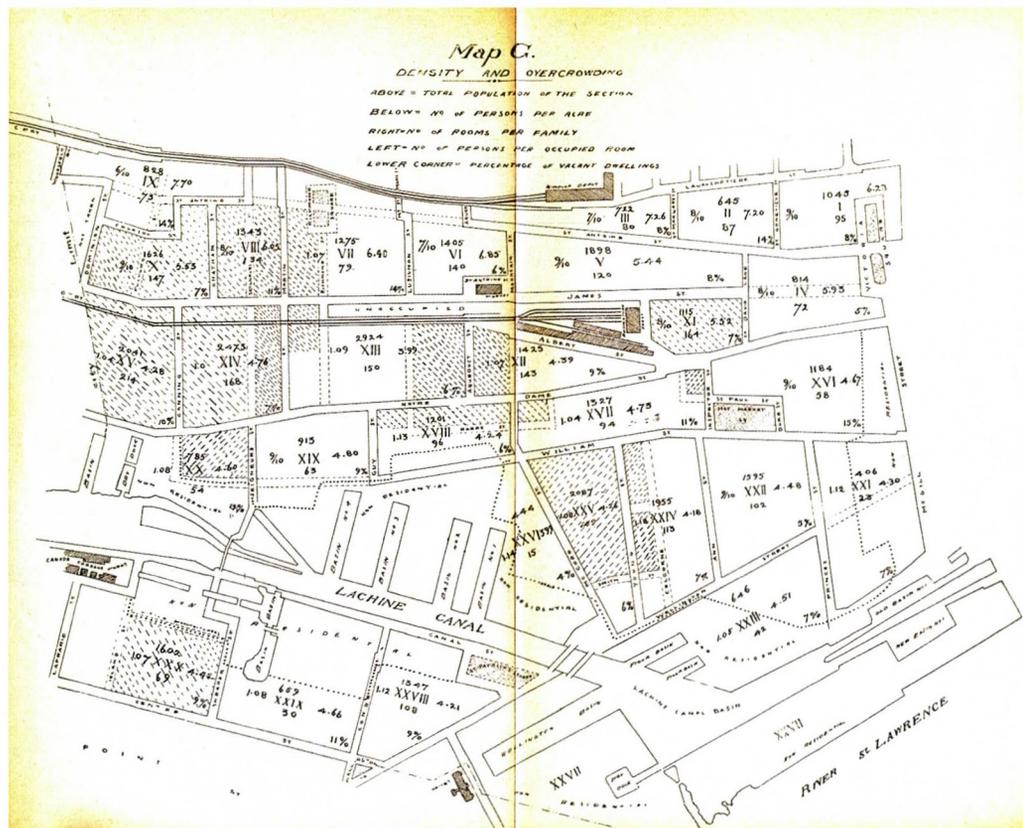


Figure 2.1 : Carte C : Densité et surpopulation. Population totale du secteur (en haut), nombre de personnes par acre (en bas), nombre de chambres par famille (à droite), nombre de personnes par chambre habitée (à gauche), pourcentage d'inoccupation (dans le coin au bas). (*The City Below the Hill*, 1897)

Le déroulement des recherches de Ames illustre clairement la façon dont l'enquête statistique pouvait appuyer la conception d'un d'immeuble à logement. Avant même de concevoir son questionnaire, il s'était fait une idée de ce dont les futurs locataires avaient besoin. Ames jouissait d'une grande liberté d'action par sa position à la fois de maître de recherches, de créancier et de gestionnaire. Aucun de ses actes n'était soumis à l'approbation finale d'une autorité. Pourtant, il exposa ses recherches à la critique savante en publiant son fameux *City Below the Hill* et dans diverses revues à caractère scientifique¹³. En dernière instance, il en appelait à la satisfaction des locataires pour garantir la validité de son travail

¹³ On trouve ses écrits dans des revues de médecine et de sciences de l'éducation, aux États-Unis et au Canada.

d'enquête. Aussi, il ne perdit pas de vue l'évaluation de la satisfaction des familles qui mettaient concrètement à l'épreuve son mode de gestion du 5 %. Il souligna plus d'une fois le rapport étroit entre l'appréciation des besoins et l'action philanthropique.

Ames parvint à construire des logements abordables pour au moins 160 personnes et pourvus de commodités sanitaires dignes d'un chez-soi idéal (*home ideal*). Or, entre le logement modèle qu'il avait fait construire (en moyenne à 2 \$ par chambre par mois) et le logement répandu dans le secteur d'étude (en moyenne à 1,74 \$ par chambre par mois), Ames constata un faible écart de loyer qui était censé justifier son attaque initiale contre la déficience des commodités sanitaires. Dans les secteurs les plus dégradés, il se déclarait confiant de pouvoir offrir des logis au loyer mensuel de 1,60 \$ par pièce. Ses travaux empiriques l'avaient convaincu des difficultés du marché libre à offrir des logis adéquats à bon prix. Plusieurs propriétaires réclamaient d'après lui un loyer excessif pour un logis malsain, tandis que les autorités municipales négligeaient la plupart du temps de faire appliquer les règlements sanitaires. Pour lui, le coût des terrains était le seul facteur variable qui pouvait interférer dans la démarche philanthropique. Voulant témoigner sa satisfaction, Ames fit observer à l'aide des données d'enquêtes que ses logements supplantèrent tous les logis déficients frappés de spéculation. Il fut heureux de montrer que le *Diamond Court*, dont les lots avaient été chèrement acquis à 0,80 \$ le pied carré, pouvait résister financièrement aux pressions d'un quartier central. L'idée qu'il se faisait du logement modèle dépassait l'atteinte d'un standard de confort. Le prix du loyer n'avait de signification que s'il se comparait aux revenus des familles ouvrières. En quelques années à peine, la vitalité de l'expérience lui permit de suggérer qu'il était « difficile de trouver une communauté qui se porte mieux¹⁴. »

Paradoxalement, les limites de l'opération philanthropique de Ames furent révélées par son travail sociologique aussi bien que par son activité politique sur la scène municipale. Ses recherches sur l'état du marché ont confirmé que l'avantage comparatif du *Diamond Court* s'effritait considérablement lorsque les autorités assumaient leurs responsabilités. À la

¹⁴ Nous traduisons de : « yet a healthier community it is difficult to find. », in Herbert Brown Ames, « The Housing of the Working Classes », *The Canadian Municipal Journal*, vol.3, n° 1, janvier 1907, p.26.

lumière des chiffres fournis, Ames ne pouvait échapper à ce constat en suggérant que le prix de ses loyers étaient plus élevés parce que soumis aux règles sanitaires. Aussi, la perspective de rendement s'atténuait si le maigre succès devait prendre en compte le remboursement du capital emprunté pour l'achat du terrain. Ames eut beau brandir l'argument d'un rendement raisonnable, celui-ci s'avéra décevant dans un contexte de reprise économique. Les limites de l'approche philanthropique ne furent jamais aussi poignantes que dans les secteurs situés à moins d'un kilomètre du centre urbain qui devaient accuser, selon les estimations données, une hausse des loyers de 24 à 71 %¹⁵. Ce fut certainement un vain espoir d'argumenter que ses logis idéaux présentaient des conditions sanitaires incomparables. Fait notable, Ames attribua ses logements non seulement selon la taille mais également d'après la position de la famille dans la hiérarchie sociale. Il affirmait que la tâche revenait aux organisations caritatives de porter assistance aux citoyens dont le revenu mensuel moyen était en dessous du seuil des dix dollars. La tâche de réaliser son modèle s'était ainsi allégée en délaissant, selon ses propres estimations, environ 10 % de la population totale. Quant à l'architecture, calquée sur le « type de la petite maison si universellement populaire », elle était convenue et n'apporta qu'une contribution marginale au projet.

Tandis que ses idées philanthropiques traduisaient sa conception de l'action publique, Ames mena en qualité d'échevin un combat acharné contre la corruption municipale¹⁶. Sa méfiance envers l'administration générale lui faisait renoncer à toute expérimentation directe dans le domaine du logement, car « [les autorités civiques] (...) n'ont pas le droit de tenter leur chance avec les fonds publics¹⁷. » Durant ses quatre années au Bureau de santé de Montréal, Ames fit état d'une prise de conscience des énergies gaspillées et protesta contre ceux qui résistaient aux pistes de réformes. Il en vint à dénoncer ouvertement le favoritisme

¹⁵ Les tableaux statistiques de Ames contenaient toutes les données permettant de calculer les hausses anticipées. On se contente d'ajouter une colonne pour exprimer en pourcentage leur ampleur. Herbert Brown Ames, « Incomes, Wage and Rents in Montreal », *Bulletin of the Department Labor*, n° 14, janvier 1898, calculs d'après le tableau en page 45.

¹⁶ L'essentiel des interventions du philanthrope furent menées dans le but de réformer le système politique municipal. Mélanie Méthot, *Social Thinkers, Social Actors in Winnipeg and Montreal at the Turn of the Century*, Thèse de doctorat (histoire), The University of Calgary, p.81-122.

¹⁷ Nous traduisons de : « (...) civic authorities. They have no right to take chances with the peoples' money. », in Herbert Brown Ames, « The Housing of the Working Classes », *The Canadian Municipal Journal*, vol.3, n° 1, janvier 1907, p.25.

des échevins au bénéfice des propriétaires immobiliers fautifs¹⁸. En mettant au premier plan le manque de ressources et de compétences au Bureau, et les difficultés de faire appliquer les règlements sanitaires, il s'attira forcément quelques ennemis sur la scène municipale. Le journal *La Patrie* avait déjà appelé ses lecteurs à « se défier » de Ames le Tory, et il est probable que, tombé dans l'amalgame, l'éclat de sa démonstration philanthropique fut enfin assombri par son passage dans l'arène fédérale. Ames se désintéressa de la politique municipale lorsqu'il devint député conservateur du comté Montréal-Saint-Antoine (1904-1920)¹⁹. Ses espoirs en matière de logement s'estompèrent et son expérience modèle à dividendes limités montra que, en dépit d'un appel au « devoir social », l'approche philanthropique n'allait pas séduire les mieux nantis. L'idée d'une recherche alliant science et esprit d'affaires attira en revanche de plus en plus de partisans.

Au sortir de la crise, vers 1896, on fit état d'une pénurie du logement aggravée par l'augmentation de la population montréalaise²⁰. Durant les quinze années de croissances qui allaient suivre, la réponse des philanthropes se fit attendre²¹. En juin 1912, l'abbé Édouard M. Gouin rendit compte des principales mesures et des renouvellements qui s'étaient produits dans l'intervalle sur ce sujet brûlant, dans une synthèse à la fois concise et éclairante qui reçut la considération de contemporains préoccupés de l'incidence du logement sur l'institution familiale²². Si le texte montrait que la construction des quarante logements modèles de Ames n'avait pas stimulé de participation privée, plusieurs questions restaient à l'étude et les développements étrangers, fort bien connus, continuaient d'exercer une attraction générale. Gouin fit ressortir trois grandes questions à partir des conséquences négatives sur les familles

¹⁸ Herbert Brown Ames, « The Duties and Limitations of the Municipal Board of Health », *Montreal Medical Journal*, vol.29, n° 5, mai 1900, p.404-416.

¹⁹ *La Patrie*, 11 décembre 1899; Ames termine sa carrière au poste de directeur financier du secrétariat de la Société des nations et comme délégué du Canada à l'Assemblée de la Société des Nations; Paul-André Linteau, *Histoire de Montréal depuis la confédération*, Montréal, Boréal, 2^e édition augmentée, 2000, p.253-258.

²⁰ Jean Hamelin et Yves Roby, *Histoire économique du Québec (1851-1896)*, Montréal, Fides, 1971, p.75-98.

²¹ Le colonel Jeffrey Hale Burland se serait également risqué à pareille entreprise. Cf. « Obituary Notice », *The Canadian Municipal Journal*, vol.10, n° 11, novembre 1914, p.439; Peter Keating, « Burland, Jeffrey Hale », *Dictionnaire biographique du Canada*, Volume XIV, 2000, article en ligne.

²² Édouard M. Gouin, « Le logement de la famille ouvrière », publié sous les auspices de l'École sociale populaire, n° 9, 10 et 11, juin 1912, p.3-34 et p.3-40; Léon Lorrain, « Les logements ouvriers et notre loi provinciale », *La Revue trimestrielle canadienne*, vol.1, n° 3, novembre 1915, p.244-255.

ouvrières subies dans les grandes villes du Québec, Montréal en particulier : Que doit être le logement de la famille ouvrière? Comment est-il dans les villes industrielles modernes? Comment l'améliorer? Il faut s'arrêter sur l'action menée sous la science de l'hygiène pour comprendre les conditions du débat sur le logement ouvrier et l'assainissement urbain plus généralement.

La montée des hygiénistes

Ayons tous l'idéal civique d'une Ville propre, hygiénique, modèle et jolie, car il est certain – bien que nous n'en saisissons pas toutes les raisons – qu'une ville ainsi édifiée devient prospère, progressive et riche.

F. A. Covert

À la recherche du logement salubre

En septembre 1885, alors que les mesures obligatoires imposées par la police sanitaire allaient soulever au sein de la population de violentes émeutes, le gouvernement provincial envisagea l'instauration d'une politique d'hygiène publique cohérente. Selon les estimations, la terrible épidémie de variole se solda par 3234 morts, sur les 9600 personnes atteintes²³. Le gouvernement adopta en 1886 une loi créant une commission d'hygiène au mandat essentiellement consultatif, remplacée l'année suivante par le Conseil d'hygiène de la province de Québec (CHPQ), doté cette fois de pouvoirs normatifs plus étendus comportant l'élaboration d'une réglementation applicable à toutes les municipalités. Parmi les intervenants concernés, les spécialistes de l'hygiène tâchèrent d'abaisser la mortalité due aux maladies contagieuses en assainissant le milieu urbain. Au côté de l'eau potable, du contrôle des aliments, ou de la gestion des déchets, le problème du logement ouvrier devint l'une des premières préoccupations des hygiénistes, aussi tôt que dans les années 1870-1880, lorsque les traités locaux ont cherché à préciser les conséquences sociales de « l'habitation

²³ Michael Bliss, *Montréal au temps du grand fléau, l'histoire de l'épidémie de 1885*, Montréal, Libre Expression, 1993, 348p; Michael Farley, Othmar Keel et Camille Limoges, « Les commencements de l'administration montréalaise de la santé publique (1865-1885) », p.85-114; Martin Tétreault, « Les maladies de la misère : Aspects de la santé publique à Montréal (1880-1914) », in Peter Keating et Othmar Keel, *Santé de société au Québec, XIX^e-XX^e siècle*, Montréal, Boréal, 1995, p.133-149; François Guérard, *Histoire de la santé au Québec*, Montréal, Collection Boréal Express, n° 15, 1996, p.32-40.

insalubre ». Mais la reconnaissance du discours et de l'expertise hygiénistes fut longue à obtenir²⁴.

Dans son *Traité élémentaire d'hygiène privée* paru en 1888, le docteur Joseph Israël Desroches (1850-1922) apportait déjà les arguments qui vont jouer en faveur du traitement de la question du logement, l'un « des plus beaux problèmes de l'hygiène²⁵. » Il fit remarquer que la nature sociale de cette « science du développement physique, intellectuel et moral » interpellait l'action des pouvoirs publics. Selon une conception très en vogue, le secrétaire du CHPQ administrait ses leçons en deux catégories distinctes, c'est-à-dire l'hygiène privée ou celle dite publique. Desroches estimait qu'en pratique ces deux parties devaient se confondre pour l'étude des « habitations ». Le raisonnement poursuivi montrait quelles énormes répercussions sociales découlaient de leur état sanitaire. Desroches ouvrit sa onzième leçon par un passage révélateur : « pour conserver son unité extérieure, la famille a besoin d'une base solide, d'un support matériel. Cette base, ce support, c'est la maison qui lui fournit. Envisagée à ce point de vue, l'habitation devient à la fois une nécessité matérielle, morale et sociale²⁶. » L'opinion fondamentale des hygiénistes était que la protection du foyer familial constituait un sujet d'intérêt capital pour la civilisation urbaine. Devant le « péril social » atteint dans les agglomérations, le logement salubre renforcerait la famille – « véritable molécule des sociétés humaines » – au lieu de voir ses membres s'étioler et se séparer.

Les travaux des hygiénistes ont servi de référence à Ames pour élaborer son *Diamond Court* : le nombre d'occupants par pièces, la présence de cabinets d'aisances dans le logement, l'aération naturelle des pièces, et la présence de verdure dans les espaces libres extérieurs furent aux yeux du philanthrope les bases d'un logis modèle. À partir de la fin du XIX^e siècle, grâce aux progrès de l'hygiène soigneusement intégrés dans les traités, la condition du logement a fait l'objet de dissections de plus en plus fines des principaux éléments constitutants :

²⁴ Robert Gagnon et Natasha Zwarich, « Les ingénieurs sanitaires à Montréal, 1870-1945 : Lieux de formation et exercice de la profession », *Revue d'histoire urbaine*, vol.37, n° 1, automne 2008, p.3-20.

²⁵ Joseph Israël Desroches, *Traité élémentaire d'hygiène privée*, Montréal, 1888, p.7.

²⁶ *Ibid.*, p.144.

- L'air, son renouvellement, ses propriétés, son volume par pièce, sa température, ses altérations et la protection contre les « émanations délétères »;
- L'humidité ambiante, dont le contrôle des infiltrations et les « eaux croupissantes »;
- La densité optimale d'occupation, les risques accrus de contagion et l'atteinte à l'intégrité morale;
- L'ensoleillement, la présence de lumière naturelle et son pouvoir stimulant;
- Les matériaux de construction, leur choix et leur agencement;
- Les conditions d'emplacement, le type de sol, le voisinage, l'orientation;
- Les commodités modernes (sanitaires, eau chaude, potable; gaz, électricité, etc.);
- L'espace de terrain pour combler le besoin d'exercice et la présence salutaire de verdure, ou même d'un jardin censé procurer des bienfaits pour la santé;
- La propreté générale et quotidienne du foyer, et la désinfection soigneuse après la maladie.

À la fin du XIX^e siècle, et jusqu'aux grandes réformes institutionnelles des années 1960, ces principales caractéristiques du logement et de son environnement ont conféré au discours savant son autorité. Elles lui ont donné une allure solide tout en guidant les intervenants dans l'action. Les hygiénistes fondaient leur défense d'un usage plus large de l'intervention publique en matière de logement populaire sur une distinction fondamentale – longtemps admise – du concept d'insalubrité. Tandis que l'insalubrité constitutive mit en cause l'ouvrage bâti, l'insalubrité acquise recouvrait l'ensemble des comportements responsables des occupants d'un logis. Pour les hygiénistes, plus particulièrement, mais aussi pour tous les experts, réformateurs sociaux et journalistes à leur suite, le développement de l'hygiène et l'espoir d'une transformation des conditions de logement étaient intimement liés à ce diagnostic à double face.

La lutte au taudis

À Montréal, la notion de taudis n'occupait avant le début du XX^e siècle qu'une place réduite dans la pensée des hygiénistes, des réformateurs et des pionniers de l'urbanisme naissant. Elle devint pourtant d'un usage commun vers 1910, et allait marquer fortement les écrits savants durant les décennies suivantes grâce au lien étroit instauré avec l'assainissement. Le taudis (et son terme correspondant anglais, le *slum*) n'a cessé d'être

rapporté à un délabrement du logis inhérent à la société industrielle. À l'origine de la première enquête sociale sur le logement ouvrier à Montréal, inspirée du modèle de Charles Booth, H. B. Ames affirmait en 1897 toucher le cas typique d'un quartier industriel de la métropole et délaissait l'usage du mot *slums* en raison de sa résonance étrangère²⁷. Pour le philanthrope, il était inexact d'opposer le foyer (*home*) au taudis, car la notion risquait de masquer les traits locaux du mauvais logis. Plusieurs passages visaient à démontrer les limites du jeu des comparaisons, ainsi que l'importance de mieux documenter la situation vécue :

il serait opportun que les citoyens de Montréal cessent, pour un certain temps, de discuter des taudis de Londres, des mendiants de Paris et des problèmes des immeubles locatifs de New York et qu'ils s'efforcent d'apprendre quelque chose sur eux-mêmes et de comprendre à la perfection les conditions présentes dans leur propre environnement²⁸.

Utilisé avant tout pour dénoncer la dégradation de la situation, quelques fois pour exprimer l'intensité du degré d'insalubrité, l'appel contre le taudis rapprocha les partisans du changement de cet enjeu de réforme. Dans son étude intitulée « Habitations insalubres », réalisée en 1910 sur les logis de Montréal et de Toronto, le docteur Charles A. Hodgetts de la Commission de conservation du Canada revint sur les effets du taudis sur l'individu, pour « sa santé et ses moeurs²⁹. » En regard de l'insalubrité du logis en Europe, ses enquêtes révélaient les trois formes de taudis les plus fréquentes déterminées par les spéculateurs d'immeubles, partout au Canada et à Montréal : (1) les logis d'arrière-cour ou de hangars, (2) les subdivisions de maisons, jadis demeures des familles de « bonne classe », (3) les concentrations de nouveaux urbains et d'immigrants pressés dans des cabanes misérables et persistantes. Il appliqua aux logements délabrés la dénomination de taudis par référence « à ceux de la classe ouvrière qui cherchent à vivre honnêtement, et à ceux de la classe pauvre

²⁷ Contrairement à ce qu'a pu laisser entendre la première de couverture d'une réédition de l'étude du philanthrope : « The Slums of Montreal, 1897 », in Herbert Brown Ames, *The City Below the Hill. A Sociological Study of a Portion of the City of Montreal*, avec introduction de P. F. W. Rutherford, University of Toronto Press, 1972 (1897), 116p.

²⁸ Nous traduisons de : « it is opportune that the citizens of Montreal should, for a time, cease discussing the slums of London, the beggars of Paris and the tenement house evils of New York and endeavour to learn something about themselves and to understand more perfectly the conditions present in their very midst. », in Herbert Brown Ames, *op. cit.*, p.7.

²⁹ Charles A. Hodgetts, « Habitations insalubres », tiré du deuxième rapport annuel, Ottawa, Commission de la Conservation du Canada, 1911, p.27.

qui éprouve de la difficulté à se faire un chez soi ou qui désespère d'y parvenir³⁰. » Les logis d'arrière-cour transgressaient évidemment toutes les normes d'hygiène les plus élémentaires autant que le logement en état de décrépitude avancé. D'après le journaliste Léon Lorrain, seul le sort de la famille importait :

Il y a, de par la ville, des centaines d'habitations que la propreté la plus méticuleuse ne parviendrait pas à rendre habitables; des taudis où la moisissure et la pourriture se sont insinuées jusque dans le bois des murs, des planchers et des plafonds; des logis sur des cours d'une saleté à toute épreuve; des maisons empuanties où ne brille jamais un rayon de soleil, où ne souffle jamais une bouffée d'air pur³¹.

Ces logements qualifiés de meurtriers furent déclarés d'office comme un ennemi à la santé publique et voués à la destruction pour cause d'insalubrité constitutionnelle : un logement pouvait être « insalubre ab ovo, par sa situation, par la disposition de ses pièces, par sa construction défectueuse³². » Or, même le meilleur observateur s'avérait parfois incapable de localiser les « taudis mortels », selon une expression récurrente et usitée. L'insalubrité acquise pouvait aussi rejeter dans l'enfer des mauvais quartiers tout un secteur de belles maisons bourgeoises, reléguées dans la catégorie de « ruche insalubre ». Dans ces conditions, la qualité intrinsèque du bâti entraînait peu en ligne de compte, le surpeuplement suffisant à les rendre insalubres. Appuyés de statistiques vulnérables, les hygiénistes pointaient du doigt l'encombrement dans la métropole qu'ils liaient au taux de décès et à la proximité du centre urbain. Ils s'inquiétaient des effets sociaux et psychologiques que les taudis engendraient sur le « peuple ».

La grande majorité des intervenants a cherché à montrer que les taudis étaient causés, dans l'ordre, par les propriétaires spéculateurs, les autorités et, dans une mesure moindre, les plus pauvres. Ils ont d'abord conclu à la nécessité de s'attaquer aux propriétaires cupides : « malgré qu'elle ne soit pas assez scientifique pour être discutée par un congrès des services sanitaires, affirmait le journaliste Léon Lorrain, c'est encore l'avarice qui est, sous différentes formes et à divers degrés, le plus grand obstacle contre lequel ait à lutter l'hygiène

³⁰ *Ibid.*, p.30.

³¹ Léon Lorrain, « Chaque heure emporte un bébé », *Le Nationaliste*, 28 juillet 1912, à la une.

³² Frédéric Pelletier, « Contre la tuberculose. Les habitations insalubres », *Le Devoir*, 15 décembre 1911.

publique³³. » Le docteur Elzéar Pelletier, secrétaire du CHPQ, le rappelait dans son analyse détaillée des causes d'insalubrité : la cupidité faisait spéculer sur tout, « *même sur la vie humaine*³⁴. » Il insistait sur l'apparition d'immeubles de belle apparence, mais dont les chambres, dites noires, étaient dépourvues de fenêtres. La condition du taudis semblait résulter le plus souvent d'un abandon déplorable. Le propriétaire délaissait l'entretien tout en réclamant un loyer excessif à des familles forcées de s'entasser dans de petits logements. On condamna sans hésitation « *l'exploitation* par le riche propriétaire du pauvre locataire³⁵ ».

Pour plusieurs, le spéculateur exerçait un rôle encore plus déterminant dans la génération des futurs taudis. Le docteur Pelletier souleva un problème quasi permanent posé par la création de lotissements qui faisaient fi des règles d'hygiène : « À mesure que la ville grandit, on accepte des rues et des lotissements faits au goût des spéculateurs qui ont bien d'autres intérêts que celui de l'habitation hygiénique³⁶. » Les hygiénistes faisaient état de l'étendue alarmante de la spéculation qui, de leur point de vue, laissait des séquelles sur leur travail. Ils avaient mis en évidence leur volonté de sortir sous la tutelle des « politiciens de quartier » de connivence étroite avec les spéculateurs³⁷. Le docteur Hodgetts, au nom des médecins et des inspecteurs municipaux, blâmait d'ailleurs sévèrement le « propriétaire foncier assoiffé de profits usuriers³⁸ ». L'augmentation du coût des terrains, la libre concurrence avec le commerce ou l'industrie semblaient se répercuter sur les loyers. Il était d'autant plus nécessaire d'alerter la conscience des autorités que les revenus tirés des immeubles malsains dépassaient ceux « donnés par les maisons d'une classe meilleure³⁹. »

³³ Léon Lorrain, « L'avarice. Voilà la cause première de l'insalubrité de Montréal et du fléau perpétuel de la mortalité infantile », *Le Nationaliste*, 5 octobre 1913, à la une.

³⁴ En italique dans l'original. Elzéar Pelletier, *Nos logis insalubres / Our Unhealthy Dwellings*, 1909?, p.17.

³⁵ En italique dans l'original. Léon Lorrain, « Les logements ouvriers et notre loi provinciale », *La Revue trimestrielle canadienne*, vol.1, n° 3, novembre 1915, p.246.

³⁶ City Improvement League, *For a Better Montreal, Report of the First Convention*, 1910, p.43.

³⁷ Expression utilisée par Elzéar Pelletier, in Commission de la conservation du Canada, *Rapport de la deuxième assemblée annuelle*, 1911, p.67.

³⁸ Charles A. Hodgetts, « Habitations et plans de ville », in Commission de la conservation du Canada, *Rapport de la troisième assemblée annuelle*, 1912, p.141; du même auteur, « The Importance of Good Housing », *The Canadian Municipal Journal*, vol.9, n° 5, mai 1912, p.179.

³⁹ Canada, Commission royale d'enquête sur les relations de travail et le capital, *Premier rapport*, Ottawa, 1889, p.8.

Forts de leur alliance avec les réformateurs, les hygiénistes furent les premiers à interpeller les autorités municipales et provinciales sur le laisser-aller et l'apathie politique qui menaçait l'ordre social. Munis d'une série de mesures correctives, ils ne pouvaient accepter une quelconque hésitation de la part des hommes politiques. La référence aux bilans sanitaires affligeants de Montréal rappelait l'urgence de la situation. Le débat ouvert sur la corruption et l'esprit civique allait aussi exercer une pression constante. Devant le Congrès des services sanitaires de Montréal, le docteur Edgar Couillard reprochait aux autorités leur « insouciance⁴⁰ » alors que, à la suite de Ames, le docteur Émile Nadeau doutait de leur volonté à s'attaquer aux grands fléaux du taudis :

Lorsque nous aurons accompli cette tâche, nous nous sentirons plus à l'aise pour discuter le degré de civilisation des Russes, des Italiens, des Turcs et autres supposés barbares qui construisent des villages et banlieues jardins pour leurs ouvriers, tandis que nous délibérons et gémissons sur nos maux⁴¹.

Trop de logements semblaient mals construits parce que les autorités municipales n'avaient pas voulu consentir en temps opportun les ressources à l'application des règlements. Les pires accusations portaient contre le laxisme ambiant dont savaient profiter les propriétaires et quelquefois, avec gravité, contre les élus qui couvraient les infractions. Ames avait dénoncé au Bureau de santé, où il siégeait en qualité d'échevin, le jeu d'influence de ses collègues au bénéfice des propriétaires fautifs. En juin 1900, le réformateur partagea son sentiment d'indignation devant la Société médico-chirurgicale de Montréal qui publia aussitôt la diatribe dans son bulletin officiel⁴². L'évidente « insouciance des autorités », personne n'a pu la contester en raison de l'horreur des habitations construites sans précaution sur les anciens dépotoirs⁴³. Le docteur Pelletier affirma sans détour que les municipalités manquaient d'observer le règlement provincial de sorte que « les anciens dépotoirs sont de véritables cimetières où les matières organiques, animales et végétales, subissent la putréfaction ». Le Service d'enlèvement des ordures s'empressait de faire combler les carrières abandonnées que les spéculateurs annonçaient ensuite « comme “excellents lots à bâtir, une chance pour l'honnête ouvrier de se mettre chez lui.” » En fait, les hygiénistes

⁴⁰ Edgar Couillard, « Le logement de l'ouvrier », *Bulletin médical de Québec*, vol.15, 1913-14, p.74.

⁴¹ Émile Nadeau, « Le problème de l'habitation », *Bulletin médical de Québec*, vol.15, 1913-14, p.267.

⁴² Herbert Brown Ames, « The Duties and Limitations of the Municipal Board of Health », *Montreal Medical Journal*, vol.29, n° 5, mai 1900, p.404-416.

⁴³ Edgar Couillard, *op. cit.*, p.74; Elzéar Pelletier, *op. cit.*, p.35-36.

n'ont cessé de revendiquer une action publique à la fois préventive et coercitive dans toutes les facettes de la vie urbaine, spécialement en ce qui concerne le logement. Le jugement de Lorrain fut sans appel : « la question de vie et de mort vaut bien qu'on froisse quelques petits propriétaires, et même quelques grands propriétaires⁴⁴. »

L'idée d'une responsabilité partagée entre les « forces sociales » éclipsa celle que les pauvres pouvaient être davantage les auteurs que les victimes de leurs piètres conditions de vie. Une intense activité se développa autour de leur ignorance alléguée de « l'hygiène élémentaire » et d'un préjudice résultant de l'insuffisance du revenu. La vaste majorité des auteurs insista, en effet, sur l'absence de moyen de défense des familles ouvrières. Autant le logement ouvrier était devenu meurtrier par une exploitation trop répandue, autant la maladie y faisait ses ravages contre ceux qui ne pouvaient – parfois aussi ne savaient – se soustraire à l'insalubrité. La peur récurrente d'un effondrement moral et spirituel sous-tendait également l'intervention de nombreux réformateurs sociaux. D'ordinaire, les hygiénistes s'époumonèrent-ils à répéter, le taudis commençait à atteindre l'enfant en anémiant la mère. Il sapait les énergies de l'ouvrier. L'idée du taudis menaçant découlait des inquiétudes relatives aux maladies contagieuses qui constituaient une menace pour l'ensemble de la société; Lorrain véhicula les nombreuses craintes exprimées à l'égard des épidémies, « contre lesquelles rien ne défendra les rois de l'épicerie ou de la charcuterie⁴⁵. » Dans l'intérêt du riche comme du pauvre, il fallait donc assainir la ville.

Cette lutte au taudis s'accroît avec l'essor des « journaux du peuple⁴⁶ ». Favorablement accueillies dans les billets sensationnels, les condamnations tirées des analyses réputées scientifiques ont concouru à renforcer l'opprobre. Récits effroyables et enquêtes sociales se prêtèrent mutuellement un solide appui. L'appel contre le taudis s'inscrivait aussi dans le sillage des discussions ayant cours dans les premiers congrès de *City Planning*. L'avocat montréalais William Douw Lighthall trouva dans la « congestion », thème intégrateur de la

⁴⁴ Léon Lorrain, « Foyers de tuberculose. Le logement salubre à bon marché », *Le Nationaliste*, 2 juin 1912, à la une.

⁴⁵ Léon Lorrain, « Les taudis disparaîtront-ils? », *Le Nationaliste*, 22 septembre 1912, à la une.

⁴⁶ P. F. W. Rutherford, « The People's Press : The Emergence of the New Journalism in Canada, 1869-1899 », *The Canadian Historical Review*, vol.56, n° 2, juin 1975, p.169-191.

deuxième grande rencontre organisée à New York en mai 1910, un allié précieux dans son combat pour l'éradication de l'insalubrité et tout d'abord des taudis⁴⁷. Grâce au *Canadian Municipal Journal* ou aux périodiques étasuniens, plusieurs Montréalais firent la place large aux écrits de Laurence Veiller et de Benjamin C. Marsh, de même qu'à ceux du célèbre député ouvrier anglais Henry Vivian autour duquel avait débuté une campagne nationale pour une législation sur le logement. La congestion, affirma Lighthall, s'appliquait également aux villes canadiennes en formation (*formative time*) et suffisamment grandes pour que le taudis s'y propage à l'état de maladie⁴⁸. Il ne fit aucun doute pour plusieurs que Montréal avait atteint un point de « congestion » préjudiciable à la santé publique. Le passage du taudis à l'ensemble semblait, sinon accompli, du moins parvenu au stade de péril imminent⁴⁹. Faisant fi des nuances apportées par Ames entre densité et surpopulation, nombre d'intervenants succombèrent aux métaphores organiques.

Plus forte encore était la relation établie avec la « dégénérescence » qui résultait du taudis. Le docteur Hodgetts céda au point de vue plutôt animiste concevant le taudis comme les pinces du tentacule qui « emprisonne sa proie dans ses murs, l'enserme et l'étouffe pour ainsi dire imperceptiblement, mais avec rapidité. Ses victimes tombent en langueur et contractent cette maladie de la ville moderne, la dégénération⁵⁰. » Ses enquêtes dans les ruelles de Montréal étaient d'autant plus importantes qu'elles renforçaient sa conviction sur l'incidence néfaste de la densité sur la santé des populations. La « dégénérescence » dans les grands centres parut comme une horreur de la civilisation susceptible de contaminer jusqu'aux quartiers sains et les campagnes : « C'est une infection qui engendre d'autres infections, une bave qui, se répandant par le taudis, enrôle d'autres habitants de taudis sur son passage, laissant ses victimes frappées d'inertie, abruties par la paresse, l'ivrognerie et le crime⁵¹. » Malgré un lent recul amorcé par les thèses héréditaristes, la détermination de l'environnement sur le comportement débouchait parfois sur l'idée d'une transmission de tares imputables à

⁴⁷ Christian Topalov, « La ville "congestionnée". Acteurs et langage de la réforme urbaine à New York au début du XX^e siècle », *Genèses*, n° 1, septembre 1990, p.86-111.

⁴⁸ Dans une conférence prononcée à Toronto devant le Empire Club of Canada, le 30 mars 1911, et intitulée « Toronto and Town Planning ».

⁴⁹ S.n., « Canadian Slums », *The Canadian Architect and Builder*, vol.20, n° 6, juin 1907, p.90.

⁵⁰ Charles A. Hodgetts, *Habitation insalubres*, étude lue à la deuxième Assemblée annuelle de la Commission de la conservation du Canada, tenue à Québec, le 17 janvier 1911, p.30.

⁵¹ *Ibid.*, p.30.

l'insalubrité du cadre urbain. Les taudis pouvaient aussi bien se trouver dans les quartiers centraux qu'en banlieue où l'encadrement et les services semblaient faire défaut. Si, par ailleurs, plusieurs concédaient que la vie rurale n'était pas exempte de mauvais logement, l'inquiétude associée à la concentration urbaine était fort répandue.

En tenant compte de la portée universelle du taudis, plusieurs hygiénistes firent valoir la perspective d'une croissance nocive, une « calamité » qui accablait avec « virulence » les villes du vieux continent, mais aussi les plus grandes villes des États-Unis. On se souciait du logement en tant que cellule familiale; le taudis exerçait un effet nocif sur ses occupants et, par la force des choses, dégradait tout l'environnement urbain :

il les ruine, les alcoolise, les démoralise à plaisir. Un père qui rentre du travail, sa journée faite, dans un logis répugnant, le fuit pour aller chercher des distractions malsaines au cabaret; ses enfants sont atteints de tares héréditaires qui les prédisposent à l'aliénation mentale, au crime, à la tuberculose...⁵².

Selon plusieurs intervenants, l'affaiblissement généralisé du peuple suscitait une crainte réelle. Au cours de son ministère à Notre-Dame de Montréal, l'abbé Édouard M. Gouin, sulpicien venu de Paris, découvrit « la situation lamentable » des logis ouvriers dans la métropole canadienne⁵³. Fidèle à la doctrine à suivre sur toutes les questions sociales, l'abbé Gouin avait pris rigoureusement parti pour l'esprit de détente que procurait le foyer sain. L'ouvrier, disait-il, tirait satisfaction du bon logis, surtout après la fatigue du travail, il y trouvait « quelque part un peu de rêve et d'oubli⁵⁴. » À l'opposé, le mauvais logis risquait d'entraîner une réaction en chaîne parmi « des aigris et des révoltés, recrues toutes prêtes pour le socialisme et l'anarchie. » À son tour, le docteur Nadeau, invité en conférence publique à développer sa thèse sur le paupérisme héréditaire, reconnu que le pire de tout

n'est pas tant la pauvreté de leurs habits, la misère de leurs foyers ou la tristesse de leur milieu vital, c'est la pauvreté de leurs aspirations, c'est l'état d'abandonnement moral, conséquence de l'insalubrité des maisons, des misères psychologiques et sociales que nous voyons⁵⁵.

Ainsi, la société, ruinée par la base, dut s'étioler physiquement et moralement.

⁵² Émile Nadeau, *op. cit.*, p.251.

⁵³ D'après de que rapporte Joseph-Papin Archambault, « Le logement populaire. Problème capital. », *L'École sociale populaire*, n° 397, février 1947, p.1.

⁵⁴ Édouard M. Gouin, « Le logement de la famille ouvrière », publié sous les auspices de *L'École sociale populaire*, n° 9, juin 1912, p.15.

⁵⁵ Émile Nadeau, *op. cit.*, p.270.

Pour plusieurs, le malaise prenait une dimension collective, au sens où se jouait l'avenir de la nation canadienne-française. D'après le Guide social que produisit l'Action populaire, non seulement le taudis engendrait la maladie, mais il exacerbait une promiscuité dangereuse tout en épuisant la fécondité⁵⁶. Au tournant du XIX^e siècle, Ames eut beau retenir le problème de la famille ouvrière type et chercher à étudier « une classe plutôt qu'une race. », la question nationale devint étroitement déterminée par la question sanitaire et les appels à la préservation de la « race » s'amplifièrent compte tenu de la surmortalité avérée des canadiens-français : « Naître ne suffit pas : *il faut vivre.* » allait écrire Édouard Montpetit⁵⁷. Cette inégalité devant la mort encouragea plusieurs experts à évoquer le « péril national » avec l'appui de journalistes et d'intellectuels qui, pour assurer la continuité de l'esprit français en Amérique, virent dans la lutte sanitaire le premier devoir à remplir devant « tous les problèmes qui touchent à la race, à sa fécondité, à sa survivance⁵⁸ ». Cette préoccupation s'imposait également dans le domaine politique. D'après le docteur Nadeau, il y a certes matière à s'alarmer si le nombre de députés du Québec fléchit dans la confédération⁵⁹. Au sortir de la Première Guerre mondiale, le discours réformateur fit un rapprochement entre les décès des enfants et ceux déplorés parmi les soldats canadiens⁶⁰. Les plus sombres ont calculé qu'il en avait coûté deux enfants, morts au berceau, pour chaque soldat tué. On se désola qu'en temps de paix si peu de ressources aient été consenties aux mesures préventives. La publication des bilans sanitaires apparaissait comme la preuve sans cesse renouvelée de la réforme à entreprendre en matière de logement ouvrier.

La pensée locale sur le mauvais logement n'était donc pas univoque. Néanmoins, à l'approche de la Première Guerre, l'idée d'attribuer le nom de taudis aux pires logements

⁵⁶ S.n., « L'habitation : faits et notes sur une question d'extrême actualité », *Le Devoir*, 16 décembre 1911, à la une; « la maison malsaine engendre les maladies; la maison trop étroite crée les promiscuités dangereuses, empêche la famille de s'accroître par de nouvelles naissances; la maison morbide repoussant l'homme au-dehors devient la pourvoyeuse du cabaret. »

⁵⁷ Édouard Montpetit, *La veillée des berceaux*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1918, p.4.

⁵⁸ *Ibid.*, p.3-4.

⁵⁹ Émile Nadeau, *op. cit.*, p.266.

⁶⁰ Le journaliste Louis Dupire en faisait d'ailleurs un éloge au travail de la mère : « alléger le travail de la mère en protégeant, en même temps, la vie, doublement précieuse depuis 1914, de l'enfant », in « Une nécessité sociale : l'assistance maternelle », *Le Devoir*, 28 février 1918, à la une.

avait mûri et l'effet de la fréquence d'occurrence se fit sentir. Soumise aux condamnations morales, la notion de taudis, une référence obligée et maîtresse dans le discours hygiéniste au début du XX^e siècle, s'est trouvée constamment en porte à faux avec les tentatives faites d'établir un seuil minimal de salubrité. Elle occupa une place prédominante et durable dans les écrits et révéla, parfois, la cohabitation forcée entre la famille ouvrière et une couche sociale « laissée derrière elle par la marche de la civilisation⁶¹. » Si dans les premiers textes hygiénistes la construction d'une échelle d'insalubrité est restée allusive, le pire état sanitaire semblait bel et bien exister dans le taudis. Plusieurs intervenants manifestèrent leur volonté d'en mesurer l'impact. Bilans sanitaires et calculs de pertes financières, en « capital humain » notamment, allaient servir à justifier un plus ferme encadrement public.

Voulant enrichir la compréhension du phénomène à Montréal, les intervenants recourraient abondamment aux travaux étrangers. L'objectif de plusieurs était de montrer la variété des moyens d'action, et de fournir des leçons profitables « pour se rapprocher progressivement de l'idéal⁶² ». Ils justifiaient ce regard par l'apparition de mauvaises conditions dans toutes les grandes villes industrielles. Les hygiénistes se penchaient beaucoup, en effet, sur les « solutions » étrangères et importèrent du même souffle une grande variété de mots et d'expression – dont logement malsain, maisons délabrées, mauvais logement, cloaques, bouges – qui circulaient dans la francophonie, de même que dans le monde anglo-saxon – pensons notamment à *slumdom*, *unhealthy or unsanitary dwelling*, *tenement*, *cast-off houses*. Face à cette dispersion linguistique, taudis et habitation insalubre furent pris comme les principaux repères dans le milieu savant.

Si la notion de taudis, par sa puissance symbolique, servit de fil conducteur pour les nombreux commentateurs, « l'habitation insalubre » connut également un vif succès dans l'élaboration des politiques urbaines. Bien que sévèrement critiqués pour leurs efforts sporadiques, les pouvoirs publics ont également joué un rôle dans la tentative de définition et

⁶¹ David A. Reeder, « Slum et suburb : les mots de la stigmatisation dans le discours urbain en Angleterre au XIX^e et au début du XX^e siècle », in Jean-Charles Depaule (dir.), *Les mots de la stigmatisation urbaine*, Paris, Éditions UNESCO, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2006, p.57-72.

⁶² Édouard M. Gouin, *op. cit.*, p.4.

de mesure du mauvais logis. Dans les écrits officiels, l'habitation insalubre était souvent préférée au taudis. Son sens juridique et son caractère raisonné allaient assurer son expansion. Au Bureau de santé comme dans diverses commissions publiques, le taudis se rattachait souvent à l'observation directe et au témoignage poignant. On eut davantage recours à l'habitation insalubre pour faire admettre l'idée d'un seuil minimal au-dessous duquel les conditions de vie n'étaient plus assurées. Pour dissiper tout doute sur ses conséquences, la Commission royale de la tuberculose, nommée en août 1909, l'inscrivit au rang de « cause prédisposante » la plus puissante, à tel point qu'elle affirma que la tuberculose constituait une maladie d'habitation insalubre⁶³. Les enjeux étaient donc grands puisque la tuberculose entraînait « plus de décès que toutes les autres maladies contagieuses ensemble ». Cette situation étant intenable, les hygiénistes insistèrent sur le fait que, si la maladie frappait avec autant de force, elle engendrait des coûts économiques qui imposaient une charge accablante à la nation⁶⁴. D'après le tableau sombre qu'ils présentèrent, le Québec était en arrière de la lutte à la tuberculose en Amérique du Nord; Montréal, « entre toutes la plus insalubre », figurait au bas de la liste des grandes villes les plus saines à ce point de vue⁶⁵. À l'échelle du Québec, une statistique de onze années montra que la métropole affichait le pire taux moyen de mortalité à 319,8 par 100 000 personnes. Un accord se fit unanimement sur les deux grandes conditions d'extension de cette maladie : la densité de population et le travail industriel. Sans détour, la Ville fut accusée d'incurie :

Malpropreté des rues et ruelles, humidité par manque de drainage en maints endroits, égoûts [sic] éventrés, vidanges jetés [sic] dans la rue pour en soulever le niveau, étangs puants laissés pendant l'été près des habitations, irrégularité dans l'enlèvement des vidanges⁶⁶.

L'enquête fit en somme état d'une surmortalité en milieu urbain et plus particulièrement chez les Canadiens français. Elle pointa du doigt le surpeuplement des logements ouvriers autant que l'insalubrité courante des « habitations collectives », ce qui visait entre autres les

⁶³ Parmi les membres (en majorité) montréalais de la Commission : Emmanuel Persiller-Lachapelle, John George Adami, Thomas Roddick, James John Guerin, J. Edmond Dubé, Elzéar Pelletier et Joseph Lespérance (tous médecins), Charles M. Holt (avocat et Conseiller du Roi), et Jeffrey Hale Burland (homme d'affaire et philanthrope).

⁶⁴ Québec, *Rapport de la Commission royale de la tuberculose*, 1910, p.17 et errata.

⁶⁵ Sur la tuberculose à Montréal, cf. Mary Anne Poutanen et coll., « Tuberculosis in Town : Mobility of Patients in Montreal, 1925–1950 », *Histoire sociale*, vol.42, n° 83, mai 2009, p.69-106.

⁶⁶ Témoignage du docteur Aumont, *ibid.*, p.78.

écoles et les lieux de travail. Plusieurs hygiénistes ont parlé du logement sain comme un besoin essentiel, au même titre que l'alimentation ou le vêtement chaud l'hiver, et la question afférente du « moindre prix » souleva d'importants défis et un débat politique profond. Malgré certains désaccords, il leur semblait possible, sans délai, par une action rigoureuse et méthodique, de prévenir l'apparition des taudis. Face à cette menace multiforme, Montréal ne pourrait fonder sa prospérité sans une prise en main technique.

Le logement salubre : les solutions en débat

Les hygiénistes, et les nombreux intervenants à leur suite, brossèrent un tableau sombre de la condition du logement ouvrier de Montréal. Loin de céder au pessimisme, ils estimaient toutefois que les luttes à entreprendre pouvaient conduire à des résultats appréciables et rapides. « Que les taudis disparaissent et la tuberculose disparaîtra. », lança d'emblée la Commission établie par le gouvernement du Québec⁶⁷. Toute une gamme de solutions furent avancées pour en atténuer les multiples conséquences. Ces solutions étaient à trouver pour lutter contre la double forme d'insalubrité – constitutive et acquise – et mirent en cause les propriétaires, les locataires ainsi que les autorités.

Les écrits ont montré que le logement salubre répondait à des standards universels basés sur les besoins humains dits élémentaires. Dans la mesure où les principes scientifiques étaient respectés, affirma le docteur J. I. Desroches, l'hygiène visait à parfaire « l'art d'approprier l'habitation aux besoins de l'homme⁶⁸. » Pour clarifier un premier point essentiel, le docteur Elzéar Pelletier et quelques contemporains se reportèrent aux articles sur le problème du logement populaire de Jean Jacques Émile Cheysson dans lesquels le droit de propriété, pour s'affranchir entièrement de toute allégation de violation par l'action des autorités, était clairement limité :

Si la propriété a des droits, elle a aussi des devoirs et le respect des intérêts du propriétaire ne peut aller jusqu'à lui livrer, sans contrôle et sans contrepoids, la vie des familles qu'il loge dans son immeuble. Si d'ailleurs la propriété est un des fondements de la société, la santé publique en est un autre, et elle a droit aussi à des égards⁶⁹.

⁶⁷ Extrait du rapport de la Commission royale de la tuberculose, rapporté par le journaliste Léon Lorrain, « Les taudis disparaîtront-ils? », *Le Nationaliste*, 22 septembre 1912, à la une.

⁶⁸ Joseph Israël Desroches, *ibid.*, p.145.

⁶⁹ Paroles de Cheysson, citées par Elzéar Pelletier, *op. cit.*, p.4.

Les hygiénistes plaidaient, en toute situation, pour une prise de responsabilité des propriétaires. La mauvaise conception des logements leur paraissait résulter d'un funeste mélange de cupidité et d'ignorance. Pour retirer plus d'argent, certains propriétaires élevaient de nouvelles cloisons, créant du coup des chambres noires, ou faisaient construire des chambres à débarras qu'ils s'empressaient de louer comme pièce habitable. D'autres érigeaient des constructions, parfois celles de la classe aisée, et réputées des plus modernes, en reproduisant des « erreurs grossières ». Aux yeux du journaliste Jules Tremblay, ce constat de négligence, qui se vérifia jusque dans les bureaux d'affaires, imposait une clarification : « Le luxe ou le “confortable” n'est pas l'hygiène ni la propreté, et souvent la mesquinerie de certaines personnes empêche dès les débuts la réussite des meilleurs mouvements⁷⁰. »

En même temps, les témoignages recueillis par les hygiénistes cherchaient à établir la preuve flagrante de l'ignorance : « Le propriétaire de plusieurs logements (*tenements*) mal éclairés, avait l'habitude d'occuper les uns après les autres ces logements quand ils ne se trouvaient pas loués. Lui et sa femme étaient tuberculeux et moururent⁷¹. » En quelques occasions, les hygiénistes ont aussi interrogé les habitudes communes des locataires. Deux comportements contribuaient à nourrir un sentiment d'inconfort, frappant dans les nombreuses descriptions fournies sur le logis ouvrier montréalais. L'abbé Gouin en donna une rare tentative d'explication raisonnée⁷². Ames avait déjà noté qu'environ une famille sur trois hébergeait un « chambreur » contre allègement du loyer. Cette pratique, constamment condamnée du point de vue moral, obligeait les membres de la famille à se resserrer dans les pièces les moins confortables. Aussi, dans la vieille capitale, l'enquête du docteur O. Leclerc, menée au début des années 1910, enseigna à retrancher du nombre total de pièces celles non utilisées pour le couchage. La coutume répandue à Montréal, qualifiée de « manie du salon », enlevait à la famille la pièce la plus large et la mieux aérée du plex afin d'y tenir de belles soirées les jours de visite⁷³. Les hygiénistes se sont accordés à déconseiller vivement ces

⁷⁰ Jules Tremblay, « Tuberculose et bureaux », *Le Nationaliste*, dimanche 26 février 1911.

⁷¹ Québec, Commission royale de la tuberculose, *op. cit.*, p.72.

⁷² *Ibid.*, p.30-31.

⁷³ Suffixe désignant à Montréal un appartement caractérisé par une distribution des pièces dans le sens de la profondeur des parcelles et souvent accessible par une entrée individuelle, y compris à l'étage au moyen d'un escalier extérieur. Les petits immeubles en rangée, d'un ou deux étages et de deux à six logements, occupent en général 25 pieds (8 mètres) de façade.

habitudes préjudiciables à l'hygiène physique et morale de la vie familiale. Leur objectif premier était de mettre en évidence l'ignorance généralisée de ses règles et, disaient-ils résolument, de prodiguer aux Montréalais ses grands bienfaits.

Au mieux, il leur est apparu nécessaire d'examiner de quelle manière un climat continental pouvait avoir des incidences directes sur les standards de construction. Isolation, résistance des matériaux et recherche d'une température intérieure convenable furent le point de départ d'une estimation des coûts d'un logement salubre à Montréal. Un autre défi s'ajouta puisque les données sommaires indiquaient généralement un coût plus élevé que dans les grandes villes comparables, d'Europe et d'Amérique du Nord. Guidés par le souci de combattre sur-le-champ toute forme d'insalubrité, les hygiénistes ont porté une attention très grande aux moyens correctifs à employer par les pouvoirs publics. Il s'agissait de parer aux défauts de construction et de l'état malsain qui devait en résulter, mais aussi d'agir plus largement sur l'environnement du logis. À maintes reprises, les hygiénistes ont noté une surveillance décausée des chantiers. Ils réclamèrent des pouvoirs accrus et surtout plus d'indépendance dans leur mise en application. Des transformations étaient attendues à l'intérieur de services municipaux d'inspections qui disposaient de moyens jugés insuffisants par la plupart des intervenants. Les fortes disparités entre municipalités et le peu d'indépendance dans la mise en application des règlements laissaient aussi planer un doute bien lisible sur les retombées de la réglementation provinciale élaborée par le CHPQ.

Dans le cas des constructions neuves, les efforts furent déployés pour codifier l'emploi des matériaux et leur assemblage, dont l'obligation du permis de construire aurait été une pièce maîtresse. Plus souvent campés sur l'inspection permanente du logement, les hygiénistes prirent vigoureusement position pour un programme ciblé de corrections. Ils jonglèrent avec l'émission d'une interdiction d'occupation pour les propriétaires qui refusaient de faire exécuter les réparations jugées nécessaires. Il apparaissait légitime surtout que la pression sociale s'exerce sur les propriétaires réfractaires. On n'hésita pas à encourager la dénonciation publique. Si le propriétaire refusait de faire exécuter les rectificatifs, l'autorité n'aurait qu'à frapper l'immeuble d'une interdiction. Comme le docteur Pelletier le nota, il eût été plus simple d'instruire ceux qui n'allaient pas aux conférences d'hygiène en y

apposant une simple affiche; en effet, dorénavant les propriétaires s'empresseraient de faire disparaître les logis jugés inhabitables « pour ne pas faire déprécier leurs maisons⁷⁴. » Tous ont su reconnaître qu'aucun résultat positif ne pouvait être obtenu sans un encadrement serré des autorités. Certains ont soutenu des innovations dans le droit du bâtiment comme Édouard Montpetit évoquant la responsabilité décennale des constructeurs, et, surtout, l'architecte Alcide Chaussé, figure méconnue, auquel on doit le Manuel de l'inspecteur des bâtiments (1902), le Code des lois du bâtiment (1906) et un supplément à ce même code provincial (1913)⁷⁵. Le nouveau règlement municipal de 1901 régissant la construction s'inscrit dans une tendance au resserrement du contrôle des logis qui assura aux fonctionnaires plus de pouvoirs d'intervention durant la poussée immobilière de 1904 à 1913⁷⁶. Or, les architectes ne s'empressèrent pas à pénétrer le marché du logement ouvrier, nettement caractérisé par son morcellement et où promoteurs et constructeurs ont prévalu⁷⁷. Sans doute en raison du jeu décisif des petits constructeurs à Montréal, les architectes ne s'intéressèrent au logement ouvrier qu'à la fin des années 1900. Les dispositions touchant la réglementation du bâtiment furent étudiées par le comité de Loi des bâtiments de l'Association des architectes de la Province de Québec (AAPQ) qui, par la voie de son président Joseph Venne, statua sur des propositions concrètes à partir de 1911⁷⁸.

Les divers intervenants furent très ouverts à l'élargissement des pouvoirs d'encadrement, beaucoup moins à toute concurrence faite à l'entreprise privée. Sans mériter à tout coup l'épithète de socialiste, l'intervention publique directe gagna bien peu d'adeptes en dépit des résultats concluants obtenus en Angleterre et en Allemagne. Le contexte idéologique qui caractérise la société québécoise et le discours ambiant autour de la corruption ont tôt fait d'écarter cette initiative. Bien qu'applaudies pour la destruction des quartiers malsains et la

⁷⁴ Elzéar Pelletier, *op. cit.*, p.22.

⁷⁵ Édouard Montpetit, « La responsabilité décennale des constructeurs », *Revue trimestrielle canadienne*, vol.1, mai 1915, p.15-30; Alcide Chaussé devint disciple de l'architecte montréalais Alphonse Raza, après des études à l'Académie Sainte-Marie. Il a parfait sa formation à Chicago et à Milwaukee avant d'être admis au sein de l'AAPQ en 1888.

⁷⁶ Sur les pratiques architecturales durant cette période de croissance, cf. Réjean Legault, « Architecture et forme urbaine : l'exemple du triplex à Montréal de 1870 à 1914 », *Revue d'histoire urbaine*, vol.18, n° 1, juin 1989, p.1-10.

⁷⁷ Paul-André Linteau, *Histoire de Montréal depuis la confédération*, Montréal, Boréal, 2^e édition augmentée, 2000, p.206.

⁷⁸ Association des architectes de la Province de Québec, *Rapport annuel 1911*, p.20.

construction d'habitations « coquettes » à prix modiques, les municipalités anglaises n'avaient pas convaincu d'abandonner la thèse sur l'inefficacité prétendue de l'administration publique. L'abbé Gouin comme bien d'autres fit remarquer que les résultats obtenus eurent été aussi bien sinon meilleurs si les acteurs s'étaient bornés à stimuler le marché par « des faveurs et des pénalités⁷⁹ ». Selon lui, les pouvoirs publics n'ont pas vocation à se substituer à l'esprit d'entreprise, mais à l'encourager et à la canaliser.

L'attente prolongée de nombreux partisans envers l'action philanthropie n'y changea rien. Sans remettre cette approche en question, certains firent état du revenu d'ordinaire irrégulier de la famille ouvrière à Montréal autant que des problèmes perpétuels rencontrés par « la catégorie des besogneux, des vieillards affaiblis, des infirmes, des veuves chargées d'enfants, des ouvriers en chômage, des familles exceptionnellement nombreuses, de ceux dont le pain quotidien absorbe ou à peu près le revenu⁸⁰. » Dans l'intérêt même de l'entreprise privée en logement, les autorités en étroite concertation avec les organisations de charité durent en tel cas instaurer une caisse de loyer ou diriger les nécessiteux vers le Service d'assistance municipale. Le logement ouvrier pouvait cependant tenir lieu d'instrument de politique économique. Comme le rapporta Léon Lorrain, la France offrait un exemple saisissant des bienfaits de l'action collective, où la Caisse des dépôts et des consignations autorisait le prêt à même l'épargne populaire aux sociétés construisant des habitations à bon marché⁸¹. Dans le contexte montréalais, il lui paraissait tout simple d'admettre les compagnies d'assurances vie, déjà tenues à constituer des fonds à l'abri de la spéculation, à s'engager dans la « décongestion ». Cette vision qui privilégie la recherche de solutions financières au problème du logis délaissait clairement la pure philanthropie. Il semblait impossible de créer de nouveaux logis ouvriers salubres sans une juste rémunération du capital investi : « À vouloir lutter contre l'intérêt particulier on perd son encre et souvent son argent. Mieux vaut

⁷⁹ Édouard M. Gouin, *op. cit.*, p.10-11.

⁸⁰ *Ibid.*, p.8.

⁸¹ Au sujet du rôle de la Caisse et plus spécialement du crédit populaire pour les logements à bon marché, on retrouve une note de Léon Lorrain qui puise ses informations dans un portrait d'Eugène Rostand, dépeint par Varagnac comme un « émancipateur des caisses d'épargne », « un ardent promoteur de la coopération, du crédit populaire, des habitations à bon marché », in « Eugène Rostand. Un adversaire de l'étatisme dans les oeuvres sociales », *La Revue hebdomadaire*, supplément illustré *l'Instantané*, 11^e année, n° 23, 5 juin 1915, p.48-61; Léon Lorrain, « Les logements ouvriers et notre loi provinciale », *La Revue trimestrielle canadienne*, vol.1, n° 3, novembre 1915, p.251.

se le concilier⁸².» Hygiénistes et réformateurs sociaux étaient donc favorables à ce que l'autorité publique se contente d'un rôle moral, législatif et de mise en branle des initiatives privées. Par rôle « moral », il fallait entendre la conduite d'enquêtes et de campagnes éducatives parmi les masses. Du point de vue des intervenants, le premier enjeu était cependant normatif.

Le logement salubre devint une proposition d'affaires autant qu'un devoir humanitaire. En apparence, tout chef d'entreprise porté par l'intérêt seul devait y trouver son compte. Ainsi que le médecin Émile Vanier l'a noté en s'appuyant sur les travaux fameux de Charles Booth, lorsque les ouvriers étaient logés « convenablement (...) la durée de vie du travail efficace est plus longue de dix ans dans des conditions favorables de vie que dans les quartiers insalubres, sans compter au moins 20 % de temps épargné par suite de l'absence de maladie ou de santé débile...⁸³» Pourtant, l'abbé Gouin nota qu'en diverses situations l'action directe de l'employeur pouvait s'avérer caduque, comme l'avait montré le cas de Pullman, près de Chicago. Un dégageant soudain de l'entreprise privée, la suspicion des ouvriers à l'égard des intentions du patron-proprétaire, ou la dégradation des relations de travail étaient tous à envisager dans ce cadre : « Ils ont souffert d'un système qui portait ombrage à leur indépendance et doublait leur servitude en faisant d'eux les locataires de leurs patrons⁸⁴ ». Sous ces réserves une des voies la mieux accueillie fut la simple garantie hypothécaire par l'entreprise. Mais, si cette dernière s'avérait moins risquée que les « sociétés-tampons » administrées en dehors des patrons, elle liait encore financièrement les parties.

Tout avait été prévu pour corriger au plus tôt les défauts sanitaires, sans attendre une réforme qui se voulait intégrale du premier coup. Cependant, plusieurs l'ont concédé, le logement ouvrier de Montréal ne remplissait pas davantage la condition essentielle du bon marché. Il ne fit aucun doute à leurs yeux que les ouvriers quitteraient avec empressement les taudis aux loyers trop élevés. Les familles vivaient à l'étroit, notaient-ils, parce qu'elles étaient trop pauvres pour se loger spacieusement. Dans le contexte des années 1910, l'action philanthropique apparaissait propice à la résolution du problème des taudis, même si l'abbé

⁸² *Ibid.*, p.248.

⁸³ Émile Vanier, *op. cit.*, p.258.

⁸⁴ Édouard M. Gouin, *op. cit.*, p.13 et 31.

Édouard M. Gouin fit remarquer l'isolement de la valeureuse opération du *Diamond Court*⁸⁵. Depuis cette initiative, l'incapacité du marché à produire des logis abordables semblait persister tandis que, d'après les écrits spécialisés, les « besoins d'hygiène » jugés primordiaux restaient largement insatisfaits.

Au début des années 1910, le flottement commença à devenir perceptible dans la campagne contre le taudis. La question n'était plus nouvelle et le travail accompli dans différents pays laissait entrevoir plusieurs stratégies possibles. Au début de la décennie, il fallut notamment tenir compte du programme ambitieux de la nouvelle *National Housing Association*, basée à New York. Cette question du logement devint d'autant plus difficile à résoudre que les expériences étasuniennes, anglaises ou allemandes, fort bien documentées, posaient des dilemmes au programme réformateur : construire avec l'aide des pouvoirs publics ou aider à construire? Comment, après tant d'années passées, susciter une participation des philanthropes? Reconstruire au centre, ou faire à neuf en banlieue? Dans ce contexte, les spécialistes s'avancèrent plus avant dans la voie législative, réglementaire et normative. Dès la fin des années 1900, ils détenaient un éventail de solutions adaptées à la réalité locale. À la Commission de conservation du Canada, le comité de santé publique était le plus étoffé de tous puisqu'il se voyait attribuer le quart du budget total d'opération⁸⁶. Outre les rares membres d'offices, les hygiénistes y jouèrent un rôle prépondérant. À sa direction jusqu'en 1915, le médecin-conseil Charles A. Hodgetts identifia la tuberculose parmi les problèmes les plus importants à résoudre au pays. Il songea à établir des normes minimales nationales d'hygiène touchant la pollution de l'eau, de l'air, le traitement des déchets, et la prolifération des taudis. Mais, vers 1913, le médecin se soucia plus des effets appréhendés d'une surpopulation associée à l'irruption des gratte-ciels que d'indiquer aux autorités des moyens concrets de parer aux nombreux besoins sanitaires.

⁸⁵ On compte facilement les actes à Montréal, note Gouin : « En fait d'action positive, les quarante logements construits rue Williams [sic] par M. Ames voilà déjà quinze ans. », *ibid.*, p.39.

⁸⁶ Selon les rapports du vérificateur général; cf. Michel F. Girard, *L'écologisme retrouvé : Essor et déclin de la Commission de la conservation du Canada*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, Coll. Sciences sociales, Société canadienne, n° 19, 1994, p.178 et suivantes.

Au Québec, le CHPQ détailla un programme d'action fait de mesures correctrices pour les constructions existantes et de mesures préventives pour les constructions futures. En première ligne, les inspections préventives. Les cas fautifs révélés, le CHPQ se devait de suivre une procédure rigoureuse : suppression immédiate des chambres noires, exécution d'office de travaux correctifs par l'autorité municipale en lieu et place des propriétaires récalcitrants et une expropriation pour les cas impossibles à corriger. Le CHPQ préconisait aussi un encadrement rigoureux de la production des nouveaux logis : contrôle de l'implantation et de la volumétrie des futures constructions, délivrance d'une approbation d'occupation après contrôle municipal, et établissement, sans retard, d'un plan général d'extension. L'objectif premier poursuivi dans le bulletin sanitaire était d'éviter les cas dits défectueux relevés dans les anciens quartiers. Pour l'essentiel, il importait de donner une bonne orientation aux logis, de contrer les spéculateurs et le surpeuplement.

Les statuts refondus de 1909 donnèrent plus de poids à la loi d'hygiène publique et, par suite, aux spécialistes dont les services étaient requis. L'article 3887 exposait de manière explicite le devoir des conseils municipaux d'exécuter la loi, « qu'ils aient ou non un bureau d'hygiène ou un officier exécutif pour les aider dans cette tâche⁸⁷. » Les municipalités eurent également le pouvoir d'ordonner à la personne responsable d'insalubrité de la faire cesser. Les spécialistes ne devaient donc pas attendre de Montréal le « parfait code » pour améliorer les conditions des logis⁸⁸. Plusieurs personnalités de premier plan relevèrent cependant que ces pouvoirs étaient peu exercés ou soumis aux caprices des politiques. Seule l'urgence, attestée par deux juges de paix, aurait pu commander l'intervention directe du CHPQ aux frais de la municipalité. Visiblement, malgré les nombreux griefs accumulés contre les taudis, aucune tentative n'alla en ce sens. Réticents à formuler précisément leurs exigences, les adeptes de la « décongestion des quartiers » évoquèrent la possibilité d'aménager de nouveaux parcs à même le tissu ancien, de multiplier les transports vers la banlieue et, par une réglementation inflexible, de fixer un nombre d'occupants pour un volume donné d'air

⁸⁷ Par l'ingénieur sanitaire Théodore-Joseph Lafrenière, « Évolution des lois provinciales d'hygiène », *La Revue trimestrielle canadienne*, vol.1, mai 1915, p.67-74.

⁸⁸ Léon Lorrain, « L'avarice », *Le Nationaliste*, 5 octobre 1913, à la une.

respirable⁸⁹. Contrôle sanitaire et plan d'extension devaient aussi s'unir pour fournir aux intervenants, désireux d'alléger les sombres statistiques, un cadre propice au « progrès social ».

La Commission royale de la tuberculose énonça, dans son rapport final déposé en décembre 1910, les moyens pratiques de combattre sa propagation. Elle réitéra la position hygiéniste fondée sur la « responsabilité de chaque force sociale » et prôna un renforcement des dispositions de la Loi d'hygiène publique. La courte séquence d'actions – dépister, éduquer, isoler, assainir – allait consacrer toute la démarche à suivre. Devant la tâche d'une ampleur nationale, la déclaration obligatoire et les mesures d'éducation ne pouvaient suffire : le cas échéant, il incombait à la municipalité de « désinfecter gratuitement les chambres ou maisons habitées par les tuberculeux contagieux⁹⁰ ». Le permis sanitaire dut être obligatoire pour les logis vacants ou infectés et devenus vacants. S'avançant même plus loin dans la voie réglementaire, les Commissaires apportèrent l'idée d'une plaque sanitaire, un certificat de salubrité, apposé sur l'immeuble salubre et qui restait valide pour l'année. Commerces et lieux de travail n'étaient pas soustraits à ces mesures potentielles. Il y eut enfin unanimité chez les hygiénistes à reconnaître comme de puissants alliés les rues larges, ensoleillées et aérées, la propreté générale des lieux publics et l'accessibilité à des parcs et à des terrains de jeux.

Toutefois, la prophylaxie semblait inégale sans une loi d'expropriation pour insalubrité du logement, écrite dans les termes exacts de M. Talamon, au Conseil du Syndicat de Paris. Jugeant obsolètes les quartiers centraux, le docteur J. L. D. Masson considéra que « Les habitations de toute la partie centrale de la ville, et occupées surtout par les immigrés, sont de véritables nids à contagion⁹¹. » Dans ces cas, il ne s'agissait plus de choisir la meilleure méthode de désinfection, mais d'assainir les quartiers insalubres. Pour « enrayer le mal »,

⁸⁹ Léon Lorrain, « Les logements ouvriers et notre loi provinciale », *La Revue trimestrielle canadienne*, vol.1, n° 3, novembre 1915, p.247; l'ingénieur sanitaire Aimé Cousineau fit un état de la question de la ventilation et des données fondamentales à cet égard qui devaient régir l'habitation comme l'établissement d'une ville, cf. « La ventilation artificielle », *La Revue trimestrielle canadienne*, vol.1, n° 3, novembre 1915, p.270-273.

⁹⁰ Québec, *Rapport de la Commission royale de la tuberculose*, 1909-1910, p.116.

⁹¹ *Ibid.*, p.79.

Léon Lorrain réclama énergiquement que « l'oeuvre de la pioche s'impose dans des pâtés tout entiers⁹². » Cette orientation nouvelle conduisait naturellement à la suppression de fait d'une bonne partie des logis à la portée des individus les plus vulnérables. Même les plus réticents à l'action publique directe considéraient l'achat, par expropriation basée sur la valeur marchande et non locative, de vastes sections de taudis que les propriétaires refuseraient « obstinément d'assainir. » Une autre réflexion se développa autour de la constitution d'une réserve foncière soustraite à la spéculation à la condition que les acteurs privés se soient montrés clairement inférieurs à la tâche. Les hygiénistes estimaient nécessaire de s'appuyer sur la notion d'assainissement (*cleaning up*) qui rencontrait de grands échos en Angleterre depuis l'adoption de la loi d'expropriation de 1890, dite Loi d'habitation des classes laborieuses (*Working Classes Act*). Cette notion allait de pair avec celle des « maisons maudites », selon l'expression empruntée à Paul Juillerat, qui devraient être rasées en raison de leur effet démontré de contagion. La Commission de tuberculose recommanda d'ailleurs d'amender le texte du code sanitaire du Québec pour y fixer des indemnités d'expropriation et y dépister les habitations insalubres par l'application préalable du « casier sanitaire des maisons ».

Le casier sanitaire ou le « compteur mécanique »

Après la refonte du Bureau de santé de Montréal en 1885 et la mise sur pied du CHPQ, les hygiénistes s'étaient efforcés de produire une statistique sanitaire. Les principaux intervenants dans le domaine ne se contentaient plus d'opinions et cherchaient à « montrer la somme du mal ». L'enquête privée de Ames avait creusé cette tendance et les efforts consentis par les hygiénistes pour abaisser la mortalité par maladies contagieuses s'étaient concentrés prioritairement sur l'assainissement du milieu urbain. Les raisons les plus évidentes des difficultés à produire une statistique fiable venaient des ressources humaines et financières très minces octroyées par les pouvoirs publics. Au tournant du XIX^e siècle, le docteur J.-E. Laberge proposa au Conseil municipal de créer un bureau spécialement chargé de l'enregistrement centralisé des naissances. Ses observations terrains dénotaient une hausse de la mortalité infantile impossible à confirmer. Il ne craignait pas d'ajouter :

Un grand nombre de naissances en effet échappe à la statistique pour différents motifs. Quelques parents catholiques attendent des semaines avant de faire baptiser leurs enfants,

⁹² Léon Lorrain, « Une plaie nationale. Il est temps d'agir », *Le Nationaliste*, 15 juin 1913, à la une.

les israélites ne déclarent pas les nouveaux nés du sexe féminin, des familles protestantes retardent souvent jusqu'à la majorité de l'enfant pour en faire un chrétien⁹³.

Cette faiblesse était aggravée par les réticences de plusieurs médecins à faire accepter la déclaration obligatoire des maladies contagieuses. Durant son enquête, Ames s'était buté sur le refus des employeurs tandis que les hygiénistes reprochaient à certains médecins de ne pas coopérer avec les autorités sanitaires sous prétexte d'éviter leur secret professionnel⁹⁴. De là venait, en partie, l'emploi abondant des statistiques étrangères dans les croisades menées par les hygiénistes et les réformateurs sociaux. Ces derniers se livraient, le plus souvent, à des comparaisons peu flatteuses qui démontraient le retard de Montréal en matière de santé publique, de logement populaire, d'espaces verts et de loisirs.

Malgré un consensus sur la gravité de la crise sanitaire, et toutes les constatations amères sur l'état du logement populaire, plusieurs jetaient de sérieux doutes sur la fiabilité des statistiques. Même les discours nationalistes qui firent de la question sanitaire un enjeu central ne se laissèrent pas manipuler par l'impression de rigueur des séries chiffrées. La plupart des hygiénistes, inquiets de la gravité des bilans de santé qu'ils parvenaient à dresser, ne se fiaient pas naïvement aux compilations pour s'épargner des vérifications et des contrôles toujours nécessaires. Plusieurs intervenants se sentaient obligés de diversifier leurs sources pour dessiner un portrait à la fois précis, évolutif et général. Ils ne pouvaient à l'évidence refaire les additions et décriaient les estimations très hasardeuses des cas affectés. De là découla une série de pressions diverses et de recommandations officielles auprès des autorités afin de mieux documenter l'état sanitaire général, celui du logement notamment. Les différences observées entre les compilations soulevaient plusieurs interrogations. Les écarts statistiques entre les rapports de l'Institut Bruchési, du Bureau de santé de Montréal, ou ceux produits par le CHPQ constituaient un sérieux handicap. Leur exploitation pouvait révéler des différences importantes en raison des méthodes d'enquête et de compilation. Plusieurs intervenants, soucieux de la qualité de l'information produite, ont raillé l'addition de chiffres qui faisaient appel à des méthodes scientifiques discordantes. Édouard Montpetit manifesta cette préoccupation tout en écrivant l'éloge des spécialistes du CHPQ et de l'Office

⁹³ *La Patrie*, 11 décembre 1899.

⁹⁴ François Guérard, *Histoire de la santé au Québec*, Montréal, Collection Boréal Express, n° 15, 1996, p.32-40.

de la statistique de Québec dont les efforts patients inspiraient des mesures de sauvegarde de la race⁹⁵.

L'intérêt pour l'enquête sociale et l'approche juridique assura, dès la participation des hygiénistes au congrès international de la tuberculose, tenu à Paris en 1905, la promotion rapide d'une technique capable d'allier la statistique à l'analyse spatiale. À l'aide de punaises noires fixées sur une carte des quartiers ouvriers, les fondateurs de la Ligue antituberculeuse fournirent en 1908 un premier témoignage visuel de la propagation de la maladie infectieuse dans l'espace montréalais. La « chambre noire » était devenue la cible logique de nombreux médecins parce qu'en plus de contrevenir à toutes leurs préconisations sanitaires et morales, elle illustrait parfaitement l'ignorance des constructeurs, des propriétaires et même des élus pour les notions élémentaires d'hygiène. Les spécialistes estimaient que l'organisation de la lutte à la tuberculose marquerait une étape cruciale contre ces chambres sans fenêtre. Le tableau, bien que rudimentaire, avait produit l'effet recherché, mais des doutes subsistèrent quant au rapport entre l'insalubrité de certains quartiers et l'excédent de mortalité⁹⁶. Avec l'approbation enthousiaste de journalistes, les hygiénistes s'appliquèrent à promouvoir une enquête, déjà mise en pratique dans plusieurs villes d'Europe, qui connut son rayonnement grâce aux efforts de Paul Juillerat dans les vieux quartiers de Paris⁹⁷. Le « casier sanitaire » allait représenter leurs espoirs d'une action systématique⁹⁸. On prétendait ouvrir une page nouvelle dans l'enquête de terrain. Les composantes du casier sanitaire étaient déjà connues; ce fut son caractère systématique qui emporta l'adhésion. La méthode privilégiait une enquête de terrain doublée d'une compilation des données. Les renseignements recueillis sur le logis étaient consignés sur une fiche donnant, à différents moments, la description des logis du point de vue sanitaire.

L'état de l'opinion sur la statistique « particulièrement défectueuse » fut révélé par l'accueil donné au casier sanitaire parmi les protagonistes du débat sur le logement

⁹⁵ Édouard Montpetit, *La veillée des berceaux*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1918, p.8.

⁹⁶ S.n., « La mortalité chez les enfants », *La Presse*, 28 septembre 1909.

⁹⁷ Que J.-A. Baudouin fait connaître comme le chef du casier sanitaire de Paris. Les acteurs locaux se basent sur le travail de Juillerat publié à la Bibliothèque des actualités d'hygiène et de médecine, en 1906, sous le titre *Une institution nécessaire : le casier sanitaire des maisons*.

⁹⁸ Québec, *Rapport de la Commission royale de la tuberculose, 1909-1910*, p.58-59.

populaire⁹⁹. La Cité de Lachine, une banlieue proche à vocation industrielle, commença en 1914 à soumettre la totalité du parc immobilier aux relevés de son Bureau municipal d'hygiène, dirigé par le docteur Joseph-Albert Baudouin¹⁰⁰. Cet assistant de l'inspecteur général au CHPQ orchestra sur plus d'un an une enquête qui traduisit la volonté de traiter par secteurs plutôt que des logements isolés et présumés insalubres. Les travaux furent érigés en modèle de la science hygiéniste avant même leur achèvement¹⁰¹. Pour Baudouin, qui glissait aisément de la science à la moralité sociale, seul le casier sanitaire, véritable « compteur mécanique », devait conduire à « l'assainissement méthodique des villes¹⁰². » À l'instar de la Commission royale de la tuberculose, Baudouin mêla son action sanitaire territorialisée à l'étude des catégories de populations¹⁰³. Il fit valoir à plusieurs reprises la précision du casier et n'a jamais caché qu'il devait conduire les autorités à se tourner vers une action ciblée et coercitive si nécessaire. La mise en oeuvre du casier n'impliquait, disait-il, aucun système complexe de financement, ni dépenses élevées ni même l'adoption d'une loi spéciale, tout au plus un programme correctif persévérant.

L'enquête systématique des 3119 bâtiments s'acheva à la fin de l'année 1915. La municipalité de Lachine ne renonça pas aux préconisations de son directeur sanitaire. Un programme d'éducation des propriétaires à leurs responsabilités fut aussitôt mis en branle. On compléta dans certains cas le raccordement au réseau d'égouts (afin d'abolir les fosses fixes) tandis que les chambres noires furent éradiquées peu à peu. La municipalité ne devait contraindre que les propriétaires réfractaires au respect des règlements d'hygiène. Tous les éléments qui encourageaient une approche préventive furent mobilisés : le signalement obligatoire, l'inventaire par l'autorité sanitaire municipale, et la compilation statistique. Les « chiffres irrécusables » du casier sanitaire, qui devaient établir des corrélations simples,

⁹⁹ La Commission royale de la tuberculose mena une réflexion sur les statistiques, *ibid.*, p.33-36.

¹⁰⁰ Diplômé en santé publique de la School on Hygiene and Public Health de l'Université John Hopkins à Baltimore, J.-A. Baudouin devint professeur et directeur de l'École d'hygiène sociale appliquée au moment de son ouverture, en 1925. Il y donna un cours d'hygiène de l'habitation, en deuxième année, destiné spécialement aux étudiants de l'École Polytechnique de Montréal.

¹⁰¹ Louis Dupire, « Dis-moi où tu habites... », *Le Devoir*, 26 juin 1918, à la une.

¹⁰² Joseph-Albert Baudouin, « Hygiène du logement et casier sanitaire des maisons », *L'École sociale populaire*, n° 69-70, 1917, partie II, Le casier sanitaire des maisons, p.30.

¹⁰³ La situation diffère des tendances de l'action sanitaire telles qu'analysées en France. Sur le sujet cf. Patrice Bourdelais et Yankel Fijalkow, « Les grandes villes françaises et la loi de 1902 (anticipations et applications, 1880-1980) », *Ruptures, revue transdisciplinaire en santé*, vol.10, n° 1, 2004, p.111.

donnèrent des résultats beaucoup moins sombres que les peintures déplorables fournies d'ordinaire par les hygiénistes. Plusieurs constatations empiriques importantes entrèrent en contradiction avec le discours polémique, martelé, ou qui se voulait à la fois scientifique et de portée « éminemment humanitaire¹⁰⁴ ». La proportion de logis présentant des défauts majeurs était faible : durant une période de quatre ans, 1,36 % d'entre eux avaient hébergé des tuberculeux, la moyenne générale d'occupation était jugée quant à elle très favorable avec 1,54 personne par pièce; enfin, moins de 7,6 % des logis renfermaient une chambre noire. Parmi les défauts, on releva uniquement l'éclairage insuffisant et l'absence quasi totale de baignoires. Les rares cas d'insalubrité retrouvés émoussaient l'impression alarmiste qui prévalait chez les journalistes et les hygiénistes.

Malgré les brèches évidentes ouvertes par la nouvelle technique, Baudouin persista avec fermeté à soutenir un lien étroit entre l'état de santé général et le « logement défectueux¹⁰⁵ ». Il rejeta l'argument du coût de la vie qui se propageait hors du milieu hygiéniste et adopta la cause classique de l'ignorance des propriétaires aussi bien que des élus. Au terme d'une enquête menée en juin 1918 par le docteur Jarry dans 1200 logis de Montréal, l'Institut Bruchési dénombra 216 chambres sans fenêtre¹⁰⁶. L'enquête souhaitait faire apparaître les logis contagieux, voire les îlots insalubres, où eût sévi la maladie à l'état endémique. Les résultats, loin de confirmer une surpopulation et l'insalubrité qui en eut découlé, allaient-ils fragiliser le sentiment d'urgence et l'image associés aux quartiers pauvres de la ville? Cette démonstration, comme celle de Baudouin, accentua au contraire les pressions sur la Ville centrale. Certains hygiénistes se mirent à polémiquer sur le « caractère original » du problème de l'habitation à Montréal, et en faveur d'une stratégie de lutte moins centrée sur la densité de population dans les logements qu'à combattre l'entassement de ces derniers¹⁰⁷. Dans cette veine, le docteur Charles A. Hodgetts avança sans réserve, à l'aide des statistiques

¹⁰⁴ J.-A. Baudouin, *op. cit.*, p.6.

¹⁰⁵ Yankel Fijalkow, « L'enquête sanitaire urbaine à Paris en 1900. Le casier sanitaire des maisons. », *Mil neuf cent, Revue d'histoire intellectuelle*, vol.1, n° 22, 2004, p.95-106.

¹⁰⁶ Louis Dupire, « Une entorse à l'hygiène », *Le Devoir*, 27 juin 1918, à la une.

¹⁰⁷ Arthur Saint-Pierre, *Le problème social. Quelques éléments de solution*, Montréal, Éditions de la Bibliothèque canadienne et Édouard Garand, Bibliothèque d'études économiques et sociales, publié sous les auspices de l'École des sciences sociales économiques et politiques, avec une introduction par Édouard Montpetit, 1925, p.103.

du recensement de 1901, que Montréal était plus densément peuplé que soixante-quinze autres grandes villes dans le monde, dont Londres¹⁰⁸.

La difficulté d'obtenir une statistique fiable allait perdurer dans les années 1920. Plusieurs écrits sur le logement populaire se fondaient encore sur les chiffres recueillis par la Commission de la tuberculose, en 1909-1910, malgré une chute notable de la mortalité générale. Si de nombreux problèmes s'imposaient encore en matière de logement, cette situation dénoncée vint compromettre une appréciation plus sérieuse et plus fondée. La responsabilité publique était en cause non seulement pour étayer les descriptions que les experts ont faites durant leurs visites terrain, mais aussi pour mesurer les signes d'un « progrès social » tant espéré. Dans son étude intitulée « Habitation populaire et petite propriété urbaine », Arthur Saint-Pierre allait tracer un bilan très négatif des compilations effectuées par la division du recensement, au ministère fédéral du Commerce, publiée en 1924 dans son bulletin « Habitations et familles¹⁰⁹ ». Les recenseurs officiels avaient mis en circulation des renseignements « inexacts, confus et trompeurs » à cause d'une méthode dépourvue de valeur pratique, par laquelle maisons, habitations et logements étaient mêlés indistinctement. Une telle perte de temps et d'argent contraignait les spécialistes à se rabattre sur diverses sources fragmentaires, souvent vagues, et à émettre couramment des opinions basées sur des savoirs d'expériences. Leurs explications des problèmes sanitaires vécus étaient comblées par l'emploi passe-partout de notions – comme la « congestion » ou la « contagion sociale » – et admises d'après leur pertinence à comprendre globalement les conditions sociales d'existence dans la grande ville. Lorsque ces notions ont émergé, elles pallièrent une lacune visible, et tentèrent d'apporter une information qui faisait alors défaut. Le casier sanitaire constitua à cet égard une percée majeure.

L'alliance réformatrice

Le milieu de la décennie 1900 se caractérise par la montée lente et régulière des appuis à l'égard du logement salubre et de la planification urbaine. Les volontés d'affirmation des

¹⁰⁸ Charles A. Hodgetts, « The Importance of Good Housing », *The Canadian Municipal Journal*, vol.8, n° 5, mai 1912, p.179.

¹⁰⁹ Canada, Dominion Bureau of Statistics, Sixième recensement du Canada, « Habitation et familles, 1921 », Ottawa, bulletin n° 13, 1924, p.3-7.

intervenants sur ces questions se sont exprimés ouvertement avec une ampleur inédite à travers les canaux officiels. Parallèlement, les insuffisances de l'action publique firent surgir de nouvelles tentatives réformatrices, inspirées d'abord des mouvements étasuniens. Durant ces années, les associations de réforme ont apporté une visibilité accrue aux spécialistes qui, dans l'esprit du *improvement* (l'amélioration générale de l'environnement physique), ont admis la nécessité d'une collaboration entre disciplines.

Dès sa fondation, en mars 1909, la Ligue du progrès civique (*City Improvement League*) put se prévaloir du soutien d'une vingtaine d'associations de premier plan de la vie sociale montréalaise¹¹⁰. Forts du succès rencontré par l'exposition sur la tuberculose en 1908, ses organisateurs avaient pris conscience de la dispersion des énergies réformatrices. La mise en place de cette fédération locale, ayant le rôle de « chambre de compensation » selon l'expression utilisée par ses représentants, allait permettre aux réformateurs d'assumer une part prépondérante dans le débat sur les questions de nature environnementales. Ses nouveaux adhérents ont voulu unifier les efforts pour rendre enfin possibles des avancées dans une gamme étendue de « problèmes civiques ». Ils ont souligné la dimension volontariste et éthique que comportait à leurs yeux le réformisme. La Ligue du progrès civique (LPC) s'efforçait ainsi, comme antidote à l'apathie et à la négligence générales, « de cultiver une conscience civique plus éclairée de la responsabilité chez les citoyens¹¹¹ ». Autour du thème intégrateur de la coopération, la nouvelle coalition se voulait une tentative marquante de décloisonnement ethnique et religieux du milieu de la réforme. Tour à tour, francophones et anglophones, catholiques, protestants et juifs se sont prononcés sur les défis montréalais.

Les premières assemblées des comités de la LPC ont constitué un point de convergence quasi officiel pour exposer les réponses à donner aux grands défis urbains de l'heure. La première grande rencontre « civique » organisée en 1910 fédérait les associations respectives au nom du « Montréal meilleur » (*Better Montreal*), en opposition au slogan expansionniste

¹¹⁰ Au cours des premières années d'existence seulement, la Ligue du progrès civique était aussi connue sous le nom de Ligue pour l'embellissement de la Ville de Montréal.

¹¹¹ *City Improvement League, The First Year's Work begin the First Annual Report, 1910, p.8.*

du « Grand Montréal » (*Greater Montreal*)¹¹². À l'automne suivant sa création, la LPC identifiait déjà cinq principaux axes de travail (le gouvernement municipal, le bien-être des enfants, l'eau potable, le logement, ainsi que l'embellissement et les améliorations urbaines) sur lesquels durent se pencher un nombre égal de comités composés « d'experts » qui avaient pour mandat « d'affronter les divers problèmes de la vie urbaine¹¹³ ». Au comité d'embellissement (*City Planning*), le docteur Emmanuel Persiller-Lachapelle et l'avocat William Douw Lighthall furent chargés d'une direction conjointe tandis que le comité du logement passa sous le contrôle du comité exécutif.

Parmi les principaux acteurs du comité du logement se retrouvaient le président de la LPC, le docteur John George Adami, et notamment les docteurs Elzéar Pelletier, E. S. Harding, et Emmanuel Persiller-Lachapelle¹¹⁴. Le discours, comme le comprenaient ces hygiénistes, y encourageait les réformateurs à s'engager dans le combat contre les taudis et la surpopulation. Le rabbin et docteur Herman Abramowitz, l'un des fondateurs du sanatorium Mont-Sinaï, avait montré combien l'action philanthropique connaissait du succès à l'étranger : « Cela serait une manière très satisfaisante de reconnaître leurs devoirs envers les pauvres » et de soulager par la même occasion les oeuvres de charité¹¹⁵. Les expériences à Dublin, à Londres et en Allemagne, que les liguistes avaient cautionnées, débouchaient sur la formule du logement à dividendes limités, mais excluait de prendre l'entreprise de Herbert Brown Ames pour référence. Au reste, l'architecte Percy E. Nobbs, professeur au département d'architecture de l'Université McGill, avait un penchant marqué pour l'intervention municipale dans ce domaine. Il affirmait nécessaire de s'inspirer de l'expérience développée par le London County Council, à laquelle il avait participé¹¹⁶.

¹¹² City Improvement League, *For A Better Montreal, Report of the First Convention*, 1910, 55p.

¹¹³ *Ibid.*, p.13.

¹¹⁴ Mary Anne Poutanen, « Containing and Preventing Contagious Disease : Montreal's Protestant School Board and Tuberculosis, 1900-1947 », *Bulletin canadien d'histoire de la médecine*, vol.23, n° 2, 2006, p.401-428.

¹¹⁵ Nous traduisons de : « This would be a very satisfactory way of recognizing their duties to the poor. », in City Improvement League, *For A Better Montreal, Report of the First Convention*, 1910, p.42.

¹¹⁶ Anthony R. Sutcliffe, *Towards the Planned City : Germany, Britain, the United States and France 1780-1914*, Oxford, Basil Blackwell, 1981, p.48-62; Peter Hall, *Cities of Tomorrow : an Intellectual History of Urban Planning and Design in the Twentieth Century*, Cambridge, Basil Blackwell, 1996 (1988), p.30-34.

Montréal et ses banlieues devaient-elles agir directement au moyen d'une politique de maîtrise foncière, et se voir confier la tâche de viabiliser les terrains pour enfin diriger des opérations de construction? Certes, le programme que s'était donné le comité dès 1909 exprimait bien une profonde indignation à l'égard des conditions générales de logement, mais peu importe le blocage réel de l'initiative philanthropique, aucun investissement public de cet ordre n'était vraiment envisagé.

Pourtant, plus largement, le bilan d'activité de la LPC et des associations constituantes n'était pas négligeable. Ses membres contribuèrent manifestement à accentuer l'effort réformateur et à renforcer la cohésion entre les acteurs du milieu naissant de l'urbanisme. L'offensive générale au nom de la réforme avait permis de recruter, selon la première liste des souscripteurs, plus de deux cents membres. Ses travaux ont recueilli l'adhésion d'experts, d'intellectuels, de personnalités du milieu des affaires, ainsi que d'un nombre important de politiciens de premier plan, dont le sénateur libéral Raoul Dandurand, le maire James John Guerin, et le conseiller – chef ouvrier – Joseph Ainey. Par-delà l'expansion du nombre, la transformation se fit sentir à l'intérieur du milieu naissant. Des hommes, et quelques femmes, biens instruits ont cherché à mettre en marche une dynamique de changement. Des membres aux demandes plus insistantes, pensons au journaliste Olivar Asselin ou à Grace Julia Drummond – côtoyèrent un réformisme modéré¹¹⁷. Engagée dans un combat propre « au monde civilisé », la LPC élargissait l'éventail des actions possibles en rendant compte des innovations les plus récentes. C'est en ayant à l'esprit un modèle étasunien que quelques personnalités montréalaises avaient convoqué les nombreuses associations réformatrices à se regrouper tout en préservant l'autonomie de chacune.

Cette dynamique avait permis à Montréal de trouver sa place au sein du mouvement continental. Dès la première année d'existence, une première étape était franchie en agissant comme relais local aux grandes fédérations nationales : la *National Municipal League*, l'*American Civic Association*, ou l'Union canadienne des municipalités. À défaut de

¹¹⁷ Jeanne M. Wolfe et Grace Strachan, « Practical Idealism : Women in Urban Reform, Julia Drummond and the Montreal Parks and Playgrounds Association », in Caroline Andrew et Beth Moore Milroy (dir.), *Life Space : Gender, Household, Employment*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1988, p.65-80.

circonstances favorables de la commande publique, la LPC s'est posée comme le premier forum de coordination entre les réformateurs et les experts d'origines variées. Elle oeuvrait pour rassembler autour d'enjeux communs ces experts dont la compétence savante ou technique était reconnue par des titres. Ames, malgré tous ses efforts, n'avait jamais pu compter sur un tel effet d'entraînement. Ainsi, lorsque le milieu atteignit son ébullition, à la fin des années 1900, architectes, hygiénistes, ingénieurs, architectes paysagistes, juristes, etc., purent asseoir leur autorité respective sur ces questions urbaines et voir à la répartition des tâches. La LPC exprima rapidement sa volonté de puiser dans les expériences étrangères et fit venir un nombre important d'experts réputés. Elle utilisa aussi pleinement les nouvelles possibilités données par le développement des organes de communications à l'échelle nationale. La création de revues spécialisées et l'usage courant des journaux à plus grande diffusion ajoutèrent aux croisades entreprises principalement sur les scènes politiques municipales et provinciales. Or, après l'enquête toute récente menée par la Commission de la tuberculose, ces chaînes d'évènements et de décisions allaient trouver en 1910 leur aboutissement dans un second évènement de nature politique : l'institution par l'État québécois d'une Commission métropolitaine des parcs.

Les diverses « croisades » menées dans le sillon des scandales sanitaires par la LPC et les associations réformatrices affiliées prirent un tournant décisif au début des années 1910. L'analyse approfondie des conditions urbaines par la Commission royale de la tuberculose indiquait que « [c]'est à l'ignorance des notions élémentaires d'hygiène qu'est due la mortalité infantile excessive, le grand nombre de rachitiques parmi nos enfants et la mortalité tuberculose plus élevée parmi les Canadiens-français¹¹⁸. » Les constats criants dressés par les hygiénistes quant à la surmortalité infantile confirmèrent aux yeux de plusieurs l'importance d'une action commune. À travers cette question impérative, d'intérêt national, les réformateurs veillèrent à tenir les autorités municipales au plus proche. En octobre 1912 s'ouvrit l'Exposition pour le bien-être des enfants, placée sous le patronage officiel de la LPC, de la Société Saint-Jean Baptiste et de la mairie de Montréal. Son organisation s'inspirait de la *Child Welfare Exhibit*, inaugurée en janvier 1911 à New York, et ayant acquis une notoriété continentale grâce à ses descriptions dramatiques ainsi qu'à ses

¹¹⁸ *Op. cit.*, p.68.

reportages photographiques étoffés¹¹⁹. Dans ses nombreux comités siégeaient plusieurs ténors du milieu réformateur et un nombre appréciable d'experts voués pour cette cause à inculquer « des connaissances usuelles, pratiques, indispensables¹²⁰ ».

La grande nation tant souhaitée par ses organisateurs ne pouvait naître qu'en protégeant l'enfant des influences néfastes de la ville. En cette matière, notèrent les présidents, on ne pouvait « s'en rapporter ni à la nature ni au hasard¹²¹. » L'exposition enseigna sur les questions d'hygiène, sur le logement familial, sur la ville dans son ensemble, et sur toutes les conditions de la vie sociale de l'enfant. Pour ses organisateurs acquis à la détermination de l'environnement sur le comportement : « La pauvreté, l'absence de vie de famille et d'un endroit où les enfants puissent jouer – ce sont là des causes de misère, de délit, de dégradation et, enfin, de crime¹²². » Quelques portraits photographiques visaient à secouer l'opinion, mais le meilleur argument des hygiénistes était sans contredit les tableaux de mortalité infantile indignes d'une ville moderne. Cette mortalité, si élevée qu'elle réduisait à des proportions presque ordinaires la prolifique fécondité canadienne-française, touchait apparemment des sommets : la statistique dressée par le registraire de Londres reléguait Montréal au rang de bon second dans « l'horrible liste » mondiale, tout juste derrière Calcutta¹²³. L'Exposition rendit visible l'incidence du mauvais logement et du surpeuplement, et comment la banlieue montréalaise pouvait se transformer spontanément en « dépotoir malsain¹²⁴. » Elle ouvrit aussi plusieurs brèches décisives « pour l'amélioration des conditions matérielles dans lesquelles vit l'enfant. » Les experts veillaient d'une part à montrer les meilleurs logements modèles, construits en Angleterre et en Allemagne. Au nom de l'approche préventive, le comité « La ville et l'enfant » avait uni des chefs de file du *planning* et de l'embellissement, comme W. S. Maxwell, P. E. Nobbs, Rickson A. Outhet ou Joseph Venne, des médecins et un conseiller éminent aussi, pensons aux docteurs J.-E. Laberge et A. K. Malouf, ou au conseiller municipal réformiste Victor Morin, figure connue

¹¹⁹ Dans la foulée des comités qui essaïmaient dans les grandes villes du continent, une organisation nationale sur les problèmes de l'enfance était créée cinq années après la grande exposition new-yorkaise.

¹²⁰ Léon Lorrain, « Le bien-être de l'enfant », *Le Nationaliste*, 13 octobre 1912.

¹²¹ Exposition pour le bien-être des enfants, *Guide souvenir*, 1912, en introduction.

¹²² *Ibid.*, p.11.

¹²³ Léon Lorrain, « Et les tueurs d'enfants? », *Le Nationaliste*, 4 mai 1913, à la une.

¹²⁴ Exposition pour le bien-être des enfants, *op. cit.*, p.13.

du citoyen probe et dévoué au bien-être public. Le « plan de ville » devait générer plus d'espaces verts destinés à l'amusement et assurer une meilleure communication entre eux; il visait à revitaliser sans frais des « coins laids et malsains » puisque – encore une fois – « la plus-value permettrait à la ville de se rembourser¹²⁵. »

Le plan général de l'Exposition tenue au manège militaire de la rue Craig faisait comprendre du premier coup d'oeil le diagnostic et toutes les prescriptions de l'approche éducative (fig. 2.2). Ainsi, l'Exposition pour le bien-être des enfants s'attacha à démontrer qu'une multitude d'interventions sectorielles, inspirées par un même esprit réformiste, pouvaient transformer le milieu urbain : du logis en passant par le voisinage, jusqu'à la ville tout entière. La démonstration des comités spécialisés soulignait l'importance de coordonner les mesures et ralliait à la démarche une grande diversité d'experts autour d'un enjeu commun qui paraissait inattaquable : « Le problème du bien-être de l'enfance, qu'il s'agisse de combattre la mortalité infantile ou du soin à prendre d'enfants plus âgés, ne dépend pas seulement de l'habitation, mais des conditions qui existent dans les villes¹²⁶. » Grâce au concours de la presse, des nombreuses associations de réforme, et aux nouveaux alliés à l'intérieur de la fonction municipale et de la scène politique, s'était dessiné un nouveau milieu expert dont les contours allaient se préciser à l'approche des années 1920. Véritable succès d'audience, selon le décompte fourni par ses organisateurs, elle attira quelque 300 000 visiteurs grâce, entre autres, à une « réclame » sans précédent dans les journaux¹²⁷. Si l'initiative marquait un point de rencontre entre le milieu de la réforme et celui de la politique, ses organisateurs notèrent avec une certaine déception la distance prise par les gens d'affaires qui devaient pourtant saisir que « tout ce qui tend à faire de meilleurs citoyens constitue une proposition d'affaires¹²⁸. » L'exposition suscita en somme de nouvelles réformes à accomplir au sein même de la pensée planificatrice. À travers leurs discours sur la

¹²⁵ *Ibid.*, p.13.

¹²⁶ *Ibid.*, p.11; cf. l'appendice B (Composition des comités touchant l'urbanisme).

¹²⁷ S.n., « Child Welfare Exhibition », *The Canadian Municipal Journal*, vol.9, n° 11, novembre 1912, p.445; Léon Lorrain, « Le bien-être de l'enfant », *Le Nationaliste*, 13 octobre 1912.

¹²⁸ Nous traduisons de : « every thing that tends towards the making of the better citizens is a business proposition. », in s.n., « Child Welfare Exhibition », *The Canadian Municipal Journal*, vol.9, n° 11, novembre 1912, p.445.

société, les organisateurs furent désormais en mesure de présenter le *City Planning* comme un corps de recherches structurées et opérantes.

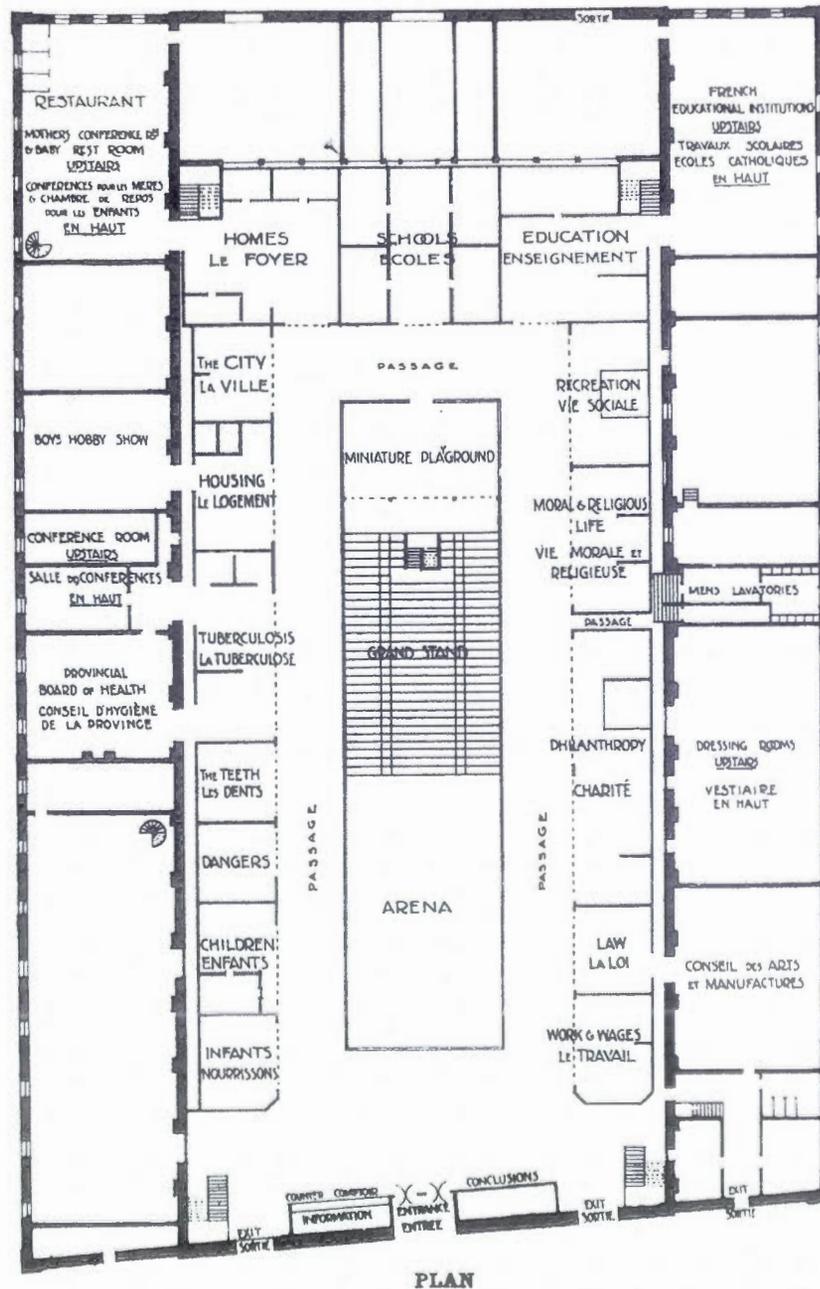


Figure 2.2 : Plan général de l'Exposition pour le bien-être des enfants.
(Guide-souvenir, octobre 1912)

Au lendemain de l'Exposition pour le bien-être des enfants s'était constituée une stratégie de suivi par les organisateurs puisqu'il s'agissait d'inciter l'Hôtel de Ville à prendre des mesures concrètes. Les critiques possibles quant à l'apathie de l'administration municipale reprirent de plus belle. Après les élections d'octobre 1912, au terme desquelles le conseiller Louis-Arsène Lavallée était élu maire, la LPC soumit vingt-neuf échevins à une expression d'opinion concrète sur le sujet brûlant du logement ouvrier. Une opération médiatique s'orchestra autour d'une lettre préparée spécialement par l'organisme :

Lorsque s'organisèrent les dernières élections municipales, nous avons l'honneur de recevoir l'assurance de votre appui sur les questions suivantes : (1) Êtes-vous favorable à une initiative immédiate en vue d'améliorer le logement ouvrier? (2) Êtes-vous aussi favorable à une initiative immédiate dans le but de donner aux Montréalais, et particulièrement aux classes laborieuses habitant des quartiers surpeuplés, un ensemble de parcs et terrains de jeu qui réponde à leurs besoins¹²⁹?

Les liguistes s'interrogeaient désormais sur l'avenir des promesses électorales pour conclure à la nécessité d'inciter les élus à se montrer plus entreprenants. Dans ces circonstances, ses officiers avaient entrevu l'opportunité d'une seconde exposition à l'automne 1913, mais la LPC estima qu'il était plus sage de compléter les efforts d'éducation avec des mesures spécifiques, telle la campagne de nettoyage du printemps.

La première réunion du Comité de nettoyage du printemps se tint en association étroite avec la mairie et les services municipaux, à la suggestion du Club des femmes de Montréal qui entreprit pendant deux saisons un « Jour du grand nettoyage ». Dès le printemps de 1911, les corvées printanières appliquèrent les préceptes qui allaient être énoncés dans le guide-souvenir de l'exposition pour l'enfant : éducation à la citoyenneté et sens de la solidarité, enseignement sur la protection des dangers dans les villes. Fixées par proclamation du maire, elles devaient marquer les efforts des services municipaux et des citoyens pour assurer la propreté de la ville après les neiges hivernales et le dégel du printemps. Avec le concours de l'Association des publicistes de Montréal, la LPC obtenait l'expérience d'une grande opération médiatique ayant la sanction de la presse et des associations locales affiliées. Au dire des organisateurs, le nettoyage prenait la forme d'une lutte contre la maladie, les saletés

¹²⁹ Lettre reproduite dans *Le Nationaliste*, 9 mars 1913, à la une.

et les incendies, rejoignant un mouvement qui se dessinait bientôt dans un grand nombre de villes au Canada comme aux États-Unis. Il était demandé à tous les citoyens de consacrer quelques heures au nettoyage des rues, des cours, des allées, des passages et des ruelles, sans attendre une quelconque prise en charge des instances municipales, en espérant que l'action éducative ait une valeur permanente auprès des populations.

Au comité d'hygiène présidé par le docteur James John Guerin, ancien maire de Montréal, les exhortations à l'élimination de tous les « déchets inflammables et contagieux » se prolongeaient par une mise en garde contre « les chambres et les caves non ventilées, des cours sales et des eaux corrompues¹³⁰. » À partir de 1916, le Comité de l'amélioration de la ville inaugura en accord avec l'Association des parcs et des terrains de jeux de Montréal (APM) un mouvement de mise en culture des terrains vagues, suivi d'un concours général de nettoyage et de jardinage visant à susciter l'émulation dans les différents quartiers, événements auxquels prendront part plus de trois mille enfants selon le décompte des organisateurs¹³¹.

Si la LPC imprimait une direction assurée au mouvement, les campagnes recevaient aussi le concours général de nombreuses associations, du clergé, des écoles, des commerçants, sans oublier certains corps publics municipaux. Les services d'hygiène, de santé, de prévention des incendies, celui de l'incinération et celui de la police venaient élargir leur portée. La situation changeait-elle? Rapidement d'après les organisateurs, car dès 1914 le docteur Séraphin Boucher du Bureau de santé observait une diminution du nombre de décès chez les enfants de moins de cinq ans malgré l'augmentation du nombre de naissances. Il donnait volontiers la moitié du mérite aux campagnes de nettoyage, l'autre à l'œuvre des Gouttes de lait¹³². Les protagonistes revenaient en permanence sur la nature d'une action civique qui soulignait avec force l'incidence du milieu sur la condition des citoyens, et tout spécialement des enfants. Dépassant les attentes initiales, ces campagnes essaieront dans les grands

¹³⁰ Comité de la Campagne d'améliorations de la Ville, *Campagnes du grand nettoyage à Montréal : exposé de certaines phases d'améliorations civiques, 1912-1916*, Montréal, 1916, p.8.

¹³¹ L'association, essentiellement anglophone, est mieux connue sous le nom de la Montreal Parks and Playgrounds Association.

¹³² *Ibid.*, p.11.

centres du Canada grâce aux bulletins annuels de nettoyages. L'expérience printanière s'est répétée à Montréal jusque dans les années 1950.

La promesse des Cités-jardins et du coopératisme : « Et la famille aura sa maison »

À la fin des années 1900, l'approche coopérative s'est trouvée mise en relation avec la formule de la cité-jardin. Avec *Garden Cities of Tomorrow* écrit par Ebenezer Howard, il est hors de doute que les ouvrages de Horsfall et Nettlefold constituaient pour les Montréalais de grands réservoirs d'idées¹³³. Plusieurs articles circulaient aussi, mais il fallut attendre la tournée canadienne de Henri Vivian, en 1910, pour que le modèle préconisé par la *Garden City Association* gagne la faveur de quelques experts locaux¹³⁴. Durant l'Exposition sur le bien-être de l'enfant, la Cité-jardin était apparue comme une tentative sérieuse dans le but de résoudre les problèmes sanitaires à Montréal, du moins la formule coopérative promettait encore en 1912 d'abaisser sensiblement la mortalité infantile¹³⁵. Son plan trahissait une réflexion sur l'organisation sociale. L'attrance venait explicitement des cités-jardins anglaises, de l'aspect et du dessin de Letchworth très probablement. Des parcs, des terrains de jeux et de sports, des écoles et des résidences loin des secteurs industriels lui donnaient un caractère unique, car « Les conditions hygiéniques peuvent être aussi mauvaises dans une partie où les maisons sont espacées que dans une grande ville¹³⁶. » Avec des dividendes de 5 %, les cités-jardins paraissaient mettre à disposition le meilleur environnement au locataire tout en alimentant un fonds d'amortissement : « Les maisons se louent de 1,00 \$ à 2,25 \$ par semaine, ce qui est beaucoup moins que le loyer d'une maison convenable à Montréal¹³⁷. »

¹³³ Ebenezer Howard, *Garden Cities of Tomorrow*, London, S. Sonnenschein & co., 1902; Thomas Coglan Horsfall, *The Improvement of the Dwellings and Surroundings of the People. The Example of Germany*, Manchester, The University press, 1904; John Sutton Nettlefold, *Practical Housing, Letchworth*, Garden City Press, 1908; cités notamment in City Improvement League, *For a Better Montreal, Report of the First Convention*, 1910, p.40 et 41; notons aussi à la même époque la circulation de Georges Benoît-Lévy, *La Cité-jardin*, Paris, Henri Jouve, 1904.

¹³⁴ Henry Vivian, « Town planning and housing », *The Canadian Municipal Journal*, vol.6, n° 10, octobre 1910, p.400-404.

¹³⁵ L'inégalité dans le succès des cités-jardins quant à ses espérances sociales ne portait pas encore ombrage à l'option anglaise. Nous voulons donc ici dépasser les critiques formulées par Terry Copp, *Classe ouvrière et pauvreté : les conditions de vie des travailleurs montréalais, 1897-1929*, Montréal, Boréal Express, Coll. Histoire et Sociétés, 1978 (1974), p.77-95. Soulignons que la version française du guide-souvenir de l'exposition ne se reporte pas au cas de Hampstead, à Montréal, banlieue fondée en 1914, mais dessinée par Leonard E. Schlemm durant les années 1920.

¹³⁶ Exposition pour le bien-être des enfants, *op. cit.*, p.12.

¹³⁷ *Ibid.*, p.13.

Décrite avec ses nombreux espaces de jeux et ses rues bordées d'où jaillit une nature propice à éradiquer les maux de la grande ville, la cité-jardin séduisait à son tour l'APM qui reconnaissait la nécessité de mettre en accord amusements et organisation sociale. Le plus grand espace d'exposition du manège militaire fut consacré à la miniature d'un terrain de jeu où les enfants pouvaient s'amuser durant la visite « éducative » des parents. L'aire de jeu était d'autant plus utile qu'elle indiquait le modèle que l'Association désirait voir dans les parcs de la ville sous « la surveillance de l'administration municipale¹³⁸. » Les organisateurs proposaient un rapport étroit entre mortalité, « encombrement » urbain et insuffisance en terrains de jeu. Tableaux et photographies fournissaient de puissants outils dénonçant le retard de Montréal dans la création d'espaces verts. Au jeu de la comparaison, il était dit que les Parisiens jouissaient de presque 207 kilomètres carrés d'espaces récréatifs supplémentaires. Les organisateurs concédaient par contre qu'il était plus juste de tenir compte de la dimension des populations respectives. Malgré cela,

Boston a plus de dix fois l'étendue d'espace libre que possède notre ville; et même Toronto a environ 400 acres [≈ 162 ha] de plus que Montréal. Ces espaces libres pour le peuple sont de la plus haute importance en ceci qu'ils conservent la santé et entretiennent le bien-être que procurent des amusements sains¹³⁹.

La cité-jardin a immédiatement suscité des réactions positives chez les pourfendeurs des « taudis ». Dès cette époque, les familles ouvrières furent repoussées hors des secteurs urbanisés, par manque de logements adéquats, à prix accessibles. Les progrès des transports en commun encourageaient les travailleurs à s'éloigner des usines, dans de nouveaux quartiers périphériques où ils demeuraient encore locataires, faute d'accéder à cet idéal avoué de plusieurs spécialistes du logement ouvrier : la propriété d'une maison individuelle. Cette position inspira à Léon Lorrain une description éloquentes des difficultés que les ouvriers devaient surmonter :

Rien n'est plus touchant – ni plus avantageux, peut-être – que les maisonnettes de banlieue, comme on en voit beaucoup aux extrémités est et nord de Montréal, véritables

¹³⁸ *Ibid.*, p.21.

¹³⁹ *Ibid.*, p.11.

nids celles-là, que des ouvriers ont bâties de leurs mains, petit à petit, après la journée de travail, sur un lopin gagné pied à pied, avec des matériaux achetés d'occasion¹⁴⁰.

En dehors des transformations radicales du logis insalubre et de sa mise aux normes, une deuxième solution à la croissance de la ville s'imposa : créer de nouveaux établissements de logis modèles, selon des plans arrêtés d'avance et conçus d'après leur valeur formelle et sociale.

Après avoir assisté au couronnement de George V, au printemps 1910 à Londres, le maire J. J. Guerin fit circuler un rapport qui vouait une grande admiration à la cité-jardin¹⁴¹. La visite de la *Garden Suburb* de Hampstead organisée autour de Henri Vivian et Raymond Unwin contribua à susciter les commentaires les plus élogieux : « Les maisons des habitants sont grandes, aérées et pittoresques. L'environnement est exactement ce que ce nom annonce : un jardin de fleurs tel qu'on peut rêver en découvrir sous le somptueux ciel du Sud¹⁴². » En songeant plus tard aux descriptions fournies par Lord Grey ou Henri Vivian durant leur séjour à Montréal, le maire resta stupéfait devant la tâche accomplie en si peu d'années. Le progrès était d'abord d'ordre matériel. Il relatait de sa visite une série de maisons semi détachées, construites solidement de brique recouvertes en stuc, et sises sur des lots profonds dont la partie avant était consacrée aux plus beaux parterres fleuris. Les maisons bien aérées étaient orientées pour recevoir un ensoleillement naturel abondant. À raison de huit maisons à l'acre (environ vingt par hectare) leur disposition permettait de donner à chacune l'espace de terrain voulu et d'interdire apparemment le surpeuplement comme la propagation des infections.

À l'intérieur, le maire Guerin avait observé toutes les commodités du logis moderne : eau chaude, installation électrique, alimentation en gaz. Puisque la conception abolissait les

¹⁴⁰ Léon Lorrain, « Les logements ouvriers et notre loi provinciale », *La Revue trimestrielle canadienne*, vol.1, n° 3, novembre 1915, p.253.

¹⁴¹ James John Guerin, « Garden Cities in England », *The Canadian Municipal Journal*, vol.8, n° 1, janvier 1912, p.12-13; Émile Vanier fournit un aperçu tout aussi élogieux de la « banlieue-jardin » de Hampstead, in « Le problème de l'habitation », *Le Bulletin médical de Québec*, vol.15, 1913-14, p.267-270.

¹⁴² Nous traduisons de : « The Homes of the people are large, airy, and picturesque. The surroundings are just what the name indicates : a garden of flowers such as one might dream of finding somewhere in a luxuriant Southern clime. », in James John Guerin, *op. cit.*, p.12.

ruelles en fond de cours, source de préoccupations à Montréal, on rapporta que l'intimité était assurée par de grandes haies taillées avec art ou par des rosiers odorants plutôt que par les clôtures habituelles. Outre pour le jardin privé, la coopérative de propriétaires pourvoyait à l'entretien des espaces extérieurs : Guerin attesta de leur propreté raffinée, car « tout est hygiénique dans les moindres détails. » De son point de vue, il était aussi prioritaire d'importer le procédé de disposition des déchets domestiques pour acquérir à Montréal de bonnes habitudes de propreté. On devait imiter au plus tôt la méthode des larges boîtes à ordures hermétiques disposées devant les propriétés, si bien conçues qu'elles eurent pu « aider dans une large mesure à diminuer l'épidémie de mouche qui est responsable dans une grande mesure de notre taux élevé de mortalité infantile¹⁴³. »

Dans le même temps à Montréal, un épisode historique de premier ordre – la création de la banlieue de Ville Mont-Royal – fut sans doute l'initiative la plus importante dessinée au nom du modèle anglais¹⁴⁴. En avril 1911 le Canadian Northern Railway (CNR) fit, dans la plus grande discrétion, l'acquisition de terrains agricoles fertiles au nord du mont Royal en vue d'y tracer un nouveau quartier résidentiel¹⁴⁵. La compagnie qui rencontrait des difficultés d'accès au centre-ville dévoila, dès juillet 1911, une opération à la fois stratégique et spectaculaire : le percement d'un tunnel ferroviaire de 5,3 km dans la montagne. Les premiers trains n'allèrent s'y engager qu'en octobre 1918, bien après la mise en vente de 15 000 parcelles destinées à financer la galerie souterraine. L'entreprise immobilière a été menée de main ferme par l'ingénieur du CNR Thomas Stephen Darling qui devint le premier maire dès la constitution de la municipalité, en 1913¹⁴⁶. Les acquéreurs devaient prendre l'arrangement de ne bâtir qu'avec l'autorisation de la municipalité et se voyait imposer des

¹⁴³ Nous traduisons de : « it will help in a great measure to diminish the fly plague which is responsible in a large degree for our high infantile death rate. », *ibid.*, p.12.

¹⁴⁴ À Montréal, nous sommes mieux renseignés sur la création de Mont-Royal que pour toute autre « banlieue jardin » de l'époque; cf. L. D. McCann, « Planning and building the corporate suburb of Mount Royal, 1910-1925 », *Planning Perspectives*, vol.11, n° 3, juillet 1996, p.259-301; Walter Van Nus, « Une communauté de communautés », in Isabelle Gournay et France Vanlaethem (dir.), *Montréal Métropole (1880-1930)*, Montréal, Centre Canadien d'Architecture, 1998, p.63-75; André Corboz, « Ville Mont-Royal, cité-jardin vitruvienne », *Journal de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada*, vol.25, n°s 2,3,4, 2000, p.3-16.

¹⁴⁵ *La Patrie*, 13 avril 1912; tiré de L. D. McCann, *op. cit.*

¹⁴⁶ Biographical Society of Canada, « T. S. Darling », *Prominent People of the Province of Quebec*, Montréal, 1923-1924.

exigences touchant l'apparence architecturale. Les meilleurs arguments du promoteur, en plus de la liaison ferroviaire, faisaient valoir l'oeuvre de l'architecte paysagiste Frederick Gage Todd (1876-1948). Les plans « très étudiés et détaillés », disait-on entièrement de sa main, « sont conformes aux idées les plus modernes et les plus avancées¹⁴⁷. »

Todd déposa le plan final en février 1912, après des négociations avec les ingénieurs de la compagnie et T. S. Darling¹⁴⁸. Ambassadeur au Canada du mouvement des parcs urbains (né à Concord au New Hampshire), Todd reçut sa formation à la Andover High School du Massachusetts et à l'Agricultural College d'Amherst avant de se joindre, en 1896, au Cabinet d'architecture de paysage le plus connu d'Amérique : Olmsted, Olmsted and Eliot, à Brookline, MA. Il s'est établi définitivement à Montréal en 1900, où il participa d'abord à l'aménagement paysager de résidences de prestige conçues par les frères architectes Maxwell, pour affirmer aussitôt le besoin universel d'un accès salubre à la nature. Todd planifia également un réseau de parcs à Sherbrooke avant de déposer un rapport majeur sur l'extension d'Ottawa¹⁴⁹. Dès 1905, il élaborait une série de plans négociant habilement avec les contraintes cadastrales et financières dans ce qui allait devenir Pointe-Claire, municipalité au sud-ouest de l'île. Étroitement lié à la promotion immobilière du *Bowling Green*, Todd y réalisa un lotissement résidentiel de prestige réglé sur les caractéristiques naturelles du site et l'harmonie des tracés¹⁵⁰. Puis, il dessina des cités-jardins réputées – Shaughnessy Heights, Point Grey, et Port Mann – en Colombie-Britannique, de 1907 à 1912.

À Mont-Royal, le monopole dont jouissait le promoteur immobilier a permis une exécution des rues et du lotissement dans un esprit d'ensemble, qui ne put cependant soulager les pourfendeurs des tracés en chicanes (fig. 2.3). La ligne ferroviaire servit d'élément pivot à un vaste plan orthogonal auquel allaient se greffer quatre avenues diagonales et une rue sinueuse (coupée en deux tronçons) en vue de raccorder une dizaine de petits parcs. Cette dernière devait s'inspirer des principes de liaison et sanitaires du mouvement des parcs,

¹⁴⁷ La Canadian Northern Montreal Land Co. Limited acheta une page entière dans *La Patrie*, 13 avril 1912, p.31.

¹⁴⁸ *La Patrie*, 16 février 1912.

¹⁴⁹ L'esquisse préliminaire serait due à T. S. Darling, chargé des établissements fondés par la CNR. Il fut maire de la Ville de 1913 à 1934.

¹⁵⁰ Guy Mongrain, *Le développement urbain de Pointe-Claire (étude historique)*, février 2004, p.64-69.

tandis que les quatre avenues rayonnantes visaient à accentuer la centralité d'un carré qui offrait, à l'époque, le seul point de passage entre les deux parties de la nouvelle ville. Il faut signaler que ces rues d'une largeur de 25 mètres (80 pi) s'inscrivaient bien dans les travaux de l'AAPQ qui souhaitaient ardemment aérer les quartiers anciens de la métropole au moyen de diagonales, tout en offrant des circulations libres et indépendantes des irrégularités de la ville traditionnelle. Un petit noyau de bâtiments publics côtoyait l'élément générateur : la gare; au pourtour, le parc industriel était absent des plans. Enfin, le besoin des promoteurs de rentabiliser le domaine acquis l'emporta sur le contrôle de l'extension. Pour toute ceinture verte, ils avaient prévu une clôture adossée aux lotissements résidentiels périphériques tandis que le tracé de quatre avenues plantées rayonnantes offrait une expansion indéfinie¹⁵¹.

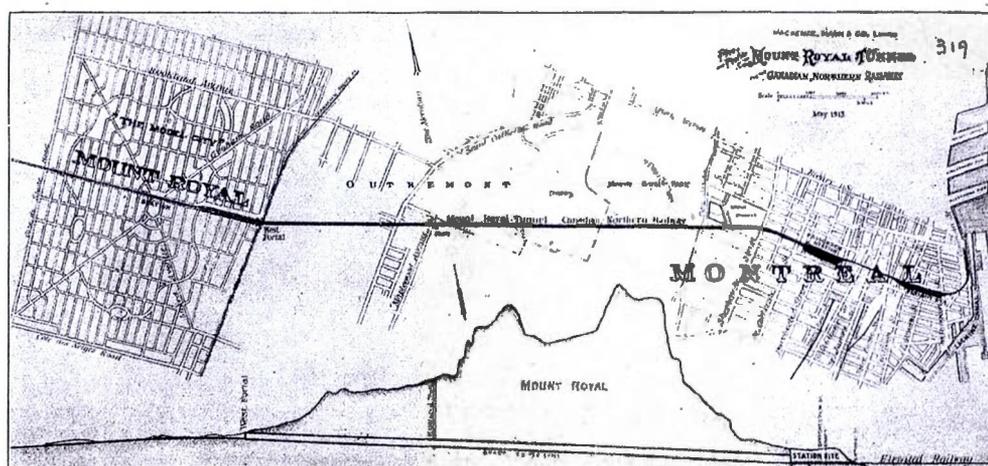


Figure 2.—Plan and Profile of Mount Royal Tunnel.

Figure 2.3 : Plan et profil du tunnel reliant Ville Mont-Royal au centre-ville.
(Canadian Northern Railway, 1913)

Alors que se déroulait l'opération privée de la *garden suburb* à Mont-Royal, le maire Guerin s'était longuement arrêté au domaine économique, pour évoquer les raisons du succès de l'opération anglaise et de son originalité. La formule coopérative avait confondu, disait-il, la logique du marché libre. Elle encourageait aussi le sens de l'épargne. Dans la *garden suburb* très prisée de Hampstead, on précisa que le plus humble pût obtenir un logis modèle

¹⁵¹ Nous référons ici notamment au plan d'extension de Louis-Arsène Lavallée, analysé au chapitre 3 de la présente thèse.

pour aussi peu que 1,50 \$ par semaine. La demande, d'ailleurs, eut dépassé largement la capacité d'accueil. Guerin rapporta que l'attente dépassait les six mois et que ceux déjà comblés s'accrochaient résolument à leur bail. Le financement de l'opération était assuré par des prêts à capital garanti au taux de 4 à 4,5 %. Si le maire doutait de la valeur concurrentielle de ces actions dans le contexte montréalais, l'organisation coopérative était remplie de promesse. À la spéculation ambiante, les concepteurs anglais y substituaient un modèle de quote-part capable de dégager un dividende de 7,5 % pour la seule année 1911. De plus, ni la coopérative ni les coopérants, simples locataires franchisés du logis, ne pouvaient tirer profit de la fluctuation des valeurs marchandes. Pourtant, dans la création de Mont-Royal, la CNR prétendait s'inspirer « dans le vrai sens du terme » de la *Garden Suburb* autant qu'elle se flattait de surpasser Westmount dans le paysage montréalais¹⁵². En réalité, la formule de partage des commodités modernes (lavoir, eau chaude, services, et loisirs) s'avéra caduque. La réalisation compromettait en somme une donnée chère à Raymond Unwin, rendue possible par la coopération : le rapprochement des unités composant la société. Car, pour l'expert anglais, la cité-jardin devait donner à tous une part de confort et de luxe dont « les gens riches peuvent s'entourer¹⁵³ ». Compte tenu des traits essentiels reconnus autant par Howard que par les promoteurs de la *Garden City Association*, la réalisation de Ville de Mont-Royal, censée incarner localement le mouvement de la cité-jardin, donna naissance à un bel ensemble résidentiel accessible aux mieux nantis¹⁵⁴.

Hampstead apparut au regard de Guerin l'hygiéniste comme une restauration de l'esprit communautaire. La cité-jardin, pensée comme un remède, faisait sentir ses effets jusque dans l'attitude générale de ses habitants. Dans l'organisation financière, les coopératives anglaises guidaient les futurs associés en leur assurant au besoin des prêts par le moyen d'une caisse commune de placements. Le succès en Angleterre s'étendait déjà à une cinquantaine de fondations regroupées sous une même fédération. Ces moyens concrets de réaliser la cité-

¹⁵² S.n., « Tunnel to Connect Heart of the Business district with new "Garden Suburb" », *The Montreal Herald*, 20 décembre 1911.

¹⁵³ Raymond Unwin, *L'étude pratique des plans de villes : introduction à l'art de dessiner les plans d'aménagement et d'extension*, Paris, L'Équerre, 1981 (1909), p.334.

¹⁵⁴ Plus tard quelques experts locaux ont soutenu que cette « banlieue attractive » prenait en compte les exigences de ménages aux revenus moins confortables qu'à Westmount ou Outremont. Cf. *The Montreal Junior Board of Trade, Report of the Committee on Town Planning and Zoning*, septembre 1935, p.9.

jardin devaient produire les conditions d'une « sociabilité frappante ». Une organisation sociale unique procurait aux enfants des terrains de jeux sécuritaires, aux adultes des lieux de rassemblement où trouver loisirs et lectures, et aux aînés un environnement adapté où devait régner un véritable esprit de solidarité. Guerin fut manifestement marqué par l'empressement des résidents à embellir au profit de tous, par l'expression d'une fierté contagieuse et la camaraderie des gens.

En outre, les coopérateurs avaient accès à de multiples améliorations, à des espaces de loisirs et à un fonds d'amortissement. Comme dans la majorité des écrits de l'époque, les expériences anglaises et celles menées en Allemagne méritaient la palme des « meilleurs logements modèles construits au monde entier¹⁵⁵. » Dans les deux cas, la philanthropie n'expliquait qu'en partie le succès rencontré. En Allemagne, les pouvoirs publics étaient connus pour y assumer un rôle prépondérant. Les initiatives sociales en matière de logement et la tradition du plan fortement axé sur le rapport entre formes matérielles et esthétiques ont été fréquemment applaudies. Certains, comme l'abbé Gouin, vantèrent à la même époque les qualités d'une réglementation sanitaire « minutieuse » et celles des entreprises de logement conduites sous la garantie des caisses d'assurances ouvrières de l'État. Au comité de logement de la LPC, le rabbin Abramowitz déclara qu'il fallait s'inspirer des démarches scientifiques allemandes et greffer le « plan de zone » (*the zone plan*) aux instruments de contrôle du logis¹⁵⁶. Le rapport produit par la Commission royale de la tuberculose nota aussi qu'on y trouvait des mesures préventives à la spéculation foncière et que des sociétés s'y occupaient « de décentraliser la population urbaine en obtenant des municipalités des moyens de transport faciles et des réductions du tarif de transport pour les classes laborieuses¹⁵⁷. »

La déclaration de guerre provoqua cependant un mouvement contraire qui réveilla un fort sentiment de méfiance, avivé par les attaques vigoureuses d'experts anglais. Le *Canadian Municipal Journal* ouvrit ses pages aux auteurs qui appelèrent un ferme rejet des pratiques

¹⁵⁵ Exposition pour le bien-être des enfants, *op. cit.*, p.11.

¹⁵⁶ City Improvement League, *For A Better Montreal, Report of the First Convention*, 1910, « The zone Plan », p.41.

¹⁵⁷ Québec, *Rapport de la Commission royale de la tuberculose*, *op. cit.*, p.144.

planificatrices allemandes¹⁵⁸. Ce rejet y émergea sous l'influence d'experts comme Raymond Unwin qui affirmait, au cours d'une conférence prononcée à l'Université de Birmingham, qu'à l'encontre des *planners* anglais, les Allemands ont « dans pratiquement tous leurs plans ignorés le côté humain de la vie¹⁵⁹. » Au-delà de toute question technique, on prétendit que la planification urbaine ne pouvait composer qu'avec la démocratie¹⁶⁰. La critique s'ordonna autour du sentiment de peur entretenu par la bureaucratie allemande sur « le gouvernement de la nation ». Dans la pensée des réformateurs et des experts locaux, aucun plan de ville ne pouvait être mené à bien au Canada sans « l'approbation entière des gens touchés, mais avant que cela se réalise, ils devraient apprendre quelles sont leurs responsabilités¹⁶¹. » L'organisation formelle de la cité-jardin anglaise, telle que promue par la *Garden City Association*, connut dès lors un relatif succès d'audience. En revanche, ceux qui ont prétendu s'en inspirer ont mis au ban les réflexions politico-sociales rattachées à l'option coopérative. L'entreprise immobilière privée dominait le marché montréalais et la formule par dividendes limités continua d'être valorisée. Le manque de civisme, disait-on, expliquait les conditions du logis ouvrier et

la cité-jardin, ou banlieue, en est à ses tout débuts. Une ville modèle n'est pas un idéal inaccessible, utopique. C'est simplement un exemple de la façon dont la croissance de n'importe quelle municipalité urbaine devrait être dirigée et contrôlée. Seule l'application des principes communs de prudence est exigée pour établir des communautés économiquement bien planifiées¹⁶².

Dans ce contexte, l'appel à la coopérative d'habitation est demeuré marginal à cette époque.

¹⁵⁸ S.n., « Planning or Housing », *The Canadian Municipal Journal*, vol.10, n° 5, mai 1914, p.172; S.n., « German Slums », *The Canadian Municipal Journal*, vol.10, n° 5, mai 1914, p.206.

¹⁵⁹ Raymond Unwin, « No Imagination in German Town Planning », *The Canadian Municipal Journal*, vol.11, n° 2, février 1915, p.65.

¹⁶⁰ Thomas Adams, « Town Planning and Housing in Canada », *The Canadian Municipal Journal*, vol.11, n° 2, février 1915, p.60 et 61; William Henry Atherton, « Review of Civic Improvement », *The Canadian Municipal Journal*, vol.11, n° 2, février 1915, p.64 et 65.

¹⁶¹ Nous traduisons de : « with the full approbation of the people affected and before that can be done they must be educated up to their responsibilities », in s.n., « Germany and Town Planning », *The Canadian Municipal Journal*, vol.11, n° 4, avril 1915, p.123.

¹⁶² Nous traduisons de : « the garden city or suburb is merely in its infancy. A model town is not an unattainable, Utopian ideal. It is only an exemple of the manner in which the growth of any urban municipality should be guided and controlled. The application of principles of common prudence alone is required to establish well-planned communities on an economic basis. », in s.n., « The Garden City : its Origin and Purpose », *The Canadian Municipal Journal*, vol.11, n° 1, janvier 1915, p.24.

La place du logement dans l'action politique

À Montréal, la question du logement ouvrier tint une place prépondérante dans le débat naissant sur l'aménagement urbain. Les experts locaux se plaignaient cependant de la faible réceptivité des autorités, voire de leurs résistances aux programmes d'action, surtout sur le sujet brûlant du logement ouvrier, et ressentaient le besoin de prouver la valeur de leurs mesures sociales. Ils trouvèrent fréquemment à renforcer leurs critiques concernant « l'apathie municipale ». Le faible engagement des autorités municipales dans le domaine du logement a surtout suscité la recherche d'un ensemble de solutions juridiques touchant la construction ou l'emploi du sol, mais aussi des mesures plus originales de stimulation au plan financier. Malgré les nombreuses préconisations des hygiénistes, on compte très peu de travaux poussant la conception de logements modèles à Montréal avant 1918. Parfois divisés par des conflits de compétences, les protagonistes se désolaient de ne pouvoir illustrer leur exposé de réalisations locales. Quelques hygiénistes doutèrent de la volonté des architectes, pourtant déjà formés aux règles relatives à l'organisation sanitaire du logement; le docteur Elzéar Pelletier se désolait de voir l'architecte relégué à un rôle d'exécutant : « Il construit ce qu'on lui dit de construire et de la manière que l'on veut l'avoir¹⁶³. » Certains médecins affichaient également une opposition aux mesures d'hygiène qui touchaient directement l'exercice de la profession¹⁶⁴. Le secret professionnel fut invoqué en opposition à la déclaration obligatoire de certaines maladies contagieuses et plusieurs redoutaient une ingérence de l'État dans leur pratique. Dans ce contexte, les hygiénistes cherchaient à jouer un rôle d'entraînement dans la lutte au mauvais logis. Ils s'engagèrent à rappeler que les propriétaires avaient des devoirs et que les autorités avaient la responsabilité de les y soumettre.

Le mode coopératif, tant admiré dans sa version anglaise, tarda à s'implanter tandis que les logements salubres issus de la participation philanthropique n'existent qu'en quantité négligeable. Selon l'opinion dominante, la faible lutte entreprise par les autorités contre le mauvais logement ne put porter ses fruits. Malgré ces résultats peu probants, plusieurs réformateurs opposèrent une résistance à l'engagement direct des gouvernements dans la

¹⁶³ Elzéar Pelletier, *op. cit.*, p.4.

¹⁶⁴ François Guérard, *Histoire de la santé au Québec*, Montréal, Collection Boréal Express, n° 15, 1996, p.32-40.

construction de logements ouvriers. Parmi eux, l'avocat William Douw Lighthall pressait les autorités d'appliquer les règlements et d'en adopter de plus stricts, quitte à forcer les propriétaires à garder les logis dans un état sanitaire sans reproche. Il n'a pas considéré sérieusement la création de programmes publics en ce domaine, car il estimait les associations et les grandes entreprises plus aptes à bâtir des cités-jardins modernes. Le laxisme et les passe-droits dans l'application des règlements en vigueur ont pesé lourdement sur la confiance envers l'administration publique. On reconnut cependant de nombreuses obligations aux autorités dans le domaine du logement, et en toute première ligne l'importance accordée au pouvoir municipal, de tous les gouvernements le plus proche des problèmes quotidiens¹⁶⁵. Aucun expert n'a considéré le logement ouvrier comme un service public, au moment où les campagnes de municipalisation des services et des grands équipements urbains s'attaquaient aux monopoles privés¹⁶⁶.

Pourtant, même les réformateurs à la recherche d'opérations à dividendes limités durent avouer que l'initiative privée s'enlisait à Montréal. Tandis que les modèles de logements se faisaient attendre, les loyers ouvriers furent de plus en plus lourds à assumer à cause de l'augmentation du coût de la vie. Sur cette question, une commission fédérale d'enquête révéla dans un rapport étoffé que, de 1900 à 1913, le cours des loyers avait augmenté de 60 %. Les commissaires ne furent pas tendres dans leur examen de la situation à Montréal où l'encombrement malsain s'était aggravé. Ils rapportèrent que l'environnement avait « dégénéré » sous l'effet d'une grande pénurie de logements « avec commodités convenables et à un loyer bas¹⁶⁷ ». Si le rapport final conforta le discours sur les excès de la spéculation, il avait aussi établi une chaîne de facteurs aggravants qui interpellaient directement les pouvoirs publics. Les commissaires désiraient une recherche de cohérence dans le marché. Ils prônèrent l'adoption de moyens dits rationnels étant donnée l'absence de transports commodes, d'un plan de ville ou d'une réserve foncière, et osèrent mettre en cause les restrictions imposées par les règlements municipaux. En Ontario, l'action précoce du

¹⁶⁵ « The Making of Homes is an Essential Part of the Responsibility of the Municipality. » in J. W. Macmillan, « Town Planning », *The Canadian Municipal Journal*, vol.12, n° 8, août 1916, p.442.

¹⁶⁶ Christopher Armstrong et H. V. Nelles, *Monopoly's Moment, The Organization and Regulation of Canadian Utilities, 1830-1930*, Philadelphia, Temple University Press, 1986, 393p.

¹⁶⁷ Canada, *Rapport de la Commission d'enquête sur le coût élevé de la vie*, Ottawa, 1915, p.501.

Gouvernement mena à l'adoption d'une loi pour venir en aide à la construction, sanctionnée en mai 1913 et mieux connue sous le nom de loi Hanna. Commandée par le principe de coopération, cette loi conférait aux municipalités un rôle de garant hypothécaire. Cette évolution juridique dans la province voisine poussa les principaux acteurs montréalais à réclamer un tel effet de levier¹⁶⁸.

La loi pour la construction de maisons d'habitation adoptée par le gouvernement de Lomer Gouin en février 1914 se révéla largement inopérante après le déclenchement des hostilités en Europe. Durant quelques années, la responsabilité échet aux sociétés de logements à dividendes limités (par actions ou de fiducie) « d'aider de bonne foi à fournir des logis convenables et non de faire des profits plus considérables que ceux autorisés¹⁶⁹ ». On assura le financement de logis à prix modiques par des prêts bancaires comportant une garantie valable en faveur de la municipalité. Au travers de nombreux exemples choisis de sociétés de logement fortement organisées, en Europe et surtout en Allemagne, plusieurs contemporains estimaient que la loi procurait les facilités financières à la construction.

Durant un bref moment, la loi sur « l'habitation ouvrière » promit un secours en amenant par exemple la Caisse nationale d'économie, administrée par la Société Saint-Jean-Baptiste, à étudier la construction de logis répondant aux normes sanitaires¹⁷⁰. Avec une mise de fonds de 150 000 \$, la solution prévoyait d'engager un million moyennant un retour annuel de 6 %. L'idée fut abandonnée, mais elle permit d'entamer une analyse quant au rôle des organisations de crédit dans la lutte contre le logis insalubre. Dans cet esprit, la Société des logements ouvriers de Montréal, constitué par quelques hommes d'affaires montréalais avec le consentement de l'Assemblée législative, résolut d'acquérir des terrains pour que « les membres inscrits et bénéficiaires » utilisent « leur temps de chômage à construire (...) des habitations, munies d'améliorations convenables et distinctes, et de leur permettre d'en

¹⁶⁸ Émile Nadeau, « Le problème de l'habitation », *Le Bulletin médical de Québec*, vol.15, 1913-14, p.313.

¹⁶⁹ *Statuts du Québec*, 4 Geo. V, chapitre 47, « Loi pour aider à la construction de maisons d'habitation dans les cités, villes et villages », sanctionnée le 19 février 1914, art.3, p.141.

¹⁷⁰ Robert Rumilly, *Histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Des Patriotes au Fleurdelisé, 1834-1948*, Montréal, Éditions de l'Aurore, Coll. Connaissance des pays québécois, 1975, p.243-246.

devenir propriétaires, à des prix modérés¹⁷¹ ». La maison terminée, une vente aux enchères réalisée au profit de la société aurait fixé le prix d'achat. L'opération immobilière, jamais lancée, ne rencontra aucun écho positif parmi les experts. Par ailleurs, le Parti ouvrier de Montréal, avec sa constitution socialiste inspirée du Parti indépendant anglais, mit l'accent sur le problème central de la propriété, considéré comme un moyen de ne plus contraindre l'ouvrier à « payer de loyer¹⁷² ». Ayant promis de garantir la municipalisation et la nationalisation de tous les services publics, le petit groupe réclama du même coup la création d'une caisse de prêt destinée à réaliser une politique sociale et coopérative en matière d'habitation. Mais, les experts se refusèrent à encourager une telle politique du logement.

Après la guerre, le programme fédéral d'aide au logement, institué en 1918 dans la foulée des travaux de la Commission royale d'enquête sur les relations industrielles, joua un rôle accru pour stimuler la construction de logements à prix modiques et remettre en état les « maisons d'habitations » insalubres à Montréal. Bien que la pénurie de logements se fût accentuée, l'administration municipale, placée sous le contrôle d'une Commission de tutelle de 1918 à 1921, refusa de solliciter un prêt. Les administrateurs nommés par Québec imposèrent une politique d'austérité dans les finances de la Ville, réorganisant en profondeur les services municipaux et congédiant de nombreux fonctionnaires¹⁷³. En fait, la réélection du maire Médéric Martin sous le régime refondu d'administration municipale ne marqua aucun changement d'attitude sur cette question : loin de jouer un rôle de précurseur, Montréal regarda passivement vingt-huit municipalités se prévaloir des subsides provinciaux¹⁷⁴. Ce contexte expliquait en partie que « Rien n'a été accompli jusqu'ici à Montréal. C'est une situation déplorable, puisque le besoin de bonnes maisons salubres s'y fait sentir plus que partout ailleurs dans la province¹⁷⁵. »

¹⁷¹ *Statuts du Québec*, 5 Geo. V, chapitre 128, « Loi constituant en corporation la Société des logements ouvriers », sanctionnée le 15 mars 1915, p.431-437.

¹⁷² Sur l'histoire et le programme du parti, cf. Alfred Charpentier, « Le mouvement politique ouvrier de Montréal (1883-1929) », *Relations industrielles*, vol.10, n° 2, mars 1955, p.92.

¹⁷³ Claude-V. Marsolais, « Médéric Martin et la ville placés sous tutelle », Chap. in *Histoire des maires de Montréal*, Montréal, VLB, 1993, p.231-237.

¹⁷⁴ Se reporter au chapitre 5 de la présente thèse; Paul-André Linteau et coll., *Histoire du Québec contemporain, de la Confédération à la crise (1867-1929)*, tome 1, Montréal, Boréal, 1989, p.583.

¹⁷⁵ Nous traduisons de : « Nothing so far has been accomplished in montreal. this is much to be deplored, owing to the fact that the need of good sanitary houses is felt there more than elsewhere in the

Hors de la Ville centre, plusieurs municipalités de l'île furent amenées à s'en occuper. Sans être la municipalité la plus influente de l'île, Pointe-aux-Trembles contribua activement à la bonne renommée du logement opéré par société immobilière à revenu limité. Le programme local de logement des familles ouvrières étendit pour un temps une réputation de ville prospère et vaillante, capable d'allier progrès social et économique¹⁷⁶. La loi de 1914 permit au conseiller municipal Rosaire Prieur de soutenir la création d'une société des logements ouvriers qui pilota la réalisation de près de soixante-dix logements¹⁷⁷. La Ville endossa l'émission d'obligations à partir de 1917 et garantit les équipements d'infrastructures (égouts, aqueduc, éclairage). La Société, dirigée par Prieur, put ainsi construire et financer des logements de six à huit pièces pourvus de toutes les commodités. Pour les experts de l'heure, l'expérience servit de catalyseur à un vaste mouvement d'opinion de tendance économique libérale¹⁷⁸. Moyennant un acompte de 15 %, l'établissement par location avec option d'achat s'employait à rendre les familles propriétaires de leur logis après dix ans. Cette intervention garantissait un loyer mensuel autour de 16 à 25 \$ suivant la taille de la maison. La loi de 1919 soutint une seconde phase de 38 logements après la constitution d'une commission administrative locale.

Dans le même temps, Lachine et ses 107 logements construits – exclusivement assumés par le privé – accorda crédit aux travaux d'enquête du docteur Joseph-Albert Baudouin¹⁷⁹. Menée de front, la politique éducative avait permis d'amender une part importante des causes d'insalubrités relevées par l'institution d'un casier sanitaire¹⁸⁰. Dans une municipalité où

Province. », in s.n., « Better Housing in Quebec Province », *The Contract Record*, 19 novembre 1919, p.1067.

¹⁷⁶ S.n., *The Canadian Municipal Journal*, vol.15, n° 2, février 1919, p.48-49.

¹⁷⁷ Rosaire Prieur, « The Urgency of the Housing Problem », *The Canadian Municipal Journal*, vol.14, n° 2, février 1919; Pierre Desjardins, « Les logements ouvriers », Chap. in *L'entrée de la Pointe-aux-Trembles dans la modernité. Le mouvement réformiste, 1900-1930*, Atelier d'histoire de la Pointe-aux-Trembles, octobre 2008, p.27-30.

¹⁷⁸ Le problème sanitaire était résolu autant qu'on éduquait l'ouvrier à ses responsabilités. Cf. Frederick Wright, « A Garden Community », *The Canadian Municipal Journal*, vol.13, n° 3, août 1918; s.n., « Pointe-Aux-Trembles P.Q. », *The Canadian Municipal Journal*, vol.15, n° 4, août 1920.

¹⁷⁹ Le gouvernement du Québec traça en 1926 un bilan du programme de financement des « maisons d'habitations ». in *Documents de session*, vol.60, 1927, p.244-262.

¹⁸⁰ Joseph-Albert Baudouin, « Hygiène du logement et casier sanitaire des maisons », *L'École sociale populaire*, n° 69-70, 1917, p.51-55.

l'industrie lourde fournissait des « conditions exceptionnelles de travail », les premiers efforts tendant à réduire « l'encombrement » ne sont intervenus qu'à la faveur du programme fédéral. On y construisit du neuf – des *logements ouvriers sains* – avant d'exercer des pressions sur les familles à l'étroit « pour faire place à des pensionnaires étrangers¹⁸¹. » Au sein d'un petit groupe de villes, incluant Ville de Mont-Royal (104 logements) et Verdun (106 logements), Lachine ne fut surpassé en mises en chantier que par Saint-Lambert, détentrice du record provincial avec ses 276 logements. La vitalité de l'expérience dans les municipalités de l'île tint largement à l'initiative privée puisqu'à peine 12 % des 899 logements furent construits sous la maîtrise d'ouvrage d'une société municipale d'habitation¹⁸².

Par considération pour les vétérans, le programme fédéral fut remanié en 1919. Il s'attacha à la construction de logements ouvriers. Le Gouvernement du Québec avait repris le combat face à la « congestion des grands centres », comme l'indique le préambule justificatif, et se portait garant de prêts répartis sur une période de vingt ou trente ans au taux consacré du 5 %¹⁸³. Les municipalités visées par les dispositions du « système général de logement » pouvaient affecter des fonds pour construire elles-mêmes, faire réaliser les travaux par contrat ou financer des prêts particuliers jusqu'à hauteur de 80 % du montant total de construction. Le ministère des Affaires municipales encadrait la saine administration des fonds et tout prêt était assujéti à une approbation budgétaire d'une commission locale du logement, elle-même soumise à l'accord du directeur du logement de la province. La seconde tentative du Gouvernement fédéral fut plus applaudie que contestée. À la Commission de conservation, Thomas Adams endossa pleinement ce programme axé sur la responsabilité publique et sur l'esprit d'entreprise. D'une manière plutôt cynique, il affirma que « Sans une autonomie de

¹⁸¹ *Ibid.*, p.52.

¹⁸² Jeanne M. Wolfe, *The Progress of Housing Reform; Three Early Experiments in Montreal*, Scholl of Urban Planning, McGill University, document de travail, février 1981, p.17.

¹⁸³ *Statuts du Québec*, 9 Geo. V, chapitre 10, « Loi pourvoyant à la construction de logements ouvriers et à des avances aux municipalités », sanctionnée le 17 mars 1919, p.52-55.

gestion, la municipalité ne peut transférer ses obligations en matière de logement à aucune autre autorité gouvernementale¹⁸⁴. »

¹⁸⁴ Nous traduisons de : « Without association of self-government the municipality cannot transfer its obligations for housing to any other government authority. » in Thomas Adams, « The Housing Problem », *The Canadian Municipal Journal*, vol.15, n° 8, août 1919, p.265.

CHAPITRE III

LE PLAN DE VILLE

Les doctrines des hygiénistes et des divers réformateurs sociaux se cristallisèrent au début des années 1910 autour du « plan de ville » qui devait prévenir la dégradation des conditions urbaines. L'approche sanitaire continua de servir de référence auprès des experts, mais l'accent mis sur les mesures restrictives ne pouvait à leurs yeux suffire à répondre aux défis de la croissance. La planification d'ensemble était apparue comme indispensable pour surmonter des problèmes sanitaires récurrents. Par un raisonnement fréquent, on affirma que ce qui était vrai pour tout logement devait également l'être pour toute ville prise dans l'ensemble¹.

Ce faisant, le débat d'idées se porta sur l'apparition d'une démarche à la fois corrective et prévisionnelle d'affectation des usages du sol, essentiellement liée à la « décongestion » du centre et tournée vers l'occupation de l'île. Cette démarche rend compte d'un important mouvement politique favorable à l'annexion des territoires administratifs insulaires en une seule grande métropole canadienne. La promotion de Montréal au rang de métropole moderne était travaillée par l'idée d'une planification territoriale censée apporter une base matérielle et morale à la vie en société. Outre quelques exceptions, abordées plus loin, l'essentiel des plans de ville qui nous sont connus ont été dessinés dans un contexte de croissance soutenue, pendant un court intervalle, jusqu'au début de la Première Guerre. Traversée par les enjeux plus généraux de l'assainissement et de la croissance urbaine, cette production de plans se trouve dominée par quelques schémas d'intentions, par plusieurs

¹ Édouard M. Gouin, « Le logement de la famille ouvrière. Ce qu'il doit être, ce qu'il est, comment l'améliorer? », *L'École sociale populaire*, n°9 et 10-11, 1912; Léon Lorrain, « Les logements ouvriers et notre loi provinciale », *La Revue trimestrielle canadienne*, vol.1, n°3, novembre 1915, p.254.

projets, puis par une réalisation exceptionnelle dans la prospère banlieue de Maisonneuve, jusqu'en 1918. On se contentera de noter que la recherche de solutions d'ensemble à la croissance urbaine entraîna le dessin d'un nombre important de plans d'aménagement, réalisés en général pour le compte de sociétés de transport, de promoteurs privés ou de grandes institutions.

Planification et innovations

Les transformations sociales que voulaient opérer les adeptes du « plan de ville » furent en partie stimulées par une volonté de dépasser les limites techniques. De spectaculaires manifestations des performances du progrès matériel circulaient à l'époque. Des esquisses audacieuses laissaient entrevoir les formes nouvelles que la technologie pouvait apporter à la ville moderne. On souhaitait rivaliser avec les réalisations les plus marquantes des grandes foires internationales tout en tirant profit du cadre naturel de la métropole. Les concepteurs prétendaient aussi réaliser de vieilles attentes refoulées faute de compétences pratiques. Les journaux commentaient volontiers ces grands projets en y attachant des critiques sur la situation qu'ils avaient sous les yeux. Ils montraient comment intégrer les prouesses techniques pour dépasser les portraits négatifs de la ville industrielle et rehausser la réputation de Montréal.

En premier lieu, les progrès dans les transports servaient l'élaboration d'une planification extensive de l'agglomération tout en promettant des circulations plus commodes. On présentait les tunnels comme la solution pratique et moderne du « rapid transit » dans les grandes villes d'Europe et d'Amérique². On suggéra en cette matière l'extension des réseaux ferrés et une infrastructure complète de transport public souterrain, inspirés des canalisations du génie sanitaire³. Plusieurs études envisageaient d'ailleurs la construction d'un métro ou d'un « tramway souterrain » et le percement d'un tunnel vers Longueuil, reliant la Rive-Sud⁴. *L'Album universel* eut aussi l'occasion, en avril 1902, de publier dans ses pages

² Héraut, « Les grands projets : le tunnel Longueuil-Montréal », *L'Album universel*, vol.1, 3 mai 1902, p.16-17.

³ Montreal Underground and Elevated Railway Company, « Le parfait chemin de fer souterrain. Service de transit rapide pour atteindre toutes les banlieues de Montréal. », *La Presse*, 22 avril 1910, p.11; s.n., *The Canadian Municipal Journal*, vol.1, n° 8, août 1905, p.244-247.

⁴ S.n., « Le tramway souterrain », *La Presse*, 1^{er} mars 1910.

hebdomadaires sur les grands projets, une prouesse technique : un « chemin de fer aérien » du parc du mont Royal à l'île Sainte-Hélène attribué à l'avocat Joseph Roch Mainville⁵. Pour exciter la curiosité du lectorat, le journaliste confessait sa faute en toute confiance : celle d'avoir photographié en catimini les plans dans les cartons de la société légale. Imaginé par Mainville à la suite de son séjour français, le funiculaire aérien circulait entre deux tours métalliques, sans originalité formelle, à la manière des ponts aériens de la région charbonnière de Charleroi. Les nacelles surplombaient la ville en offrant le grand spectacle de ses attraits naturels. Aux yeux du journaliste plein d'admiration, la superbe de ces tours eut permis de clore la préparation d'une exposition interprovinciale, voire internationale⁶. L'espoir d'une ville belle et prospère gagna les grands quotidiens comme le journal *La Presse* (fig. 3.1) qui prêcha pour une campagne d'amélioration « à la suite des meilleurs économistes, hygiénistes et philanthropes⁷. »

Toutefois, le plus souvent, ces projets s'articulèrent péniblement avec ceux formulés par les planificateurs. La vision d'ensemble qu'ils soutenaient de l'aménagement futur souffrait paradoxalement des changements constants de la technique. Cette « surchauffe » donna naissance à une forme de retenue dans l'exploitation des capacités techniques. Les applications aériennes, comme l'idée de voies ferrées surélevées, séduisaient peu les membres de l'AAPQ qui redoutaient leurs conséquences esthétiques. Les nouvelles techniques servaient plus ou moins efficacement à soutenir la planification du territoire durant cette période d'effervescence. On aimait parfois les utiliser de façon très ostentatoire ou en les dissimulant mieux, comme les poteaux, citernes, mobilier, et enseignes publicitaires, tous contraires à l'expression « de la fierté civique et de la vertu⁸ ». Les partisans de l'embellissement suivirent au mieux la voie des hygiénistes dans la mesure où les méthodes dites rationalistes et géométriques de planification urbaine contribuaient à l'assainissement de la partie centrale.

⁵ Héraut, « Les grands projets : un chemin de fer aérien du parc du Mont-Royal à l'île Sainte-Hélène », *L'Album universel*, n° 936, 26 avril 1902, p.880.

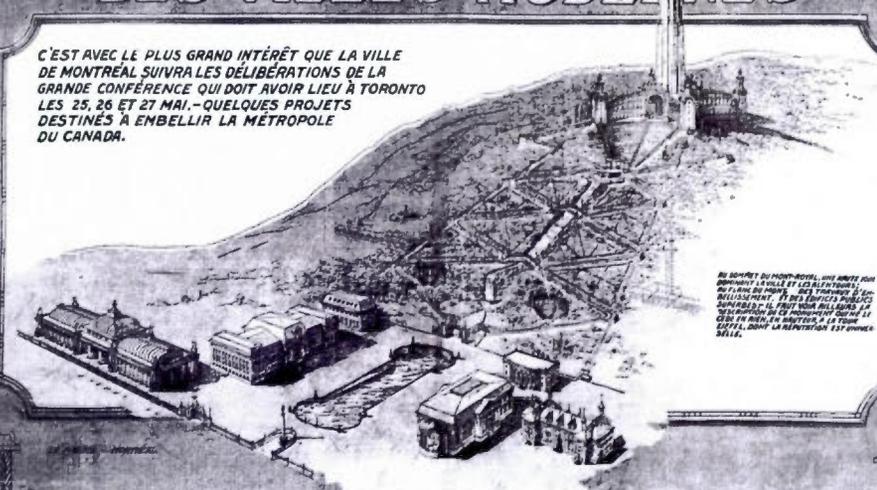
⁶ Comme l'a évoqué Jeanne M. Wolfe, plusieurs projets d'envergure ont fait preuve d'opportunisme devant l'éventualité d'une Exposition universelle à Montréal, ou d'une foire pour 1917, année du 50^e anniversaire de la Confédération, in « Montréal : des plans d'embellissement », *Continuité*, n° 31, printemps 1986, p.26.

⁷ S.n., « L'embellissement des villes modernes », *La Presse*, 23 mai 1914, à la une.

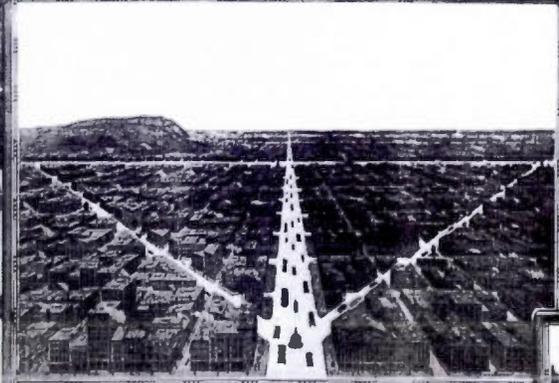
⁸ City Improvement League, *For a Better Montreal, Report of the First Convention*, 1910, p.46.

L'EMBELLISSEMENT DES VILLES MODERNES

C'EST AVEC LE PLUS GRAND INTERET QUE LA VILLE DE MONTREAL SUIVRA LES DELIBERATIONS DE LA GRANDE CONFERENCE QUI DOIT AVOIR LIEU A TORONTO LES 25, 26 ET 27 MAI.—QUELQUES PROJETS DESTINES A EMBELLIR LA METROPOLE DU CANADA.



AU SUD-EST DU MONT-ROYAL, UNE AVENUE POUR DOMINER LA VILLE ET LES ALFORTS, EN L'AYANT EN VUE LES TRACES DE L'EMBELLISSEMENT. EN DES EDIFICES PUBLICS SUPERPOSES AU TRUEN NEB BELLIGER, LE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE SE FAIT EN UN POINT DE VUE QUI EST EN REALITE MONTREAL ET TOUTE LA COTE, OÙ LA REPERUTION EST DONNEE SILENCE.



LA CIRCULATION DES VEHICULES ET DES PIÉTONS SE FAIT RAPIDEMENT A MONTREAL, LE FAIT AINSI L'EMBELLISSEMENT DU CENTRE DE LA VILLE DE MONTREAL DOIT NECESSAIREMENT AVOIR EN VUE LE COMFORT, LA BEAUTE ET LEUR AUTRE VANTAGE.



UN BEAUX PROJETS DESTINE A DOMINER LA VILLE DE MONTREAL ET SES ALFORTS.



PROJET D'UN BEAUX PROJETS DESTINE A DOMINER LA VILLE DE MONTREAL ET SES ALFORTS.

UNE grande Conférence internationale aura lieu à Toronto, les 25, 26 et 27 mai, dans le but de préparer une loi générale destinée à assurer l'amélioration et l'embellissement des villes de ce continent. C'est un grand problème, de nos jours, que l'embellissement des villes, leur assainissement, leur confort hygiénique, et par-dessus tout, de celle relative aux buts servies, salubres et confortables et destinées dans les grandes villes manufacturières et portuaires et les villes modernes.

Le problème aura une vaste portée dans les centres nouveaux qui se sont élevés dans les déserts et les plaines, et dans ceux qui sont venus se développer dans les régions manufacturières ou à proximité de grands ports maritimes, et qui ont été développés dans les régions manufacturières ou à proximité de grands ports maritimes, et qui ont été développés dans les régions manufacturières ou à proximité de grands ports maritimes.

Le cas difficile est celui de Montréal et de son territoire, qui se trouve en ce moment, et à ce propos d'embellissement, d'assainissement, de développement économique de la Cité, la "Presse" a été très intéressée depuis longtemps. Elle a, malheureusement, en vain, et ce qui est regrettable, mais est-il possible de démontrer, surtout maintenant que l'on connaît mieux l'importance de la campagne d'embellissement que nous avons présentée à la suite des dernières élections, l'importance de la campagne d'embellissement que nous avons présentée à la suite des dernières élections.

A suivre sur la page 8

Figure 3.1 : L'embellissement des villes modernes. (La Presse, samedi 23 mai 1914)

Les principales innovations intervenues dans la conception des plans d'embellissement et d'extension ont touché la voirie, les canalisations, la forme du lotissement et le cadre financier. Avant tout, les experts souhaitaient faire subir aux grandes artères un remaniement rationnel destiné à séparer les moyens de transport. Le processus d'extension territoriale déjà amorcé par les lignes de tramways et de trains fut encore accéléré par l'arrivée de l'automobile. Malgré des problèmes connus et décriés affectant la fiabilité comme la vitesse somme toute assez faible de « l'automobilisme », on peut constater que certains planificateurs ne répugnaient pas à régler leurs tracés d'extension sur son usage accru. Ce moyen de transport, encore rare à l'époque – tout au plus 200 voitures immatriculées pour une population d'un demi-million en 1911 – préside néanmoins à l'économie générale du plan d'extension de Lyall qui, comme nous le verrons plus bas, suggérait nettement l'idée d'une augmentation massive de l'automobile dans les années à venir⁹. La problématique plus restreinte de la cohérence des petites opérations de voiries s'ouvrit lorsqu'il devint évident que les nouvelles voies de circulation allaient devenir le point de départ de toute une structure urbaine à l'échelle de la métropole. Les concepteurs de plans se chargèrent de dire ce que devait être l'ossature future en privilégiant l'harmonie du tracé et la recherche de perspectives.

Les planificateurs citaient en exemple les travaux réalisés dans les grandes capitales. Ils exprimaient une confiance dans les qualités intrinsèques de leurs projets qui se doublaient du désir de visibilité que procurent les grandes opérations. Habiles communicateurs, ils arrivaient toujours à sélectionner un cas étranger qui leur permette de donner libre cours à leurs dessins locaux. Les experts firent abondamment prévaloir les exemples de plans consacrés aux grandes villes américaines et européennes. Était cité en exemple celui du grand boulevard *Kingsway* lancé à Londres, sous la supervision de Normand Shaw dans le cadre de l'opération *Strand Improvement Scheme*, où l'acquisition dégageait une vaste emprise publique; Rio de Janeiro s'illustrait également, avec son boulevard d'un mile de long sur 100 pieds de largeur, en plein cœur de la ville. Plus près, on s'obligeait à commenter les cas de

⁹ Un peu plus généreux, William Henry Atherton estimait le parc à 300 automobiles pour l'année 1912, in *Montreal (1760-1914) Under British Rule*, vol.II, Montreal, S. J. Clarke Publishing Company, 1914, p.670; Yves Bussière, « L'automobile et l'expansion des banlieues : le cas de Montréal, 1901-2001 », *Revue d'histoire urbaine*, vol.28, n° 2, octobre 1989, p.161.

Boston, de Philadelphie, de Chicago, de San Francisco ou de Washington, quelques-unes des preuves les plus illustres de la planification et de son application dite rigoureuse¹⁰. Ce fut pourtant bien à Paris que les acteurs locaux trouvèrent le plus de solutions¹¹. Cette attraction se fonde sur une recherche de monumentalité, mais aussi sur le contrôle sanitaire, sur la politique fiscale et sur le régime politique municipal.

Les propositions des nouveaux experts combinaient aménagement et extension planifiée par la recherche d'un nouveau centre attractif. Elles ont surtout traité d'érection de monuments, de création d'un pôle dédié aux grandes institutions publiques, et furent étroitement associées aux travaux de voirie. Dans les secteurs du centre, les aménagements reposaient sur l'établissement de grandes avenues plantées, parfois de diagonales, et sur des rectifications de parcelles. Au nom des améliorations civiques, les plans dessinés soutenaient une composition plus spécialement architecturale et cohérente des multiples opérations privées. Aménagement intérieur et extension furent parfois envisagés d'un même jet. Les caractères de la beauté urbaine classique ont servi d'antidote aux conditions physiques de la ville industrielle. Les préoccupations esthétiques ont exprimé un grand dégoût pour « notre siècle de laideurs utilitaristes¹² ». Mais, l'utilisation pratique du sol n'était pas absente et plusieurs projets assimilèrent les leçons des hygiénistes : ensoleillement, circulation d'air, retour à la nature. Aussi, le plan prit clairement une fonction symbolique. Plusieurs affirmèrent que Montréal s'exposait à un retard considérable dans le mouvement continental d'embellissement : « Toronto aussi s'est réveillée et conçoit maintenant un parc doté d'une promenade de plus de trente milles [≈ 48 kilomètres], et ce

¹⁰ *The Gazette*, 30 octobre 1905.

¹¹ L'ouvrage posthume de Guillaume-Alphonse Nantel porte témoignage à cet intérêt pour Paris. Il mit en relief les principes et moyens d'une saine administration municipale et contribua, au passage, à proposer un cadre de vie susceptible d'aider Montréal à tenir son rang parmi les grandes villes modernes. Cf. Guillaume-Alphonse Nantel, *La métropole de demain : avenir de Montréal, Montréal agrandi et gouverné sur le plan de Paris*, Montréal, Typ. Adjutor Ménard, 1910, 186p; Gilles Sénécal, « La métropole nature. Montréal agrandi et gouverné sur le plan de Paris : La thèse oubliée de Nantel (1910) », in Vincent Berdoulay et Paul Claval (dir.), *Aux débuts de l'urbanisme français, regards croisés de scientifiques et de professionnels, fin XIX^e – début XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2001, p.57-68.

¹² *La Presse*, 22 mai 1909.

serait honteux que Montréal, la ville la plus riche et la plus grande du Dominion, soit la seule à ne pas manifester de fierté envers son environnement ou son bien-être futur¹³. »

Quelle que soit leur vision de l'oeuvre à accomplir, les acteurs ont élaboré une stratégie fondée sur les retombées économiques. Les plans d'embellissement, et à plus forte raison les plans d'extension, se trouvaient apparemment à augmenter la valeur des terrains. Au plan financier, les concepteurs de plans de ville envisageaient une solution commune et fréquente en anticipant sur les retombées économiques des futures opérations. Nettement inspirés des grandes opérations d'imposition d'alignement, où devait prédominer non seulement l'homogénéité des tracés, mais de l'architecture qui les bordait, les concepteurs promettaient la plus parfaite harmonie dans les finances municipales¹⁴. Parmi les plus connus – AAPQ, Lavallée, Lyall comme Marchand – déclaraient vouloir éliminer tout financement excessif du trésor municipal. Il s'agissait de démontrer que tout projet était viable à condition d'un financement public initial suffisant. Une partie de la démonstration se passait à établir la nécessité d'une vaste expropriation. Dans quelques projets d'extension, l'opération consistait à éponger rapidement le coût des travaux par la vente de parcelles excédentaires. Selon la formule la plus en vogue, la ville acquérait plus que le tracé n'exigeait pour revendre, avec de grands excédents, des lots valorisés par leur nouvelle situation. Elle devait construire les routes et les canalisations. Les concepteurs restaient vagues ou muets sur le temps d'amortissement des dépenses comme sur la hauteur de l'excédent public potentiel. Tout au plus, anticipaient-ils une hausse « énorme » des recettes fiscales municipales en raison d'une croissance des investissements immobiliers¹⁵. Une harmonie apparente des intérêts privés et publics devait écarter à la hâte les effets spéculatifs. Lyall par exemple se contenta d'augmenter les revenus générés par son projet de grand boulevard lorsque l'expropriation s'annonça plus coûteuse. Pour confondre les promoteurs qu'on disait préoccupés strictement

¹³ Nous traduisons de : « Toronto has also wakened up and is now laying out a park with a driveway of over thirty miles, and it will be a shame if Montreal, the richest and greatest city of the Dominion, is the only one that shows no pride in its surroundings or future welfare. »; d'après Robert Reford, *in The Montreal Daily Herald*, 22 mars 1910, p.2.

¹⁴ Paris et Chicago sont les deux exemples les plus évoqués, dans le premier cas en référence aux travaux de Haussmann et des moyens financiers imaginés par le ministre de l'Intérieur le duc de Persigny, dans le second à ceux de la municipalité qui supportait, à parts égales, la dépense avec les propriétaires riverains de la Michigan Avenue.

¹⁵ City Improvement League, *op. cit.*, 1910, p.51.

par l'appât du gain rapide, l'intervention dans la longue durée conduisit à surestimer le besoin en espace constructible. Les plans d'extension dépassaient en réalité de beaucoup la croissance d'une ville couvrant encore une portion restreinte de l'île.

D'après les commentaires recueillis parmi les experts, les élus ne se lançaient pas avec empressement dans la chasse aux rentes. Le maire Guerin appelait d'ailleurs à une certaine prudence dans le tracé du grand boulevard basé sur une expropriation « préventive », suffisamment vaste pour répondre aux besoins, et suffisamment alerte pour couper court aux spéculations. Aussi, tous étaient conscients des dépenses considérables qu'impliquaient les percées diagonales. Les membres de l'AAPQ continuaient néanmoins de leur concéder un sérieux avantage. Ces percées visaient à remplacer dans les quartiers touchés les propriétés les plus pauvres par de nouvelles constructions qui devaient « créer » plus de valeur¹⁶. Un effort soutenu fut dès lors consenti pour « éduquer » les autorités comme la population à encadrer le marché immobilier privé. Au sein de l'AAPQ et des groupements réformateurs, plusieurs défendaient l'idée d'une structure experte publique et décisionnelle pour entreprendre au plus tôt la conception d'un plan de ville traduisant ces objectifs. Mais le groupe d'architectes rabattit lentement ses ambitions auprès des autorités municipales, sans renoncer à défendre la planification urbaine. Le propos des experts fut de montrer pourquoi il fallait concevoir la ville comme un tout, et non comme la somme de parties disjointes¹⁷. Selon eux, tous devaient accepter que trop de problèmes – sanitaires, circulatoires, civiques, etc. – étaient en jeu pour contester le bien-fondé d'un « investissement ».

L'éveil artistique

Les plans d'embellissement de l'Association des architectes de la Province de Québec

Fondée en 1890, l'AAPQ fut une tribune majeure d'expression et de revendication en faveur de l'aménagement dans la métropole. Créée pour encadrer l'exercice de la profession et présider à la formation des aspirants architectes, la corporation se découvrit très tôt un intérêt pour l'embellissement urbain. L'exposition colombienne de Chicago, tenue de mai à octobre 1893, détermina grandement les priorités du groupe d'architectes. L'AAPQ a inscrit la planification urbaine dans ses priorités d'action dans un contexte d'effervescence du

¹⁶ S.n., « Montreal Notes », *The Canadian Architect and Builder*, vol.19, n° 6, juin 1906, p.88.

¹⁷ Association des architectes de la Province de Québec, *Rapport annuel 1912*, p.25.

mouvement Beaux-Arts en Amérique¹⁸. Le courant du *City Beautiful* atteignit son apogée à la fin de la première décennie du XX^e siècle, dans la foulée des plans réalisés notamment par Daniel Burnham, et grâce à la convergence de divers mouvements de réforme urbaine, de santé publique et de conservation.

À Montréal, quelques architectes ayant visité l'exposition universelle nourrissaient le désir de donner une direction artistique, une vraie grandeur à la ville de l'avenir. Parmi eux, Andrew T. Taylor estimait que le temps était venu de constituer dans les grands centres (*larger communities*) une autorité, voire un tribunal, apte à décider des questions relatives à l'embellissement : choix de monuments, de statues, embellissement général des rues et des squares publics, etc¹⁹. Il cherchait à retourner une conception trop utilitaire des affaires publiques, et à persuader ses collègues que le domaine artistique avait des règles que tous ne pouvaient également maîtriser. Taylor se fit plusieurs adeptes avec ses déclarations sur la place de l'architecte :

Les hommes intelligents vont consulter un avocat pour toutes les questions légales, un médecin pour ce qui concerne leur santé, un ingénieur pour les problèmes d'égouts, d'hydraulique et de machinerie, alors qu'en ce qui touche l'art et les goûts, ils se croient tout à fait capables de juger par eux-mêmes²⁰.

L'accession de Taylor à la présidence de l'AAPQ donna lieu à quelques tentatives en ce sens. Le nouveau président gardait une forte impression de son séjour à Chicago. Comme plusieurs collègues, il suivait de près les travaux d'embellissement dans les grandes villes étasuniennes. Les architectes recherchaient en particulier à joindre les initiatives prises à New York et à Boston, en faisant appel aux talents locaux. Le groupe d'architectes proposa la mise sur pied d'une commission composée de six membres, tous résidents de la Ville de Montréal. Au début de mars 1897, Taylor déposait une requête signée par une quarantaine de citoyens « distingués » pressant le maire et le Conseil municipal de créer une « Commission artistique

¹⁸ William Henry Wilson, *The City Beautiful Movement*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1989, 365p; Anthony R. Sutcliffe, *Towards the Planned City : Germany, Britain, the United States and France, 1780-1914*, Oxford, Basil Blackwell, 1981, p.96-114.

¹⁹ L'idée est débattue à l'automne 1894 durant une conférence intitulée « Importance de quelques aspects de la cité du futur » (*Notes on Some Aspects of the City of the Future*) et prononcée devant les membres de l'AAPQ, in *The Canadian Architects and Builders*, vol.7, n° 10, octobre 1894, p.122.

²⁰ Nous traduisons de : « How intelligent men will consult lawyers on all legal questions, doctors on matters of health, engineers on matters of drainage, hydraulics and machinery, but on matters of art and taste think they are quite capable of judging for themselves. », *ibid.*, p.122.

permanente qui serait appelée à se prononcer sur toutes les questions se rapportant à l'embellissement de la ville²¹. » La requête, on s'en doute, voulait conduire à faire plus. Les architectes ne se voyaient pas attribuer tous les rôles; ils insistaient néanmoins fermement pour que les membres de la Commission soient des « experts de la recherche artistique²². » En plus du maire et de l'ingénieur de la Ville, on cherchait à contenter les groupes signataires se distinguant par leur « goût et une sage connaissance de l'art » : l'Académie royale canadienne, l'Association des arts de Montréal, l'Association des architectes de la Province de Québec, le Conseil des arts et manufactures, et toute autre organisation artistique reconnue. Les signataires s'autorisèrent à critiquer ouvertement une certaine tendance au mauvais goût. De leur point de vue, il était indispensable de se munir d'une telle commission pour mettre fin aux dérives municipales : statues, monuments et autres constructions « d'un art plus ou moins douteux » ternissaient apparemment l'honneur de la métropole. Sensibles à la cause des architectes, quelques élus avaient pris soin d'afficher un accueil bienveillant après la séance municipale d'avril 1897, d'autant que les éventuels commissaires acceptaient de siéger sans traitement.

En dépit de la signature de quarante architectes parmi les plus réputés et de l'appui moral de personnalités prestigieuses des milieux d'affaires, de la politique et de l'enseignement, la requête était demeurée lettre morte. En 1905, un Club d'esquisse (*Sketching Club*) vit le jour à l'intérieur de l'AAPQ. Il adaptait les méthodes d'enseignement de l'*American Society of Beaux-Arts* tournées vers la tenue d'un concours mensuel, la lecture de rapports de projets, le dessin et les visites de chantier²³. L'idée du plan d'embellissement refit alors surface sur les instances de l'architecte écossais Percy Erskine Nobbs (1875-1964) qui, depuis 1903, avait succédé à Stewart Henbest Capper à la direction de l'École d'architecture de l'Université McGill²⁴. L'AAPQ créa un « Comité d'améliorations municipales » qui prit son envol l'année suivante sous la présidence de l'architecte William Sutherland Maxwell (1874-1952),

²¹ *La Minerve*, 27 avril 1897.

²² S.n., *The Canadian Architects and Builders*, vol.7, n° 10, octobre 1894, p.122.

²³ France Vanlaethem, « Embellir ou moderniser la ville », Chap. in *Montréal Métropole (1880-1930)*, Gournay, Montréal, Centre Canadien d'Architecture, 1998, p.156-158.

²⁴ BANQ, Fonds de l'Association des architectes de la Province de Québec, P-124 1979-09-006 \ 22. Annales 1906 à 1919.

grand promoteur du Beaux-arts à l'américaine, formé à Boston et à Paris²⁵. Ce dernier a marqué de son empreinte les études réalisées au cours de la première, et décisive, année d'existence²⁶.

Le comité s'est réuni dix fois au cours de l'année 1906 en vue de créer son plan général d'embellissement et un système de parcs. Il prit une part active dans la controverse entourant la « pergola » sur la montagne. En matière d'aménagement, le plan visait deux objectifs : assurer plus de fluidité à la circulation entre la ville haute et le centre-ville, et soutenir la création de belles avenues dessinant un « circuit » continu, un réseau de parcs et d'espaces ouverts²⁷. Les discussions devaient rapidement aboutir à un plan d'aménagement des abords du parc de la montagne, du parc Lafontaine, de la rue Atwater et d'une promenade le long du fleuve, ainsi qu'à l'établissement de boulevards et de grandes diagonales entre ces pôles d'intérêts. Pour appuyer le projet, les architectes firent pression sur le Comité des parcs et terrains de jeux de la Ville de Montréal qui accepta, en 1906, de verser 500 \$ pour l'emploi d'un expert chargé du dessin des plans. La subvention fut reconduite l'année suivante. L'AAPQ recevait en plus le soutien énergique de l'APM, et d'Auguste Pinoteau, chef fleuriste dans la conception du parc Lafontaine, et premier responsable des parcs municipaux. L'accord se fit autour d'un plan (fig. 3.2), dévoilé en avril 1907²⁸. Son tracé apparaît comme un collage de solution à deux problèmes : mettre en réseau des parcs et créer du même jet des liaisons plus fluides au travers du tissu urbain. Les opérations de voiries, souvent jugées urgentes, devaient fixer de nouveaux alignements pour créer de larges percées diagonales et pour assurer une pénétration directe vers le square Victoria. Une version plus achevée succéda au « Plan d'amélioration de Montréal » l'année suivante (fig. 3.3).

²⁵ D'une année à l'autre, le groupe de travail de l'AAPQ portait indistinctement le nom de Comité des améliorations municipales (ou de Commission), des améliorations civiques, d'embellissement municipal, ou des embellissements de la ville. Nous avons retenu le nom de Comité d'améliorations municipales, plus fréquent, et surtout plus fidèle à la dénomination invariable de *Municipal Improvements Committee* dans les rapports annuels de langue anglaise.

²⁶ Jeanne M. Wolfe et Peter Jacobs, « Urbanisme et embellissement urbain », in *L'architecture de Edward & W. S. Maxwell*, Montréal, Musée des beaux-arts de Montréal, 1991, p.50-55.

²⁷ S.n., « Montreal Notes », *The Canadian Architects and Builders*, vol.19, n° 6, juin 1906, p.88.

²⁸ Association des architectes de la Province de Québec, « Improvement Plan for Montreal », *The Canadian Municipal Journal*, vol.3, n° 4, avril 1907, p.152-153.

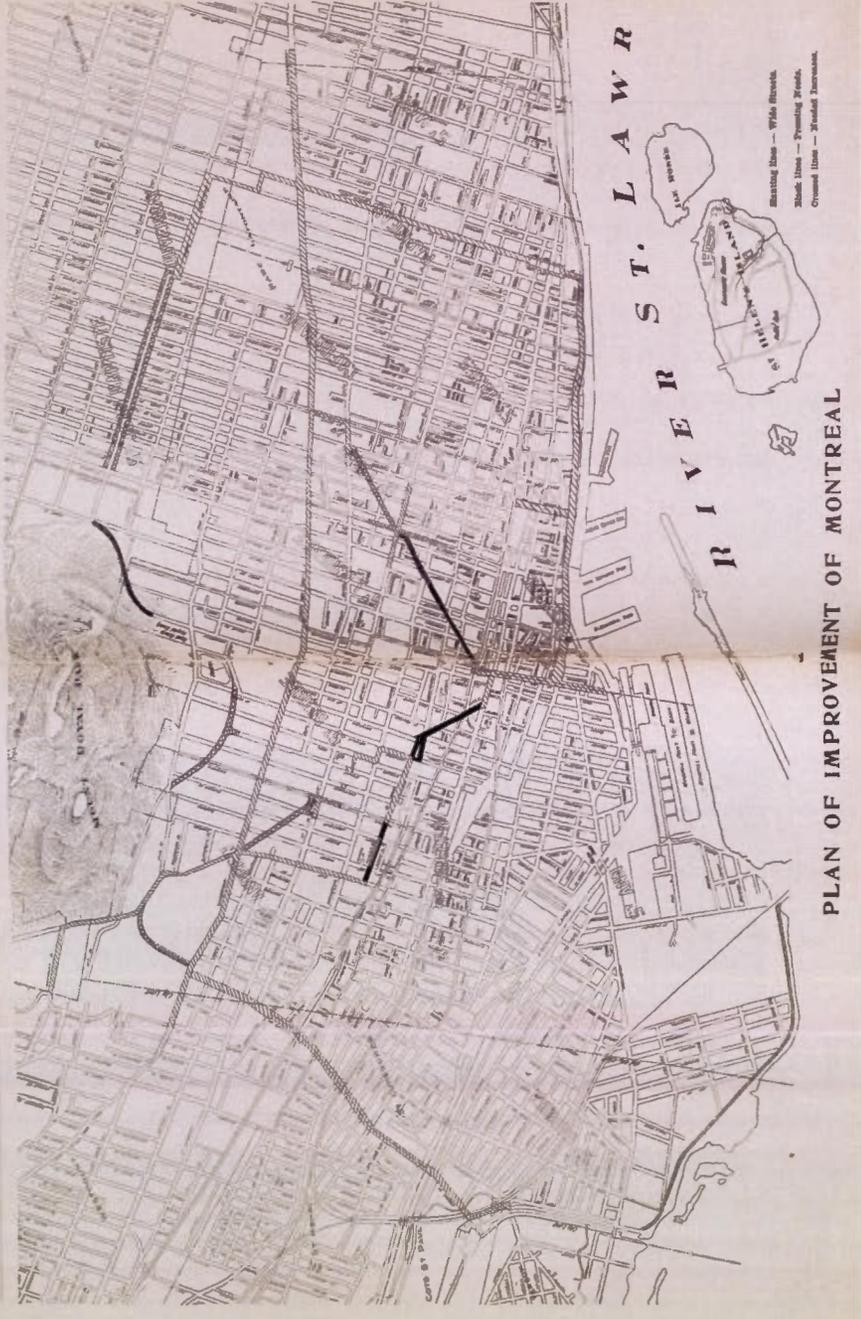


Figure 3.2 : Plan d'amélioration de Montréal de 1907. (The Canadian Municipal Journal, avril 1907)



Figure 3.3 : Plan de la Cité de Montréal proposé par l'Association des architectes de la Province de Québec en 1909 qui montre le circuit formé par les futures percées. (AVM, VM66)

Au début de 1908, le comité annonçait avec fierté le dévoilement d'un plan révisé accompagné de cinq plans de détails, l'AAPQ ayant confié le dessin final à Rickson A. Outhet. Son retour dans la métropole peut être salué comme un événement majeur. L'architecte-paysagiste montréalais, « de naissance et d'éducation » se plut-on à noter, avait largement assimilé les enseignements de l'École des Beaux-Arts marqués par l'architecte français Constant-Désiré Despradelle, au Massachusetts Institute of Technology de Boston²⁹. Il s'inscrivit ensuite au *Arboretum du Bussey Institute* avant de joindre le cabinet Warren H. Manning and Olmsted fils, et de parfaire sa pratique chez McKim, Olmsted et Burnham dans la foulée des travaux d'embellissement de Washington, en 1902. Outhet sut s'imposer à l'AAPQ comme le candidat désigné pour réaliser les projets du Comité d'améliorations municipales. Ces plans marquants dans la production de cette époque ont orienté la recherche artistique grâce à une facture qui devra rester exemplaire. La plupart des commentaires recueillis au sein des cercles réformateurs ont porté sur les plans dessinés par l'architecte paysagiste Rickson A. Outhet, achevés le 15 juin 1908 et soumis à la Ville de Montréal sous forme de brochure.

En décembre de l'année suivante, le Comité d'embellissement (*City Planning*) de la LPC assurait une belle notoriété au projet. Munis d'une lanterne de projection, les architectes P. E. Nobbs et W. S. Maxwell firent défiler les diapositives le 2 décembre 1909, durant une assemblée à la Galerie de l'Association des arts. La présentation de Nobbs apportait un témoignage à la continuité historique d'un art ancien, mais oublié, et ouvrait à la connaissance des plans urbains depuis l'Antiquité³⁰. Nobbs mit en lumière les critères d'aménagements par lesquels saisir la démarche créative des architectes. D'abord, les diagonales lui paraissaient mieux adaptées aux irrégularités du terrain que la grille répétitive de rues. Leur tracé mettait en valeur les éléments construits exceptionnels, comme les monuments, ou les églises, si abondantes, mais « posées » sans rapport avec les rues, ce qui leur fait perdre tout effet architectural. La conception de ces larges avenues – issue du besoin qu'éprouvèrent les experts de transposer les mesures sanitaires dans la planification – s'opposait aux rues d'orientation nord-sud. L'ombrage causé par le mont Royal, disait Nobbs,

²⁹ S.n., « What they are doing – Landscape Architecture », *The Canadian Municipal Journal*, vol.8, n°9, septembre 1912.

³⁰ City Improvement League, *op. cit.*, 1910, p.45-47.

aggravait un partage inéquitable de lumière dans ces rues apparemment trop étroites pour assurer une bonne circulation de l'air. Les noeuds formés au carrefour des grandes voies circulatoires devaient aussi respirer largement grâce à des espaces ouverts créés dans le respect du sens des proportions. Enfin, la mise en scène devait tirer profit du terrain irrégulier et produire des effets inattendus qui appartiennent à une compréhension séquentielle du paysage urbain montréalais. Il était proposé que le besoin de symétrie intervienne « naturellement », notamment dans la conception des places publiques, pour valoriser « [...] une occasion d'exprimer la dignité de la vie urbaine, basée sur les droits, les espoirs, la fierté et les intérêts communs³¹. »

W. S. Maxwell pour sa part s'attachait à montrer combien Montréal souffrait de l'absence d'un plan officiel³². Au lieu de considérer des objets isolés, il s'efforçait de saisir dans un esprit de synthèse les problèmes de l'époque et faisait appel à une connaissance du site dans l'élaboration du domaine bâti. En exposant une à une les mesures correctrices du plan de R. A. Outhet, le conférencier affirmait poser rien de moins que les jalons d'un renouveau civique. W. S. Maxwell suscitait l'éveil « à un idéal supérieur de citoyenneté » capable de se substituer aux obligations courantes de l'administration municipale. Dans ce contexte qui n'a plus d'attache avec les laideurs d'un essor urbain trop brusque, l'accès à la culture des arts s'imposait avec force comme un instrument de lutte contre l'ignorance. W. S. Maxwell soutenait que la réalisation d'un plan eut transformé les rêves du présent en réalité future. Il désirait prendre part à un vaste mouvement de progrès esquissé depuis à peine dix ou quinze ans dans le « monde civilisé ». À Chicago, le *Commercial Club* avait consacré plus de 100 000 \$ dans la confection du fameux plan de Daniel Burnham et d'Edward Bennett, « prodige d'exhaustivité et de beauté artistique. » Plus près, l'Association des architectes de l'Ontario suscitait un sentiment de convoitise avec les plans d'aménagements de Toronto³³. L'intérêt porté par les citoyens avisés à l'embellissement allait, disait-on, en s'accroissant. En fait,

³¹ Nous traduisons de : « (...) occasion for expressing the dignity of city life, based on common interests, rights, hopes and pride. », *ibid.*, p.46.

³² *Ibid.*, p.48-52.

³³ Comme en témoignent les comparaisons fréquentes recueillies dans le *Canadian Architect and Builder*; Sarah Bassnett, « Visuality and the Emergence of City Planning in Early Twentieth-Century Toronto and Montréal », *Journal de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada*, vol.32, n° 1, 2007, p.21-38.

Nobbs et W. S. Maxwell voyaient dans l'enlaidissement de la ville le symptôme d'un malaise social dont, apparemment, Montréal était cruellement atteint.

Ce grand système de parcs de l'AAPQ comprenait les principaux éléments structurants des réalisations étasuniennes. Les Montréalais n'hésitèrent pas à le soumettre à l'appréciation critique des plus grands noms de l'heure, dont Clinton Rogers Woodruff, vice-président de l'*American Civic Association*, ou du réputé planificateur bostonien John Nolen. La physionomie de la ville souhaitée s'y trouvait définie par l'environnement naturel : on privilégia un retour sur le fleuve et tenta d'accroître l'emprise de la verdure en prenant pour articulation le flanc sud-est du mont Royal, atout le plus précieux de la ville se plaisait à souligner W. S. Maxwell. La conception du plan général s'appuyait sur le besoin d'assurer une meilleure liaison entre trois principaux pôles : le mont Royal, le parc Lafontaine, puis le fleuve Saint-Laurent. Au coeur, le square Victoria fit l'objet d'un aménagement tenant compte de l'importance accordée au lieu³⁴. De ce point, qui était pensé comme le véritable coeur de l'activité commerciale et financière, Outhet et les architectes firent se déployer deux grandes avenues diagonales. Les transformations les plus profondes exigeaient la création inusitée d'avenues promenades (*parkways*). Outhet partagea leur conception en trois voies établies au niveau du sol et complétées par les trottoirs : une promenade (*pleasure drive*), une voie de tramway au centre, et la voie de desserte (*traffic road*). Ces avenues boisées, parfois appelées indistinctement boulevard, apportaient une continuité de verdure qui fit écho aux préconisations sanitaires de l'APM. D'après les architectes, elles devaient rendre plus commodes les circulations en réduisant l'angle des pentes au minimum.

Les experts avaient donné à la préservation des « beautés naturelles » du mont Royal une priorité absolue; tout assaut immobilier risquait, disaient-ils, de compromettre l'existence du plus grand parc urbain. Ils concevaient ce parc comme un précieux témoin du génie créatif de Frederick Law Olmsted et désiraient rendre hommage à la vision des grands citoyens à l'origine de sa création, tout en se préoccupant de voir s'appauvrir irrémédiablement cet

³⁴ Un plan à l'échelle 1/25^e fut achevé en avril 1909. AVM, Fonds de la Commission des parcs et traverses (VM44,S3,D36), dossier administratif 2501, grand format n° 12.

héritage dans les errements de la spéculation immobilière³⁵. En tenant compte des problèmes soulevés par les hygiénistes, ils souhaitaient garantir aux ouvriers des quartiers centraux un accès salubre et universel à la nature et leur offrir des équipements de loisirs. Pour bien relier les secteurs aménagés, les concepteurs s'efforçaient d'aérer au passage les secteurs dits congestionnés. On opta pour le percement de grandes avenues promenades diagonales, afin d'assurer une continuité végétale à l'ensemble et, objectif maître selon les architectes, de rendre la circulation plus fluide³⁶. Quelques avenues étaient ponctuées d'espaces scéniques ouverts dominés par des édicules : à l'intersection des rues Prince-Arthur (dénommée boulevard de la Confédération) et Saint-Denis, de même qu'à l'Avenue du Parc où le projet de monument dédié aux vétérans canadiens eut couronné l'aménagement au carrefour du boulevard de la Confédération³⁷.

À l'est du mont Royal, les architectes prônaient la création du parc Fletcher, aujourd'hui parc Jeanne-Mance (fig. 3.4). La tentative appuyait les requêtes de l'APM qui voyait la perte des installations de l'Exposition provinciale dans l'incendie de 1896 comme une occasion de confirmer la destination récréative du site³⁸. Son plan accentuait le pittoresque des sentiers sinueux du parc qui mènent à l'avenue des Pins, décorée en avenue promenade. Les arbres plantés annonçaient l'existence de nouveaux espaces publics et cherchaient à rééquilibrer la largeur de cette portion de l'avenue. On soigna le dessin de nombreuses aires de jeux (terrains de balle, de football, de crosse (hockey), tennis, croquet, etc.) qui s'inscrivaient en complément des larges pelouses. Dans la portion sud-ouest, les architectes proposèrent discrètement un lotissement résidentiel épousant les contraintes topographiques. L'ingénieur de la Ville prépara durant l'année de 1911 un projet de route carrossable à partir du haut de la montagne à l'avenue des Pins, laquelle dut tenir lieu de nouvelle entrée au Parc. L'AAPQ qui

³⁵ Inauguré en 1876, le parc fut aménagé d'après les recommandations de Frederick Law Olmsted; cf. le *Report on Mount Royal Park*, New York, 1874, et *Mount Royal Montreal*, New York, G. P. Putnam's Son's, 1981 (1881). Pour connaître l'histoire du parc, se référer à Claire Poitras et Joanne Burgess, *Étude de caractérisation de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal*, Québec, Commission des biens culturels du Québec, 2005, 170p.

³⁶ S.n., « Montreal Notes », *The Canadian Architect and Builder*, vol.19, n° 6, juin 1906, p.88.

³⁷ Dessin d'architecture d'un projet de monument pour les vétérans canadiens. AVM, Fonds de la Commission des parcs et traverses (VM44,S3,D36), dossier administratif 2501.

³⁸ Jean de Laplante, *Les parcs de Montréal des origines à nos jours*, préface de Pierre Bourque, Montréal, Éd. du Méridien, 1990, p.72-74; « Quel nom donner à la ferme Fletcher? », *La Presse*, 19 mai 1909, à la une.

se désolait de ne pouvoir y apporter ses conseils forma un comité avec la LPC dont le but avoué était de presser la Ville à planifier la subdivision de grandes propriétés limitrophes : les experts visaient expressément les propriétés Redpath, Brunet et Molson. Au sud-ouest du parc de la montagne, les architectes envisagèrent le prolongement de l'avenue Prince-Arthur qui affectait une forme courbe (fig. 3.5). L'avenue devait suivre le relief accidenté et servir de lien soit vers un portail d'accès aux sentiers du parc, dans l'axe de la rue Ontario (aujourd'hui du Musée), soit vers les beaux quartiers de Westmount.

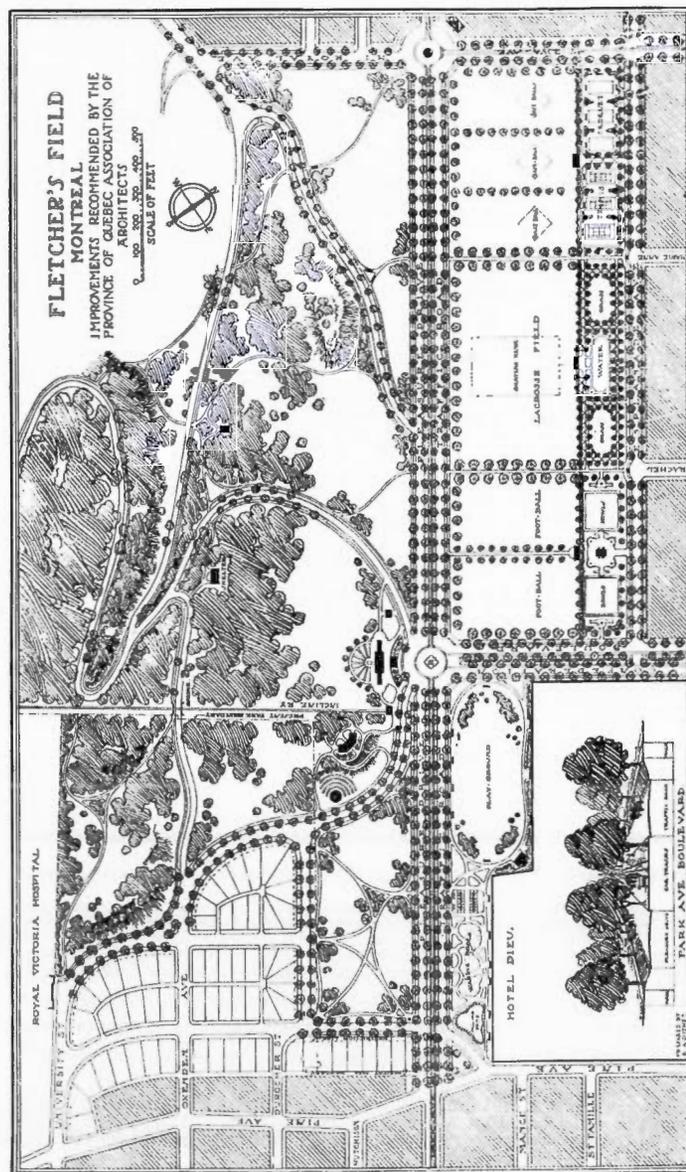


Figure 3.4 : Plan du Parc Fletcher, aux abords du mont Royal, proposé par l'Association des architectes de la Province de Québec. (AAPQ, Annuaire 1909-1910)

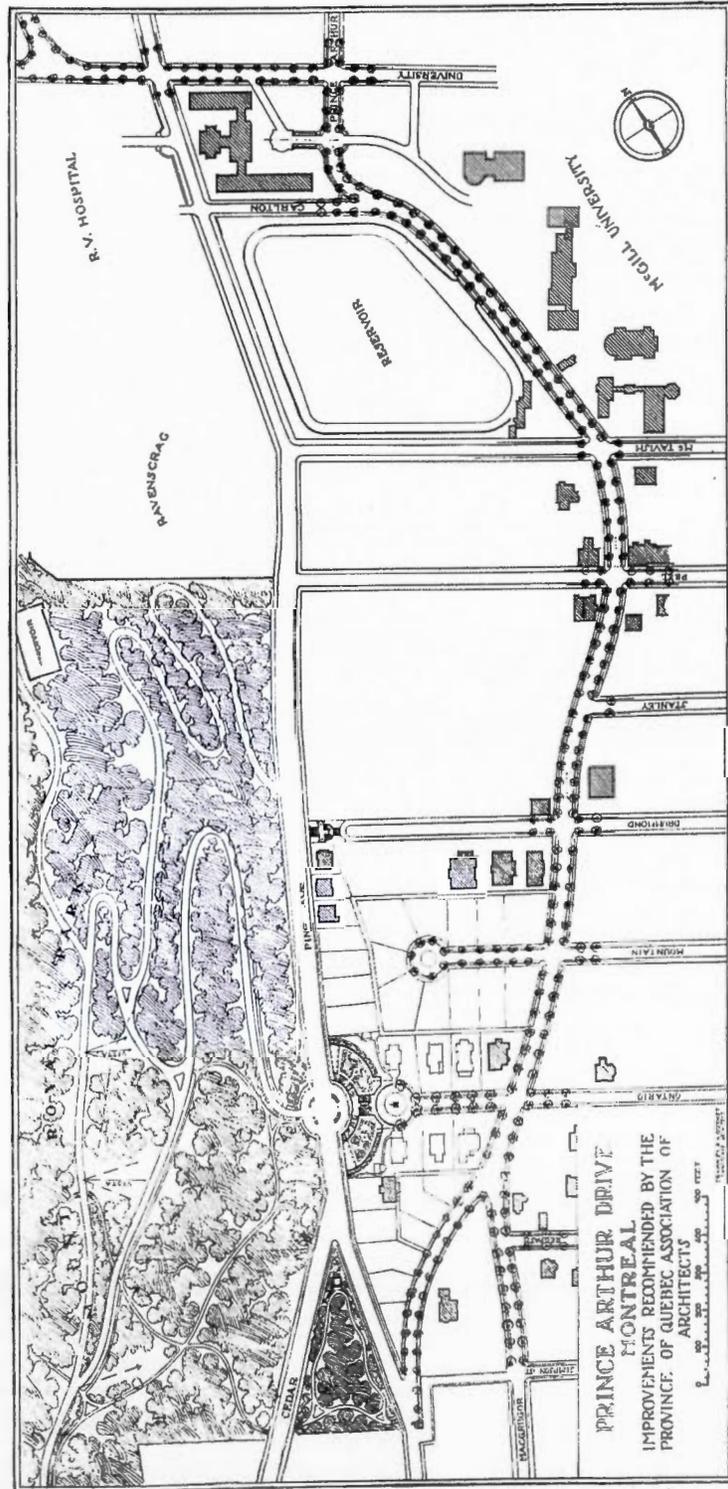


Figure 3.5: Plan de l'Avenue Prince Arthur proposé par l'Association des architectes de la Province de Québec. (AAPQ, Annuaire 1909-1910)

La création du boulevard de la Confédération joua un rôle efficace dans l'esprit du système de parcs (fig. 3.6). Par l'élargissement de la rue Duluth, il devait assurer une communication directe et aisée entre les deux plus grands parcs de la ville, mont Royal et Lafontaine, qu'on cherchait à rendre plus attrayants et accessibles. Selon la formule consacrée, les parcs furent tenus pour des poumons. Une voie boisée de circulation devait donc les mettre en réseau. Persuadés d'accroître la rapidité, les experts méditaient aussi sur la beauté de liaisons directes entre des secteurs denses. Il se trouva un certain nombre d'adhérents au projet pour invoquer des motifs sanitaires aux travaux d'élargissement, car les quartiers eurent été « aérés ».

Par ailleurs, le Comité d'amélioration municipale se donna la peine de créer un parc au pied du pont Victoria, par une ouverture pratiquée au coeur du secteur portuaire (fig. 3.7 et 3.8). Le plan du front fluvial, qui s'en tenait sagement aux limites administratives de Montréal, débouchait sur le tracé d'une promenade riveraine ceinturant les quartiers ouvriers Saint-Gabriel et Saint-Antoine. À l'origine de ce projet d'aménagement est apparue une préoccupation sur le libre accès de la population citadine au fleuve. Le parc projeté n'occupait qu'une partie du front fluvial; à l'ouest du pont Victoria, il devait se prolonger plus généreusement en une avenue promenade longeant une digue ponctuée de parcs et de terrains de jeux. On pouvait ainsi atteindre les rapides de Lachine, forcément délaissées par la puissante Commission du havre de Montréal. L'aménagement au bord de l'eau reconnaissait la nécessité d'un retour sur le Saint-Laurent. Ses concepteurs firent remarquer que l'envahissante industrie portuaire coupait le front fluvial d'un accès populaire au cours d'eau. Ils avaient clairement saisi qu'aucune tentative ne serait concluante sans le consentement de la Commission du havre.

La règle et l'équerre ne furent pas les seuls instruments d'aménagement des architectes. Le programme d'embellissement résultait de préoccupations sanitaires. Il prônait un accès général à deux grandes réserves – le mont Royal et le fleuve – réunies par des rideaux de verdure. Si Outhet entrevoyait au départ la possibilité de tracés souterrains, sa description prit finalement l'apparence de grandes avenues plantées dont l'aménagement était commandé par un impératif de rapidité. Les vues sur le paysage et la prise en compte d'une déclivité

naturelle, parfois prononcée, avaient fortement imprégné la conception du plan d'embellissement. On précisera enfin que le plan de 1909 visait une circulation fluide entre des points d'intérêt et non à contraindre la croissance urbaine à la manière d'une ceinture intérieure.



Figure 3.6 : Plan du boulevard de la Confédération proposé par l'Association des architectes de la Province de Québec. (AAPQ, Annuaire 1909-1910)

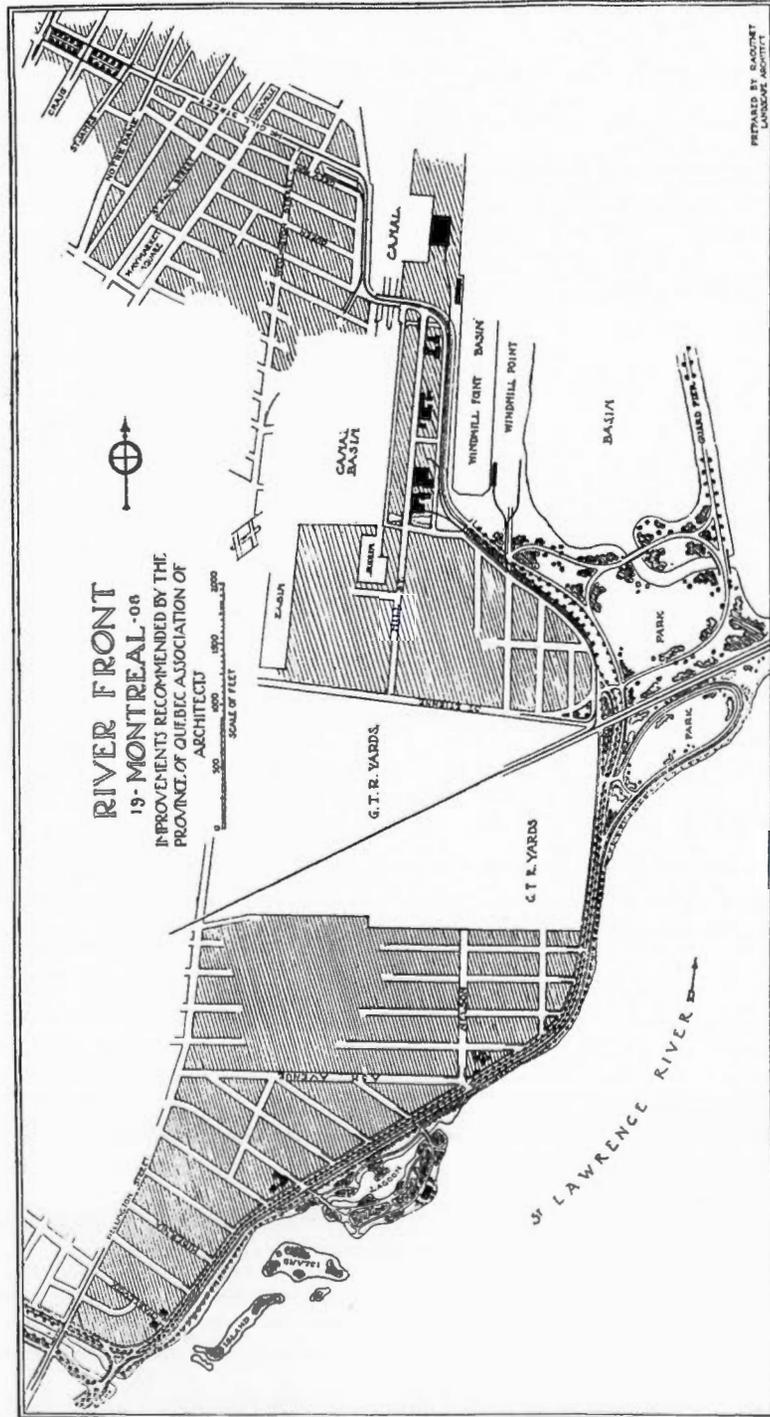


Figure 3.8: Plan de la promenade riveraine proposé par l'Association des architectes de la Province de Québec. (AAPQ, Annuaire 1909-1910)

Le comité des améliorations municipales

De 1906 à 1911, le Comité des améliorations municipales reposa sur un noyau stable dont quatre noms brillent au premier rang : J. R. Gardiner, W. S. Maxwell, Percy E. Nobbs et Joseph Venne. Lorsque vers 1909 le plan acquit son plein rayonnement, le Comité s'élargit à des représentants de groupes de réformes, à des enseignants de grandes institutions d'enseignement – pensons à l'École d'architecture de l'Université McGill et à l'École Polytechnique –, et à divers citoyens éminents. Dès ce moment, le Comité d'embellissement (*City Planning*) de la LPC allait jouir d'une grande dynamique devenant peu à peu la tribune d'expression des architectes déçus par l'immobilisme des élus. Jusqu'en 1912, le Comité des améliorations municipales apporta des précisions quant au contenu des divers plans de détails. Le retard que prenaient les autorités à se décider s'avérait pour certains bénéfique, car, dans l'intervalle, les commentaires recueillis dotaient le projet initial d'une multitude d'améliorations. Les plans devinrent une sorte d'oeuvre collective, comme le voulaient leurs initiateurs qui s'avisèrent d'y faire converger le plus possible d'experts. Il est bon de noter que le Comité s'en tenait cependant fermement à l'unité de la conception. Les six plans, bien que sujets à des modifications, devaient être exécutés de manière solidaire pour donner leur plein effet³⁹. Ils étaient dépendants l'un de l'autre.

Durant 1911, le Comité soumit au maire la recommandation de former un groupe d'experts ou même de lancer un concours pour assurer la création d'un centre civique. Ses membres se disaient consternés de l'absence d'un tel centre dans « la capitale commerciale du Canada ». Sensibles aux discours d'une haute élévation morale sur l'art, autant qu'aux besoins concrets en équipements publics, ils sollicitaient avec ardeur un nouveau coeur administratif comprenant entre autres un palais de justice, une bibliothèque municipale et un hôtel de ville. Contre la puissance envahissante d'une croissance urbaine comparée à de la moisissure, W. S. Maxwell réaffirmait l'importance d'une création simple et symétrique, contraire à « l'enlaidissement » régnant. Pour lui, les autorités devaient mettre la beauté au service du sentiment civique. L'amour pour cette ville, disait-il, n'était pas un sentiment abstrait. Il entraînait en conflit évident avec la réalité décrite : « êtes-vous attachés à quelque

³⁹ Association des architectes de la province de Québec, *Rapport annuel 1912*, p.25.

signe de beauté dans nos rues et ruelles⁴⁰? » C'est pourquoi les membres du Comité proposèrent la constitution d'une commission civique artistique (*Civic Art Commission*) groupant principalement des artistes peintres, des sculpteurs et des architectes. Leurs travaux ressortaient d'un constat sur le peu d'homogénéité du cadre bâti montréalais.

Les plans de Outhet connurent un beau succès dans les cercles réformateurs, notamment à la LPC et à l'APM, où s'était manifesté un fort courant de sympathie pour ces tracés dont pourtant rien ne fut fait⁴¹. Clairement, les experts voulaient accomplir une oeuvre durable. Ils n'avaient pas lésiné sur l'effort pour que les plans d'embellissements soient connus à l'étranger, et se sont maintenus en contact direct avec les comités artistiques de plusieurs grandes villes, dont Paris, Londres, New York et Washington. Leurs travaux, disaient-ils, devaient résister aux besoins futurs durant au moins cinquante ou soixante-quinze ans. Quoique les membres du comité avaient entrevu « une splendide opportunité d'obtenir de bons résultats avec des dépenses raisonnables », le chantier à entreprendre s'annonçait considérable⁴².

Le projet Marchand

La désaffection des autorités à l'égard du plan de R. A. Outhet fournit une occasion d'intervenir à l'architecte Jean-Omer Marchand. L'émulation entre la firme Marchand & Haskell et celle des frères Maxwell permit d'aboutir à un projet concurrent au Comité d'améliorations municipales de l'AAPQ et qui embrassait les attributs essentiels du style Beaux-arts parisien⁴³. Il est aussi intéressant de remarquer que Marchand constatait l'affaiblissement du Comité de l'AAPQ, dont il s'était retiré en 1907. À l'époque où il s'occupait des rénovations de l'Hôtel de Ville, il vit l'occasion de poursuivre l'idéal d'une

⁴⁰ Nous traduisons de : « If proof is needed, are you attached to any beauties evidenced in our streets and lanes? », in *City Improvement League, op. cit.*, 1910, p.50.

⁴¹ La LPC nota en 1926 que « quelques-uns des projets recommandés avaient déjà été mis à exécution, notamment la création du boulevard de l'Aqueduc. »; in *Ligue du progrès civique, Commission d'urbanisme, travaux de mars à octobre 1926*, p.8.

⁴² Association des architectes de la province de Québec, *Rapport annuel 1909-1910*, p.15.

⁴³ Les travaux de Jeanne M. Wolfe menés sur leur correspondance révèlent l'existence d'une sérieuse querelle entre les deux firmes; cf. « Montréal : des plans d'embellissement », *Continuité*, Printemps 1986, n° 31, p.24-27. Cf. Johanne Pérusse, *J.-O. Marchand, premier architecte canadien diplômé de l'École des Beaux-Arts de Paris, et sa contribution à l'architecture de Montréal au début du vingtième siècle*, Mémoire de maîtrise (histoire de l'art), Université Concordia, 1999, 209p.

renaissance civique⁴⁴. Premier Canadien français sorti de l'École des Beaux-Arts de Paris, Marchand ne cachait pas que l'idée d'un nouveau cœur civique avait germé durant sa pratique en Europe, tandis qu'il oeuvrait auprès d'Ernest Hébrard. Durant les dix années passées outre-mer, il en était venu à considérer « les progrès du civisme municipal⁴⁵».

Avec le schéma monumental, publié à l'automne 1913, se dessinait un cadre ambitieux offrant une succession de boulevards habillés d'un riche mobilier urbain et convergeant en direction du nouveau centre administratif et culturel (fig. 3.9). D'un style classique jouant avec la perspective, l'esquisse se traduit par une large place civique, véritable point de repère fondé sur « le bien-être municipal, la commodité, l'unité et la beauté. » L'espace entouré d'immeubles ouvrait sur un grand quadrilatère – localisé dans l'espace compris d'est en ouest par les rues Saint-Denis et Bleury, du nord au sud par la rue Dorchester (boul. René-Lévesque) et la rue Craig (Saint-Antoine). L'ambitieux projet faisait surgir quelques-uns des édifices habituels pour ce type de conception : un hôtel de Ville, divers édifices administratifs gouvernementaux, et un palais de justice. Au centre, la place était dotée d'un obélisque d'où rayonnaient les avenues bordées d'arbres taillés. Elle cherchait à marquer en majesté la plus pure tradition Beaux-Arts. D'après son créateur, l'intérêt du centre civique était triple. Les édifices pouvaient conserver leur dignité et leur beauté, en s'isolant des proportions écrasantes du gratte-ciel. Le centre avait l'avantage de réunir avec commodité les principaux services aux citoyens et de procurer, disait-il, une stabilité dans les affaires publiques. Enfin, prisé par les touristes, il eut contribué à propager une image de progrès à travers le monde. Dans ce projet, les questions d'esthétiques étaient intimement liées à des enjeux dits « civiques » promettant, dans le même esprit que W. S. Maxwell, un éveil de la population. L'envahissement de la circulation comptait peu dans la mesure où Marchand fournissait un exemple inédit de cœur administratif. À la Ville de Montréal, quelques discussions eurent lieu sur les possibilités d'expropriation. Les beaux effets que cherchait l'architecte plongèrent néanmoins dans l'oubli.

⁴⁴ L'idée d'abandonner l'Hôtel de Ville et d'en construire un nouveau circulait depuis longtemps déjà. S.n., « On ferait un musée de l'Hôtel de Ville actuel », *La Presse*, 18 février 1910.

⁴⁵ S.n., « Sketch of What Civic Centre of Montreal Could Like », *The Montreal Daily Star*, 18 octobre 1913.

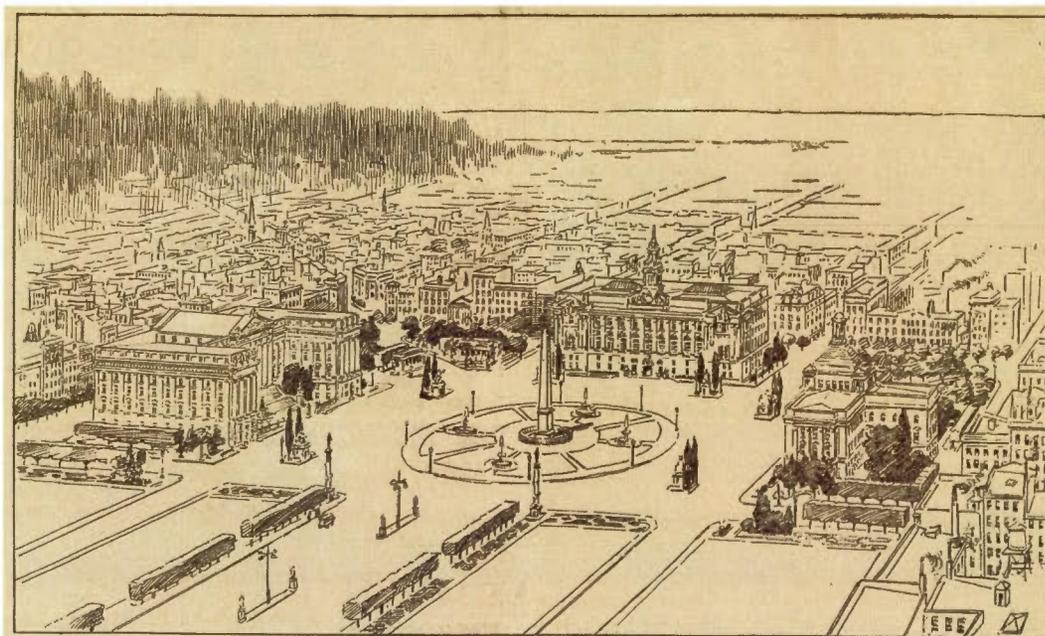


Figure 3.9 : Composition d'un nouveau centre civique par l'architecte Jean-Omer Marchand.
(*Montreal Daily Star*, 18 octobre 1913)

Le plan d'extension : agrandir Montréal, embellir l'île

Louis-Arsène Lavallée : une île, un plan

La nouvelle direction donnée par les architectes, approfondie par l'architecte paysagiste Outhet, s'abstenait d'embrasser l'île en entier. Un plan fut pourtant, dès la fin du XIX^e siècle, ressenti comme indispensable : le plan d'extension devait son succès au mouvement d'annexion qui permit à Montréal d'augmenter considérablement sa population et son territoire⁴⁶. Il s'avérait l'outil indiqué pour représenter les idées de grandeur de la métropole, combinant embellissement de la trame existante et promotion d'une croissance encadrée. Le principe de convergence des voies était admis. Le plan d'extension reposait sur la création d'artères de grande circulation tracées pour être le support d'une ville ouverte, jusqu'aux limites données par l'île.

⁴⁶ Paul-André Linteau, *Histoire de Montréal depuis la confédération*, Montréal, Boréal, 2^e édition augmentée, 2000, p.202-208.

Les experts réputés n'étaient pas les seuls acteurs du courant d'effervescence sur l'aménagement urbain. Parmi les principaux instigateurs du plan d'extension se détache la personnalité de l'échevin Louis-Arsène Lavallée (1861-1936), président du comité d'annexion et du comité législatif. Lavallée montra dès son premier échevinat du quartier Saint-Jacques un zèle peu commun à l'agrandissement des limites de la Ville de Montréal⁴⁷. Dans un contexte de négociations parfois ardues avec les municipalités de banlieue, il soutint un projet du Grand Montréal qui ne se contentait point des limites étroites de la ville du XIX^e siècle. Un temps fort fut le « plan d'embellissement de Montréal », dévoilé en 1902, qui culmina avec le dessin de grands boulevards reliant toutes les parties de l'île (fig. 3.10). Ce plan précède le plus fort de la vague d'annexion, amorcée en 1905. Du point de vue paysager, selon la version publiée dans l'*Album universel*, il accentuait l'effet pittoresque sans rien perdre à l'efficacité du parcours⁴⁸. On y défendait l'importance d'ouvrir des perspectives, affranchies de la ligne droite, et insistait pour que soient respectés les panoramas « réellement enchanteurs » du cadre naturel. Dans les vignettes qui entourent l'illustration, les exemples fourmillaient de parcs paysagistes ou sylvestres : « Cela vaudrait, en tout cas, à l'île de Montréal un réseau de routes et de boulevards qui, pour leurs paysages variés, attirerait des milliers de touristes, et donnerait, aux fins de la villégiature, une plus-value considérable aux terrains avoisinants⁴⁹. » L'ouverture de boulevards n'allait pas sans la création, aux carrefours, de squares et de parcs sylvestres « dont le charme sera peut-être supérieur encore à celui des boulevards eux-mêmes ». Il fallait recouper, avec les exemples pris dans l'Europe entière, les témoignages du raffinement paysager. Au culte de la ligne droite, curieusement attribué au génie civil étasunien, on entendait substituer une composition capable de tirer parti des sinuosités des routes et des boulevards extérieurs, enviant sourdement les réalisations des autorités municipales de Boston. L'impression d'ensemble était accentuée par

⁴⁷ Luc Desrochers, « Louis-Arsène Lavallée : le père du Grand Montréal », Chap. in *Histoire des maires de Montréal*, Montréal, VLB, 1993, p.211-216.

⁴⁸ Probablement conçu par les illustrateurs attirés de la revue, A. J. Rice, Laprès et Lavigne, in « Le Grand projet de M. l'échevin Lavallée : l'ouverture de magnifiques boulevards traversant toute l'île de Montréal », *L'Album universel*, n° 26, octobre 1902, p.605 et 606.

⁴⁹ Les exemples reproduits dans les vignettes sont le boulevard Anspach de Bruxelles, le boulevard de Rivoli à Paris, le boulevard de la Madeleine à Paris, la fameuse promenade de Nice, le grand boulevard des limonniers [sic] à Berlin, la grande avenue du jardin des Tuileries à Paris, les champs Elysées de Paris, le parc du petit Trianon à Versailles, le parc de Saint-Cloud près de Paris, l'avenue des Loges à Saint-Germain-en-Laye dans la banlieue de Paris, les terrasses de Monte-Carlo.

l'ouverture d'un immense boulevard d'une largeur de 300 pieds (90 mètres) parcourant l'île en son centre. Plusieurs artères transversales s'en écartaient vers le nord et vers le sud jusqu'aux principaux noyaux urbains existants, comme Verdun et Cartierville, ou Ahuntsic et le centre-ville via Outremont. Un large terre-plein séparait la chaussée et le pavé pour les piétons.

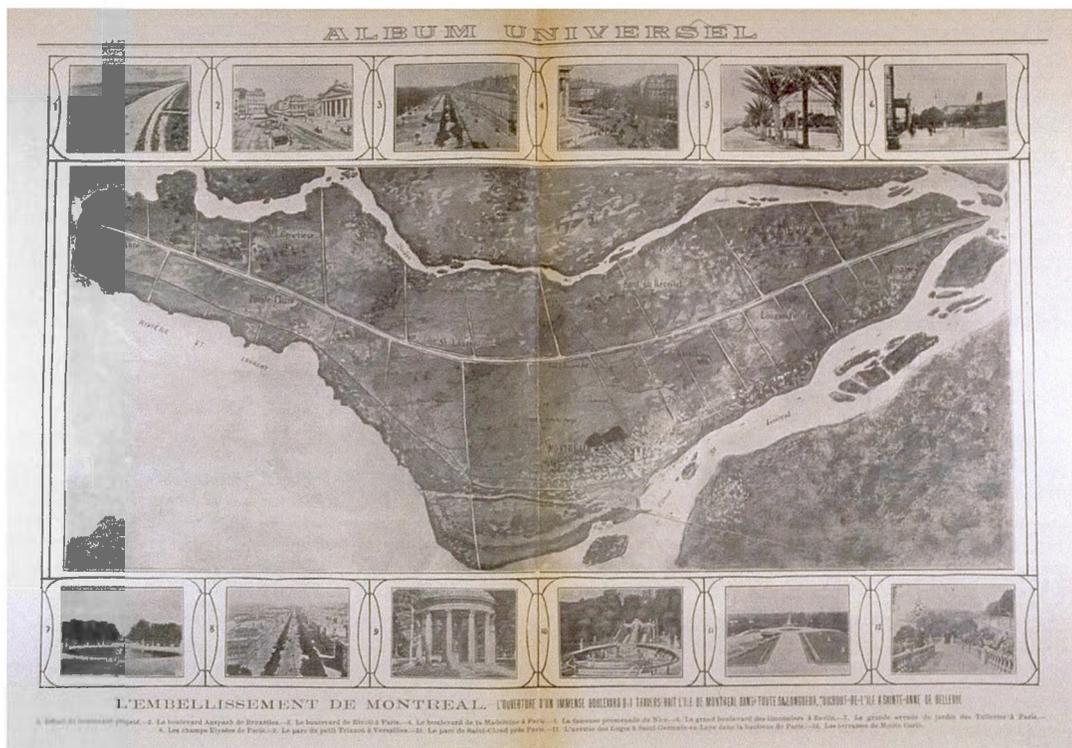


Figure 3.10 : L'embellissement de Montréal. Ouverture d'un immense boulevard qui traverserait l'île de Montréal dans toute sa longueur, du bout de l'île à Sainte-Anne-de-Bellevue. (*Album illustré*, octobre 1902)

Lavallée, qui renoua avec le projet du grand boulevard en mai 1909, voulait apporter « sa part à l'édifice magnifique ». Non seulement l'échevin cédait-il à l'insistance de quelques citoyens, mais il dissipait l'ombre jetée sur sa réputation, après les convulsions politiques de l'enquête du juge Lawrence John Cannon sur la corruption municipale. Le journal *La Presse* revint avec un tracé hardi affectant une forme inusitée, qui fit écho aux tentatives de diagonales menées à l'AAPQ (fig. 3.11). Le tracé fut confié à Joseph Charlebois, dessinateur du service de la Voirie, qui publia une version avec avenues diagonales occasionnant une

expropriation massive forçant de repenser une intervention vue, au départ, comme simple et rapide. D'après le journaliste, le principe du plan fut sans défaut puisqu'il visait à remédier à la « confusion » urbaine. L'idée à sa base était de créer une immense place, située derrière le mont Royal, vouée à marquer un nouveau point de rayonnement d'une seule ville, au lieu de ne trouver « que des réunions de villes ayant chacune son plan propre ». Imprégné du désir de symétrie, le plan mit en lumière le besoin de faire du centre géographique un site du renouveau d'où la circulation « aurait rayonné partout ». Dès 1909 certains avaient abdiqué l'idée d'en faire le Montréal de l'avenir. Malgré tout, le projet du Grand Montréal semblait en voie d'accomplissement grâce aux succès des annexionnistes, surtout avec l'accession de Lavallée à la mairie, en 1912. Contre toute attente, le nouveau maire se contenta d'un mandat assez terne. Le bon renom acquis par le second plan refit brièvement surface en 1926, avec le concours du journal *La Presse* et de la Chambre de commerce de Montréal⁵⁰.

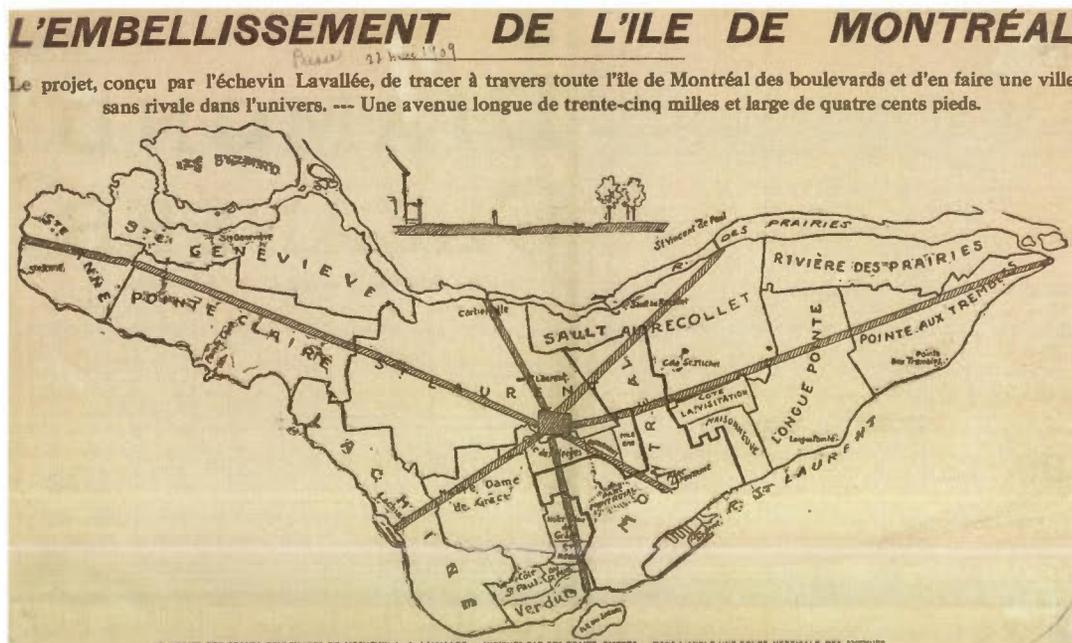


Figure 3.11 : L'embellissement de l'île de Montréal. Projet conçu d'après la vision de Louis-Arsène Lavallée. (*La Presse*, 28 avril 1926)

⁵⁰ *La Presse*, 28 avril 1926, à la une.

William Lyall et les tracés complémentaires

Le projet de Lavallée, comme celui de William Lyall, illustre les principes de l'époque voulant qu'une ville soit « régulièrement tracée ». Lyall, un membre honoraire de la LPC, soumit au nouveau maire James John Guerin son plan de grand boulevard traversant l'île en mars 1910 (fig. 3.12). Comme tous les projets de l'époque, il visait à doter la métropole d'une réputation mondiale par sa beauté et son sens de l'entreprise. Son concepteur eut comme premier souci de doter Montréal d'une promenade de capacité suffisante et de lui assurer un axe est-ouest à l'échelle de l'île. L'idée de liaison est-ouest modelée par la réunion aux deux pointes de l'île, plus simple à établir, car en territoire libre de constructions, nécessitait la création d'un grand boulevard coupant la partie centrale. Le premier tracé se déployait jusqu'au sud de Notre-Dame-de-Grâce vers l'ouest, et croisait la Ville de Maisonneuve à l'est. En terrain construit, le boulevard faisait honneur à la rectification. La percée qui s'adossait à la basse terrasse de la rue Ontario laissait apparaître un large boulevard « Strathcona » désigné en l'honneur de Donald Alexander Smith, financier, magnat du chemin de fer et homme politique élevé à la pairie en 1897. Lyall y prévoyait un noyau administratif et culturel au carrefour de la rue Saint-Laurent.

Les commentaires, pour la plupart chaleureux, furent nombreux. Robert Reford, homme d'affaires ayant fait fortune dans le domaine du transport maritime, estimait pourtant que le tracé « rudimentaire » du boulevard devait emprunter la rue Sherbrooke⁵¹. La rue Ontario n'offrait pas, d'après lui, d'aussi beaux points de vue de la montagne et, par endroits, du fleuve. Ces précisions apportées, il proposait qu'un architecte paysagiste, soigneusement choisi parmi les meilleurs experts au monde, produise au plus tôt une version améliorée et de « dimension royale ». Le plan final devait aussi comprendre des interventions plus ponctuelles pour soulager les rues congestionnées de la basse ville, et des avenues transversales assurant une meilleure alimentation du boulevard « Strathcona ». Lyall fit aussitôt appel au peintre étasunien Hiram Harold Green qui illustra (fig. 3.13) somptueusement l'élargissement projeté de la rue Ontario⁵².

⁵¹ Robert Reford, « Wants Sherbrooke Street as Line for the New Boulevard », *The Montreal Herald*, 22 mars 1910, à la une.

⁵² Luc Noppen, *Du Chemin du Roy à la rue Notre-Dame. Mémoires et destins d'un axe est-ouest à Montréal*, ministère des Transports du Québec, 2001, p.20-22.



Figure 3.12 : Portion centrale d'un grand boulevard avec le centre civique d'après le projet de William Lyall, 1910. (BANQ, G/3454/M65P2/1930/L93 CAR)



Figure 3.13 : Vue à vol d'oiseau du boulevard Strathcona. Dessinée par Hiram Harold Green d'après la vision de William Lyall, 1913. (AVM, VM1,S2,D63)

La dépense totale était de 14,6 millions de dollars, dont une petite moitié pour les travaux de voirie et la seconde en expropriation foncière pour l'achat de 30 mètres de terrain de part et d'autre du boulevard⁵³. Lyall mit en regard les dépenses productives que la municipalité pouvait retirer. Il s'agissait de démontrer que la revente des parcelles valorisées permettrait de récolter 20 millions de dollars, sans même inclure les revenus de taxe ou les versements de privilèges par les compagnies de services publics. L'estimation fournie par son promoteur avançait au final un « profit » de l'ordre de 5,6 millions de dollars. Joseph R. Roy, ingénieur de la Ville, trouva de son côté un expédient qui misait sur la participation du secteur privé : le passage en tunnel de voies ferrées destinées au transport public et de marchandises⁵⁴. Du point de vue de l'hygiène, les grands travaux de Lyall avaient pour objectif de « Nettoyer les sections délabrées et disgracieuses de la ville et hausser grandement la valeur foncière imposable⁵⁵. » Aussi, le projet de doter Montréal d'un boulevard allait de pair avec l'implantation d'un nouveau système d'égout qui répondrait « pour toujours à la croissance de la ville ».

Lyall indiquait les corrections à apporter dans les limites de la ville de Montréal et le besoin de tracés complémentaires se fit également sentir pour relier les pointes de l'île. Bien informés des démarches de Lyall, les échevins A. Prud'homme et Henri-Ucal Dandurand, illustres promoteurs immobiliers, défendirent au conseil municipal le texte d'un projet de loi afin de créer « la Compagnie du boulevard de Montréal-Est ». Dans la portion ouest, A. Laphorn Smith fondait son illustration (fig. 3.14) du boulevard sur la séparation des modes de circulation⁵⁶. Poussé par l'enthousiasme régnant, le projet d'un boulevard s'étendant aux limites de la Ville fut approuvé par la Commission spéciale de législation de Montréal. Le Conseil municipal adopta ensuite par décision partagée une résolution favorable destinée à la

⁵³ Lettre adressée au maire et au comité exécutif de Montréal, datée du 23 avril 1910. AVM, Fonds du Conseil de ville de Montréal (1833-2001) (VM1, 2^e série, dossier 4383 – année 1910).

⁵⁴ Lettre de service adressée au maire de Montréal, J. J. Guerin, le 30 mars 1910. AVM, Fonds du Conseil de ville de Montréal (1833-2001) (VM1, 2^e série, dossier 4383 – année 1910).

⁵⁵ Nous traduisons de : « Clean up dilapidated and unsightly section of the City, and largely increase its assessed value for taxes. », in Lettre de William Lyall adressée au maire de Montréal, le 28 avril 1910. AVM, Fonds du Conseil de ville de Montréal (1833-2001) (VM1, 2^e série, dossier 4383 – année 1910).

⁵⁶ Le docteur A. Laphorn Smith visita les grandes capitales européennes, notamment durant les congrès internationaux de médecine. Cf., entre autres, son commentaire élogieux des aménagements poursuivis à Madrid, in *The Gazette*, « Free Trade Fetish », 27 mai 1903.

législature de Québec. Les pouvoirs d'exécution réclamés éveillèrent l'attention des hommes politiques sur les discussions entourant la création d'une instance supramunicipale : la Commission métropolitaine des parcs. Sous le régime du maire Guerin, le Conseil exécutif reçut plusieurs projets urbains ambitieux destinés à combler un retard dans l'entretien et l'aménagement de la voirie⁵⁷. Aucun ne fut réalisé.

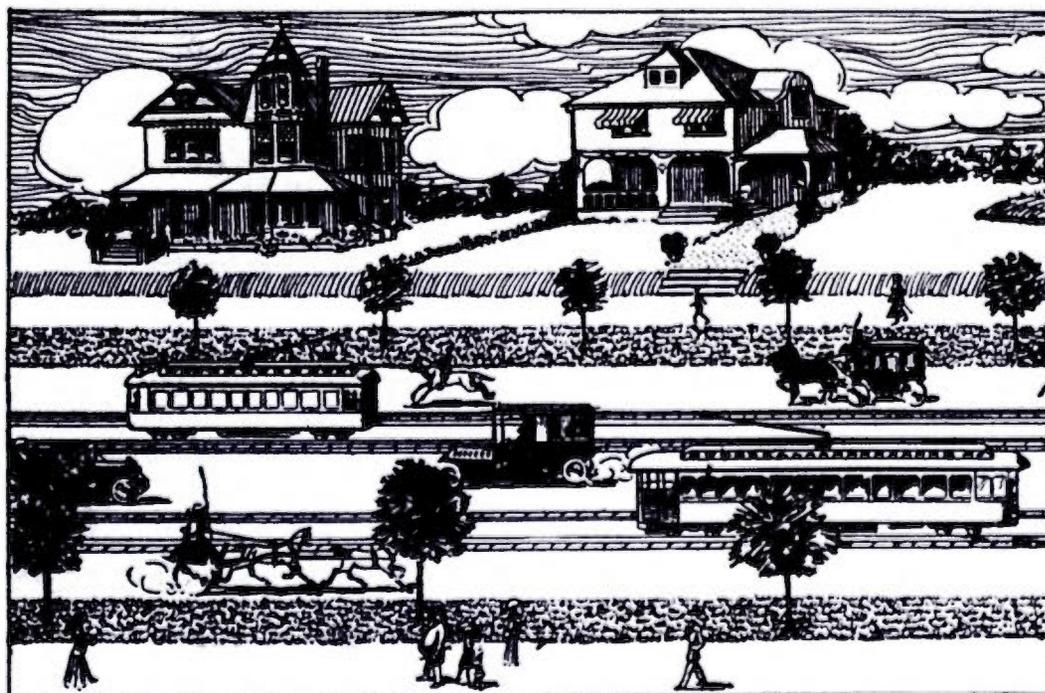


Figure 3.14 : Proposition d'un grand boulevard, séparant complètement piétons, voitures hippomobiles, tramways et automobiles, et traversant la portion ouest de l'île de Montréal, d'après A. Laphorn Smith. (*The Standard*, 2 avril 1910)

Maisonneuve la prodigue

À côté des projets d'embellissements rayonnants depuis un centre civique – le Conseil de la banlieue de Maisonneuve réalisa une prospère cité industrielle « insérée » dans un lotissement orthogonal commandé par la division antérieure des terres agricoles. Profitant de sa façade fluviale, le petit noyau rural connut une fulgurante expansion territoriale jusqu'en 1914. La croissance de Maisonneuve reposait sur une politique active de promotion

⁵⁷ Claude-V. Marsolais, « Le Dr James J. Guerin à la tête d'un conseil sans pouvoir », Chap. in *Histoire des maires de Montréal*, Montréal, VLB, 1993, p.206-207.

industrielle⁵⁸. Les grands promoteurs fonciers assumèrent, pièce par pièce, l'aménagement territorial de cette croissance, non sans réserver au trésor public la responsabilité de nombreux services. Les élus firent d'abord appel aux conseils de l'ingénieur J. Émile Vanier pour l'homologation d'un plan en 1890⁵⁹. Ils tirèrent profit des qualités du site et de la proximité de Montréal, grâce à une politique sectorielle d'aménagement efficace en matière de transport.

Une opération d'embellissement fut lancée vers 1910 qui se voulait une démonstration ostentatoire de la prospérité du milieu d'affaires canadien-français. Le nouvel ingénieur municipal Marius Dufresne dévoila un plan ambitieux qui intégrait cinq édifices publics majestueux – un hôtel de Ville, un marché public, un bain public et un gymnase, un poste de pompier, et un hippodrome (non réalisé) – dans une trame irriguée par les grands boulevards Morgan et Pie-IX. L'Hôtel de Ville, premier édifice mis en chantier, fermait la perspective Morgan dont le tracé rectiligne était accompagné d'arbres « d'essences bien canadiennes ». Le boulevard débouchait sur un nouvel ensemble comprenant un marché public décoré par une fontaine monumentale, « la Fermière », hommage à la colonisation française, oeuvre d'Alfred Laliberté, formé à l'École des Beaux-arts de Paris. La Ville exerçait aussi un contrôle des usages, sur l'implantation des bâtiments, et sur l'apparence des façades dans certains secteurs clés, protégeant entre autres les grandes demeures de l'axe interurbain du boulevard Pie-IX.

L'ingénieur municipal Marius Dufresne planifiait en point d'orgue la création du parc de Maisonneuve, au nord du territoire. Ce parc permettait de combler la perte du rôle récréatif du fleuve au profit d'une intense activité industrielle. Pour pallier la disparition du parc d'attractions *Riverside*, la législature autorisa la création d'une Commission du parc Maisonneuve le 21 décembre 1912 qui put entreprendre l'acquisition de plus ou moins 240 hectares non construits. Au nom de l'intérêt public, il s'agissait « d'embellir et d'organiser

⁵⁸ Paul-André Linteau, *Maisonneuve ou comment des promoteurs fabriquent une ville, 1883-1918*, Montréal, Boréal Express, 1981, 280p.

⁵⁹ Sur la carrière d'Émile Vanier, cf. Robert Gagnon, *Histoire de l'École Polytechnique (1873-1990). La montée des ingénieurs francophones*, avec la collaboration spéciale de Armand J. Ross, Montréal, Boréal, 1991, p.63 et suivantes.

comme le sont les parcs des grandes villes de l'Europe⁶⁰». On y prévoyait un pôle récréatif diversifié nécessitant une dépense colossale d'un million de dollars. Les concepteurs avaient élaboré une programmation effrénée qui se fondait peu sur des motifs d'ordre sanitaire :

Outre une magnifique piste de course de plus d'un mille, qui à elle seule sera une source de grand revenu pour la ville, ce parc possèdera des amphithéâtres avec gradins en pierre, pour les jeux de hockey, balle au but, crosse, etc., un autodrome, un hippodrome, des lacs artificiels sur les bords desquels s'élèveront d'élégants hôtels, casinos avec kiosques et bosquets, cafés, etc. Puis, du côté instructif, le public jouira des avantages qu'offrent une galerie des arts avec musée et bibliothèque, un jardin des plantes avec son aquarium et son jardin zoologique. Pour calmer les heures d'ennui on y trouvera un café chantant, et du côté exotique ce sera un café japonais dont les jardins seront ornés de féériques cascades. Au centre de l'avenue centrale s'élèvera le monument de Maisonneuve⁶¹.

L'initiative a fourni de sérieux arguments pour la réforme de l'administration municipale. L'avance de crédit se limita à 25 000 \$ pour l'aménagement de la piste de course. Les expropriations successives entraînèrent des manoeuvres spéculatives parmi les propriétaires qui désiraient se départir à bon prix des terrains les moins profitables. La Commission du parc de Maisonneuve délivrait ces propriétaires, parmi lesquels l'ex-maire annexionniste de Montréal Louis-Arsène Lavallée, d'une vaste réserve foncière moyennant une indemnité généreuse compte tenu de l'effondrement du marché immobilier. La politique d'embellissement et le projet grandiose du parc récréatif se révélèrent un gouffre financier qui entraîna Maisonneuve à l'annexion en février 1918⁶². Les projets somptuaires réalisés à Maisonneuve par l'équipe du maire Alexandre Michaud et du conseiller municipal Oscar Dufresne (le frère de l'ingénieur municipal) marquèrent l'apogée de l'embellissement à Montréal et firent, à la suite de leur mauvaise fortune, un contre-exemple que les experts ne manquèrent pas d'utiliser au tournant des années 1920 dans l'espoir d'arracher l'aménagement aux élus pris de la « frénésie d'embellir⁶³ ».

⁶⁰ *Statuts du Québec*, 3 Geo. V, chapitre 59, « Loi constituant en corporation la commission du parc Maisonneuve », sanctionnée le 21 décembre 1912, p.169-173.

⁶¹ *La Patrie*, 4 décembre 1915.

⁶² Louis Dupire, « Pronostics politiques », *Le Devoir*, 23 janvier 1918, à la une.

⁶³ Léon Lorrain, « Que font nos échevins? – Ils embellissent », *Le Nationaliste*, 9 mars 1913, à la une; Rodrigue Langlois, *Scandale du parc de Maisonneuve. Ils ont fait Maisonneuve, contribuables, faites Maison... nette*, « Brochure de combat », 1919?, 79p.

La Commission métropolitaine des parcs : les espoirs déçus

Dès l'instauration de la Commission métropolitaine des parcs de Boston, en 1893, les experts et les réformateurs sociaux ont souhaité mener une planification à l'échelle du Grand Montréal. Dans ses réflexions sur l'aménagement des cités, William Douw Lighthall (1857-1954) aimait se référer aux principes qui devaient gouverner l'organisation de la société industrielle. Lighthall fut l'un des acteurs les plus respectés de la société montréalaise⁶⁴. Avocat de formation, conseiller puis maire de Westmount (1900-1903), il a entretenu un rapport étroit avec les affaires municipales. Sa prédilection allait vers la promotion de la santé publique et de l'efficacité municipale. À titre de président fondateur de l'Union canadienne des municipalités, il s'était montré dur envers les services privés monopolistiques et sa critique dénonçait l'aberration économique de la recherche individuelle du profit. Lighthall accusait les capitalistes sans scrupule de mener la société à sa perte économique. Il disait que leur indifférence à la misère, engendrée par la recherche incessante du profit, coûtait toute forme de progrès. Il était hanté par la détresse des ouvriers. Comme bien d'autres réformateurs, son discours moral était teinté du *Social Gospel*, mouvement d'idées protestant qui confère à l'engagement social une valeur religieuse⁶⁵. Lighthall tirait des effroyables conséquences de l'industrialisation un programme d'action collective basée sur l'ordre moral et la justice sociale.

Si Lighthall adhérait à une certaine quête idéaliste, il savait dans l'action faire preuve de pragmatisme. Épris du devoir social, il préférait les gains modestes aux réformes impraticables compte tenu de l'environnement politique. La détermination des réformateurs, notait-il, devait induire peu à peu des changements de comportements plus profonds. Sa correspondance avec Henri Bourassa nous renseigne sur la stratégie adoptée pour créer la Commission métropolitaine des parcs (CMP)⁶⁶. Le rejet par Lighthall de réformes naïves, quoique socialement fondées, et son action politique destinée à transcender le « patronage » ambiant l'amènèrent à soutenir un projet de loi suffisamment modéré pour écarter toutes

⁶⁴ S.n., « Some Big Municipal Men », *The Canadian Municipal Journal*, vol.10, n° 7, juillet 1914, p.287.

⁶⁵ Nancy Christie and Michael Gauvreau, *A Full-Orbed Christianity, The Protestant Churches and Social Welfare in Canada, 1900-1940*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 367p.

⁶⁶ Mélanie Méthot, *Social Thinkers, Social Actors in Winnipeg and Montreal at the Turn of the Century*, Thèse de doctorat (histoire), The University of Calgary, 2001, p.123-151.

formes d'objections⁶⁷. Pour lui, le mal-être économique naissait des piètres conditions hygiéniques et morales vécues dans les quartiers surpeuplés. Pourvue d'une telle commission, clamait-il, comme celle de Boston qui servait expressément de modèle, Montréal eut été apte à combattre les maux sociaux (*great evils*) qui menaçaient le monde civilisé. Dès les premiers jours de la LPC, Lighthall saisit très vite que le nouveau comité de *planning* qu'il dirigeait pouvait aider à promouvoir l'adoption d'un projet de loi destiné à la mise sur pied d'une telle instance. Avec son appartenance à l'APM, il bénéficiait de tribunes importantes pour défendre sa cause. La LPC qui se penchait aussi activement sur la question résumait ce mal en un mot : la congestion⁶⁸. La stratégie et le diagnostic étant posés, l'avocat avait plaidé pour que les grands travaux urbains à Montréal se fassent sous l'autorité d'une nouvelle structure publique supramunicipale. Devant la multiplication des grands projets d'aménagement spontanés, notait-il, seule la création d'une commission métropolitaine des parcs pouvait offrir les conditions d'une réalisation cohérente, à l'échelle de l'île et des banlieues.

Montréal ne pouvait cependant accéder à cette demande sans modification de sa charte par l'Assemblée nationale. Pour agir à l'échelle de l'île, il fallait que l'instance concerne également les municipalités voisines. Les réformateurs reprirent la proposition faite par Lighthall d'adresser à l'Assemblée un projet de loi dans l'espoir d'y associer au plus tôt les pouvoirs publics. En utilisant tous les contacts politiques possibles, ils suivirent une approche patiente : obtenir la sympathie de l'administration municipale puis exercer des pressions conjointes sur la législature à Québec. Une forte délégation d'experts montréalais se rendit à l'Hôtel de Ville en mars 1910⁶⁹. La question fut transmise au comité des Affaires municipales, présidé par Isaïe Préfontaine – président de la Chambre de commerce de Montréal –, qui se déclara d'emblée « opposé au principe de la création d'une commission indépendante et spéciale⁷⁰ ». Tout en admettant qu'un « plan général devrait être fait pour l'embellissement et les améliorations projetées » avant de commencer de grands travaux, le

⁶⁷ *Ibid.*, p.140.

⁶⁸ City Improvement League of Montreal, *The First Year's Work being The First Annual Report*, 1910, p.15.

⁶⁹ En plus des délégués de la Ligue du progrès civique, il faut noter ceux de l'Association des citoyens, du Board of Trade, du Canadian Manufacturer's Association, du Children's Aid Society, et du Comité d'améliorations municipales de l'Association des architectes de la Province de Québec.

⁷⁰ AVM, Fonds du Conseil de ville de Montréal (1833-2001) (VM1, 2^e série, Dossier Plan d'ensemble et embellissement, 4326 / 4445).

comité fit ressortir ouvertement qu'une « telle commission ne pourrait fonctionner sans frictions et conflits de juridiction administrative avec l'autorité civique et diminuerait les avantages de l'efficacité du nouveau régime⁷¹ ». Malgré ce revers, la coalition continua à prôner l'adoption sans délai de mesures pour un plan de ville et l'établissement permanent d'un organisme régional.

Dès leur victoire aux élections municipales de février 1910, les réformateurs du Comité des citoyens n'avaient pas manqué d'ambition concernant l'agrandissement de Montréal par annexion des municipalités. Ils devaient aussi décider que faire des projets de grands boulevards qui pressaient avec insistance. Aux yeux des élus municipaux, l'un des points forts de la coalition menée par Lighthall était la possibilité offerte à la Ville centrale d'ouvrir par le truchement de la future CMP un nouveau front permettant de s'approcher des banlieues réfractaires⁷². Les pressions exercées au cours du mois de mars marquèrent un retournement d'opinion à la mairie. Vers avril 1910, un projet de loi, rédigé par Lighthall lui-même, fut envoyé à l'attention du premier ministre libéral Lomer Gouin, des membres du cabinet, de l'Assemblée, ainsi qu'aux maires et conseillers des municipalités insulaires. Gouin offrit la présidence à Sir William Van Horne, pionnier des chemins de fer et président sortant de la puissante compagnie ferroviaire du Canadien Pacifique. Van Horne, qui venait de décliner la proposition du premier ministre canadien Wilfried Laurier de présider la Commission fédérale des transports, accepta d'oeuvrer à l'embellissement de sa ville d'adoption.

L'Assemblée législative du Québec sanctionna la loi créant la CMP le 4 juin 1910, journée importante qui marquait également l'annexion définitive d'une douzaine de municipalités voisines⁷³. Écoutant les suggestions de Lighthall et de ses collaborateurs, le législateur entérinait l'institution d'une commission chargée d'étudier « dans l'intérêt public » les moyens de créer un système de parcs, de voies de communication améliorées, et

⁷¹ *Ibid.*

⁷² Robert Rumilly, *Histoire de Montréal (tome 3)*, Montréal, Éditions Fides, 1972, p.415-417.

⁷³ Paul-André Linteau, *Histoire de Montréal depuis la confédération*, Montréal, Boréal, 2^e édition augmentée, 2000, p.202-208.

d'habitations modèles pour les classes laborieuses sur l'île de Montréal et sur l'île Jésus⁷⁴. Avant de garantir des pouvoirs d'exécution, le gouvernement s'assura que la nouvelle instance allait lui livrer un rapport de ses recommandations dans l'intervalle de la session législative suivante, soit à l'automne 1910. Au mieux la contribution publique s'élevait à cinq mille « piastres » doublée par toutes sommes que les municipalités des territoires d'intervention estimeraient juste de verser. La CMP fut donc simplement autorisée à lancer ses études. Le gouvernement ne s'était pas lié, pas plus qu'il n'obligea les municipalités à rendre des comptes. C'était donc insuffisant, mais les experts mobilisés constataient que les efforts n'avaient pas été stériles pour atteindre un but plus audacieux.

Les Commissaires estimaient qu'il s'agissait de redresser une situation urbaine très grave. Mais comment l'étudier sans personnel et sans un budget satisfaisant? La CMP travailla dans des conditions difficiles en offrant des pistes de réponses fragmentaires. Dans la mesure des moyens dont elle disposait, la première ambition de ses membres se rapporta à la planification d'ensemble et au logement ouvrier. La CMP reçut sans sollicitation des projets et des suggestions de différents groupements et individus. L'AAPQ notamment soumit son système de parcs, mais elle dut prendre acte d'un certain désintérêt des commissaires. Dans l'espoir de relever les défis du « Montréal agrandi », la CMP décida plutôt de solliciter les conseils d'un expert de réputation internationale. À cette fin, on eut considéré avec sérieux la tenue d'un grand concours, comme à Washington dans lequel on saluait le talent de l'architecte Daniel Burnham. Au comité d'architectes, Percy E. Nobbs s'éleva contre cette proposition, sincèrement convaincu de la compétence des experts locaux⁷⁵. Il en fit part à W. S. Maxwell et quitta pour un moment son siège du Comité d'améliorations municipales de l'AAPQ lorsque la CMP désigna l'architecte paysagiste étasunien Frederick Law Olmsted fils. La marque de désapprobation n'y fit rien puisque la CMP parvint à conclure, sans concours, une entente de service avec le célèbre Bostonais.

⁷⁴ *Statuts du Québec*, 1 Geo. V, chapitre 6, « Commission métropolitaine des parcs », sanctionnée le 4 juin 1910, p.37-38.

⁷⁵ Jeanne M. Wolfe et Peter Jacobs, « Urbanisme et Embellissement urbain », Chap. in *L'architecture de Edward & W. S. Maxwell*, Montréal, Éditions du Musée des beaux-arts de Montréal, 1991, p.52.

L'observation urbaine de Olmsted fut rondement menée. Deux idées directrices ont guidé son rapport produit en septembre 1910, après trois jours d'enquête dans la métropole : le tracé de boulevards et de voie de circulation urbaine ou suburbaine, ainsi que l'établissement des parcs et terrains de jeux⁷⁶. En remédiant aux problèmes de circulation, c'est-à-dire à l'étude des moyens de transports publics ou privés, des chemins de fer, ou de la circulation en front d'eau, Olmsted fit sienne la pratique voulant que cette question décidât du cadre d'un plan de ville. L'architecte-paysagiste cherchait à clarifier les rapports entre ces moyens pour atteindre l'efficience voulue entre diverses parties appelées à former un système unitaire (*a single interrelated system*)⁷⁷. D'après lui, une mesure de base assurait l'efficience : retirer aux propriétaires fonciers et aux promoteurs le soin de décider du tracé général des rues puisque leur but ne se limitait qu'au « commerce du sol ». Il exigea dans le plus parfait accord des réflexions dans le milieu montréalais que le tracé des nouvelles voies se fasse sous l'autorité d'un corps d'expert. Il estimait opportun de rappeler aux experts locaux aussi bien qu'aux élus que l'élaboration du plan exige patience, et son exécution des ajustements graduels. À ses yeux, les concepteurs devaient se plier aux conditions imprévues sans renoncer à faire office de gardiens du parti d'aménagement et de l'intérêt public. Il attira également l'attention sur la pertinence d'une commission permanente constituée d'ingénieurs et de dessinateurs s'appliquant à parfaire et à étendre le plan général, puis s'assurant de son exécution, sans précipitation et sans tergiversation.

Olmsted chercha en deuxième lieu à définir nettement l'organisation présente et souhaitée de la métropole. La géographie caractéristique de l'île de Montréal devait être l'amorce du nouvel aménagement souhaité. Oblongue et occupée en son centre par le mont Royal, l'île laisse un espace étroit à la ville historique forcée de déborder sur les flancs ouest et est. Olmsted fit remarquer que cette croissance allait demeurer soutenue sur le front de fleuve. Il découpa l'espace en deux lignes de croissance situées de part et d'autre du canal Lachine. À l'est, les emprises ferroviaires et les activités industrielles devaient fournir une continuité linéaire à la progression du port, tandis qu'à l'ouest se concentrait l'organisation du canal autour d'un nouveau secteur suburbain résidentiel attractif. Olmsted proposa la construction

⁷⁶ Frederick Law Olmsted, *Report to the Metropolitan Parks Commission*, le 19 septembre 1910, 42p.

⁷⁷ Souligné dans la version originale, *ibid.*, p.2.

d'une voie rapide sans croisement longeant le sud de l'île et souterraine dans la partie urbanisée du centre. À la manière des grands boulevards de plus en plus nombreux en Europe et en Amérique, le tracé préconisé misait sur la rapidité des déplacements et l'effet monumental des avenues plantées. L'architecte paysagiste fit observer que le projet était exécutable en tout point à condition de libérer une emprise suffisante, soustraite de l'urbanisation. Son succès, nota-t-il encore, reposait sur la séparation claire d'avec le dessin de rues locales destinées à servir d'accès aux habitations et permettant la circulation aisée de l'air et de la lumière.

Dans l'esprit du système des parcs, la principale réflexion apportée par Olmsted eut surtout trait à la mise en réseau des espaces verts. Cette conception de l'aménagement devait permettre la naissance du plus urgent des besoins du point de vue de la santé et de la vigueur des citoyens. La protection de l'enfance et de l'hygiène donnait le pas au raisonnement selon lequel Montréal aurait dû disposer de parcs et de terrains de jeux, dans un rayon de marche d'au plus 400 mètres de tout logis. Olmsted constatait nettement leur insuffisance à Montréal, s'en remettant à « l'indéniable avance » des autres grandes villes. Leur diversité faisait à tel point défaut qu'« Étant donné les déficiences présentes à Montréal cela sonne comme un idéal lointain⁷⁸ ». Suivant les indications données par l'Association des parcs et terrains de jeux de Chicago, il proposa d'adapter leur taille et leur programme selon les groupes d'âge⁷⁹. La proportion optimale devait osciller dans une fourchette de 5 à 10 % de la superficie des nouveaux lotissements.

Le mont Royal eût dominé ce système de parcs. Olmsted désirait prolonger l'effort de composition de son illustre père en renvoyant aux recommandations faites en 1881. Il se plaisait à noter que le parc, depuis sa création, répondait tout à fait aux exigences de la population montréalaise. Il fallait néanmoins penser à un agrandissement sur le flanc nord, jusqu'au pied de l'avenue Maplewood et des pentes qui bordent le chemin de la Côte-Sainte-Catherine. La prédominance du mont Royal dans le paysage construit le força à évoquer un

⁷⁸ Nous traduisons de : « Considering the present deficiencies in Montreal that may sound like a remote ideal », *ibid.*, p.11.

⁷⁹ S.n., « Chicago Park Commission », *The Canadian Municipal Journal*, vol.2, n° 10, octobre 1906, p.399.

autre problème : celui de la congestion des voies bordant la montagne. Olmsted appréhendait un encombrement général des voies de contournement dans un avenir rapproché. Fallait-il élargir l'avenue des Pins, y compris dans la portion construite appelée de Bleury? Comment améliorer la capacité d'accueil du chemin de la Côte-des-Neiges, du chemin de la Côte-Saint-Luc, et leur accès parfois difficile en raison des sections pentues? Et comment relier ces voies dans l'intention d'assurer un accès aisé au coeur historique? Il insista pour que les experts locaux mesurent quelles conséquences la montagne pouvait avoir sur l'organisation spatiale future.

La vision depuis le point haut de la montagne conduisit l'expert étasunien à mettre en évidence le rôle déterminant du fleuve dans la structure urbaine. À l'instar du tracé d'embellissement de Rickson A. Outhet, le système de parcs ne pouvait ignorer les vertus de cet attrait naturel. Outre la question des liaisons routières se posait celle de l'accès au cours d'eau à des fins récréatives (*recreation purposes*). Olmsted invita à s'interroger sur la création de fenêtres sur le fleuve. D'après lui, les Montréalais devaient préserver au plus tôt un accès public de l'urbanisation. Il mettait en garde contre la capacité des mieux nantis (*well-to-do*) à s'accaparer les rives du fleuve. Cette préoccupation à caractère social le conduisit à retenir une option de protection réglementaire en superposant à l'initiative privée une action municipale. Olmsted, fort de son expérience, s'appuya sur le bénéfice commun et l'engouement des plus fortunés pour les promenades plantées. Il reprit de l'AAPQ l'idée d'utiliser les espaces à l'ouest du quai MacKay pour créer une ouverture.

Toutefois, l'AAPQ navigua entre les déceptions de certains membres et les encouragements de Olmsted, car les critiques de l'expert étasunien à l'égard des tracés de voies diagonales transformèrent sévèrement la mise en réseau projetée des espaces verts. Si la composition monumentale de l'AAPQ réduisait les distances à parcourir, fit observer Olmsted, elle laissait les parties construites en mauvais état. D'après lui les exigences que formulaient les plans d'embellissement locaux étaient dépassées : d'une part, les projets excédaient largement la capacité financière des autorités; de l'autre, il leur reprochait une conception strictement esthétique qui ne pouvait être considérée comme une solution viable aux problèmes évoqués, ni au sens de la santé publique ni même à celui de la circulation. En

dehors du choix des tracés, Olmsted voulait convaincre à ne pas se borner aux formules passe-partout, il incitait à suivre de près les caractéristiques inhérentes au territoire, les rapports entre les différents éléments qui le composent : sa morphologie, son histoire, sa situation sociale et sa structure économique. La critique formulée par Olmsted avait largement assimilé les plans locaux à leur seule volonté d'embellir, de poser le décor urbain ou d'assurer la fluidité des déplacements. Le paysagiste estimait que les recherches devaient conduire la CMP à croiser la question du logement ouvrier. On pouvait saisir cet enjeu, arguait-il, dans le cadre plus général d'un plan autrement que par le jeu de l'opération foncière indirecte ou des espaces verts.

L'étude fut prise en considération par le gouvernement. Les Commissaires se sont félicités d'avoir rempli ce premier mandat tandis que les architectes de l'AAPQ notèrent poliment que le rapport « contient des suggestions, qui seraient sujettes à la critique⁸⁰ ». Les ressources de la commission étaient maigres, ses pouvoirs de décision nuls. Une seconde campagne de pression s'orchestra en faveur d'une instance permanente. Dès l'automne 1910, le thème de l'urgence devint récurrent dans l'incapacité d'agir et la période de flottement politique sur la scène municipale eut pour effet de motiver davantage les réformateurs. Les experts mobilisèrent plusieurs grandes organisations locales touchant aux questions urbaines. William Henry Atherton, le loyal secrétaire de la LPC, se disait rassuré par le rythme des réunions de la CMP et par les échanges réguliers avec des experts étrangers. À la demande de la LPC, le réputé Charles William Eliot, ex-président de l'Université Harvard, et père de l'architecte paysagiste Charles Eliot, prononça en décembre 1911 une conférence sur les travaux de la CMP de Boston. Au même moment, l'Institut royal d'architecture du Canada et l'Association canadienne de santé publique pressèrent le gouvernement de Québec. L'assemblée des architectes avait construit son argumentaire sur l'importance de créer des commissions sur les parcs et les terrains de jeu, ou sur le logement, dans toutes les grandes villes du pays. Les architectes désiraient poursuivre des objectifs sanitaires comme la prévention de la mortalité infantile ou le bien-être général. De son côté, la nouvelle Association de santé publique s'en accommodait fort bien, exigeant du gouvernement de réguler la croissance des villes (*towns and cities*), et de renforcer les pouvoirs de la

⁸⁰ Association des architectes de la Province de Québec, *Rapport annuel 1911*, p.21.

commission jusqu'aux aires suburbaines (*suburban areas*). W. H. Atherton percevait clairement l'autorité morale du docteur John George Adami et de Harry Bragg durant la première assemblée annuelle, tenue à Montréal à la fin de l'année 1911. Ces démarches locales éveillèrent des échos favorables à l'extérieur de la métropole et du Québec. À l'hiver 1911, Lighthall se rendit à Toronto devant l'*Empire Club* pour défendre en qualité de commissaire le rôle du *city planning* devant la grande urgence du temps présent : la congestion⁸¹. Il revint à souhait sur la question brûlante des *slums*. Lighthall énonçait de grands principes, s'élevant pour que le sens civique remplisse ses devoirs envers les plus pauvres. De son point de vue, les autorités devaient adopter une politique d'aménagement rigoureuse qui préserverait les familles, sans cesse plus nombreuses, de l'entassement dans les quartiers centraux.

Si un projet d'amendement subit des modifications en prévision du passage vers la chambre durant la session parlementaire de l'hiver 1911, plus d'une année fut nécessaire pour qu'une nouvelle loi soit promulguée. Le 3 avril 1912, l'Assemblée adopta une loi établissant, à titre permanent, une CMP dotée de pouvoirs habilitants afin de « réaliser efficacement les améliorations suggérées⁸² ». La loi prévoyait la mise sur pied d'une équipe d'employés ainsi que de conseillers techniques et légaux dans le but de tracer et d'exécuter des « plans pour l'établissement, de parcs, squares, promenades, boulevards, voies de communication, champs de récréation, terrains de jeux, bains, rues et jardins publics dans l'île de Montréal et les îles Dorval, St-Paul, Dixie, Héron et Perrot⁸³. » Pour y parvenir, la Commission disposait d'un pouvoir d'acquisition et d'expropriation. Aussi, la partie III (finances) de la loi autorisait le prélèvement d'une taxe d'un vingtième d'un pour cent sur la valeur des immeubles dans le territoire couvert de même que l'émission d'obligations.

⁸¹ W. D. Lighthall, « Toronto and Town Planning », conférence prononcée à Toronto devant l'Empire Club of Canada, en qualité de membre de la Commission métropolitaine des parcs de Montréal, le 30 mars 1911, in J. Castell, *The Empire Club of Canada Speeches 1910-1911*, Hopkins, Toronto, 1912, p.232-237.

⁸² *Statuts du Québec*, 2 Geo. V, chapitre 8, « Loi établissant la Commission métropolitaine des parcs », sanctionnée le 3 avril 1912, p.54.

⁸³ *Ibid.*, Section II, les pouvoirs, articles 9 à 15, p.56-57.

À côté du nouveau maire de Montréal Louis-Arsène Lavallée, membre d'office, six personnes composèrent le bureau de la Commission : William Van Horne (président), Emmanuel Persiller-Lachapelle, W. D. Lighthall, J. C. Walsh, A. Boyer et Alexandre Michaud, maire de Maisonneuve (1909-1915), furent nommés commissaires au cours du printemps 1912. Certains voyaient dans la CMP un heureux alliage de compétence et d'indépendance. Ainsi le journaliste Léon Lorrain, anxieux d'un dénouement :

La Commission se substituera-t-elle à notre administration municipale? Se préoccupera-t-elle de la préparation d'un plan d'ensemble à laquelle pourraient collaborer des délégués de tous les conseils municipaux de l'île? Espérons-le, car c'est notre dernière chance de salut. En attendant nous piétons, et dans la boue⁸⁴.

D'autres s'étaient déjà prononcés avant la refonte de la loi. Le docteur E. P.-Lachapelle estimait que les conquêtes de la ville centrale atteindraient avant longtemps les frontières de l'île. Ce raisonnement servait de fil conducteur à plusieurs experts qui voulaient dresser un plan insulaire avant le moment, bien proche, où Montréal aurait absorbé toutes les autres municipalités de banlieue. Perçue selon une dynamique concentrique, la croissance urbaine impliquait un travail dans l'organisation municipale régionale. Le journaliste Léon Lorrain estimait aussi juste l'idée de « fondre les villages insulaires en un plus-grand-Montréal. » On convenait en outre de rendre le plan opératoire avant l'annexion générale.

Comment donc soumettre les multiples initiatives privées au dessin d'ensemble? À cette question bien entendue, les experts répondaient avec une fermeté réfléchie : dès son achèvement, le plan devait être homologué et approuvé par la législation. Le pouvoir d'homologation visait à donner, comme son nom l'indique, force exécutoire aux dispositions du plan d'ensemble. Dès son adoption, le plan ne pouvait admettre l'initiative privée qu'à l'intérieur des frontières établies sur le droit de propriété par restrictions publiques. Cette mesure visait à faciliter l'exécution par le contrôle du lotissement privé. Le commissaire E. P.-Lachapelle soutenait que l'administration de cette politique foncière générale revenait à la CMP pour soustraire la ville centrale aux politiques dites partielles et à courte vue des petites entités voisines. Ce fut un argument martelé sans relâche. La démarche semblait tracée clairement. Toute forme de réticence à la prévision était d'autant plus surprenante pour les commissaires que le plan, mesure décisive, comptait faire de Montréal une ville prestigieuse,

⁸⁴ Léon Lorrain, « Le Montréal de demain », *Le Nationaliste*, 6 octobre 1912, à la une.

salubre et prospère. Dans le contexte d'une gestion serrée des finances publiques, on affirmait répondre aux besoins sans dépenser des sommes énormes à défaire plus tard ce qui était mal fait sur le moment⁸⁵.

Mais, les pouvoirs habilitants étaient soumis à un ordre de priorité établi soit par les municipalités touchées, soit par le gouvernement provincial. De plus, une clause sur le « consentement préalable des cités et villes » affectait considérablement le financement des opérations courantes et des projets urbains. Enfin, malgré les états d'âme de Lighthall, la question délicate et impérieuse des « habitations de la classe ouvrière » devint facultative et restreinte à un examen de la situation⁸⁶. Les exhortations de Raymond Unwin à adopter, comme en Angleterre, une loi générale de planification urbaine pour dénouer l'impasse furent entendues dans le milieu montréalais⁸⁷. L'architecte-urbaniste qui, disait-on, connaissait fort bien la situation locale avait déjà prononcé deux allocutions aux tables rondes de la LPC. Vers 1912, les officiers de l'association, si étroitement liés à la création de la CMP, cherchèrent résolument une voie de solution. Leurs tentatives de mener un second front autour d'une loi générale remportèrent cependant peu de succès et les pressions des réformateurs semblaient se desserrer pour le succès de la CMP. À la LPC, une alliance se forgea entre les comités de planification et du logement pour briser chez les élus « cette barrière de timidité. »

Aussitôt créée, l'Association du grand Montréal pour la planification et le logement (Greater Montreal Planning and Housing Association) souligna avec force la relation inextricable entre le plan de ville et la condition des logements ouvriers. Ses animateurs estimaient que toute réforme en cette matière était bloquée en l'absence d'un plan. Placés

⁸⁵ « If this were done, Montreal would soon be a fine healthy city, and this without having to spend enormous sums of money to undo tomorrow what is done to-day. », déclaration de E. P.-Lachapelle, in City Improvement League of Montreal, *For a Better Montreal. Report of the First Convention*, 1910, p.52.

⁸⁶ D'après l'article 15 de la loi de 1912, intitulé *Conditions d'habitation* : « La commission peut examiner la question des conditions d'habitation de la classe ouvrière dans les limites de l'île de Montréal et faire, à ce sujet, toutes suggestions qu'elle trouve opportunes dans son rapport annuel à l'Assemblée législative. »

⁸⁷ William Henry Atherton, « The Metropolitan Parks' Commission of Montreal », in « Review of Civic Improvement », *The Canadian Municipal Journal*, vol.9, n° 10, octobre 1913, p.427.

devant un dilemme, ils multiplièrent les pressions. Jusqu'à l'automne 1913, le Conseil de Montréal retarda l'adoption de crédit, malgré toutes les recommandations du bureau de contrôle. Le conseil de la Ville centrale, disait-on, tout comme ceux des banlieues voisines, « ne croyait pas vraiment que la population était disposée à être imposée, si bien que le vote concernant la taxe a été retardé⁸⁸ ». Étant donné le jeu complexe des rivalités municipales, le Conseil jongla avec l'idée de tirer 100 000 dollars annuellement du fonds d'emprunt, ce qui devrait alourdir une dette municipale considérable estimée à 70 millions, dont près de 3 millions annuellement en intérêt. Très contestée, la proposition fut qualifiée de sottise⁸⁹. Les débats ont tourné autour d'un nouvel amendement à la loi qui pourrait dénouer le problème financier. Il fut donc pressenti que « la législature provinciale, après avoir observé les méthodes de blocage utilisées qui retardent l'établissement d'un bon plan préconçu pour le développement de Montréal, sera forcée de prélever une taxe foncière. On s'écriera alors que la ville perd son autonomie⁹⁰. »

Pour les commissaires, l'importance d'une redevance se déterminait encore à l'Assemblée nationale. Par son amendement de 1914, le gouvernement du Québec opéra une politique dissuasive auprès de la Ville centrale qui pouvait réaliser le plan général de travail à condition que les « municipalités intéressées dans l'amélioration exécutée paient aussi leur part du coût de la partie dudit plan général couvrant cette amélioration⁹¹. » Ces sommes depuis longtemps convoitées étaient difficiles à récolter. La décision passait au final par chacun des conseils d'élus qui, si l'on en croit plusieurs intervenants, refusèrent de lever la taxe à moins que la ville centrale n'ait endossé cette responsabilité la première. Une rigueur dans la gestion municipale importait sans doute au législateur confronté à l'endettement résultant des grands travaux publics. Le dernier amendement législatif adopté en février 1914

⁸⁸ Nous traduisons de : « had not enough confidence that the people were willing to be taxed and so the delay in voting the tax took place. », in s.n., « A City Plan for Montreal », *The Canadian Municipal Journal*, vol.9, n° 12, décembre 1913, p.500.

⁸⁹ Propos rapportés in *The Canadian Municipal Journal*, vol.9, n° 9, septembre 1913, p.362.

⁹⁰ Nous traduisons de : « the Provincial Legislature, after seeing the blocking methods used which are delaying the inception of a worthy preconceived scheme of development for Montreal, will be forced to order the levy of the tax on real state. The cry will then be raised that the city is being robbed of its autonomy. », in s.n., « The Metropolitan Park's Commission of Montreal », *The Canadian Municipal Journal*, vol.9, n° 9, septembre 1913, p.362.

⁹¹ *Statuts du Québec*, 4 Geo. V, chapitre 73, 1914, p.181.

autorisait la « Cité de Montréal » à payer sa part des améliorations faites en exécution du plan général⁹². Si l'amendement protégeait l'administration centrale et l'Assemblée nationale des mauvais emprunts municipaux, il vouait la commission aux luttes de la politique locale.

L'article fut accueilli aussi rudement par les commissaires, qui voyaient leurs pouvoirs entièrement subordonnés à l'unanimité, que par les élus municipaux qui renoncèrent à tout espoir « d'amélioration » par la CMP. Pour un bref moment, l'option de la taxe céda le pas à celle de l'enveloppe budgétaire octroyée par Montréal, d'une hauteur de 50 000 \$, et remboursée au prorata de la population dans les municipalités de l'île. L'amendement fut approuvé par le Conseil municipal de Montréal et par le Comité législatif du parlement de Québec, mais refusé à la chambre des députés. L'avenir de la CMP s'embourbait dans le problème du financement. Faute de pouvoirs effectifs, la CMP telle que l'avaient pensée au départ ses animateurs ne put servir de clé au conflit permanent occasionné par l'action non concertée des municipalités et des acteurs privés. En dépit de nombreuses démarches, les fonds ne furent jamais souscrits, ni par le gouvernement provincial ni par les municipalités insulaires.

Dès les premiers jours, la CMP avait suscité un certain scepticisme. Le journaliste Léon Trépanier soulevant le comportement incivique des élus renforça une opinion tranchée : « Partout les pouvoirs municipaux sont les mêmes : ils sont ordinairement plus enclins aux mesures secourables qu'aux mesures préventives⁹³. » Quoique provisoire, l'instance fut marquée par une tension politique et économique entre les acteurs montréalais et le pouvoir à l'Assemblée nationale. Cette tension valut aux municipalités des critiques : celles de ne pas exercer suffisamment de pressions sur le pouvoir législatif et celle destinée au gouvernement, d'esquiver ses responsabilités en matière d'affaires municipales. Il semblait pourtant évident aux experts que Montréal devait se voir accorder, selon les termes de l'époque, un traitement à la hauteur de son importance dans l'avenir de la nation. L'une des clés pour comprendre

⁹² *Statuts du Québec*, 4 Geo. V, chapitre 73, 1914, article 344c « Améliorations faites par la Commission métropolitaine des parcs », p.181.

⁹³ Léon Trépanier, « Les réformes qui naissent; les réformes qui meurent », *Le Nationaliste*, 16 avril 1911.

certain des insuccès résidait, d'après plusieurs sympathisants, dans la délicate question de la souveraineté territoriale des municipalités touchées.

Après la législation de 1912 le doute gagna peu à peu certains des plus convaincus. Le journaliste Léon Lorrain qui avait fait de la lutte à la tuberculose un cheval de bataille reprochait à l'autorité municipale de s'en rapporter « pour l'accomplissement de son devoir le plus urgent, à un corps non-électif, irresponsable et ne disposant d'aucuns moyens réguliers de prélever des fonds⁹⁴ ». La part de travaux à réaliser dans la métropole était sans doute considérable : la liste des priorités s'allongeait, du logement aux espaces verts, de l'activité industrielle aux problèmes de circulation. Comme le premier problème qu'avaient à résoudre les commissaires était celui d'un « plan général » ou d'un « système de parcs », les experts associaient étroitement trois grandes étapes : conception, approbation et exécution. Aux commissaires revenait peut-être la formulation des propositions, mais la fixation du budget, la signature d'alliances municipales, la constitution d'un corps de fonctionnaires – sans parler du processus d'approbation des tracés d'extension – impliquaient un débat à plusieurs. En 1913, les difficultés vécues par la CMP conduisirent l'APM à renchérir sur les critiques faites à l'administration municipale centrale. L'idéalisme de ses adhérents envers les bienfaits de la nature et des jeux les poussa à réclamer non moins qu'un million en investissements dans les espaces verts de la métropole. Si, disait-on, Montréal avait compris plus tôt, à la différence des grandes villes du continent, l'argent public n'eut pas été dilapidé en dépenses de lutte à la criminalité⁹⁵.

Aussi, les travaux d'embellissement (*beautification*) connaissaient une réception critique assez mitigée au sein du mouvement réformateur. L'hebdomadaire *Le Nationaliste* fit entendre des avis dissidents par la voix du journaliste Léon Lorrain qui publia des chroniques grinçantes sur les percées du courant d'embellissement à l'Hôtel de Ville. Tout comme Louis Dupire, au journal *Le Devoir*, Lorrain livrait une sévère admonestation aux élus municipaux, avant de leur conseiller vivement de se recentrer sur la question urgente de l'hygiène, et plus spécialement sur celle du logement ouvrier. Le ton de Lorrain, souvent cynique, n'était pas

⁹⁴ Léon Lorrain, « Le Casier sanitaire », *Le Nationaliste*, 31 août 1913, à la une.

⁹⁵ S.n., *The Canadian Municipal Journal*, vol.9, n° 12, décembre 1913, p.487.

simple point de vue, mais trahissait une interrogation pressante suscitée parmi les nouveaux experts praticiens. Elle s'ébaucha plus doucement à la LPC lorsque W. H. Atherton souleva des doutes sur l'embellissement tout en espérant que les travaux de la CMP ne demeureraient pas que sur papier.

Une vive inquiétude grandissait parmi les Commissaires bénévoles contraints de négliger leurs affaires personnelles. Ceux encore en poste quatre ans plus tard ne furent guère encouragés à siéger malgré deux refontes légales. Ils s'étaient efforcés de poursuivre leur travail le plus longtemps possible, sans solution de continuité sur le plan budgétaire. Plusieurs portaient cette torpeur au manque de volonté du gouvernement et des municipalités de l'île. La déception fut en partie apaisée par l'indignation « morale » qui montait parmi les réformateurs et les journalistes. Durant la guerre, l'APM et la LPC s'en sont remises à la CMP pour entreprendre la conception « d'un plan pour le développement futur du système de parc⁹⁶. » Rien ne bougea.

À l'automne 1917, conscient de la paralysie aggravée par les crises économiques et politiques, W. H. Atherton déclarait encore aux membres de LPC que la CMP n'était pas morte, mais assoupie⁹⁷. Tout reposait sur un maintien artificiel par ses membres. Mais, l'absence de soutien des autorités finit par user toute volonté. Peu optimiste sur la suite des choses, William Van Horne prit soin d'éponger les dettes avant de fermer les livres⁹⁸. L'aveu d'incapacité allait aussitôt susciter des rebondissements. Le souvenir amer de la CMP convainquit plusieurs experts de poursuivre la stratégie à l'intérieur des groupements de réformes et des corporations de métiers. Chez W. D. Lightahll et de nombreux réformateurs, l'expérience eut pour effet de ramener le débat sur plusieurs questions brûlantes qui avaient divisé les opinions, en particulier la réforme fiscale, le logement ouvrier, la municipalisation des services, et la réforme du régime municipal.

⁹⁶ D'après le secrétaire honoraire J. Rawson Gardiner, in Montreal Parks and Playgrounds Association, *The Thirteenth Annual Report*, 1914, p.12.

⁹⁷ William Henry Atherton, « Review of Civic Improvement », *The Canadian Municipal Journal*, vol.12, n° 10, octobre 1916, p.510-513.

⁹⁸ Cf. la biographie posthume entreprise par la famille Van Horne et confiée à Walter Vaughan, *The Life and Work of Sir William Van Horne*, New York Century, 1920, p.343-345.

DEUXIÈME PARTIE

LA CONSOLIDATION (1914-1929)

Dans le quatrième chapitre, sont menées de front les questions relatives à la structuration du milieu et aux développements des pratiques. Les années de Guerre marquent un déplacement de l'attention vers la scène fédérale qui prépare une dizaine d'années de prospérité pour les urbanistes et leurs alliés. À Montréal, les démonstrations se multiplièrent au seuil des années 1920 dans l'espoir de susciter l'appui des autorités. Une campagne d'envergure fut engagée pour une législation sur les « plans d'ensemble »; les acteurs locaux prirent conscience de leur force collective. Pour attester de la solidité de ces liens, l'Institut canadien d'urbanisme érigea en référence le « mouvement » de Montréal. Pour plusieurs de ces groupes, il ne fit aucun doute que le néologisme urbanisme signalait un tournant scientifique. En puisant notamment dans la pensée économique ou sociologique, une discipline s'est constituée sur les exemples de la bonne pratique sans se détourner des leçons de la réforme. À la veille de la grande crise des années 1930, la cohorte de spécialistes a affirmé son autonomie en s'enracinant non sans peine dans une série d'institutions.

CHAPITRE IV

LE « MOUVEMENT » DE MONTRÉAL

En 1911, l'urbaniste anglais Thomas Adams se rendit à Philadelphie au troisième congrès national de *City Planning*, où il fit une contribution remarquée : « Le point de vue britannique¹ ». Le parcours de l'expert allait bientôt croiser celui de Charles A. Hodgetts à la Commission de conservation du Canada. Au début de 1913, la Commission étudia la possibilité de recourir aux services d'un expert en planification urbaine; après négociations avec le Local Government Board de Grande-Bretagne, Adams fut recruté pour une période d'environ deux mois. Il resta finalement en poste jusqu'en 1923². Adams allait imprimer une marque profonde dans le débat urbanistique au Canada, y compris dans la métropole où ses visites furent pourtant sporadiques. Il fit sentir sa présence et entraîna à sa suite beaucoup d'intervenants au cours d'une étape charnière de l'histoire de l'urbanisme du pays. Dès l'arrivée de l'expert anglais, le milieu montréalais commença à changer et diverses tentatives allaient permettre de cerner une identité au travail du *planner*. La nouvelle discipline dessinée à grands traits devait apparaître plus nettement.

Les organisations

Par l'entremise de son comité de santé publique, la Commission de Conservation était, depuis sa création en 1909, la seule instance canadienne vouée à la recherche de solutions précises touchant la qualité du milieu de vie et la conservation des ressources naturelles du

¹ Thomas Adams, « The British Point of View », *Proceedings of the Third National Conference on City Planning*, Boston, National Conference on City Planning, Philadelphia, 1911, p.27-37.

² Michael Simpson, *Thomas Adams and the Modern Planning Movement, Britain, Canada and the United States, 1900-1940*, London et New York, Mansell, 1985, p.75-76; Michel F. Girard, *L'écologisme retrouvé : Essor et déclin de la Commission de la conservation du Canada*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, Coll. Sciences sociales, Société canadienne, n° 19, 1994, p.188-189.

Dominion. Bien que son statut lui conférait un rôle purement consultatif, elle occupa une place de premier plan dans l'espace public et médiatique au pays. Elle soutint plusieurs initiatives politiques d'avant-garde. D'après son président Clifford Sifton, « la conservation de la vie sociale » était le premier des problèmes que le pays avait à résoudre. À cette fin, l'instance fédérale disposait de ressources considérables : plus d'une soixantaine d'employés en service au sortir de la Première Guerre, et un budget de plus de 1,3 million de dollars de 1910 à 1921³.

D'abord pilier dans la concrétisation de la Cité Jardin de Letchworth, au côté d'Ebenezer Howard, de Barry Parker et de Raymond Unwin, Adams était le candidat recherché pour relever le défi canadien. Cette fenêtre s'ouvrait au moment opportun pour l'expert anglais lassé de la routine du contrôle réglementaire désormais balisé en Angleterre par le *Housing and Town Planning Act*, adopté en décembre 1909. Il se plaignait d'une certaine rigidité induite dans la pratique qui écartait la dimension créative. Adams commença dès son arrivée à organiser un grand événement permettant à la fois de mieux affirmer les questions urbanistiques et d'intensifier les échanges entre les adeptes de la nouvelle discipline. Après le premier congrès canadien de l'habitation et du *town planning*, tenu à Winnipeg en 1912, la rencontre de la *National Conference on City Planning* à Toronto en 1914, un grand rassemblement de portée internationale, devint un temps fort d'affirmation. L'aménagement urbain y était présenté comme un enjeu social et politique majeur. Les conférences en la matière jetaient un éclairage sur les réalisations et les prouesses annoncées. Le débat largement assuré par des intervenants étrangers, étasuniens essentiellement, mais aussi anglais, y confirmait la prise de position publique de la Commission dans un nouveau secteur d'intervention. Dans son discours d'ouverture, Sifton nota qu'à l'échelle du Canada un « éveil généralisé » s'était produit au début des années 1910 qui coïncidait avec l'apparition de grands désordres urbains⁴. Toutefois, on ne pouvait entendre, concédait-il, que les plus grandes villes du pays – Montréal, Toronto et Winnipeg – étaient hors de contrôle, surtout pas en regard des exemples de New York et de Londres. Pour autant, disait-il, toutes semblaient présenter des signes indiscutables de « congestion », et si la ville-hôte s'attira des

³ Michel F. Girard, *op. cit.*, p.248-252.

⁴ Clifford Sifton, « Address of Welcome », in *Proceedings of the Sixth National Conference on City Planning*, Toronto, du 25 au 27 mai 1914, Boston, The University Press, Cambridge, 1914, p.5-13.

éloges pour la préparation de grands travaux d'aménagement en bordure du Lac Ontario, Montréal se retrouvait isolée de la marche du progrès. Cet événement phare consolida l'ambition d'encadrer les poussées urbaines à travers des lois qui devaient confier l'aménagement des grandes villes à des experts. Au-delà des démonstrations techniques, la clarification des relations entre secteurs public et privé et le thème de la compétence professionnelle étaient devenus des enjeux prioritaires pour ces premiers acteurs.

Lorsqu'en 1915 Adams remplaça officiellement Hodgetts à la barre du Comité de santé publique, le médecin étant mobilisé en Grande-Bretagne, l'intérêt pour les questions sanitaires s'émuoussa au profit d'une vision d'ensemble du développement économique et social, en même temps que de l'organisation des espaces urbains et ruraux. Le conflit lui donna une certaine latitude pour envisager une planification nationale de la croissance d'après-guerre. Pour Adams, arpenteur de formation, le pays ne pouvait trouver son épanouissement sans lois sur les plans de ville et moyens réglementaires divers. À l'instar de Sifton, il désirait des politiques précises à chacun des rouages du gouvernement. À la recherche d'un *modus operandi*, il préconisa finalement « un système de rouage ou un mécanisme, dont le mouvement premier partira du gouvernement Fédéral, et qui, après avoir passé par les gouvernements provinciaux, atteindra les municipalités...⁵ » En raison du partage constitutionnel des pouvoirs, il milita pour l'adoption d'une telle législation dans chacune des provinces et offrit « l'aide de conseillers qualifiés » aux municipalités qui désiraient soumettre leur croissance à un plan urbain⁶. Le deuxième ensemble de questions, étroitement liées à celle législative, portait sur la nécessité de mieux articuler deux sujets qualifiés d'inséparables (*twin subjects*) : le logement et le plan. Tandis qu'en Angleterre le *town planning*, notait Adams, prenait en compte le cadre bâti comme fondement du plan de ville, les approches allemandes insistaient sur des opérations de voiries jugées excessives, et la création de réserves de terrains qui négligeaient au final d'offrir des milieux de vie à la fois confortables et abordables. Les débats à ce sujet se déroulèrent pendant plusieurs années par le biais notamment d'une production écrite fournie.

⁵ Commission de conservation du Canada, *Rapport annuel 1916*, Annexe VI, La Ligue du progrès civique d'Ottawa, p.328-329.

⁶ S.n., « The Commission of Conservation and Town Planning and Housing », *The Canadian Municipal Journal*, vol.11, n°3, mars 1915, p.91.

La Commission resserra également ses liens avec les réformateurs sociaux. Au retour du Congrès national sur l'habitation, tenu à Philadelphie en novembre 1912, William Henry Atherton faisait aux membres de la LPC cette remarque que « le progrès dans le domaine de l'habitation dans la plupart des villes des États-Unis avait un rapport direct avec l'existence et les activités d'organismes de logement bénévoles dans leur milieu⁷. » Au début de 1913, la LPC commença à examiner l'opportunité de créer une organisation canadienne de réforme pouvant fédérer les multiples ligues locales qui contribuaient au rayonnement du mouvement « progressiste ». En quelques années à peine, il devint « parfaitement évident » au sein de l'organisation que Montréal était le cœur du mouvement urbain pour l'amélioration au pays et, qu'à ce titre, les réformateurs locaux devaient y jouer un rôle de premier plan. Désireux de faire avancer les grands dossiers touchant la planification urbaine et la santé publique, W. H. Atherton et quelques collègues se tournèrent aussitôt vers la Commission de conservation; Sifton accepta tout de suite de parrainer cette cause. Auprès de Adams, Sifton appelait de ses vœux la création de cette grande ligue, car il rappelait que la mission de la Commission n'était « pas tant de *faire* les choses que de les initier⁸ ». À son invitation, une réunion préliminaire fut tenue à Ottawa en novembre 1915 afin d'encourager la création de la *Civic Improvement League of Canada*. Fidèle à la tradition de la Commission, Adams était tout aussi sensible aux aspects théoriques qu'aux efforts de propagande auprès du grand public pour faire avancer ses idées de réforme. Depuis son arrivée au Canada, il insistait sur la portée sociale du *planning*. Il croyait avoir un rôle à jouer avec les multiples associations locales auxquelles il reconnaissait une importance presque égale à celle des experts.

La délégation montréalaise joua un rôle important au bureau politique et les objectifs proclamés par la LPC depuis sa fondation furent repris presque mot pour mot⁹. L'existence

⁷ Nous traduisons de : « housing progress in most cities in the States was in direct ratio with the existence and activity of Volunteer Housing Organizations in their midst. », in *City Improvement League of Montreal, Fourth Annual Meeting, 1912*, p.2; William Henry Atherton, « The "Civic Improvement League of Canada" : A Dominion Wide Movement », *National Municipal Review*, vol.5, n° 2, avril 1916, p.295-299.

⁸ *Civic Improvement League for Canada, Report of Preliminary Conference, Ottawa 1915*, publié par la Commission de Conservation, 1916, p.2.

⁹ Les membres délégués de la Ligue du progrès civique étaient : James John Guerin, F. D. Adams, G. F. Benson, W. D. Lighthall, J.-U. Emard, F. J. Todd [sic], Harry Bragg, Frederick Wright et W. H.

de la Civic Improvement League of Canada était donc étroitement déterminée par les experts en planification. Au sein de ce domaine naissant, ses membres étaient d'avis que les gouvernements devaient encourager la préparation de plans de ville, mener des opérations d'assainissement dans les vieux quartiers et veiller à la préservation de l'environnement urbain en général. Au moyen de cette grande fédération d'associations, on cherchait à générer et à transmettre de l'information sur les questions de l'administration municipale, de la santé et des services publics, de l'agriculture et de l'aménagement urbain. Durant les discussions préliminaires, William Douw Lighthall avait ajouté que « [l]e mouvement de *town planning* ne pourra jamais vraiment réussir à progresser sans regrouper les idéalistes et les enthousiastes, pour former une organisation différente mais complémentaire de la composante officielle¹⁰. » Les membres du comité provisoire convoquèrent une réunion de fondation en janvier 1916 à laquelle participa le gouverneur général qui s'empressa à son tour de louer les bienfaits du *town planning* : « Il y a peu de questions plus intéressantes et il y a peu de questions qui donnent un aussi bon résultat¹¹. » La nouvelle association considérait que la première action concrète pour y parvenir devait passer par « La préparation d'enquêtes civiques, de cartes, et la poursuite d'enquêtes à propos du logement, du transport, des conditions de l'industrie, des méthodes d'évaluation et d'imposition des terrains, etc.¹² » Elle se fondait sur la nécessité de former, en amont, l'opinion publique dans une démocratie, et s'inspirait ouvertement des grandes fédérations étasuniennes auxquelles elle adhéra aussitôt.

Atherton, ainsi que Frank Pauze de la Chambre de commerce; William Henry Atherton, « Review of Civic Improvement. Co-operation for Civic Reform », *The Canadian Municipal Journal*, vol.12, n° 1, janvier 1916; William Henry Atherton, « City Improvement League, Montreal. Seventh Annual Report », *The Canadian Municipal Journal*, vol.12, n° 8, août 1916, p.440-441.

¹⁰ Nous traduisons de : « The town-planning movement can never make anything like proper progress without banding together the idealists and the enthusiasts, to form a different and complementary element to the official element. », in Civic Improvement League for Canada, *Report of Preliminary Conference*, publié par la Commission de conservation du Canada, Ottawa, 1915, p.17.

¹¹ Nous traduisons de : « There are few questions more interesting and there are few questions that produce so great a result. », in Civic Improvement League for Canada, *Report of Conference*, publié par la Commission de conservation du Canada, Ottawa, 1916, p.2.

¹² Nous traduisons de : « The preparation of civic surveys, and maps, and carrying out of investigations into housing, transportations and industrial conditions, methods of land valuation and assessment, etc. », in s.n., « Civic Improvement League of Canada », *The Canadian Municipal Journal*, vol.11, n° 11, novembre 1915, p.394.

Pour bien comprendre la portée civique du *planning*, notaient ses membres, il fallait que les conseils experts soient précédés d'un effort constant pour éveiller les consciences¹³.

La dynamique essentielle qui caractérisait la nouvelle ligue était la tendance persistante à vouloir étendre l'appareil administratif dans les secteurs de la santé et des affaires municipales, de manière à faciliter les relations entre les différentes instances gouvernementales et à donner plus d'uniformité dans le traitement des problèmes urbains et ruraux. Comme le nota sans ambages Sifton : « Nous au Canada souffrons très largement des méthodes désordonnées, d'un manque de système, d'un manque d'efficience¹⁴. » Ce dernier centra son analyse sur l'utilité de ne pas reproduire les erreurs des vieux pays. Mais, dès 1917, en dépit de la hardiesse avec laquelle les participants souhaitaient étendre l'intervention des gouvernements dans les domaines du logement et de l'urbanisme, quelques-uns semblaient soucieux de maintenir une organisation impuissante à soulever une vague de progrès. Une année après la fondation de la ligue pan canadienne, les officiers s'adressèrent à une assistance clairsemée. Sans doute, trop longue et coûteuse était la distance à franchir pour certains des participants et l'organisation entrevit comme mesure palliative le versement d'une indemnité de déplacement¹⁵. Aussi, avec le recul du temps, un nombre appréciable de membres pour qui le conflit mondial s'avérait un défi à la démocratie dut néanmoins admettre que l'énergie débordante des premières discussions s'épuisait dans un tel contexte¹⁶.

La perte de la Civic Improvement League of Canada préfigurait celle de la Commission de conservation. Avec l'entrée en guerre, et malgré les efforts de Thomas Adams, cette dernière amorça un lent déclin provoqué par plusieurs facteurs politiques, économiques et opérationnels¹⁷. Lorsqu'il revint du front, dans le climat de tension qui entourait l'avenir de la Commission, le docteur Hodgetts, qui ne renonçait pas à ses idées sur la détérioration des conditions urbaines, ne pouvait manquer de trouver trop faible le programme fédéral de

¹³ Thomas Adams, in Civic Improvement League for Canada, *Report of Preliminary Conference*, Ottawa 1915, publié par la Commission de Conservation du Canada, Ottawa, 1916, p.12.

¹⁴ *Ibid.*, p.3.

¹⁵ S.n., « Civic Improvement League of Canada », *The Canadian Municipal Journal*, vol.13, n° 2, février 1917, p.49.

¹⁶ « Great things were expected of this [CILC], but the Great War of 1914-18 intervened. », in William Henry Atherton, *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.31.

¹⁷ Michel F. Girard, *op. cit.*, p.245-278.

garanties de prêts à la construction : « nous ne faisons pratiquement rien pour arrêter la prolifération des logements insalubres ni pour étudier ou améliorer les conditions actuelles des taudis¹⁸. » S'il constatait plusieurs avancées en santé publique, la lutte contre les taudis restait à orchestrer. Huit ans après sa première enquête dans les rues de Montréal, il ne vit aucune amélioration sensible. Par-delà les sanatoriums et les efforts louables des organisations caritatives, la première chose dont eut besoin le pays, déclarait-il, c'était des mesures concrètes et préventives. Aiguillonné par les bilans de santé les plus récents des Canadiens, il notait que depuis deux décennies « [...] nous avons très rapidement diminué la vitalité de notre peuple¹⁹. » À son tour, l'Union canadienne des municipalités adopta une résolution pour que les gouvernements s'engagent à accorder davantage de prêts aux familles modestes et qu'ils en allègent les conditions d'accès²⁰. Elle suggéra qu'une commission d'étude royale, sous la direction de Adams, fasse toute la lumière sur cette question d'intérêt afin qu'il n'y ait plus de doute sur la nature du problème et pour que les gens sachent à quoi s'en tenir.

Plusieurs parlementaires fédéraux supportaient mal les critiques exprimées de manière répétitive par la Commission qui dépassait d'ordinaire sa mission de conseil et d'instruction des élus. Le rôle de propagande auprès du grand public s'était accru au fil des ans, comme en témoignait la hausse des dépenses reliées aux nombreuses publications. Le bulletin *Conservation*, tiré à environ 12 000 exemplaires par mois dès 1912, fit circuler des centaines d'articles réimprimés dans les plus grands médias. Au début de 1914, la liste de diffusion de la Commission s'élevait à 13 300 noms parmi les plus influents des milieux politiques et professionnels. En août, grâce aux efforts de Adams, le lancement de la revue trimestrielle *Conservation of Life* montre comment le débat sur l'aménagement commençait à faire référence. Cet organe officiel jouait un rôle de catalyseur à l'échelle canadienne en fournissant aux revues et aux journaux des articles relatifs à l'expérience nationale et spécialement destinés à la reproduction. De leur bureau de Montréal, fidèles à cette pratique,

¹⁸ Nous traduisons de : « we are doing virtually nothing to either stop the onward progress of unsanitary housing or to investigate or improve existing slum conditions. », in Charles A. Hodgetts, « Housing and Health », *The Canadian Municipal Journal*, vol.16, n° 3, mars 1920, p.86-87.

¹⁹ Nous traduisons de : « (...) we have very rapidly lowered the vitality of our people. », *ibid.*, p.87.

²⁰ S.n., « The Housing Problem in Canada », *The Canadian Municipal Journal*, vol.16, n° 8, août 1920, p.234.

les éditeurs de la revue phare en affaires municipales – *The Canadian Municipal Journal* – entretenaient manifestement de bonnes relations avec les acteurs de la Commission auxquels ils adressaient des commentaires bienveillants. Renommée *Town Planning and Conservation of Life* en 1920 sous l’insistance de Adams, la revue de la Commission s’éteignit avec l’abolition de l’organisation gouvernementale en 1921.

Les trois piliers du « mouvement » de Montréal

L’Institut canadien d’urbanisme et sa section de Montréal

Au départ discrète dans le débat sur la ville, la Commission de conservation a permis de constituer des lieux de rencontre à des échelles différentes et, pour un public toujours plus large, de se familiariser avec les finalités du *planning*, ses références et ses outils. La disparition de l’organisation eut des répercussions considérables, mais le travail de fond accompli pendant le mandat de Adams n’a pas empêché la construction d’une première identité professionnelle visible. Dès 1918, Adams et quelques collaborateurs suivirent le modèle bien établi du *Town Planning Institute* de Grande-Bretagne lorsqu’un petit groupe d’experts décida de se réunir dans l’intention précise de former un corps professionnel de *planners* pour l’ensemble du Canada. Convaincu que le geste devait accroître le rayonnement du *town planning*, Adams souhaitait intensifier le dialogue entre des disciplines qui tentaient elles-mêmes de se structurer et d’affirmer leur autonomie. La création de l’Institut canadien d’urbanisme (ICU), en mai 1919, fut motivée par cette perspective²¹. Plusieurs de ses membres fondateurs étaient préoccupés par l’organisation de la pratique et leur faible visibilité dans le champ politique. Un petit noyau de dix-huit experts, essentiellement composé d’ingénieurs et d’arpenteurs géomètres, envisageaient la reprise économique sous un jour nouveau. Ils estimaient que le temps était favorable pour veiller à promouvoir la rationalité dans l’usage des ressources. L’ICU était né du désir partagé :

des ingénieurs, des architectes, des arpenteurs, des architectes-paysagistes et des sociologues qui n’étaient pas satisfaits des résultats sociaux du développement des villages et des villes et recherchaient un nouveau principe combinant les contributions de

²¹ Jeanne M. Wolfe, « Retour sur le passé : un survol historique », *Plan Canada*, édition spéciale, 75^e anniversaire de l’Institut canadien des urbanistes, juillet 1994, p.9-34; David H. Sherwood, « L’Institut canadien des urbanistes », *Plan Canada*, édition spéciale, 75^e anniversaire de l’Institut canadien des urbanistes, juillet 1994, p.20-21.

ces diverses sciences en une nouvelle science de l'organisme social dont l'objectif spécifique serait de planifier un développement urbain plus ordonné et efficace²².

À l'échelle du pays, seulement quelques chefs de file pouvaient affirmer sans ambiguïté occuper des postes stratégiques touchant directement l'objet de l'ICU²³. Tout porte à penser que le nombre de praticiens à maintenir leur indépendance financière par le marché de la commande était encore plus restreint. Les premiers critères d'adhésion étaient donc plutôt souples. Le candidat, âgé d'au moins vingt-cinq ans, devait appartenir à une association professionnelle reconnue et démontrer une certaine expérience, dans un champ d'intervention vaguement défini²⁴. Architectes, architectes du paysage, ingénieurs, arpenteurs géomètres devaient y tenir le premier rôle, mais les demandes provenant d'artistes, de sculpteurs, et de sociologues étaient également recevables. Les membres associés, dispensés du droit de vote, formaient une catégorie plus ample. L'effectif connut une hausse marquée : 112 membres associés en 1920 et 367 en 1930. L'organisation obtint sa charte fédérale en 1922 lui permettant de former des sections à Vancouver, à Toronto, à Ottawa ainsi qu'à Montréal. Avec ses dix-huit hommes, la liste des membres montréalais était à la fois courte et éclectique : six architectes (J. P. Anglin, R. H. Macdonald, Edward Maxwell, Percy E. Nobbs, Ramsay Traquair et G. A. Ross), cinq ingénieurs (E. Drinkwater, James Ewing, P. E. Mercier, Geo. Reakes et Arthur Surveyer), deux ingénieurs sanitaires (Aimé Cousineau et Théodore-Joseph Lafrenière), deux architectes du paysage (Rickson A. Outhet et Frederick G. Todd), un ingénieur du paysage (Leonard E. Schlemm), un professeur d'architecture (William Henry Atherton) et un artiste sculpteur (Henri Herbert)²⁵.

Par ailleurs, l'ICU préconisait une approche collégiale expressément destinée à élever le niveau scientifique et professionnel des *planners* par le développement et la diffusion de

²² La première définition de l'urbanisme donnée par l'ICU apparaît en 1923 dans son organe officiel. Nous traduisons de : « engineers, architects, surveyors, landscape architects and sociologists who were dissatisfied with the social result of town and city development and were looking for a new principle that would combine the contributions of these different sciences into a new science of the social organism with the specific object of planning for more orderly and effective town development. », in s.n., « Town Planning Institute of Canada », *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.50.

²³ Michael Simpson, *op. cit.*, p.99-101.

²⁴ Town Planning Institute of Canada, *Constitution and By-Laws*, adoptés le 5 juillet 1920, 5p.

²⁵ S.n., « Officers and Members of the Town Planning Institute of Canada », *Journal of the Town Planning Institute*, vol.1, n° 1, octobre 1920, p.8-10.

recherches dans la discipline. Avant même la création du corps professionnel, Adams proclamait que les « démonstrations pratiques » et l'enseignement théorique devaient être liés²⁶. Le *Journal of The Town Planning Institute of Canada* contribua largement à confirmer l'existence d'un milieu urbanistique. Dès sa parution en octobre 1920, cette revue mensuelle pionnière assura une grande visibilité aux membres de l'ordre; elle reçut les éloges du célèbre *planner* étasunien John Nolen : « Elle a belle allure et montre à quel point le Canada est en avance sur nous en ce qui concerne les organisations professionnelles de *town planning*²⁷. » De manière générale, le *Journal* entretenait de bonnes relations avec les différents niveaux de gouvernements. En dépit de l'insistance de ses rédacteurs, la direction d'édition s'efforçait constamment de valoriser les expériences menées dans le pays et d'en encourager de nouvelles. Ses contributeurs se donnaient également la mission de faire circuler les exemples marquant de la scène internationale pour affirmer au passage leur adhésion à la marche lente mais irrésistible du progrès.

Avec un poids numérique non négligeable à la fin des années 1920, l'ICU gagna rapidement l'adhésion des principaux experts canadiens. Elle milita pour que ses membres soient reconnus comme des acteurs sociaux à part entière. Dès les premières années, l'ICU et ses sections locales se définissaient par leur capacité à former un groupe de pression, rassemblant des membres de toutes les disciplines connexes, y compris des personnalités publiques de premier plan dans la catégorie des membres honoraires. Au Québec, le premier ministre Lomer Gouin, le docteur Émile Nadeau, le recteur de l'Université de Montréal M^{gr} Georges Gauthier et le principal de l'Université McGill Arthur Currie se prévalaient de ce dernier statut. L'ICU n'aurait su, aux yeux de ses principaux officiers, assurer son essor sans établir un rapprochement avec le secteur de l'enseignement.

²⁶ Nous traduisons de : « The education of the public should be carried out by practical demonstrations of town planning as well as by theoretical teaching (...) », in Thomas Adams, *Housing and Town Planning in Canada*, extrait du rapport de la sixième assemblée annuelle de la Commission de conservation du Canada, Ottawa, 1915, p.14.

²⁷ Nous traduisons de : « It looks well and is another indication of how far in advance of us you are in Canada, in the matter of professional town planning organization. », in Alfred Buckley, « Report of Publications Committee », *Town Planning*, vol.1, n° 4 et 5, juin – août 1921, p.4.

Pour capter un nombre toujours plus grand de membres, l'ICU incita les « disciplines mères » à offrir des enseignements d'urbanisme. Après la protection du titre, la mission la plus sensible du corps professionnel était celle de la formation des futurs membres. Tandis que James Ewing et Noulan Cauchon exprimaient des doutes sur l'arrivée massive de nouveaux praticiens dans le marché étroit, Adams dévoilait les étapes conduisant à la création d'une filière d'enseignement spécifique²⁸. Par étapes, les cours de *planning*, conçus comme une option au coeur d'un autre cursus universitaire, devaient mener à la création d'un diplôme particulier. Des tournées de conférences furent organisées dans les principales institutions supérieures au Canada et l'ICU souligna l'importance de mettre sur pied des classes d'été. Après le départ de Adams aux États-Unis, l'ingénieur Noulan Cauchon lui succéda pour partie dans cette tâche à laquelle il apporta quelques indications supplémentaires afin de situer l'ICU dans le développement des formations spécialisées d'urbanisme en Europe et sur le continent. Sans « craindre la compétition », ce dernier redoutait que les « charlatans » s'autodésignent experts en urbanisme : « nous devrions être protégés d'une foule d'hommes immatures qui viendront avec un diplôme et qui prétendront "Je suis un town planner qualifié"²⁹. » Il insista pour un juste équilibre à trouver entre l'adhésion volontaire d'amateurs pour accroître le rayonnement de l'ICU et une sélection stricte des candidats au titre de *planner*. L'ingénieur montréalais James Ewing, responsable des comités des voies et moyens et de celui en éducation du public, avançait également qu'il eut été plus sage de susciter la demande que de nourrir l'offre par l'ajout de nouveaux *planners*. Dès le début de la décennie 1920, il recentra la stratégie de l'ICU autour de trois principaux axes : l'éducation, la publicité et la législation³⁰.

Dans la métropole, l'Université McGill ouvrit ses portes à des séries de conférences et un groupe de professeurs se chargea – dont Percy E. Nobbs et Ramzay Traquair à l'École d'architecture, R. L. de French à l'École d'ingénieurs, ou Carl A. Dawson en sociologie –

²⁸ Michael Simpson, *op. cit.*, p.100-101.

²⁹ Ways and Means Committee, « Discussion », *Journal of the Town Planning Institute*, vol.1, n° 4-5, juin – août 1921, p.8.

³⁰ *Ibid.*, p.5 et suivantes.

d'assurer l'ancrage du *planning* dans le cursus existant³¹. Le volume croissant des publications sur l'urbanisme au Canada et en occident rendit nécessaire la publication de guides bibliographiques rassemblant les études citées durant les rencontres savantes³². À l'Université de Montréal, une démarche semblable consista à réunir une documentation spécialisée. Il devint aussi de tradition, dans le milieu francophone, de soulever l'intérêt envers l'urbanisme par la tenue de « causeries » scientifiques. Un petit cercle de professeurs acheva de convaincre de la nécessité de l'urbanisme en stipulant qu'un grand nombre de disciplines ne pouvaient s'épanouir sans étudier « dans toute leur ampleur les problèmes nouveaux que posent les conditions nouvelles de vie³³ ». En 1926, les *soirées d'urbanisme* attirèrent un nombre sans cesse plus grand d'adhérents à l'École Polytechnique de Montréal, où les affinités particulières entre quelques sympathisants du « mouvement » ont conduit, sous la direction d'Augustin Frigon, à la mise en place du premier cours d'urbanisme dans la métropole. Enseigné dès 1933 par l'ingénieur sanitaire Aimé Cousineau (1885-1963), diplômé de Polytechnique en 1909 et premier employé de la Ville de Montréal à compléter ses études au Massachusetts Institute of Technology et à l'Université Harvard, le cours constituait une initiation à la planification urbaine. Dispensé en cinq leçons magistrales, il était inséré comme matière optionnelle dans le programme de quatrième année des ingénieurs. Ses deux parties – la création d'une ville et les villes existantes – reflétaient à la fois les enjeux locaux et les préceptes modernes visant à rationaliser l'espace³⁴. Réal Bélanger, diplômé de Polytechnique et proche collaborateur de Cousineau au Service d'urbanisme de Montréal dès 1943, assumait cette charge à partir de l'année 1960, avant les grandes réformes institutionnelles.

La création de ce cours d'urbanisme était directement liée à l'intensification des relations sociales entre les membres de la section locale de l'ICU, de la LPC et des institutions

³¹ Le lecteur peut consulter une recension des conférences à l'appendice C (Séries de conférences sur l'urbanisme, 1926); cf. Jeanne M. Wolfe, « History of the School of Urban Planning "Fifty Glorious Years" », in Marilyn Berger (éd.), *Supervised Research Projects in Urban Planning (1949-1997)*, McGill University School of Urban Planning, Montréal, 1997, p.1-8.

³² G. R. Lomer, *Books on Town Planning, A Reference Collection on View in the Blackader Library of Architecture McGill University Library*, janvier à mars 1926, Montréal, 20p.

³³ Victor Barbeau, « L'urbanisme en Europe », *La Revue trimestrielle canadienne*, vol.12, n° 48, décembre 1926, p.421.

³⁴ École Polytechnique de Montréal, *Programme des cours de l'année 1934*.

d'enseignement. Dans la seconde moitié des années 1920, l'urbanisme avait donc également imprégné les milieux intellectuels. Une discussion soutenue s'était instaurée entre les acteurs francophones et anglophones pour que des cours spécialisés soient dispensés au sein des établissements respectifs. Dans sa correspondance avec Percy E. Nobbs à l'automne 1926, Édouard Montpetit, alors secrétaire général de l'Université de Montréal, avait pensé « organiser une école où l'on enseignerait le tourisme et l'urbanisme³⁵ ». Pour tenter cette expérience, il se joignit à Augustin Frigon et plaida ouvertement dans l'organe de l'Association des diplômés de Polytechnique, *La Revue trimestrielle canadienne* : « il serait facile – sans inventer pour cela de vastes machines – de créer un centre d'enseignement à l'Université avec la collaboration de l'École Polytechnique et de l'École des Sciences sociales, économiques et politiques, et l'aide des sociétés et des entreprises que le sort de Montréal retient particulièrement³⁶. » *La Revue trimestrielle*, une initiative conjointe de l'établissement et de l'Association des anciens élèves de l'École Polytechnique, offrit ses appuis à la cause. Lancée en mai 1915 pour souligner l'importance des études économiques « qui permettront à nos concitoyens d'origine française d'occuper dans les affaires une place digne d'eux », elle se voulait un « organe sérieux » propre à faire retentir « des découvertes modernes et des répercussions sociales de l'industrialisme³⁷. »

L'École sociale populaire

Parmi les trois organisations reconnues pour former le « mouvement » de Montréal, l'École sociale populaire (ESP) mena une existence plus autonome. Sa création répondait au désir de s'adapter aux réalités de la société moderne, particulièrement dans l'environnement urbain. Dans l'encyclique *Rerum Novarum* publiée en 1891, le pape Léon XIII convia les catholiques à s'engager dans l'action sociale, en vue de contrer les conséquences de l'industrialisation et de l'urbanisation. Dès sa fondation en 1911, l'ESP, dirigée par le jésuite Joseph-Papin Archambault et calquée sur les modèles belges et français, prit l'initiative d'élaborer et de diffuser le nouveau message social. Elle suivait en cela la voie tracée en

³⁵ UMDA, Fonds du Secrétariat général, D35-1535-(594).

³⁶ Édouard Montpetit, « À propos d'urbanisme », *La Revue trimestrielle canadienne*, vol.12, n° 47, septembre 1926, p.360.

³⁷ *Revue trimestrielle canadienne*, mai 1915, « Avertissement » de la Rédaction.

Europe tout en accordant une place secondaire, mais nouvelle, aux laïcs et à quelques membres bien en vue dans le milieu montréalais de l'urbanisme³⁸.

Son noyau fondateur, devenu le centre principal de formation des nouveaux militants catholiques, inaugura à Montréal cette « Université ambulante » qui circula annuellement dans les principaux centres urbains de la province³⁹. À partir de 1920, l'ESP profita de ces rendez-vous annuels pour débattre des problèmes sociaux à surmonter. Les propositions élaborées par ses membres avaient le plus souvent une portée générale et théorique, bien que les préoccupations purement « matérielles » ne furent pas absentes. Des centaines de personnes s'accordaient une semaine de réflexion sur des problèmes d'autorité. Pendant la première décennie, plusieurs réunions furent convoquées autour de thèmes connexes à l'urbanisme, notamment la famille (Montréal, 1923), la propriété (Sherbrooke, 1924), ou la cité (Chicoutimi, 1929). Ces rendez-vous donnaient lieu à des conférences patiemment reproduites et formant une collection unique. Ils donnèrent le ton au débat général sur l'urbanisme en creusant diverses notions de portée collective. La promotion des valeurs communautaires si chère à l'Église catholique conduisit ses membres à se prononcer sur la question du logement, dans une moindre mesure sur celle de l'urbanisme. L'ESP crut à la nécessité d'une restauration sociale et réclama non seulement de nouveaux types de cités, mais avant tout des rapports sociaux basés sur des valeurs ancrées dans la tradition. Une telle conception impliquait en quelque sorte le recours à l'urbanisme comme auxiliaire des « bons soldats de la doctrine sociale catholique » et non comme une réponse strictement pratique aux problèmes de la grande ville⁴⁰.

³⁸ Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec (1896-1929)*, vol.2, Montréal, Fides, 2004, p.277.

³⁹ Tiré de la déclaration d'ouverture de Joseph-Papin Archambault, président des Semaines sociales du Canada, à l'occasion de la neuvième session tenue à Chicoutimi en août 1929.

⁴⁰ Tiré d'une allocution de M^{gr} Charles-A. Lamarche, évêque de Chicoutimi, en préambule du compte rendu des cours et conférences des Semaines sociales du Canada, IX^e session, 1929.

La Ligue du progrès civique

Le rôle de la LPC, fondé sur une volonté de coopération entre les associations montréalaises, dépassa largement l'idée du travail mené conjointement. Cette fédération locale de réforme comptait depuis sa fondation, en 1909, un comité de *City planning* – ou d'embellissement en langue française – sensiblement comparable à la petite dizaine de comités. À sa direction, W. D. Lighthall anima de nombreuses réunions portées par un vent d'optimisme et de nouveauté. En relation étroite avec les membres du comité de logement, ses animateurs développèrent une activité inlassable, invitant des experts étrangers à donner leur avis sur les questions urbaines et à tracer une esquisse de l'avenir à Montréal. En 1913-14, le comité d'embellissement avait mené une réflexion sur les priorités en matière d'aménagement et ne pouvait penser son avenir sans examiner les problèmes de transports⁴¹. Lighthall et quelques collaborateurs furent délégués au Congrès national à Toronto, en mai 1914, avant que la LPC ne rappelle l'absolue nécessité d'un « bon gouvernement municipal⁴² ». Ce dernier thème de combat avait créé une sorte d'impulsion vitale à la coalition durant les dures années de conflit en regroupant plusieurs associations constituées de membres qui estimaient appartenir à la catégorie des « citoyens altruistes ».

L'attente de la reprise économique et la mise en débat des questions urbaines au sein de l'ICU ont permis à la LPC de constituer, au début des années 1920, un véritable carrefour du milieu montréalais. Au cours des années de guerre, son comité d'embellissement avait consacré une grande part des énergies à prolonger la survie de la Commission métropolitaine des parcs. W. D. Lighthall avait adressé ses reproches pour l'inaction des gouvernements et le financement de la Commission était au nombre des réformes immédiates réclamées par l'association montréalaise. Amputé d'une partie de ses membres et relégué à l'arrière-scène du milieu, le Comité des améliorations municipales de l'AAPQ n'eut pour sa part aucune initiative à rapporter avant 1925. En 1923, tandis que la LPC exerçait avec un certain succès d'audience ses pressions sur la mairie, l'AAPQ mena une intense activité pour que les architectes ne soient pas écartés du débat⁴³. Doublant au début de son existence le corps

⁴¹ City Improvement League of Montreal, *Seventh Annual Report*, 1916.

⁴² *Ibid.*, p.4.

⁴³ S.n., « Reports on Activities of Provincial Association (continued). The Province of Quebec Association of Architects », *The Journal Royal Architectural Institute of Canada*, vol.5, janvier – mars

d'architectes, le comité de la LPC poursuivit une politique concertée de pression sur l'Hôtel de Ville en relation étroite avec la section montréalaise de l'ICU. Les architectes se sont rendu compte sans contrariété apparente que le comité agissait « surtout comme section d'Architecture du Comité d'Urbanisme » de la LPC⁴⁴. En 1921, l'ingénieur James Ewing accepta de diriger les destinées du petit comité de l'association montréalaise. Il tenta aussitôt de le réanimer en présentant une série de requêtes à l'Hôtel de Ville. Fort de ses appuis à l'ICU où il occupait une position enviable, Ewing mit l'urbanisme au rang des préoccupations d'après-guerre⁴⁵. Considérant que la ville centrale et les municipalités de l'île n'avaient pas saisi l'occasion de gérer la croissance à venir, il affirmait que Montréal accusait désormais un certain retard par rapport aux grandes villes du continent⁴⁶. Loin d'afficher une grande déception, W. D. Lighthall estimait juste de préciser que les échecs apparents pouvaient couvrir « un nombre surprenant de succès partiels⁴⁷. »

À la fin de septembre 1921, un événement d'envergure, conçu pour créer un lieu de débat technique des enjeux urbanistiques, fut organisé sous les auspices de la LPC avec le concours étroit de la section locale de l'ICU. Le premier congrès d'urbanisme de Montréal visait à souligner un processus de convergence particulier entre les experts⁴⁸. La participation d'une vingtaine de conférenciers de premier plan, essentiellement des noms locaux, constituait aux yeux des organisateurs une démonstration des progrès accomplis à l'intérieur de la discipline⁴⁹. Réunis à l'Hôtel de la place Viger, les experts cherchaient du même souffle à

1928, p.35; Association des architectes de la Province de Québec, *Rapport de l'année 1923*, « commission urbanisme Montréal », p.13.

⁴⁴ Association des architectes de la Province de Québec, *Rapport annuel 1929*, p.12.

⁴⁵ Considéré comme l'un des « spécialistes des plus éminents, des plus pratiques », James Ewing compta parmi les collaborateurs assidus de la LPC. Il occupa plusieurs fonctions importantes au sein de l'ICU avant d'exercer la présidence en 1926, jusqu'à son décès en novembre de la même année; s.n., « Le mouvement urbaniste à Montréal », *La Revue municipale*, vol.5, n° 10, octobre 1927, p.350-351.

⁴⁶ James Ewing, « Replanning Montreal and District », *The Journal of the Engineering Institute of Canada*, vol.3, n° 6, juin 1920, p.283-288; reproduit sous forme de brochure. James Ewing, « The Montreal Situation with Reference to Town Planning », *Journal of the Town Planning Institute*, vol.1, n° 7, décembre 1921, p.4-9.

⁴⁷ William Douw Lighthall, « Success to your Town Planning Number », *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.50.

⁴⁸ S.n., « Outline of Conference », *Journal of the Town Planning Institute*, vol.1, n° 7, décembre 1921, p.2-3.

⁴⁹ Le lecteur peut consulter le programme du congrès à l'appendice D (Programme du congrès d'urbanisme, 1921).

créer les conditions d'une reconnaissance élargie auprès des élus municipaux. Quels que soient les conflits sur les moyens à employer pour transformer Montréal, les participants se rejoignaient autour de l'idée du combat contre une ignorance qu'ils estimaient encore trop générale, et trop répandue chez les élus. La LPC poursuivit ses tentatives de rapprochement et chercha à persuader le Conseil de la Ville de Montréal de la nécessité d'établir un comité municipal consacré aux questions urbaines. Dans l'analyse de quelques échevins, il paraissait légitime d'entamer au plus tôt des travaux par la formation d'une commission municipale quitte à lui apporter des pouvoirs élargis par la suite.

Une commission échevinale qui se rassembla dès juin 1923 porta un regard critique sur l'état du logement ouvrier. Son président, l'échevin Joseph-Osias Gareau, vit évoluer sa perception des problèmes urbains avec la participation, sans rémunération, de trois membres nommés « à raison de leurs connaissances dans l'art de l'embellissement des villes » : l'architecte paysagiste A. Beaugrand-Champagne, l'architecte Ernest Cormier et l'ingénieur James Ewing⁵⁰. Cette commission suivit une trajectoire complexe lorsqu'elle prépara en septembre 1923 un amendement qui devrait étendre ses pouvoirs à toute l'île de Montréal. Ses membres concluaient à la nécessité d'une commission permanente composée d'échevins, d'un représentant de la Commission métropolitaine de Montréal, de directeurs des services municipaux et d'un fonctionnaire nommé par le Gouvernement provincial. Le Conseil adopta le rapport sans soumettre un projet d'amendement à la charte ce qui laissa paralysé le comité échevinal.

En novembre 1924, avec le concours de Frederick Wright – directeur au *Municipal Service Bureau* (MSB) –, le comité d'urbanisme de la LPC dirigea une forte délégation à laquelle la presse des deux langues accorda une généreuse couverture. Plus de quatre-vingts associations locales apporèrent leur soutien à l'idée du plan d'ensemble⁵¹. La LPC qui sonna le ralliement à l'urbanisme opta pour une sorte d'entente cordiale avec les élus de la ville

⁵⁰ Représentant du quartier Saint-Michel pendant deux mandats (1921-26), l'échevin Joseph-Osias Gareau (1864-1935) était notamment président de la Ligue des propriétaires de Montréal et fut très actif au sein des comités et commissions municipales. AVM, Fonds du Conseil de ville de Montréal (1833-2001) (VM1,S17,D225 et D226), Commission spéciale d'embellissement de Montréal, 1923, « Création d'une commission d'urbanisme », séance du vendredi 29 juin 1923.

⁵¹ S.n., « 81 corps publics réclament la commission d'urbanisme », *Le Canada*, 11 novembre 1924.

centrale. En réalité la coalition cherchait à mesurer le degré d'intérêt porté par la classe politique. L'appel au plan d'ensemble et à la modification de la charte de Montréal pour l'établissement d'une commission permanente pressait les indécis de joindre les rangs des planificateurs. Les liguistes et leurs alliés à l'Hôtel de Ville – des conseillers et des fonctionnaires renommés – se livrèrent à des démarches intensives dans les coulisses diplomatiques. Devant une manifestation aussi grande de l'opinion publique, notait *Le Canada*, l'échevin Joseph-Osias Gareau, promoteur du projet, hésitait à croire que ses « collègues pourraient refuser d'amender le règlement. » La proposition débattue au conseil ne fut défaite que par deux voix. Aux dires de la rédaction de *La Revue municipale*, cette quasi-victoire attestait clairement les progrès des appuis à la cause⁵².

Une seconde poussée fut donnée en 1925 lorsque Percy E. Nobbs accepta la présidence du comité d'urbanisme avec l'instance des liguistes. L'élection de l'architecte confirma la progression quantitative et la diversification des membres de la LPC durant la décennie. Une vigoureuse campagne s'orchestra en vue de préparer un premier plan d'ensemble. À l'instar de Ewing, Nobbs cherchait à forcer des élus municipaux qui ne voulaient que temporiser. Animé d'un sens du devoir en ce qui concerne la prospérité future de la métropole et dépeint comme un « croyant de l'urbanisme », le nouveau président poursuivit une politique ouverte de coopération avec les autorités municipales. La possibilité de pratiques dilatoires l'amena à envisager la constitution d'un groupe de travail indépendant qui pourrait entrer immédiatement en action. Confronté au risque de perdre la bataille dans l'arène municipale, Nobbs s'entoura « de soixante-cinq ardents avocats de l'urbanisme » pour entamer les études préparatoires⁵³. Durant les années 1925 à 1929, le comité à son apogée allait s'adresser à l'élite, aux milieux bourgeois et à une classe moyenne émergente faite de sympathisants recrutés avec soin et en parts égales dans les deux principaux groupes linguistiques.

⁵² S.n., « Le mouvement urbaniste à Montréal », *La Revue municipale*, vol.5, n° 10, octobre 1927, p.350.

⁵³ S.n., « Le mouvement urbaniste à Montréal », *La Revue municipale*, vol.5, n° 10, octobre 1927, p.351; s.n., « Reports on Activities of Provincial Association », *The Journal Royal Architectural Institute of Canada*, vol.5, janvier – mars 1928, p.35.

Le 15 mars 1926, le comité d'urbanisme convoqua pour la première fois une quarantaine de membres pour « activer la préparation d'un plan d'ensemble⁵⁴ ». La métropole, affirmait-on, devait rejoindre le cortège des villes du monde civilisé quitte à ce que la LPC supporte les frais associés aux études préparatoires. Le comité était devenu la fierté de la LPC qui en fit une vitrine de ses efforts pour faire de Montréal une ville prospère⁵⁵. Un sous-comité dit « des voies et moyens » fut officiellement créé pour garantir le financement de cette ambitieuse opération. Dès mars 1926, cinq officiers de la Ligue, dont le président Milton Hersey et l'architecte Raoul Lacroix, travaillèrent à une campagne de souscription destinée à couvrir les dépenses en publicité et préparation des plans. Le milieu des affaires, celui de la politique et quelques sympathisants de longue date versèrent près de 5300 \$ pour « aider à la cause de l'urbanisme ». L'appui financier servit à l'achat de levers et de plans auprès de James Ewing et, en avril 1926, à soutenir l'ICU dans l'organisation de son congrès annuel au cours duquel un banquet fut offert par la Ville de Montréal aux délégués.

En même temps, le sous-comité de publicité témoignait de l'expérience acquise à la LPC dans le traitement médiatique en préparant et distribuant une dizaine de précis qui embrassaient les divers terrains sur lesquels devait s'exercer l'urbanisme⁵⁶. Une bibliothèque de références tirée de la collection du ministère fédéral de l'Intérieur fut constituée contenant des volumes traitant d'urbanisme et une riche collection de transparents. Pour dresser une liste des acquisitions, ses membres se mirent en contact avec Alfred Buckley, ancien fonctionnaire à la Commission de conservation et directeur de la revue de l'ICU, ainsi qu'avec Auguste Bruggeman, directeur de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris, qui récolta les éloges de la *Revue municipale* : « À notre connaissance il n'est guère d'urbaniste

⁵⁴ Ligue du progrès civique, *Commission d'urbanisme. Travaux de mars à octobre 1926*, p.2.

⁵⁵ Le lecteur peut connaître la composition du Comité d'urbanisme à l'appendice E (Comité d'urbanisme de la Ligue du progrès civique, 1926).

⁵⁶ La liste des brochures publiées à plus de 10 000 exemplaires : (1) Le plan de Chicago, (2) La campagne en faveur des zones à Buffalo, (3) Travaux de conférenciers anglais, (4 et 5) Recueil supplémentaire de travaux, (6) L'aspect sociologique du problème des zones, (7) L'aspect économique du problème des zones, (8) Aménagement d'une ville, (9) Le problème de la circulation, (10) Les gratte-ciel [sic].

plus érudit et plus compétent dans tout l'univers (...) Il n'est, ce semble, aucune raison pour qu'il n'y ait pas aussi chez nous d'experts-urbanistes⁵⁷. »

Comme Nobbs et les deux publicitaires le souhaitaient – Frederick Wright et Victor Barbeau –, l'adhésion ouverte de nombreux « apôtres de l'urbanisme » avait produit un effet d'entraînement parmi les fonctionnaires municipaux, les universitaires, et plusieurs élus. Cette action revendicatrice de la LPC partait d'une dénonciation, mais également d'une conviction profonde à l'égard des fruits de la persévérance. Comme le rappelait son président, le docteur John George Adami, durant la réunion annuelle de la Commission de conservation en 1916 : « finalement nos idées se sont glissées dans les masses et ont été acceptées⁵⁸. » Tout incite à penser que Percy E. Nobbs partageait ce point de vue. Près de dix ans après la déclaration de l'ancien président de la LPC, la hausse spectaculaire de l'effectif du comité d'urbanisme montrait que cette préoccupation rejoignait un public fidèle et grandissant.

Mais, comment planifier à l'échelle de l'agglomération sans froisser l'autonomie des banlieues insulaires? Il fallut jeter les bases d'une entente entre les municipalités formant le grand Montréal, car le chantier d'un futur plan insulaire buttait depuis plus d'un quart de siècle sur le problème des frontières. Dans la foulée des initiatives de la LPC, le MSB prit le relais pour réclamer un nouveau « système » administratif par arrondissement calqué, sinon fortement inspiré, sur le modèle de Londres. La filière montréalaise de la *National Municipal League* fit paraître un « symposium d'opinion » sur cette question délicate. Ce fut Frederick Wright, le directeur du MSB, et un noyau de collaborateurs de la LPC qui convinrent de montrer d'une manière simple et éducative comment ce système était « le mécanisme le plus favorable à la réalisation de l'urbanisme⁵⁹ ». L'impasse dans laquelle la campagne risquait de

⁵⁷ En préambule d'un article de A. Bruggeman, « L'enseignement de l'urbanisme à Paris », in *La Revue municipale*, vol.4, n° 11, novembre 1926, p.378, 392 et 400.

⁵⁸ Commission de conservation du Canada, *Rapport de l'année 1916*, in *Conservation of Life*, vol.3, p.335

⁵⁹ The Municipal Service Bureau, *A Symposium of Opinion on the Borough System of Government for Greater Montreal*, Montréal, novembre 1928, p.50.

s'enfoncer à Montréal justifiait un nouveau rassemblement⁶⁰. Ce plan d'ensemble que la vaste coalition appela de ses vœux ne pourrait se dessiner sans l'intervention du gouvernement provincial. La politique d'annexion largement pratiquée avant la Guerre ne tenait plus pour un nombre considérable d'experts qui portaient un jugement sévère sur cette époque dite révolue. Un avenir commun paraissait pouvoir se former à partir du principe fédératif. Cette Guerre, disaient les membres de la vaste coalition, avait inculqué un sens profond de responsabilité publique. L'avenir se mesurait désormais à la capacité des institutions à refonder des liens sociaux durables. Joseph Beaubien et P. W. McLagan, respectivement maire et ex-maire des riches banlieues d'Outremont et de Westmount, personnifiaient cette mouvance civique qui cherchait à éveiller un sens de la communauté. Pour Victor Barbeau, le système d'arrondissement visait en somme à consolider le Grand Montréal sans porter atteinte au respect du principe fondamental de l'autonomie.

Il était clair pour les membres de la coalition que l'*esprit de corps* ne pourrait cependant se développer sans une centralisation accrue des pouvoirs administratifs⁶¹. L'urbanisme, et notamment la voirie et la santé publique, était au nombre des services à portée régionale. À la suite d'un entretien avec Arthur Collins, que Louis Dupire présenta comme un « expert de notoriété mondiale » en finances municipales et en urbanisme, le journaliste au *Devoir* identifia la responsabilité de chacun : « Ce que les administrés demandent surtout à leurs mandataires, c'est de choisir de bons fonctionnaires à qui ils puissent faire entière confiance et ensuite de leur donner la bride sur le cou⁶². » La question politique avait un caractère impératif aux yeux de Nobbs; la coalition devait saisir l'importance à accorder au plan d'ensemble⁶³. La prise de position du président du comité d'urbanisme de la LPC sur l'adoption d'une loi provinciale d'urbanisme allait permettre de voir à la fois l'ardeur et les

⁶⁰ Sur les liens étroits entre l'urbanisme régional et la réforme métropolitaine à Montréal, cf. Stéphane Pineault, *Rapports de pouvoir et enjeux métropolitains dans l'agglomération montréalaise, 1920-1961 : les problèmes de l'organisation institutionnelle, de la planification du territoire et du transport des personnes*, Thèse de doctorat (études urbaines), Montréal, Université du Québec à Montréal et INRS-Urbanisation, 2000, p.147-196.

⁶¹ En français dans l'original; George Washington Stephens, « The Future of Montreal », in *Le système d'administration par arrondissement*, *ibid.*, p.56.

⁶² Louis Dupire, « Administration de Montréal, une conversation avec M. Arthur Collins », *Le Devoir*, septembre 1928, tiré de *ibid.*, p.38.

⁶³ The Municipal Service Bureau, *op. cit.*, p.46.

limites du front pour l'urbanisme. L'offensive de la LPC sur l'opportunité d'une législation spéciale d'urbanisme s'intensifia à partir de 1926 et le débat s'anima en 1927 avec la déclaration de nombreux experts qui avaient plusieurs motifs pour affirmer que les pouvoirs du code municipal, jugés par plusieurs insuffisants, n'étaient jamais utilisés.

Pour le comité d'urbanisme de la LPC, cette activité débordante était le résultat d'une mise en scène dans une plus vaste opération de propagande. Aux dires de Nobbs et de ses collègues, la LPC bénéficiait d'une expertise en relations publiques et n'hésitait pas à utiliser les avancées technologiques et les façons nouvelles d'assurer la « collaboration de tous les gens éclairés et avertis⁶⁴. » Dès la création de l'association, en 1909, les liguistes usèrent largement de leurs entrées dans les principaux journaux montréalais. En posant la question de la responsabilité civique, la LPC se dota d'une stratégie de communication et mena des actions sur tous les fronts décisifs. Elle chercha à créer un cadre permanent de débat en profitant de l'infrastructure de l'Association des publicistes de Montréal. Soutenue par les réactions positives, voire les éloges, de la presse locale et de quelques journalistes affectés aux affaires municipales, la campagne rallia un nombre sans cesse plus grand d'hommes et de femmes « jaloux de leurs droits et fiers d'accomplir leur devoir vis-à-vis de leur cité⁶⁵. » C'était cette recherche d'une « ambition collective » qui donnait, d'après le géographe Raymond Tanghe, tout son sens à cette entreprise. Nobbs, qui misait déjà sur l'adhésion d'un noyau d'experts actifs, entrevit l'essor du comité grâce à une plus large mobilisation. Pour entraîner l'opinion, il eut recours au comité de publicité de la LPC, dirigé en 1927 par J. J. Gallagher, et où quelques journalistes et intellectuels s'étaient rassemblés. L'association travaillait de concert avec les principaux corps professionnels, mais refusait de s'en tenir à une adhésion restreinte. En somme, ce progrès dans la cité qu'elle appelait de ses vœux se profilait grâce à la réponse des élites, des milieux bourgeois et d'une partie de l'opinion.

⁶⁴ Le comité de rédaction, *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, avant-propos, p.5.

⁶⁵ Raymond Tanghe, *Géographie humaine de Montréal*, Montréal, Librairie d'action canadienne-française, Documents économiques, contribution à l'École des Sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal, 1928, p.325.

Très active dans les années 1920, la LPC avait tiré leçon des premiers grands rassemblements organisés au seuil des années 1910. Pendant des années, ses membres s'étaient plaints de n'avoir aucun organe officiel pour échanger leurs vues sur les réformes à entreprendre. Ils parvenaient néanmoins à faire publier de nombreux articles consacrés aux problèmes urbains⁶⁶. À la fin de 1913, l'appel de la LPC avait été entendu par l'Union canadienne des municipalités. Les deux organisations se partageaient plusieurs membres influents du monde municipal, dont W. D. Lighthall (Westmount) et Joseph Beaubien (Outremont), et l'Union ne cachait pas ses sympathies pour les groupes promoteurs des idées réformatrices. Un bulletin des « améliorations civiques » fut inséré dans le *Canadian Municipal Journal* comme reconnaissance tangible de la valeur portée à l'association montréalaise⁶⁷.

Forte de ce rayonnement, la LPC exerça dès lors une pression additionnelle sur les autorités municipales et provinciale. Dans un second temps, la collaboration s'intensifia lorsque l'Union décida de partager ses bureaux de l'immeuble Coristine, au coeur du quartier des affaires. Avec son nouveau secrétariat, la LPC répondait à la demande de ses membres de veiller à « l'éducation civique » des Montréalais. Jusqu'à ce que les deux grandes universités aient rassemblé une collection d'ouvrages spécialisés, la LPC travailla à l'établissement d'un important centre de documentation. Au tournant de la décennie 1910, la production urbanistique, déclinée sous la forme d'articles, de manuels et de projets, était déjà fournie et éclectique. Les abonnements aux grands périodiques d'Europe et d'Amérique ainsi que le passage d'experts de renom à la tribune créée par l'association montréalaise ajoutaient aux références obligées. Pour le secrétaire W. H. Atherton, cette bibliothèque d'ouvrage en langue anglaise aidait au progrès général en répandant parmi ses lecteurs les meilleures contributions du « monde civilisé ». La revue d'affaires municipales était fière de reproduire occasionnellement certains articles de praticiens de renom sur la scène internationale⁶⁸. La

⁶⁶ S.n., « Co-Operation », *The Canadian Municipal Journal*, Review of Civic Improvement, vol.9, n° 12, décembre 1913, p.500.

⁶⁷ City Improvement League of Montreal, *Sixth Annual Report*, 1915, p.2.

⁶⁸ W. H. Atherton, « The City Improvement League of Montreal, Secretary's Report », in *The Canadian Municipal Journal*, vol.9, n° 6, juin 1913, p.216; à titre d'exemple, Benjamin C. Marsh, « Economic Aspects of City Planning », *The Canadian Municipal Journal*, vol.6, n° 10, octobre 1910,

LPC fit souvent référence à ce corpus spécialisé, accessible au grand public, et se flattait de constituer un point de ralliement des forces réformatrices.

Après la création de l'Union des municipalités de la Province de Québec en 1919, la LPC redoubla d'efforts pour entraîner les francophones dans le « mouvement urbaniste ». Dévoilée en juin 1923, la *Revue municipale* combla jusqu'au milieu des années 1930 les souhaits du comité de publicité de la LPC⁶⁹. En raison de son soutien indéfectible à la cause de l'urbanisme et du logement, le comité éditorial milita ardemment au côté des experts montréalais. *La Revue municipale* fit écho à toutes les revendications du milieu : de la réforme municipale en passant par la politique du logement et l'adoption d'une législation d'urbanisme. Sur la lancée des conférences données dans les universités montréalaises, le parti pris éditorial s'attacha à rendre « ce mouvement efficace ». La LPC centralisa les ressources et travailla en liaison étroite avec les nombreux sympathisants de sorte que la vaste campagne médiatique atteignit son point d'ébullition au cours de l'année 1926. Au début de février, en accord avec plusieurs grandes figures du monde municipal, la *Revue* groupa ses demandes pour entraîner la création d'un bureau provincial d'urbanisme qui agirait autant dans les grands centres que dans les petites municipalités du Québec⁷⁰. Elle consacra une grande part de ses numéros à des chroniques spéciales, des éditoriaux, des résumés de conférences, et des articles rédigés par des experts étrangers pour sauver « les villes qui ont reçu en héritage un legs d'impéritie ou plutôt d'insomnie⁷¹ ». Le chef du Bureau des Statistiques du Québec, G.-E. Marquis, décrivait avec beaucoup de ferveur ce qu'il comparait à un long siège : « La campagne qui se poursuit depuis quelques [sic] temps en faveur de l'urbanisme, de la ville de Montréal en particulier, nous rappelle cette tactique guerrière de jadis et nous espérons que les combattants qui montent à l'assaut de cette place

p.404-406; Raymond Unwin, « Property and Prosperity », *The Municipal Review of Canada*, vol.30, n° 7-8, août 1934, p.10-12.

⁶⁹ Il faudra attendre le début des années 1950 pour que l'urbanisme redevienne un thème d'actualité dans *La Revue municipale*.

⁷⁰ S.n., « Bureau provincial d'urbanisme », *La Revue municipale*, vol.4, n° 2, février 1926, p.39.

⁷¹ S.n., « La politique municipale de l'habitation », *La Revue municipale*, vol.4, n° 2, février 1926, p.37.

forte remporteront une victoire décisive avant longtemps⁷². » Pour l'organe officiel de l'Union des municipalités, cet état de fait ne pouvait durer.

Vers 1924, il devint clair que l'urbanisme était plus qu'une mode passagère. Les experts avaient réalisé une percée majeure sur la scène montréalaise. Leur poids avait incité plusieurs organes spécialisés à promouvoir les urbanistes dans la structure des pouvoirs, quitte à reprendre le contenu éditorial d'une manière parfois monotone. Les plus enthousiastes y voyaient la preuve que le succès des campagnes était à portée de main, tandis que les réalistes se gardaient de relâcher toute pression médiatique sur les élus. La vaste coalition d'amateurs et de spécialistes de toutes factures prépara son plus grand coup au début de l'automne 1927. La production écrite à cette date comportait des centaines d'articles se rapportant à des sujets techniques, esthétiques ou sociaux, en apparence hétérogènes. En réalité, comme le disait nettement Victor Barbeau, journaliste et professeur à l'École des hautes études commerciales, tous répondaient à une même volonté : « ne pas craindre de transformer le visage de notre ville⁷³. » Publié en décembre 1927 alors que le « mouvement » était au faite de sa visibilité médiatique, le numéro spécial d'urbanisme fut le point d'orgue dans le parcours du comité de la LPC. Il se voulait une synthèse minutieuse des réflexions récentes et, explicitement, une preuve historique de la tâche accomplie. Tiré à plus de 15 000 copies, le numéro thématique témoignait de l'esprit de collaboration qui animait l'ensemble du milieu montréalais. La LPC s'attira la collaboration de nombreuses associations majeures, dont l'AAPQ qui fit gracieusement distribuer le numéro spécial à tous ses membres.

L'ICU voyait dans l'insistance des réformateurs montréalais un exemple à suivre au Canada. Quoique l'intervention municipale fut encore minimale, le corps d'urbanistes estimait que le travail patient de la LPC pouvait balayer les conceptions erronées encore trop répandues. Aux yeux de la rédaction du *Town Planning Journal* qui corroborait en fait la position de la revue *The American City*, des facteurs d'empêchements ne permettaient pas de réaliser pleinement la valeur de l'urbanisme comme condition du progrès social : ignorance ou méconnaissance des bénéfices à en tirer, indifférence ou incapacité d'admettre les conseils

⁷² S.n., « Campagne opportune », *La Revue municipale*, vol.4, n° 4, avril 1926, p.105.

⁷³ Résumé de conférence, « L'urbanisme en Europe », *La Revue municipale*, vol.4, n° 5, mai 1926, p.143.

avisés des experts. De telles entraves pouvaient être surmontées, pour autant que les personnes concernées soient soumises à la seule « cure » efficace, mais longue et contraignante précisait-on : l'ÉDUCATION⁷⁴. Aux yeux des liguistes, il n'y avait aucune raison de désespérer, et il n'était surtout pas nécessaire d'attendre un dégel des pouvoirs publics pour opérer un progrès dans les mentalités.

En tout état de cause, les campagnes de propagande apparaissaient comme les premiers repères d'une action concertée. Le dispositif publicitaire vint diversifier une « propagande » bien rodée, adoptant simultanément tous les moyens connus : rapports, correspondance officielle, affiches, brochures, revues. L'entre-deux-guerres fut aussi la période où prirent forme les « causeries » radiophoniques. À la fin des années 1920, avec les premières transmissions radio, les acteurs de la Ligue prirent rapidement conscience du bénéfice à tirer de ce nouveau média. Certaines conférences présentées dans les tribunes des grandes institutions d'enseignement, souvent imprimées in extenso dans la presse du lendemain, se voyaient offrir en quelque sorte une troisième vie. Au début des années 1930, une campagne sur les ondes avait commencé qui révélait la collaboration étroite entre élus ou fonctionnaires municipaux et associations de réforme.

Entre 1918 et 1929, le milieu montréalais de l'urbanisme a acquis une forte reconnaissance sociale. Le faible engagement des responsables politiques déboucha sur de vigoureuses campagnes de pression et des mobilisations larges qui usaient de tous les moyens : articles dans les quotidiens et les revues spécialisées, expositions, conférences et séminaires, comités techniques, délégations spéciales, et causeries radio, etc. La *Revue municipale* n'hésitait pas à informer tous les élus du Québec que les Montréalais avaient réussi à créer un fonds d'intérêt public et à faire prospérer un « mouvement urbaniste » incomparable. Ses nombreux acteurs se sont clairement identifiés comme les adeptes d'une pratique spécifique. Conscients d'une collaboration durable, les réformateurs sociaux et les experts se sont affirmés comme partenaires du mouvement pour la planification urbaine. Dans ce contexte, James Ewing et Percy E. Nobbs faisaient figure de pionniers et certains

⁷⁴ En majuscule dans l'original; s.n., « News and Notes. Programme of the Montreal City Improvement League », *The Journal of the Town Planning Institute of Canada*, vol.6, n° 2, avril 1927, p.69-71.

évoquaient la continuité de leurs actions afin de prouver que l'urbanisme n'était « en aucun sens une chose nouvelle⁷⁵. » Pour plusieurs d'entre eux cependant, l'urbanisme était d'abord une volonté d'action. Ils se disaient tous préparés à transformer Montréal dans ce contexte largement favorable. Derrière leur pragmatisme affiché, les acteurs du milieu portaient un projet social et souscrivaient à une conception de l'action publique. Mais quel rôle spécifique l'urbanisme devait-il jouer dans le développement de la métropole?

Progrès et urbanisme

(...) ce seront nos fils qui auront à solder les influences néfastes de notre imprévoyance⁷⁶.

Au nom de l'économie

Depuis qu'au début du XX^e siècle la réforme politique figurait au programme de plusieurs adeptes de l'efficiencia, le milieu montréalais de l'urbanisme avait beaucoup changé. Avec l'élection des premiers réformateurs à l'Hôtel de Ville et l'affirmation des divers experts sur les questions d'aménagement, la réflexion économique avait mûri au point d'apparaître, dès le début des années 1920, comme un thème structurant du débat. La position politique des réformateurs s'était passablement affaiblie depuis l'avant-guerre; les réformes entreprises au sein de la fonction publique et la tutelle imposée par Québec en 1918 avaient malgré tout modifié en profondeur la gestion quotidienne⁷⁷. De leur côté, les adeptes de l'urbanisme estimaient que le retard cumulé à Montréal en aménagement prenait sa source dans l'impasse politique et qu'il ne pouvait masquer plus longtemps une évidence : l'apathie générale résultait d'un manque préoccupant de civisme. Leur objectif maître consistait en l'introduction d'un mode d'encadrement de la croissance urbaine qui devait s'inspirer d'une connaissance fine au plan économique. Un fort mouvement d'opinion, déjà ancien, s'est ainsi développé pour donner une assise scientifique au projet d'un grand Montréal.

La réflexion sur le lien étroit qui unissait l'urbanisme et l'économie était née au XIX^e siècle, et s'était affirmée localement à la fin de la décennie 1900 dans la foulée des actions

⁷⁵ S.n., « Le mouvement urbaniste à Montréal », *La Revue municipale*, vol.5, n° 10, octobre 1927, p.350-351.

⁷⁶ S.n., « Une campagne éducative », *La Revue municipale*, vol.5, n° 9, septembre 1927, p.311.

⁷⁷ Paul-André Linteau, *Histoire de Montréal depuis la confédération*, Montréal, Boréal, 2^e édition augmentée, 2000, p.405-422.

menées essentiellement par les experts étasuniens⁷⁸. Elle eut un double caractère : théorique avec une remise en cause du discours libéral, et pratique avec la recherche de nouvelles modalités d'action. Depuis les travaux lointains de Herbert Brown Ames sur le logement ouvrier, les hygiénistes avaient sensiblement affirmé leur position sociale et les appels à la préservation de la « race » tendaient à conférer une certaine légitimité aux arguments de nature économique. Le souci des hygiénistes d'assurer un logis salubre concernait autant la préservation de la force de travail, l'accroissement de la population que le droit de réclamer des conditions dignes d'une société moderne⁷⁹. La multiplication des organes de diffusion et l'essor de la « toile municipale » témoignaient également d'un phénomène grandissant d'interconnexion au sein duquel le point de vue économique s'était affirmé⁸⁰. Au début des années 1900, la revue d'affaires municipales *The Canadian Municipal Journal* n'avait pas tardé à diffuser les articles des principaux représentants d'un urbanisme dit rationnel : les écrits de Benjamin C. Marsh marquaient l'amorce d'un « tournant pragmatique⁸¹ ». Thomas Adams notait pour sa part, avec une certaine agressivité à l'endroit des embellisseurs, que le *town planning* « n'est pas un simple rêve de la part de quelques sentimentalistes, mais une proposition concrète pour réaliser des économies⁸². »

À travers les articles spécialisés, les éditoriaux, les conférences ou les comptes rendus de travaux, les occasions d'exhorter « la population » à se laisser guider sur la marche du progrès se multiplièrent. Dès 1910, la LPC guidait volontiers son travail « d'éveil des citoyens » sur les traces des gens d'affaires. L'aide apportée par la LPC à l'institution d'une Commission d'urbanisme à Montréal au début des années 1920 était approuvée par l'ingénieur S.-J. Fortin, dans un discours prononcé devant la section locale de l'Institut des

⁷⁸ John Friedmann, *Planning in the Public Domain : from Knowledge to Action*, New Jersey, Princetown University Press, 1987, p.51-85.

⁷⁹ C.-N. Valin, « L'hygiène et ses effets », résumé de conférence in *La Revue municipale*, vol.4, n° 5, mai 1926, p.144-145; « Le capital humain », résumé de conférence, in *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.112.

⁸⁰ Pierre-Yves Saunier, « La toile municipale aux XIX^e-XX^e siècles : un panorama transnational vu d'Europe », *Revue d'histoire urbaine*, vol.34, n° 2, printemps 2006, p.43-57.

⁸¹ Stephen V. Ward, *Planning the twentieth-century city : the advanced capitalist world*, Chichester, Wiley, 2002, p.72; Benjamin C. Marsh, « Economic Aspects of City Planning », *The Canadian Municipal Journal*, vol.6, n° 10, octobre 1910, p.404-406.

⁸² Nous traduisons de : « is no mere dream of a few sentimentalists, but is a practical proposition for saving money. »; Thomas Adams, in *Proceedings of the Sixth National conference on City Planning*, Toronto, mai 1914, The University Press, Cambridge, Boston, 1914, p.311.

ingénieurs du Canada. Si une telle entité devait voir le jour, affirmait le président de la Commission technique de la Ville de Montréal, elle allait reposer sur « une base rationnelle », car il en était d'une telle commission « comme de toute entreprise commerciale et industrielle : elle ne réussira que si elle est justifiée par les circonstances, bien organisée et bien administrée⁸³. » Pendant que le « bossisme » semblait à leurs yeux mener la Ville centrale à la banqueroute, les réformateurs s'initiaient aux méthodes de gestion du milieu des affaires : « Apprenons la leçon, étudions et adoptons des méthodes qui assureront la santé et l'efficacité, la compétence et la force morale de nos citoyens, la propreté, la beauté et l'économie de notre ville⁸⁴. » Alors que les adeptes du « plan de ville » s'épuisaient en arguments pour mesurer les retombées de leurs projets, des dimensions fondamentales de l'urbanisme, comme le temps et le jeu économique des acteurs, étaient venues enrichir la vision du problème.

Les urbanistes ont généralement abordé la question économique à partir de nombreux exemples d'incohérence du marché. Avec plusieurs réformateurs, ils partageaient une vision critique de certains aspects doctrinaux et idéologiques de l'économie politique, en cherchant à remonter aux sources des comportements individuels et des processus de désorganisation sociale. Pour Noulan Cauchon, par exemple, qui proposa une lecture historique de la ville, le fait saillant de la société urbaine contemporaine était inscrit dans le passage au régime moderne : le fétichisme de la propriété⁸⁵. L'étude des civilisations passées rencontrait d'après lui les préoccupations de l'heure. Cauchon s'attaquait notamment aux causes du déclin de la Rome antique pour montrer comment les forces économiques « naturelles » pouvaient saper

⁸³ S.-J. Fortin, « Considérations sur un projet d'organisation et sur les fonctions d'une commission d'urbanisme de l'île de Montréal », texte de conférence extrait de *La Revue trimestrielle canadienne*, vol.10, septembre 1924, p.1; remanié in *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.84-89; reproduit en anglais in *The Engineering Journal*, octobre 1924, p.3-6.

⁸⁴ Nous traduisons de : « Let us learn the lesson, study and adopt methods which will ensure health and efficiency, prosperity and moral stamina, in our citizens; cleanliness, beauty and economy in our city. », in *City Improvement League, For a Better Montreal*, rapport de la première assemblée annuelle, Montréal, 1910, p.2.

⁸⁵ Noulan Cauchon (1872-1935), auquel les experts du milieu montréalais firent appel pour conforter la légitimité de leur analyse macroéconomique, fut l'un des membres fondateurs de l'ICU. Pionnier de l'urbanisme au pays, il se présentait comme l'une des rares personnalités « locales » au rayonnement international. Fort de sa présidence à la Commission municipale d'aménagement d'Ottawa (1921-1935), il se fit l'urbaniste du « district fédéral »; Noulan Cauchon, « The Economic Release of Canadian Lands », *Journal of the Town Planning Institute*, vol.6, n° 1, février 1927, p.38.

la société industrielle, et mener ultimement à sa chute : baisse de la production, dépopulation et désintégration politique. D'emblée, la direction de la *Revue municipale* croyait urgente toute réforme qui tendrait à combler le manque de sens social : « On n'est plus au temps où cet adage "Charbonnier est maître chez lui" doit toujours s'appliquer. Les citoyens ont les uns envers les autres des obligations qu'il s'agit d'établir sans renverser les grands principes qui ont toujours gouverné la société⁸⁶. »

La croyance en l'équilibre spontané compromettait toute forme de progrès; comme l'a noté l'avocat Maurice Olivier, il était « à souhaiter pour le bien public que le goût des spéculateurs, qui préside trop souvent aux constructions nouvelles, cède le pas à l'intérêt des classes ouvrières⁸⁷. » Au-delà de la cupidité dont elle se voudrait une manifestation, E. T. Hait considérait la spéculation comme un empêchement majeur à la propriété⁸⁸. La marche du progrès était aux yeux des experts perturbée par les pratiques spéculatives et le manque de cohésion d'ensemble. Où était le supposé équilibre du marché, demandait sans ambages Alfred Buckley⁸⁹, s'agissant du logement ouvrier? Comme le rappelaient à tout instant les hygiénistes avec le « problème » du taudis, la satisfaction des droits du propriétaire s'arrêtait là où elle devenait un danger pour la famille de l'ouvrier. À la question sanitaire se rattachait donc celle de l'éthique : « l'enfant du travailleur (...) n'a-t-il pas autant de droit [sic] que l'enfant du citoyen riche à vivre dans les conditions hygiéniques les plus avantageuses⁹⁰ »? Dans le même esprit, le danger d'un « gaspillage des forces » était particulièrement grand en matière d'infrastructures routières et dans l'utilisation du territoire. L'encombrement de la circulation, par suite de la motorisation accrue, n'était qu'un signe apparent des maux dont souffrait la ville. Très coûteuse en investissements et en fonctionnement, une mauvaise

⁸⁶ S.n., « Le problème de l'administration municipale », *La Revue municipale*, vol.3, n° 9, septembre 1925, p.204.

⁸⁷ Maurice Olivier, « Les logements ouvriers », *La Revue trimestrielle canadienne*, vol.7, n° 25, mars 1921, p.488.

⁸⁸ Citation tirée de Jeanne M. Wolfe, *The Progress of Housing Reform ; Three Early Experiments in Montreal*, Montréal, Université McGill, School of Urban Planning, 1981, p.8.

⁸⁹ Alfred Buckley a exposé ce point lors de sa conférence à l'Université McGill, en février 1926, intitulée *Co-partnership and other Systems of Land Development*; Alfred Buckley, « Government Housing in Canada », *The Canadian Municipal Journal*, vol.16, n° 8, août 1920, p.240.

⁹⁰ Armand Mathieu, « Les villes, comme les orphelins, ont besoin de direction et de surveillance », *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.137.

planification des transports devait entraîner des effets dévastateurs à très long terme. La même logique prévalait pour la localisation des activités à plusieurs échelles spatiales, et de tous types : industrielles et commerciales, agricoles, résidentielles, ou de loisirs et naturels. L'urbanisme, répétaient-ils avec conviction, décidait de la prospérité future du pays.

On en vint ainsi à admettre, à l'instar des services publics, que la croissance urbaine pouvait être mieux conduite sous la direction d'un urbanisme « rationnel » que sous les règles, ou l'absence de règles affirmait-on, du marché libre, et qu'une telle croissance pourrait présider au développement de la métropole⁹¹. L'ingénieur James Ewing, grand défenseur de l'efficacité, se pencha par exemple beaucoup sur les conséquences de l'industrialisme dans la génération de la ville. Il n'hésitait pas à enjamber des décennies de « ravages » pour évoquer l'art triomphant des rois de France. Son jugement était sans appel dans une société prétendument démocratique où le promoteur immobilier, tel un « monarque », imposait désormais à l'ensemble sa volonté : « Nous sommes maintenant des démocrates et nous imaginons être libres, mais nous sommes en réalité les esclaves d'une tyrannie impitoyable que nous avons nous-mêmes créée⁹². » De tous les problèmes engendrés par une croissance dite spontanée le règlement des expropriations était le plus choquant. De 1910 à 1916, notait Ewing, Montréal avait englouti en pure perte la somme de 14,5 millions de dollars pour corriger certains tracés et apaiser les conflits d'usages. Les coûts de la « planification défectueuse » se traduisaient par des dépenses improductives qu'il fallait redouter. L'expérience montrait qu'il y aurait épargne, entendons utilisation parcimonieuse des deniers publics, à mieux coordonner les travaux publics dans la durée.

Pour atteindre le bien commun, les experts souhaitaient faire l'économie des gestes posés dans l'urgence. L'urbanisme consistait « à servir le mieux possible les intérêts généraux de la

⁹¹ Arthur Surveyer (ingénieur-conseil), « La réglementation des services publics par les commissions », *La Revue trimestrielle canadienne*, vol.1, année 1915-1916, p.32.

⁹² Nous traduisons de : « We have become democratic now and imagine we are free, but are really the slaves of a more merciless tyranny of our own creation. », in James Ewing, « Replanning Montreal and District », *The Journal of the Engineering Institute of Canada*, vol.3, n° 6, juin 1920, p.285.

population dans le présent et dans l'avenir⁹³. » La tâche ne manquait pas à Montréal, ajoutait Fortin, qui voulait témoigner de la sensibilité portée à sa ville. On devait s'y astreindre non sous l'effet d'une mode, mais méditer sur sa valeur profonde : « nous travaillerons, non pour nous mêmes [sic], mais pour les générations qui suivront la nôtre⁹⁴. » Dans un article cité en exemple, Édouard Montpetit a insisté par ce qu'il appelait les « puissances acquises » sur le devoir d'aller au-delà de l'ambition du jour et à pénétrer l'apport du temps dans la fabrication de la ville⁹⁵. Aux yeux de plusieurs propagandistes, la société industrielle posait des problèmes nouveaux de grande envergure. D'une voix unanime, les experts ne pouvaient concevoir qu'une ville de trois siècles d'existence ne soit soumise à de sérieuses mesures d'adaptation. L'avocat Armand Mathieu, un liguiste parmi les plus fidèles, participait d'un fort mouvement d'opinion lorsqu'il déclarait que l'urbanisme était une science ayant pour objectif de résoudre « économiquement les nouveaux problèmes urbains⁹⁶. » Les critiques à l'endroit des spéculateurs alléchés par les gains rapides amenaient plusieurs acteurs à opter pour la plus grande prudence et à ne pas travailler avec empressement. Pour Paul Seurot, ingénieur en chef de la Commission des tramways de Montréal, il s'agissait moins de céder à « l'économie et la rapidité d'exécution de la construction que sa permanence⁹⁷. »

L'analyse globale des experts sur l'économie urbaine les entraîna fréquemment à critiquer la liberté du propriétaire. Malgré une valorisation de l'efficacité, la différence d'approche entre les experts et les hommes d'affaires se focalisa sur les limites de la recherche du profit personnel et sur un appel à l'intervention de l'État au nom de valeurs collectives⁹⁸. Les discours sur l'urbanisme ont tenté de révéler les contradictions de la liberté. Par son humour souvent grinçant et son ton parfois virulent Victor Barbeau ne décrivait pas autre chose

⁹³ J.-E.-A. McConville, « L'urbanisme », in Commission générale des semaines sociales du Canada, *La cité*, Montréal, Secrétariat des semaines sociales du Canada, IX^e session, Chicoutimi, 26 au 30 août 1929, p.186.

⁹⁴ S.-J. Fortin, *op. cit.*, p.263.

⁹⁵ Édouard Montpetit, « À propos d'urbanisme », *La Revue trimestrielle canadienne*, vol.12, n° 47, septembre 1926, p.349-360.

⁹⁶ Armand Mathieu, « L'urbanisme, c'est l'ordre et l'économie dans la ville, et le zonage, le confort et le bien-être des citoyens », *La Revue municipale*, vol.7, n° 10, octobre 1929, p.236.

⁹⁷ Paul Seurot, « Les transports urbains et le développement des villes modernes », *La Revue trimestrielle canadienne*, vol.12, n° 47, septembre 1926, p.271.

⁹⁸ Fernande Roy, *Progrès, harmonie, liberté : le libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au tournant du siècle*, Montréal, Boréal, 1988, 301p.

lorsqu'il affirmait que « C'est le caprice des courtiers en immeubles qui fait loi⁹⁹. » De grands efforts ont été tentés pour résoudre concrètement les problèmes liés à l'application d'un plan d'ensemble dans les secteurs construits visés par l'expropriation. À suivre la marche des expropriations à Montréal, Fortin déplorait l'inexistence d'un partage de la plus-value. D'après lui et plusieurs de ses collègues, les propriétaires favorisées par l'opération devraient partager leur gain avec la cité tandis que les propriétaires lésés recevoir un juste dédommagement dans l'intérêt public. Il s'agissait pour Gonzalve Poulin, sociologue et « auditeur assidu des leçons de François Perroux à la Sorbonne », de tendre à une forme de répartition plus équitable de la propriété dans la cité¹⁰⁰. P. E. Nobbs évoqua pour sa part l'expérience de l'association syndicale des sols, en prenant soin de ne pas la confondre avec la nationalisation foncière, une mesure qui risquait de saboter l'initiative privée et sur laquelle on jetait l'anathème. Il préconisa cette mesure de redistribution urbaine sur la base des écrits de l'ingénieur urbaniste français Jean Raymond qui, notait-il, faisait preuve du plus grand réalisme économique pour transformer des parcelles informes en parcelles constructibles dans l'intérêt de tous¹⁰¹.

Les critiques se montraient parfois féroces envers le laisser-faire « sauvage », mettant en pièce l'idée que le secteur privé soit le plus fiable des planificateurs. L'idée que la ville eut été une entreprise purement commerciale était présentée comme un dogme et une maladie. Le MSB trancha la question longtemps discutée de l'efficacité avec le danger que cette dernière porte atteinte au respect d'une valeur supérieure : « le gouvernement civique démocratique est essentiellement une institution britannique et ainsi elle est quelque chose de plus qu'une question d'affaire¹⁰². » À mesure que les promoteurs immobiliers étendaient leur emprise, ils

⁹⁹ Victor Barbeau, « L'urbanisme en Europe », *La Revue trimestrielle canadienne*, vol.12, n°48, décembre 1926, p.418.

¹⁰⁰ R.P. Gonzalve Poulin, « Itinéraire sociologique », *Recherches sociographiques*, vol.15, n°2-3, mai-août 1974, p.213-217; Jean Rolliou (nom de plume de Gonzalve Poulin), *Le taudis*, Montréal, Coll. La Croisade nationale, n°2, 1936, 23p.

¹⁰¹ Jean Raymond, *L'urbanisme à la portée de tous*, préface de Raoul Dautry, Paris, Dunod, 1938, p.125-136; Percy Erskine Nobbs, « The Syndication of Land », *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.15; Dorothy A. Henecker, « Principal Enactments of the Province of Quebec Touching Certain Town Planning Problems », *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.18-20.

¹⁰² The Municipal Service Bureau, *A Symposium of Opinion on the Borough System of Government for Greater Montreal*, Montréal, novembre, 1928, p.5.

aggravaient la réalité « navrante » de l'habitation insalubre. Mal construire imposait à la collectivité de lourdes charges. Laisser à l'initiative privée la liberté de bâtir morceau par morceau sur le modèle du plan en damier n'offrait ni économie ni hygiène. Pour plusieurs auteurs, cette période du plan en damier était dépassée : « Le plan à tout faire ne convient plus à rien ni à personne¹⁰³. » Construire une cité en procédant ainsi – bâtir à bon marché, démolir et rebâtir sur un lotissement déficient – était considéré comme onéreux et irresponsable. Cette forme de non-urbanisme, ou d'urbanisme « superficiel », fondé sur le « commercialisme », n'entraînait ni hygiène, ni confort, ni économies. Ces accusations incriminaient lourdement le « spéculateur » avec lequel, se plaisait à dire Raymond Unwin à l'occasion d'une tournée canadienne, l'urbaniste entretenait des relations pour le moins tendues : « De toute évidence il y aura un certain manque de sympathie entre les spéculateurs fonciers et les *town planners*¹⁰⁴. »

L'expression d'une volonté politique supérieure était essentielle puisqu'elle déterminait le degré de liberté des individus tout comme celui des municipalités locales dans le dessin de l'agglomération urbaine. Si les collaborateurs de la LPC s'avouaient entravés par une certaine résistance, ils estimaient qu'il ne serait bientôt plus « possible à une infime minorité de s'opposer à des solutions d'ensemble exigées par l'intérêt public¹⁰⁵. » L'urbanisme se voulait moins une restriction à la liberté qu'une garantie de rendement. Frederick Wright fit son apparition dans le débat en posant à son tour la question des effets de l'intervention municipale et en soulignant à chaque fois sa positivité : « Une saine localité est le meilleur attrait pour les industries¹⁰⁶ ». Interpellée, la Chambre de commerce de Montréal secondait le « mouvement » montréalais avec des réserves bien senties : « On doit regarder l'urbanisme pratiquée de façon prudente comme un placement de valeur supérieure plutôt que comme une

¹⁰³ S.n., « Les deux aspects de l'urbanisme », *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.72.

¹⁰⁴ Nous traduisons de : « Evidently there will be some lack of sympathy between the land speculators and the town planners. »; transcription d'une entrevue réalisée avec Raymond Unwin, in « Municipal Engineering », *The Canadian Municipal Journal*, vol.10, n° 6, juin 1914, p.246.

¹⁰⁵ S.n., « Les régimes administratifs », *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.132.

¹⁰⁶ Frederick Wright, « Sports et terrains de jeux municipaux », *La Revue municipale*, vol.6, n° 3, mars 1928, p.74.

dépense supplémentaire résultant en une augmentation d'impôts¹⁰⁷. » Son président J.-A. Paulhus partageait l'opinion des experts sur le soi-disant cercle vertueux de l'urbanisme : protection de la propriété, augmentation des valeurs foncières et équilibre du trésor public.

Manifestement, une forme de régulation du marché s'imposait. Ce constat requerrait une justification qui fut un point important de discussion. Le droit de propriété était unanimement légitime et aucun expert n'a soutenu son abolition. À leurs yeux cependant, des exemples trop nombreux de dérives confortaient des doutes profonds. Conscients de l'importance essentielle du droit de propriété dans la pensée de l'époque, ils exposèrent de sérieuses objections à sa primauté. Urbanisme était synonyme de progrès parce qu'il s'opposait à la recherche du strict profit personnel. Aucun n'osait nier le rôle moteur du profit ou ne mettait en doute le droit de propriété; cependant, au droit de posséder se rattachaient inévitablement des bornes préservant la collectivité des abus de la recherche du profit. D'après un point de vue largement partagé, le capitalisme spéculatif se construisait non seulement contre les locataires, mais aussi contre les propriétaires et les entreprises. Au détriment de la société, il attaquait la famille et l'économie générale.

L'un des premiers devoirs de l'urbaniste consistait précisément à protéger les investissements, mais il ne pouvait le faire qu'en fixant des limites au bénéfice de tous. Si l'État se contentait de respecter ce droit, notait-on encore, en quoi ferait-il mieux que les individus isolés? Au nom de la légitimité et du devoir de l'État à prévenir et à réprimer les violations résultant des abus envers la propriété privée, il devait assurer la productivité plutôt que de laisser libre cours au gain rapide et à ses conséquences. Il ne fallait pas, pour autant, tomber d'un extrême dans l'autre, et glisser dans l'étatisme. Tous étaient prompts à signaler le danger du socialisme. Ce n'était pas la propriété individuelle qui causait tous ces maux mais ses abus¹⁰⁸. Il y avait clairement une limite à ce qu'un propriétaire pouvait faire de son immeuble de même qu'un groupe de promoteurs d'une ville entière. En s'appuyant sur

¹⁰⁷ J.-A. Paulhus, « Nécessité de l'urbanisme », *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.64.

¹⁰⁸ Abbé Henri Simard, « Le socialisme, doctrine et faits », in Commission générale des semaines sociales du Canada, *La propriété*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, V^e session, Sherbrooke, 11 au 15 août 1924, p.53.

Industry et Humanity de W. L. Mackenzie King, Noulan Cauchon notait que « les droits privés dans tout pays civilisé doivent cesser où ils deviennent des injustices publiques¹⁰⁹. » Malgré tout, il constatait à travers l'Histoire une formidable ascension. Trente ou quarante ans plus tôt, notait-il, le droit sacré des individus régissait encore la société. Le changement s'imposait désormais comme une évidence : l'opinion publique évoluait positivement, le principe de coopération était en voie de supplanter la compétition. Dans cette confrontation entre le privé et le public, plusieurs intervenants prétendaient relever un défi historique. Pour les experts et de nombreux sympathisants à l'urbanisme, il allait du progrès que le XX^e siècle soit considéré comme celui du devoir de l'individu envers la société, et non de la seule liberté individuelle qu'ils identifiaient au XIX^e siècle.

D'après plusieurs, le mot récent d'urbanisme avait été créé pour désigner la disposition matérielle ordonnée et harmonieuse de la cité. Dans toutes les sociétés modernes, affirma le maire d'Outremont Joseph Beaubien, « le principe fondamental est l'abandon de certains droits particuliers en faveur [sic] de la communauté, en retour de certains services collectifs qui assureront le développement de la municipalité et le confort de ses citoyens¹¹⁰. » Plus tranchant, Cauchon notait qu'aucun des présumés droits individuels ne justifiait ce travail de sape de la cité et de son avenir : « les erreurs des particuliers, en se multipliant et en s'aggravant, produisent un indescriptible chaos¹¹¹. » Nombre de textes admettaient, selon une formule désormais consacrée, qu'il était irresponsable de s'en remettre au hasard en confiant aux spéculateurs les destinées de la métropole. Cauchon, résolument opposé à l'idée que les villes grandissent « naturellement », ne manquait pas d'observer que le mot croissance impliquait à la fois « la notion de force vitale et celle de développement rationnel et

¹⁰⁹ Noulan Cauchon, « Principles Underlying Town Planning and Zoning Legislation », *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.24; le *Journal of the Town Planning Institute of Canada* publia de nombreux extraits des écrits de W. L. Mackenzie King, premier ministre du Canada; cf. « Town Planning as the Premier Sees it », vol.6, n° 1, février 1927, p.33-36.

¹¹⁰ Joseph Beaubien, « L'administration municipale », in Commission générale des semaines sociales du Canada, *La cité*, Montréal, Secrétariat des semaines sociales du Canada, IX^e session, Chicoutimi, 26 au 30 août 1929, p.34.

¹¹¹ D'après Noulan Cauchon, « Les arguments d'ordre économique », *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.121.

spontané¹¹². » L'étude des problèmes de la grande ville industrielle l'avait conduit à récuser sans détour la thèse de l'harmonie des intérêts : « la loi de l'offre et de la demande n'a rien à voir avec l'harmonie de leur développement¹¹³. » L'harmonie de la grande ville à laquelle P. E. Nobbs aspirait consistait dans la capacité de traiter ensemble les problèmes fonctionnels, en vue de supprimer de lourdes dérives. Il n'hésitait pas d'ajouter : « il n'y a pas de domaines dans l'inactivité humaine sauf le manque de préparation pour une guerre inévitable, dans lequel il soit possible de gaspiller plus d'argent et de valeurs que dans le manque d'urbanisme¹¹⁴. » Nobbs ne méprisait pas l'initiative privée, il mettait toutefois l'accent sur l'importance d'une coordination dite logique :

Il est inutile de laisser la question ferroviaire aux compagnies de chemin de fer seules, ou le problème du logement à des constructeurs qui spéculent, ou le problème du marché aux marchands de gros et de détails. Ces choses dépendent l'une de l'autre et il y a une **technique reconnue d'urbanisme** pour traiter ces questions dans leur rapport mutuel¹¹⁵.

Parce que l'urbanisme était l'économie et l'ordre, il assurait l'harmonie de la cité.

Le problème dépassait donc le cadre étroit du gouvernement municipal. La Guerre de 1914-1918 avait déjà révélé l'importance d'une forme d'organisation méthodique de toute l'économie nationale¹¹⁶. Certaines méthodes réputées des plus modernes pouvaient inspirer l'urbaniste dans sa recherche d'efficacité et d'une ville considérée comme un tout harmonique plutôt que comme l'addition de décisions trop souvent concurrentes. S'agissant des travers de la ville industrielle, l'urbaniste proclamait dans sa modernité un « humanisme scientifique » indissociable de l'esprit civique, liant l'individu et la collectivité d'appartenance. L'éthique, l'économie et l'art tenaient pour Cauchon à la manifestation d'une loi naturelle transcendante de l'urbanisme. Par sa présence et ses écrits, il conforta du même souffle une adhésion à la conception mécaniste : la ville était « dans une large mesure, une machine. Il faut quelqu'un qui la règle et la dirige, l'empêche de s'enrayer ou de travailler à

¹¹² *Ibid.*, p.121; sur ce point, sa pensée s'accordait parfaitement avec celle de Raymond Unwin qui qualifiait de « superstition » l'idée d'une croissance naturelle, in Raymond Unwin, « The City Practical », *Journal of the Town Planning Institute*, vol.6, n° 1, février 1927, p.45.

¹¹³ *Ibid.*, p.12.

¹¹⁴ Percy E. Nobbs, « Loi d'urbanisme projetée », *La Revue municipale*, vol.7, n° 10, octobre 1929, p.238.

¹¹⁵ Partie de la citation en caractères gras dans l'original; *ibid.*, p.239.

¹¹⁶ Godfrey L. Spragge, « Canadian Planners' Goals: Deep Roots and Fuzzy Thinking », *Administration publique du Canada*, vol.18, n° 2, juin 1975, p.216-234.

vide¹¹⁷. » Face à la dispersion urbaine et à ce que plusieurs considéraient comme un chaos, il existait un rapport étroit avec la science économique en tant que recherche « de la conservation et de la conversion de l'énergie aux fins de la survie humaine¹¹⁸. »

On ne pouvait définir l'urbanisme sans référence à l'économie. Toutefois, la pratique poursuivait une règle supérieure de justice : la vie en cité remplaçait la lutte constante de l'individu contre l'individu. L'urbaniste avait pour tâche de prévenir les conflits en s'attaquant à leurs sources. Sa fonction sociale était donc éminente. De fait, plusieurs experts prétendaient détenir les outils d'une connaissance d'ensemble de la société, et par des méthodes rigoureuses corriger les dérives du marché au bénéfice des plus faibles. En tenant compte des lignes de croissance, et en limitant les tensions qui devaient s'y rattacher, l'urbaniste devait jouer un rôle décisif dans la productivité de la ville. Ainsi, pour traiter à l'aise des aménagements à faire, la cité devait s'en remettre à des hommes d'une compétence éprouvée et leur offrir des conditions propices d'exercice. Les adhérents à l'urbanisme, qui revendiquaient hautement leur rôle d'arbitre dans la dynamique urbaine, ont particulièrement insisté sur ce point : « il faut que l'expertise sauvegarde l'intérêt général des citoyens¹¹⁹ ». En attendant, ils n'hésitaient pas à critiquer les contre-effets de la ville industrielle et leurs coûts sociaux à long terme.

De ces réflexions sur la ville et l'économie politique, il s'est dégagé un autre constat sur l'état de la « science ». Comme les planistes au début du siècle, beaucoup d'experts adoptaient volontiers les démonstrations étrangères sur la création de la richesse foncière. Ils posaient désormais la nécessité d'entreprendre des études pour asseoir cette prétention scientifique. Cette construction théorique, très répandue, constituait à leurs yeux une étape

¹¹⁷ D'après Noulan Cauchon, « Les arguments d'ordre économique », *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.121; Bernardo Secchi, *Première leçon d'urbanisme*, Marseille, Parenthèses, Coll. Eupalinos, 2006, p.91-111.

¹¹⁸ Nous traduisons de : « Economics is the science of the conservation and conversion of the energy to human purpose of survival. », in Noulan Cauchon, « Principles Underlying Town Planning and Zoning Legislation », *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.24; cf. Noulan Cauchon, « Town Planning », *The Journal Royal Architectural Institute of Canada*, vol.3, mai – juin 1926, p.165-171.

¹¹⁹ Raymond Tanghe, *Géographie humaine de Montréal*, Montréal, Librairie d'action canadienne-française, Documents économiques, contribution à l'École des Sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal, 1928, p.319.

essentielle de l'analyse urbaine¹²⁰. Dans un régime capitaliste, la démocratie avait besoin de l'assistance d'experts pour concevoir de grandes villes rationnelles. L'urbanisme « bien compris » revenait à coordonner les mille plans individuels en un vaste plan. Il assurait l'harmonie non au détriment des intérêts particuliers, mais selon une logique d'ensemble qui pouvait rompre avec l'anarchie autant qu'avec la dépréciation de la richesse immobilière. Depuis le début des années 1920, le comité d'urbanisme de la LPC cherchait manifestement « à tirer avantage de la collaboration des économistes¹²¹. » À travers son sous-comité d'économie et de sociologie, l'écoute de ses membres conforta l'assise d'une seconde « science » naissante des problèmes de société.

La science sociale à la base d'une « action éclairée »

Au sein du comité d'urbanisme de la LPC, la sociologie urbaine a fourni au milieu des années 1920 une importante contribution aux enquêtes précédant les plans d'ensemble. Son ambition était de proposer une pensée cohérente de la grande ville contemporaine. La nouvelle élaboration théorique tâchait de saisir dans sa totalité les questions liées au logement et à la croissance urbaine dans ses aspects physiques et sociaux. La ville, d'abord résultat de l'évolution industrielle écrivait Édouard Montpetit, tenait lieu d'instrument économique dont « nous devons savoir disposer¹²². » Pour la vaste majorité des intervenants, il allait de la modernité d'étudier et de contenir les effets indésirables du progrès économique. Nul ne pouvait se désintéresser de l'urbanisme parce que nul n'était à l'abri des multiples « contagions » qui menaçaient la ville. Par solidarité, « l'urbanisme social » devait procéder autrement à la solution des problèmes résultant de la croissance. Opposée à « l'urbanisme de cadastre » qui ne s'était guère soucié des facteurs sociaux et moraux, cette pratique (qualifiée de nouveau genre) avait vocation à placer « l'intérêt humain avant l'intérêt commercial¹²³. »

¹²⁰ Sur les pionniers de la discipline économique et la volonté de transformer la société cf. Jonathan Fournier, « Les économistes canadiens-français pendant l'entre-deux-guerres : entre la science et l'engagement », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.58, n° 3, hiver 2005, p.389-414.

¹²¹ Ligue du progrès civique, *Commission d'urbanisme. Travaux de mars à octobre 1926*, p.3.

¹²² Édouard Montpetit, « L'urbanisme et la société », *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.67-70.

¹²³ S.n., « Les deux aspects de l'urbanisme », *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.71-72.

Les enquêtes sociales entreprises par Herbert Brown Ames et quelques hygiénistes avaient déjà révélé quelques indicateurs de la force du changement à l'oeuvre : les variations des valeurs foncières, les motifs de localisation, les déplacements, la ségrégation entre groupes, etc¹²⁴. Les choses se passaient à grande échelle et bouscullaient profondément les relations sociales soumises à l'instabilité, aux tensions et aux conflits. Pour eux, la grande ville marquait un nouveau type de rapport à l'espace qui affectait profondément les relations entre les individus et les groupes. C'est dans ce contexte qu'un foisonnement de notions empruntées à la biologie pour décrire la ville et ses méfaits donna une orientation décisive aux recherches de Carl Addington Dawson à Montréal. Au sein même du milieu de l'urbanisme, les métaphores organicistes fournissaient des images fortes et un cadre de référence pour penser le devenir de la grande ville. En partie dans cette voie, les premiers travaux de C. A. Dawson jetèrent les bases d'une série d'écrits représentatifs du courant de la recherche sur l'écologie urbaine à Montréal¹²⁵. Forcément appelé à se prononcer sur l'idée de la ville comme un organisme humain, il croyait bon de préciser que la ville grandissait « naturellement » mais de manière sauvage (*wild*). Toutes ses parties, en perpétuelle redéfinition, pouvaient être atteintes par cette croissance débridée. Comment, demandait-il, ce type de croissance se répercutait-elle sur la société? Quelles étaient les forces à l'oeuvre?

Diplômé de l'Université de Chicago, C. A. Dawson contribua à mieux faire connaître dans la métropole les travaux de la sociologie urbaine – dont un recueil paru en 1925 sous le titre *La Ville* – en dévoilant dès le début de 1926 une transposition du schéma des aires urbaines de Ernest W. Burgess¹²⁶. Le nouveau professeur de l'Université McGill mit quelques mois à produire une adaptation de l'ouvrage remarqué du maître géographe, sous la forme d'un

¹²⁴ La lecture suivante fournit un bref aperçu des efforts déployés pour résoudre les problèmes sociaux par l'observation rigoureuse des faits et une démarche explicite : Herbert Brown Ames, « Incomes, Wages, and Rents in Montreal », Washington, *Bulletin of the Department of Labor*, n°14, janvier 1898, p.49-51.

¹²⁵ Le manuel en langue anglaise, *Introduction à la sociologie*, publié dès 1929 et suivi de plusieurs éditions est la principale contribution du théoricien de cette école à Montréal; C. A. Dawson et Warner Ensign Gettys, *An Introduction to Sociology*, New York, The Ronald Press Company, 1929, 866p.

¹²⁶ Carl Addington Dawson, *The City as an Organism : with special reference to Montreal*, McGill University Publications, series 13, Art and Architecture, n° 10, 1926, 10p; Carl Addington Dawson, « The City as an Organism », *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.11-12.

schéma concentrique consacré aux trajectoires sociales et spatiales à Montréal¹²⁷. À l'inspiration de la représentation idéale de Burgess, le sociologue dessina une image plus conforme au cas montréalais qui prenait en compte les complications résultant de facteurs géographiques et historiques (fig. 4.1 et 4.2). La présence déterminante du fleuve et de la montagne comprimait les aires en leur donnant, confiait Dawson, la forme inusitée de reins humains. Cet essai tentait de dépasser la simple description et d'expliquer les forces naturelles antagonistes sous-jacentes à la croissance. Il mettait d'emblée en évidence, comme à Chicago et dans les grandes villes américaines, la tendance d'expansion radiale depuis le « district » d'affaires principal et, dans une moindre mesure, à partir de quelques centres secondaires qui surgissaient en se réglant sur lui. Cette expansion faisait intervenir un processus de distribution qui filtrait et opérait une sélection entre les individus et les groupes.

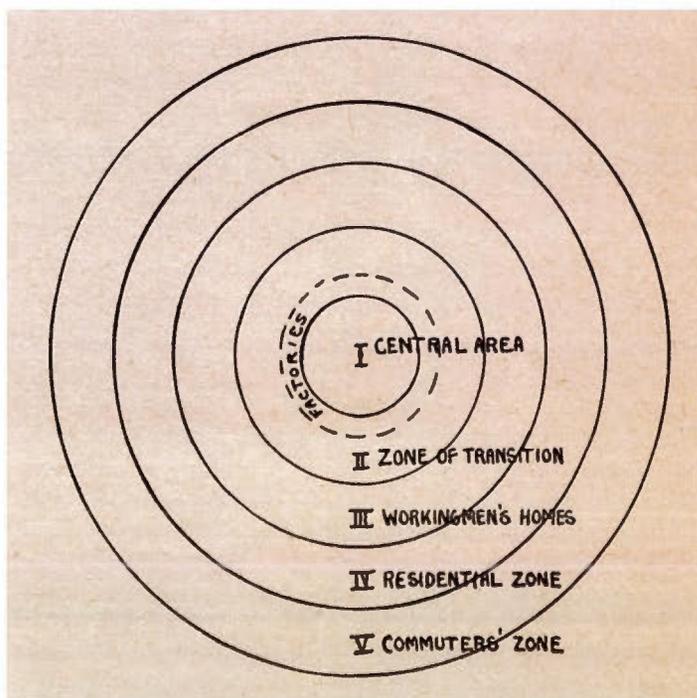


Figure 4.1 : Schéma concentrique d'Ernest W. Burgess.
L'organisme urbain et ses aires de croissance.
(*La Revue municipale*, décembre 1927)

¹²⁷ Cf. Richard C. Helmes-Hayes, « Canadian Sociology's First Textbook : C. A. Dawson and W. E. Gettys's "An Introduction to Sociology (1929)" », *Canadian Journal of Sociology / Cahiers canadiens de sociologie*, vol.19, n° 4, automne 1994, p.461-497.

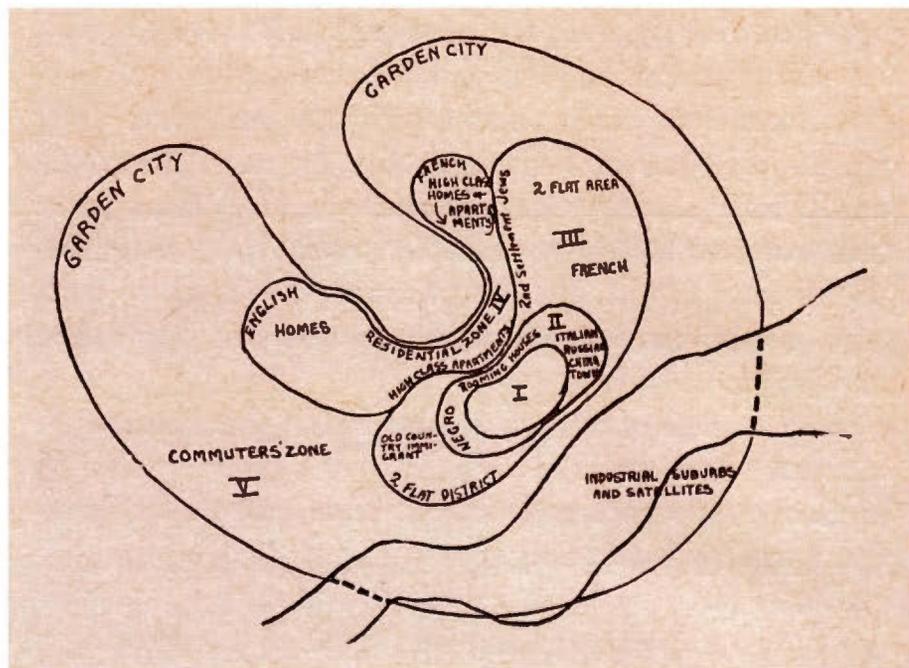


Figure 4.2 : Transposition du schéma à Montréal par Carl Addington Dawson.
(*La Revue municipale*, décembre 1927)

L'aire I, la partie la plus animée de la ville, comprenait le cœur des activités financières, culturelles et politiques de l'agglomération. Elle affichait les plus fortes valeurs foncières et se démarquait par une population très mobile. L'aire II, de transition et de détérioration, était en proie à un brassage continu de populations marginales. Soumise à l'invasion du commerce et des manufactures légères, cette aire de « bas quartiers », de taudis et de « maisons de chambres » abritait une population bigarrée faite de vagabonds, de nouveaux immigrants. Elle était également fréquentée par les esprits créateurs et les contestataires. Encerclant le secteur central des affaires, cette aire de « vice et de crime » reflétait une désorganisation sociale extrême. L'aire III correspondait à un niveau social plus élevé d'ouvriers qualifiés et d'immigrants qui avaient réussi à se sortir du centre pour s'installer dans une « communauté plus saine et stable¹²⁸. » Les analyses de Dawson confirmaient que les gens aisés étaient tirés vers les beaux quartiers où les secteurs de demeures familiales individuelles (aire IV) exerçaient un attrait important et que, de ce fait, la succession

¹²⁸ Nous traduisons de : « a more stable and wholesome community. », in C. A. Dawson, « The City as an Organism », *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.12.

conduisait à un processus de filtrage comme solution aux problèmes du logement et d'invasion. Aussi, ses analyses ne s'écartaient pas du principe selon lequel l'amélioration des voies de communication déterminait les grandes lignes de la croissance et une forme de mobilité ascendante. Si la ville était un organisme vivant, son évolution, marquée par des affrontements, pouvait néanmoins conduire au progrès. Car le modèle, pensait Dawson, fournissait un bon outil prospectif et pouvait servir utilement pour résoudre les désordres sociaux de la grande ville. La découverte de tendance et de lois de la croissance facilitait une planification « scientifique » censée contrer les mouvements collectifs irrationnels.

Pour Dawson et de nombreux collègues, l'évidence s'imposait clairement et les élus ne devaient plus pécher par imprévoyance. Au cours de ses chroniques mensuelles sur les problèmes administratifs, *La Revue municipale* avait dégagé un enseignement – “Gouverner, c'est prévoir” – fondé sur les mérites des « plans de développements scientifiques¹²⁹ ». Si l'urbanisme ne survenait qu'en épilogue de l'étude sociale, Dawson était néanmoins très clair sur son caractère indispensable : « La première chose essentielle dans une ville, c'est le plan que doit suivre son développement. Si ce plan est bien dressé, on peut éviter ou faire disparaître ces quartiers hybrides où pénètrent si facilement le vice et le crime¹³⁰. » Du point de vue de la planification urbaine, ses travaux montraient que l'expansion de la ville ne pouvait être conçue uniquement en termes de croissance physique et que les données sociales fournissaient les hypothèses premières des mouvements futurs d'extension. La problématique écologique de Dawson, tenue pour une autre expression de la « connaissance raisonnée » allait aussitôt connaître un ascendant considérable dans la pensée urbanistique.

Les défis de l'action

Au nom de la science : urbanisme et urbanistes

Du point de vue pratique, l'idée de l'urbanisme en tant que science eut deux grandes incidences sur le travail des premiers experts : elle allait, d'une part, marquer durablement la manière de penser le « plan d'ensemble » et, d'autre part, consacrer le « plan de zone »

¹²⁹ S.n., « Le problème de l'administration municipale », *La Revue municipale*, vol.8, n°9, septembre 1925, p.204.

¹³⁰ Paroles tirées d'une conférence prononcée à l'Université McGill et reproduites dans « Montréal doit-il faire quelque chose? », *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.83.

comme instrument maître d'assainissement. Ce discours, commandé par leur prétention à une connaissance fine de la dynamique urbaine, cherchait également à témoigner de l'habileté des experts à manipuler des techniques et des méthodes très diverses. Ils réclamaient une volonté politique forte et inscrite dans la durée pour maîtriser la croissance urbaine. Ils étaient unanimement d'avis que le phénomène d'extension de la métropole allait se poursuivre et qu'il risquait d'aggraver une situation déjà difficile. Pour plusieurs d'entre eux, il avait fallu commencer par se départir de quelques idées reçues sur le plan. Des changements importants, notaient-ils, devaient survenir dans la manière de penser le travail du planiste; depuis le début des années 1910, plusieurs écrits commençaient à réproucher le luxe et la « superfluité » du plan de ville et les accusations commençaient à peser contre l'embellissement¹³¹.

Montréal devait suivre les exigences modernes, être de son temps et mener une réflexion sur l'inscription matérielle de la croissance dans le territoire. En cette époque industrielle, les grandes villes qui l'avaient comprises se portaient mieux s'empessait-on de noter. Durant les années de guerre, les experts s'étaient interrogés sur la possibilité de solidariser entre elles les interventions publiques pour déboucher, au sortir du conflit, sur un nouveau type de croissance dirigée. Dans certains écrits, le terme de reconstruction embrassait toutes les démarches nécessaires¹³². Le débat général reprenait et développait l'idée d'une planification, au sens large, censée offrir un traitement unitaire de la grande ville, voire de la société dans son ensemble. À la section montréalaise de l'ICU, les acteurs ont défendu l'idée que la « science » de l'urbanisme, malgré la nouveauté du mot, avait depuis longtemps dépassé le stade expérimental et que, si l'on voulait bien s'en donner la peine, l'étude de ses origines lointaines permettait de retenir quelques leçons. L'image qu'en donnèrent quelques protagonistes, dont Thomas Adams, Noulan Cauchon ou Percy E. Nobbs, était avant tout celle d'une science pratique née du besoin d'adapter les villes à des désordres énoncés comme nouveaux.

¹³¹ Raymond Tanghe, *Géographie humaine de Montréal*, Montréal, Librairie d'action canadienne-française, Documents économiques, contribution à l'École des Sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal, 1928, p.323.

¹³² Se référer notamment au chapitre 14, « Health and Housing », du Canadian National Reconstruction Groups, Committee on Plans and Propaganda, *The Problems of National Reconstruction*, Montréal, octobre 1918.

Pourtant, le souvenir de la Ville-Marie fortifiée revint sans cesse au début des années 1920 lorsque l'ICU consacra un numéro spécial de sa revue aux problèmes d'aménagement à Montréal¹³³. Dans cette lecture historique, le débat d'idées relatif à la ville industrielle offrait en exemple une ville fermée, bien délimitée et soumise à une autorité compétente : « Le plan ancien de Montréal [...] permet de montrer que les premiers colons avaient une idée plus claire et élogieuse de la valeur du town planning que leurs successeurs, et ce, même jusqu'à ce jour¹³⁴. » D'après la description qui en était faite, la vieille cité avait protégé ses habitants du « maraudage » des Amérindiens et ses rues, peu larges, avaient été amplement suffisantes pour répondre aux besoins de l'époque; de même, les espaces publics avaient joué un rôle structurant dans l'organisation du tissu urbain et social. À partir de cet exemple, placé en première page du *Town Planning Journal*, le lecteur ne pouvait s'empêcher de songer aux marques laissées par des décennies d'erreurs : la magnifique ville nouvelle était devenue « une agrégation disjointe de parties inharmonieuses. » Complétant cette pensée, l'ingénieur James Ewing concédait avec un certain regret que seule la partie ancienne offrait « des preuves évidentes de design »; il s'était appliqué à montrer que l'agglomération ne conservait plus l'unité de jadis : « le reste n'est qu'un collage disparate (patchwork) de subdivisions, attachées ensemble, ce qui est une chose bien différente¹³⁵. »

En bonne logique une planification moderne semblerait faire primer des critères tels que l'économie et l'harmonie. Elle assurerait une meilleure continuité dans la politique, et un accroissement graduel de la grande ville. Entre le début de la guerre et le difficile retour à l'équilibre, Thomas Adams avait estimé opportun d'entreprendre au plus tôt les enquêtes urbaines qui devaient précéder la confection des plans ainsi que de poser les bases législatives encourageant la construction de logements ouvriers. La guerre atténuait un moment la pression au profit d'une phase d'analyse :

¹³³ S.n., « Montreal in 1760 – at the period of capitulation », *The Journal of the Town Planning Institute of Canada*, vol.1, n° 6, décembre 1921, p.1 et 3.

¹³⁴ Nous traduisons de : « The old plan of Montreal [...] serves to show that the early settlers had a clearer and more appreciative idea of the value of town planning than their successors, even up to the present day. », *ibid.*, p.3.

¹³⁵ Nous traduisons de : « is the only portion of the city which has really been planned or shows any clear evidence of design; the rest is only a patchwork of subdivisions, hitched together, which is a very different thing. », in James Ewing, « Replanning Montreal and District », *The Journal of the Engineering Institute of Canada*, vol.3, n° 6, juin 1920, p.284.

Le mouvement d'immigration s'est pratiquement arrêté, ce qui a eu pour effet de suspendre temporairement l'expansion urbaine; nous faisons face à une crise de l'immobilier et nous sommes libérés des effets néfastes du jeu des valeurs foncières fictives qui caractérise les périodes de boom¹³⁶.

Par le truchement de la Commission de conservation et de l'ICU, il exhortait ses collègues à persuader les municipalités que de véritables économies découlaient de l'urbanisme bien compris. Pour mieux préparer la reprise, il importait d'agir immédiatement et sans même attendre une législation spéciale.

Un certain nombre d'experts éminents ont voulu témoigner, sur plusieurs fronts, des défis que la discipline avait à relever pour que ses mérites soient pleinement reconnus par les pouvoirs publics. S'appuyant en particulier sur l'expérience anglo-saxonne, une conception scientifique du plan avait été proposée de façon précoce au début des années 1910. Centrée sur l'importance du dossier urbain, elle cherchait à traduire le souci des experts pour l'utilisation rationnelle des ressources au profit de la collectivité entière. Son essor fut étroitement lié à une critique profonde du courant d'embellissement; devant les résultats obtenus – des dépenses extravagantes selon les détracteurs –, il fut bientôt généralement admis que cette approche était bel et bien dépassée.

Plusieurs experts ont soutenu de manière ordinaire que l'embellissement reposait sur une conception erronée des priorités sociales. S'inspirant de collègues anglais, le docteur Charles A. Hodgetts rejetait déjà formellement la thèse sur les attributs de la beauté lors du congrès national de Toronto en 1914 : « Ce n'était pas tant la city beautiful que la ville salubre à laquelle le Canada aspirait¹³⁷. » Plusieurs experts montréalais proches de la section locale de l'ICU réussirent à jeter la défaveur sur ces « dépenses somptueuses » et se tournèrent publiquement vers le statut scientifique de la discipline pour bien revendiquer leur place dans

¹³⁶ Nous traduisons de : « The incoming stream of immigration has practically ceased to flow, thereby temporarily suspending urban expansion; we are face to face with a period of slump in real estate, and are free from the injurious effects of gambling in fictitious land values which characterizes periods of boom (...) », in Thomas Adams, *Housing and Town Planning in Canada*, extrait du rapport de la sixième assemblée annuelle de la Commission de conservation du Canada, Ottawa, 1915, p.7.

¹³⁷ Nous traduisons de : « It was not so much the city beautiful as the city healthy that we wanted for Canada. »; Charles A. Hodgetts, National Conference on City Planning, *Proceedings of the Sixth National conference on City Planning*, Toronto, mai 1914, The University Press, Cambridge, Boston, 1914, p.162.

la construction de la ville. Ainsi, dès le début des années 1910, W. H. Atherton avait avancé l'idée selon laquelle

[t]ous les services municipaux devraient être entièrement modernes et administrés efficacement et les mouvements de planification du logement et de town planning basés pas tant sur l'embellissement esthétique du voisinage ou la création de centres civiques ou de coûteux tracés de boulevards, mais sur le bien-être des enfants de la population ouvrière¹³⁸.

Comme Thomas Adams, il estimait que les projets d'embellissement n'avaient pas un grand sens devant la réalité économique et que, de toute manière, ces opérations inconséquentes échouaient dans la lutte au taudis. Pour imposer l'idée que l'esprit pragmatique devait gouverner l'ensemble de leurs pratiques, Harry Bragg invitait à rompre avec l'illustre exemple de Washington. Quoique magnifique, le plan n'avait pu remédier à la prolifération de taudis au nombre des pires du continent, après plus d'un siècle de patientes démarches et d'investissements massifs¹³⁹. D'après la LPC, les travaux d'aménagement du « district fédéral » à Ottawa permettaient d'établir un constat similaire : « un plan n'est pas la seule chose nécessaire pour créer une "cité splendide" (...) [à Ottawa] avec ses magnifiques plans d'améliorations, on a pu voir des taudis misérables et des logements en bois de trois étages¹⁴⁰. » Toujours soucieux de prendre leurs distances vis-à-vis de l'embellissement, les rédacteurs du *Town Planning Journal* esquisaient une conception renouvelée de l'aménagement : « Le mouvement moderne de city planning n'a aucun point commun avec l'ancien city planning, si ce n'est son désir que tous puissent jouir du confort qui était jusque-là accessible à peu de gens¹⁴¹. »

¹³⁸ Nous traduisons de : « Every city department should be thoroughly up-to-date and efficiently administered with house and town planning movements based not so much on the aesthetic embellishment of the neighbourhood, or the provision of civic centres or expensive boulevard schemes, as on the welfare of the children of the working population. », in *The Canadian Municipal Journal*, vol.7, n° 10, octobre 1911, p.393.

¹³⁹ D'après le délégué de la LPC à Philadelphie, Harry Bragg, « Conference on City Planning », *The Canadian Municipal Journal*, vol.7, n° 6, juin 1911, p.213.

¹⁴⁰ Nous traduisons de : « a plan is not all that is required for the making of the "City Beautiful". (...) with its magnificent improvement scheme, was seen to have wretched slums, and to allow three story wooden dwellings. », in Civic Improvement League of Canada, *The Canadian Municipal Journal*, vol.13, n° 2, février 1917, p.49.

¹⁴¹ Nous traduisons de : « The modern movement for city planning has nothing in common with ancient city planning except that it is desirous that some of the amenities that have hitherto been enjoyed by the few shall be enjoyed by all. », in s.n., « Town Planning a People's Movement », *The Town Planning Journal*, vol.1, n° 8, février 1922, p.10.

Depuis l'entrée en guerre, la politique d'aménagement jugée nécessaire tendait à préparer l'assainissement des quartiers ouvriers. Avec la reprise économique, le discours sur les lotissements défectueux reprit de plus belle et s'articula autour des carences de l'agglomération sur le plan formel et spatial. La hausse effrénée de la circulation automobile offrit un autre motif pour attaquer la thèse sur les propriétés de la beauté. Dépouillé de préoccupations à la fois pratiques, sanitaires et sociales, l'embellir tel qu'il était conçu dans les années 1920 ne pouvait désormais résumer toute l'évolution souhaitée de la discipline et instaurer la légitimité voulue pour l'intervention urbaine. L'urbanisme, terme plus compréhensif, devait recouvrir toute activité visant à disposer les constructions avec ordre dans l'espace. À l'intention des élus, la *Revue municipale* signalait sans en apporter la démonstration que les avantages économiques résultants de l'intervention publique tendaient naturellement à adopter une attitude nouvelle : « Il faut aussi [avec l'embellissement] faire disparaître la légende, vite surgie de certains cerveaux superficiels et soupçonneux, que l'amélioration du caractère physique d'un endroit est une dépense excessive¹⁴². » Au plus fort de ses campagnes « éducatives », proche de l'ICU mais moins résolument campée sur l'art urbain, la LPC reléguait « l'esthétique » à un rang secondaire dans l'aménagement « parce que nous prenions pour acquis que dans le cas de nos grandes villes, et particulièrement dans le cas de Montréal, – où tout menace de se gâcher à la fois, et pour des siècles, – le plus urgent était de parer à une congestion qui apporterait avec elle tous les maux¹⁴³. » Les éditeurs étaient les premiers à faire remarquer que le numéro spécial d'urbanisme de la *Revue municipale* ne contenait « à peu près rien sur l'esthétique urbaine¹⁴⁴. » Problèmes circulatoires et répartition fonctionnelle des espaces urbains occupaient de fait l'avant-scène.

Tous ces commentaires visaient moins le plan lui-même qu'une révision de la démarche théorique et une saisie pratique de la ville¹⁴⁵. Les experts qui prétendaient exercer dans le plus pur pragmatisme n'ignoraient pas le rôle de l'art mais s'attaquaient à la primauté du dessin sur la démarche scientifique. La rencontre entre la science et l'art était plus qu'une affaire de

¹⁴² S.n., « L'embellissement rural », *La Revue municipale*, vol.4, n° 2, février 1926, p.49.

¹⁴³ S.n., « Un peu d'esthétique », *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.133.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p.133.

¹⁴⁵ Jean-Pierre Gaudin, *L'avenir en plan, technique et politique dans la prévision urbaine, 1900-1930*, Seyssel, Champ Vallon, Coll. Milieux, 1985, p.188 et suivantes.

tradition pour l'ICU : la dimension artistique présentait un réel intérêt dans la démarche planificatrice à la condition qu'elle s'inscrive à la suite d'un travail d'analyse systématique du phénomène urbain (données physiques, démographiques, sociales, économiques, etc.). Pour être pleinement légitime aux yeux de Thomas Adams, la pratique de l'urbaniste faisait appel à un ensemble d'analyses préalables et d'enquêtes spécifiques¹⁴⁶. La vaste majorité des experts a attiré l'attention sur l'importance d'appréhender les « lois naturelles » gouvernant l'organisme urbain. En s'éloignant de la planche à dessin, ils entendaient repérer des pathologies et prescrire un traitement. À l'ICU, les envolées métaphoriques qui faisaient de l'urbaniste un « chirurgien de la ville » invitaient, après une analyse scientifique, à épouser la ville dans sa diversité : « à certains égards les hommes et les cités sont suffisamment similaires pour être étudiées sur cette base »; mais, en même temps, cela impliquait de discerner le « caractère » distinct de chaque ville pour recourir au remède indiqué¹⁴⁷.

La tâche ne manquerait pas à Montréal, rappelait le géographe Raymond Tanghe, puisqu'elle était souvent entravée par l'insuffisance des connaissances sur « l'organisme malade¹⁴⁸ ». Jeffrey Hale Burland admettait déjà au congrès national de Toronto, en 1914, que le travail à accomplir s'annonçait long et complexe : « Le problème comporte tant de facteurs qui doivent être considérés et tant d'intérêts conciliés que cela demandera nécessairement un temps considérable¹⁴⁹. » Il semblait que l'image de l'homme de l'art isolé était révolue. L'aménagement des villes avait vocation à devenir une oeuvre collective à laquelle les diverses spécialités connexes étaient conviées à apporter leur contribution. P. E. Nobbs insistait d'ailleurs avec une certaine dose de modestie sur le rôle économique essentiel de l'urbanisme comme sur l'étendue et la grande variété des problèmes à résoudre : « Aucun

¹⁴⁶ Thomas Adams, « Town and Regional Planning in Relation to Industrial Growth in Canada », *The Journal of the Town Planning Institute*, vol.1, n° 4 et 5, juin – août 1921, p.9-15.

¹⁴⁷ Nous traduisons de : « in certain respects men and cities are sufficiently similar for study on that basis. », in Adrian Berrington, « Town Planning at the University », *Journal of the Town Planning Institute*, vol.1, n° 9, avril 1922, p.14.

¹⁴⁸ Raymond Tanghe, *Géographie humaine de Montréal*, Montréal, Librairie d'action canadienne-française, Documents économiques, contribution à l'École des Sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal, 1928, p.308.

¹⁴⁹ Nous traduisons de : « The problem presents so many factors to be considered and indicates so many interests to be reconciled that it must of necessity occupy some considerable time. », in Jeffrey H. Burland, *Proceedings of the Sixth National conference on City Planning*, Toronto, mai 1914, The University Press, Cambridge, Boston, 1914, p.133.

homme ne peut être maître de tous les détails qui constituent les prémisses d'où l'on tire les conclusions pour la solution formelle d'un problème relatif à une populeuse et grandissante cité¹⁵⁰. »

Peu d'experts ont pensé qu'il existait une opposition résolue entre la science et l'art et que, pour cette raison, l'esthétique urbaine, l'architecture ou les monuments ne pouvaient avoir aucune incidence sur leur travail; compte tenu de la dénonciation du mauvais aménagement, plusieurs considéraient cependant que l'esthétique urbaine était une dimension secondaire et la place consacrée à cette question tendait à le confirmer. L'architecture religieuse et la mise en valeur des monuments marquèrent timidement la nouvelle orientation du comité d'urbanisme de la LPC envers les questions pratiques. Grâce aux essais d'Olivier Maurault et d'Olivar Asselin, on parvint néanmoins à s'accorder avec un certain « esprit public » qui, disait-on, ne nuirait pas aux problèmes prioritaires¹⁵¹. Au chapitre de l'esthétique urbaine, Asselin ne ratait aucune occasion de dénoncer les conséquences d'une absence de culture dans la société canadienne, d'une forme de « vandalisme inconscient ». Critique face à l'incurie des élus, le journaliste estimait que les quelques hommes de goût devaient aussi se faire entendre. Dans son pamphlet intitulé *Pour faire réfléchir nos Béotiens* (1927), il se disait particulièrement navré de la croissance anarchique qui s'était produite à Montréal :

Comment expliquer que depuis quelques années, en dehors d'Ottawa, dont une commission nommée par le gouvernement fédéral, indépendante par conséquent de l'ignorance et de la sottise populaire, a réussi à coordonner dans une mesure appréciable les valeurs architectoniques, les villes de l'Est canadien se soient pour ainsi dire ingéniées à étouffer sous la laideur les quelques monuments qu'elles auraient dû au contraire faire ressortir¹⁵² ?

Il attribuait, à l'instar du liguiste et critique d'art Victor Barbeau, les errances du progrès à la pauvreté culturelle des habitants, bourgeois compris, trop préoccupés d'une grossière utilité matérielle. Dans l'ordre des valeurs morales et sociales des experts, un urbaniste devait

¹⁵⁰ Percy E. Nobbs, « Loi d'urbanisme projetée », *La Revue municipale*, vol.7, n° 10, octobre 1929, p.240.

¹⁵¹ En préambule de la section *Un peu d'esthétique*, in *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927.

¹⁵² Olivar Asselin, « Pour faire réfléchir nos Béotiens », *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.135.

posséder non seulement des aptitudes techniques mais également une connaissance réflexive des pratiques culturelles de l'ensemble social. De leur propre dire, le travail de l'urbaniste constituait un type d'enseignement social basé sur l'examen des incidences de l'aménagement sur la formation de citoyens. Le sort de Montréal dépendait ainsi d'une élite d'experts sachant allier pragmatisme et culture. Et la préparation de cette élite devrait commencer dans les écoles spécialisées et les universités.

Lentement intégré au discours des experts francophones de l'après-guerre, le mot urbanisme témoigne du soupçon croissant pesant sur l'embellissement. Au tournant des années 1920, on relève de rares occurrences du mot urbanisme dans la littérature spécialisée. Avec hésitations, il s'est progressivement insinué dans le cadre institutionnel après que les acteurs francophones aient éprouvé le besoin de se démarquer du sens plus étroit (et négatif) prêté au mot embellissement. Grâce à l'insistance de quelques fonctionnaires de la Ville de Montréal, un premier groupe d'échevins discutait en juin 1923 de la création d'une « commission d'urbanisme » pourvue d'experts choisis « à raison de leurs connaissances dans l'art de l'embellissement des villes¹⁵³. » La première résolution approuvait, pour le moment était-il bien spécifié, de lui donner le nom de Commission des améliorations urbaines. L'ingénieur James Ewing, les architectes Aristide Beaugrand-Champagne et Ernest Cormier en vinrent d'abord à ce choix, après délibérations avec les élus. En septembre suivant, le groupe initial, auquel s'ajouta l'échevin Léon Trépanier, s'était réuni à l'enseigne de la « Commission d'embellissement de Montréal. » Les écrits du journal *Le Canada*, en commentant les démarches de l'échevin J.-O. Gareau pour créer une commission permanente, ont témoigné de l'imprécision. Tantôt le but de l'échevin consista à pourvoir la Cité de Montréal d'une commission d'embellissement alors que, plus loin dans le même article, le projet, « un des plus importants dont l'administration ait été saisie jusqu'à présent (...) », avait pour but d'instituer sans délai une commission d'urbanisme composée d'experts et d'élus¹⁵⁴. Édouard Montpetit, dans un article évocateur de *La Revue trimestrielle canadienne* paru en 1926, attestait l'usage du mot depuis les campagnes récentes de propagande menées sous les auspices de la LPC : « Le mot était presque inconnu sous sa

¹⁵³ AVM, Fonds du Conseil de ville de Montréal (1833-2001) (VM1,S17,D226), Création d'une commission d'urbanisme, séance du 29 juin 1923, p.2.

¹⁵⁴ S.n., « 81 corps publics réclament la commission d'urbanisme », *Le Canada*, 11 novembre 1924.

forme française : on voulait faire surtout de l'embellissement ou de l'aménagement des villes¹⁵⁵. » Ce choix s'est ensuite appuyé sur les écrits spécialisés venus de France, pensons aux travaux de Jean Raymond, de Le Corbusier et à la filière de formation de l'Institut d'urbanisme de Paris.

L'AAPQ tarda à ménager une place au terme urbanisme, malgré l'attrait spécial qu'il exerçait dans le milieu montréalais¹⁵⁶. Son comité des améliorations municipales ne prit le nom de comité d'urbanisme qu'à partir de 1928, sous la présidence conjointe de P. E. Nobbs et d'Ernest Cormier. Le comité contribua peu à la réflexion urbanistique des années de guerre jusqu'en 1924, date à laquelle il connut un renouvellement complet de ses membres. Durant les premiers mois à la tête du comité refondu, Nobbs s'entoura des architectes Hugh Vallance, Eugène Payette et Ernest Cormier qui s'efforcèrent de lui redonner un certain dynamisme et, pour cela, firent la promotion d'une convergence avec le comité d'urbanisme de la LPC. Les architectes se sont alors investis dans le renouvellement des règlements de construction, dans l'adoption d'un règlement provincial de zonage et dans la création d'un « système consultatif pour l'emplacement ou le caractère des monuments. » Pour leur part, alors qu'ils éprouvaient le besoin de redéfinir le *planning*, les acteurs anglophones de l'ICU cherchèrent à renforcer une tendance à laquelle Noulan Cauchon n'était apparemment pas étrangère dans la province : « M. Cauchon agit comme un obstétricien socratique. Il sépare avec douceur les Québécois de leurs bien-aimés "comité d'embellissement" et encourage l'emploi du terme plus juste d'urbanisme ou de town planning¹⁵⁷. »

L'apparition simultanée du mot urbaniste eut certainement pour rôle d'instaurer cette légitimité de l'intervention urbaine chez les acteurs francophones. Toute compréhension du titre renvoie à une définition très englobante des tâches. Malgré la présence à Montréal de plusieurs experts étasuniens, le titre anglais *Town Planner* est demeuré plus largement

¹⁵⁵ Édouard Montpetit, « À propos d'urbanisme », *La Revue trimestrielle canadienne*, vol.12, n° 47, septembre 1926, p.349.

¹⁵⁶ Et malgré son affiliation avec la Société française des urbanistes par l'entremise de l'Institut royal d'architecture du Canada.

¹⁵⁷ Nous traduisons de : « Mr Cauchon is acting as Socratic obstetrician. He is gently detaching Quebecers from their beloved "comité d'embellissement" and encouraging the use of the more accurate term of urbanism or Town Planning. », in s.n., « Province of Quebec », *The Journal of the Town Planning Institute*, vol.6, n° 6, décembre 1927, p.206.

répandu que celui de *City Planner*. Ce titre paraît avoir été utilisé pour la première fois dans une nouvelle page publicitaire inaugurée dans le *Canadian Municipal Journal* en décembre 1911 (fig. 4.3). À ce moment, son emploi désignait une nouvelle spécialité – qu'on ne s'empresse pas à définir – et renvoyait à un nombre très restreint de personnalités. Ainsi, Rickson A. Outhet revendiqua le statut d'architecte paysagiste (*landscape architect*) lors de la publication finale du plan de l'AAPQ, tout comme Frederick Gage Todd qui, dans ses premières annonces professionnelles, publiées vers 1906, s'était pour un temps lancé dans le dessin de plans « pour terrains de domicile¹⁵⁸ ». Leonard E. Schlemm fit durant quelques années l'emploi inusité du titre d'ingénieur du paysage (*Landscape Engineer*), avant d'adopter définitivement celui d'architecte paysagiste au cours des années 1920¹⁵⁹. La création des premières corporations dédiées à l'urbanisme aux États-Unis et dans quelques pays de l'Europe, et de l'ICU en 1919, animèrent le débat sur les titres et la reconnaissance sociale de l'urbanisme.

¹⁵⁸ S.n., « Plan for Home Ground », *The Canadian Municipal Journal*, vol.5, n° 4, avril 1909, p.180.

¹⁵⁹ *The Municipal Review of Canada*, vol.20, n° 10, octobre 1924, p.404.



FREDERICK G. TODD

LANDSCAPE ARCHITECT

MUNICIPAL PARK SYSTEMS AND TOWN PLANNING

Birks Building,

MONTREAL.

RICKSON A. OUTHET

LANDSCAPE ARCHITECT

Fel. Am. Soc. Landscape Architects

PLANS FOR CITY DEVELOPMENT AND LAND SUBDIVISIONS.

Beaver Hall Hill,

MONTREAL.

DUNINGTON-GRUBB & HARRIES

LANDSCAPE ARCHITECTS

Consultants on all matters relating to Park and Garden Design,
Real Estate and Suburban Development, Civic Art and Town Planning.

24 Adelaide St., East - - TORONTO.

LEONARD E. SCHLEMM

LANDSCAPE ENGINEER

Consultant on Landscape Engineering in connection with
all matters relating to Town Planning

43 ST. FRANCOIS XAVIER ST.

MONTREAL

GUY WILFRID HAYLER

Landscape Architect. Town Planner and Municipal Engineer

Member, Institution of Municipal Engineers Member, Royal Sanitary Institute
Exhibitor, Royal Academy International Town Planning Exhibition.

Town Planning in all its branches, Real Estate, Civic and Suburban Development

384 Notre Dame Avenue,

WINNIPEG, MANITOBA

Figure 4.3 : Section publicitaire tirée de la revue
The Canadian Municipal Journal.
(octobre 1912)

Les plans d'ensemble

À l'orée de la décennie 1920, les experts montréalais avaient formulé quelques orientations de plans d'ensemble. Les critiques à l'égard des plans d'embellissement donnèrent lieu à plusieurs tentatives pour redéfinir la structure urbaine de Montréal; le comité d'urbanisme de la LPC marqua fortement ces démarches étalées sur plusieurs années. Les plans proposés ont tenté d'esquisser les grandes lignes d'une croissance ordonnée et de présenter une structure claire et intelligible de l'agglomération. Noulan Cauchon y voyait la nécessité d'éviter un gaspillage des forces : « L'ensemble a plus d'importance que le détail. Et le manque d'idée directrice réduit souvent à rien les efforts individuels les plus intelligents et les plus efficacement organisés¹⁶⁰. » Les experts ont mis en avant les carences de la métropole au plan formel et spatial pour donner l'espoir de « coordonner » ces efforts « isolés et stériles » en un tout logique.

Lors de la réunion du Comité d'urbanisme de la LPC en mars 1926 de nombreuses voix s'étaient élevées pour procurer une visibilité médiatique aux projets d'aménagements préparés par certains de ses membres ou d'autres praticiens. Chez bien des protagonistes du comité, l'enjeu était de guider ces efforts pour activer la préparation d'un plan d'ensemble et, « tâche beaucoup plus ardue », de le mettre en exécution dans une perspective évolutive du phénomène urbain¹⁶¹. Il était prévu qu'un plan connaîtrait un terme fixé à dix ou quinze années. Des projections statistiques fort lacunaires, le plus souvent strictement linéaires, étayaient la perspective d'une croissance continue de l'agglomération. Quelques tendances à l'étude – comme le déplacement des industries en périphérie, le renforcement de fonctions commerciales dans certains secteurs à dominante résidentielle ou le dessin de lignes de croissances – permettaient également aux experts d'anticiper sur des évolutions qui ne leur semblaient pas toujours souhaitables. On mit ensuite l'accent sur le recours aux comptages routiers systématiques pour rapprocher l'expérience montréalaise de celle des grandes villes étasuniennes et contribuer à simuler les modalités d'utilisation. Au milieu des années 1920, les volumes de circulation de plus de deux cents intersections furent évalués par le Service de

¹⁶⁰ D'après Noulan Cauchon, « Les arguments d'ordre économique », *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.121.

¹⁶¹ Ligue du progrès civique, *Commission d'urbanisme. Travaux de mars à octobre 1926*, Montréal, p.3.

la voirie de Montréal avec l'objectif de dresser une cartographie du réseau tout comme – grâce aux bons soins des ingénieurs – d'assurer « économie et efficience » dans l'établissement du plan d'ensemble¹⁶². L'exécution d'un levé complet de l'agglomération était une affaire encore plus lente et dispendieuse à obtenir d'autant que, tout au long des relevés sur le terrain, la ville continuait à s'étendre. Poursuivant un essor dopé par des besoins en renseignements militaires au cours de la guerre de 1914, la photographie aérienne était aussi appelée à jouer un rôle capital dans les recherches urbaines. Avec l'aide des levés aériens, le plan d'occupation de toute une ville pouvait « être pris en un jour et délivré dans quelques semaines¹⁶³. » Son utilisation économique cherchait à faciliter l'effort d'analyse en dégageant une vue d'ensemble, jugée plus précise et authentique, d'une diversité de phénomènes urbains.

Toutes ces techniques de prévision ont consacré la possibilité d'une planification systématique pour réorganiser l'espace montréalais. Elles reposèrent sur le désir d'agencer une série de démarches techniques peu à peu améliorées qui se voulaient l'écho des pratiques étrangères (projections socioéconomiques, construction de voies rapides, réservation des sols, séparation des usages, etc.). La sous-commission technique de la LPC était parvenue à regrouper et mettre en regard les opinions touchant l'aménagement de Montréal. Au terme des débats, ses membres cibèrent quatre objectifs prioritaires : établir de nouvelles voies de communication rapides ainsi que repenser le transport ferroviaire, assurer l'accès des populations à un ensemble de parcs bien reliés et équitablement distribués, réaffecter les surfaces « gâchées » du coeur de la ville tout en combattant la discontinuité spatiale dans l'ensemble urbain, et revoir la gestion des sols et du bâti (expropriation, lotissement et règles de construction). À l'initiative des experts furent étudiés des projets d'aménagements qui combinaient approche circulatoire et extension urbaine. Parmi une quinzaine de propositions,

¹⁶² G. R. MacLeod, « Synopsis of Town Planning Activities of the Department of Public Works of the City of Montreal », *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.61.

¹⁶³ G. Wilson (président du Fairchild Aerial Surveys), « Les levés aériens », *La Revue municipale*, vol.7, n° 5, mai 1928, p.136 et 146; on remarquera les nombreuses photographies aériennes illustrant le numéro spécial d'urbanisme de *La Revue municipale*, décembre 1927.

trois esquisses générales ont témoigné de l'ardeur des expérimentations et des difficultés à concilier les divers ordres de problèmes¹⁶⁴.

Les membres du comité d'urbanisme de la LPC aspiraient à des plans aux dispositions rationnelles et les méthodes de propagande déployées à Chicago inspiraient autant l'admiration que le « plan méthodique » lui-même¹⁶⁵. Les tendances d'embellissement s'épuisèrent avant même la diffusion du *Système de nouvelles voies publiques et de parcs* dessiné par Harold Lawson en 1924¹⁶⁶. Résolument à contre-courant, l'architecte évita la coupure nette que préconisaient les adeptes du plan scientifique. Le dessin révélait une appartenance à la facture classique et, à certains égards, au système de parcs. Ce plan constitue peut-être la dernière tentative des planistes montréalais pour penser la ville de manière à satisfaire les principes du courant d'embellissement. Les contemporains commentèrent, avec une politesse réservée, la recherche essentiellement architecturale du plan ainsi que son langage académique (fig. 4.4). On précisa que Lawson était parvenu, malgré cela, à réaliser une image somptueuse n'ignorant pas les enjeux économiques et commerciaux.

L'architecte espérait inventer un tissu moderne qui ne devait rien à la grille ancienne et qui conjugait grandes diagonales et rocares¹⁶⁷. Cette esquisse générale, « essentiellement architecturale dans ses tendances générales », tissait une toile de dimension exceptionnelle adaptée aux conditions géographiques et aux difficultés du site. L'unité de la ville était rendue sensible par une hiérarchie des espaces publics et un réseau de voies qui organisaient le territoire en fonction de pôles d'intérêts. De grandes avenues – supports d'une nouvelle urbanité organisée sur la mise en réseau des pôles secondaires – visaient à assurer des déplacements fluides vers le centre et structurer l'agglomération. Si le centre historique

¹⁶⁴ Sur les plans d'ensemble déposés devant le sous-comité de la Ligue du progrès civique et les réflexions critiques qu'ils suscitent, cf. *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.36-44; Ligue du progrès civique, *Commission d'urbanisme. Travaux de mars à octobre 1926. Rapport du sous-comité n° 2 (technicité)*, Montréal, octobre 1926, p.6-13.

¹⁶⁵ D'après une brochure traduite de l'anglais et commentée par le comité d'urbanisme de la Ligue du progrès civique, « Le plan de Chicago, origine et méthodes de propagandes », 1926, 3p.

¹⁶⁶ Sous le titre original de « Proposed System of New Thoroughfares and Parks for the Metropolitan District of Montreal ».

¹⁶⁷ Ligue du progrès civique, *op.cit.*, p.7.

conservait une position dominante, la nécessité d'équilibrer l'ensemble du réseau des voies eut pour conséquence l'intégration de banlieues comme Mont-Royal, Notre-Dame-de-Grâce ou Maisonneuve, et de Cartierville (avec son aéroport comme point névralgique) dans le système urbain global. Les liaisons d'abord routières visaient à raccorder le futur pont de la Rive-Sud à un centre administratif lui-même desservi par un réseau de métro.

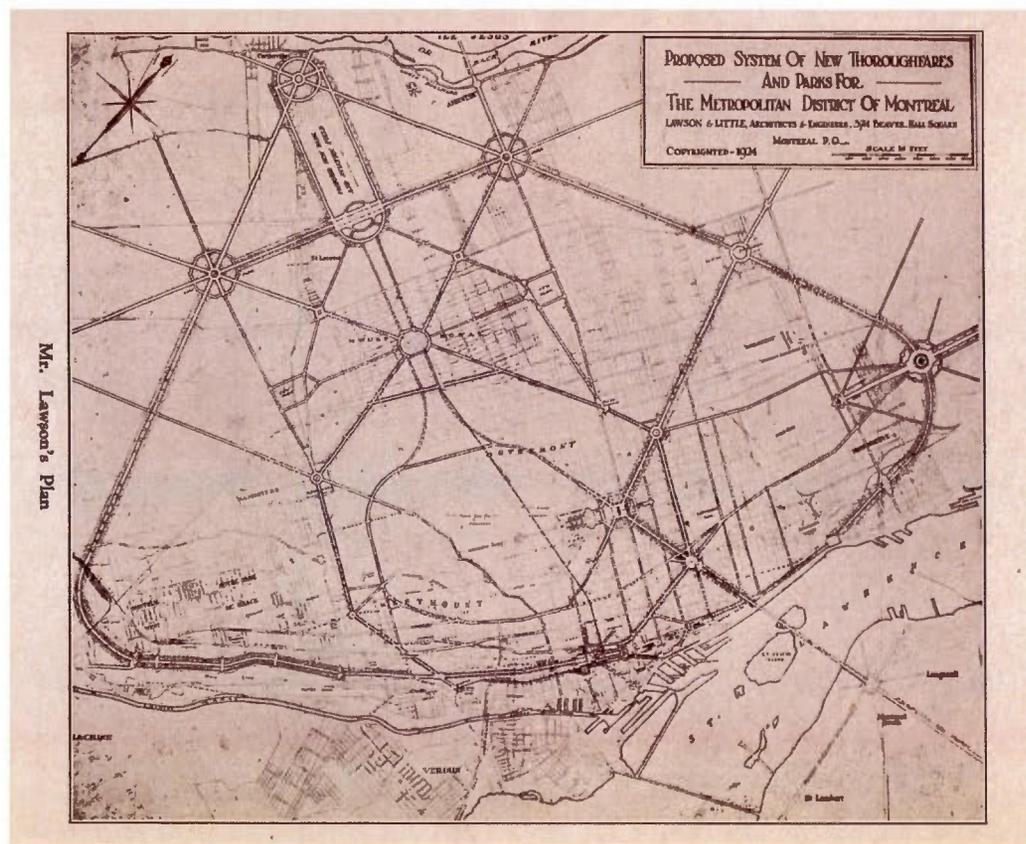


Figure 4.4 : Système de nouvelles voies publiques et de parcs, par Harold Lawson, 1924.
(*La Revue municipale*, décembre 1927)

Dès 1920, l'ingénieur James Ewing marqua avec son projet de grands boulevards l'espoir d'une communication rapide jusqu'aux extrémités de l'île (fig. 4.5). Le dessin du plan de circulation de Montréal, esquissé dès 1920 dans son article *Replanifier Montréal*, découlait d'un rejet profond du lotissement en damier et prévoyait une multitude de diagonales assurant

les circulations rapides¹⁶⁸. Cette grande armature tentait de corriger l'orientation solaire des parcelles et d'organiser en un système cohérent les voies importantes de l'île. Le classement – entre voies rapides (*highways*) et boulevards ou promenades d'agrément – devait organiser le réseau des rues banales grâce au maillage entre quartiers résidentiels (anciens et périphériques) et les zones retenues pour l'industrie. Ce plan ambitieux, appelé à se réaliser morceau par morceau, insistait sur la forte solidarité entre les éléments. Il s'agissait, nota Ewing, d'une « toile d'araignée » mettant en évidence l'importance d'une bonne distribution de la circulation et caractérisée par l'importance des noyaux à centralité (locale ou à plus large rayonnement). Le plan, marqué au sceau du cabinet Ewing et Tremblay, démontrait la nécessité de construire des voies de communication rapides pour desservir des « districts » domiciliaires éloignés et le nouveau coeur industriel qui se trouvait entre « le parc Lafontaine et la voie du Pacifique, à l'est et à l'ouest de la rue Saint-Laurent¹⁶⁹. »



Figure 4.5 : Plan de circulation de Montréal, par James Ewing.
(*La Revue municipale*, décembre 1927)

¹⁶⁸ James Ewing, « Replanning Montreal and District », *The Journal of the Engineering Institute of Canada*, vol.3, n° 6, juin 1920, p.283-288.

¹⁶⁹ Ligue du progrès civique, *op. cit.*, p.8.

Au lieu d'adhérer au système de diagonales, l'architecte A. J. Lavoie suggéra plutôt l'élargissement et le percement de grandes voies à la croisée d'un centre administratif (fig. 4.6). La LPC rendit hommage au plan des « problèmes de transport », mûri de longue main, après plus de quinze années de retouches : « la tentative la plus complète et cohérente jusqu'à maintenant pour traiter le problème de Montréal dans son ensemble¹⁷⁰. » On ne pouvait s'engager que dans une grande opération avec plus de 120 travaux d'aménagements, dont l'ouverture de deux grandes artères principales, l'une traversant l'île du nord au sud et l'autre allant de l'est à l'ouest de l'île, qui auraient irrigué le centre-ville. Lavoie proposa, dans le même esprit que les projets concurrents, la construction de nouvelles voies de communication sur l'île au motif que les « districts domiciliaires » éloignés souffraient des carences de la grande armature. Les tracés prévus comprenaient une série d'aménagements, comme l'ajout de stations de trains, l'élargissement de la rue Sherbrooke en un boulevard et quelques diagonales, qui consacraient l'importance de voies directes à même le tissu existant. D'après Lavoie et la LPC, l'existence du conflit ferroviaire avait débouché sur des « solutions de fortune » telles que la construction projetée d'une voie aérienne dans le centre de la ville et l'élargissement coûteux de rues pour répondre aux exigences accrues de la circulation. La solidarité des modes de circulation et l'intervention de nouvelles données majeures, comme l'ajout d'un pont stratégique vers la Rive-Sud, permettaient de penser à une solution d'ensemble. La complexité de l'étude menée par Lavoie révéla au Comité d'urbanisme l'importance de rechercher une cohérence des interventions publiques dans la longue durée. Les réflexions les ont amenés à deux constats : la conviction de l'infinie complexité du problème à Montréal compte tenu de « l'interdépendance » des facteurs et des difficultés inhérentes au site, et une attitude de « respect sans borne » pour l'esprit de synthèse de l'urbaniste et son sens du devoir envers ses semblables. C. A. Dawson offrit sa caution scientifique à la démarche des urbanistes : « Les villes construites sans plan tendent à étouffer la vie et à borner les horizons de ceux qui les habitent¹⁷¹. »

¹⁷⁰ Nous traduisons de : « the most comprehensive and consistent attempt yet made to deal with the Montreal problem as a whole. », in s.n., « Some Comprehensive Plans for Montreal. Mr. Lavoie's Plan », *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.36.

¹⁷¹ D'après Carl Addington Dawson, « Montréal doit-il faire quelque chose? », *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.83.

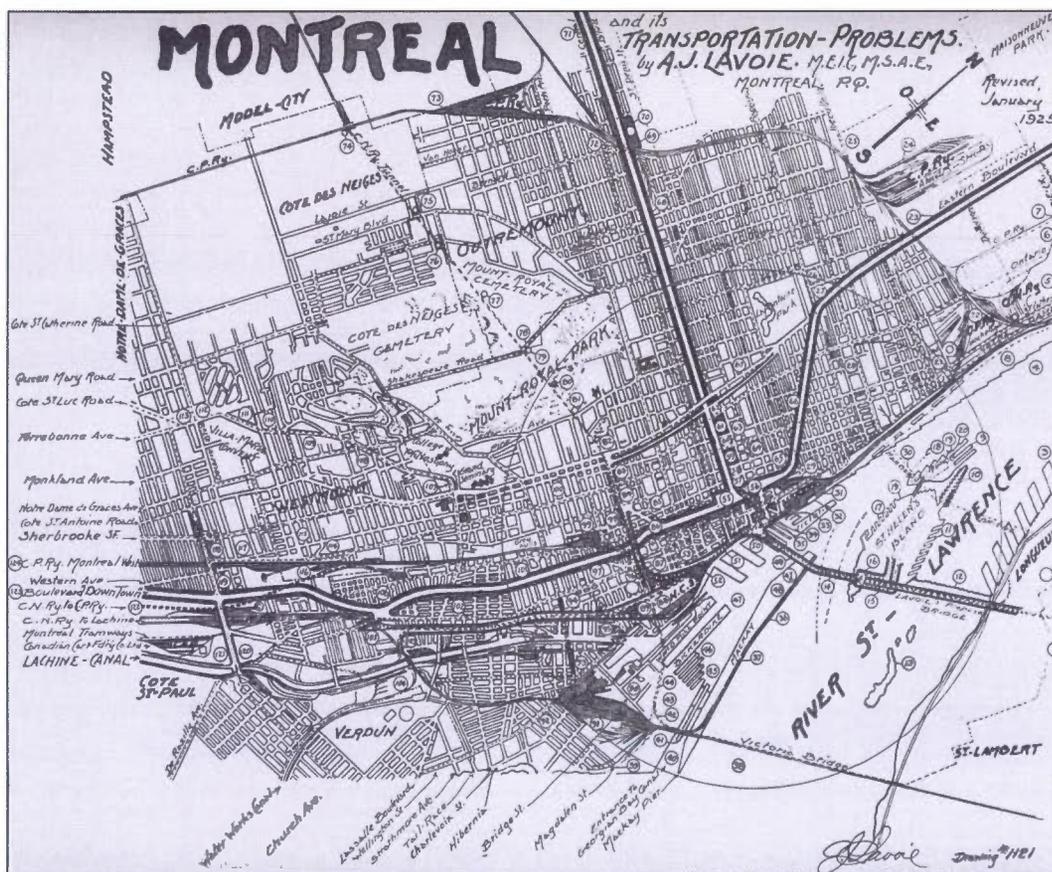


Figure 4.6 : Plan de Montréal, solutions pour la circulation, d'après A.-J. Lavoie.
(*La Revue municipale*, décembre 1927)

Les éléments constitutifs du « plan de ville » – la création d'un pôle civique, l'intégration de l'art urbain, la sensibilité pour le paysage et parfois la mise en réseau des parcs et d'espaces publics – jouaient un rôle variable dans les projets de plans d'ensemble des années 1920. Dans une vision globale qui ne s'attachait que très peu aux détails des parties, les réseaux devaient représenter l'armature future du plan d'ensemble. Ainsi la ville moderne semblait bien caractérisée par deux tendances : son découpage territorial en fonctions et, à l'opposé, le tracé des infrastructures lourdes pour affirmer l'unité de la ville au-delà de ses parties souvent qualifiées de « collages disparates ». Le sous-comité technique de la LPC assura une grande part de la notoriété de ces plans. Ses membres avaient renoncé, dès la première réunion en mars 1926, à préparer un plan d'ensemble pour se consacrer à l'étude des données inhérentes à sa préparation : connaissance du site, évolution, données générales.

La facture des études, estimée à 200 000 \$, décourageait à elle seule tout engagement accru auprès des pouvoirs publics qui, du reste, n'étaient pas entrés dans la voie d'une politique d'aménagement régionale.

Prenant peu à peu conscience de l'importance du noeud politique, les experts admettaient du même souffle que des difficultés se posaient pour tirer pleinement avantage des scénarios proposés. L'axe de raisonnement des plans était grandement constitué par leur valeur économique et leur capacité intrinsèque à traverser le temps. En cherchant à faire ressortir les limites de certaines propositions antérieures, et d'une manière toute spéciale les dessins formels d'embellissement, les liguistes prêtaient au doute : « Ces plans, attrayants de leur nature, bien que parfois surannés, contenaient de précieuses suggestions¹⁷². » Il avait été prévu que le plan d'ensemble recherché embrasserait « un programme de réalisations méthodiques s'étendant sur quinze années ». Dans cette perspective, les esquisses des années 1910 avaient échoué à anticiper les besoins pour « un demi-siècle » et structurer une certaine rationalité urbaine face à l'urbanisation accélérée. Malgré leurs divergences de vues sur le dessin du plan d'ensemble, les membres du comité de la LPC s'étaient donc mis d'accord sur l'idée d'un plan « souple et pratique » qui puisse être modifié à la longue.

Dans leurs calculs préalables à la confection d'un plan d'ensemble, les liguistes songeant au bénéfice de la prévision devaient reconnaître leurs limites. Personne ne doutait des compétences techniques du comité d'urbanisme, qui avait su s'adjoindre des collaborateurs de renom, mais il s'agissait avant tout de montrer la voie à suivre et de convaincre les élus que la conception du plan s'articulait sur une démarche concrète et des méthodes d'enquêtes pratiques. Il revenait à l'autorité municipale d'adopter un plan et, au moyen de l'homologation ou du pouvoir réglementaire, de maîtriser la croissance future. Dans cet esprit, la démarche de la LPC se voulait une fois de plus « exemplaire »; elle ouvrait la voie. L'organisation parvint en 1927 à soutirer quelques encouragements au maire Médéric Martin :

Un comité, composé d'experts dont le civisme est vraiment digne d'éloges, coopère avec la Ville à la confection d'un plan d'ensemble. (...) malgré l'ampleur du projet qui a

¹⁷² Ligue du progrès civique, *op. cit.*, p.6.

jusqu'à ces dernières années effrayé pour ainsi dire les administrations qui se sont succédé, le temps n'est pas si loin où le plan d'ensemble de l'île de Montréal sera un fait accompli¹⁷³.

Aux yeux des experts, le moment était venu pour la métropole de se fixer des objectifs précis autour d'un projet d'aménagement incarnant « l'intérêt collectif ». Seule une démarche guidée par une cohorte de spécialistes parviendrait à surmonter cette « barrière de timidité » et à contraindre les élus à tenir parole. Entre-temps, Montréal devait s'empresser de prévenir la répétition des maux de toutes sortes.

Les promesses du zonage

Complément indispensable à la préparation d'un plan d'ensemble, l'établissement d'une « politique de zones pour la ville et le pays environnant » est apparu comme une procédure essentielle au travail prospectif des urbanistes¹⁷⁴. Encensée par ces derniers et leurs sympathisants, la démarche du zonage connut une grande fortune dans l'entre-deux-guerres. Au début des années 1910, la séparation des fonctions dans l'espace fut peu à peu présentée comme un moyen sûr d'atténuer le conflit occasionné par les activités industrielles tout en préservant les valeurs au sein des secteurs résidentiels. Aussitôt qu'à la fin du XIX^e siècle, quelques banlieues cossues avaient établi chez elles des règles s'apparentant aux « zones obligatoires », dont Westmount et par la suite Outremont qui appliquèrent une politique interventionniste de soutien aux intérêts privés¹⁷⁵. À l'idée que ces mesures soulignent les clivages sociaux, la vaste majorité des experts s'est montré défavorable. Dans un pays démocratique, disait Thomas Adams, forcer la division des classes revenait à pratiquer un

¹⁷³ Médéric Martin, « Le maire de Montréal et le plan d'ensemble », *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.6.

¹⁷⁴ Tiré de Ligue du progrès civique, *op. cit.*, p.11; sur le sujet cf. Walter van Nus, « Towards the City Efficient : The Theory and Practice of Zoning, 1919-1939 », in Alan J. Artibise et Gilbert A. Stelter (dir.), *The Usable Urban Past. Planning and Politics in the Modern Canadian City*, Toronto, Carleton University Press, 1979, p.226-246; Raphael Fischler, « The Metropolitan Dimension of Early Zoning : Revisiting the 1916 New York Ordinance », *Journal of the American Planning Association*, vol.64, n° 2, printemps 1998, p.170-188.

¹⁷⁵ Jean-Pierre Collin, « La Cité sur mesure : Spécialisation sociale de l'espace et autonomie municipale dans la banlieue montréalaise, 1875-1920 », *Revue d'histoire urbaine*, vol.13, n° 1, juin 1984, p.23-25; Walter van Nus, « Une communauté de communautés », in Isabelle Gournay et France Vanlaethem (dir.), *Montréal métropole, 1880-1930*, Montréal, Boréal, en collaboration avec le Centre canadien d'architecture, 1998, p.68-72.

urbanisme anti-social¹⁷⁶. Cette réserve faite, les avantages d'un quelconque mélange des catégories ne pesaient pas lourd en regard des avantages procurés par l'hygiène publique. On affirmait encadrer une tendance naturelle à la spécialisation fonctionnelle et sociale des espaces. Toutefois, l'urbanisme ne se contenterait pas d'assurer bien-être et santé dans les banlieues cossues; il devait à l'avenir « rendre la vie plus agréable et plus facile, à toutes les catégories de citoyens¹⁷⁷. »

L'émergence de la notion d'utilisation du sol entraîna un changement qualitatif important. Le zonage est apparu couramment comme un gage d'efficacité, en ce qu'il permettait de différencier les règles de construction et, par extension, un découpage « rationnel » des rues et des quartiers selon les données morphologiques, sociales ou économiques. Du point de vue hygiéniste, il comblait le souhait que les règles de constructions soient traitées de manière plus souple, dans le respect des particularités de chacune des parties de la ville. Ces « règles différentielles » avaient pour effets attendus de « rendre les quartiers salubres et de stabiliser la valeur des propriétés¹⁷⁸. » L'utilité du zonage fut d'emblée admise par la division de salubrité du Service de santé de la Ville de Montréal qui incita à de nombreuses occasions les élus à mieux encadrer le droit de propriété pour la protection de la santé publique. Les usages, les normes d'implantations et des questions connexes, dont l'affichage commercial ou les « panneaux réclames », étaient aussi au nombre des champs d'intervention. À l'attention portée au vieux conflit entre les usages industriels et les secteurs résidentiels s'ajouta l'importance d'une représentation globale de la ville pour former une sorte de « cadastre nouveau genre¹⁷⁹. » Dans une optique planificatrice, le zonage devait prévenir d'énormes gaspillages. Une spécialisation fonctionnelle et sociale des espaces productifs assurerait une maturation progressive de la ville; en tant qu'instrument juridique d'un

¹⁷⁶ Thomas Adams, « Relation of Zoning to City Planning », *The Canadian Engineer*, vol.40, 13 janvier 1921, p.127-128.

¹⁷⁷ D'après Noulan Cauchon, « Les arguments d'ordre sociologique », *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.122.

¹⁷⁸ Théodore-J. Lafrenière (inspecteur du Conseil d'hygiène de la province de Québec), « Les remèdes », *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.113; cf. une circulaire de la National Municipal League of the United States, in s.n., « Town Planning », *The Municipal Review of Canada*, vol.21, n°4, avril 1925, p.162.

¹⁷⁹ Ligue du progrès civique, *Pour le plan de Montréal (deuxième partie). L'établissement du zonage à Buffalo*, 1926, p.3.

territoire à organiser, il semblait même possible de retarder les processus d'invasion considérés comme brutaux¹⁸⁰.

Ce fut sans doute le plan de zonage de James Ewing qui se présenta comme la somme des recherches sur ce thème : outil prospectif à l'échelle de l'île combinant spécialisation par zones et reconfiguration des circulations (fig. 4.7). Car le zonage n'apparaissait pas exclusivement comme un outil de protection de la propriété contre la dépréciation immobilière¹⁸¹. Ewing, comme ses collègues de la LPC, proposait à travers l'emploi du zonage plus qu'une forme de partition de l'espace, une mise en relation essentielle entre la phase de diagnostic sur la ville présente et les instruments juridiques du plan d'ensemble¹⁸². Un lever préliminaire de la distribution de la population, des commerces et des industries (lourdes et légères) avait préparé son dessin du système de voies rapides assurant la desserte de villes satellites résidentielles. Puisque la préparation d'un plan d'ensemble demandait aux planificateurs des années d'un travail patient, le zonage offrait par le biais de la cartographie une garantie immédiate de contrôle sectoriel des usages. En renfort au plan d'ensemble, les plans détaillés s'occupaient des rues secondaires, de la subdivision, du zonage et des règles de construction. En plus de s'imposer comme une tentative de régulation du désordre urbain, l'instrument devait rythmer les interventions et fixer la trame de la croissance.

¹⁸⁰ Edward M. Bassett (American Civic Association), « Ten Years in Zoning », article reproduit in *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.22.

¹⁸¹ Ligue du progrès civique, *Commission d'urbanisme. Travaux de mars à octobre 1926. Rapport du sous-comité n° 2 (technicité)*, Montréal, octobre 1926, p.11.

¹⁸² Jean-Pierre Gaudin, *L'avenir en plan, technique et politique dans la prévision urbaine, 1900-1930*, Seyssel, Champ Vallon, Coll. Milieux, 1985, p.64-65.

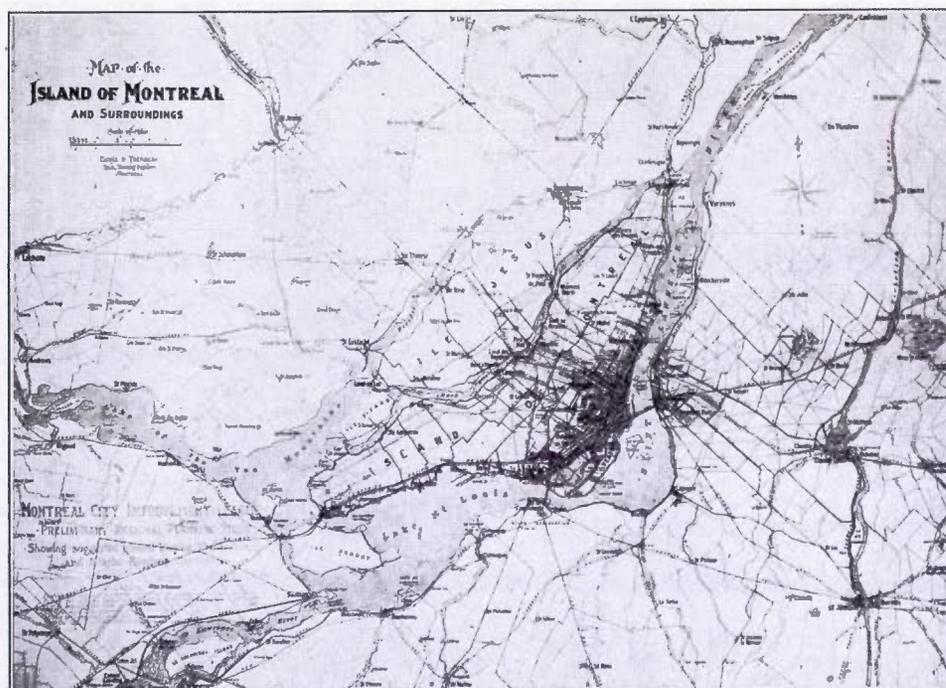


Figure 4.7 : Plan de zonage de l'île de Montréal et de ses environs, par James Ewing.
(*La Revue municipale*, décembre 1927)

Qu'il s'agisse du contrôle des gratte-ciels, du « redressement » de grandes étendues de terrain « gâchées » ou de nouveaux lotissements, le zonage apportait une réponse directe pour l'administration municipale¹⁸³. Ces qualités pratiques se doublaient d'une valeur éminente au plan social. La réflexion sur l'encadrement du marché foncier ne pouvait faire l'économie d'un questionnement sur le zonage comme instrument d'un avenir à organiser. Évoquant aussi bien la protection de la communauté contre les forces spéculatives que la primauté des droits collectifs, Noulan Cauchon n'y décelait rien de moins qu'un évangile de la régénération sociale¹⁸⁴. Limiter la liberté du propriétaire dans l'intérêt de la communauté : tel était le but vers lequel devaient tendre toutes les municipalités guidées par un souci constant

¹⁸³ Jacques Lachapelle, *Le fantôme métropolitain l'architecture de Ross et MacDonald : bureaux, magasins et hôtels : 1905-1942*, Presses de l'Université de Montréal, 2001, p.17-30; France Vanlaethem, « Embellir ou moderniser la ville », Chap. in *Montréal métropole, 1880-1930*, Montréal, Boréal, en collaboration avec le Centre canadien d'architecture, 1998, p.163 et suivantes.

¹⁸⁴ Noulan Cauchon, « Principles Underlying Town Planning and Zoning Legislation », *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.23; cf. Noulan Cauchon, « Sociological Case for Zoning », *The Canadian Engineer*, vol.50, n° 14, 6 avril 1926, p.464.

de justice. Pour contenir les droits dans leurs justes bornes, les experts firent largement appel à l'argument des restrictions raisonnables. Au tournant des années 1920, observait l'ICU, plus de 120 villes s'étaient pourvues de plans de zonage : « Le temps est venu de reconnaître que les gens ne construiront pas de maison s'il n'y a pas de protection civique de leur valeur¹⁸⁵. » En dépit du cheminement timide, sinon lent, du pouvoir de « zoner » dans les municipalités, ou de la reconnaissance tardive de l'évolution sociale de valeurs progressistes par les tribunaux, à partir de la seconde moitié des années 1920 et aussi tard qu'à la fin des années 1930, les experts affirmeront avec force sa nécessité : « Il stimule l'esprit civique en inspirant confiance dans la justice » disait John M. Kitchen¹⁸⁶.

La réforme législative

La législation britannique inspirée du *Garden City Movement* servit de canevas à l'élaboration du premier traité de législation sur les plans de ville destiné aux provinces canadiennes et rédigé par Thomas Adams en 1915¹⁸⁷. L'expert anglais fit grandement avancer les travaux du sous-comité de législation sur les plans de ville de la Commission de conservation que présidait le colonel montréalais Jeffrey Hale Burland depuis 1913. Dès son embauche, en juillet 1914, Adams appelait de ses vœux les provinces qui désiraient se prévaloir des services de la Commission en matière de planification urbaine. Il leur offrit de se doter de lois comme l'avaient fait de nombreux États dans le monde, ou encore d'adapter les dispositions existantes aux défis urbains nouveaux. Durant 1916, Adams mena à cette fin une campagne serrée au Québec. Au sein de la Commission de conservation, Louis-Jules Allard (1859-1945) – bras droit du premier ministre Lomer Gouin, président du conseil exécutif et ministre des Terres et forêts du Québec – affirma sa volonté de suivre l'exemple

¹⁸⁵ Nous traduisons de : « The time has come to recognize that people will not build homes unless they can have civic protection of their values. », in s.n., « Looking to Town Planning in Montreal », *Journal of the Town Planning Institute*, vol.1, n° 8, février 1922, p.2.

¹⁸⁶ D'après John M. Kitchen, « En quoi consiste le zonage », *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.121; les experts canadiens ont suivi de près les batailles juridiques aux États-Unis et en Europe pour se voir confirmés dans leur argumentaire basé sur la nécessité pour la communauté d'encadrer convenablement le droit à la propriété privée; cf. Marc-André LeChasseur, *Le zonage en droit québécois*, Montréal, Wilson et Lafleur, 2006, p.5-29; Richard F. Babcock, *The Zoning Game: Municipal Practices and Policies*, Madison, Milwaukee et Londres, The University of Wisconsin Press, 1966, 195p; Jean-Pierre Gaudin, « Le zoning ou la nuit transfigurée », *Culture technique*, numéro hors série, *L'usine et la ville – 150 ans d'urbanisme, 1836-1986*, 1986, p.57-64.

¹⁸⁷ Commission de conservation, *Town Planning, Draft Act, with respect to Planning and Regulating the Use and Development of Land for Building Purposes in Cities, Towns, and Rural Municipalities*, édition mise à jour, décembre 1915, 32p.

de la Nouvelle-Écosse; le bon ton des discussions avait persuadé Adams qu'une loi allait être adoptée durant l'année¹⁸⁸.

Vers 1918, l'expert de la Commission avait déjà conseillé plus de quarante villes au pays sur l'usage à faire de ces nouvelles législations provinciales. Montréal n'était cependant pas du nombre. À la fin de la guerre, sept provinces avaient voté des lois dans le domaine de la planification urbaine. Lorsque la Colombie-Britannique adopta son *Town Planning Act* en 1925, notamment grâce aux efforts de l'ICU, plusieurs considéraient que le Québec accusait un retard préjudiciable à son développement urbain. Malgré l'établissement du Département des affaires municipales en 1918, le gouvernement du Québec n'avait pas cédé à la principale suggestion de Adams : l'adoption d'une loi qui déterminerait la préparation de plans pour les villes comme pour les petites municipalités rurales. Sous le poids d'une leçon d'histoire, l'expert évoqua à son tour l'illustre génie des fondateurs de la Nouvelle-France pour mettre brièvement en lumière comment Montréal et Québec avaient été modelées à partir de « plans rationnels¹⁸⁹ ». À la réflexion, sa constatation était assez mélancolique et partagée par un grand nombre d'acteurs montréalais. Sans doute la solidarité qu'assurait Adams fut appréciée, mais l'expert nourrissait de nouveaux défis à New York depuis 1921 et les protagonistes locaux durent reprendre les revendications auprès du premier ministre Louis-Alexandre Taschereau¹⁹⁰. La lenteur du gouvernement provincial à procéder en ce domaine devint une source d'insatisfaction pour les experts.

Dans cette foulée, James Ewing avait mis au point une stratégie étapiste destinée à contourner ce non-engagement. Son objectif prioritaire restait l'adoption d'un plan d'ensemble à Montréal dans les meilleurs délais. La métropole, disait-il, se retrouvait devant les mêmes problèmes majeurs, à cette différence notable qu'ils étaient devenus plus aigus. À l'époque de la Commission de conservation, les bonnes relations avec les politiques n'avaient

¹⁸⁸ Thomas Adams, « Plans de construction de villes et de routes », *The Canadian Municipal Journal*, numéro spécial *les bonnes routes*, vol.12, n° 5, mai 1916, p.295-296; Commission de conservation, *Rapport annuel 1916*, p.131-132.

¹⁸⁹ Thomas Adams, « Aménagement des villes et des campagnes dans Québec », *La Revue municipale*, vol.5, n° 5, mai 1927, p.184 et 204.

¹⁹⁰ En 1918, Thomas Adams entamait des recherches en vue de faire publier un ouvrage synthèse qui devait s'intituler « Plans et développement urbains », mais la Commission fut abolie.

pas suffi. Après plus de dix années de sa vie consacrées à l'urbanisme, Ewing fut conduit à présenter sa vision de la planification à Montréal sous les auspices du comité d'urbanisme de la LPC, alors présidé par P. E. Nobbs, dont il partageait d'ailleurs les vues : « L'aide de la loi est absolument nécessaire (puisque le contrôle officiel de la subdivision de la propriété privée en lotissements demande d'être renforcée et que, d'autre part, les lois d'expropriations sont tout-à-fait insuffisantes) (...)»¹⁹¹. Quels que soient les mérites de ce « spécialiste des plus éminents », la LPC dut prononcer en grand deuil son oraison funèbre en novembre 1926 : « On peut dire de James Ewing qu'il a vécu non pour lui-même mais pour le bien public¹⁹². »

Si plusieurs élus décrétaient volontiers leur soutien à la « science » du plan d'ensemble, la Ville continuait pourtant à se faire selon une méthode d'urbanisme « par petit brin ». Les appuis récoltés durant les campagnes médiatiques relancèrent l'actualité d'un encadrement législatif : « chose étrange, quoi que tous soient convertis il n'y a encore presque rien de tangible d'exécuté; c'est la foi sans les oeuvres¹⁹³. » En mai 1927, Thomas Adams ajouta sa voix à celle du comité d'urbanisme de la LPC :

N'est-ce pas à la province de Québec, héritière de l'inspiration des plus célèbres fondateurs de villes d'autrefois, à elle qui se glorifie à juste titre d'avoir, la première, donné l'exemple au reste du pays, en adoptant une loi sur l'aménagement des villes, qu'il appartient de diriger la marche vers un meilleur développement de nos villes canadiennes¹⁹⁴?

Les projets de plans d'ensemble, dont beaucoup d'élus avaient salué les qualités, se heurtaient à une série de blocages et de tensions au Conseil municipal, à l'échelle de l'agglomération, voire à l'Assemblée nationale. Ils ne provoquaient pas un accès d'enthousiasme parmi certains grands promoteurs privés ou chez l'ingénieur anglais Frederick Palmer dans son *Rapport sur les facilités [sic] ferroviaires de terminus à Montréal* qui décrivait le travail volontairement entrepris par les experts depuis vingt ans comme des

¹⁹¹ Ligue du progrès civique, *Commission d'urbanisme. Travaux de mars à octobre 1926. Rapport du sous-comité n° 2 (technicité)*, Montréal, octobre 1926, p.11.

¹⁹² S.n., « Le mouvement urbaniste à Montréal », *La Revue municipale*, vol.5, n° 10, octobre 1927, p.350.

¹⁹³ S.n., « Les cours d'urbanisme », *La Revue municipale*, vol.4, n° 4, avril 1926, p.104.

¹⁹⁴ Thomas Adams, « Aménagement des villes et des campagnes dans Québec », *La Revue municipale*, vol.5, n° 5, mai 1927, p.204.

« efforts d'amateurs¹⁹⁵ ». P. E. Nobbs observait néanmoins que les administrations récentes n'avaient pas à subir le blâme pour « la situation déplorable de Montréal »; il insistait sur le fait qu'elles avaient « lutté de leur mieux contre une situation tout-à-fait disproportionner [sic] au pouvoir dont elles disposaient¹⁹⁶ ».

Succédant aux campagnes du plan d'ensemble, la démarche des liguistes prit forme, dès 1924, au sein d'un petit comité expert ad hoc. Son objectif consista à prévenir l'abstention de Montréal par la rédaction d'un projet de législation d'urbanisme appliquée en dehors de toute ingérence politique. Une fois la législation adoptée, il s'agirait d'accompagner les villes – non seulement Montréal, mais toutes les banlieues de l'île, voire les municipalités du Québec – dans l'établissement d'un plan, garant sûr d'une bonne gestion du sol. Dans son désir de voir Montréal et les municipalités du Québec établir des plans d'ensemble, le petit comité – l'avocat Armand Mathieu, Noulan Cauchon, Dorothy A. Heneker, et P. E. Nobbs – s'appliqua durant cinq années à l'étude des meilleurs instruments dans les « pays civilisés ». Un projet de loi qui fournirait un cadre simple et pratique pour fixer les orientations fondamentales de l'État en matière d'urbanisme fut publié au début de l'automne 1929¹⁹⁷.

Les rédacteurs partirent de l'idée que le retard du Québec en cette matière permettrait de remédier à certaines lacunes des législations européennes ou américaines. Au final, l'instrument était censément « de beaucoup en avance sur tout [sic] autre législation d'urbanisme actuellement en vigueur au Canada¹⁹⁸. » Teinté d'un certain réalisme politique, le comité vanta les avantages d'une loi facultative qui laissait beaucoup à l'initiative locale et qui fixait les moyens pratiques d'établir un plan d'ensemble. Ils avaient voulu rédiger une loi « largement conçue, logique et souple, qui veille à la conservation des valeurs économiques

¹⁹⁵ Frederick Palmer, *Rapport sur les facilités ferroviaires de terminus à Montréal*, Ottawa, ministère des Chemins de fer et canaux, 1929, 31 pages, cartes pliées et tableaux.

¹⁹⁶ Percy E. Nobbs, « Loi d'urbanisme projetée », *La Revue municipale*, vol.7, n° 10, octobre 1929, p.238.

¹⁹⁷ Le projet de loi de la LPC fut publié *in extenso* dans les deux langues; cf. « A Suggested Draft for an Act », *Journal of the Town Planning Institute*, vol.8, n° 4, août – octobre 1929, p.71-77, et « Projet de loi autorisant la création des commissions d'urbanisme municipal et régional; la réglementation des subdivisions de terrains et décrétant l'imposition d'amendes pour infractions », *La Revue municipale*, vol.7, n° 10, octobre 1929, p.233-235.

¹⁹⁸ Émile Beaudry, « Notre édition d'urbanisme », en couverture de *La Revue municipale*, vol.7, n° 10, octobre 1929.

dans l'intérêt de la classe ouvrière, aussi bien que dans celui des propriétaires, des industriels et des services d'intérêt public¹⁹⁹.» L'initiative fut couverte d'éloges par la presse spécialisée. Fort de sa présidence à l'ICU (1928-29), P. E. Nobbs vint cimenter la coalition en menant de front la campagne montréalaise pour l'adoption d'un plan d'ensemble et celle pour l'adoption d'une loi d'urbanisme dans la province. Il ne se contenta pas de mettre en relief un certain retard ou la situation dramatique d'une grande ville en pleine croissance. Content de la réponse de ses collègues et de plusieurs personnalités de premier plan, il orchestra un important battage publicitaire depuis le Comité d'urbanisme de la LPC. Il y eut un large consensus dans le milieu autour du projet de loi et, après avoir épuisé les mesures pour faire connaître la proposition, ses responsables intensifièrent les pressions sur le gouvernement Taschereau.

Le texte prenait des dispositions spéciales pour qu'une section permanente d'urbanisme soit formée au sein du Département des affaires municipales. L'autorité départementale du ministère se verrait confier la responsabilité d'encadrer la préparation et l'exécution des plans d'ensemble dans toutes les municipalités d'au moins 10 000 habitants par un « personnel de professionnels ». Ses auteurs donnaient des indications détaillées du contenu des plans d'ensemble et des plans de détails (également appelés plans de circulation; article c, point 7). Le texte abordait deux domaines sensibles pour les urbanistes de l'époque : les lotissements et le tracé des rues, soumis à l'obtention d'un certificat de conformité, ainsi que le permis de construire. Des dispositions spéciales étaient prévues pour la création d'une commission régionale d'urbanisme ayant pour tâche « de guider et réaliser un développement coordonné, symétrique et harmonieux de la région. » (article f). Les commissions, locales ou régionales, devraient tenir des assemblées publiques de façon à ce que les citoyens soient officiellement informés des recommandations.

La législation proposée vrillait enfin sur le nerf du problème : le jeu de pouvoir inhérent à l'établissement d'un plan d'urbanisme. Elle entendait remédier au suivi négligeant du conseil municipal grâce à une procédure de ratification des documents de planification par la Cour supérieure pour contraindre, s'il en avait été besoin, les élus qui négligeaient d'acquitter leurs

¹⁹⁹ Ligue du progrès civique, *Législation sur l'urbanisme*, 1929, p.1.

responsabilités. Il ne pouvait, rappelait-on, y avoir d'urbanisme véritable sans une organisation permanente apte à résister aux changements de régime. En aval du processus, les commissions d'urbanisme auraient gardé le plein contrôle sur les opérations de lotissement soumises à une procédure obligatoire d'approbation. Cela cherchait à soustraire les politiques de l'influence des propriétaires fonciers; en charge pour six ans, les experts au sein de la commission d'urbanisme espéraient se poser comme les plus sûrs garants du plan « contre toute intervention intéressée²⁰⁰ ».

Sous réserve que le caractère facultatif des plans rende lente leur élaboration, les acteurs du milieu de l'urbanisme émirent un avis favorable au projet de loi du comité de la LPC. Dans ce texte, à l'instar de celui de la Commission métropolitaine des parcs, le ton était conciliant. La législation sur l'urbanisme, beaucoup plus étendue sur les conditions de pratique, était conçue comme une mesure d'incitation et d'encadrement. Les diverses solutions esquissées étaient marquées, comme l'entendait P. E. Nobbs, par une continuité d'intention : « Une commission ayant un revenu financier fixe, un groupe de techniciens compétents et une sureté [sic] d'existence bien fondée est, dans les conditions (modernes), l'instrument qui peut servir ce but²⁰¹. »

Selon les promoteurs de la loi facultative, la démocratie avait besoin de l'assistance de techniciens compétents tandis que les échevins devaient, proposition en main, exercer leur critique et leur esprit de décision sur les instructions des urbanistes. Ces relations, nota encore Nobbs, étaient « exactement celles de l'architecte avec son client. » Le maire de la banlieue d'Outremont Joseph Beaubien apporta sa contribution au rayonnement de l'urbanisme sur les tribunes offertes par la LPC et l'ESP. Après plus de trente ans de vie politique municipale, il considérait que l'établissement d'un plan était l'obligation première du conseil. Beaubien argumenta sans désespérer sur les « conséquences désastreuses » de l'absence d'une telle politique pour l'avenir d'une collectivité. Il exposa avec fierté les progrès réalisés à Outremont et le chemin à suivre :

Il faut d'abord dresser un plan de la municipalité telle qu'elle existe, employant pour ce travail un ingénieur compétent ayant déjà de l'expérience dans la confection des plans de

²⁰⁰ Percy E. Nobbs, *op. cit.*, p.241.

²⁰¹ *Ibid.*, p.240.

ville; établir les quartiers ou sections qui seront réservés au commerce ou à l'industrie et ceux qui seront réservés comme quartiers résidentiels²⁰².

D'après lui, l'époque de l'administration par des comités d'élus était révolue; il n'était pas raisonnable « de demander aux échevins le temps nécessaire et la compétence voulue pour donner eux-mêmes une administration efficace²⁰³. »

Si le thème de la démocratie imprégna fortement le discours des urbanistes, les conditions d'exécution d'un plan d'ensemble restaient déterminées par une certaine conception de l'homme politique et des « masses ». Émile Beaudry, directeur de la *Revue municipale*, s'accordait « à reconnaître qu'un plan intelligent d'urbanisme était de l'essence même d'un bon gouvernement civil²⁰⁴. » Or, demandait Victor Barbeau²⁰⁵, comment substituer au caprice des mauvaises administrations l'art et la science des techniciens? S'ils étaient partisans de la démocratie, c'était que la vertu essentielle de ce régime leur paraissait résider dans le choix initial et l'acceptation de « sacrifices consentis pour la sauvegarde de l'ordre collectif²⁰⁶ ». La volonté persistante de certains réformateurs de séparer les pouvoirs incitait plusieurs experts à prémunir les élus des effets piégeants de l'activité politique : électoralisme, populisme, comportements irrationnels susceptibles de survenir au cours de la joute, etc. Dans sa version remaniée de *La Géographie humaine de Montréal*, Raymond Tanghe allait noter la dépendance dans laquelle se trouvaient à l'ordinaire les experts :

Peut-on demander à un échevin élu pour deux ans, d'avoir une conception assez héroïque de son devoir pour s'immoler sur l'autel de l'urbanisme et faire hara-kiri avec le glaive des expropriations? Non, il faut pour cela un pouvoir continu, agissant dans un but déterminé par un plan d'ensemble définitivement homologué, et indépendant des intérêts privés. Trois conditions qui dérogent à la formule démocratique (...)²⁰⁷.

²⁰² Joseph Beaubien, « L'administration municipale », in Commission générale des semaines sociales du Canada, *La cité*, Montréal, Secrétariat des semaines sociales du Canada, IX^e session, Chicoutimi, 26 au 30 août 1929, p.35.

²⁰³ *Ibid.*, p.39; s.n., « The Sad Case of the Professional Planner », *Journal of the Town Planning Institute*, vol.9, n° 3, juin 1930, p.67.

²⁰⁴ Émile Beaudry, *op. cit.*

²⁰⁵ Victor Barbeau, « L'urbanisme en Europe », *La Revue trimestrielle canadienne*, vol.12, n° 48, décembre 1926, p.421.

²⁰⁶ Raymond Tanghe, *Montréal*, Montréal, Albert Lévesque, 1936, p.185.

²⁰⁷ *Ibid.*, p.187.

Cette position avait déjà conduit, en 1909, Olivar Asselin à préciser le champ de responsabilité des parties : « dans l'esprit évident de la loi, le Conseil *légifère*, le Bureau *gouverne*, et les fonctionnaires *administrent*²⁰⁸. »

Aux yeux de nombreux experts, la nécessité d'associer les élus aux démarches d'aménagement se heurtait à un certain état d'éducation de la classe politique. En pratique, s'empressait-on à souligner, le partage des pouvoirs de décision ne pouvait être effectif quand l'apathie et l'ignorance prédominaient chez les élus. Aussi, les grands problèmes de planification stratégiques, complexes par nature, inscrits dans le long terme et associant un grand nombre de personnes, se prêtaient apparemment beaucoup plus mal au modèle prégnant de la « gestion scientifique » lorsque le jeu politique s'en mêlait. Alors que certains experts se réclamaient souvent un rôle de médiateur ou de simple exécutant, plusieurs ont mis en lumière leurs marges de manoeuvre trop étroites à travailler pour l'intérêt général. Si les lois importaient pour mener à bien les opérations d'urbanisme, elles ne pouvaient donc suffire et les experts ignorer les formules réformatrices déjà évoquées : « honnêteté, efficience, et plus d'harmonie²⁰⁹. » Le niveau d'éducation au civisme n'était manifestement pas à la hauteur de leurs espérances.

Cette tension s'exprima au sein de l'appareil municipal. Dès le début de la campagne de 1928 pour la mairie de Montréal, Camillien Houde brigua la faveur des électeurs en plaidant le lancement d'un « véritable plan d'ensemble » auquel devait se rattacher un programme pour enrayer le « fléau » des taudis. Une surenchère verbale entraîna le candidat sortant Médéric Martin à promettre de remédier à ces défauts criants, mais il fallut attendre le début du second mandat de Houde pour qu'un premier geste soit posé²¹⁰. Le Comité exécutif vota en décembre 1930 la résolution d'autoriser la création d'un comité permanent d'urbanisme relevant de la Commission technique et sous la responsabilité du directeur des Travaux

²⁰⁸ En italique dans le texte original, in Olivar Asselin, *Le problème municipal, la leçon que Montréal doit tirer de l'expérience des États-Unis : moins de têtes et plus de responsabilité!*, conférence prononcée sous les auspices de la Ligue du progrès civique, Montréal, le 30 novembre 1909, p.8.

²⁰⁹ S.n., « Montreal Municipal Problem », *The Canadian Municipal Journal*, Chronique « Review of Civic Improvement », vol.9, n° 12, décembre 1913, p.499.

²¹⁰ Hertel La Roque, *Camillien Houde, le p'tit gars de Ste-Marie*, Montréal, Les éditions de l'Homme, 1961, 157p; Louis-Martin Tard, *Camillien Houde le Cyrano de Montréal*, Montréal, XYZ, Coll. Grandes figures n° 24, 1999, p.73-108; *Le Devoir*, 28 et 30 mars 1928.

publics Hector-Antoine Terreault²¹¹. Sollicité de toute part pour soumettre son avis sur les grands dossiers urbains, le Comité d'urbanisme se sentit rapidement le vent en poupe. Dès janvier 1931, le travail fut distribué de manière à respecter les balises de la pratique : zonage, parcs et terrains de jeux, hygiène, circulation et esthétique. En liaison avec les ténors du milieu, les experts procédèrent à des visites sur les différents sites et rédigèrent des avis à la demande des élus²¹². Fait notable, des assemblées publiques furent convoquées pour prendre « en sérieuse considération » le point de vue des différents « corps publics » et permettre à tout citoyen de faire connaître son opinion. Dans les années de resserrement, la hausse constante des budgets de fonctionnement et l'élection de Fernand Rinfret sonnèrent cependant le glas des ambitions lorsque la mairie ordonna la dissolution du Comité en avril 1932.

Outre les petites municipalités ne pouvant garantir seules un tel service public, le cas de la métropole, exceptionnel, imposait par ailleurs une coordination intermunicipale obligatoire pour travailler à un plan d'extension du Grand Montréal. Il importait de lier plans locaux et de région. Pour la LPC et le MSB, le système par arrondissement (Borough) fournissait un modèle sûr d'organisation par commission régionale d'urbanisme. On jugea que la Commission métropolitaine de Montréal avait fait ses preuves en matière de discipline financière et qu'il suffisait d'élargir ses pouvoirs pour qu'un plan d'aménagement régional assure la cohérence requise dans l'agglomération tout entière²¹³. Devant ce vieux projet de réforme, la majorité des experts veillait au fragile équilibre entre « la doctrine de l'autonomie civique » et les obligations d'un projet régional. Lorsque la Commission métropolitaine envisagea d'étendre ses pouvoirs en aménagement régional, au milieu des années 1920, un arrêté du ministre des Affaires municipales du Québec annonça la formation d'un comité d'étude sur le système d'arrondissement²¹⁴. Bien que plusieurs de ses membres – des

²¹¹ Actif du 17 décembre 1930 au 6 février 1932, le Comité d'urbanisme était composé de deux fonctionnaires municipaux (Aimé Cousineau et J.-E. Carmel) et de cinq spécialistes externes (Aristide Beaugrand-Champagne, Raoul Lacroix, Ludger Venne, Frederick G. Todd, Leonard E. Schlemm).

²¹² Cf. l'appendice F (Programme des travaux du Comité d'urbanisme, 1930-1932).

²¹³ The Municipal Service Bureau, *A Symposium of Opinion on the Borough System of Government for Greater Montreal*, Montréal, novembre 1928, 56p.

²¹⁴ Stéphane Pineault, *Rapports de pouvoir et enjeux métropolitains dans l'agglomération montréalaise, 1920-1961 : les problèmes de l'organisation institutionnelle, de la planification du*

personnalités proches de la LPC et de l'Union des municipalités – étaient des adeptes convaincus du plan d'ensemble, le comité s'enlisa rapidement sur la question des compétences d'application et s'en remit à une forme de libre association des municipalités soucieuses de leurs limites territoriales.

Forts de la visibilité de leurs campagnes d'opinion, les nombreux acteurs du milieu pressèrent les élus à passer à l'action. Sans doute l'identité professionnelle, la discipline en devenir, et les doctrines attrayantes permettaient aux urbanistes d'espérer un moment décisif de basculement. Mais alors que la crise économique semblait démontrer la justesse de leurs analyses sur une société urbaine en mal d'organisation, ils durent prendre conscience de la fragilité de leurs acquis.

TROISIÈME PARTIE

CRISE ET RELANCE (1929-1941)

La Crise économique a entraîné de profondes répercussions pour les acteurs du milieu qui ont vu leurs efforts compromis par la conjoncture, avant que ne se déploie une dynamique autour de l'urgence du moment et de l'intervention directe des pouvoirs publics. Un mouvement de repli est venu enrayer la montée en puissance des années 1920. Pessimistes sur le sort des familles ouvrières et sur le délabrement des quartiers centraux, les experts n'ont pas tardé à renforcer leurs craintes d'un effritement de la cohésion sociale. Avec l'espoir de grands chantiers, ils ont entrepris de rétablir leur position tout en planifiant une voie de relance pour la métropole. Mais les entraves étaient nombreuses. Derrière une dispersion apparente des énergies, une stratégie émergea pour presser les gouvernements d'agir à différents niveaux. On a choisi de montrer d'abord comment le problème du logement populaire fut promu à l'avant-scène, pour examiner ensuite les difficultés auxquelles se sont heurtés experts et sympathisants d'une cohérence à l'échelle de la ville entière. Le temps de l'intervention s'écoule jusqu'à la création du Service d'urbanisme de la Ville de Montréal et laisse présager les retentissements pour le milieu dès avant la Seconde Guerre.

CHAPITRE V

LE TEMPS DE L'INTERVENTION

Quelques mois avant la création d'un office d'initiative économique, en octobre 1937, Valmore Gratton prévint les élus que Toronto devançait Montréal dans les principaux indicateurs économiques. Le professeur à l'École des hautes études commerciales se livra à une critique sévère du manque de cohésion et de prévoyance des élus dans le droit fil de la pensée des urbanistes, tous aussi enclins à « sauvegarder le prestige de la métropole¹ ». Apathie et ingérence politiques, action isolée des acteurs, et le déficit de confiance envers l'approche rationnelle de spécialistes compétents furent désignés par Gratton pour expliquer l'inertie de la région métropolitaine. Pour de nombreux experts, les élus ne saisissaient ni la gravité de la crise économique ni ses causes profondes. Aussi, leurs théories sur le rapport entre l'organisation spatiale et la prospérité semblaient désormais fondées; les énergies s'étaient dispersées et Montréal tombait d'elle-même. Au lieu de mettre à exécution un projet d'agglomération en temps de croissance, les gouvernements successifs s'en étaient tenus à quelques mesures nettement insuffisantes. La Grande Dépression ajouta au sentiment d'urgence.

Au-delà de l'initiative privée

La grogne des urbanistes s'installa après une série de blocages. À partir de 1931, il devint évident que, malgré certains succès relatifs, les campagnes menées par les acteurs du « mouvement » et les organisations affiliées n'avaient pas entraîné les deux principaux changements escomptés : l'adoption du projet de loi d'urbanisme par

¹ Valmore Gratton, *Montréal perd du terrain*, s.é, 1937?, 12p.

l'Assemblée nationale et l'établissement d'un plan d'ensemble à Montréal. Les porteurs du projet de loi combattirent avec obstination le désintérêt du gouvernement provincial. Sous aucune considération, la loi d'urbanisme ne devait s'écarter d'une stratégie globale de relance. Autant les urbanistes connaissaient les mesures législatives prises en Angleterre, en France et dans plusieurs États au sud de la frontière, autant ils se trouvaient embarrassés par le fait que, depuis 1925, le Québec se soit retrouvé la dernière des provinces à attendre une telle législation. Aussi, pour ses promoteurs, le projet de loi n'était pas du luxe, car les coûts d'une urbanisation qualifiée de sauvage devenaient excessivement lourds en temps de restriction. Porteurs d'une législation destinée à toutes les municipalités du Québec, les urbanistes montréalais firent monter la pression sur les autorités. Tout influente qu'elle fut, la coalition ne reçut jamais l'accord du gouvernement Taschereau et il fallut attendre, en février 1934, le dépôt d'une loi mineure encadrant les lotissements privés pour ranimer l'espoir². Avec ou sans illusion sur les délais, les urbanistes espéraient que Montréal et ses banlieues pourraient exercer des pouvoirs et résoudre « économiquement les nouveaux problèmes urbains³. »

Au début de février 1932, l'architecte Raoul Lacroix avait saisi le Comité d'urbanisme de la Ville de Montréal de l'opportunité d'inclure dans la loi « une clause à l'effet d'investir ledit Comité des pouvoirs nécessaires pour mener à bonne fin un plan d'ensemble⁴ ». La résolution fut adoptée à l'unanimité. Pour toute réponse, la nouvelle administration de Fernand Rinfret fit abolir le Comité d'urbanisme de la Ville de Montréal au lendemain des élections d'avril 1932. L'horizon s'était assombri pour les plus confiants des urbanistes. Bien que consultatif, le Comité si longtemps réclamé était un « produit » phare des campagnes d'éducation. Cette instance promettait une ouverture plus grande à la planification rationnelle dans l'appareil public. Sous l'égide

² *Statuts du Québec*, 24 Geo. V, chapitre 70, « Loi relative à l'approbation des subdivisions de terrains par les autorités municipales en ce qui concerne les rues et ruelles », sanctionnée le 7 mars 1934.

³ Armand Mathieu, « L'urbanisme, c'est l'ordre et l'économie dans la ville, et le zonage, le confort et le bien-être des citoyens », *La Revue municipale*, vol.7, n° 10, octobre 1929, p.237.

⁴ AVM, Fonds du Conseil de ville de Montréal (1833-2001) (VM1,S17,D381), Comité d'urbanisme, Procès-verbal, séance du samedi 6 février 1932.

du Service des travaux publics, les activités s'étaient poursuivies sans interruption tout en gagnant en autorité. Près de deux années d'échanges avec les élus avaient été nécessaires pour exercer un certain pouvoir de suggestion sur plusieurs dossiers urbains de premier plan. Son abolition dressa les urbanistes contre le nouveau régime. La tactique de l'ingénieur Silfroy-Joseph Fortin fut d'en démontrer le bien-fondé au nouveau Comité exécutif. Le premier secrétaire du Comité d'urbanisme pressa le bureau de modifier sans tarder la charte en tenant compte des nouvelles conditions sociales à partir desquelles arrêter un plan d'ensemble. Pleinement conscient de l'intransigeance de la nouvelle administration, P. E. Nobbs perdit quant à lui son esprit de coopération. En qualité de président de l'Institut royal d'architecture du Canada, il déplora le laxisme des autorités avec une raillerie amère :

Pour philosopher un peu sur l'échec présumé de la démocratie, j'admets volontiers que, à première vue, le fait que Montréal soit mal gouvernée et mal administrée depuis une génération est un argument parfait pour ceux qui voient une vertu dans les vieilles autocraties et dans les expériences de dictature telles que celles tentées en Russie et en Italie⁵.

Sans rejeter la démocratie, P. E. Nobbs s'exprima plus ouvertement que jamais sur la responsabilité dévolue aux élus. Il réitéra sa position sur l'opportunité d'une Commission d'urbanisme dans chacune des municipalités du Québec, Montréal étant spécialement concernée. Mais l'expérience du Comité d'urbanisme de la Ville donnait une vue passablement pessimiste de leur sort. À quoi bon, demanda-t-il, laisser les élus municipaux disposer des avis experts si la courte vue finit par l'emporter? En raison de la complexité accrue de la société et de l'économie, P. E. Nobbs renversait l'idée que « les gens savent ce qui est bon pour eux et que leurs représentants peuvent avoir les connaissances techniques suffisantes pour leur apporter ce qu'ils veulent⁶. » Si les électeurs savent ce qu'ils veulent, disait-il, et que leurs représentants sont chargés

⁵ Nous traduisons de : « To philosophize for a moment on the alleged failure of democracy, I readily admit that, at first sight, the misgovernment and mismanagement of Montreal for a generation past as patently evidenced in all that is very perfect argument for those who see virtue in the old autocracies and in such experiments in dictatorship as are being tried in Russia and in Italy. »; extraits d'une conférence, Percy Erskine Nobbs, « Town Planning and Zoning in Quebec », *The Municipal Review of Canada*, vol.27, n° 8, août 1931, p.16.

⁶ Nous traduisons de : « the people know what is good for them, and that technical knowledge sufficient to bring about what they want can be found under the hats of their representatives », *ibid.*

d'administrer le trésor public, en dernier ressort seuls les experts pouvaient apporter aux problèmes urbains des solutions durables. Dans cet esprit, il insista pour que les travaux des Commissions municipales d'urbanisme soient rigoureusement encadrés et estima que les « experts ne devaient plus être soumis au licenciement biennal et au système des dépouilles⁷. » Mettant en évidence la thèse sur l'autonomie de l'expert par rapport aux politiciens, le discours avançait la preuve que les « échevins à court terme ne peuvent jamais accomplir autre chose que des surprises occasionnelles dans le domaine de l'urbanisme⁸. »

Cette impatience reflétait sans doute l'impuissance du milieu à recréer les coalitions des années 1920. Secouées par la crise économique, toutes les organisations assurant le rayonnement du « mouvement » de Montréal ont connu un resserrement de leur campagne de propagande à l'endroit des élus et du grand public. Les grandes figures se sont employées dans un premier temps à maintenir le rythme de leurs activités, l'expérience prouvant que, en certains cas, projets urbains et réformes trouvaient leur aboutissement avec la persévérance. Malgré cela, dès 1931, plusieurs signes d'essoufflement sont apparus dans les principaux bastions de l'urbanisme. La conjoncture économique a provoqué une forte instabilité des associations affiliées. Le Comité d'urbanisme de l'AAPQ se résigna à étudier les suggestions de groupes et de particuliers se rapportant à la circulation et à l'habitation. Il fallut attendre 1935 pour qu'il se propose de donner une série de causeries sur le thème général de l'urbanisme. P. E. Nobbs fit une présentation remarquée sur l'histoire de l'urbanisme et de l'habitation à Montréal depuis 1906, et souligna l'importance de ranimer la vigueur du Comité. Mais, l'activité du Comité fut très réduite jusqu'au début des années 1940, lorsque les présidents Marcel Parizeau et R. E. Bostrom décidèrent de créer en marge un organisme permanent pour mener une « action concertée plus suivie⁹ ». Même à la LPC, on était loin de la tribune retentissante et des grands bilans des années 1920. Des

⁷ À l'époque, le mandat des représentants municipaux durait deux ans, mais il était reconductible; nous traduisons de : « And these experts must not be subject to biennal dismissal and the spoils system. », *ibid.*

⁸ Percy E. Nobbs, « Loi d'urbanisme projetée », *La Revue municipale*, vol.7 n° 10, octobre 1929, p.240.

⁹ Association des architectes de la Province de Québec, *Rapport annuel 1939*, p.13.

difficultés financières inédites, suffisamment sérieuses pour présenter une menace pour la survie de l'organisation, forcèrent le secrétaire honoraire William Henry Atherton à relancer une souscription insistante auprès des membres. Dans un climat d'instabilité, certaines têtes dirigeantes furent remplacées et le tableau des comités d'action fut remodelé en profondeur. L'APM et les nombreuses organisations étroitement associées aux campagnes d'urbanisme montrèrent à leur tour des signes d'essoufflement, certaines allaient disparaître des listes annuelles.

Ces changements furent perceptibles dans la presse spécialisée. Au sein des revues municipales, techniques et professionnelles, les appels à l'urbanisme allaient décroître considérablement. Dans cette veine, les experts furent découragés par une lourde perte. Durant près d'une douzaine d'années, l'ICU avait su maintenir avec régularité un organe écrit spécialisé, le prestigieux *Town Planning Journal*. Les acteurs montréalais y avaient prêté leur concours avec une grande fréquence. Faute de crédits alloués par le fédéral, l'impression s'arrêta en juin 1931 puis, comme plusieurs le redoutaient, la corporation suspendit ses activités, jusqu'en 1953. Cette perte ajouta au contrecoup de la crise sur la presse spécialisée et perturba la chaîne de transmission des articles entre les grandes revues.

Aussi, dans la période qui s'écoula entre la Dépression et la fin de la Seconde Guerre mondiale, la grande activité du bâtiment s'était effondrée. Un nombre très restreint d'experts tirait une source de revenus de la pratique de l'urbanisme et il est permis de penser que la contraction du marché de la commande décourageait la participation aux campagnes « désintéressées ». En dépit de leurs demandes insistantes, les urbanistes ne pouvaient s'associer à de grands programmes publics analogues à celui du *New Deal*. À tous les niveaux de gouvernements, des travaux urbains tardèrent à être lancés. Plusieurs cabinets d'architectes, d'ingénieurs ou d'architectes du paysage connurent des années de disette ou d'austérité. Les plus grands noms étaient touchés. Le carnet du réputé architecte-paysagiste Frederick Gage Todd se vida tandis qu'à Ottawa l'ingénieur Noulan Cauchon, l'urbaniste attiré de la

Commission municipale d'aménagement, quitta le pays pour une longue tournée d'enseignements à travers l'Europe.

Les municipalités et les institutions d'enseignements eurent du mal à résister aux mesures d'austérité. La contribution de la Ville de Montréal aux chômeurs, les chèques de « secours directs », déstabilisa les finances publiques. Les administrations successives durent se concilier les banques tout en évitant la curatelle du gouvernement Taschereau. Ce ne fut pas sans conséquence sur la fonction municipale soumise à un processus de réformes dirigées selon les principes « modernes » d'une gestion rationnelle¹⁰. Dans un climat de restrictions salariales et de potentielles mises à pied, les fonctionnaires contribuèrent à définir leurs conditions de travail instaurant une relation qui leur paraissait nécessaire pour diminuer le poids du politique dans la sphère administrative. L'Université de Montréal dut interrompre le vaste chantier sur le mont Royal et suspendre à plusieurs reprises le traitement des enseignants et de son personnel administratif¹¹. Les difficultés n'épargnèrent pas les écoles spécialisées et même l'Université McGill. La conjoncture contrait en partie les effets d'entraînement du « mouvement » des années 1920.

Si une certaine morosité s'installa jusqu'au milieu des années 1930, une forme d'activité plus éclatée se déploya parmi les sympathisants de la cause de l'urbanisme. En plein cœur du débat sur le rôle gouvernemental, plusieurs experts se prononcèrent sur l'opportunité de grands travaux d'infrastructures¹². Ils caressèrent une série de projets circulatoires comme le boulevard trans-île ou de nouveaux axes ferroviaires. Un vaste projet, connu sous le nom de plan Doucet (Eugène), fut soumis à l'autorité

¹⁰ Michèle Dagenais, *Dynamique d'une bureaucratie, l'administration municipale de Montréal et ses fonctionnaires : 1900-1945*, Thèse de doctorat (histoire), Université du Québec à Montréal, 1992, p.238 et suivantes.

¹¹ Marcel Fournier, « La construction de l'Université de Montréal sur le mont Royal », in *Montréal Métropole (1880-1930)*, Isabelle Gournay et France Vanlaethem (dir.), Montréal, Centre Canadien d'Architecture, 1998, p.43-62.

¹² Robert Rumilly, *Histoire de Montréal (tome 4)*, Montréal, Fides, 1974, p.152-155.

municipale en août 1933¹³. Il reposait sur la démolition d'environ 25 000 logements déclarés insalubres ou trop vieux pour réfection. Un emprunt garanti, de 10 à 50 millions de dollars, selon le nombre de propriétaires désireux de bénéficier de l'octroi, prévoyait la construction de 20 000 logements nouveaux dans les quartiers Bourget, Sainte-Marie, Saint-Eusèbe, Papineau et Saint-Jacques, et dans quelques îlots de Saint-Henri, Sainte-Cunégonde et Pointe-Saint-Charles. D'après ses promoteurs, il devait diminuer de moitié les crédits versés pour les « secours directs » et augmenter les revenus municipaux par la plus-value créée dans les parties reconstruites.

Pour éviter la concurrence, la Compagnie des tramways de Montréal alléguait « l'unification d'administration, de direction et d'exploitation » de tous les réseaux de transport de la métropole¹⁴. Un projet fut soumis aux autorités municipales en novembre 1930. Au nom de la coordination, la Compagnie suggéra des « mesures radicales » aptes à résoudre le problème de la circulation. Ces mesures reposaient sur l'hypothèse d'une croissance urbaine soutenue. Son vice-président R. N. Watt construisit son argumentaire sur deux scénarios alternatifs : ouvrir de larges artères par expropriations, ce qui imposait des aménagements coûteux aux points de croisements, ou soulager la trame existante au moyen de souterrains métropolitains. Tout comme l'administration Houde déjà séduite à l'idée, Watt donna sa préférence aux souterrains. Il cita pour exemple de grands réseaux étasuniens, dont New York et Saint-Louis, et voulut imiter les opérations fondées sur la création de plus-value.

Pour entamer les travaux estimés à 65 millions de dollars garantis par l'autorité municipale et amortis sur une période de 50 ans, les utilisateurs devaient assumer 60 % des coûts; le remboursement entraînait en complément une double taxation basée sur l'augmentation de la valeur immobilière. En plus d'une hausse proportionnelle de la taxe municipale ordinaire, Watt argua au nom de l'intérêt public le recouvrement d'une

¹³ Jean Rolliou (nom de plume de Gonzalve Poulin), *Le taudis*, Montréal, Coll. La Croisade nationale, n° 2, 1936, 23p; *L'Ordre*, 13 décembre 1934; notons aussi l'existence du plan de J. A. Armstrong, en 1934.

¹⁴ R. N. Watt, *Est-ce que Montréal doit construire maintenant ses souterrains Métropolitains?*, La Compagnie des tramways de Montréal, causerie devant le Rotary Club de Montréal, le 18 novembre 1930, p.16.

partie de la nouvelle richesse échue aux propriétaires adjacents aux lignes souterraines, sans en détailler les modalités. Du point de vue urbanistique, il condamna la tarification zonale – plus dissuasive car établie selon les distances de parcours – pour « encourager la dissémination de la population au lieu de la saturation malsaine et si peu hygiénique dans des districts surpeuplés¹⁵. » Dans le quartier des affaires, l'enjeu était de faire disparaître les lignes en surface pour réduire « l'encombrement ». Exécutable en cinq ans, le petit réseau souterrain de tramways d'une douzaine de kilomètres comprendrait trois lignes souterraines : une (du nord au sud) longeant la rue Saint-Laurent, une autre (d'est en ouest) près de la rue Sainte-Catherine, et une dernière du terminus de la rue Craig à la seconde ligne avec station au square Dominion pour raccorder la gare Windsor et la future gare Centrale.

Au même moment était dévoilé le gigantesque projet du Canadien National, symbole du passage de la gare monumentale à la grande opération immobilière lucrative. Il s'ordonnait symétriquement autour d'une tour de bureaux pour produire un complexe de 14 bâtiments abritant une gare souterraine¹⁶. Faisant preuve d'un certain opportunisme, la Compagnie d'entreprise du terminus de Montréal interpella aussitôt la mairie pour reconfigurer dans son ensemble l'infrastructure ferroviaire du centre. Dès le début de la crise, son directeur, l'ingénieur et arpenteur géomètre Séraphin Ouimet, préconisa l'aménagement d'un « terminal économique » souterrain fondé sur la circulation rapide. Tracé en 1926, le projet était prévu comme départ d'un plan d'ensemble. Il comprenait une tranchée recouverte d'un boulevard de 65 mètres de largeur pratiquée dans les vieux quartiers contre l'enlèvement de 20 000 bâtiments (fig. 5.1). Le Comité exécutif approuva en 1934 les plans à condition que les travaux soient entièrement à la charge du gouvernement Fédéral¹⁷. Mais rapidement, le dossier donna lieu à un litige avec la Ville. Opiniâtre, S. Ouimet publia une série de brochures fondées sur la disparition d'allocations de chômage au profit de subventions à la

¹⁵ En gras dans le texte original, *ibid.*, p.20.

¹⁶ Isabelle Gournay, « Manifestations du gigantisme au centre-ville », Chap. in *Montréal Méropole (1880-1930)*, Montréal, Boréal, en collaboration avec le Centre Canadien d'Architecture, 1998, p.195-199; Commission industrielle de Montréal, *Montréal, la métropole du Canada*, 1931, p.61-68.

¹⁷ AVM, Fonds du Service du contentieux (VM77,S1,D460).

construction par l'entreprise privée, dont *Travaux avec revenus. Abolition du secours direct à Montréal en 60 jours. Abolition du déficit des chemins de fer en 60 mois*¹⁸. Il pressa la mairie jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre en formulant des critiques de plus en plus vives à l'égard des « supposés experts étrangers » et des programmes électoraux¹⁹. Voués à l'échec en temps de crise économique, les grands travaux du terminus de Montréal avaient commencé durant l'année 1930. Ils se terminèrent abruptement au cours de l'excavation à la suite des graves problèmes financiers du Canadien National.

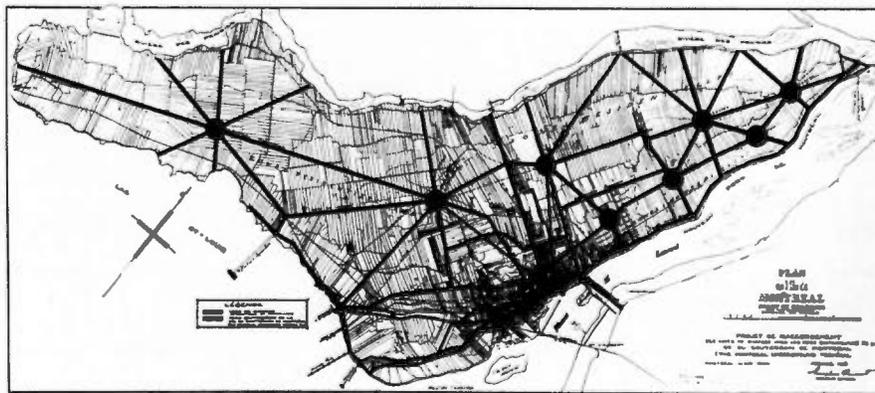


Figure 5.1 : Plan de l'île de Montréal préparé par Séraphin Ouimet. Projet de boulevards. Projet de raccordement des voies de surface avec les voies souterraines de la C^{ie} du souterrain de Montréal. 1926.

Cet évènement prit valeur de référence. Plusieurs urbanistes attachés à l'idée de la planification d'ensemble accentuèrent leur critique sur les dérives de l'initiative privée. Ils rappelèrent que les autorités ne pouvaient remettre aux grands acteurs privés le soin d'organiser la structure urbaine. P. E. Nobbs écorcha sévèrement les entreprises ferroviaires. Il se permit d'interpeller ses collègues; cette course à la plus belle gare menait-elle à la prospérité de Montréal? L'architecte-urbaniste accusait les compagnies du plus parfait exemple de l'industrialisme sauvage. Une ruineuse concurrence, disait-

¹⁸ Séraphin Ouimet, *Travaux avec revenus. Abolition du secours direct à Montréal en 60 jours. Abolition du déficit des chemins de fer en 60 mois*, Montréal, 1933?, 7p.

¹⁹ Séraphin Ouimet, *Urbanisme ou Charlatanisme. Problèmes de la circulation, du logement et de l'Université de Montréal*, Montréal, Compagnie d'entreprise du terminus de Montréal, 194?, 5p.

il, s'était traduite par des initiatives inopportunes qui risquaient d'affaiblir la position de la métropole. Il glorifia les exemples étasuniens de gares centrales uniques et mit toute sa confiance dans l'encadrement futur d'un plan d'ensemble. L'urbanisme « bien compris » était une manière d'éviter ce gaspillage. En pratique, au fur et à mesure que se rajoutaient de mauvaises nouvelles sur la conjoncture et jusqu'au changement de régime en 1932, l'administration Houde prit conscience qu'elle ne disposait pas de ressources suffisantes pour assurer correctement les « secours directs ». Faute d'argent pour l'achat des matériaux, les multiples travaux publics furent suspendus : le Jardin botanique, le chalet du mont Royal et du parc Lafontaine, des viaducs, des bains publics, etc. Une troisième option fut arrêtée malgré la thèse de R. N. Watt sur les vertus de la prévoyance comme sur les conséquences de la négligence. Des travaux de réfection de la voirie furent entrepris au risque que le problème de circulation « devienne une menace à l'existence économique de la métropole²⁰. » Dans ce contexte, l'opposition que les partisans de l'entreprise privée faisaient aux urbanistes sous prétexte de la dilapidation possible des fonds publics s'atténa sensiblement.

Si l'on écarte quelques projets circulatoires conçus pour transformer profondément le centre urbain, il est possible de distinguer au sein du milieu expert un ensemble de démarches plus discrètes et inscrites dans la continuité. En l'absence d'une coalition forte et de moyens, ces activités ont veillé au maintien du lien professionnel et social. D'abord, les experts tâchèrent de ne pas suspendre les conférences publiques. Aux principales figures locales se joignirent Étienne de Gröer et Eugène Beaudouin, ainsi que Jacques Gréber et Raymond Unwin, sans oublier Ernest Hébrard et Ernest Kahn. Le débat avait souvent pris corps dans les grandes institutions d'enseignements. L'École Polytechnique, le Cercle universitaire, l'AAPQ, l'Université de Montréal et l'Université McGill travaillèrent à l'apprentissage collectif aux pratiques de l'urbanisme. On sollicita les élus de tous les gouvernements sur les grands enjeux urbains et l'adoption de mesures de soutien qui aideraient à préparer la voie pour un programme similaire au *New Deal*.

²⁰ R. N. Watt, *op.cit.*, p.23.

Sous la pression de groupes de citoyens et des médias, les experts commandèrent un certain nombre de campagnes remplies d'arguments en faveur d'une restauration de l'ordre et de l'harmonie. Au commencement de janvier 1930, la LPC mit en branle son Comité d'éducation à l'esprit civique qui inaugura une série de conférences illustrées sur les « Cités du monde », pour encourager les Montréalais à suivre les meilleurs exemples d'urbanisme. Une intense activité de promotion se déploya autour de la « Première exposition civique de photographie du Plus Grand Montréal ». À l'occasion de la seconde édition, en février 1931, près de 1500 photos furent exhibées dans le bâtiment du Dominion Square, ce qui attira plus de 12 000 visiteurs d'après les organisateurs²¹. Aidée par la Canadian Marconi Company et les principaux quotidiens, la LPC organisa à partir de janvier 1932 une série de causeries hebdomadaires diffusées à la radio, principalement sur les thèmes de l'urbanisme, du logement ou sur les questions de gouvernance. Reprenant des actions saluées depuis le début des années 1910, le Comité des jardins, sous la direction de F. G. Todd, encouragea les campagnes de nettoyage du printemps et l'ouverture de jardins sur les terrains vacants.

Dans le même ordre d'idées, de nombreux urbanistes cherchèrent à rallier l'opinion autour d'équipements publics en tant qu'emblèmes de la modernité et de la solidarité civique. Ils appuyèrent la création d'un jardin botanique et zoologique, d'un planétarium, d'un aquarium, de bibliothèques, et l'aménagement d'espaces verts pour améliorer l'hygiène publique et préserver la santé. Le milieu prit appui sur les façons de faire des années 1920. Les pratiques se sont poursuivies au sein des structures municipales par l'entremise de fonctionnaires municipaux. Malgré une grande dépendance vis-à-vis du pouvoir politique, les urbanistes locaux occupèrent une attitude volontariste. La crise économique leur permit d'affirmer les questions urbanistiques comme un enjeu du présent.

²¹ S.n., « La Ligue du progrès civique », *Le Devoir*, 23 septembre 1931.

Un logis salubre à bon marché

Je suis certain que la seule confiance en l'urbanisme ferait revenir à la bâtisse des millions qui se cachent aujourd'hui peureusement²².

Marcel Parizeau

Depuis le début de la Première Guerre, les inspecteurs de salubrité de la Ville de Montréal constataient que le nombre de logements à bon marché ne correspondait plus à la demande et que la pénurie avait accentué la subdivision des maisons existantes²³. Dans le milieu de l'urbanisme, les experts s'étaient montrés pour la plupart déçus des législations adoptées en matière de logement ouvrier et la loi des « maisons salubres » de 1914 n'avait tout simplement « pas produit les résultats qu'on en attendait ». Apparemment, l'application de la loi sur les logements ouvriers de 1919, reconduite jusqu'en 1924, s'était à son tour enlisée dans les formalités administratives²⁴. Le bilan officiel n'était pas encore déposé que l'avocat Maurice Olivier fit une charge accablante contre « la faillite » de la loi fédérale au Québec²⁵. Considérée pour un temps comme le modèle à suivre dans la métropole, la Société des logements ouvriers de Pointe-aux-Trembles, bénéficiaire des deux programmes, fit cession en faveur de la Ville en 1923. Contrairement aux attentes, peu de locataires se sont retrouvés propriétaires. Des trente-cinq logements construits dans la foulée de l'aide fédérale au crédit, dix étaient pris en charge par la Ville en 1935 tandis que dix autres avaient été vendus à des propriétaires immobiliers de l'extérieur²⁶. Le député conservateur du comté provincial de Montréal-Saint-Henri, Joseph Allan Bray, fut à son tour cinglant envers le programme de logements ouvriers qu'il estimait « ruineux » et tout à fait contraire à l'accomplissement de travaux autrement urgents. Ce membre de

²² Il faut lire « à l'industrie du bâtiment » ou « aux affaires du bâtiment »; Marcel Parizeau, « Provincial Page, Quebec », *The Journal Royal Architectural Institute of Canada*, vol.17, n° 8, août 1940, p.151.

²³ AVM, Fonds du Service de santé (VM171,S2,D2), *Rapport du Service de santé de la Cité de Montréal, année 1921*.

²⁴ Gustave Tremblay, « Le logement ouvrier (III) », *L'Actualité économique*, vol.3, n° 1, avril 1927, p.8.

²⁵ Maurice Olivier, « Les logements ouvriers », *La Revue trimestrielle canadienne*, vol.7, n° 23, mars 1921, p.492.

²⁶ Pierre Desjardins, « Les logements ouvriers », in *L'entrée de la Pointe-aux-Trembles dans la modernité. Le mouvement réformiste (1900-1930)*, Atelier d'histoire de la Pointe-aux-Trembles, octobre 2008, p.27-30.

l'opposition dressa un portrait plutôt sombre de l'action du gouvernement à Montréal par une réplique lapidaire qui atteignait au passage les urbanistes : « Fameux, ces logements où ça coûte \$12,000 pour habiter²⁷. » La mauvaise gestion des fonds et une administration municipale souvent qualifiée d'incompétente ont eu pour résultat la faillite du programme du point de vue tant financier que politique. Lancé à une époque de haute inflation, le programme entraîna un prix de revient anormal pour les propriétaires dont plusieurs virent leurs placements s'anéantir lorsque le manque de logement fut comblé par la reprise du marché libre²⁸.

De 1922 à 1929, l'essor de l'industrie de la construction avait apaisé une pénurie. Il s'était construit en moyenne 6500 logements par année, mais la situation s'aggrava dramatiquement pendant la crise économique²⁹. Les statistiques compilées par la Commission métropolitaine de Montréal signalaient une chute dépassant 90 % du nombre de logements mis en chantier basée sur l'année de référence 1928 et le creux historique de 1933-34³⁰. Le brusque déclin de la construction renforça le problème du logement qui devint ainsi une des premières préoccupations des experts en relation étroite avec l'urbanisme.

Un consensus pour l'intervention se dégagait très tôt en dépit des résultats contestés des expériences gouvernementales. La première préoccupation fut d'ordre sanitaire. Joseph-Albert Baudouin, qui avait suscité l'admiration des hygiénistes pour ses démarches pionnières à Ville de Lachine, continua à propager les principes du casier

²⁷ Québec, Débats de l'Assemblée législative, vol.1, séances du 7 janvier au 17 février 1926, p.87.

²⁸ A. E. Grauer, *Logement. Étude préparée pour la Commission royale des relations entre le Dominion et les provinces*, Ottawa, 1939, p.32-47; Canada, Advisory Committee on Reconstruction, IV – *Housing And Community Planning*, rapport final, 24 mars 1944, p.25 et suivantes.

²⁹ AVM, Fonds du Service de santé (VM171,S2,D6), Département des bâtiments de la Ville de Montréal, tiré du *Rapport du Service de santé de la Cité de Montréal*, année 1929, p.114.

³⁰ Commission métropolitaine de Montréal, Département d'urbanisme et de recherche, *Étude du logement 1938*; Joseph-Papin Archambault, « Le logement populaire, problème capital », *L'École sociale populaire*, n° 397, février 1947, p.7.

sanitaire³¹. Après son départ de la fonction publique provinciale, en 1924, il accepta de diriger le centre francophone de la nouvelle ligue antituberculose, à la demande du médecin Alexander Grant Fleming, figure de proue de la lutte contre le mauvais logement. Tous deux désiraient que cette lutte conjugue hygiène et urbanisme. Au début des années 1920, J.-A. Baudouin donna des conférences remarquées à la *Semaine sociale* et fit sa marque au CHPQ avant de dispenser des enseignements en qualité de professeur à l'École d'hygiène sociale appliquée de l'Université de Montréal, à partir de 1931, et dans quelques facultés. Avec le remplacement du CHPQ par le Service provincial d'hygiène en 1926, la création des unités sanitaires de comté assura un nouveau souffle aux campagnes intensives d'éducation. Malgré ces efforts, Gustave Tremblay dut admettre en 1927 que la statistique faisait encore défaut à Montréal et que les experts devaient s'en tenir à « des rapports un peu anciens³² ». La situation changea au début de 1929. Le casier sanitaire des logements, inauguré en 1921 par le Service de santé de Montréal, fut complété grâce aux inspections systématiques de la Division de la salubrité dirigée par l'ingénieur sanitaire Aimé Cousineau. En dépit d'un budget restreint, la Division qui possédait une équipe d'une trentaine d'inspecteurs spécialement attachés à ce domaine amorça sans tarder une révision pour mettre à jour les fiches et compiler les nouveaux logements. Le travail poursuivi d'année en année offrit un tout premier portrait d'ensemble de la condition du logement dans la métropole.

La masse d'information recueillie donna une impulsion nouvelle à la rédaction d'études sur le logement au cours de la Dépression. En quelques années, le Service compléta la révision des inspections et fit progressivement mettre aux normes les logements d'après un « système de coopération » avec les propriétaires. La Division de la salubrité décrivait en ces termes le déroulement des travaux : « Malgré une opposition assez forte de la part de quelques propriétaires et même d'un certain nombre de locataires, contre l'application des règlements on a rencontré en général un

³¹ Georges Desrosiers, « Joseph-Albert Baudouin (1875-1962) : Professeur d'hygiène », *Bulletin canadien d'histoire de la médecine*, vol.10, 1993, p.251-268.

³² Gustave Tremblay, « Le logement ouvrier à Montréal », *L'Actualité économique*, vol.2, n° 10, janvier 1927, p.16.

sentiment de bonne volonté très encourageant³³ ». Sans attendre que le casier soit fini, la Division s'attela à faire disparaître des logements les chambres noires et à proscrire la location de sous-sols en application du règlement provincial d'hygiène. De nombreuses mesures furent ordonnées et exécutées en matière d'insalubrité du logement et de son environnement immédiat (hangars, cours et dépendances, ruelles, drainage et boîtes à fumier). L'amélioration toucha plus de 8000 logements existants à la fin de 1929, et permit de corriger certaines lacunes en exerçant un contrôle plus rigoureux lors de la construction. Dans ce climat, le nombre de visites enregistrées doubla pour passer à 300 000 en 1935. Visiblement satisfait, Aimé Cousineau affirma que les relevés apportaient aux questions d'urbanisme une contribution hygiénique considérable. L'initiative publique était explicitement justifiée par une réflexion critique « qui permettrait d'éviter les erreurs des grandes villes du monde, Paris, Londres, New-York, etc., où les taudis sont nombreux et dont les résultats ont été désastreux tant au point de vue économique qu'au point de vue de la santé publique³⁴. »

Au terme du premier cycle d'inspections, le travail du Service de santé permit de constituer plus de 140 000 dossiers dont l'examen suggéra quatre observations majeures³⁵. D'abord, le nombre d'occupants par pièce affichait une moyenne proche d'un pour un. Dans ces conditions, on pouvait difficilement évoquer un problème moral ou de promiscuité. Puis, au lendemain d'une campagne d'information auprès des propriétaires, on calcula qu'à peine 1 % du parc comportait une pièce sans ouverture, en particulier les sanitaires. Troisième observation, presque tous les logements possédaient l'adduction d'eau et l'évacuation, quoique des raccordements aux réseaux auraient dû se faire au plus tôt dans les banlieues annexées. Dernier point, les bienfaits de l'eau courante et de la pasteurisation du lait avaient provoqué une chute draconienne de la mortalité liée aux fièvres typhoïdes et une baisse constante des cas

³³ AVM, Fonds du Service de santé (VM171,S2,D4), *Rapport du Service de santé de la Cité de Montréal, année 1925*, p.45.

³⁴ AVM, Fonds du Service de santé (VM171,S2,D6), *Rapport du Service de Santé de la Cité de Montréal, année 1929*, p.120.

³⁵ Aimé Cousineau, « Housing in Montreal », *Canadian Public Health Journal*, vol.25, n° 6, juin 1934, p.15-25.

de tuberculose³⁶. À la lumière des résultats de l'enquête et des campagnes de corrections, Aimé Cousineau dut admettre que les logis à l'état de taudis ne se rencontraient que rarement à Montréal.

Malgré ces résultats, les craintes ne se dissipèrent pas de voir le « taudis » porter atteinte à l'ordre social. La crise économique ne fit qu'accroître la vigilance des experts envers les secteurs touchés, essentiellement sous la pression des études venues d'Europe. Aussi, les doctrines hygiénistes continuèrent d'influencer fortement l'approche des urbanistes centrée sur la menace que pouvaient présenter à tout moment les quartiers centraux sur la santé physique et morale des citoyens (fig. 5.2). Selon A. G. Fleming, l'avènement de la pasteurisation du lait et la création de sanatorium avaient créé une amélioration notable mais partielle des bilans de santé³⁷; comme l'avait noté Arthur Saint-Pierre, elles rendaient désormais inévitable « d'améliorer notablement la qualité du logement populaire sans en augmenter le prix³⁸ ». Or, les contrôles les plus stricts ne pouvaient couvrir tous les aspects de la question. Les experts relevèrent que les initiatives privées n'avaient pas réussi à livrer du logement sain, abordable et en nombre suffisant. En dépit d'une hausse marquée de la construction jusqu'en 1928, l'année la plus prolifique avec 7620 unités, et d'une certaine résorption de l'habitat insalubre, le logement ouvrier constitua une source constante de préoccupation. La production en grande série pour les catégories sociales à faible revenu devint un double enjeu en liant la nécessité du logement pour tous à un élargissement du domaine d'intervention de l'État.

³⁶ La tendance se dessinait déjà clairement dans les années 1920. Cf. Séraphin Boucher, « Les progrès de l'hygiène à Montréal », *La Revue municipale*, vol.4, n° 10, octobre 1926, p.342.

³⁷ Alexander Grant Fleming, « Health and Housing », *The Municipal Review of Canada*, vol.22, n° 5, mai 1926, p.161.

³⁸ Arthur Saint-Pierre, *Le problème social. Quelques éléments de solution*, Montréal, Éditions de la Bibliothèque canadienne et Édouard Garand, Bibliothèque d'études économiques et sociales, publié sous les auspices de l'École des sciences sociales économiques et politiques, avec une introduction par Édouard Montpetit, 1925, p.126.

Quatre méthodes devaient entraîner une action envers la pénurie de logements à bon marché : une politique financière centrée sur l'offre de capitaux à taux d'intérêt modéré, une politique fiscale destinée à dégrever les habitations à bon marché, une politique de lotissement orientée vers l'équilibre du marché des terrains à construire, et une intervention directe des autorités municipales dans la construction. En matière de politique financière, les gouvernements supérieurs avaient créé un précédent d'une importance considérable – et souvenons-nous de nombreuses critiques –, mais le problème fut entièrement confié à la libre entreprise dès l'abolition du programme fédéral en 1924. Dans la période qui a suivi l'abolition des prêts garantis, la Ville de Montréal sembla aussi rejeter les autres procédures opérationnelles. L'aide publique se manifesta surtout par des exemptions ou les réductions d'impôts, les donations de terrains et les prêts directs à bas intérêts³⁹. Ces mesures furent peu utilisées et mises en échec au début de la Seconde Guerre.

On assista, parmi les experts, à un renouveau d'intérêt pour que soient traités les problèmes autrefois soulevés des quartiers centraux. Durant les années fastes de ses campagnes, la LPC a distingué l'habitation au côté de la circulation et du zonage parmi les trois grands problèmes aigus de la métropole. En 1924, les comités de logements et d'urbanisme s'allièrent avec celui de l'AAPQ. Après quelques années de discussions, un rôle majeur fut accordé à la législation spéciale d'urbanisme pour dénouer la situation que l'on mettait pour partie sur le compte de l'apathie politique. La position des auteurs du projet de loi spécial d'urbanisme relativement au « logement des pauvres » se durcit et P. E. Nobbs affirma que la question ne serait jamais résolue si elle était laissée aux soins des « constructeurs qui spéculent⁴⁰ ». Le CHPQ, par la voix de l'ingénieur Théodore-Joseph Lafrenière, cautionna une telle loi pour que soient regroupés tous les articles relatifs à l'hygiène de l'habitation⁴¹. De son côté, l'Union des municipalités du Québec continua à encourager une politique municipale

³⁹ Aimé Cousineau, « L'urbanisme et ses problèmes », *L'École sociale populaire*, n° 380, septembre 1945, p.17-32.

⁴⁰ Percy E. Nobbs, « Loi d'urbanisme projeté », *La Revue municipale*, vol.7, n° 10, octobre 1929, p.239.

⁴¹ Compte rendu d'une conférence donnée par Théodore-J. Lafrenière, « L'habitation », *La Revue municipale*, vol.4, n° 5, mai 1926, p.144.

d'habitation plus vigoureuse inspirée des écrits de A. Brodsky dont l'objectif était de mettre à la disposition de l'ouvrier un logement salubre à la portée de ses moyens⁴². Les réflexions des experts ont pu s'exercer en l'absence de toute stratégie municipale d'intervention. Leur connaissance étroite des politiques d'habitations à l'étranger fut en quelque sorte un encouragement à persévérer. La crise économique plaida pour un rapprochement entre leurs discours et la prospérité de Montréal.

La question de la situation économique revint tout naturellement en association étroite avec celle de l'urbanisme. Dès les premières années de crise, les experts avaient prévu une dégradation du parc immobilier occasionnée par une baisse marquée des réparations courantes. Aussi, la construction de nouveaux logements chuta en même temps que la population continuait à augmenter entraînant une pénurie d'habitations doublée d'une hausse des loyers⁴³. Ce scénario, redouté depuis le début du siècle, conjugait insalubrité et pénurie de logements à bon marché. Les experts étaient donc pessimistes sur le sort des familles ouvrières comme sur celui des quartiers susceptibles de délabrement. L'ouvrier qui n'arrivait pas à boucler son budget était exposé à glisser vers l'abîme suivant une explication mécaniste :

Le travailleur honnête, sobre et rangé n'aime pas à s'endetter. Il préfère s'imposer des privations et la première économie, il veut la réaliser sur le logement. Il quitte une habitation convenable pour aller s'enfourer dans un taudis sans air ni lumière, où il paiera moins cher, il est vrai, mais où sombreront peu à peu sa santé et celle de sa famille⁴⁴.

Malgré l'aide des programmes de « secours directs », les experts prétendirent qu'il se produirait un affaiblissement des citoyens devenus physiquement inaptes au travail par suite des mauvaises conditions de logis. À leur avis, seul un vaste plan de logement assurerait l'hygiène publique et les moyens de distribuer des salaires sur la base de travaux publics. Pour trancher cette question sociale, les experts n'attendirent pas un mouvement ascendant des salaires, une donnée hors de leur contrôle. Par ailleurs, bien

⁴² A. Brodsky, *La politique municipale d'habitation*, Bruxelles, Union des villes et communes belges, publication n° 7, In-4, 1919, 16p.

⁴³ George S. Mooney et Valmore Gratton, *Housing Statistics*, Ville de Montréal, Office d'initiative économique, décembre 1939, tableaux numéro 4 et 5.

⁴⁴ Gustave Tremblay, « Le logement ouvrier à Montréal », *L'Actualité économique*, vol.2, n° 10, janvier 1927, p.17-18.

qu'ils aient admiré la solidarité de certains petits propriétaires à l'égard des locataires, ils firent observer que la charge financière des premiers ne pouvait que s'accroître et précipiter leur chute. Les experts s'alarmèrent du fait que des quartiers entiers soient bientôt dévalorisés et rassemblèrent leurs arguments pour soutenir l'intervention des pouvoirs publics, en particulier des gouvernements supérieurs. La question était importante à plus d'un titre et une réaction se dessina très tôt contre la dégringolade du patrimoine national. Selon l'évaluation fédérale de 1933, tout près de 50 % de l'avoir total au Québec se trouvait menacé à brève échéance si l'on négligeait ainsi la richesse immobilière⁴⁵.

Afin de faciliter l'élaboration d'un plan de relance, plusieurs acteurs avancèrent que l'industrie de la construction, la principale dans la métropole selon Armand Dupuis au Comité du logement salubre de Montréal, générerait à elle seule un emploi sur sept. De son côté, l'Association canadienne de la construction exposa que 60 % des chômeurs étaient normalement employés dans la construction. En vue de faire ressortir quelques avantages au contexte, les intervenants ont aussi émis que certaines entraves à la construction de logis sains et abordables étaient dorénavant levées. Dans les derniers temps des Années folles, l'architecte Raoul Lacroix les ramena à trois types⁴⁶. Au coeur de la Dépression, les experts ne doutaient plus de leur capacité à contenir la spéculation sur le prix des sols, les coûts pour viabiliser les terrains, ou même à contrecarrer la tendance des spéculateurs à utiliser des matériaux de qualité inférieure. On considéra la chute du prix des terrains comme un levier efficace pour stimuler la construction d'unités à bon marché et parer à la pénurie croissante du logement.

La conjoncture semblait, sous cet angle, donner la part belle aux experts. Il fallut toutefois affronter le problème lancinant du financement et pousser la recherche de logis types qui eussent été à la hauteur des attentes. Assimilé à la relance, l'urbanisme

⁴⁵ Arthur Saint-Pierre, « Valeur de la propriété immobilière détenue par les Canadiens français dans la région métropolitaine de Montréal », Mémoire de la Société royale du Canada, Tome XLI, troisième série, mai 1947, première section, p.93.

⁴⁶ Raoul Lacroix, « Housing in Relation to Town Planning », *The Municipal Review of Canada*, vol.24, n° 12, décembre 1928, p.497-499.

devait préparer l'avènement d'une nouvelle période de prospérité. Il se dégaya peu à peu un consensus sur le fait qu'il n'y avait pas de subventions pour travaux publics mieux distribuées que celles destinées à procurer de nouveaux logements aux membres les plus pauvres de la collectivité. Ainsi le plan de Eugène Doucet dressa les avantages de la démolition de 25 000 logements pour donner une impulsion à l'économie et réaménager en profondeur l'environnement existant. Dans la voie de « l'assainissement des logements » tracée par les hygiénistes au début du siècle, les experts encouragèrent les pouvoirs publics et les sociétés privées à relancer la construction d'unités pour les petits salariés. Le *Slum Clearance*, ou l'assainissement des taudis, très en vogue dans les pays anglo-saxons, obtint aussitôt la faveur des urbanistes montréalais et se répandit en liaison directe avec les difficultés imposées par la crise économique. Sa justification reposait sur l'incapacité du marché libre à maintenir en bon état le parc de logements dans les quartiers du centre.

L'assainissement des quartiers insalubres

La rédaction de *Housing and Slum Clearance (Le logement et l'assainissement du taudis)* fut le point de départ d'importantes recherches dans la métropole qui présidèrent au développement de prototypes de logement à loyers modiques. Avec l'enquête publique sur les conditions de logement à Toronto, généralement connue sous la dénomination de son président Herbert A. Bruce, le rapport montréalais publié en mars 1935 marqua un tournant dans l'histoire de la lutte au logis insalubre au Canada⁴⁷.

Dès 1933, le Board of Trade et le Comité d'urbanisme de la LPC avaient chacun de leur côté ébauché un projet de recherche sur les conditions de logement qui devint une oeuvre de « coopération » lorsque les équipes réalisèrent qu'elles possédaient des expertises complémentaires. Un comité mixte fut ainsi formé en septembre 1934. L'enquête privée comportait deux volets : une étude du logement ouvrier à Montréal motivée par la détérioration potentielle des secteurs de taudis et l'élaboration d'un

⁴⁷ Les deux rapports furent déposés à quelques mois d'intervalle. Notons qu'à Toronto les commissaires exerçaient une charge avec les pouvoirs et avantages conférés, au mois de juin 1934, par le gouvernement de l'Ontario. On se référera au *Report of the Lieutenant-governor's Committee on Housing Conditions in Toronto*, Toronto, Hunter-Rose Co., 1934, 142p.

programme détaillé de relogement centré sur la classe des petits salariés. Pour mener à terme le volet consacré à l'étude socio-économique, P. E. Nobbs fit appel à trois collègues de l'Université McGill : le docteur A. G. Fleming, spécialiste renommé de la lutte à la tuberculose du Département de santé publique et de médecine préventive, ainsi que Carl Addington Dawson et l'économiste anglais nouvellement recruté Leonard Charles Marsh, tous deux du Département de sociologie. En octobre 1933, à l'occasion d'une tournée américaine de Raymond Unwin entamée sous les auspices de la LPC, il sollicita des conseils auprès de l'expert anglais qui était parvenu à tirer le milieu d'une certaine morosité ambiante : « Il n'est pas exagéré de dire que, durant ces trois jours, Sir Raymond fit ici plus pour l'avancement de la cause de l'urbanisme, du zonage et du logement que nous tous pourrions le faire en trois ans⁴⁸. » R. Unwin leur recommanda deux experts en logement; le comité fit aussitôt appel à l'économiste Ernest Kahn pour tirer profit de l'expérience germanique et new-yorkaise, et à Ernest J. Bohn, instigateur de la *Cleveland Metropolitan Housing Authority* et figure de proue du logement social aux États-Unis⁴⁹.

D'après les résultats de l'enquête, la métropole comptait environ 3000 taudis, disséminés par îlots à travers plusieurs quartiers, sur les quelque 213 000 immeubles à logement de la ville. Cette dispersion compliquait l'intervention en rendant difficile leur démolition en grande série; elle renforça le sentiment d'urgence rattaché à la « contamination rampante » des poches de taudis. Pour remédier à cette situation observée au sein de moins de 2 % du parc immobilier, l'assainissement des taudis se heurtait à une lourde facture estimée à plus de 13 millions de dollars. À l'aide de statistiques et d'enquêtes de terrain, le rapport dénonça l'insuffisance du nombre de logements à bon marché à Montréal. Il recommanda l'établissement d'une loi provinciale d'urbanisme et de zonage pour assurer la protection de l'intérêt public, la

⁴⁸ Nous traduisons de : « It is not too much to say that in these three days Sir Raymond did more to advance the cause of town planning, zoning and housing here than all the rest of us could do in three years. », lettre de Percy E. Nobbs reproduite, in *Royal Architectural Institute of Canada Journal*, « Sir Raymond Unwin's Visit to Montreal », vol.8, n° 10, novembre 1933, p.192.

⁴⁹ John Bland Canadian Architecture Collection, Fonds Percy Erskine Nobbs, Série G, Private Correspondance.

refonte du Code du bâtiment et l'ajout d'un pouvoir de démolition des immeubles insalubres, au stade critique du taudis, par le renforcement de la loi d'hygiène publique. Il fit enfin une place large à la création de sociétés d'habitation (*housing corporations*), dotées par l'État d'un statut de service public, et chargées d'assurer la construction de logements salubres et abordables⁵⁰.

Bien que les investigations aient porté sur les logements en tant qu'unité de base, la démarche consistait à étendre la notion de taudis à celle d'îlots insalubres. Les auteurs du rapport, en parfaite cohérence avec la réflexion hygiéniste sur le logement ouvrier, considéraient qu'à partir d'un certain seuil de contagion des foyers d'insalubrité (acquise et constitutive) se formaient à l'échelle d'îlots (fig. 5.3). Ils dénoncèrent également comme coupables les carences des lotissements et la faiblesse des investissements immobiliers. À partir de ce fonds idéologique, le programme de logement subventionné préconisait la suppression immédiate du bâti dégradé et obsolète. En même temps, les experts devaient assurer une provision de nouveaux logis pour absorber l'augmentation naturelle de la population. Obéissant à la production de masse et au long terme, le rapport suggéra la mise en chantier de 4000 logements par année pendant vingt ans.

⁵⁰ Percy E. Nobbs, « Montreal's Town Planning and Housing Problems », *The Municipal Review of Canada*, vol.33, n° 3, mars 1937, p.27-28.

MAP N°7. **CITÉ DE MONTRÉAL**

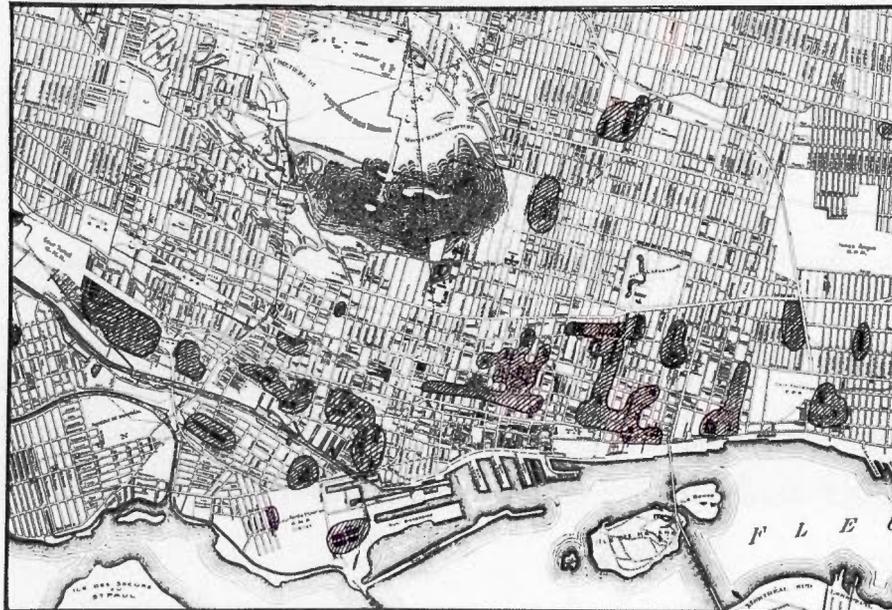


Figure 5.3 : Les secteurs de taudis à Montréal et leur extension prévue. Îlots où se répandent les taudis (hachuré et gras), secteurs qui tendent à des conditions de taudis (hachuré). Chaque îlot en noir comptait plus de 25 000 habitants. (*A Report on Housing and Slum Clearance for Montreal, 1935*)

Le problème s'avérait complexe puisque la classe des salariés précaires était très nombreuse dans la métropole : quelque 180 700 familles vivaient d'un salaire qui oscillait entre 550 \$ et 1250 \$ par année, la moitié au moins avec un revenu d'au plus 750 \$ par année. Environ 85 000 familles ne pouvaient payer un loyer plus élevé que 9 à 12 \$ par mois, ce que le marché s'avérait incapable d'offrir, même au mépris des conditions de salubrité⁵¹. Il était clair pour les auteurs que le logement constituait une partie intégrante de l'organisation industrielle (*industrial plan*) et qu'une solution d'ensemble était à trouver pour que la cherté du loyer, une dépense difficilement compressible, n'entraîne pas de coûts sociaux imputables à la pauvreté. Ensuite,

⁵¹ Montreal Board of Trade & The City Improvement League of Montreal, *A Report on Housing and Slum Clearance for Montreal*, [s.é.], mars 1935, p.13.

comparés aux opérations anglaises, la disparité climatique et le faible volume à produire doublait le prix estimé des unités. La variété des logements types et l'impossibilité de construire plus de 400 unités par secteurs contestèrent l'existence d'économies d'échelle.

Au-delà du strict cadre bâti, les aires de taudis se reconnaissaient à leurs caractéristiques sociales. Le sociologue C. A. Dawson et ses collègues considéraient la formation des taudis comme un processus découlant d'une ségrégation par laquelle les individus dans l'insuccès ou socialement inadaptés se trouvaient le plus souvent forcés d'occuper des immeubles insalubres. Le problème posé par Dawson quant au processus naturel de formation des aires de taudis pouvait donc être partiellement résolu par une liquidation de l'habitat défectueux. Si la suppression évitait la contagion, elle n'empêchait pas sa reproduction éventuelle. À cette objection, le rapport répondit que le danger immédiat serait écarté et que, par l'entremise du zonage, la limite des aires administratives devrait désormais coïncider avec la barrière des aires naturelles (fig. 5.4). Dans la marche de la métropole envisagée comme une communauté, un programme à grande échelle de logements ne pourrait parer à la menace pourvu qu'il soit accompagné de « la protection qu'un zonage strict [pouvait] procurer⁵² ». La thèse présentée sur le zonage et son rôle dans la protection des valeurs n'était pas nouvelle. Elle mit en évidence la tendance des industries secondaires et des commerces à envahir et à désorganiser les aires résidentielles. Pour que les nouveaux secteurs résidentiels et leurs équipements collectifs aient une longue durée de vie, il fallait accorder une protection à la fois ferme pour contrer ces tendances et suffisamment flexible pour évoluer au gré des volontés de changements. Le zonage a donc constitué un atout essentiel pour les partisans de l'assainissement qui préconisaient la mise en oeuvre de grands travaux publics.

⁵² Nous traduisons de : « and the protection which a strict zoning control can supply (...) », *ibid.*, p.45.

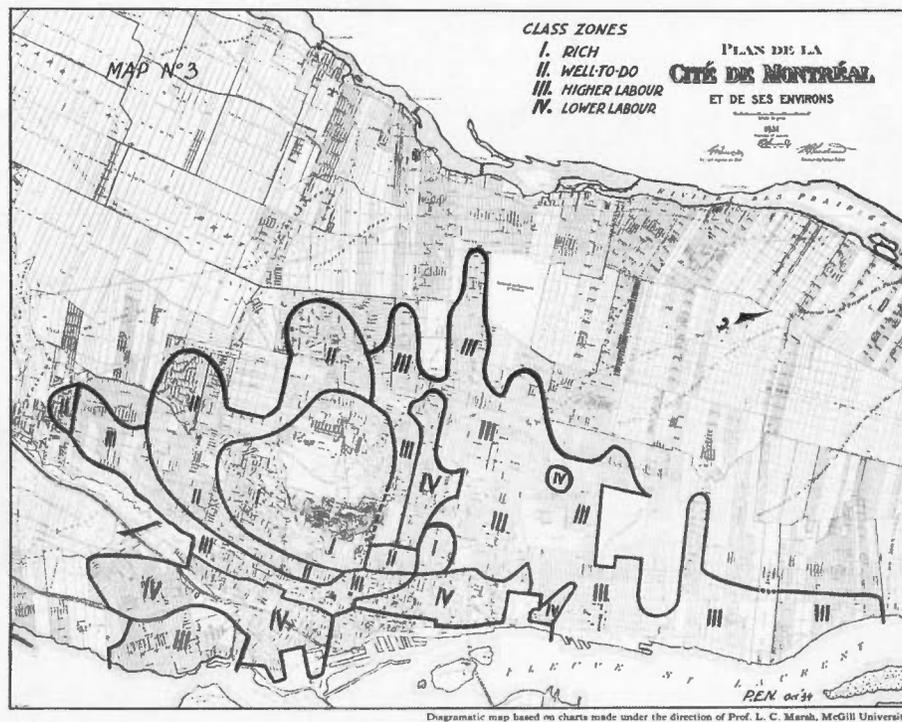


Figure 5.4 : Carte schématique des classes sociales conçue par Percy Erskine Nobbs d'après les données du professeur Leonard Charles Marsh.
(*A Report on Housing and Slum Clearance for Montreal, 1935*)

L'étude montrait clairement ce qu'un logis bon marché signifiait en terme de dessin. Ses auteurs accordèrent leur préférence aux unités à un ou deux étages construites en séries. D'après plusieurs experts locaux « les avantages de la construction verticale ne compensaient pas les nombreux désavantages qu'elle offrait au point de vue social et psychologique⁵³ ». Et alors que certains architectes montraient la décadence de l'architecture domestique, Nobbs et Hyde estimaient qu'une forme apparentée au plex s'accorderait mieux à la façon d'habiter montréalaise. Après calculs, ces unités s'avéraient économiquement plus avantageuses que les immeubles en hauteur. Destiné à combler les besoins des populations à très faibles revenus, l'immeuble à trois étages s'imposait uniquement dans les secteurs où le prix élevé du

⁵³ Aimé Cousineau, « L'habitation en Europe et en Angleterre », *La Revue trimestrielle canadienne*, vol.23, n°2, juin 1937, p.396.

sol posait une contrainte. Dans une ville de la taille de Montréal, les auteurs faisaient remarquer qu'au plus un tiers des populations touchées par les programmes de suppressions durent venir y résider. La forme de répartition sociale des logements subventionnés s'accordait explicitement avec la ségrégation économique.

Conformes « aux idées modernes », les plans pour l'assainissement des aires de taudis, commencés au milieu des années 1920, portaient des recherches préliminaires menées par P. E. Nobbs sous l'inspiration des expériences étasuniennes du *Community Planning*. Dans son étude sur le logis collectif qu'il destinait à la nouvelle cité-jardin de Hampstead, une banlieue cossue de Montréal, l'architecte urbaniste avait résolu provisoirement la nécessité de concevoir un logis exemplaire offrant toutes les commodités modernes aux familles ouvrières⁵⁴. La stratégie immobilière qui affirma combiner les principes d'aménagement de la cité-jardin à la prétendue rigueur des procédés constructifs allemands s'inscrivait dans la nouvelle orientation de l'urbanisme privilégiée par l'American Institute of Architects. Le projet de démolition des taudis, élaboré en 1934 avec le concours de l'architecte associé George Taylor Hyde et offert en deux versions, n'avait qu'un étage avec une faible surface au sol et une exposition solaire soigneusement calculée (fig. 5.5 et 5.6).

⁵⁴ L'étude découle d'une première conférence donnée à l'Université McGill en 1926 sous le titre de « A Subdivision Problem of the Island of Montreal »; Percy E. Nobbs, « A Study in Community Housing Near Montreal », *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.33-35.

FIG. XI. GROUPED DWELLING 2 STOREY (FOR MONTREAL) 6 ROOM

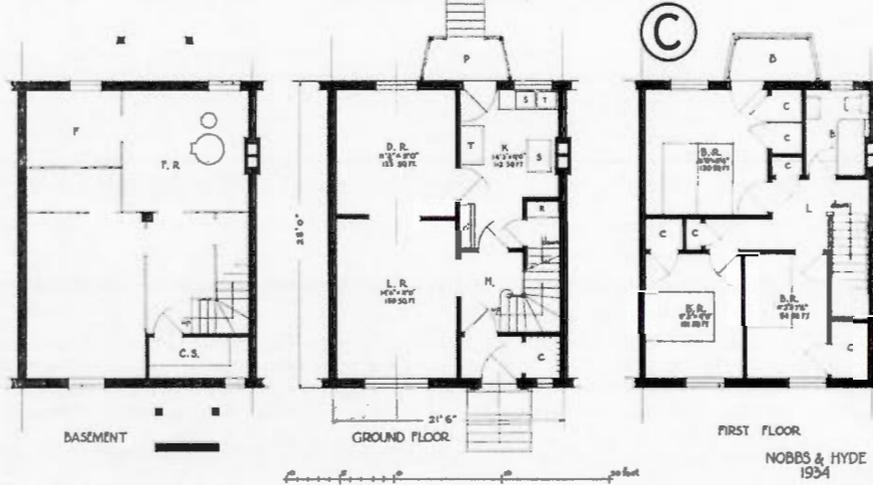


Figure 5.5 : Plan typique des logements de six chambres, du sous-sol au premier étage.
(A Report on Housing and Slum Clearance for Montreal, 1935)

GROUPED DWELLINGS (MONTREAL)

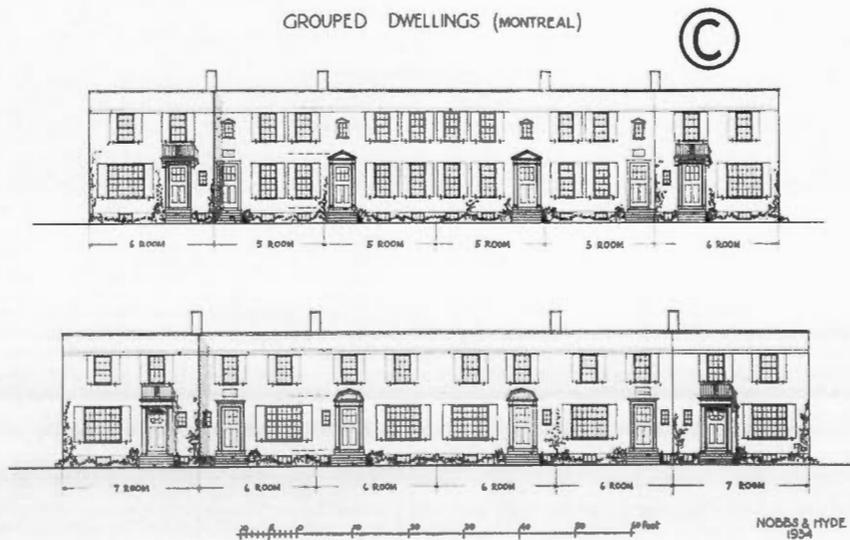


Figure 5.6 : Vue en élévation des maisons en rangée de type C.
(A Report on Housing and Slum Clearance for Montreal, 1935)

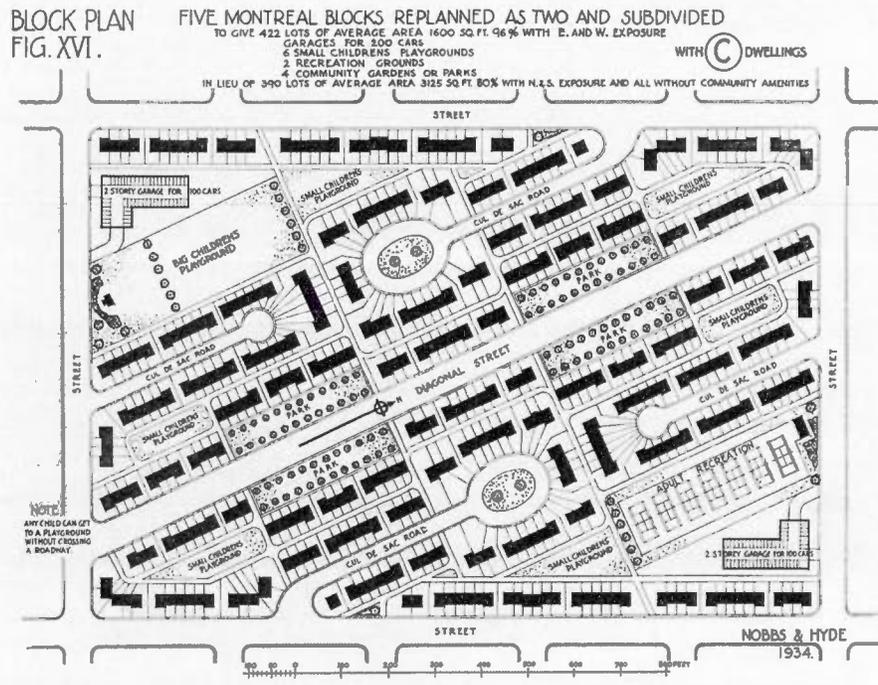


Figure 5.8 : Remembrement de cinq îlots tenant compte de l'ensoleillement et des accès par automobile.
(*A Report on Housing and Slum Clearance for Montreal, 1935*)

Après la grande audience obtenue des autorités fédérales, l'étude sur l'assainissement des taudis à Montréal jeta les bases d'une série de travaux représentatifs de la percée des sciences sociales en urbanisme. Elle servit, au cours des préparatifs d'après-guerre, de canevas à l'élaboration de nombreux rapports administratifs et associatifs. L'économiste L. C. Marsh tira du rapport une réflexion sur les normes minimales de logement lorsque le Comité consultatif de la reconstruction lui commanda l'examen d'un plan complet sur la sécurité sociale au Canada, en 1943⁵⁵. L'étude contribua aussi à l'enquête collective de l'École de Service social de l'Université Laval publiée en 1944 sous le nom de *La crise du logement à Québec*⁵⁶.

⁵⁵ Leonard Charles Marsh, *Rapport sur la sécurité sociale au Canada, préparé pour le Comité consultatif de la reconstruction*, 24 mars 1944, Appendice VI, *Housing and Community Planning*, p.158-164.

⁵⁶ R.P. Gonzalve Poulin, Roger Marier et Jean-C. Falardeau, *La crise du logement à Québec. Enquête collective par les étudiants de l'École de Service social de l'Université Laval*, Québec, Éditions Cap Diamant, juillet 1944, 45p.

En creusant la question des « taudis », les urbanistes s'efforçaient de démontrer avec autorité qu'ils intégraient véritablement la planification urbaine et le logement. Dans les anciens quartiers, et non plus seulement en territoire libre, le plan urbain concordait désormais avec des logis standardisés rattachés à un aménagement par îlot. Pour certains, la tentation était encore grande de trouver une « solution définitive » du problème en déblayant les aires suspectes au profit de travaux de voirie. La méthode employée par Séraphin Ouimet restait néanmoins très différente de celle du comité mixte et ne visait en aucun cas à réfléchir au rapport entre des niveaux d'intervention désormais clarifiés par une recherche sur la conception et l'implantation. Nobbs et ses collègues avaient défini une organisation spatiale, l'unité de voisinage, où des immeubles économiques s'agençaient au sein d'un nouveau lotissement pensé à son tour en terme d'hygiénisme.

D'après la vaste majorité des urbanistes de l'époque, la dégradation irréversible des secteurs de taudis et leur propagation en puissance ne comportaient d'autre option que la mise en oeuvre d'un programme global d'assainissement. Les travaux de L. C. Marsh complétaient cette démonstration en reléguant ouvertement les démolitions massives au rang des politiques simplistes pour leur préférer une intervention visant à reloger les ménages en fonction de la distribution des revenus et de leur capacité d'assumer le loyer⁵⁷. Aucune étude n'avait offert de réponse aussi pesée et offrant autant de possibilités à Montréal. Seulement, l'intervention réclamée supposait une action concertée de chacun des niveaux administratifs et, quelques jours avant la sortie officielle du rapport, Nobbs fut amené par le gouvernement fédéral à discuter les priorités de l'action publique.

À l'aube d'une politique nationale du logement

Dans les débats entourant le décret ministériel du 3 décembre 1918 relatif à l'inauguration d'un programme fédéral d'habitation, le député Herbert Brown Ames avait fait un long plaidoyer en faveur d'une intervention dans les « quartiers

⁵⁷ Albert Rose, *Regent Park, A Study in Slum Clearance*, University of Toronto Press, 1958, p.35 et suivantes.

miséreux ». Le gouvernement conservateur dirigé par Robert Laird Borden décida cependant que ce serait aux municipalités d'y remédier. Si Montréal « entreprenait de raser certains quartiers et de tracer un plan moderne, la ville ne perdrait pas grand'chose de ce que cela aurait coûté », affirmait à cette époque le président du Conseil privé en guise de réponse au représentant du quartier Saint-Antoine⁵⁸. Cette analyse réductrice n'était cependant plus admise à la Chambre des communes en 1935, malgré les divergences de vues persistantes sur la forme de l'aide à apporter.

En rédigeant leur projet de loi d'urbanisme de 1929, les membres experts de la LPC firent inclure des dispositions sommaires pour contribuer à faire disparaître les taudis et encourager la construction de logements abordables. Cependant, ils étaient les premiers à reconnaître l'opportunité d'une « loi distincte qui la complète » et voyaient une relation étroite avec l'urbanisme. Les experts pressèrent la force publique d'intervenir dans ce secteur et de concentrer spécialement les efforts dans les quartiers centraux. Bien que cette question tomba sans doute dans les domaines de juridiction provinciale, des initiatives furent lancées par le gouvernement fédéral. Au sud de la frontière, le *National Housing Act* de 1934 dont le but était d'insuffler de la vitalité à une industrie du bâtiment moribonde faisait contrepoids à la réserve affichée par plusieurs acteurs locaux. Le puissant voisin américain semblait décidé à en finir avec la traditionnelle passivité fondée sur les principes du libéralisme. Une action directe de grande ampleur était donc attendue sur le marché immobilier de la métropole auquel – pour ne pas sortir des requêtes persistantes – on attribuait d'emblée les défauts des grandes villes étasuniennes : cherté, insalubrité et surpeuplement des logis.

En avril 1935 l'adoption d'une loi nationale du logement était imminente. De passage à Montréal, le premier ministre conservateur Richard Bedford Bennett annonça dès janvier 1935, dans une déclaration solennelle, la nécessité d'un programme national du logement. Dans les débats qui suivirent à la Chambre des communes, le gouvernement avançait que le problème ne pouvait nulle part être séparé

⁵⁸ Canada, Débats de la Chambre des communes, 9-10 Geo. V, *Discussion sur les subsides*, 16 mai 1919, p.2657.

de la question plus générale de l'urbanisme. Au début de mars, un Comité spécial d'enquête sur le logement fut mis sur pied en vue d'étudier l'instauration d'une politique nationale de construction. Pressés de faire rapport à la Chambre, ses membres convoquèrent quelques experts montréalais, dont P. E. Nobbs (au nom du Board of Trade), Armand Mathieu (le Comité du logement salubre), J.-C. Rancourt (Fédération des ouvriers du Canada) et Séraphin Ouimet (en qualité d'ingénieur consultant). Son président, le député conservateur Arthur D. Ganong, notamment assisté du député libéral Fernand Rinfret, ancien secrétaire d'État du gouvernement et ex-maire de Montréal, allait reconnaître le vif intérêt du rapport mixte : « le meilleur que nous ayons au Canada sur le logement⁵⁹ ».

Les témoignages sollicités par le Comité ont fait ressortir que si la question du logement incombait d'abord directement à l'individu, l'organisation d'une politique visant à assurer des logements à loyers modérés était désormais marquée du signe de la responsabilité sociale. Dans le débat général sur le rôle dévolu au public et au privé, le Comité spécial d'enquête reconnaissait trois formes possibles d'intervention qui allaient raviver les discussions sur l'ordre des priorités en urbanisme. Primo, l'aide à la réparation des logements négligés obéissait avant tout à une logique de préservation du capital investi. Son effet stimulant était immédiat, mais s'avérait à la fois partiel et complexe à mesurer. Le Comité insista expressément auprès de la Chambre afin qu'elle y applique sa première initiative. Secondo, la démolition des taudis, renvoyant aux grands centres urbains et en premier lieu à Montréal, annonçait des obligations administratives lourdes et étendues sur une période prolongée. Après avoir établi que « l'encombrement urbain » était le fondement des problèmes de logement et d'urbanisme, le comité se laissa entraîner dans une discussion sur la « contamination rampante » des quartiers pauvres qui préconisait l'intervention d'un pouvoir central. Les élus partagèrent leur inquiétude vis-à-vis du moral des classes populaires et des lourdes charges sociales imputables au voisinage des taudis. Tertio, l'aide permettrait de ranimer le marché de la construction neuve. En principe, le Comité détournait

⁵⁹ Canada, Débats de la Chambre des communes, 25-26 Geo. V, *Loi sur le logement*, 24 juin 1935, p.3948.

l'ordre urbain existant, car il n'était « pas à désirer que la population soit logée sans nécessité sur des emplacements coûteux, au coeur des villes, puisque le terrain, s'il vaut le prix élevé qu'on en recherche, doit être en demande et pourrait mieux servir à d'autres fins⁶⁰. » Le défi était de taille dans la mesure où les élus portaient de l'hypothèse optimiste que la construction subventionnée de logements à bon marché entraînerait l'abandon des taudis. Aussi, les deux phénomènes entrevus – d'un côté la recomposition urbaine au centre et la migration vers la périphérie de l'autre – amplifiaient « l'encombrement de la circulation ». Sans politique volontariste, le problème « de l'ambiance physique » des parties dégradées restait donc entier. Dans son témoignage, J.-C. Rancourt exprima en termes à peine voilés l'inquiétude que faisait grandir la misère : « le moral des classes ouvrières diminue graduellement⁶¹. »

Cette perspective d'un engagement politique accru eut une portée considérable sur l'orientation prise dans le milieu jusqu'à l'ébauche des politiques d'après-guerre. Elle permettait d'envisager un relèvement de l'activité professionnelle et d'appliquer les idées touchant la stimulation économique et les effets sociaux de l'environnement urbain. Seulement, alors que les recommandations du comité s'écartaient en partie des témoignages recueillis auprès des experts, la loi fédérale du logement de 1935 ne contenait aucune disposition visant à suppléer aux méfaits des taudis, à répondre aux besoins de logements à bon marché, ou même à diminuer les charges qui pesaient sur les petits propriétaires⁶². En vertu de cette législation, l'État mit un fonds de prêt de dix millions de dollars à la disposition des emprunteurs qui possédaient un cinquième du capital requis, un autre cinquième devant être avancé par le gouvernement fédéral, et la différence par les institutions prêteuses.

La loi fut sévèrement critiquée. Bien que quelques-uns se mirent en devoir de soutenir le droit de propriété qu'ils considéraient comme un rempart contre les

⁶⁰ Canada, Comité spécial d'enquête sur le logement, *rapport à la Chambre des communes*, session de 1935, p.20.

⁶¹ *Ibid.*, p.16.

⁶² *Statuts du Québec*, 25-26 Geo. V, chapitre 58, « Loi pour aider à la construction de maisons », sanctionnée le 5 juillet 1935, p.365-368.

« propagateurs d'idées subversives », ses opposants ne manquèrent pas d'annoncer qu'elle était destinée à promouvoir la construction de maisons pour les tranches de revenus supérieurs. Sur fond de mécontentement, le gouvernement laissa entendre qu'il s'agissait d'un premier pas : « Le temps viendra cependant où nous pourrons espérer le succès d'un programme entrepris et exécuté par des experts, par des gens qui comprennent parfaitement le problème du logement⁶³. »

La maison dans l'unité de voisinage

Rien ne laissait présager un avenir prometteur à la loi du 5 juillet 1935. Mise en échec par plusieurs membres du Comité spécial du logement dès sa première lecture, la loi éludait toutes les recommandations concernant l'aide au logis des ménages à revenu modeste. Au grand dam des experts, la législation fédérale aborda le problème du logement comme spécifiquement lié au problème du chômage et ne portait de fait aucune attention au loyer modique ou à la démolition des taudis. De son inefficacité à « répondre au besoin du peuple » ressortit pourtant une volonté ferme d'élaborer des modèles de logis plus abordables⁶⁴. Bien que confrontés à une certaine abdication des autorités, les experts répliquèrent par une série de propositions bonifiées qui exprimaient une confiance en leurs moyens. La LPC et le Board of Trade creusèrent une stratégie de relance économique de l'industrie de la construction dans la tradition keynésienne, tandis que Séraphin Ouimet persista dans son désir de remplacer les « secours directs » par de lourds travaux d'assainissement dans la partie ancienne de la ville⁶⁵.

L'orientation timide de la loi fédérale affecta néanmoins la position des experts dans le dessin d'un bon logis; il incombait notamment aux constructeurs de se conformer aux plans et devis dressés par le gouvernement. La vigueur des réactions et les contraintes législatives amenèrent le Conseil des oeuvres de Montréal à élaborer

⁶³ Canada, Débats de la Chambre des communes, 25-26 Geo. V, *Loi sur le logement*, 24 juin 1935, p.3935.

⁶⁴ *Ibid.*, p.3941.

⁶⁵ City Improvement League et Montreal Board of Trade, *Housing of the Unemployed in Montreal*, mai 1936, 7p. Ce texte constitue en quelque sorte un addenda au rapport de 1935, mais il connut une diffusion restreinte; cf. Montreal Junior Board of Trade, *Report of the Committee on Town Planning and Zoning*, septembre 1935, 26p.

son modèle de maison économique spécifiquement destiné aux petits salariés⁶⁶. Dès avril 1935, un comité de logement s'était chargé d'analyser les effets sociaux du mauvais logement avec l'objectif d'établir un standard minimal de production admissible au crédit gouvernemental. À cette fin, le Conseil rassembla à nouveau les professeurs C. A. Dawson, A. G. Fleming et L. C. Marsh; l'équipe d'une petite trentaine de membres tenta de démontrer, sur l'exemple de Ernest J. Bohn à Cleveland, que les secteurs de taudis occasionnaient des dépenses sociales d'un poids considérable sur le trésor public – comme l'administration de la santé, la justice, ou la prévention des incendies – et que l'aide des autorités se révélait indispensable à tout point de vue⁶⁷.

Lancée avec le concours de l'Association pour le bien-être des enfants (*Child Welfare Association*), l'initiative du Conseil reposait sur une enquête sociale menée auprès de 400 familles lui permettant d'établir, comme H. B. Ames quarante ans plus tôt, le fardeau financier d'un ménage type de cinq personnes, mais en outre de saisir leurs désirs en matière de logement. Dans une visée préventive, l'étude appuya la doctrine selon laquelle le mauvais logement résultait de conditions économiques défavorables, et que son incidence sur la collectivité était tout aussi tangible et appréciable sous le rapport de l'ordre social. En même temps qu'ils brandissaient des arguments pour intervenir dans les mauvais quartiers, ses auteurs avaient encouragé une planification à l'échelle des unités de voisinage (*neighbourhoods units*)⁶⁸. Portés par la théorie moderne de la cité-jardin à l'américaine, ils reprenaient l'idée que le voisinage était la cellule élémentaire des groupes d'habitations. L'urbaniste se devait de penser le logis sain conjointement à un environnement pourvu d'un certain nombre d'organes de vie commune : aires de jeux, foyers communautaires, crèches, dispensaires, centre civique, église, etc. Au-delà des aspects formels, quelque peu délaissés, la réflexion mettait en lumière le rôle cohésif de la communauté et les

⁶⁶ Montreal Council of Social Agencies, *Housing for the Low Wage Earner*, rapport du Comité de logement, 1936, 34p.

⁶⁷ Les experts montréalais s'intéressèrent de près aux publications du *National Association of Housing Officials of America* et du *Cleveland Metropolitan Housing Authority*.

⁶⁸ Montreal Council of Social Agencies, *op. cit.*, p.5.

sentiments d'appropriation d'un lieu dans la maîtrise des problèmes de délinquance. Tout en soutenant qu'il n'existait aucune preuve irréfutable que le mauvais logement était responsable de la formation d'individus « socialement inadaptés », les auteurs se sentaient peu disposés à contredire une position ancrée : « il serait stupide de douter du rapport causal fort entre le logement et la moralité sociale⁶⁹. »

Si le rapport mixte sur l'assainissement des taudis s'était résolument engagé à concevoir un logement économique pour les classes les plus pauvres, il ajoutait du même souffle que la plupart des hommes souhaitaient posséder sa propre maison. L'idée, très en vogue à la Chambre des communes, aurait été spécialement répandue parmi les petits salariés. Or, comme la « stabilité » de l'emploi industriel semblait appartenir à une époque révolue, cette volonté avait été combattue avec énergie pour empêcher l'apparition présumée de nouveaux taudis. La vie en appartement, désirable ou non, assurait la mobilité de l'ouvrier ordinaire soumis à l'emploi précaire⁷⁰. Selon la plus pragmatique évidence, les fonds publics auraient été gaspillés dans un bâti voué à la démolition bien avant la fin de sa vie utile⁷¹. Les données collectées par le Conseil confirmèrent que le prix des loyers s'avérait deux fois trop élevé pour la capacité financière des familles; au prix d'un loyer raisonnable – de 10 à 12,50 \$ par mois –, les locateurs n'avaient aucune motivation pour « maintenir leur propriété dans un état durable satisfaisant⁷². » D'après les estimations faites par les experts de l'époque, le prix de revient d'une petite maison atteignait au bas mot 2500 \$, pour un loyer mensuel de 25 à 30 \$ par mois. Le seul critère des revenus excluait de facto une vaste proportion des familles qui ne pouvait consentir au loyer plus de 10 à 16 \$ par mois.

Ces réserves entendues, le vieil idéal de la maison individuelle refit aussitôt surface. Grâce à l'abaissement général des prix du sol, la préfabrication, le financement à bas

⁶⁹ Nous traduisons de : « it would be foolish to doubt that there is a strong causative relationship between housing and social morality. », *ibid.*, p.5.

⁷⁰ Canada, Débats de la Chambre des communes, 25-26 Geo. V, *Loi sur le logement*, 24 juin 1935, p.3949.

⁷¹ Montreal Council of Social Agencies, *op. cit.*, p.14.

⁷² Nous traduisons de : « lows rents (...) are insufficient to enable or give incentive to the landlords to maintain their properties in satisfactory and durable condition. », *ibid.*, p.21.

taux et l'assouplissement des normes de construction, le Conseil s'efforça de concevoir trois types de maisonnettes dont le coût oscillait de 1450 à 2261 \$. Multiplier la petite propriété pendant la Dépression était un pari audacieux puisqu'on ne comptait à Montréal qu'environ 12 % de propriétaires dans la population totale⁷³. Si l'impulsion donnée par la législation fédérale était faible, le confort du cottage semblait aux yeux du Conseil un idéal atteignable pour certaines familles ouvrières. L'accession générale comblerait les espérances de nombreux experts qui voyaient dans la propriété une forme connue de stabilité. Pour les nationalistes, la prise en main de l'économie débutait par une volonté affichée de conquête du patrimoine immobilier⁷⁴.

Il ne restait qu'à concevoir un modèle à la portée des petites bourses et admissible aux garanties financières du gouvernement fédéral. Des contraintes idéologiques et économiques amenèrent le Conseil, avec une certaine ambivalence, à élaborer un programme favorisant l'établissement de maisonnettes pourvues d'un jardin, sur des lots peu chers et saisis pour défauts de paiement de taxes. Les plans de la maisonnette de même que la stratégie d'implantation étaient extrêmement simples par comparaison à ceux fournis dans le rapport mixte de 1935 (fig. 5.9). Basé en grande partie sur les standards minimaux établis en Angleterre, comme la plupart des premières études de plans d'immeubles ouvriers, le modeste cottage (de type C) adopterait les méthodes constructives locales : sans brique, avec leur ossature en bois recouverts de planches et isolés avec la sciure du bois, il serait dépourvu de trottoirs, d'un chauffage central et d'un sous-sol. Cette conception se répercuterait sur sa longévité. Alors que les immeubles du comité mixte logeraient pour soixante ans, les maisonnettes pourraient, suivant une forme d'obsolescence programmée, être restaurées après quinze ans pour doubler leur vie utile ou disparaître au profit d'un usage plus intensif du lotissement.

⁷³ Théodore-J. Lafrenière, « Les remèdes », *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.113; George S. Mooney et Valmore Gratton, *Housing Statistics*, Ville de Montréal, Office d'initiative économique, décembre 1939, tableaux numéro 7.

⁷⁴ Eugène Thérien, « Montréal a-t-il bénéficié des avantages de la loi fédérale sur le logement 1935 », *L'Actualité économique*, vol.13, n°2, novembre – mars 1937-1938, p.31-36; Esdras Minville, « Problème social dans la Province de Québec (quelques aspects du) », *L'Actualité économique*, vol.14, n°1, avril – octobre 1938, p.401-424; Charles-Édouard Campeau, « L'agonie de la petite propriété à Montréal », *Relations*, décembre 1941, p.314-316.

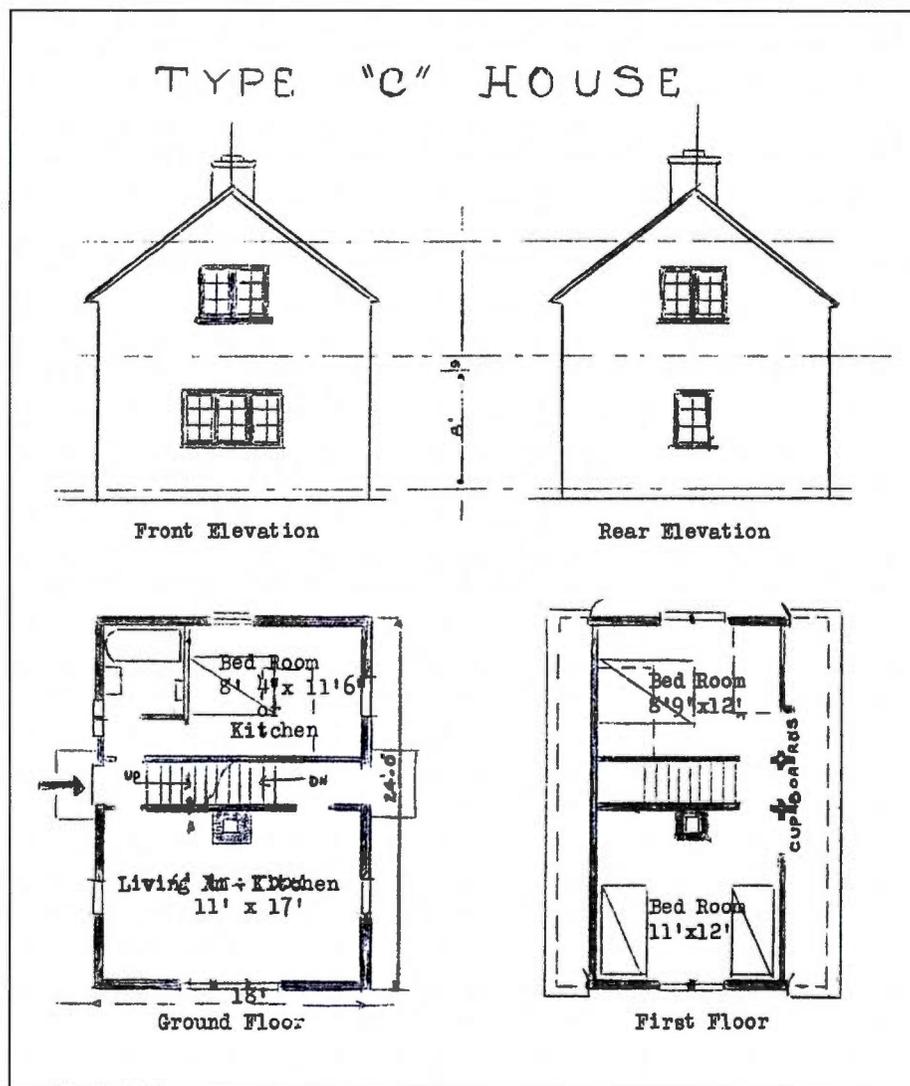


Figure 5.9 : La maison de type C préconisée par le Conseil des oeuvres de Montréal pour soulager les familles ouvrières des effets de la crise économique. (*Housing for the Low Wage Earner*, 1936)

Il existait un rapport étroit et vital entre le taux d'intérêt et le prix auquel les maisons pouvaient s'ériger. Pour atteindre le résultat proposé par le Conseil, sans une forme quelconque de subvention, il fallait tirer plein avantage de la garantie d'un emprunt âprement négocié. Compte tenu des réticences gouvernementales à l'égard des projets d'assainissement des taudis et de l'attrait pour la petite maison, le Conseil proposa une politique sélective fondée sur l'accès à la propriété : ni les personnes

seules, ni les chômeurs, ni même les 180 000 familles incapables de se payer un loyer plus élevé que le cinquième de leur modeste revenu n'étaient donc touchés par cette mesure. En principe il n'était pas à désirer de construire sur des emplacements coûteux au centre qui pouvaient servir à d'autres fins; on croyait préférable de chercher du terrain en périphérie. Les ouvriers devraient par conséquent tabler sur une offre de transport rapide et accessible. La petite maison s'offrait donc à une certaine catégorie de familles ouvrières qui accepterait les temps de déplacements. Le Conseil comprit clairement qu'il ne servirait à rien de s'engager plus avant dans la réalisation étant données la difficulté d'accéder au financement fédéral et l'absence de liaisons pour relier les unités de voisinage à la ville centre. Quoi qu'il en soit, la démonstration sur « la forte relation causale » entre le logement et la moralité sociale eut de nombreux adeptes, tout en consacrant le désir « naturel » des gens de devenir propriétaires de leur domicile⁷⁵.

Par quatre chemins

Lorsqu'en automne 1932, au début d'une tournée nord-américaine, l'urbaniste français Étienne de Gröer se pencha sur l'aménagement de Montréal, il soutint l'argument central des experts locaux, à savoir que la Ville ne « touchait malheureusement que le petit côté de la chose : tantôt on élargit une rue, tantôt on supprime un passage à niveau, tantôt on fait un règlement de circulation⁷⁶... » Deux ans plus tôt, à l'occasion d'une conférence donnée en présence du maire Camillien Houde, celui qui s'était fait connaître comme le chef d'étude de la « Mission » d'Alfred Agache à Rio de Janeiro avait pourtant démontré l'importance d'une volonté politique forte⁷⁷. D'accord avec ce constat, les acteurs du milieu jugèrent indispensable de rappeler les bienfaits d'une intervention à la fois plus cohérente et mieux coordonnée de tous les échelons gouvernementaux. Alors que semblaient aboutir les démarches visant à rapprocher les enjeux du logement populaire du plan d'ensemble, les experts

⁷⁵ Montreal Council of Social Agencies, *op. cit.*, p.5; Canada, Débats de la Chambre des communes, 25-26 Geo. V, *Loi sur le logement*, 24 juin 1935, p.3930.

⁷⁶ Étienne de Gröer, « Montréal, Métropole du Canada », premier d'une série d'articles sur l'urbanisme au Canada, *Urbanisme*, vol.1, n° 11, février 1933, p.63.

⁷⁷ *Conférence donnée par M. Étienne de Gröer, dans le Hall d'Honneur de l'Hôtel de Ville, le 12 juin 1930, sur le sujet de la nécessité de l'urbanisme*, Ligue du progrès civique, 6p.

durent se heurter au jeu complexe des pouvoirs et tenir compte des divergences entre les responsabilités législatives et la capacité financière des institutions.

À l'Hôtel de Ville de Montréal, un nombre grandissant d'élus se rangeaient à la conclusion des urbanistes : l'établissement d'un plan d'ensemble était inévitable. Comme plusieurs de ses collègues, l'échevin et doyen au conseil Léon Trépanier appuya cette façon de voir qu'il liait aux problèmes criants de la répartition du coût des expropriations et des allocations de chômage. Durant le mandat plutôt terre du maire Fernand Rinfret (1932-1934), la pression s'accrut fortement au travers des principaux médias écrits de la métropole. Dans la *Revue moderne*, Roger Brossard nota qu'en dépit d'avertissements réitérés le pouvoir en place continuait à tergiverser :

Il se fait, depuis quelque temps, à Montréal, un mouvement qui paraît être sérieux, pour qu'on détruise des régions entières de taudis. Voilà un mouvement qui n'eût pas sa raison d'être et dont les protagonistes n'eussent pas fait figures de réactionnaires, si nous avions eu un plan d'ensemble⁷⁸.

Avec le retour de Camillien Houde à la mairie (1934-1936), le Service des travaux publics posa les jalons en vue des études préparatoires. L'ingénieur Hector-Antoine Terreault, son ancien directeur (1922-1930), se vit confier une sous-division, appelée Commission d'urbanisme, qui reprenait l'action sans cesse interrompue depuis le début des années 1920. En août 1934, la Commission fut formée par résolution du comité exécutif et se mit à analyser minutieusement la façon d'aménager le territoire, sans attendre un budget spécifique. L'espoir de lier travaux d'assainissement et planification transparissait dans les témoignages rendus par les principaux quotidiens⁷⁹. Assisté du secrétaire S.-J. Fortin, Terreault amorça une refonte complète du zonage et procéda au dessin d'une première « carte métropolitaine ». Ayant reporté la confection du « plan final » entre les mains d'urbanistes, Terreault consacra ses efforts au montage du dossier préparatoire. La stratégie déployée avait fini par balayer les objections du *Devoir*. Puisque la Ville était « désargentée », souligna le journaliste Louis Dupire, le fonctionnaire montrait une plasticité louable⁸⁰.

⁷⁸ Roger Brossard, « Un plan d'ensemble pour Montréal », *Revue moderne*, novembre 1933.

⁷⁹ *The Standard*, 21 juillet 1934.

⁸⁰ Louis Dupire, « La commission municipale d'urbanisme », *Le Devoir*, 5 novembre 1934.

Il fallut attendre janvier 1935 pour que le comité échevinal approuve en principe la constitution de la Commission et que soient ainsi rendus publics les deux premiers modèles de règlements de zonage, l'un pour le quartier Saint-Denis, l'autre pour le quartier Saint-Jean⁸¹. Alors que la ratification de la Commission par l'Assemblée nationale se faisait attendre, le *Projet de zonage pour Montréal* chemina dans l'espoir de mettre fin au sabotage des « tripatouilleurs de règlements⁸² ». Pour certains acteurs du milieu, la version soumise en avril 1935 était une première voie de sortie contre l'électoratisme et les nombreuses erreurs du passé. Durant l'automne 1935, Terreault exprima sa volonté de « travailler dans le neuf ». La Ville se trouvait en possession de plus de huit mille lopins dont les taxes étaient en souffrance et qui pouvaient servir une vaste opération de remembrement. Divers rappels sur la nécessité de coordonner les travaux de « secours directs » vinrent aussi renforcer l'idée de constituer un organisme central de planification. Celui-ci, comme allait le suggérer Milton Hersey, aurait dû exercer un contrôle permanent contre la mauvaise administration de la même manière qu'il aiderait à regagner la plus grande confiance, au temps où « Montréal était en plein développement⁸³. »

Malgré les défenseurs dévoués qu'elle trouvait chez les échevins J.-M. Savignac et L. Trépanier, la Commission d'urbanisme semblait menacée dans son existence même. Plusieurs élus mécontents des limites imposées par le projet de zonage accusèrent Terreault de « commencer le plan par la fin ». En novembre 1935, Terreault dut dévoiler les avis favorables des urbanistes français Jacques Gréber et Ernest Hébrard : les ordres de priorités avaient été respectés en poursuivant l'inventaire de la situation⁸⁴. La création d'une commission d'urbanisme au sein de la CMM fut aussitôt prise en considération. Pour la LPC et le MSB, le transfert potentiel des responsabilités vers une autorité régionale consacrait le principe d'indépendance d'action. Confrontés aux

⁸¹ Louis Dupire, « Le bilan d'une journée mouvementée », *Le Devoir*, 17 janvier 1935; s.n., « Plan général de zonage de la commission d'urbanisme », *Le Devoir*, 2 février 1935; s.n., « Quarante-trois règlements de construction fondus en deux », *Le Canada*, 6 septembre 1935.

⁸² Louis Dupire, « Une heure périlleuse de notre histoire municipale », *Le Devoir*, 8 février 1935.

⁸³ Résumé d'une causerie radio de Milton Hersey, « Ce que sera le travail du Comité du plan régional », *Le Canada*, 28 décembre 1937.

⁸⁴ S.n., « M. Terreault a l'appui d'Hébrard et de Gréber », *La Presse*, 14 novembre 1935.

problèmes pendants de l'organisation politique et de la fiscalité municipale, ils devaient considérer le scénario envisagé au début des années 1920 : de concevoir une administration centralisée autour d'une commission d'urbanisme à portée régionale⁸⁵. Sous un régime par arrondissement, banlieues et quartiers centraux pourraient travailler de concert dans le respect de leur autonomie (fig. 5.10). Suivant l'échevin W. H. Biggar, président (1934-1939) de la CMM, la préparation du plan y serait plus harmonieuse, tandis que Joseph Beaubien rappelait que l'on ne saurait intervenir à l'échelle de l'île « sans que les municipalités aient, en quelque sorte, juridiction sur cette commission⁸⁶. » Créée à l'origine pour assainir les finances municipales, la CMM montrait aussi sa capacité à entretenir en permanence un personnel d'experts, espérait-on, à l'abri de l'électoratisme. Terreault était à son tour d'avis que la commission d'urbanisme se destinait à devenir, tôt ou tard, « un organisme central pour toute la région de Montréal, y compris l'île Jésus et les municipalités qui bordent la rive sud du Saint-Laurent⁸⁷. » Après la chute du Comité d'urbanisme en 1932, les premières tentatives d'établissement d'un plan d'ensemble eurent donc lieu au sein de la CMM.

⁸⁵ Raymond Tanghe, *Géographie humaine de Montréal*, Montréal, Librairie d'action canadienne-française, Documents économiques, contribution à l'École des Sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal, 1928, p.319.

⁸⁶ S.n., « Pouvoirs métropolitains à la commission Terreault », *La Presse*, 12 décembre 1935.

⁸⁷ S.n., « Commission d'urbanisme dans toute la province », *La Presse*, 12 décembre 1935.

Roméo Valois (professeur à l'École Polytechnique), qui était assisté dans sa tâche par Réal Bélanger et George Stuart Mooney, et du secrétaire Pierre Boucher.

Dès la fin de 1936, les recherches du Conseil des oeuvres avaient encouragé la CMM à mener la première enquête publique décrite par Arthur Saint-Pierre comme la « plus sérieuse » sur le problème du logement ouvrier à Montréal⁹⁰. Tandis que l'étude de la LPC et du Board of Trade poussaient les recherches sur les modèles de logis économiques, tournées vers la création d'unités de voisinage, le rapport *Les vieux logements de Montréal* s'efforça de collecter des « renseignements exacts » pour connaître les répercussions de la crise économique dans soixante îlots où se trouvaient « bon nombre des plus vieilles habitations de la ville⁹¹. » Avec le concours du Service de santé de la Ville de Montréal, les experts de la CMM apportèrent une caution idéologique et statistique aux tenants de l'assainissement des taudis et de l'approche corrective, malgré les résultats contrastés obtenus au cours de l'enquête terrain.

Plus de 5500 fiches furent produites au terme des visites étalées de l'automne 1936 à l'été 1937. Sur le plan de la méthode, les auteurs du rapport s'attachaient à inscrire le logement dans un ensemble plus large de données sur l'immeuble et l'environnement de l'îlot. Malgré le biais de sélection, ils ne décelèrent aucun signe indicateur d'une « crise » du logement, sinon la part du budget consacré au loyer et, dans nombre de cas, l'état de « délabrement » de la cour et des dépendances. Plus fondamentale était la réfutation des thèses sur la surpopulation (un dixième d'un pour cent des cas sondés, pour une moyenne générale de 1,02 occupant par pièces) et du sentiment d'insécurité de l'environnement (une durée d'occupation d'au moins huit ans pour 96 % des sondés, la très faible incidence des troubles de voisinage et une préférence marquée des ouvriers pour habiter dans les environs immédiats du lieu de travail). Les auteurs du rapport, qui croyaient à la nécessité de maintenir l'usage de la notion de taudis, ne

⁹⁰ Arthur Saint-Pierre, *Le problème actuel du logement*, Montréal, Institut social populaire, Éd. Bellarmin, n° 438, novembre 1950, p.2.

⁹¹ Réal Bélanger, Georges Stuart Mooney et Pierre Boucher, *Les vieux logements de Montréal : rapport d'une étude faite pendant l'été 1937*, Commission métropolitaine de Montréal, Département d'urbanisme et de recherche, janvier 1938, p.2-3.

pouvaient manquer de trouver trop sombres les définitions anglaises ou étasuniennes : « Au sens qu'évoquent dans l'esprit ces descriptions de vieilles maisons misérables et branlantes, de rues étroites et malpropres, de pauvreté, de vice et de déchéance sociale, on peut dire qu'il n'existe à peu près pas de taudis à Montréal⁹². » Aiguillonnés par les craintes de la contagion, ils prétendirent refléter un état de « décrépitude », voire de « dégradation », quitte à en oublier en chemin les postulats scientifiques de l'étude : « Ces logements sont le reflet indéniable de conditions pénibles et outrageantes qui sont un défi à l'ordre social⁹³. »

D'après l'étude de la CMM, l'arriéré dans la construction de logements était considérable parce que, depuis la chute brutale du marché, la population continuait d'augmenter grosso modo au même rythme qu'auparavant. En 1936, le taux de vacance était descendu à 3,75 %, un chiffre censément inconnu dans l'histoire récente de la métropole. Il en résultait la subdivision de maisons particulières et un encombrement dans « nombre de logements occupés par deux et quelquefois même par trois familles⁹⁴. » Aussi, le Service de santé avait fait interdire plus de 500 logements depuis 1929, et au moins 1 000 autres auraient dû connaître le même sort. Conserver cette pratique – bien qu'indiquée d'après les hygiénistes – risquait d'aggraver la pénurie à tel point qu'un relâchement de la discipline municipale s'avéra plus opportun. Ces facteurs combinés à la faiblesse de la reprise dans les quartiers plus aisés faisaient craindre une aggravation de la condition du logement dans la métropole.

À l'instar des grandes études de cette période, le Service d'urbanisme et de recherche attribuait la pénurie à l'incapacité du libre marché à loger les petits salariés. Reprenant les échecs des initiatives privées, notamment en Angleterre, l'idée d'un effort entièrement public fut proposée, car les logements abordables n'offraient « à l'entreprise privée aucun champ où récolter des bénéfices⁹⁵. » Les auteurs convenaient de la nécessité d'une action gouvernementale qui prendrait la forme d'entreprises de

⁹² *Ibid.*, p.20.

⁹³ *Ibid.*, p.21.

⁹⁴ *Ibid.*, p.1, Section 2.

⁹⁵ *Ibid.*, p.3, Section 2.

grands travaux d'aménagements par la démolition des taudis et leur remplacement par des logements modernes à bon marché. Une hausse imminente des loyers prescrivait en cinq ans la construction de 20 000 unités « rigoureusement réservées aux petits salariés ». Le rapport frappa l'opinion, mais ne fut pas suivi d'un engagement public détaillé qui pourrait s'appliquer à grande échelle.

À cette préoccupation, le gouvernement du Québec n'apporta que de maigres ressources⁹⁶. En janvier 1937, une commission d'enquête sur la petite propriété fut chargée d'écouter les doléances des citoyens dans différentes villes de la province. Soixante-dix séances furent tenues dont la majorité traita de fiscalité, de conditions d'emprunts et de taxation municipale, et durant lesquelles particuliers, associations et corps publics présentèrent des mémoires. La Commission reconnut ouvertement que tous les efforts entrepris jusqu'alors avaient été insuffisants et que le contexte économique mettait en péril la petite propriété. L'orientation que souhaitaient prendre les experts ressortit clairement dans les conclusions du rapport en dépit du non-engagement traditionnel pour le « remplacement des taudis ». Sur la base de l'entreprise en Angleterre, les commissaires ont admis que la politique de démolition des taudis et leur remplacement par des logements salubres étaient « moins dispendieuse pour l'État et plus efficace pour enrayer le chômage⁹⁷. » Pénétrés des doctrines hygiénistes, ils préconisèrent, sans tarder, « l'exécution d'un programme de construction en série d'habitations salubres » et la mise sur pied d'une commission provinciale d'urbanisme, relevant du ministère des Affaires municipales, afin d'enrayer à la source les problèmes liés à une planification urbaine déficiente.

Après la forte participation aux audiences publiques, l'accueil réservé au rapport fut timide, en commençant par le gouvernement de Maurice Duplessis (1936-39) qui limita sa diffusion et s'abstint de conduire toute forme de politique de construction et

⁹⁶ René Martin, « Le problème de la petite propriété à Montréal », *L'Actualité économique*, vol.15, n° 2, novembre 1939 – mars 1940, p.20-38.

⁹⁷ Le rapport inclut dix-sept recommandations, dont *Le remplacement des taudis par des habitations salubres* et *Urbanisme et plan d'ensemble*; cf. Commission provinciale d'enquête constituée pour aider à la solution du problème affectant la petite propriété, *Rapport général*, déposé le 30 avril 1937.

d'urbanisme. Les mesures décidées au profit des propriétaires (crédits de taxes, suspension des créances, etc.) furent qualifiées de palliatives⁹⁸. Après avoir mis en doute le système de taxation foncière comme instrument de lutte contre les spéculateurs, les experts dénoncèrent avec vigueur la précarité des finances municipales et celles des petits propriétaires. Certains déclarèrent que la Province s'était retranchée derrière son plan de colonisation. Montréal était sacrifiée, clamait pour sa part Camillien Houde en brandissant la menace de se décharger du poids des allocations de chômage⁹⁹. Bon gré mal gré, l'attention des urbanistes montréalais se reporta dans ces conditions vers Ottawa.

À l'échelle du Canada, le Bureau fédéral de la statistique estima pour la seule année 1935 que le montant des sommes versées aux « secours directs » approchait les cent millions de dollars¹⁰⁰. Il n'existait cependant aucun exemple pouvant se comparer, toutes proportions gardées, au *Federal Resettlement Association* qui fournissait l'infrastructure fondamentale à de nombreux programmes sociaux mis en route entre le *New Deal* de Roosevelt et la fin de la Seconde Guerre mondiale. Au plus fort du débat parlementaire entourant l'adoption de la loi sur le logement, de nombreux députés fédéraux redoutèrent que les bailleurs avertis, et les plus en moyens, n'utilisent les garanties de prêts au préjudice des familles dans le besoin. À plusieurs reprises l'opposition demanda des précisions à cet effet et le président du Comité spécial d'enquête sur le logement dut spécifier qu'il ne s'agissait « en aucune façon d'une mesure visant la construction de logements pour l'artisan à faible salaire¹⁰¹. » Dans la logique d'une stimulation de l'industrie de la construction, le gouvernement calculait qu'un programme somme toute modeste au regard des besoins et des législations antérieures – 10 millions de dollars – aurait généré de nouveaux logements « pour une valeur de 50 millions¹⁰² ». La loi continuait de soutenir à peu de risque l'intérêt privé.

⁹⁸ C.-E. Campeau, *op. cit.*, p.316.

⁹⁹ Robert Rumilly, *op. cit.*, p.223-228.

¹⁰⁰ D'après le docteur Coats, statisticien du Dominion, *in* Canada, Comité spécial d'enquête sur le logement, *rapport à la Chambre des communes*, session de 1935, p.12.

¹⁰¹ Canada, Débats de la Chambre des communes, 25-26 Geo. V, *Loi sur le logement*, 24 juin 1935, p.3948.

¹⁰² *Ibid.*, p.3947.

La loi de 1935 n'eut guère d'effets à Montréal, sinon d'illustrer la faiblesse des autorités municipales, ou de nourrir la critique désabusée, et récurrente, des experts locaux¹⁰³. Ses dispositions avantagèrent les banlieues de l'île, dont Mont-Royal, Hampstead, et Outremont, où prédominaient les maisons unifamiliales. Si l'on en croit P. E. Nobbs, la condition du logement populaire dans les quartiers du centre exigeait pourtant à elle seule le tiers des crédits immobiliers consentis au Canada¹⁰⁴. Après les espoirs suscités par les travaux du Comité spécial, l'ambiance se dégrada sérieusement au sein de la Chambre. Une figure dissidente au parti conservateur ne craignait pas d'ajouter :

Nous devrions, je crois, admettre que la construction d'habitations au Canada comme aux États-Unis est pitoyablement arriérée; je dirais plus, elle est démodée et surannée. Quelques-unes des plus grandes expositions mondiales nous ont appris, par exemple, qu'il existe un certain type moderne d'habitation comportant les commodités voulues, qui peut être construit à un coût très modéré et qui, partant, peut se louer beaucoup moins cher que ce qui est aujourd'hui la normale. Je crois donc que nous devrions examiner la situation à ce point de vue et anticiper dans ce bill une ère nouvelle en matière de construction¹⁰⁵.

Du point de vue administratif le raisonnement en ce qui concernait l'allocation des crédits différait peu de celui de 1919; à défaut d'une contribution non remboursable, le gouvernement versait sur requête des provinces ses prêts garantis au prorata de leur population. En faisant appel au sens de l'initiative- des agences locales, le gouvernement fédéral échappa, comme l'entendait le chef de l'opposition libérale W. L. Mackenzie King, « à la brûlante question de juridiction¹⁰⁶ ». Au Québec, les prêts obtenus en 1936 par les 467 ménages bénéficiaires dépassèrent, avec une moyenne de

¹⁰³ C.-E. Campeau, *op. cit.*, p.314-316.

¹⁰⁴ Percy Erskine Nobbs, « Montreal's Town Planning and Housing Problems », *The Municipal Review of Canada*, vol.33, n° 3, mars 1937, p.27-28.

¹⁰⁵ Né à Bristol en Angleterre, le député de la Colombie-Britannique Henry Herbert Steven est un membre dissident du gouvernement conservateur. Il démissionne à titre de ministre du Commerce en 1934 et préside à la fondation du *Reconstruction Party* dont il devient le chef jusqu'en 1938; Canada, Débats de la Chambre des communes, 25-26 Geo. V, *Loi sur le logement*, 24 juin 1935, p.3971.

¹⁰⁶ Canada, Débats de la Chambre des communes, 25-26 Geo. V, *Programme du logement*, 24 janvier 1935, p.164.

4782 dollars, largement le prix de la maisonnette dessinée par le Conseil des oeuvres¹⁰⁷.

Les experts montréalais constatèrent rapidement que l'application de la loi de 1935 comportait de graves défauts. Elle fut, par une forte majorité, jugée impuissante à vaincre les difficultés de la « crise » du logement. Les urbanistes se plaignaient d'avoir à redire continuellement les avantages de l'intervention de l'État dans le domaine du logement abordable et concevaient, chiffres à l'appui, que la triade logement-zonage-plan eut assurée une solution globale. En réaction immédiate, au mois de septembre 1936, le nouveau gouvernement libéral chercha à assouplir l'application de la loi avant d'adopter, l'année suivante, une loi sur la réfection des maisons. Mais, deux ans après l'adoption de la *Loi fédérale sur le logement*, un nouveau jour (*The new day in housing*) se faisait encore attendre¹⁰⁸. Les experts et plusieurs politiciens firent observer que la loi délaissait les populations les plus vulnérables, les petits salariés, les chômeurs et les gens inaptes au travail, tous exclus du crédit et qui s'entassaient dans de mauvais logements parce que les occasions leur faisaient défaut. Parmi les principaux irritants, le ministre des Finances témoigna du refus constant, voire la « mauvaise volonté », des institutions de consentir des prêts dans les quartiers « les moins désirables¹⁰⁹ ». Pour sa part, la Ligue des propriétaires de Montréal accusa les compagnies de prêts anglaises de méconnaître les quartiers francophones de l'est¹¹⁰.

Dès février 1937, le gouvernement s'interrogea sur l'opportunité d'un plan national d'amélioration des habitations et sur l'adoption d'amendements à la loi de 1935. Si les députés prirent vraiment conscience de l'effet stimulateur des « secours directs », d'autres proposèrent d'attribuer une fois pour toutes à la construction de logements et à la démolition des taudis l'essentiel des cent millions de dollars versés chaque année à

¹⁰⁷ Canada, Débats de la Chambre des communes, 1 Geo. VI, *Programme de logement*, 10 février 1937, p.776.

¹⁰⁸ Montreal Board of Trade & The City Improvement League of Montreal, *A Report on Housing and Slum Clearance for Montreal*, [s.é.], mars 1935, p.9.

¹⁰⁹ Canada, Débats de la Chambre des communes, 2 Geo. VI, *Loi nationale sur le logement*, 6 juin 1938, p.3731.

¹¹⁰ Cette position était partagée par C.-E. Campeau, *op. cit.*, p.315-316.

travers le pays pour lutter contre le chômage. Ils ne dissimulèrent pas l'agacement que leur inspirait le bilan dressé par le ministère des Finances. Après lecture de sa motion, le député Denton Massey fit connaître son opinion tranchée envers ceux qui, chiffres à l'appui, exprimaient des doutes au sujet de l'encombrement des centres urbains : « Je maintiens, d'après ce que nous savons tous, que cette assertion n'est rien de moins que criminelle¹¹¹. » La Chambre insista sur l'urgence de dépasser le stade des enquêtes pour agir dans le cadre d'une loi refondue. Mêlant les considérations hygiénistes au souci d'éviter la montée des « éléments subversifs », D. Massey affirmait que la prospérité future ne pourrait faire disparaître d'elle-même les taudis et que « l'ultime moyen d'assurer la sécurité de la démocratie et de la société ne se trouve nulle part ailleurs que dans les enveloppes de paie et dans de bons foyers¹¹². » Compte tenu des répercussions à la fois sociales, économiques et morales de cette question, le débat affirma le principe qu'un pays civilisé devait suivre les traces des nations les plus innovantes et traiter « le bon logement de la population [comme] un service public dont l'État devrait se charger¹¹³ ». Cet avis, largement partagé, conforta les experts montréalais. Au printemps 1937, le nouveau gouvernement Mackenzie King lança un concours national entre les architectes pour élaborer des modèles d'habitations à bon marché.

Au 6 juin 1938, le gouvernement fédéral amorça des discussions entourant l'abrogation de la loi de 1935 et la mise à l'examen d'un projet de résolution d'une nouvelle loi d'habitation¹¹⁴. Bien qu'à nouveau motivée par un certain « état d'urgence », la Chambre échappa aux débats houleux qui l'avaient animée en 1935. La *Loi nationale sur le logement* était constituée de trois parties destinées à suppléer, jusqu'à un certain point, les défauts de la *Loi fédérale sur le logement* (1935)¹¹⁵. Par des amendements et additions, elle reprit (titre I) les modalités d'application pour les

¹¹¹ Canada, Débats de la Chambre des communes, 1 Geo. VI, *Programme de logement*, 10 février 1937, p.755.

¹¹² *Ibid.*, p.760.

¹¹³ Discours du député de Saint-Paul, M. D. G. Ross, *ibid.*, p.761.

¹¹⁴ Canada, Débats de la Chambre des communes, 2 Geo. VI, *Loi nationale sur le logement*, 6 juin 1938, p.3637 et suivantes.

¹¹⁵ *Ibid.*, p.3730.

familles qui désiraient posséder leur propre maison, en particulier celles dont le revenu n'était pas élevé et qui demeuraient dans de petites localités éloignées. La deuxième partie esquissait, « à titre d'essai » et sur une échelle assez étendue, les premières mesures pour entreprendre la construction de logements à « loyer modique ». Elle chercha ainsi à prévenir la formation de taudis par « encombrement » et « le surpeuplement de logements inférieurs aux normes minima de l'hygiène et du confort¹¹⁶ ». Aux termes de la loi, les municipalités pouvaient solliciter la collaboration de sociétés de logements à dividendes limités, ou confier l'exécution de leurs projets d'habitations à loyer modique à une agence locale sous leurs responsabilités¹¹⁷. Enfin, la nouvelle loi dégrevait (titre III) les maisons en construction de taxes municipales sur les immeubles. Après l'adoption par la province d'une loi habilitante, elle fut accueillie par les experts montréalais dans un mouvement d'enthousiasme.

La sanction de la *Loi nationale sur le logement* eut un important effet de levier sur le milieu montréalais. Pour le maire Houde, dépeint comme un partisan sincère de l'urbanisme, les changements apportés par le titre II ouvraient une fenêtre d'opportunité pour la démolition des taudis dans les quartiers du centre¹¹⁸. À l'hiver 1939, devant l'AAPQ, il encouragea les architectes à mener en ce sens une « petite propagande » auprès du gouvernement Duplessis. Le maire rappela que la Ville était en possession d'une abondance de bons lots et qu'un appui populaire justifierait le recours aux cinq millions de dollars en crédits disponibles. Le discours emporta facilement l'assentiment des experts en logement qui préconisèrent tout à fait ouvertement la mise en oeuvre d'un programme pour reloger les petits salariés. Dans le même ordre d'idées, le codirecteur de l'Office d'initiative économique, George Stuart Mooney, encouragé par la nouvelle disposition, exhortait le maire à créer sans tarder une agence municipale qui verrait à mener les opérations de remembrement préalables aux démolitions. Il semblait, nota l'architecte Marcel Parizeau dans le billet mensuel

¹¹⁶ *Statuts du Québec*, 2 Geo. VI, chapitre 49, préambule de la « Loi ayant pour objet d'aider à la construction de maisons », sanctionnée le 1^{er} juillet 1938, p.367.

¹¹⁷ Canada, *Débats de la Chambre des communes*, 2 Geo. VI, *Loi nationale sur le logement*, 6 juin 1938, p.3734.

¹¹⁸ *The Standard*, 27 octobre 1934.

de l'AAPQ, « que les efforts de vingt années dans le domaine de l'urbanisme et du housing, allaient trouver leur premier débouché et s'exprimer dans une forme concrète¹¹⁹. »

À la lecture du titre II, plusieurs experts s'empressèrent aussi d'annoncer leur soutien au coopératisme. Il ne faisait aucun doute pour eux que dans plusieurs pays d'Europe (avant tout autre en Angleterre et en Suède), et aux États-Unis, nombre d'organisations étaient parvenues à des résultats durables et bénéfiques pour loger les familles. Selon les témoignages recueillis par G. S. Mooney, les logis modernes et abordables produits par les sociétés coopératives laissaient loin derrière les entreprises spéculatives ordinaires qui se heurtaient toutes à l'impossibilité de couvrir le vaste segment inférieur du marché¹²⁰.

Bien que les dispositions de la loi aient rapproché les urbanistes de leurs programmes d'élimination de taudis, il était généralement admis que l'absence d'une législation d'urbanisme au Québec posait des obstacles évidents. Dans les mois qui précédèrent la sanction fédérale, la LPC recommença par conséquent à diffuser son projet de loi de 1929, fondé sur un élargissement de l'intervention municipale. D'accord avec les conclusions du rapport mixte de 1935, Aimé Cousineau dressa une synthèse des arguments hygiénistes sur l'insalubrité du logement qui pressait l'Assemblée nationale à conférer aux municipalités des pouvoirs de démolition, moyen rapide et énergique de prévenir une « crise » imminente¹²¹. Alors que l'ingénieur sanitaire du Service de santé expliquait à quel point les municipalités se trouvaient désemparées vis-à-vis de l'insalubrité constitutive, l'échevin W. H. Biggar, l'un des

¹¹⁹ Marcel Parizeau, « QUEBEC », *Journal of the Royal Architectural Institute of Canada*, vol.15, n° 3, mars 1940, p.49.

¹²⁰ George Stuart Mooney, *Co-operatives Today and Tomorrow : A Canadian Survey*, préparé pour le Survey Committee, Montréal, 1938, p.145 et suivantes; George Stuart Mooney, Service d'urbanisme et de recherche, Commission métropolitaine de Montréal, *Tax Exemption in Low-Rent Housing Projects – as contemplated in Section II of the National Housing Act, 1938*, préparé à la demande de la Fédération canadienne des maires et des municipalités, s.d., 22p.

¹²¹ Aimé Cousineau, « Sanitary Aspects of Housing and Town Planning », *The Municipal Review of Canada*, vol.33, n° 5, mai 1937, p.9; s.n., « Les urbanistes au Congrès des municipalités », *La Presse*, 17 mars 1937.

défenseurs les plus dévoués aux campagnes des urbanistes, conclut dans une stricte logique financière que le relogement d'une si petite faible proportion des ménages poserait en vérité « un problème mineur » au trésor public¹²².

Les années 1930 furent traversées dans la crainte d'une dégradation du logement ouvrier. Après 1935, plusieurs analystes notèrent comment le doublement des loyers faussait les données. La hausse du taux de vacance, loin de résoudre la difficulté du logement populaire, découlait d'une libération forcée et non d'un accroissement de l'offre. Dix ans après l'effondrement des cours boursiers, le taux de vacance baissa avec l'accroissement de la population et, comme les experts l'appréhendèrent, les familles durent composer avec une pénurie¹²³. À cela s'ajoutèrent les difficultés de la Ville de Montréal à percevoir les impôts fonciers que les petits propriétaires, déjà trop peu nombreux aux yeux des experts, s'avéraient incapables de payer. Depuis 1931, la valeur des propriétés imposables qui avait atteint des sommets durant les années folles baissa chaque année jusqu'en 1938. Au moment où les experts laissaient entendre qu'ils pouvaient mener de manière sûre et évidente un programme de logements à bon marché, la Ville se préparait à une mise en tutelle, comme le note Paul-André Linteau : « Entre 1921 et 1940, la dette de Montréal augmente quatre fois plus vite que l'évaluation municipale, ce qui conduit à la crise financière de 1940¹²⁴. »

Au sein du régime Houde, comme celui de Adhémar Raynault (1936-1938 et 1940-1944), plusieurs élus montréalais d'accord sur « l'urgence » d'agir, ne purent en réalité donner suite à leurs requêtes et les programmes de logements ouvriers durent attendre un moment plus propice. À la fin de l'été 1940, d'intenses pilonnages aériens ravagèrent des portions entières de Londres où se trouvaient nombre de *slums*. Certains correspondants étasuniens y distinguèrent une tactique nazie pour attiser le mécontentement des prolétaires et des miséreux contre les classes aisées. Aux frais de

¹²² Wenchester Henry Biggar, « Planning, Zoning and Housing », *The Municipal Review of Canada*, vol.33, n° 4, avril 1937, p.16.

¹²³ George Stuart Mooney, *Housing in Montreal, An Economic and Social Analysis*, février 1953, p.15 et suivantes.

¹²⁴ Paul-André Linteau, *Histoire de Montréal depuis la confédération*, Montréal, Boréal, 2^e édition augmentée, 2000, p.416.

vies humaines, nota le R. P. Jacques Cousineau, le « blitz » contribuait de manière cynique à « hâter la suppression des taudis où s'étiolait la race anglaise¹²⁵ ». La réflexion d'une partie du milieu prenait un caractère de gravité : les autorités pourraient-elles réunir les conditions voulues sans attendre que les « foyers misérables » de Montréal ne soient frappés des malédictions de la guerre?

Dans le même temps, les experts continuaient d'affirmer que la planification régionale était un problème d'autorité et que les élus devaient s'entendre pour assurer une reprise économique soutenue. La campagne pour l'assainissement des taudis recoupa celle pour la construction en surface de faible densité. Alors que Raymond Unwin résumait ses idées sur le rôle des centres et du logement populaire devant le Club Rotary de Montréal, l'architecte et urbaniste français Eugène Beaudouin prépara son esquisse de solution sous les auspices de la CMM, en octobre 1938. Une politique du logement devait, dans la logique des choses, être établie avant tout projet particulier¹²⁶. Dans ce qu'il appelait l'urbanisme régional, la stratégie consistait à décongestionner le tissu ancien par une « chirurgie d'urgence » et à tirer le maximum des « moyens de locomotion modernes » pour relier les noyaux des petites villes de l'île¹²⁷. Grâce au tracé d'un système de parcs, Beaudouin avait encouragé de grandes opérations de composition monumentale ainsi que la formation d'une grappe de cités-satellites bien circonscrites. Le territoire était pensé sous la forme de relations entre espaces libres et construits. Élaborée en deux conférences, cette vision d'ensemble n'ignorait pas les conditions de la pratique à Montréal. La première difficulté n'était pas dans l'organisation financière de ces opérations, notait-il avec insistance, mais

¹²⁵ R. P. Jacques Cousineau, « Bombes sur les foyers », au sein de la chronique « Sur le vif », *L'Ordre nouveau*, 20 septembre 1940, p.4; George Stuart Mooney, « Post-War Town Planning : A Peace Aim », *The Journal Royal Architectural Institute of Canada*, numéro consacré au Québec, vol.18, n° 4, avril 1941, p.71.

¹²⁶ Eugène Beaudouin, *Urbanisme municipal : La circulation, les habitations populaires, les espaces libres, les emplacements des édifices de services publics*, conférence prononcée sous les auspices du Service d'urbanisme et de recherche de la Commission métropolitaine de Montréal, Montréal, 21 octobre 1938, p.10.

¹²⁷ Eugène Beaudouin, *Urbanisme régional*, conférence prononcée sous les auspices du Service d'urbanisme et de recherche de la Commission métropolitaine de Montréal, Montréal, 21 octobre 1938; s.n., « La Commission d'urbanisme a fait le seul travail logique », *Le Canada*, 8 octobre 1936.

dans la logique des travaux préparatoires. Il convenait de mener avec patience les études, « justement en période de calme », et trouver les moyens législatifs et administratifs qui allaient permettre l'exécution du plan au moment venu.

Pour le journaliste Louis Dupire, la planification devait s'imposer aux élus comme leur préoccupation essentielle durant les années creuses. Il dressait un constat sans indulgence et un rude combat contre les administrations municipales passées qui n'avaient voulu faire que le minimum durant « l'ère des plantureuses expropriations¹²⁸ ». Le plan directeur devrait remédier aux « belles combinaisons ». Victor Barbeau lui aussi se persuadait que l'urbanisme, « science de l'ordre, de la mesure, de la clarté », était redouté des politiciens. Devant un vaste auditoire à l'université francophone, Barbeau méditait sur le facteur civilisation; le Montréal de 1937 avait perdu sa personnalité française, son âme : « Il ne la retrouvera que lorsque nous aurons nous-mêmes retrouvé la nôtre¹²⁹. » Tous estimaient qu'un urbaniste de talent – le Canada français n'en comptant pas, qu'il s'adresse à un étranger affirmait Barbeau – suffirait à y mettre un peu d'ordre, mais c'était aux acteurs locaux à commencer de s'y employer.

En novembre 1937, un comité élargi s'était formé pour étudier la préparation d'un projet de loi touchant la démarcation et l'aménagement de la région montréalaise. À l'Hôtel Windsor, un petit groupe de citoyens avait réuni le maire de Montréal, le président de la CMM, les maires des municipalités environnantes et plus d'une centaine de citoyens en vue parmi lesquels se trouvaient « des architectes, des ingénieurs, des médecins, des avocats, des hommes d'affaires, des économistes, des sociologues, des techniciens, des délégués des services publics et de divers organismes et associations¹³⁰ ». Avec la collaboration du Service d'urbanisme et de recherche de la CMM, le Comité d'urbanisme de la région de Montréal avait étudié durant quelques

¹²⁸ Louis Dupire, « Il faut rendre à Montréal son âme! », *Le Devoir*, 15 juillet, 1937.

¹²⁹ D'après Victor Barbeau, « La ville qui a perdu son âme », *Le Devoir*, 7 avril 1937.

¹³⁰ S.n., « Plan d'aménagement régional pour toute l'île de Montréal », *Le Canada*, 12 mars 1938.

semaines les législations de nombreux pays actifs en ce domaine¹³¹. Ses membres préparèrent « sans bruit » le texte jugé fondamental à l'aménagement rationnel¹³². Une étape essentielle se préparait aussi pour les Montréalais. Les fêtes du troisième centenaire de fondation, en 1942, apparaissaient pour la Ville et les acteurs du milieu comme une année décisive. Le maire Adhémar Raynault ne cachait d'ailleurs aucunement ses intentions de recourir dans ces circonstances aux services de Jacques Gréber qui se penchait à la même époque sur l'aménagement de la capitale fédérale¹³³. Dans la ligne droite de la LPC en 1929, une petite délégation formée des présidents du Comité, du maire de Montréal et du président de la CMM s'était rendue durant l'hiver 1938 au bureau du premier ministre Maurice Duplessis qui avait pris connaissance du projet de loi.

Pendant que le Comité régional interpellait Québec, sans notable succès, Terreault poursuivit le tracé du réseau des grandes artères de circulation dans le centre de la ville. Devant le corps des ingénieurs à l'automne 1938, il se disait « fatigué de ne se livrer qu'à des discours sans voir se réaliser la moindre chose¹³⁴. » La longue marche vers la coordination pouvait durer encore des décennies. Voulant se donner les moyens de prendre des mesures concrètes à court terme, le président de la CMM Joseph-Georges Caron (conseiller municipal de Maisonneuve) se fit bientôt connaître par ses prises de position pour l'adoption d'un plan régional. En février 1939, Caron fit appel à Louis Francoeur, directeur du Service d'urbanisme et de recherche, qu'il dépêcha

¹³¹ Il était composé de Émery Beaulieu et Milton Hersey (présidents conjoints), du maire de Montréal Adhémar Raynault, du président de la CMM W. H. Biggar, et de Victor Barbeau, Jean Béique, Réal Bélanger, Pierre Boucher, George S. Currie, C. A. Dawson, Jacques Désy, Louis Dupire, Gabriel Hurtubise, Mendoza Langlois, Harold Lawson, Armand Mathieu, Antoine Monette, George S. Mooney, Percy E. Nobbs, Honoré Parent, Marcel Parizeau, Harlan Parsons, J.-J. Perreault, Émery Sauvé, T. Taggart Smyth, H.-A. Terreault, Frederick G. Todd, Guy Tombs, Roméo Valois, H. K. Wilby et Frederick Wright; cf. Louis Dupire, « Le Comité d'urbanisme continue de pose des jalons », *Le Devoir*, 16 décembre 1937; s.n., « Plan d'aménagement régional pour toute l'île de Montréal », *Le Canada*, 12 mars 1938.

¹³² Comité d'urbanisme de la région de Montréal, *Projet de loi autorisant l'établissement d'un projet d'aménagement de l'île de Montréal*, mars 1938, 7p.

¹³³ André Lortie, *Jacques Gréber (1882-1962) et l'urbanisme : le temps et l'espace de la ville*, Thèse de doctorat (urbanisme), Université Paris XII Val-de-Marne, 1997, Tome I (texte), p.199-230.

¹³⁴ S.n., « M. H.-A. Terreault veut qu'on agisse », *Le Canada*, 17 novembre 1938.

pour fixer le plan régional sans attendre d'instructions précises ou de pouvoirs d'exécution. Plusieurs tentatives allaient dans le même sens à l'extérieur des instances officielles, en particulier celles du Comité régional, de la LPC et du MSB. La persistance des acteurs du milieu allait précipiter les événements.

Les travaux du Service d'urbanisme et de recherche de la CMM furent diversifiés et souvent applaudis, mais à l'automne 1938 les partisans de l'autonomie municipale commencèrent à exploiter la faille laissée ouverte depuis sa création. Comme plusieurs le redoutaient, quelques échevins firent requête pour casser ses travaux, et la justice, saisie du litige, statua en peu de temps sur le caractère *ultra vires* du petit Service, aboli en mars 1939. Les journaux se chargèrent d'augmenter la pression sur les opposants; Louis Francoeur, notamment, souleva l'opinion au *Devoir*. Ce vent de protestation fit converger un groupe restreint de proches collaborateurs de la LPC. Aussitôt, les architectes Antoine Monette, Marcel Parizeau et Harold Lawson, des sympathisants bien en vue de l'urbanisme, se chargèrent d'organiser un ralliement pour la formation d'un comité de citoyens¹³⁵. À sa tête, l'échevin W. H. Biggar dénonça tout autant la situation périlleuse des fonctionnaires que le problème d'aménagement dans la région de Montréal. Malgré l'indignation de la coalition rassemblée à l'appel du comité, le Service « a sombré misérablement¹³⁶. »

Les conséquences d'une telle perte sur l'essor de l'urbanisme préoccupèrent de nombreux élus qui, pour tenir en main la situation, durent former au sein de l'administration de Montréal une section temporaire rattachée à la Commission municipale d'urbanisme¹³⁷. La Commission du troisième centenaire de Montréal, dirigée par Léon Trépanier depuis sa création en octobre 1938, fit à son tour ouvrir une sous-section d'urbanisme, présidée par H.-A. Terreault, dans le but « d'obtenir l'exécution d'un vaste programme d'aménagement et d'embellissement de Montréal,

¹³⁵ SAUM, Fonds du secrétariat général, D35-1535, bobine 594, lettre d'Antoine Monette, Marcel Parizeau et Harold Lawson, à l'attention spéciale de Édouard Montpetit, le 10 novembre 1937.

¹³⁶ S.n., « Un service d'urbanisme à Montréal », *Relations*, mars 1941, p.71.

¹³⁷ Marcel Parizeau, « Provincial Page, Québec », *Journal, Royal Architectural Institute of Canada*, vol.17, n° 8, août 1940, p.150.

comme préliminaire des fêtes¹³⁸. » Jusqu'à la mise en candidature de Trépanier à la mairie de Montréal pour les élections de décembre 1940, la sous-section d'urbanisme avait profité de larges appuis pour réclamer un plan d'ensemble, la suppression des taudis et une série de grands travaux d'amélioration. Au lendemain des élections et compte tenu de l'aggravation du conflit en Europe, le maire Raynault s'empressa de « réduire les dépenses de la Commission au minimum¹³⁹ ». Les acteurs du milieu répliquèrent qu'une magnifique occasion s'était encore perdue d'offrir aux Montréalais un cadre conforme à leurs aspirations.

Durant l'hiver 1941, la création d'un service dédié à l'urbanisme était imminente. De manière paradoxale, il fallut attendre une administration de tutelle pour que les négociations aboutissent. Une telle entité exigeait une modification à la charte de la Ville de Montréal, un pouvoir exercé précieusement par l'Assemblée nationale. De l'avis de la revue *Relations*, il fallait réaffirmer d'emblée quelques principes fondamentaux pour assurer son rayonnement : « le nouveau service réalisera les espoirs qu'il fait naître dans la mesure où il sera confié à des techniciens de valeur auxquels on assurera leur liberté d'action¹⁴⁰. » En mai, Terreault était promu au poste de directeur en chef.

Dès les premiers jours, l'ingénieur-urbaniste et son équipe – quelques experts recrutés pour partie dans le défunt Service d'urbanisme et de recherche de la CMM – avaient déclaré vouloir compléter la délimitation du territoire montréalais en zones, et remédier à des problèmes circulatoires qui affectaient depuis longtemps la partie centrale. La technique réglementaire devait servir de principal débouché après quoi le plan d'ensemble se chargerait de générer une « croissance ordonnée ». Le Service s'adjoignit aussitôt une commission consultative comprenant une quinzaine de membres recrutés parmi de vaillants défenseurs et qui rappelait les orientations prises au sein du milieu de l'urbanisme depuis les premières alliances avec les réformateurs

¹³⁸ AVM, Fonds de la Commission du troisième centenaire de Montréal (VM12,S2SS1,D5), Procès-verbaux, résolution adoptée le 2 décembre 1938.

¹³⁹ *Ibid.*, 20 décembre 1940, p.192.

¹⁴⁰ S.n., « Un service d'urbanisme », *Relations*, mars 1941, p.71.

urbains¹⁴¹. Dès l'automne 1941, lorgnant du côté du gouvernement fédéral, les acteurs du milieu escomptaient un plan de « reconstruction » qui pourrait être mis en oeuvre pour résorber le retard en matière de logement à bon marché et de planification urbaine. Malgré l'ampleur du travail à accomplir, le Service d'urbanisme de Montréal semblait les rapprocher de leurs vœux.

¹⁴¹ Le premier comité consultatif, en date du 12 mai 1941, était composé des conseillers Aimé Parent (président), Percy E. Nobbs (vice-président), Armand Circé, Claude Jodoin, J.-B. Delisle, Frederick G. Todd, J.-Hervé Dupuis, J.-Édouard Jeanotte, J.-B. Flanagan, ainsi que de Marcel Parizeau (architecte), Leonard E. Schlemm (architecte-paysagiste), Maurice Payette (architecte), H.-A. Terreault (directeur du Service d'urbanisme), Joseph-Élie Blanchard (directeur du Service des travaux publics), et Aimé Cousineau (ingénieur du Service de santé).

CONCLUSION

Des débats sur l'aménagement de Montréal, de la fin du dix-neuvième siècle au début des années 1940, le premier point à retenir nous paraît être la réflexion sur les changements profonds à l'oeuvre au cours de cette période charnière de l'histoire urbaine. En retraçant l'histoire du milieu de l'urbanisme, nous avons constaté la coupure essentielle que constituait pour ses acteurs le passage à une société majoritairement urbaine. Le Québec avait franchi le cap des 50 % durant la Première Guerre et Montréal atteignait le symbolique million de population au tournant des années 1930. Mais la croissance démographique ou l'extension du territoire urbain n'étaient pour eux que les manifestations les plus évidentes de ce passage à une « ère » qui, pour être qualifiée de moderne, devait s'accompagner d'un effort d'aménagement motivé par un diagnostic récurrent sur l'état de « crise » des villes et de la société. Au seuil du siècle nouveau s'est affirmé un groupe hétérogène d'amateurs et de spécialistes de l'urbain – experts, *planners* puis urbanistes – qui se sont alors engagés dans la voie de l'intervention.

Cette période a vu fleurir une diversité de tentatives pour assurer un avenir plus harmonieux de la Métropole. Le milieu de l'urbanisme prend racine dans un rappel constant du rôle historique que ses protagonistes s'estiment en devoir de relever. Unis autour des manifestations dites pathologiques et d'une volonté d'action globale touchant l'ensemble urbain, et non plus les parties seulement, les acteurs ont clairement mis l'accent sur la nécessité de transformations de la ville existante pour l'adapter au monde moderne. En mettant sous les yeux quelques trésors comme le plan d'ancien régime ou la création du parc du mont Royal, ils ont aussi cherché à montrer que l'aménagement urbain s'inscrivait dans une plus longue histoire. Leurs discours ont pourtant fait valoir et invoqué un devoir de rupture avec un capitalisme fondé sur le seul droit individuel. Ainsi, les premiers acteurs – une élite cultivée – se sont présentés comme des pionniers au service de la collectivité. Malgré la forte croissance urbaine, un avenir meilleur pouvait advenir dans la Cité, un

véritable progrès social. Pour maîtriser les désordres qui régnaient depuis l'apparition de la grande ville industrielle, il était non seulement nécessaire de tirer de l'oubli un art et une science de l'aménagement, mais de se mettre en quête de compétences nouvelles pour recréer une sorte d'unité perdue. Un « passé disparu », formule empruntée à Édouard Montpetit, pouvait revivre et se conjuguer au présent à condition que les Montréalais fassent appel à la rationalité de la prévision. En favorisant l'approche collective, nous avons pu faire ressortir à la fois le spécifique et les similitudes de cette réalité historique concrète et montrer les volontés d'affirmation et d'appartenance du milieu au sein d'un mouvement général dont les frontières s'étendent au-delà de l'espace atlantique.

Ainsi avons-nous pris en compte la profondeur du concept de milieu pour tenter de saisir la valeur polémique de l'urbanisme. En favorisant une approche transversale des composantes essentielles (discipline appliquée, domaine public et profession), nous avons pu utiliser un vaste ensemble de sources et démontrer qu'il se forme une appartenance réciproque autour de l'urbanisme. Trois temps forts ont marqué l'émergence et l'affirmation du milieu à Montréal. À la fin du XIX^e siècle, le débat urbanistique est né au coeur du monde de la réforme et alors que se poursuivait une dynamique d'organisation des professions et de renouvellement des disciplines techniques et savantes. Jusqu'aux années ayant précédé la Première Guerre mondiale, le contexte de croissance économique soutenue, les problèmes sociaux de la vie urbaine, et les mouvements d'organisation des professions et de réforme ont offert un premier terrain favorable à l'avènement du milieu. Durant les premières années de la décennie 1900, seule une frange de l'élite avait pris position dans le débat sur la planification urbaine et le logement populaire; aussitôt qu'au début des années 1910, les stratégies réformatrices et de petits groupements professionnels ont permis de former une alliance élargie de personnalités autour de ces grands enjeux et d'en garantir la légitimité sociale.

Dans cette campagne, amateurs et spécialistes récoltèrent des appuis décisifs en s'efforçant de distinguer plusieurs sources d'opposition : spéculateurs, élus apathiques et corrompus, déficit de civisme dans la population, etc. La masse des adhérents s'est ancrée résolument dans un mouvement d'ouverture aux débats venus de l'étranger. En même temps

que les acteurs « locaux » faisaient leur apprentissage par le biais des premiers textes et à l'occasion de contacts et de formations à l'extérieur du pays, des spécialistes étrangers furent invités pour donner des avis. Cette dynamique contribuera à la construction des premiers éléments de réflexion et à confirmer une adhésion aux réseaux savants de contacts et d'échanges transnationaux qui se sont mis en place depuis la fin du XIX^e siècle. Aussi, cette analyse à l'échelle du groupe a mis en évidence la contribution capitale fournie par des Montréal d'adoption pour souligner les responsabilités nouvelles que les pouvoirs publics devraient assumer. Durant cette étape qui prépare l'apparition du milieu de l'urbanisme, un nombre fort varié d'acteurs s'est employé à dénoncer les maux urbains contemporains à partir d'un diagnostic de crise. Ils ont pris conscience d'objectifs communs tout en revendiquant, au nom de nouvelles compétences, une plus grande surface sociale.

La marque de cette étape est apparue d'abord dans l'ascendant exercé par l'hygiène et l'embellissement, ainsi que par la prise en main très rapide du débat urbanistique par les amateurs et les spécialistes. Les hygiénistes – composante de poids de l'urbanisme pendant la période étudiée – avaient déjà entrepris de codifier le contenu et les méthodes de leur spécialité lorsque les *planners* sont intervenus dans l'espace public. Plusieurs d'entre eux se sont engagés dans l'analyse du cadre physique naturel et du facteur humain en cherchant à définir les conditions de vie les plus favorables pour les citoyens. Conformément à cette ligne scientifique, une série de métaphores biologiques allaient marquer durablement l'urbanisme et la manière de concevoir l'intervention. L'hygiène a fourni un puissant système de références conférant à la pensée sur la ville une certaine unité : en particulier, notons les luttes pour la santé du logis ou au travail, et la propreté de la ville. Si la réflexion sur les « taudis » ou la congestion de la ville avait permis aux protagonistes de trouver un large consensus, les contraintes posées par le débat relatif aux frontières de l'intervention publique conditionnèrent fortement l'émergence du milieu à Montréal. Une solidarité indissociable semblait se dessiner entre le logement populaire et le plan. Mais alors que les pressions publiques se multipliaient pour cerner au moyen d'enquêtes l'étendue et les causes des dysfonctionnements urbains, les acteurs sont demeurés réticents, parfois opposés, à un engagement direct dans le secteur du logement populaire. L'idée de corriger les défauts observés, ou de fixer des normes pour la construction et l'emploi du sol n'a pas permis

d'articuler leur travail à différentes échelles. Les réformes du logement se trouvèrent soumises au bon vouloir d'une initiative privée à la fois marginale et sourde aux besoins d'un nombre important de citoyens. Puis, au début des années 1920, les spécialistes allaient constater les défaillances des programmes de prêts pour la construction.

Avant même le déclenchement de la guerre de 1914, une réflexion s'était amorcée sur l'organisation des forces autour du *planning* et de l'embellissement, plaçant les experts en position de raffermir leur statut social. Jusqu'à la fin de la décennie 1920, la formation d'un « mouvement » reconnu à Montréal, laisse apparaître un processus de convergence historique pendant lequel les acteurs ont tenté un rapprochement avec la classe politique. Le milieu apparaît alors à la croisée d'une nouvelle profession, de disciplines touchant les études urbaines et d'une forme d'intervention partielle qui se distingue par sa prétention scientifique.

La période qui a précédé la Guerre de 1914 fut marquée par une situation politique tendue à l'Hôtel de Ville de Montréal. L'alliance que les réformateurs parvinrent à nouer avec les nouveaux spécialistes déboucha parfois sur des critiques virulentes à l'endroit de la classe politique. En comparaison, les années 1920 ont témoigné d'une volonté de « coopération », les acteurs de l'urbanisme jugeaient qu'il fallait veiller à éduquer les représentants et à définir au plus tôt une politique d'aménagement guidée par le pragmatisme. Cette évolution du milieu a accentué le retrait des amateurs du champ de la pratique, amorcé dès le début de la décennie 1910, tout en favorisant un nouveau reclassement professionnel entre les experts par la protection du titre de *planner* ou d'urbaniste. Les amateurs continuaient de témoigner du soutien de la société à leurs entreprises en même temps que des disciplines connexes – l'économie, la sociologie, la géographie et le droit notamment – invitaient à repenser le contenu de l'urbanisme. Compte tenu du faible engagement des responsables politiques, les promoteurs de la réforme urbaine ont continué néanmoins de fournir nombre d'appuis à la cause de l'urbanisme. Cette étape se démarque par l'étendue des coalitions et la volonté de consolider l'existence du milieu.

Si par son intensité la crise économique de 1929 a révélé la fragilité du milieu montréalais, elle eut en même temps pour effet de cimenter la position de ses acteurs quant à

l'importance de l'urbanisme. Les conditions de soutien à cette cause s'étaient énormément dégradées. Cette étape est marquée par un réaménagement important du milieu. Dans un contexte où les organisations réformatrices et les corporations arrivèrent difficilement à maintenir leur existence, les appuis à l'urbanisme s'essoufflèrent quelque temps et se manifestèrent par à-coups. Avec la perte de considération pour l'action philanthropique et les insuccès répétés des initiatives privées, les promesses des expériences étrangères ont repoussé jusqu'aux années de crise économique les réserves affichées à l'égard d'une action publique directe dans le secteur du logement populaire. Il en résulte très clairement une difficulté à traiter conjointement la planification urbaine, pensons à l'aménagement dans les anciens quartiers, et le logement populaire. Durant les années 1930, les acteurs ont cherché à répondre à la question lancinante du mauvais logement par l'élaboration de programmes détaillés d'assainissement urbain et se persuadèrent de la nécessité d'élaborer une alternative rationnelle aux « fléaux sociaux ». Ils tâchèrent d'apporter une vision synthétique, construite autour de la « communauté », qui tirait profit de recherches sur le logement et le plan d'ensemble. Alors que le milieu cherchait à s'émanciper progressivement du mouvement de la réforme pour conquérir son autonomie, de nombreuses offensives furent menées, à diverses échelles, pour accroître le domaine d'intervention publique.

Durant la période à l'étude, les spécialistes formant le noyau du milieu de l'urbanisme furent peu nombreux. Ils parvinrent néanmoins à s'assurer du soutien décisif d'une masse importante d'amateurs issus de l'élite montréalaise : journalistes, intellectuels, fonctionnaires, hommes d'affaires, responsables politiques, etc. Ces acteurs constituèrent un débat permanent autour de la ville en formulant une série de problèmes spécifiques et traitables par des moyens techniques. Aussitôt qu'au début des années 1910, les experts ont affirmé disposer de compétences qu'ils pouvaient mettre au service de la réforme. Ce noyau parvint très rapidement à distinguer les tâches et à bénéficier, avec le concours de nombreux groupements, d'un statut privilégié. Ainsi, les projets de plans qui ont été élaborés à l'initiative de William Lyall ou de Louis-Arsène Lavallée montrent comment les promoteurs des nouvelles compétences sont parvenus, sans grande difficulté, à légitimer leur présence. Dans la décennie qui a suivi, une certaine régulation a cheminé jusqu'à la création de

l'Institut canadien d'urbanisme, pour surveiller l'accès à la profession et codifier une série de connaissances; cependant la spécialité est demeurée très ouverte à la concurrence.

Au grand dam des nouveaux spécialistes, cette ouverture au planning ou à l'embellissement ne s'est pas traduite par un engagement fort des responsables politiques. Cette étude menée sur près d'un demi-siècle illustre en effet la difficulté d'instaurer un débat sur l'urbanisme et de l'inscrire durablement à l'agenda des décideurs politiques. Il est frappant de noter que le processus de constitution du milieu montréalais n'a pas reposé sur la force d'une législation nouvelle qui aurait pu solliciter les compétences des spécialistes et provoquer les premières coalitions. L'engagement des pouvoirs publics – loi, règlements, enquêtes, etc. – est survenu en tout temps à la suite de pressions exercées de manière forte et constante par les acteurs en présence. L'appel à l'intervention publique révèle à la fois un point de convergence important et la vivacité du milieu de l'urbanisme à Montréal. Malgré leur déception envers la pratique publique, sans compter les divergences de vues sur les futurs aménagements territoriaux, les acteurs n'ont pas renoncé à tenir un discours sur l'organisation de la ville industrielle.

Pour l'ensemble des acteurs du milieu, l'insuffisance de l'action urbanistique s'est mesurée constamment à l'aune des expériences étrangères. En l'absence d'une volonté politique forte, les réflexions amorcées et les idées produites à l'étranger sur les enjeux de la planification et du logement populaire ont trouvé localement un écho très rapide. De manière générale, les acteurs ont cherché à élaborer des propositions d'intervention guidées par des références « importées » mais modulées selon les réalités locales. Leur préoccupation première était de mettre en application des mesures d'aménagement considérées comme innovantes et de réaliser des images de villes souhaitées qui démontraient leur capacité à adapter ces références et à traiter des problèmes urbains jugés effectifs. L'étude sur plusieurs décennies de mise en débat des questions urbaines et d'affirmation de l'aménagement comme un enjeu politique et social majeur a permis de constater que les réflexions locales se sont développées à la jonction d'expériences qui ont placé les acteurs dans des défis constants de conjugaison. Comment Montréal pouvait-elle joindre le rang des métropoles modernes sans dénier son caractère distinct? Comment rompre avec une croissance désordonnée et opérer un

choix pour que l'urbanisme remplisse sa fonction sociale évidente au plan identitaire? Les séries d'exemples à suivre signalèrent un tournant à prendre, comme dans ces pays « civilisés » où se cristallisait un domaine de compétence de mieux en mieux balisé et formalisé. Avec la comparaison s'ouvrait le champ des possibles. Si, aux yeux des protagonistes, le néologisme urbanisme était porteur d'innovations, il faisait aussi prévaloir le sentiment d'un changement majeur à opérer, d'un contraste, et d'un retard sans cesse grandissant. Les experts dénoncèrent souvent avec force la résistance du monde politique, au risque de conforter l'idée que Montréal découlait d'une totale absence de planification.

Partis d'une réflexion sur l'évolution du milieu de l'urbanisme à Montréal, nous en sommes également venus à nous interroger sur les cohérences de ce groupement hétérogène au cours de la période retenue. Même si les premiers acteurs ont pris soin d'exposer les besoins impérieux que l'urbanisme avait à satisfaire, et même si nous avons plutôt mis l'accent sur les forces de cohésion, les conditions d'existence du milieu étaient loin d'être assurées. Dans une période de poussées urbaines importantes, troublée par les crises économiques et de graves conflits guerriers, plusieurs forces de répulsion simultanées ont également contribué à émousser l'enthousiasme et à faire perdurer un sentiment général d'incertitude.

Au sens strict, le marché de l'urbanisme à Montréal était pratiquement inexistant jusqu'à la création du Service d'urbanisme, car la commande publique et les initiatives privées ne suffisaient pas à assurer une base économique, ne serait-ce que pour un petit noyau de praticiens. La période est marquée par des percées graduelles, souvent par saccades et contre l'orthodoxie libérale, au profit de mesures planifiées et immédiates suivant une vision d'ensemble du développement urbain. Cependant, les réticences des autorités, le climat d'indifférence, les revers ou les soutiens précaires n'ont pas affaibli les pressions, pas plus que les désaccords qui ne manquèrent pas sur tel ou tel point de mesure particulière. On pourrait aussi s'interroger sur le problème des rapports entre urbanisme et pouvoir, mais il demeure que ces multiples tensions n'ont pas plié leur volonté à faire reconnaître des compétences spécifiques pour agir sur la ville et sur les pratiques sociales. À plusieurs reprises, en dépit des obstacles auxquels ils se sont butés, les protagonistes n'ont jamais

renoncé à présenter l'urbanisme comme une condition incontournable à l'avènement d'une cité plus harmonieuse où la gestion rationnelle de la société urbaine permettrait de concilier les exigences productivistes et ceux d'un environnement conforme aux standards de vie modernes.

Ces résistances à l'essor de l'urbanisme ont fourni paradoxalement de multiples occasions aux acteurs de resserrer les rangs pour affûter leurs arguments et percer un monde politique complexe, organisé en plusieurs niveaux. Une dimension surprenante du milieu à Montréal est l'émergence très rapide et durable d'un noyau de praticiens soutenu par une coalition, large et hétéroclite, composée essentiellement d'une élite intellectuelle et économique issue des deux grands groupes linguistiques. Cette coalition est à l'origine de la création d'une scène des enjeux urbanistiques. Elle révèle l'existence de quelques grands consensus fondamentaux.

Cette conscience d'une force collective des acteurs s'est également nourrie de quelques idées-forces : la défense d'un intérêt général, l'optimum de l'intervention, le rapport entre le spatial et le social, et l'impératif de la prévision. Ainsi, le fait de considérer l'urbanisme comme la poursuite d'un ordre au nom de l'intérêt général conduisit les acteurs à considérer leur pratique comme un moyen essentiel de préserver à la fois l'équilibre social de la grande ville industrielle et sa prospérité économique. Si la thèse, intuitive dans sa formulation, des dépenses productives est demeurée un argument de poids pour convaincre les élus, le raisonnement économique des acteurs dépassa de loin l'idée de la stimulation du marché ou du soutien à la propriété privée. En rupture avec la primauté de la liberté individuelle qu'ils identifiaient au XIX^e siècle, les spécialistes de l'urbain ne s'estimaient pas subordonnés aux intérêts de la propriété immobilière, ni d'ailleurs les simples exécutants des différents groupes dominants. Très tôt, un lien s'est établi entre l'économie et l'urbanisme dans l'esprit des partisans de la démarche rationnelle. Pour faire oeuvre de science, ils ont mis en relief les avantages d'une croissance planifiée et inscrite dans la durée, au moyen d'une approche particulièrement empirique. Leur pensée, centrée sur la famille, le voisinage et la communauté, entra en opposition directe avec un ensemble de pratiques qualifiées de spéculatives et motivées par la recherche du profit personnel. La ville industrielle,

rappelaient-ils, était une production humaine. À ce titre, elle demeurait une oeuvre collective dont l'équilibre précaire requerrait une intervention globale. L'urbanisme s'avérait un moyen essentiel de permettre une forme de régulation sociale des différentes activités économiques. Sous sa gouverne, les interventions publiques devaient assurer non seulement une coordination optimale des activités, mais l'harmonie de la grande ville. À travers la question économique, les acteurs ont affirmé la nécessaire priorité de l'intérêt général sur les intérêts particuliers.

Cet investissement dans le champ de l'économie politique contribua à réaffirmer l'importance d'un projet de ville. À plusieurs reprises dans l'analyse qu'ils ont faite de la grande ville industrielle, les acteurs signalèrent les conflits qui résultaient du jeu privé des individus. Mais l'intervention publique devait également tirer leçon de recherches dans l'efficacité des organisations. En matière éthique, les acteurs se réclamèrent de valeurs collectives. Le *planning* et l'urbanisme devaient concourir aux meilleures conditions pour le plus grand nombre. Les premiers urbanistes ont poussé bien souvent si loin cette conviction qu'ils avaient de la valeur de leur action qu'ils ont pensé que l'intervention rationnelle devrait suffire à garantir aux citoyens une vie meilleure. Assurément, ils étaient mus par un désir de modernité et par l'ambition que Montréal rivalise avec les grandes métropoles occidentales.

Ce milieu livre aussi un extraordinaire ensemble de données sur la pensée politique et culturelle. Les experts s'estimaient capables de rendre matériellement le concept culturel de cité, où la totalité l'emporte sur les individus, et où la citoyenneté s'acquiert par le devoir. À plusieurs reprises, dans l'analyse que les hygiénistes ont léguée aux divers acteurs du milieu, nous avons signalé le rapport déterminant entre l'environnement urbain et les rapports sociaux. Tout au long de la période, les représentations accumulées sur les conditions pathologiques de la vie urbaine ont mis en relief une interprétation quant à la détermination de l'environnement sur l'état de santé et les conduites des populations. Cet héritage hygiéniste pèse lourd dans les réflexions sur le logement populaire et le dispositif urbain. Dans leurs enquêtes sur la « congestion » et les « taudis », Herbert Brown Ames ou J.-A. Baudouin, tout comme des décennies plus tard C. A. Dawson ou le Service d'urbanisme et de recherche de la Commission métropolitaine de Montréal, n'ont pas manqué de fonder leurs

interventions sur un ensemble de mots décrivant ce rapport étroit entre réforme spatiale et réforme sociale.

L'historiographie canadienne des dernières décennies s'est largement penchée sur les carences – réelles ou supposées – de la planification à Montréal. Certains auteurs ont étudié des interventions ponctuelles ou le parcours de quelques chefs de file de l'urbanisme, mais l'histoire du débat urbanistique « local » restait dans l'angle mort ou était confinée à un rôle accessoire. Pour d'autres, quelques acteurs marginaux s'activaient, en décalage par rapport aux réalités du monde industriel et à la production urbaine. Tout spécialement au premier XX^e siècle, aucune commande de plan, aucune grande opération urbaine, ni texte de loi ou règlement sur l'urbanisme ne semblaient motiver une telle enquête. Si l'absence de tels vecteurs, généralement reconnus comme des repères indispensables, rend la tâche difficile à l'historien, elle révèle désormais par contraste la richesse du « cas » étudié et met au grand jour le dynamisme du milieu de l'urbanisme à Montréal. En effet, cette histoire rend compte des limites de l'effet d'entraînement de l'action publique dans l'essor de l'urbanisme comme spécialité nouvelle. Le primat longtemps donné à la législation et à l'action publique de manière plus générale a eu pour conséquence négative de relire l'urbanisme de cette période comme l'ouverture d'un nouveau marché qui solliciterait les compétences et provoquerait les premières coalitions.

Dans les dernières décennies du XIX^e siècle, plusieurs grands mouvements d'idées se sont amplifiés pour donner naissance à l'urbanisme moderne dans le monde occidental. Des travaux convergents ont démontré la force et la diversité des changements à l'oeuvre dans les sociétés urbaines. Ils ont cherché à saisir dans toute sa complexité pourquoi et comment l'urbanisme s'est affirmé comme une spécialité inédite. À l'aube du siècle nouveau, dans les pays pionniers, une époque s'ouvrait pour mettre en scène une première génération « d'experts » chargés d'une prise en main des grandes cités. Les définitions accumulées depuis une trentaine d'années au sein du champ d'études nous ont permis d'instaurer un rapport étroit entre trois principales dimensions – discipline appliquée, domaine public et profession – et de faire le récit du milieu de l'urbanisme à Montréal. À travers cette histoire se développe ainsi la réflexion sur les traits spécifiques de l'histoire montréalaise et ses points

de convergence avec le mouvement de l'urbanisme moderne qui marquera l'après-guerre. L'histoire ne peut laisser à la marge ce champ, en dépit de ces abords techniques, et doit tenter d'embrasser toutes ses dimensions pour en comprendre les héritages et contribuer à une réflexion sur le devenir urbain.

APPENDICE A

LE MILIEU DE L'URBANISME : RAPPELS CHRONOLOGIQUES

QUELQUES REPÈRES ANTÉRIEURS :

- 1885 – Refonte du Bureau de santé de la Ville de Montréal
- 1887 – Conseil d'hygiène de la Province de Québec
 - Rapport de la Commission royale d'enquête sur les relations de travail et le capital (Canada)
- 1888 – *The Canadian Architect and Builder*
- 1889 – *Le Bulletin médical de Québec*
- 1890 – Adoption de la Loi d'hygiène publique (Québec)
 - Association des architectes de la Province de Québec
- 1896 – Montreal Parks and Playgrounds Association

	Actions publiques	Groupes et diffusion	Évènements locaux
1897		<i>The City Below the Hill</i> (Herbert Brown Ames)	Inauguration <i>Diamond Court</i>
1902	<i>Manuel de l'inspecteur des bâtiments</i> (Alcide Chaussé)		Plan d'extension de Montréal (Louis-Arsène Lavallée)
1905-6		<i>The Canadian Municipal Journal</i> Comité des améliorations municipales (AAPQ)	
1907			Plan d'améliorations (AAPQ)
1908		Ligue antituberculeuse	Plans révisés (AAPQ) Exposition sur la tuberculose
1909	Commission de conservation (Canada) Commission royale de la tuberculose (Québec)	Ligue du progrès civique / City Improvement League	
1910	<i>Habitations insalubres</i> (Charles A. Hodgetts) CMP (Québec) <i>Rapport à la CMP</i> (Frederick Law Olmsted) Opération d'embellissement (Ville de Maisonneuve)	<i>For a Better Montreal</i> (LPC) <i>La métropole de demain</i> (Guillaume-Alphonse Nantel) Comité d'embellissement (<i>City Planning</i> , LPC)	Plan d'un Grand boulevard (William Lyall) <i>Plan des prob. de transports</i> – premières esquisses (A. J. Lavoie) Conférences Henri Vivian et Charles William Eliot
1911	Revue <i>Conservation of Life</i>	L'École sociale populaire (Org. et revue mensuelle)	Corvées annuelles de nettoyage du printemps Conférence Raymond Unwin
1912	Casier sanitaire (Cité de Lachine)		Exposition pour le bien-être des enfants
1913	Création de Ville Mont-Royal	Assoc. du Grand Montréal pour la planification et le log.	Plan d'embellissement (<i>Jean-Omer Marchand</i>)

1914	Loi pour la construction des maisons d'hab. (Québec)	Revue <i>Conservation of Life</i>	
1915	Commission d'enquête sur le coût élevé de la vie (Canada) Société des logements ouvriers (Pointe-Aux-Trembles)	<i>Revue trimestrielle canadienne</i> <i>Les log. ouvriers et notre loi provinciale</i> (Léon Lorrain)	
1916		Civic Improvement League of Canada	Délégation pour la fondation de la Civic Improvement League of Canada (Ottawa)
1917		<i>Hygiène du logement et casier sanitaire des maisons</i> (Joseph-Albert Baudouin)	Town Planning Act (LPC)
1918	Décret pour la construction de logements (Canada) Département des affaires municipales (Québec)	Revue <i>Engineering Institute</i>	Enquête de l'Institut Bruchési
1919	Loi pour la construction de logements ouvriers (Québec)	Institut canadien d'urbanisme (ICU) – Section de Mtl (1922) General City Housing Association	
1920		<i>Replanning Montreal et Plan de circulation de Montréal</i> (James Ewing) <i>Congestion, Health and Mortality</i> (Aimé Cousineau) Revue <i>Town Planning Institute of Canada</i>	Plan de zonage de Montréal (James Ewing)
1921	Recensement des habitations et des familles (Canada) Lancement du Casier sanitaire Service de santé (VMTL)		Congrès d'urbanisme (ICU) James Ewing dirige le Comité d'urbanisme (LPC)
1923	Union des municipalités de la Province de Québec Commission spéciale d'embellissement (VMTL)	<i>La Revue municipale</i>	Rencontre annuelle – École sociale pop. : <i>La Famille</i>
1924		Revue <i>Royal Architectural Institute of Canada</i> Comité de zonage (LPC)	<i>Système de voies publiques et de parcs</i> (Harold Lawson) Délégation à la mairie (LPC)
1925		Revue <i>L'Actualité économique</i> <i>Le problème social</i> (Arthur Saint-Pierre)	<i>Plan révisé des problèmes de circulations</i> (A. J. Lavoie) <i>Projet de boulevards</i> (Séraphin Ouimet) Percy E. Nobbs dirige le Comité d'urbanisme (LPC)
1926		<i>The City as an Organism</i> (Carl Addington Dawson)	Projet plan d'ensemble (LPC) Conférences sur l'urbanisme (Université McGill) <i>Les Soirées d'urbanisme</i> (Université de Montréal) Congrès annuel (ICU)

1927		Numéro spécial d'urbanisme – <i>La Revue municipale</i>	Campagne pour la création du Bureau prov. d'urbanisme
1928		<i>Géographie humaine de Montréal</i> (Raymond Tanghe)	Symposium sur le Grand Montréal (MSB)
1929	Règlement de zonage (VMTL)	<i>An Introduction to Sociology</i> (Carl Addington Dawson)	Projet de loi d'urb. (LPC)
1930	Comité d'urbanisme (VMTL)		Conférences <i>Les Cités du monde</i> (LPC) et E. de Gröer Expo. photographies (LPC)
1932	Abolition Comité d'urbanisme (VMTL)	Causeries radio hebdomadaires (LPC)	Projet unification des réseaux (C ^{ie} des tramways) Projet de gare monumentale (Canadien National)
1933		Cours d'urbanisme : École Poly. (Aimé Cousineau)	Conférence Raymond Unwin Dépôt du Plan Doucet
1934		<i>Housing in Montreal</i> (Aimé Cousineau)	Conférences illustrées Jacques Gréber (École Poly.)
1935	Loi fédérale sur le logement (Canada) Projet de zonage pour Mtl Service d'urbanisme et de recherches (CMM)	<i>Housing and Slum Clearance</i> (LPC et Board of Trade) <i>Report on Zoning</i> (Junior Board of Trade)	Série de causeries sur l'urbanisme (AAPQ)
1936	<i>Les vieux logements de Mtl</i> (CMM)	<i>Housing for the Low Wage Earner</i> (Conseil des oeuvres) <i>Revue l'Ordre nouveau</i>	
1937	Commission d'enquête pour la petite propriété (Québec)	Comité d'urbanisme de la région de Montréal (CURM) Comité des citoyens pour l'urb.	Eugène Beaudouin au Cercle universitaire
1938	Loi nationale sur le logement (Canada) Commission du Troisième centenaire (VMTL) Projet zonage de Mtl (CMM) Projet de circulation (VMTL)		Conférences illustrées Eugène Beaudouin (Service d'urb. et de recherches, CMM) Projet d'aménagement de l'île de Montréal (CURM)
1939	Abolition Service d'urbanisme et de recherches (CMM)	Relance du Comité d'urbanisme (AAPQ)	Exposition d'urbanisme (CMM)
1941	Service d'urbanisme (VMTL)		

- AAPQ : Association des architectes de la Province de Québec
CMM : Commission métropolitaine de Montréal
CMP : Commission métropolitaine des parcs
CURM : Comité d'urbanisme de la région de Montréal
ICU : Institut canadien d'urbanisme
LPC : Ligue du progrès civique / City Improvement League
MSB : Municipal Service Bureau
VMTL : Ville de Montréal

APPENDICE B

EXPOSITION POUR LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS :
COMPOSITION DES COMITÉS TOUCHANT L'URBANISME
TENUE AU MANÈGE MILITAIRE DE MONTRÉAL, DU 8 AU 22 OCTOBRE 1912

La santé

Séverin Lachapelle, M.D. (président)

Fraser Gurd, M.D. (secrétaires)

A. D. Blackader, M.D.

Stephen Langevin, M.D.

n.d.é. beaucoup d'autres noms sont omis faute d'espace

Le logement

Grace Ritchie England, M.D.

M de F. L. Béique

Elzéar Pelletier, M.D.

P.-X. Turgeon

Mlle J. T. Dow

Mlle Mona Watson

Mlle Catherine A. Fischer

Mlle Jeanne Anctil

Mlle C. A. Hays

K.J. Hollinshead

Mlle R. E. Welsh

Mlle F. G. Finley

Récréation et la vie sociale

Mlle Edith Watt

Mlle Elizabeth Helm

M. l'abbé Édouard Gouin

K. J. Hollinshead

M. l'abbé H. Gauthier

Mlle F. H. Waycott

Mlle Idola St-Jean

La ville et l'enfant

W. S. Maxwell

Victor Morin

Stephen Haskell

Percy E. Nobbs

Rickson A. Outhet

Mlle Edith Watt

Prof. J. Poivert

Prof. T. W. Ludlow

J.-E. Laberge, M.D.

Joseph Venne

A. K. Malouf, M.D.

APPENDICE C

SÉRIES DE CONFÉRENCES SUR L'URBANISME

UNIVERSITÉ MCGILL, JANVIER ET FÉVRIER 1926

- 11 janvier The Growth of Montreal and Town Planning Effort Here in Recent Years
Dr. W. D. Lighthall, Ligue du progrès civique
- 13 janvier The Planning of Some European Capitals
Professeur R. Traquair (F.R.I.B.A.), Départ. d'architecture, Univ. McGill
- 15 janvier The City as an Organism
Dr. C. A. Dawson (B.A.), professeur associé de Sociologie, Univ. McGill
- 18 janvier Unplanned Wastages and Planned Economics
Dr. J. P. Day (B.A. B.Sc), professeur associé d'économie, Univ. McGill
- 20 janvier Planning for Public Health
Dr. A. G. Fleming, Anti-Tuberculosis & General Health League
- 22 janvier Traffic Control by Regulation and Design
Professeur R. de L. French, Départ. ing. civil, Univ. McGill
- 25 janvier Corrective Methods in Town Planning
James Ewing (M.E.I.C.), v.-p. Institut canadien d'urbanisme
- 27 janvier Land Laws and City Growth
C.-S. Lemesurier (K.C.), professeur associé de droit commercial, Univ. McGill
- 29 janvier The Technique of Town Planning, John M. Kitchen, Secrétaire honoraire, ICU
- 1^{er} février The Ethical Aspects of Town Planning
The Hexagonal Town Planning
Noulan Cauchon (A.M.I.C.E.), Président, ICU
- 3 février Traffic & Terminal Problems
Noulan Cauchon
- 5 février Co-partnership and other Systems of Land Development
Alfred Buckley (M.A.), *Journal of the Town Planning Institute of Canada*
- 8 février A Subdivision Problem on the Island of Montreal
Percy E. Nobbs (M.A., R.C.A.), Départ. d'architecture, Univ. McGill
- 10 février The Grand Manner in St-Petersburg and in Chicago
Percy E. Nobbs
- 12 février The Modern Citizen and the Town Plan
Clinton R. Woodruff (Esq.), Président, Civil Service Commission, Philadelphie

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET ÉCOLE POLYTECHNIQUE, AVRIL 1926

Le problème de l'urbanisme

Raoul Lacroix (architecte)

Les transports

Paul Seurot (ingénieur en chef de la Commission des tramways)

Les parcs publics

Raoul Masson (docteur et président du Bureau médical de l'hôpital Sainte-Justine)

L'urbanisme en Europe

Victor Barbeau (journaliste et professeur à l'École des hautes études commerciales)

L'habitation

Théodore J. Lafrenière (ingénieur sanitaire au Conseil provincial d'hygiène du Québec)

L'hygiène et ses effets

C.-N. Valin (docteur et professeur d'hygiène)

L'urbanisme et l'esthétique

Jules Poisvert (professeur à l'École des beaux-arts de Montréal)

Nos lois d'urbanisme

Honoré Parent (membre du contentieux municipal)

L'urbanisme à Montréal

Hector-Antoine Terreault (directeur, Service des travaux publics de la Ville de Montréal)

Aspects sociaux et économiques de l'urbanisme

Édouard Montpetit (École des sciences sociales et politiques, Université de Montréal)

APPENDICE D

PROGRAMME DU CONGRÈS D'URBANISME TENU À MONTRÉAL, LES 29 ET 30 SEPTEMBRE, ET LE 1^{er} OCTOBRE 1921

Judi 29 septembre (intitulée la *French Day*)

Session du matin

Conférence d'ouverture de Édouard Deville (président du Town Planning Institute)

Mot de bienvenue du maire et de F. W. Stewart (président de la LPC)

« L'art du plan des villes », A.-J. Lavoie

« Les artères principales de Montréal », G. R. MacLeod (ingénieur à la Ville de Montréal)

« L'automobile et le développement urbain », J.-A. Duchastel

Session de l'après-midi

Présidée par Édouard Deville

« Les conduits électriques souterrains », L. A. Herdt (Université McGill; Académie de France)

« Transports en commun et développement des villes modernes »,

Paul Seurot (ingénieur en chef de la Commission des tramways)

« La congestion dans les villes », Aimé Cousineau (ingénieur sanitaire de la Ville de Montréal)

« Les sous-sols de Montréal », Adhémar Mailhiot (École Polytechnique)

« L'art urbain vu par un sculpteur », Henri Hébert

Discussion animée par Édouard Montpetit

Dîner d'honneur

Sous la présidence de F. W. Stewart

Vendredi 30 septembre

Séance du matin

Présidée par Walter J. Francis (Engineering Institute of Canada)

« Suburban Development in Montreal », Leonard E. Schlemm

« The Tenure of Land and its Effects on Town Planning », H. L. Seymour

« The Control of Subdivisions », Malcolm D. Barclay

« Economics of Organic Planning »,

Noulan Cauchon (Town Planning Institute; Commission municipale du plan d'Ottawa)

« City Mapping with Reference to Surveying by Aeroplane »,

Douglas H. Nelles (Geodetic Survey of Canada; Town Planning Institute)

Séance de l'après-midi

Présidée par J.-E. Vanier (président de l'AAPQ)

« The Growth of a City with Special Reference to Edinburgh », Ramsay Traquair (Université McGill)

« The Town Planners Problem in Paris », Adrian Berrington (Université de Toronto)

« Parks and Park Systems », Frederick G. Todd (architecte du paysage)

« The relation of City By-laws to Town Plans », Percy E. Nobbs (Université McGill)

Séance du soir

Présidée par Victor Morin (président de la Société Saint-Jean-Baptiste)

« Le plan raisonné », Noulan Cauchon

« The Montreal Situation », James Ewing (Town Planning Institute; LPC)

« Adresse », Joseph Beaubien, (Président de l'Union des municipalités de la Province de Québec)

« The Railway Problem in Relation to the City », W. F. Tye

Samedi 1^{er} octobre

Séance du matin

Présidée par P. W. McLagan (Maire de Westmount)

« Rapid Transit in Relation to City Development », Stuart Williamson

« The Zoning in New York and other Cities », E. P. Goodrich

« The Montreal Harbour Commission », M. P. Fennell (Commission du havre de Montréal)

« General Discussion on the Law and Financing of the City Plan »,

W. D. Lighthall (Commission métropolitaine des parcs)

Déjeuner

Sous la présidence du conseiller J.-A. Brodeur

APPENDICE E

Committee on Town Planning of the City Improvement League

Comité d'Urbanisme de la Ligue du Progrès Civique

1926

Président, PERCY E. NOBBS, M.A. Chairman
Vice-président, J.-A. LAPRES, Vice Chairman
Secrétaire honoraire MISS DOROTHY HENEKER, B.C.L., Hon. Secretary
Le président de la Ligue, Dr. MILTON HERSEY, President City Improvement League
Le secrétaire de la Ligue, Dr. W. H. ATHERTON, Secretary Improvement League

J. P. ANGLIN
OLIVAR ASSELIN
De GASPE BEAUBIEN
Dr. J.-A. BEAUDOIN
W. E. BOLTON
F. P. BRAIS
J. C. COPPING
E. CORMIER
AIME COUSINEAU
CHARLES DAVID
PROFESSOR J. P. DAY
J. V. DESAULNIERS
Dr. A. GRANT FLEMING
PROF. A. P. FRIGON
J. J. GALLAGHER
LEON MERCIER GOUIN

MRS. ROBERT REFORD
GORDON HANSON
Dr. L. de L. HARDWOOD
PAUL JOUBERT
H. G. JONES
RAOUL LACROIX
PROF. STUART LeMESURIER
Dr. W. D. LIGHTHALL
A. J. LIVINSON
Dr. R. ST. J. MACDONALD
J. M. MACDONNELL
ARMAND MATHIEU
M. J. McCORRY
G. A. McNAMEE
WALTER MOLSON
PROF. EDOUARD MONTPETIT

ALD. THEODORE MORGAN
EUGENE PARENT
EUGENE PAYETTE
PROF. JULES POIVERT
EDWARD QUINN
W. ORMISTON ROY
B. K. SANDWELL
W. B. SCOTT
J. H. SHERRARD
F. M. SIMPSON
R. TASCHEREAU
H.-A. TERREAULT
L'ECHEVIN TREPANIER
HUGH VALLANCE
MDE H. GERIN-LAJOIE
MDE. PIERRE F. CASGRAIN

MADAME LEGER
MDE. ALFRED THIBAUDEAU
MDE. N. K. LAFLAMME
MDE. A. N. BRODEUR
MDE. F. JOHNSON
MRS. C. B. KENNAN
MRS. W. R. MILLER
MRS. F. D. BAKER
MRS. WALTER LYMAN
MRS. T. G. HODGE
MRS. W. VAUGHAN
MRS. R. H. MAINER
MRS. J. J. LOUSON

CONSEILLER TECHNIQUE – TECHNICAL ADVISER NOULAN CAUCHON

PUBLICISTES – PUBLICISTS FREDERICK WRIGHT VICTOR BARBEAU

Sous-comité des voies et moyens – Sub-Committee, "Ways and Means" Convocateur, PERCY E. NOBBS, Convener

J. P. ANGLIN MRS. F. D. BAKER
J. V. DESAULNIERS MDE. BRODEUR
J. J. GALLAGHER MRS. MAINER
R. LACROIX

Membres d'offices – Ex-Officio Members
Le président et le secrétaire de la Ligue – President and Secretary, C. I. L.
Le président et le secrétaire honoraire du comité d'urbanisme
Chairman and Hon. Secretary, Committee on Town Planning

Sous-comité technique – Sub-Committee, "Technical"

Convocateur, PERCY E. NOBBS, Convener
Secrétaire-archiviste, MISS DOROTHY A. HENEKER, Recording Secretary

Architecture – Architectural :

CHARLES DAVID
HAROLD LAWSON
H. G. JONNES
E. PAYETTE
H. VALLANCE
J. POIVERT

Législation – Legal :

F. P. BRAIS, C.R.
PROF. S. LeMESURIER, K.C.
A. MATHIEU
E. PARENT
W. B. SCOTT
ROBT. TASCHEREAU, C.R.
LEON MERCIER GOUIN, C.R.

Zonage – Zoning :

Dr. J.-A. BEAUDOIN
AIME COUSINEAU
Dr. A. GRANT FLEMING
Dr. R. ST. J. MACDONALD
F. M. SIMPSON

Sociologie – Economic :

PROF. J. P. DAY
GORDON HANSON
HENRY LAUREYS
PROF. E. MONTPETIT
B. K. SANDWELL

Immeuble – Real Estate :

W. E. BOLTON
J. V. DESAULNIERS
Dr. R. ST. J. MACDONALD
M. J. McCRORY
W. MOLSON

Problèmes régionaux – Regional Problems :

G. A. McNAMEE
W. O. ROY
E. QUINN

Conseiller technique – Expert Adviser :

NOULAN CAUCHON

Membres d'office – Ex-Officio members :

L'ingénieur municipal – The City Engineer
Le président et le secrétaire de la Ligue – The president and secretary, C. I. L.
Le vice président du comité d'urbanisme – Vice-Chairman Committee on Town Planning

Sous-comité de publicité – Sub-Committee "Publicity"

Convocateur, OLIVAR ASSELIN, Convener

J. C. COPPING
Dr. L. de L. HARDWOOD
A. J. LIVINSON

PROF. E. MONTPETIT
L'ECHEVIN TREPANIER
MRS. HODGE

MDE. LAFLAMME
MRS. LYMANN

Publicistes – Publicists :

FREDERICK WRIGHT VICTOR BARBEAU

Membres d'office – Ex-Officio members :

Le président, le vice-président et le secrétaire honoraire du comité d'urbanisme
Chairman, Vice-Chairman and Honorary Sec'y, Committee on Town Planning
Le président et le secrétaire de la Ligue – Président and Secretary, C. I. L.

APPENDICE F

PROGRAMME DES TRAVAUX DU COMITE D'URBANISME DE LA VILLE DE MONTREAL (1930-1932)

A. Documents et renseignements à recueillir, à classer et à étudier :

1. La géographie physique de l'île de Montréal. Toutes indications météorologiques, régime de vents compris.
 2. Plan de l'île montrant toutes les municipalités, y compris la Cité ; avec l'indication de surfaces habitées, des terrains en culture, des forêts, des parcs et terrains de jeux, des plages, des aéroports, des terrains de golf, des routes et chemins, des moyens de communication et de transport, des grands services qui peuvent exister, aqueducs, égouts collecteurs, lignes de transmission actuelles et celles qui sont projetées, les régions industrielles actuelles et celles qui sont prévues.
 3. Le plan exact de la Cité montrant les surfaces construites, les aménagements en sous-sol existants et projetés, les zones constituées industrielles, commerciales et d'habitation, tous les moyens de communication, les têtes de pont, les viaducs, les parcs et terrains de jeux, la valeur des terrains et immeubles, les marchés et parcs à bestiaux.
 4. Conditions générales d'hygiène, densité et accroissement de la population, statistique sanitaire des différents quartiers.
 5. Courants de circulation, leur raison d'être.
 6. Causes déterminantes du développement de la Cité. Caractère dominant de la Ville au point de vue économique.
 7. Évolution du plan de la Cité depuis sa formation ; éléments de l'ancienne ville à conserver.
 8. Besoins nouveaux. Développements futurs. Création d'un centre municipal, zonage.
 9. Police des constructions, nature des immeubles à tolérer dans les zones.
 10. Législation nécessaire.
- B. Établissement du plan d'aménagement et d'embellissement de toute la Cité et de son développement futur.

SOURCES ÉCRITES

Archives publiques

Archives de la Ville de Montréal – Fonds d'archives institutionnelles

Conseil de ville de Montréal (VM1)

- Dossiers de résolutions du Comité exécutif et du Conseil municipal.
- Procès-verbaux de commissions spéciales et comités spéciaux.
- Coupures de presse des commissions d'urbanisme et du trafic (1928-1930).
- Sous-comité d'urbanisme (1928-1930).

Fonds du Service du greffe (VM6)

- Dossiers de coupures de presse.

Fonds de la Commission du troisième centenaire de Montréal (VM12)

- Procès-verbaux et rapports.

Fonds de la Commission des parcs et traverses (VM44)

- Dossiers administratifs.

Fonds du Service d'urbanisme (VM97)

Fonds du Service de santé (VM171)

- Rapports annuels.

Archives de la Ville de Québec

Aménagement du territoire (QD1).

Commission d'urbanisme.

Conseil et Comités (QP1-4, 1833-1965).

Urbanisme (130-2).

Fonds de la Commission de l'urbanisme et de la conservation (M3, 1927-1993).

Commission d'urbanisme, Banque de renseignements dossier 77901, poste 17320).

Archives nationales du Québec

Fonds de l'Association des architectes de la Province de Québec.

(P-124 1979-09-006 \ 22. Annuaire 1906 à 1941).

Archives nationales du Canada

Institut canadien d'urbanisme (MG 28 I 275).

Fonds Noulan Cauchon (MG30-C105).

Archives privées

École des hautes études commerciales

Fonds du Bureau de commerce de Montréal (Montreal Board of Trade) (P019).
Correspondance, publications et documents afférents.
Fonds du Montreal Junior Board of Trade (P057).
Correspondance, publications et documents afférents.

École polytechnique de Montréal

École polytechnique de Montréal, *Programmes des cours*, 1910-1960.
Dossiers d'employés.

Institut français d'architecture, centre d'archives (Paris, France)

Cité de l'architecture et du patrimoine, Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle.
Fonds Eugène Beaudoin (008 IFA et 265 AA).

The John Bland Canadian Architecture Collection

Fonds Edward Maxwell et William Sutherland Maxwell (Correspondance et dossiers divers).
Fonds Percy Erskine Nobbs (Correspondance et dossiers divers).

Université de Montréal, Secrétariat général – division des archives

Collection Victor Morin (P0056).
Commission des études (A0033).
Fonds Édouard Montpetit (P0008).
Fonds de l'Institut botanique (E0118).
Fonds Léon Trépanier (P0193).
Fonds Olivier Maurault (P0007).
Fonds du Secrétariat général (D0035).
Fonds William Henry Atherton (P0060).

Littérature grise

Cette section regroupe des éléments disparates unis par leur statut. Ce sont des documents diffusés sous forme de rapports et de documents internes qui n'ont pas été publiés par les canaux d'édition traditionnels.

AMES, Herbert Brown, *The City Bellow the Hill*, Montréal, The Bishop Engraving and Printing Company, 1897, 86p.

ASSELIN, Olivar, *Le problème municipal, la leçon que Montréal doit tirer de l'expérience des États-Unis : moins de têtes et plus de responsabilités!*, Conférence prononcée sous les auspices de la Ligue du progrès civique, Montréal, [s.n.], le 30 novembre 1909, 16p.

CITY IMPROVEMENT LEAGUE OF MONTREAL, *For a Better Montreal, Report of the First Convention*, Montréal, 1910, 55p.

CITY IMPROVEMENT LEAGUE, *The First Year's Work begin the First Annual Report*, 1910, 26p.

CITY IMPROVEMENT LEAGUE OF MONTREAL, *Sixth Annual Report*, Montréal, 1915, 6p.

CITY IMPROVEMENT LEAGUE OF MONTREAL, *Seventh Annual Report*, Montréal, 1916, 6p.

CITY IMPROVEMENT LEAGUE et MONTREAL BOARD OF TRADE, *Housing of the Unemployed in Montreal*, mai 1936, 7p.

CIVIC IMPROVEMENT LEAGUE FOR CANADA, *Report of Preliminary Conference*, Ottawa, Mortimer and co Ltd, 1915, 48p.

COMITÉ D'URBANISME DE LA RÉGION DE MONTRÉAL, *Projet de loi autorisant l'établissement d'un projet d'aménagement de l'île de Montréal*, mars 1938, 7p.

DALZELL, A. G., *Housing in Canada – 1, Housing in Relation to Land Development, The Housing of the Working Classes*, Toronto, Social Service Council of Canada, janvier 1927.

DALZELL, A. G., *Housing in Canada – 2, The Housing of the Working Classes, with a Record of Some Housing Movements That Have Aimed to Improve Housing Conditions*, Toronto, Social Service Council of Canada, 1928, 40p.

DALZELL, A. G., *Housing on the North American Continent*, Toronto, Social Service Council of Canada, 1934?, 14p.

DESROCHES, Joseph Israël, *Traité élémentaire d'hygiène privée*, Montréal, 1888, 186p.

EXPOSITION POUR LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS, *Guide-souvenir*, Montréal, octobre 1912, 40p.

GIROUX, Georges M., *Le Plan d'ensemble des villes, et les effets de son homologation*, conférence donnée à l'Hôtel Saint-Roch à Québec, le 1^{er} décembre 1926, devant les notaires à Québec, Lévis, J.-A. Poiré imprimeur, 1927, 27p.

HARPELL, James John, *The Business of Living*, Gardenvale, The Garden City Press, 1926, 46p.

LIGUE DU PROGRÈS CIVIQUE, *Le grand nettoyage, semaine du 19 au 25 mai 1918 : Vie, santé, propreté et conservation*, Bulletin publié par le Comité du nettoyage de la Ligue du progrès civique, 1918, 16p.

LIGUE DU PROGRÈS CIVIQUE, *Campagnes du grand nettoyage à Montréal : exposé de certaines phases d'amélioration civique, 1912-1916*, Montréal, Comité de la campagne d'amélioration de la ville, 1916, 33p.

LIGUE DU PROGRÈS CIVIQUE, *Commission d'urbanisme. Travaux de mars à octobre 1926*, Montréal, 15p.

LIGUE DU PROGRÈS CIVIQUE, *Projet de loi autorisant la création des commissions d'urbanisme municipal et régional; la réglementation des subdivisions de terrains et décrétant l'imposition d'amendes pour infractions*, octobre 1929, 3p.

MONTREAL BOARD OF TRADE & THE CITY IMPROVEMENT LEAGUE OF MONTREAL, *A Report on Housing and Slum Clearance for Montreal*, [s.é.], mars 1935, 45p.

MONTREAL COUNCIL OF SOCIAL AGENCIES, *Housing for the Low Wage Earner*, rapport du Comité de logement, 1936, 34p.

MONTREAL JUNIOR BOARD OF TRADE, *Report of the Committee on Town Planning and Zoning*, septembre 1935, 26p.

MOONEY, George Stuart, *Co-operatives Today and Tomorrow : A Canadian Survey, préparé pour le Survey Committee*, Montréal, 1938, 189p.

MUNICIPAL SERVICE BUREAU, *A Symposium of Opinion on the Borough System of Government for Greater Montreal*, Montréal, novembre 1928, 56p.

NANTEL, Guillaume-Alphonse, *La métropole de demain : avenir de Montréal, Montréal agrandi et gouverné sur le plan de Paris*, Montréal, Typ. Adjutor Ménard, 1910, 186p.

NATIONAL CONFERENCE ON CITY PLANNING, *Proceedings of the Sixth National conference on City Planning*, Toronto, mai 1914, The University Press, Cambridge, Boston, 1914, 361p.

OLMSTED, Frederick Law, *Report of Frederick L. Olmsted on Mount Royal Park*, novembre 1874, 11p.

OLMSTED, Frederick Law, *Mount Royal Montreal*, New York, Putnam's Son's, 1981 (1881), 80p.

OUIMET, Séraphin, *Travaux avec revenus. Abolition du secours direct à Montréal en 60 jours. Abolition du déficit des chemins de fer en 60 mois*, Montréal, 1933?, 7p.

OUIMET, Séraphin, *Urbanisme ou Charlatanisme. Problèmes de la circulation, du logement et de l'Université de Montréal*, Montréal, Compagnie d'entreprise du terminus de Montréal, 194?, 5p.

SOCIAL SERVICE COUNCIL OF CANADA, *Housing in Canada, Summary of Findings*, Committee on Research, avril 1929, 11p.

TODD, Frederick Gage, *Preliminary Report to the Ottawa Improvement Commission*, Ottawa, [s.é.], 1903, 39p.

WATT, R. N., *Est-ce que Montréal doit construire maintenant ses souterrains Métropolitains?*, La Compagnie des tramways de Montréal, causerie devant le Rotary Club de Montréal, le 18 novembre 1930, 23p.

Sources imprimées

Planification et urbanisme

ADAMS, Thomas, *Habitations et plans de villes au Canada*, sixième rapport annuel de la Commission de conservation, Canada, 1915, p.166-188.

ADAMS, Thomas, *Rural Planning and Development : a Study of Rural Conditions and Problems in Canada*, Ottawa, Commission of Conservation of Canada, 1917, 281p.

ATHERTON, William Henry, *Montreal (1535-1914), Under British Rule, 1760-1914*, Montréal, The S. J. Clarke Publishing Company, 1914, 673p.

BEAUDOIN, Eugène, *Urbanisme municipal : La circulation, les habitations populaires, les espaces libres, les emplacements des édifices de services publics*, conférence prononcée sous les auspices du Service d'urbanisme et de recherche de la Commission métropolitaine de Montréal, Montréal, 21 octobre 1938, 15p.

BEAUDOIN, Eugène, *Urbanisme régional*, conférence sous les auspices du Service d'urbanisme et de recherche de la Commission métropolitaine de Montréal, Montréal, 21 octobre 1938, 24p. (plus croquis, 13p.)

COUSINEAU, Aimé, « L'urbanisme et ses problèmes », *L'École sociale populaire*, n° 380, septembre 1945, p.17-32.

COMMISSION OF CONSERVATION OF CANADA, *Town Planning, Draft Act, with respect to Planning and Regulating the Use and Development of Land for Building Purpose in Cities, Towns, and Rural Municipalities* (revised edition), Ottawa, 1915, 32p.

COMMISSION GÉNÉRALE DES SEMAINES SOCIALES DU CANADA, *La cité*, Montréal, Secrétariat des semaines sociales du Canada, IX^e session, Chicoutimi, 26 au 30 août 1929, 320p.

DAWSON, Carl Addington., « The City as an Organism », *La Revue municipale*, numéro spécial d'urbanisme, décembre 1927, p.11-12.

DAWSON, Carl Addington, et Warner E. GETTYS, *An Introduction to Sociology*, New York, The Ronald Press Company, 3^e édition, 1948 (1929), 764p.

EWING, James, « Replanning Montreal and District », *The Journal of the Engineering Institute of Canada*, vol.3, n° 6, juin 1920, p.283-288.

FORTIN, S.-J., « Considérations sur un projet d'organisation et sur les fonctions d'une commission d'urbanisme de l'île de Montréal », *La Revue trimestrielle canadienne*, vol.10, n° 39, mars 1924, p.254-269.

HODGETTS, Charles A., « Habitations insalubres », Commission de la conservation du Canada, *Rapport de la seconde assemblée annuelle*, 1911, p.50-86.

HODGETTS, Charles A., « Habitations et plans de ville », Commission de la conservation du Canada, *Rapport de la troisième assemblée annuelle*, 1912, p.140-159.

LIGUE DU PROGRÈS CIVIQUE, *La Revue municipale, numéro spécial d'urbanisme*, décembre 1927, 152p.

McCONVILLE, J.-E.-A., « L'urbanisme », in Commission générale des Semaines sociales du Canada, *La cité*, compte rendu des cours et conférences, École sociale populaire, Montréal, IX^e session, Chicoutimi, 1929, p.186-194.

MONTPETIT, Édouard, « À propos d'urbanisme », *La Revue trimestrielle canadienne*, vol.12, n° 47, septembre 1926, p.349-360.

NOBBS, Percy Erskine, « Loi d'urbanisme projetée », *La Revue municipale*, vol.7, n° 10, octobre 1929, p.238-243.

NOBBS, Percy Erskine, « Town Planning and Zoning in Quebec », *The Municipal Review of Canada*, vol.27, n° 8, août 1931, p.16.

PARIZEAU, Marcel, « L'urbanisme à Montréal », *L'Action universitaire*, vol.8, n° 7, mars 1942, p.6-8; et vol.8, n° 8, avril 1942, p.15-18.

SEUROT, Paul, « Les transports urbains et le développement des villes modernes », *La Revue trimestrielle canadienne*, vol.12, n° 47, septembre 1926, p.270-286.

TANGHE, Raymond, *Géographie humaine de Montréal*, Montréal, Librairie d'action canadienne-française, Documents économiques, contribution à l'École des Sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal, 1928, 334p.

TANGHE, Raymond, *Montréal*, Montréal, Albert Lévesque, 1936, 188p.

TANGHE, Raymond (dir.), *Opinions, Tribune d'information sur les problèmes de l'après-guerre*, Montréal, Fides, 1943, 159p.

TODD, Frederick Gage, *L'île Sainte-Hélène et son histoire*, Montréal, ministère du Travail de la Province de Québec et Commission métropolitaine de Montréal, 1939, 24p.

TRÉPANIÉ, Léon, *Les préparatifs pour la célébration du troisième centenaire de Montréal en 1942, avec un aperçu du programme des fêtes : rapport du directeur général*, Montréal, [s.n.], 1940, 89p.

Logement

AMES, Herbert Brown, « Incomes, Wage and Rents in Montreal », *Bulletin of the Department Labor*, n° 14, janvier 1898, p.39-51.

AMES, Herbert Brown, « The Housing of the Working Classes », *The Canadian Municipal Journal*, vol.3, n° 1, janvier 1907, p.23-27.

BAUDOIN, Joseph-Albert, « Hygiène du logement et casier sanitaire des maisons », *L'École sociale populaire*, n° 69-70, 1917, partie II, Le casier sanitaire des maisons, p.3-55.

BÉLANGER, Réal, MOONEY, Georges S. et Pierre BOUCHER, *Les vieux logements de Montréal : rapport d'une étude faite pendant l'été 1937*, Commission métropolitaine de Montréal, Département d'urbanisme et de recherche, janvier 1938, 23p, 18f.

CAMPEAU, Charles-Édouard, « L'agonie de la petite propriété à Montréal », *Relations*, décembre 1941, p.314-316.

CANADA, *Rapports de la Commission royale d'enquête sur les relations de travail et le capital au Canada*, Ottawa, 1889, deux volumes.

CANADA, Comité spécial d'enquête sur le logement, *rapport à la Chambre des communes*, session de 1935, 23p.

COMMISSION GÉNÉRALE DES SEMAINES SOCIALES DU CANADA, *La propriété*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, V^e session, Sherbrooke, 11 au 15 août 1924, 373p.

COMMISSION PROVINCIALE D'ENQUÊTE CONSTITUÉE POUR AIDER À LA SOLUTION DU PROBLÈME AFFECTANT LA PETITE PROPRIÉTÉ, *Rapport général*, déposé le 30 avril 1937, 50p.

COUILLARD, Edgar, « Le logement de l'ouvrier », *Bulletin médical de Québec*, vol.15, 1913-14, p.63-77.

COUSINEAU, Aimé, « L'habitation à Montréal », *La Revue trimestrielle canadienne*, vol.6, n° 21, mars 1920, p.85-94.

COUSINEAU, Aimé, « Congestion, Health and Mortality », *The Canadian Engineer*, vol.40, octobre 1921, p.1, 10-11.

COUSINEAU, Aimé, « Housing in Montreal », *Canadian Public Health Journal*, vol.25, n° 6, juin 1934, p.15-26.

COUSINEAU, Aimé, « Sanitary Aspects of Housing and Town Planning », *The Municipal Review of Canada*, vol.33, n° 5, mai 1937, p.7-10.

COUSINEAU, Aimé, « L'habitation en Europe et en Angleterre », *La Revue trimestrielle canadienne*, vol.23, n° 92, novembre 1937, p.394-409.

FLEMING, Alexander Grant, « Health and Housing », *The Municipal Review of Canada*, vol.22, n° 5, mai 1926, p.159-161.

FLEMING, Alexander Grant, *Planning for Health*, Montréal, McGill University Publications, series XIII (art and architecture), n° 8, 1926, 15p.

FONTANEL, Père, « Le logement et la santé », *L'École sociale populaire*, n° 139, Montréal, 1925, 32p.

GOUIN, Édouard, « Le logement de la famille ouvrière », *L'École sociale populaire*, n° 9, 10 et 11, juin 1912, p.3-34 et p.3-40.

GRAUER, A. E., *Logement. Étude préparée pour la Commission royale des relations entre le Dominion et les provinces*, Ottawa, 1939, 88p.

GRATTON, Valmore et George Stuart MOONEY, *Housing Statistics, City of Montreal*, Montreal Industrial and Economic Bureau, décembre 1939, 8f.

HODGETTS, Charles A., « Habitations insalubres », Tiré du deuxième rapport annuel, Ottawa, Commission de la Conservation du Canada, 1911, p.27-61.

HODGETTS, Charles A., « The Importance of Good Housing », *The Canadian Municipal Journal*, vol.9, n° 5, mai 1912, p.179.

HODGETTS, Charles A., « Housing and Health », *The Canadian Municipal Journal*, vol.16, n° 3, mars 1920, p.86-87.

LACROIX, Raoul, « Housing in Relation to Town Planning », *The Municipal Review of Canada*, vol.24, n° 12, décembre 1928, p.497-499.

LAFRENIÈRE, Théodore-Joseph, « Évolution des lois provinciales d'hygiène », *La Revue trimestrielle canadienne*, vol.1, n° 1, mai 1915, p.67-74.

LORRAIN, Léon, « Les logements ouvriers et notre loi provinciale », *La Revue trimestrielle canadienne*, vol.1, n° 3, novembre 1915, p.244-255.

MARTIN, René, « Le problème de la petite propriété à Montréal », *L'Actualité économique*, vol.15, n° 2, novembre 1939 – mars 1940, p.20-38.

MINVILLE, Esdras, *La législation ouvrière et le régime social dans la Province de Québec*, Étude préparée pour la Commission royale des relations entre le Dominion et les provinces, Ottawa, Appendice 5, 1939, 98p.

MONTPETIT, Édouard, *La veillée des berceaux*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1918, 34p.

MOONEY, George Stuart, *Tax Exemption in Low-Rent Housing Projects – as Contemplated in Section II of the National Housing Act, 1938*, Service d'urbanisme de la Commission métropolitaine de Montréal, 1938, 22p.

NADEAU, Émile, « Le problème de l'habitation », *Le Bulletin médical de Québec*, vol.15, 1913-14, p.249-270 et 299-324.

NOBBS, Percy Erskine, « A Housing Program to Meet Canada's Needs », *The Construction Trade Review and Forecast*, 1936-37, p.64-65.

NOBBS, Percy Erskine, « Montreal's Town Planning and Housing Problems », *The Municipal Review of Canada*, vol.33, n° 3, mars 1937, p.27-28.

OLIVIER, Maurice, « Les logements ouvriers », *La Revue trimestrielle canadienne*, vol.7, n° 23, mars 1921, p.485-494.

PELLETIER, Elzéar, *Nos logis insalubres / Our Unhealthy Dwellings*, 1909?, 40p.

QUÉBEC, *Rapport de la Commission royale de la tuberculose*, 1910, 161p.

ROLLIEU, Jean (nom de plume de Gonzalve Poulin), *Le taudis*, Montréal, Coll. La Croisade nationale, n° 2, 1936, 23p.

SAINT-PIERRE, Arthur, *Le problème social. Quelques éléments de solution*, Montréal, Éditions de la Bibliothèque canadienne et Édouard Garand, Bibliothèque d'études économiques et sociales, publié sous les auspices de l'École des sciences sociales économiques et politiques, avec une introduction par Édouard Montpetit, 1925, 203p.

SAINT-PIERRE, Arthur, « Valeur de la propriété immobilière détenue par les Canadiens français dans la région métropolitaine de Montréal », *Mémoire de la Société royale du Canada*, Tome XLI, troisième série, mai 1947, première section, p.80-99.

SAINT-PIERRE, Arthur, *Le problème actuel du logement*, Montréal, Institut social populaire, Éd. Bellarmin, n° 438, novembre 1950, 32p.

THÉRIEN, Eugène, « Montréal a-t-il bénéficié des avantages de la loi fédérale sur le logement 1935 », *L'Actualité économique*, vol.13, n° 2, novembre – mars 1937-1938, p.31-36.

THÉRIEN, Eugène, « Le bâtiment et la crise dans Québec et à Montréal », *L'Actualité économique*, vol.15, n° 1, avril – octobre 1939, p.43-60.

TREMBLAY, Gustave, « Le logement ouvrier à Montréal », *L'Actualité économique*, vol.2, n° 9, décembre 1926, p.13-17; « Le logement ouvrier à Montréal (II) », *L'Actualité économique*, vol.2, n° 10, janvier 1927, p.16-19; « Le logement ouvrier (III) », *L'Actualité économique*, vol.3, n° 1, avril 1927, p.7-10.

VIDAL, J.-A., « Tuberculose et taudis », *Relations*, mars 1941, p.67-68.

Périodiques

L'Actualité économique (1925-1950)

The Canadian Architect and Builder (1888-1907)

The Canadian Municipal Journal (1905-1922)

Conservation of Life (1914-1919)

L'École sociale populaire (1911-1949)

Engineering Journal (1922-1950)

The Journal of the Engineering Institute (1918-1921)

The Journal Royal Architectural Institute of Canada (1924-1954)

Journal of the Town Planning Institute of Canada (1920-1931)

The Municipal Review of Canada (1922-1950)

L'Ordre Nouveau (1936-1940)

La Revue municipale (1923-1956)

La Revue trimestrielle canadienne (1915-1956)

Town Planning and Conservation of Life (1920-1921)

BIBLIOGRAPHIE

Cette bibliographie présente les ouvrages essentiels pour l'élaboration de la recherche. Les références plus ponctuelles contenues dans les notes de bas de page n'ont pas toutes été reprises.

Articles et ouvrages généraux ou de référenceQuestions théoriques et méthode

ANSAY, Pierre et René SCHOONBRODT, *Penser la ville. Choix de textes philosophiques*, Bruxelles, Archives d'architecture moderne, 1989, 479p.

BAIROCH, Paul, *De Jéricho à Mexico, Villes et économie dans l'histoire*, Paris, Gallimard, Coll. Arcades, 2^e édition corrigée, 1985, 706p.

GROAT, Linda et David WANG, *Architectural Research Methods*, New York, John Wiley & Sons, 2002, 389p.

PAQUOT, Thierry, Michel LUSSAULT et Sophie BODY-GENDROT, *La ville et l'urbain, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, Coll. Textes à l'appui, série l'état des savoirs, 2000, 442p.

PROST, Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996, 330p.

PUMAIN, Denise, Thierry PAQUOT et Richard KLEINSCHMAGER, *Dictionnaire La ville et l'urbain*, Paris, Economica, Collection Villes, 2006, 320p.

RICŒUR, Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000, 690p.

TOPALOV Christian (dir.), *L'aventure des mots de la ville*, Paris, Robert Laffont, Coll. Bouquins, 2010, 1489p.

États-Unis et Europe

BABCOCK, Richard F., *The Zoning Game : Municipal Practices and Policies*, Madison, Milwaukee et Londres, The University of Wisconsin Press, 1966, 195p.

BARDET, Gaston, *L'urbanisme*, Paris, Presses universitaires de France, collection Que sais-je? (n° 187), 1959 (1945), 135p.

BENEVOLO, Leonardo, *Aux sources de l'urbanisme moderne*, Horizons de France, 1972 (1963), 196p.

BENEVOLO, Leonardo, *Histoire de la ville*, Roquevaire, Parenthèses, 1983 (1975), 509p.

BULLOCK, Nicholas et James READ, *The Movement for Housing Reform in Germany and France, 1840-1914*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 1985, 657p.

- CALABI, Donatella, « Les premiers urbanistes en Grande-Bretagne. La naissance du town planning », *Annales de la recherche urbaine*, n° 21, 1984, p.45-65.
- CHALINE, Claude, *La dynamique urbaine*, Paris, Presses universitaires de France, Coll. Le géographe, 1980, 206p.
- CHOAY, Françoise, *L'urbanisme, utopies et réalités : une anthologie*, Paris, Seuil, 1965, 447p.
- CLAUDE, Viviane, *Faire la ville, les métiers de l'urbanisme au XX^e siècle*, Marseille, Parenthèses, Collection Eupalinos, 2006, 253p.
- COULON, Alain, *L'École de Chicago*, Paris, Presses universitaires de France, Coll. Que sais-je? (n° 2639), 4^e édition 2002, 127p.
- DAL CO, Francesco et Manfredo TAFURI, *Architecture contemporaine*, Paris, Gallimard, 1991 (1976), 427p.
- FISHER, Irving D., *Frederick Law Olmsted and the city planning movement in the United States*, Ann Arbor, UMI Research Press, 1986, 205p.
- FISHMAN, Robert, *Bourgeois Utopias, The Rise and Fall of Suburbia*, New York, Basic Books, 1987, 241p.
- FRAMPTON, Kenneth, *L'architecture moderne, une histoire critique*, Paris, Philippe Sers, 1985 (1980), 320p.
- FRIEDMANN, John, *Planning in the Public Domain : from Knowledge to Action*, New Jersey, Princetown University Press, 1987, 501p.
- GAUDIN, Jean-Pierre, *L'avenir en plan, technique et politique dans la prévision urbaine, 1900-1930*, Seyssel, Champ Vallon, Coll. Milieux, 1985, 215p.
- GRAFMEYER, Yves et Isaac JOSEPH (textes traduits et présentés par), *L'École de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, 1990, 377p.
- HALL, Peter, *Cities of Tomorrow : An Intellectual History of Urban Planning and Design in the Twentieth Century*, London, B. Blackwell, 1996 (1988), 502p.
- KOSTOF, Spiro, *The City Shaped : Urban Patterns and Meanings through History*, Boston et Toronto, Bulfinch Press, 1991, 352p.
- KOSTOF, Spiro et Greg CASTILLO, *The City Assembled : the Elements of Urban Form Through History*, Boston et Toronto, Little, Brown, 1992, 320p.

KRUECKEBERG, Donald. A. (dir.), *The American Planner, Biographies and Recollections*, New York et Londres, Methuen, 1983, 433p.

LACAZE, Jean-Paul, *Les méthodes de l'urbanisme*, Paris, Presses universitaires de France, Collection Que sais-je?, n° 2524, 1997, 127p.

LAVEDAN, Pierre, *Histoire de l'urbanisme, Époque contemporaine*, 3^e volume, Paris, H. Laurens, 1952, 446p.

LUBOVE, Roy, *The Urban Community : Housing and Planning in the Progressive Era*, New Jersey, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1967, 148p.

MERLIN, Pierre, *L'urbanisme*, Paris, Presses universitaires de France, Coll. Que sais-je?, n° 187, 1991, 125p.

MOHL, Raymond A., *The New City. Urban America in the Industrial Age, 1860-1920*, Arlington Heights, Illinois, Harlan Davindson, 1985, 242p.

MORRIS, Anthony Edwin James, *History of Urban Form : Before the Industrial Revolution*, 3^e édition, Harlow, Grande-Bretagne, Longman Scientific & Technical, New York, John Wiley, 1994, 444p.

PANERAI, Philippe, Jean-Charles DEPAULE et Marcelle DEMORGON, *Analyse urbaine*, Marseille, Parenthèses, 2005, 189p.

PLUNZ, Richard, *Habiter New York. La forme institutionnalisée de l'habitat new-yorkais, 1850-1950*, Bruxelles, Pierre Mardaga, 1980, 255p.

RONCAYOLO, Marcel et Thierry PAQUOT (éd.), *Villes et civilisation urbaine, XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, Larousse, Coll. Textes essentiels, 1992, 688p.

RONCAYOLO, Marcel, *La ville et ses territoires*, Paris, Gallimard, 1997, 285p.

RONCAYOLO, Marcel, *Lectures de villes, formes et temps*, Marseille, Parenthèses, 2002, 386p.

RONCAYOLO, Marcel, « Ville (urbanisme et architecture) : Mythe et représentation de la ville à partir du XVIII^e siècle », Paris, *Encyclopædia Universalis*, 2002, p.634-639.

SANDERCOCK, Leonie (dir.), *Making the Invisible Visible : A Multicultural Planning History*, Berkeley, University of California Press, 1998, « Framing Insurgent Historiographies for Planning », p.1-33.

SAUNIER, Pierre-Yves, « La toile municipale aux XIX^e-XX^e siècles : un panorama transnational vu d'Europe », *Revue d'histoire urbaine*, vol.34, n° 2, printemps 2006, p.43-57.

SCHÖN, Donald. A., *Le tournant réflexif, approches éducatives et études de cas*, trad. et adapt. par Jacques Heynemand et Dolorès Gagnon, Montréal, Éditions Logiques, Coll. Formation des maîtres, 1996 (1983), 532p.

SECCHI, Bernardo, *Première leçon d'urbanisme*, Marseille, Parenthèses, Coll. Eupalinos, 2006, 155p.

SUTCLIFFE, Anthony R., *Towards the Planned City : Germany, Britain, the United States and France 1780-1914*, Oxford, Basil Blackwell, 1981, 230p.

TAFURI, Manfredo (dir.), *Vienne la rouge. la politique immobilière de la Vienne socialiste, 1919-1933*, Bruxelles, Pierre Mardaga, 1981, 297p.

TOPALOV, Christian, « L'urbanisme comme mouvement social. Militants et professionnels du City Planning aux États-Unis (1909-1917) », *Annales de la recherche urbaine*, n° 44-45, décembre 1989, p.139-154.

TOPALOV, Christian, « La ville "congestionnée". Acteurs et langage de la réforme urbaine à New York au début du XX^e siècle », *Genèses*, n° 1, septembre 1990, p.86-111.

TOPALOV, Christian (dir.), *Laboratoire du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880-1914*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1999, 574p.

TRIBILLON, Jean-François, *L'urbanisme*, Paris, La Découverte, Coll. Repères, n° 96, 2002, 122p.

VOLDMAN, Danièle, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954, Histoire d'une politique*, Paris, L'Harmattan, 1997, 487p.

VOLDMAN, Danièle (dir.), *Désirs de toit. Le logement entre désirs et contraintes depuis la fin du XIX^e siècle*, Grâne (France), Coll. Lieux habités – histoire urbaine, 2010, 201p.

WARD, Stephen V., *Planning the twentieth-century city: the advanced capitalist world*, Chichester, Wiley, 2002, 470p.

WILSON, William Henry, *The City Beautiful Movement*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1989, 365p.

YERASIMOS, Stéphane et Taoufik SOUAMI, *Cultures et milieux urbanistiques dans le sud de la Méditerranée*, Institut français d'urbanisme, Laboratoire Théorie des mutations urbaines, 2004, 251p.

Canada, Québec

ARMSTRONG, Christopher et H. V. NELLES, *Monopoly's Moment. The Organization and Regulation of Canadian Utilities, 1830-1930*, Philadelphie, Temple University Press, 1986, 393p.

ARTIBISE, Alan F. J. et Gilbert A. STELTER (dir.), *The Usable Urban Past, Planning and Politics in the Modern Canadian City*, Ottawa, Carleton Library, n° 119, 1979, 383p.

GERECKE, Kent (dir.), *The Canadian City*, Montréal, Black Rose Books, 1991, 268p.

GUNTON, Tom, *The Evolution and Practice of Urban and Regional Planning in Canada*, Thèse de doctorat (*Planning*), University of British Columbia, 1981, 372p.

HODGE, Gerald, *Planning Canadian Communities : an Introduction to the Principles, Practice, and Participants*, Scarborough, Nelson Canada, 1991, 414p.

FORTIER, Robert (dir.), *Villes industrielles planifiées*, Montréal, Boréal, en collaboration avec le Centre canadien d'architecture, 1996, 320p.

GIRARD, Michel, *L'écologisme retrouvé : Essor et déclin de la Commission de la conservation du Canada*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, Coll. Sciences sociales, Société canadienne, n° 19, 1994, 303p.

GORDON, David. L. A., « 'Agitating people's brains' : Noulan Cauchon and the City Scientific in Canada's capital », *Planning Perspectives*, vol.23, n° 3, juillet 2008, p.349-379.

GUEST, Denis, *Histoire de la sécurité sociale au Canada*, Montréal, Boréal, 1993, 478p.

KAPLAN, Harold, *Reform, Planning, and City Politics, Montreal, Winnipeg, Toronto*, University of Toronto Press, 1982, 775p.

RUTHERFORD, Paul (comp.), *Saving the Canadian City. The First Phase, 1880-1920. An Anthology of Early Articles on Urban Reform*, University of Toronto Press, 1974, 366p.

SIMPSON, Michael, *Thomas Adams and the Modern Planning Movement : Britain, Canada, and United States, 1900-1940*, New York, Mansell, 1985, 262p.

STELTER, Gilbert A., *Cities and Urbanization. Canadian Historical Perspectives*, Mississauga, Copp Clark Pitman, 1990, 275p.

STELTER, Gilbert A. et Alan F. J. ARTIBISE (dir.), *The Canadian City. Essays in Urban and Social History*, Ottawa, Carleton University Press, n° 132, 1991, 503p.

VAN NUS, Walter, *The Plan-Makers and the City : Architects, Engineers, Surveyors and Urban Planning in Canada, 1890-1939*, Thèse de doctorat, University of Toronto, 1975, 339f.

WOLFE, Jeanne M., « Retour sur le passé : un survol historique », *Plan Canada*, édition spéciale, 75^e anniversaire de l'Institut canadien des urbanistes, juillet 1994, p.9-34.

Montréal

Références

DICKSON, John A. et Brian YOUNG, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Sillery, Septentrion, 2003, 452p.

HAMELIN, Jean et Yves ROBY, *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, Montréal, Fides, Coll. Histoire économique et sociale du Canada Français, 1971, 436p.

LINTEAU, Paul-André et coll., *Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise, 1867-1929 (Tome I)*, Montréal, Boréal, Boréal Compact n° 14, 1989, 758p.

LINTEAU, Paul-André et coll., *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930 (tome II)*, Montréal, Boréal, Boréal Compact n° 15, 1989, 834p.

LINTEAU, Paul-André, « Les facteurs du développement de Montréal », in *Montréal Métropole (1880-1930)*, GOURNAY, Isabelle et France VANLAETHEM (dir.), Montréal, Centre Canadien d'Architecture, 1998, p.27-37.

LINTEAU, Paul-André, *Histoire de Montréal depuis la confédération*, Montréal, Boréal, 2^e édition augmentée, 2000, 627p.

LINTEAU, Paul-André, « Un débat historiographique : l'entrée du Québec dans la modernité et la signification de la Révolution tranquille », in *La Révolution tranquille : 40 ans plus tard : un bilan*, Yves BÉLANGER et coll. (dir.), Montréal, VLB Éditeur, 2000, p.21-41.

MARSAN, Jean-Claude, *Montréal en évolution*, Laval, Méridien, 1994 (1974), 515p.

MARSOLAIS, Claude V., Luc DESROCHERS et Robert COMEAU, *Histoire des maires de Montréal*, Montréal, VLB, 1993, 327p.

ROBERT, Jean-Claude, *Atlas historique de Montréal*, Montréal, Art global et Libre expression, 1994, 167p.

RUMILLY, Robert, *Histoire de Montréal (tome 3)*, Montréal, Fides, 1972, 524p.

RUMILLY, Robert, *Histoire de Montréal (tome 4)*, Montréal, Fides, 1974, 311p.

RUMILLY, Robert, *Histoire de Montréal (tome 5)*, Montréal, Fides, 1974, 296p.

Articles et ouvrage spécialisés (aspects divers)

BASSNETT, Sarah, « Visuality and the Emergence of City Planning in Early Twentieth-Century Toronto and Montréal », *Journal de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada*, vol.32, n° 1, 2007, p.21-38.

BÉRUBÉ, Harold, *Des banlieues qui se distinguent : gouverner Westmount, Pointe-Claire et Mont-Royal (1880-1939)*, Thèse de doctorat (études urbaines), Institut national de la recherche scientifique, 2008, 313p.

BUSSIÈRE, Yves, « L'automobile et l'expansion des banlieues : le cas de Montréal, 1901-2001 », *Revue d'histoire urbaine*, vol.28, n° 2, octobre 1989, p.159-164.

COLLIN, Jean-Pierre, *Pouvoir municipal et enjeux politiques locaux dans la paroisse de Montréal, de 1871 à 1921*, Mémoire de maîtrise (science politique), Université du Québec à Montréal, 1982, 210p.

COLLIN, Jean-Pierre, « La Cité sur mesure : Spécialisation sociale de l'espace et autonomie municipale dans la banlieue montréalaise, 1875-1920 », *Revue d'histoire urbaine*, vol.13, n° 1, juin 1984, p.19-34.

CORBOZ, André, « Ville Mont-Royal, cité-jardin vitruvienne. », *Architecture au Canada*, vol.25, n°s 2, 3 et 4, 2000, p.3-16.

DAGENAIS, Michèle, « Discipliner les fonctionnaires de l'administration municipale de Montréal dans les premières décennies du XX^e siècle : en théorie... et en pratique », *Revue de la Société historique du Canada*, vol.2, n° 1, 1991, p.71-90.

DAGENAIS, Michèle, *Des pouvoirs et des hommes, l'administration municipale de Montréal, 1900-1950*, Montréal, McGill-Queen's University Press, en collaboration avec l'Institut d'administration publique du Canada, 2000, 204p.

DAGENAIS, Michèle; Irene MAVER et Pierre-Yves SAUNIER, *Municipal Services and Employees in the Moderne City : New Historic Approaches*, Burlington, VT Ashgate, Coll. Historical Urban Studies, 2003, 238p.

DAGENAIS, Michèle, *Faire et fuir la ville : espaces publics de culture et de loisirs à Montréal et Toronto aux XIX^e et XX^e siècles*, Québec, Presses de l'Université Laval, Coll. Cultures québécoises, 2006, 252p.

GAGNON, Robert et Natasha ZWARICH, « Les ingénieurs sanitaires à Montréal, 1870-1945 : Lieux de formation et exercice de la profession », *Revue d'histoire urbaine*, vol.37, n° 1, automne 2008, p.3-20.

GAUVIN, Michel, *The Municipal Reform Movement in Montreal, 1886-1914*, Mémoire de maîtrise (histoire), Université d'Ottawa, 1972, 163p.

- GERMAIN, Annick et Damaris ROSE, *Montréal, The Quest for a Metropolis*, Angleterre, Chichester, 2000, 306p.
- GOURNAY, Isabelle et France VANLAETHEM (dir.), *Montréal métropole, 1880-1930*, Montréal, Boréal, en collaboration avec le Centre canadien d'architecture, 1998, 222p.
- LACHAPELLE, Jacques, *Le fantasme métropolitain l'architecture de Ross et MacDonald : bureaux, magasins et hôtels : 1905-1942*, Presses de l'Université de Montréal, 2001, 176p.
- LAMBERT, Phyllis et Alan MAXWELL STEWART, *Montréal, ville fortifiée au XVIII^e siècle*, Montréal, Centre canadien d'architecture, 1992, 93p.
- LEGAULT, Guy R., *La ville qu'on a bâtie, trente ans au service d'urbanisme et de l'habitation à Montréal, 1956-1986*, Montréal, Liber, 2002, 264p.
- LEGAULT, Réjean, « Architecture et forme urbaine : l'exemple du triplex à Montréal de 1870 à 1914 », *Revue d'histoire urbaine*, vol.18, n° 1, juin 1989, p.1-10.
- LINTEAU, Paul-André, *Maisonneuve ou comment des promoteurs fabriquent une ville, 1883-1918*, Montréal, Boréal Express, 1981, 280p.
- LORTIE, André, *Jacques Gréber (1882-1962) et l'urbanisme : le temps et l'espace de la ville*, Thèse de doctorat (urbanisme), Université Paris XII Val-de-Marne, 2 volumes, 1997.
- LORTIE, André (dir.), *Les années 60, Montréal voit grand*, Centre Canadien d'architecture, 2004, 205p.
- MARSAN, Jean-Claude, *Montréal en évolution : historique du développement de l'architecture et de l'environnement montréalais*, Montréal, Fides, 1974, 423p.
- M'BALA, José, « Prévenir l'exurbanisation : le Plan Gréber de 1950 pour Montréal », *Revue d'histoire urbaine*, vol.34, n° 2, mars 2001, p.62-70.
- MCCANN, L. D., « Planning and Building the Corporate Suburb of Mount Royal, 1910-1925 », *Planning Perspectives*, vol.11, n° 5, juillet 1996, p.259-301.
- MÉTHOT, Mélanie, *Social Thinkers, Social Actors in Winnipeg and Montreal at the Turn of the Century*, Thèse de doctorat (histoire), University of Calgary, 2001, 289p.
- NOPPEN, Luc, *Du chemin du Roy à la rue Notre-Dame. Mémoires et destins d'un axe est-ouest à Montréal*, Québec, ministère des Transports du Québec, 2001, 175p.
- PINEAULT, Stéphane, *Rapports de pouvoir et enjeux métropolitains dans l'agglomération montréalaise, 1920-1961 : les problèmes de l'organisation institutionnelle, de la planification du territoire et du transport des personnes*, Thèse de doctorat (études urbaines), Montréal, Université du Québec à Montréal et INRS-Urbanisation, 2000, 445p.

PLOEGAERT, Léon, « Un projet inconnu de Jacques Gréber : La Cité-jardin de Villeray du Domaine Saint-Sulpice à Montréal », *Revue d'histoire urbaine*, vol. 34, n° 2, mars 2001, p.36-42.

PURDY, Sean, « Industrial Efficiency, Social Order and Moral Purity : Housing Reform Thought in English Canada, 1900-1950 », *Revue d'histoire urbaine*, vol.25, n° 2, mars 1997, p.30-40.

SÉNÉCAL, Gilles, « La métropole nature. Montréal agrandi et gouverné sur le plan de Paris : La thèse oubliée de Nantel (1910) », in *Aux débuts de l'urbanisme français, regards croisés de scientifiques et de professionnels, fin XIX^e – début XX^e siècle*, sous la direction de Vincent BERDOULAY et de Paul CLAVAL, Paris, L'Harmattan, 2001, p.57-68.

TÉTREAUULT, Martin, « Les maladies de la misère, aspects de la santé publique à Montréal, 1880-1914 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.36, n° 4, mars 1983, p.507-526.

VEILLEUX, Denis, *La motorisation ou « la rançon du progrès », tramways, véhicules-moteurs et circulation*, Montréal, 1900-1930, Thèse de doctorat (histoire), Université McGill, 1998, 440p.

WOLFE, Jeanne M., *The Progress of Housing Reform ; Three Early Experiments in Montreal*, Montréal, Université McGill, School of Urban Planning, 1981, 26p.

WOLFE, Jeanne M., « Montréal : des plans d'embellissement », *Continuité*, n° 31, printemps 1986, p.24-27.

WOLFE, Jeanne M. et Peter JACOBS, « Urbanisme et embellissement urbain », in *L'architecture de Edward & W. S. Maxwell*, Montréal, Musée des beaux-arts de Montréal, 1991, p.50-55.

INDEX

PERSONNES, ORGANISATIONS ET LIEUX

Les références en italiques renvoient à des pages comprenant des citations de l'auteur concerné. Nous avons indexé tous les noms de personnes, d'institutions et de lieux, à l'exception du nom propre de Montréal. Les pages liminaires, les commentaires des illustrations, ainsi que les sections appendices, sources et bibliographie n'ont pas été indexés.

A

- ABRAMOWITZ (Herman), 100 et n., 115.
Académie royale canadienne, 133.
Action populaire, 81.
ADAMI (John George), 83 n., 100, 168, 195 et n.
ADAMS (F. D.), 179 n.
ADAMS (Thomas), 1 et n., 9 et n., 116 n., 122 et n., 176 et n., 177, 178, 179, 181 et n., 182, 183, 185 et n., 186, 203 et n., 219, 220, 221 et n., 222, 224 et n., 238 et n., 242 et n., 243 et n., 244 et n.
AGACHE (Alfred), 292.
Ahuntsic (ville de), 152.
AINEY (Joseph), 101.
Album universel, 125, 151.
ALLARD (Louis-Jules), 242.
Allemagne, 17, 45, 50, 87, 100, 103, 115, 119.
American City, 200.
American City Planning Institute, 14.
American Civic Association (États-Unis), 52, 101, 139, 240 n.
American Institute of Architects, 279.
American Society of Beaux-Arts (États-Unis), 133.
AMES (Herbert Brown), 61 et n., 62 et n., 63 et n., 64 et n., 65, 66, 67, 68 et n., 69 et n., 70 et n., 72, 74 et n., 77, 79, 81, 85, 93, 94, 100, 102, 203, 215 et n., 283, 288, 321.
Ames Holden Limited, 61.
Angleterre, 14, 17, 45, 50, 64, 87, 93, 103, 114, 177, 178, 254, 290, 298, 299, 301, 305.
ANGLIN (J. P.), 184.
Aqueduc (boul.), 148 n.
ARCHAMBAULT (Joseph-Papin), 80 n., 188, 189 n., 265 n.
ARMSTRONG (Christopher), 118 n.
ASSELIN (Olivar), 101, 225 et n., 249 et n.
ASSELIN (Vincent), 33 n.
Association des anciens élèves de l'École Polytechnique, 188.
Association des architectes de l'Ontario, 138.
Association des architectes de la Province de Québec (AAPQ), 33, 87 et n., 113, 126, 130, 131 et n., 132, 133, 134 n., 137, 139, 140, 147 n., 148 et n., 152, 163, 166, 167 et n., 190, 191 n., 200, 227, 228, 256 n., 262, 270, 304, 305.
Association des arts de Montréal, 133, 137.
Association pour le bien-être des enfants (*Child Welfare Association*), 288.
Association canadienne de la construction, 272.
Association canadienne de santé publique, 167.
Association des citoyens, 161 n.

Association du grand Montréal pour la planification et le logement, 170.
 Association des parcs et des terrains de jeux de Chicago, 165.
 Association des parcs et des terrains de jeux de Montréal (APM), 107 et n., 109, 134, 139, 140, 148, 161, 173, 174, 257.
 Association des publicistes de Montréal, 106, 197.
 ATHERTON (William Henry), 30 et n., 116 n., 128 n., 167, 168, 170 n., 174 et n., 179 et n., 181 n., 184, 198 et n., 222 et n., 257.
 Atwater (rue), 134.
 AUMONT, 83 et n.
 Autriche, 45.

B

BABCOCK (Richard F.), 242 n.
 BAIROCH (Paul), 35 n.
 BARBEAU (Victor), 187 n., 195, 196, 200 et n., 207 et n., 225, 248 et n., 308 et n., 309 n.
 BARCELO (Marcel), 61 n.
 Barcelone (Espagne), 13.
 BARDET (Gaston), 2 n.
 BASSETT (Edward M.), 240 n.
 BASSNETT (Sarah), 138 n.
 BAUDOIN (Joseph-Albert), 95 n., 96 et n., 97 et n., 121 et n., 265, 266, 321.
 BEAUBIEN (Joseph), 196, 198, 211 et n., 247 et n., 248 et n., 295.
 BEAUDOUIN (Eugène), 262, 307 et n.
 BEAUDRY (Émile), 245 n., 248 et n.
 BEAULIEU (Émery), 299 n., 309 n.
 BÉIQUÉ (Jean), 299 n., 309 n.
 BÉLANGER (Réal), 187, 297 et n., 309 n.
 BENEVOLO (Leonardo), 10 et n.
 BENNETT (Edward), 138.
 BENNETT (Richard Bedford), 284.
 BENSON (G. F.), 179 n.
 BÉRUBÉ (Harold), 32 n., 51 n.
 BIGGAR (Wenchester Henry), 295, 305 et n., 309 n., 310.
 BLANCHARD (Joseph-Élie), 312 n.

Bleury (rue de), 149, 166.
 BLISS (Michael), 71 n.
 Board of Trade, 161 n., 273, 276 n., 285, 287 et n., 297, 302 n.
 BOHN (Ernest J.), 274, 288.
 BOIVERT (André), 42.
 BOOTH (Charles), 74, 89.
 BORDEN (Robert Laird), 284.
 Boston (États-Unis), 109, 129, 132, 134, 151, 161.
 BOSTROM (R. E.), 256.
 BOUCHER (Pierre), 297 et n., 309 n.
 BOUCHER (Séraphin), 107, 268 n.
 BOURASSA (Henri), 160.
 BOURDELAIS (Patrice), 96 n.
 Bourget (quartier), 259.
 Bowling Green (secteur), 112.
 BOYER (A.), 169.
 BRAGG (Harry), 168, 179 n., 222 et n.
 BRAY (Joseph Allan), 264.
 BRODSKY (A.), 271 et n.
 BROSSARD (Roger), 293 et n.
 BRUCE (Herbert A.), 273 et n.
 BRUGGEMAN (Auguste), 194.
 Brunet (propriété), 141.
 BUCKLEY (Alfred), 185 n., 194, 205 et n.
 Bureau municipal d'hygiène (Lachine), 96.
 Bureau de santé (Montréal), 69, 77, 83, 93, 94, 107.
 Bureau de la statistique (Canada), 300.
 Bureau des statistiques (Québec), 199.
 BURGESS (Ernest W.), 215 et n.
 BURGESS (Joanne), 140 n.
 BURLAND (Jeffrey Hale), 70 n., 83 n., 224 et n., 242.
 BURNHAM (Daniel), 132, 138, 163.
 BUSSIÈRE (Yves), 128 n.

C

Caisse des dépôts et des consignations (France), 88.
 Caisse nationale d'économie (Société Saint-Jean-Baptiste), 119.
 CALABI (Donatella), 14 n.

- Calcutta (Inde), 103.
 CAMPEAU (Charles-Édouard), 290 n., 300 n., 301 n., 302 n.
 Canada, 3, 19, 20, 23, 36, 60, 74, 107, 108, 116, 147, 176, 177, 183, 186, 221, 245, 273, 285, 300, 301, 308.
Le Canada, 193, 226.
Canadian Architect and Builder, 138.
 Canadian Manufacturer's Association, 161 n.
 Canadian Marconi Company, 263.
Canadian Municipal Journal, 79, 115, 116 n., 183, 198, 203, 228.
 Canadian Northern Montreal Land Co. Limited, 112 n.
 Canadian Northern Railway (CNR), 111, 112 n., 114.
 Canadien National, 260, 261.
 Canadien Pacifique, 162.
 CANNON (Lawrence John), 152.
 CAPPER (Stewart Henbest), 133.
 CAREY (Luc), 63 n.
 CARMEL (J.-E.), 250 n.
 CARON (Joseph-Georges), 309.
 Cartierville (ville), 152, 233.
 CASTELLS (Manuel), 11 n.
 CAUCHON (Noulan), 186 et n., 204 et n., 211 et n., 212 et n., 213 et n., 219, 227 et n., 230 et n., 239 n., 241 et n., 245, 257.
 Cercle universitaire, 262.
 CERDÀ (Ildefonso), 13.
 Chalet du mont Royal, 262.
 Chambre de commerce de Montréal, 153, 161, 180 n., 209.
 CHAMPAGNE (Aristide Beaugrand-), 192, 226, 250 n.
 CHARLEBOIS (Joseph), 152.
 Charleroi (France), 126.
 CHARPENTIER (Alfred), 120 n.
 CHAUSSE (Alcide), 87 et n.
 CHAUSSEGROS-de-LÉRY (Gaspard-Joseph), 31.
 CHEYSSON (Jean Jacques Émile), 84 et n.
 Chicago (États-Unis), 87 n., 89, 129, 130, 132, 138, 216.
 Chicoutimi, 189 et n.
 Children's Aid Society, 161 n.
 Child Welfare Exhibit (États-Unis), 102.
 CHOAY (Françoise), 1 n., 10 et n.
 CHRISTIE (Nancy), 160 n.
 CIRCÉ (Armand), 302 n., 312 n.
 Civic Improvement League of Canada, 179, 180 et n., 181.
 CLAUDE (Viviane), 14 et n., 15 n., 37 et n., 43 n.
 Cleveland Metropolitan Housing Authority (États-Unis), 274, 288 et n.
 Club des femmes de Montréal, 106.
 Club Rotary de Montréal, 307.
 COATS, 300 n.
 COLLIN (Jean-Pierre), 31 n., 238 n.
 COLLINS (Arthur), 196.
 Colombie-Britannique, 112, 243.
 Comité d'améliorations municipales (AAPQ), 137, 143, 147, 148, 161 n., 190 et n.
 Comité de l'amélioration de la ville (APM), 107.
 Comité des citoyens, 162.
 Comité consultatif de la reconstruction (fédéral) (Advisory Committee on Reconstruction), 219 n., 265, 282 et n.
 Comité d'éducation à l'esprit civique (LPC), 263.
 Comité d'embellissement (LPC), 137, 147, 190.
 Comité des jardins (LPC), 263.
 Comité du logement salubre de Montréal, 272, 285.
 Comité de nettoyage du printemps (LPC), 106, 107.
 Comité des parcs et terrains de jeux (Montréal), 134.
 Comité spécial d'enquête sur le logement (Canada), 285, 286 et n., 287, 300 n., 301.
 Comité d'urbanisme (AAPQ), 256, 270.

- Comité d'urbanisme (LPC), 193, 194, 196, 197, 214, 225, 227, 230, 235, 244, 246, 247, 270, 273.
- Comité d'urbanisme (Montréal), 249, 250, 254, 255.
- Comité d'urbanisme de la région de Montréal, 308, 309 n., 310.
- Commercial Club (Chicago), 138.
- Commission de conservation du Canada, 49, 74, 90, 122, 176, 177, 178 n., 179, 181, 182, 183, 194, 195 et n., 221, 242 et n., 243.
- Commission d'enquête sur le coût élevé de la vie (Canada), 118 et n.
- Commission enquête petite propriété (Québec), 299 et n.
- Commission du havre de Montréal, 143.
- Commission métropolitaine de Montréal (CMM), 192, 250, 294, 295, 296, 297, 298, 307, 308, 309 et n., 309.
- Commission métropolitaine des parcs (CMP), 59, 102, 157, 160, 162, 163, 167, 169, 172, 173, 174, 190, 247.
- Commission métropolitaine des parcs (Boston), 160, 167.
- Commission municipale d'aménagement (Ottawa), 204 n., 258.
- Commission du parc Maisonneuve (Québec), 158, 159.
- Commission royale de la tuberculose (Québec), 83 et n., 84 et n., 85 et n., 92 et n., 93, 95 n., 96 et n., 98, 102 et n., 115 et n.
- Commission royale d'enquête sur les relations de travail et le capital (Canada), 60 et n., 61 n., 76 n.
- Commission royale d'enquête sur les relations industrielles (Canada), 120.
- Commission des transports (Canada), 162.
- Commission du troisième centenaire de Montréal, 310 et n.
- Commission d'urbanisme (Montréal), 203 (1920), 293, 294, 296.
- Compagnie d'entreprise du terminus de Montréal, 260.
- Compagnie des tramways de Montréal, 259.
- Confédération (boul.), 140, 143.
- Congrès des services sanitaires de Montréal, 75.
- Conseil des arts et manufactures, 133.
- Conseil d'hygiène de la Province de Québec (CHPQ), 71, 76, 86, 91, 93, 94, 266, 270.
- Conseil des oeuvres de Montréal, 287 et n., 288 et n., 289 et n., 290, 291, 292 et n., 297, 302.
- Conseil du syndicat de Paris, 92.
- Conservation*, 182.
- Conservation of Life*, 182.
- COPP (Terry), 108 n.
- CORBOZ (André), 48 et n., 111 n.
- CORBUSIER (Le), 227.
- Coristine (immeuble), 198.
- CORMIER (Ernest), 192, 226, 227.
- Cornudet (France, loi), 50.
- Côte-des-Neiges (chemin de la), 166.
- Côte-Saint-Luc (chemin de la), 166.
- Côte-Sainte-Catherine (chemin de la), 165.
- COUILLARD (Edgar), 77 et n.
- Cour supérieure, 246.
- COUSINEAU (Aimé), 187, 250 n., 266, 267 et n., 268, 270, 278 n., 305 et n., 312 n.
- COUSINEAU (Jacques), 184, 307 et n.
- COVERT (F. A.), 71.
- Craig (rue), 104, 149, 260.
- CURRIE (Arthur), 185.
- CURRIE (George S.), 309 n.

D

-
- DAGENAIS (Michèle), 32 n., 44 et n., 258 n.
- DAL CO (Francesco), 13 et n., 36 n.
- DANDURAND (Henri-Ucal), 156.
- DANDURAND (Raoul), 101.
- DARLING (Thomas Stephen), 111, 112 et n.

DAWSON (Carl Addington), 186, 215 et n., 217 et n., 218 et n., 235 et n., 274, 277, 288, 309 n., 321.
 DELISLE (J.-B.), 312 n.
 Département de santé publique et de médecine préventive (McGill), 274.
 Département de sociologie (McGill), 274.
 DESJARDINS (Pierre), 121 n., 264 n.
 DESPRADELLE (Constant-Désiré), 137.
 DESROCHES (Joseph Israël), 72 et n., 84 et n.
 DESROCHERS (Luc), 151 n.
 DESROSIERS (Georges), 255, 266 n.
 DÉSY (Jacques), 309 n.
Le Devoir, 173, 293, 310.
 Diamond Court, 66, 68, 72, 90.
 Dixie (île), 168.
 Dominion (square), 260, 263.
 Dorchester (rue), 149.
 Dorval (île), 168.
 DOUCET (Eugène), 258, 273.
 DRAPEAU (Jean), 26, 44.
 DRINKWATER (E.), 184.
 DRUMMOND (Grace Julia), 101.
 DUBÉ (J. Edmond), 83 n.
 Dublin (Irlande), 100.
 DUFRESNE (Marius), 158.
 DUFRESNE (Oscar), 159.
 Duluth (rue), 143.
 DUPIRE (Louis), 81 n., 96 n., 97 n., 159 n., 173, 196 et n., 293 et n., 294 n., 308 et n., 309 n.
 DUPLESSIS (Maurice), 299, 304, 309.
 DUPUIS (Armand), 272.
 DUPUIS (J.-Hervé), 312 n.

E

École d'architecture (McGill), 133, 147, 186.
 École des Beaux-Arts (Paris), 137, 149, 158.
 École des hautes études commerciales, 200, 253.
 École des hautes études urbaines de Paris, 15.

École d'hygiène sociale appliquée (Université de Montréal), 266.
 École d'ingénieurs (McGill), 186.
 École Polytechnique, 96 n., 147, 187, 262, 297.
 École des sciences sociales, économiques et politiques (Université de Montréal), 188.
 École de service social (Université Laval), 282 et n.
 École sociale populaire (ESP), 188, 247.
 ELIOT (Charles), 167.
 ELIOT (Charles William), 167.
 EMARD (J.-U.), 179 n.
 Empire Club (Toronto), 79 n., 168.
 États-Unis, 14, 17, 19, 29, 50, 80, 107, 179, 186, 228, 242 n., 254, 274, 301, 305.
 EWING (James), 184, 186, 191 et n., 192, 193, 194, 201, 206 et n., 220 et n., 226, 233, 234 et n., 240, 243, 244.
 Ewing & Tremblay, 234.
 Exposition pour le bien-être des enfants, 102, 103, 104, 106, 108 et n., 115 n.
 Exposition provinciale, 140.

F

FALARDEAU (Jean-C.), 282 n.
 FARLEY (Michael), 71 n.
 - Federal Resettlement Association (États-Unis), 300.
 Fédération des municipalités (Canada), 305 n.
 Fédération des ouvriers du Canada, 285.
 FIJALKOW (Yankel), 96 n., 97 n.
 First Garden-City Society Limited, 64.
 FISCHLER (Raphaël), 238 n.
 FLANAGAN (J.-B.), 312 n.
 FLEMING (Alexander Grant), 266, 268 et n., 274, 288.
 Fletcher (parc), 140.
 FOGLESONG (Richard), 11 n.
 FORTIN (Silfroy-Joseph), 29, 203, 204 et n., 207 et n., 208, 255, 293.
 France, 14, 17, 45, 50, 88, 96 n., 206, 227, 254.
 FOURNIER (Jonathan), 214 n.

FOURNIER (Marcel), 258 n.
 FRANCOEUR (Louis), 309, 310.
 FREED (A. T.), 61.
 FRENCH (R. L. de), 186.
 FREY (Jean-Pierre), 29 n., 48 n.
 FRIEDMANN (John), 2 n., 48 n., 51 n.,
 52, 203 n.
 FRIGON (Augustin), 187, 188.

G

GAGNON (Robert), 72 n., 158 n., 285.
 Galerie de l'Association des arts, 137.
 GALLAGHER (J. J.), 197.
 GANONG (Arthur D.), 285.
 Garden City Association (Angleterre),
 108, 114, 116.
 GARDINER (J. Rawson), 147, 174.
 GAREAU (Joseph-Osias), 192 et n., 193,
 226.
 La Gauchetière (rue), 62.
 GAUDIN (Jean-Pierre), 13 n., 52 n., 223
 n., 240 n., 242 n.
 GAUTHIER (Georges), 185.
 GAUVIN (Michel), 52 n.
 GAUVREAU (Michael), 160 n.
 George V, 110.
 GERMAIN (Annick), 25 et n., 26 et n.,
 51 n.
 GETTYS (Warner Ensign), 215 n.
 GIRARD (Michel F.), 90 n., 176 n., 177,
 181 n.
 GOTTMANN (Jean), 46 n.
 GOUIN (Édouard M.), 70 et n., 80 et n.,
 82 et n., 85 et n., 88 et n., 89 et n., 90 et
 n., 115.
 GOUIN (Lomer), 119, 124 n., 162, 185,
 242.
 GOURNAY (Isabelle), 260 n.
 GRATTON (Valmore), 253 et n., 271 n.,
 290 n.
 GRAUER (A. E.), 265 n.
 GRÉBER (Jacques), 33, 262, 294, 309.
 GREEN (Hiram Harold), 154.
 GREY (Albert Henry George), 110.
 Griffintown (quartier), 62.
 GROAT (Linda), 54 n.

GRÖER (Étienne de), 262, 292 et n.
 GUÉRARD (François), 71 n., 94 n., 117
 n.
 GUERIN (James John), 83 n., 101, 107,
 110 et n., 111 et n., 113, 114, 115, 131,
 154, 157, 179 n.
 GUEST (Dennis), 64 n.
 GUNTON (Tom), 21 et n.

H

HAIT (E. T.), 205.
 Halifax (ville), 61.
 HALL (Peter), 11 et n., 100 n.
 HAMEL (Pierre), 24 et n.
 HAMELIN (Jean), 70 n.
 Hamilton (ville), 60.
 Hampstead (ville), 108 n., 279, 301.
 Hampstead (Angleterre), 110 et n., 113,
 114.
 HANNA (Ontario, loi), 119.
 HARDING (E. S.), 100.
 HAUSSMANN, 13.
 HAYES (Richard C. HELMES-), 216 n.
 HÉBRARD (Ernest), 149, 262, 294.
 HENECKER (Dorothy A.), 245.
 HÉRAUT, 125 n., 126 n.
 HERBERT (Henri), 184.
 Héron (île), 168.
 HERSEY (Milton), 194, 294 et n., 309 n.
 HODGE (Gerald), 21 et n., 22 et n.
 HODGETTS (Charles A.), 74 et n., 76 et
 n., 79 et n., 90, 97, 98 n., 176, 178, 181,
 182 et n., 221 et n.
 HOLT (Charles M.), 83 n.
 HORSFALL (Thomas Coglan), 108 et n.
 HOUDE (Camillien), 249, 259, 262, 292,
 293, 296, 300, 304, 306.
 Housing and Town Planning Act
 (Angleterre), 50, 177.
 HOWARD (Ebenezer), 64, 108 et n., 114,
 177.
 HURTUBISE (Gabriel), 309 n.
 HYDE (George Taylor), 278, 279.

I

Île Jésus, 295.
 Institut Bruchési, 94, 97.
 Institut canadien d'urbanisme (ICU), 14, 20, 183, 184, 185, 186, 187, 190, 191, 194, 200, 220, 221, 223, 224, 227, 228, 242, 243, 246, 257.
 Institut des ingénieurs du Canada, 203.
 Institut royal d'architecture du Canada, 167, 227 n., 255.
 Institut d'urbanisme de l'Université de Paris, 194, 227.
 Italie, 255.

J

JACOBS (Peter), 33 n., 134 n., 163 n.
 Jardin botanique, 262.
 JARRY, 97.
 Jeanne-Mance (parc), 140.
 JEANOTTE (J.-Édouard), 302 n., 312 n.
 JODOIN (Claude), 312 n.
Journal of the Town Planning Institute of Canada, 185.
 JUILLERAT (Paul), 93, 95 et n.
 Junior Board of Trade, 287 n.

K

KAHN (Ernest), 262, 274.
 KEATING (Peter), 70 n.
 KEEL (Othmar), 71 n.
 KING (W. L. Mackenzie), 211 et n., 301 et n., 303.
 Kingsway (boul., Londres), 128.
 KITCHEN (John M.), 242 et n.
 KOSTOF (Spiro), 12 n.
 KRUECKEBERG (Donald A.), 14 n., 29 et n., 43 n.

L

LABERGE (J.-E.), 93 et n., 103.
 LACAZE (Jean-Paul), 40 et n., 48 n.
 LACHAPPELLE (Emmanuel Persiller-), 83 n., 100, 169.
 LACHAPPELLE (Jacques), 241 n.
 LACROIX (Raoul), 194, 250 n., 254, 272 et n.

Lachine (canal), 164.
 Lachine (cité de), 96, 121, 122, 265.
 Lachine (rapides de), 143.
 Lafontaine (parc), 134, 139, 143, 234, 262.
 LAFRENIÈRE (Théodore-Joseph), 91 et n., 184, 239 n., 270, 290 n.
 LALIBERTÉ (Alfred), 158.
 LAMARCHE (Charles-A.), 189 n.
 LAMBERT (Phyllis), 31 n.
 LAMONDE (Yvan), 189 n.
 LANGÉ (Julien), 10 n.
 LANGLOIS (Mendoza), 299 n., 159 n., 309 n.
 LAPLANTE (Jean de), 140 n.
 LAPPERRIÈRE (Marc), 52 n.
 LA ROQUE (Hertel), 249 n.
 LAURIER (Wilfried), 162.
 Laval, cf. Île Jésus.
 LAVALLÉE (Louis-Arsène), 106, 113 n., 130, 150, 151, 152, 153, 154, 159, 169, 317.
 LAVEDAN (Pierre), 2 n., 8 n.
 LAVOIE (A. J.), 235.
 LAVOIE (Claude), 22 et n.
 LAWSON (Harold), 232 et n., 309 n., 310.
 LeChasseur (Marc-André), 242 n.
 LECLERC (O.), 85.
 LEGAULT (Réjean), 87 n.
 Léon XIII, 188.
 LESPÉRANCE (Joseph), 83 n.
 Letchworth (Angleterre), 108, 177.
 LÉVY (Georges Benoît-), 108.
 LIGHTHALL (William Douw), 78, 79, 100, 118, 160, 161, 162, 169, 170, 179 n., 180 et n., 190, 191 et n., 198.
 Ligue antituberculeuse, 95.
 Ligue du progrès civique (LPC), 23, 76 n., 99 et n., 100, 101, 102, 106, 107, 108 n., 115 et n., 126, 130 n., 148, 161 et n., 167, 170 et n., 174, 179, 187, 190 et n., 191 et n., 192, 193, 194 et n., 195, 197, 198 et n., 198, 199, 200, 201, 203, 209, 214 et n., 222 et n., 223, 226, 231, 232 et n., 235, 236, 237 et n., 239 n., 240 et n.,

244 et n., 245 et n., 246 n., 247, 250, 256, 263, 270, 276 n., 284, 287 et n., 294, 297, 302 n., 305, 309, 310.

Ligue des propriétaires de Montréal, 192 n., 302.

LILLE (Laurent Coudroy de), 47 n.

LIMOGES (Camille), 71 n.

LINTEAU (Paul-André), 27 et n., 32 n., 33 n., 47 n., 70 n., 87 n., 150 n., 158, 162 n., 202 n., 306 et n.

Local Government Board (Angleterre), 176.

LOMER (G. R.), 187 n.

London County Council, 100.

Londres (Angleterre), 74, 100, 103, 110, 128, 148, 177, 195.

Longueuil, 125.

LORRAIN (Léon), 70 n., 75 et n., 76 et n., 78 et n., 88 et n., 89 et n., 91 n., 92 n., 93 et n., 103 et n., 104 n., 109 et n., 124 n., 159 n., 169 et n., 173 et n.

LORTIE (André), 26 et n., 33 et n., 309 n.

LUBOVE (ROY), 43 et n.

LYALL (William), 128, 130, 154, 156, 317.

M

MACDONALD (John. A.), 60.

MACDONALD (R. H.), 184.

MacKay (quai), 166.

MacLeod (G. R.), 231 n.

MAINVILLE (Joseph Roch), 126.

Maisonneuve (parc), 158.

Maisonneuve (ville), 125, 154, 157, 159, 169, 233, 309.

MALOUF (A. K.), 103.

Manning, Warren H. et Olmsted, 137.

Maplewood (avenue), 165.

MARCHAND (Jean-Omer), 130, 148, 149.

MARIER (Roger), 282 n.

MARQUIS (G.-E.), 199 et n.

MARSAN (Jean-Claude), 23 et n.

MARSH (Benjamin C.), 79, 203 et n.

MARSH (Leonard Charles), 274, 282 et n., 283, 288.

MARSOLAIS (Claude-V.), 120 n., 157 n.

MARTIN (Médéric), 120, 237 et n., 249.

MARTIN (René), 299 n.

Massachusetts Institute of Technology, 137, 187.

MASSEY (D.), 303 et n.

MASSON (J. L. D.), 92 et n.

MATHIEU (Armand), 205 n., 207 et n., 245, 254 n., 285, 309 n.

MAURAUULT (Olivier), 225.

MAXWELL (Edward), 33, 112, 184.

MAXWELL (William Sutherland), 33, 103, 112, 133, 137, 138 et n., 139, 147 et n., 149.

McCann (L. D.), 111 n.

McConville (J.-E.-A.), 206 n.

McKim, Olmsted et Burnham, 137.

McLagan (P. W.), 196.

Méditerranée, 18.

MERCIER (P. E.), 184.

MERLIN (Pierre), 2 n., 10 n., 30 n.

METHOT (Mélanie), 69 n., 160 n.

MICHAUD (Alexandre), 159, 169.

Michigan Avenue (États-Unis, Chicago), 130 n.

Milwaukee (États-Unis), 87 n.

Ministère des Affaires municipales (Québec), 122, 243, 246, 299.

Ministère du Commerce (Canada), 98 et n.

Ministère de l'Intérieur (Canada), 194.

MINVILLE (Esdras), 290 n.

MOHL (Raymond A.), 12 n., 30 n., 35 n.

Molson (propriété), 141.

MONETTE (Antoine), 309 n., 310.

MONGRAIN (Guy), 112 n.

MONTPETIT (Édouard), 23, 81 et n., 87 et n., 94, 95 n., 188 et n., 207 et n., 214 et n., 226 et n., 310 n., 314.

Montreal Junior Board of Trade, 114 n.

Montréal-Saint-Antoine (comté fédéral), 70.

Montréal-Saint-Henri (comté provincial), 264.

Montreal Underground and Elevated Railway Company, 125 n.
 Mont-Royal (ville), 76, 111, 112, 113, 114, 122, 233, 301.
 Mont Royal, 62, 126, 137, 139, 140, 143, 153, 164, 165, 258, 262, 313.
 Mont-Sinaï (sanatorium), 100.
 MOONEY (George Stuart), 271 n., 290 n., 297 et n., 304, 305 et n., 306, 307 n.
 Morgan (boul.), 158.
 MORIN (Victor), 103.
 MUMFORD (Lewis), 9 et n.
 Municipal Service Bureau (MSB), 192, 195 et n., 208 et n., 250 et n., 294, 310.
 Musée (rue du), 141.

N

NADEAU (Émile), 77 et n., 80 et n., 81 et n., 119 n., 185.
 NANTEL (Guillaume-Alphonse), 129 n.
 National Association of Housing Officials of America (États-Unis), 288.
 National Conference on City Planning (1914), 177, 190, 203 n., 221, 224.
 National Housing Act (États-Unis), 284.
 National Housing Association (États-Unis), 90.
Le Nationaliste, 173.
 National Municipal League (États-Unis), 52, 101, 195.
 NELLES (H. V.), 118 n.
 NETTLEFOLD (John Sutton), 108 et n.
 New York (États-Unis), 74, 79, 90, 102, 132, 148, 177, 243, 259.
 NOBBS (Percy Erskine), 33, 100, 103, 133, 137, 139, 147, 163, 184, 186, 188, 193, 195, 196, 197, 201, 208 et n., 212 et n., 219, 224 et n., 227, 244, 245 et n., 246, 247 et n., 255 et n., 256 et n., 261, 270 et n., 274 et n., 275 n., 278, 279 et n., 283, 285, 301 et n., 309 n., 312 n.
 NOLEN (John), 139, 185 et n.
 NOPPEN (Luc), 154 n.
 Notre-Dame (de Montréal), 80.
 Notre-Dame-de-Grâce (ville), 154, 233.
 Nouveau-Brunswick, 61.

Nouvelle-Écosse, 242.

O

Office d'initiative économique, 304.
 Office de la statistique de Québec, 94.
 OLIVIER (Maurice), 205 et n., 264 et n.
 OLMSTED (Frederick Law), 13, 139, 140 n.
 OLMSTED (Frederick Law fils), 163, 164 et n., 165 et n., 166, 167.
 OLMSTED, OLMSTED & ELIOT, 112.
 Ontario (lac), 178.
 Ontario (province), 61, 118, 273 n.
 Ontario (rue), 141, 154.
 Ordre des urbanistes du Québec, 42.
 Ottawa, 33, 112, 179, 184, 222, 225, 257, 300.
 OUIMET (Séraphin), 260, 261 et n., 283, 285, 287.
 OUTHET (Rickson A.), 103, 137, 138, 139, 143, 148, 150, 166, 184, 228.
 Outremont (ville de), 114 n., 152, 196, 198, 211, 238, 247, 301.

P

PALMER (Frederick), 244 et n.
 PANERAI (Philippe), 10 n.
 Papineau et Saint-Jacques (quartier), 259.
 Parc (avenue du), 140.
 PARENT (Aimé), 302 n., 309 n., 312 n.
 Paris (France), 13, 74, 95, 109, 129, 130, 134, 148.
 PARIZEAU (Marcel), 256, 264 et n., 304 et n., 309 n., 310 et n., 312 n.
 PARKER (Barry), 177.
 PARSONS (Harlan), 309 n.
 Parti indépendant anglais, 120.
 Parti ouvrier de Montréal, 120.
La Patrie, 70.
 PAULHUS (J.-A.), 209 n., 210.
 PAUZE (Frank), 180 n.
 PAYETTE (Eugène), 227.
 PAYETTE (Maurice), 302 n., 312 n.
 PELLETIER (Elzéar), 76 et n., 77 et n., 83 n., 84 et n., 86, 87 et n., 100, 117 et n.
 PELLETIER (Frédéric), 75 et n.

PERREAULT (J.-J.), 309 n.
 Perrot (île), 168.
 PERROUX (François), 208.
 PERSIGNY (Victor de), 130 n.
 PÉRUSSE (Johanne), 148 n.
 Philadelphie (États-Unis), 129, 176, 179.
 Pie IX (boul.), 158.
 PINEAULT (Stéphane), 32 n., 51 n., 196 n., 250 n.
 PINOL (Jean-Luc), 10 n.
 PINOTEAU (Auguste), 134.
 Pins (avenue des), 140, 166.
Plan Canada, 20.
 Pointe-aux-Trembles (municipalité), 121, 264.
 Pointe-Claire (ville), 112.
 Point Grey (municipalité), 112.
 Pointe-Saint-Charles (quartier), 259.
 POITRAS (Claire), 140 n.
 POMIAN (Krzysztof), 11 n.
 Port Mann (municipalité), 112.
 POULIN (Gonzalve), 208 et n., 258 n., 282 n.
 POUTANEN (Mary Anne), 83 n., 100 n.
 PRÉFONTAINE (Isaïe), 161.
La Presse, 126, 152, 153.
 PRIEUR (Rosaire), 121 et n.
 Prince-Arthur (rue), 140, 141.
 PROST (Antoine), 11 n., 36 n., 54 n.
 PRUD'HOMME (A.), 156.
 Pullman (États-Unis), 89.

Q

Québec (Province), 4, 13, 38, 50, 56, 71, 81, 83 n., 120, 122, 157, 161, 162, 167, 168, 171, 172, 185, 201, 202, 242, 243, 245, 254, 255, 272, 299, 300, 301, 305, 313.
 Québec (ville), 33.

R

RANCOURT (J.-C.), 285, 286 et n.
 RAYMOND (Jean), 208 et n., 227.
 RAYNAULT (Adhémar), 306, 309 et n., 311.
 RAZA (Alphonse), 87 n.

REAKES (Geo.), 184.
 Reconstruction Party, 301 n.
 Redpath (propriété), 141.
 REEDER (David A.), 82 n.
 REFORD (Robert), 130 n., 154 et n.
Relations, 311 et n.
 René-Lévesque, *cf.* Dorchester.
 Rerum Novarum, 188.
Revue moderne, 293.
Revue municipale, 193, 194, 199 et n., 201, 205, 223, 248.
Revue trimestrielle canadienne, 188, 226.
 RICŒUR (Paul), 53 n., 54 n.
 RINFRET (Fernand), 250, 254, 285, 293.
 Rio de Janeiro (Brésil), 128, 292.
 Riverside (parc), 158.
 ROBY (Yves), 70 n.
 RODDICK (Thomas), 83 n.
 ROLLIEU (Jean), *cf.* Gonzalve Poulin
 Rome (Italie), 204.
 RONCAYOLO (Marcel), 34 n.
 ROOSEVELT (Franklin Delano), 300.
 ROSE (Albert), 283 n.
 ROSE (Damaris), 25 et n., 26 et n., 51 n.
 ROSS (G. A.), 184.
 ROSS (M. D. G.), 303 n.
 ROSTAND (Eugène), 88 n.
 ROULEAU (Pierre), 24 et n.
 ROY (Fernande), 207 n.
 ROY (Joseph R.), 156.
 Royal Town Planning Institute, 14.
 RUMILLY (Robert), 119 n., 162 n., 258, 296 n., 300 n.
 Russie, 255.
 RUTHERFORD (Paul), 21 et n., 61 n., 78 n.

S

Saint-Antoine (quartier), 61, 143, 284.
 Saint-Antoine (rue), 149.
 Saint-Denis (quartier), 294.
 Saint-Denis (rue), 140, 149.
 Saint-Eusèbe (quartier), 259.
 Saint-Gabriel (quartier), 143.
 Saint-Henri (quartier), 259.
 Saint-Jacques (quartier), 151.

- Saint-Jean (quartier), 294.
 Saint-Lambert (ville), 122.
 Saint-Laurent (fleuve), 139, 143, 164, 295.
 Saint-Laurent (rue), 154, 234, 260.
 Saint-Louis (ville), 259.
 Saint-Paul (île), 168.
 SAINT-PIERRE (Arthur), 97 n., 98, 268 et n., 272 n., 297 et n.
 SAINT-YVES (Maurice), 39 n.
 Sainte-Anne (quartier), 66.
 Sainte-Anne (rue), 66.
 Sainte-Catherine (rue), 260.
 Sainte-Cunégonde (quartier), 259.
 Sainte-Hélène (île), 126.
 Sainte-Marie (quartier), 259.
 SANDERCOCK (Leonie), 19 et n.
 San Francisco (États-Unis), 129.
 SAUNIER (Pierre-Yves), 16 n., 43 n., 45 n., 203 n.
 SAUVÉ (Émery), 309 n.
 SAVIGNAC (J.-M.), 294.
 SCHLEMM (Leonard E.), 108 n., 184, 228, 250 n., 312 n.
 SECCHI (Bernardo), 2 n., 213 n.
 Semaine sociale, 266.
 SEMMOUD (Nora), 19 n.
 SÉNÉCAL (Gilles), 129 n.
 Service d'enlèvement des ordures, 77.
 Service provincial d'hygiène, 266.
 Service de santé, 239, 266 et n., 267 et n., 297, 298, 305.
 Service des travaux publics, 293.
 Service d'urbanisme et de recherche (CMM), 265 n., 296, 298, 308, 309, 310, 311, 321.
 Service d'urbanisme (Montréal), 3, 6, 23, 24, 26, 38, 44, 57, 311, 312, 319.
 Service de la voirie (Montréal), 152.
 SEUROT (Paul), 207 et n.
 Shaughnessy Heights (Vancouver), 112.
 SHAW (Normand), 128.
 Sherbrooke (rue), 154, 235.
 Sherbrooke (ville), 112, 189.
 SHERWOOD (David H.), 183 n.
 SIFTON (Clifford), 7 et n., 177 et n., 178, 179 et n., 181 et n.
 SIMARD (Henri), 210 n.
 SIMPSON (Michael), 176 n., 184 n., 186 n.
 SITTE (Camillo), 9 et n.
 SMITH (A. Laphorn), 156 et n.
 SMITH (Donald Alexander), 154.
 SMYTH (T. Taggart), 309 n.
 Société française des urbanistes, 227 n.
 Société des logements ouvriers de Montréal, 119, 121, 264.
 Société médico-chirurgicale de Montréal, 77.
 Société Saint-Jean Baptiste, 102, 119.
 Sorbonne (France), 208.
 SOUAMI (Taoufik), 18 n., 50 n.
 SPASOFF (Nicola Justine), 33 n.
 SPRAGGE (Godfrey L.), 212 n.
The Standard, 283.
 STEPHENS (George Washington), 196.
 STEVEN (Henry Herbert), 291 et n., 301 n.
 STEWART (Alan Maxwell), 31 n.
 STRACHAN (Grace), 101 n.
 Strand Improvement Scheme (Angleterre), 128.
 Strathcona (boul.), 154.
 Suède, 305.
 SUTCLIFFE (Anthony R.), 10 et n., 11 et n., 13 n., 16 et n., 17 et n., 36 n., 44, 45 et n., 48 n., 50 n., 58 et n., 100 n., 132 n.
 SURVEYER (Arthur), 184, 206 n.
- T**
- TAFURI (Manfredo), 13 et n., 36 n.
 TALAMON, 92.
 TANGHE (Raymond), 7 et n., 197 et n., 213 et n., 219 n., 224 et n., 248 et n., 295 n.
 TARD (Louis-Martin), 249 n.
 TASCHEREAU (Louis-Alexandre), 243, 246, 254, 258.
 TAYLOR (Andrew T.), 132 et n.

TERREAU (Hector-Antoine), 250, 293, 294, 295, 296, 309 et n., 310, 311, 312 n.
 TÉTREAULT (Martin), 71 n.
 THÉRIEN (Eugène), 290 n.
 TODD (Frederick Gage), 33, 112, 179 n., 184, 228, 250 n., 257, 263, 309 n., 312 n.
 TOMBS (Guy), 299 n., 309 n.
 TOPALOV (Christian), 12 n., 14 et n., 15 et n., 35 n., 43 n., 53 et n., 79 n.
 Toronto, 7, 74, 79 n., 109, 129, 138, 168, 177, 184, 221, 253, 273.
Town Planning and Conservation of Life, 183.
 Town Planning Institute of Great Britain, 183.
Town Planning Journal, 200, 220, 222, 257.
 TRAQUAIR (Ramsay), 184.
 TREMBLAY (Gustave), 264 n., 266 et n., 271 n.
 TREMBLAY (Jules), 85 et n.
 TRÉPANIÉRIER (Léon), 172 et n., 226, 293, 294, 310, 311.
 TRIBILLON (Jean-François), 2 n.

U

Union canadienne des municipalités, 101, 160, 182, 198.
 Union des municipalités de la Province de Québec, 199, 200, 270.
 Université de Birmingham, 116.
 Université de Chicago, 215.
 Université Harvard, 15, 167, 187.
 Université John Hopkins (Baltimore, États-Unis), 96 n.
 Université de Liverpool, 15.
 Université McGill, 100, 185, 186, 215, 258, 262, 274.
 Université de Montréal, 185, 187, 258, 262.
 UNWIN (Raymond), 9 et n., 110, 114 et n., 116 et n., 170, 177, 199 n., 209 et n., 212 n., 262, 274 et n., 307.
Urbanité, 42.

V

VALIN (C.-N.), 203 n.
 VALLANCE (Hugh), 227.
 VALOIS (Roméo), 299 n., 297, 309 n.
 Vancouver, 184.
 VAN HORNE (William), 162, 169, 174.
 VANIER (Émile), 89 et n., 110 n., 158 et n.
 VANLEATHEM (France), 33, 34 n., 133 n., 241 n.
 VAN NUS (Walter), 36 et n., 111 n., 238 n.
 VARAGNAC, 88 n.
 VAUGHAN (Walter), 174 n.
 VEILLER (Laurence), 79.
 VENNE (Joseph), 87, 103, 147.
 VENNE (Ludger), 250 n.
 Verdun (ville), 122, 152.
 Victoria (pont), 143.
 Victoria (square), 134, 139.
 Viger (place), 191.
 Ville-Marie (Montréal), 220.
 VIVIAN (Henry), 79, 108 et n., 110.
 VOLDMAN (Danièle), 9 n.
 Volunteer Electoral League, 61.

W

WAGG (Susan), 33 n.
 WALSH (J. C.), 169.
 WALTER (François), 45 n.
 WANG (David), 54 n.
 WARD (Stephen), 11 et n., 17, 18 et n., 19, 20 n., 31 n., 35 et n., 39 et n., 46 et n., 203 n.
 Washington (États-Unis), 129, 137, 148, 163, 222.
 WATT (R. N.), 259 et n., 260 et n., 262 et n.
 Westmount (ville de), 114 et n., 141, 160, 196, 198, 238.
 WILBY (H. K.), 299 n., 309 n.
 William (rue), 66.
 WILSON (G.), 132 n., 231 n.
 Windsor (gare), 260.
 Windsor (hôtel), 308.
 Winnipeg, 177.

WOLFE (Jeanne M.), 20 et n., 33 n., 66 n., 101 n., 122 n., 126 n., 134 n., 148 n., 163 n., 183 n., 187 n., 205 n.

WOODRUFF (Clinton Rogers), 139.

Working Classes Act (Angleterre, loi), 93.

WRIGHT (Frederick), 179 n., 192, 195, 209 et n., 309 n.

Y

YERASIMOS (Stéphane), 18 n., 50 n.

Z

ZWARICH (Natasha), 72 n.